



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

K
122500
2

3849

DEC. 1942

STEDELIJKE VOLKSBOEKERIJEN VAN ANTWERPEN

LEZER.

Draag zorg voor uw boek : een zindelijk boek leest prettig en leeft lang.

Beschadig uw boek niet door aantekeningen, calqueeren, « ezelsooren », omplooien van den rug, e. d. Wie een boek beschadigt of verliest betaalt de kosten.

Kijk uw boek even door voor ge het mee naar huis neemt. Hapert er iets aan, verwittigt het uitleenpersoneel, anders krijgt gij de schuld.

Houd uw boek niet langer dan 14 dagen. Hebt gij er niet mee gedaan, laat het opnieuw inschrijven. Op grove nalatigheid volgt uitsluiting. Bezorg het boek terug op eerste aanvraag van den Bestuurder, ook al is de uitleentermijn niet verstreken.

Draag ook zorg voor uw lezerskaart. Wie zijn lezerskaart verliest kan pas 8 dagen later een duplikaat bekomen.

Maak een behoorlijk verlanglijstje, zet uw nummers in volgorde en afzonderlijk per afdeling. Dan wordt ge vlugger en beter bediend en ge bespaart het personeel veel nuttelooze moeite.

Wie als lezer wordt ingeschreven verbindt zich door de inschrijving zelve tot het trouw naleven der voorschriften.

N^r 1007. 50.000-2-'42.



2216502

HISTOIRE
DE FRANCE.

(758) Saint-Cloud. -- Imprimerie de Mme V^e Belin.

HISTOIRE
DE FRANCE

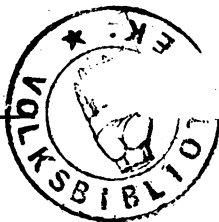
PAR

M. LAURENTIE.

SECONDE ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME II.



PARIS,
LAGNY FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE GARANCIÈRE, 8.

1857.

B.
269.
2.



HISTOIRE DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Situation du royaume de France après la mort des derniers rois. — Duché de Normandie. — Vues des chroniqueurs sur la race normande. — La Bretagne. — Le trône vacant. — Charles de Lorraine séparé de la nationalité française. — Race de Robert le Fort. — Attente de quelque génie inconnu. — Hugues Capet se laisse conduire au trône. — Charles de Lorraine proteste par les armes. — Succès de Charles. — Intrigues. — Charles captif. — Mort de Charles. — Politique de Hugues. — Déposition de l'archevêque de Reims. — Gerbèrt mis à sa place. — Division des évêques. — Hugues meurt. — Robert roi. — Peu d'événements dans l'histoire. — Action intime de la royauté nouvelle. — Vie privée de Robert. — Suites de son mariage condamné par l'Église. Excommunication. — Rivalités des vassaux. — Politique de Robert. — Il fait sacrer Hugues son fils. — Prétentions du jeune prince. — Douleurs du roi Robert. — Batailles féodales. — Mouvement dans la société pour la construction des saints édifices. — Robert seconde cette activité. — Civilisation. — Fondations. — Hérésies. — Idées populaires sur la fin prochaine du monde. — Situation des États voisins. — Mort de Hugues, associé au trône. Mort de Robert. — Jugements de l'histoire.

HUGUES CAPET.

Avant de reprendre le cours des événements, comprenons la situation du royaume de France, tel qu'il a été laissé à la mort des rois Lothaire et Louis.

Le gouvernement est nul. La puissance est en mille mains. Chacun se fait centre du commandement, et ici la plume pittoresque d'un grand écrivain semble nécessaire pour résumer le tableau de cette anarchie.

« Le monarque, dit M. de Châteaubriand, n'est plus le chef que de nom d'une aristocratie religieuse et politique, dont les cercles concentriques se vont resserrant autour de la couronne. Dans chacun de ces cercles s'inscrivent d'autres cercles qui ont des centres propres à leurs mouvements; la royauté est l'axe autour duquel tourne cette sphère compliquée, république de tyrannies diverses ¹. »

Nous avons déjà indiqué les déchirements successifs de territoire dans cette division de l'autorité; voici quelle en est maintenant la distribution, soit au dehors, soit au dedans du royaume, proprement dit.

Le partage de la haute et basse Lorraine a continué de subsister. L'empereur Othon III, roi de Germanie, gouverne directement la haute Lorraine. La basse Lorraine, qui suit le Rhin vers la Hollande, et touche la France par l'Escaut, est restée sous le gouvernement de Charles, cet oncle des deux derniers rois, qui a consenti à la recevoir à titre d'hommage de l'empereur.

Vers les Alpes, la Bourgogne Transjurane, érigée en État indépendant par Rodolphe, sous Charles le Simple, est passée par Rodolphe II à Conrad, son fils, le Pacifique, qui l'a su défendre par les armes contre les Hongrois et les Sarrasins, et maintenant la gouverne avec sagesse.

Le long des Pyrénées, la souveraineté du roi de France est maintenue, mais comme une ombre qui garde quelque splendeur. Elle pénètre même en Espagne. Le droit de l'épée y reste imposant, et le nom de Charlemagne tient lieu d'autorité dans la Catalogne et dans la Navarre.

Dans l'intérieur du royaume, quelques grandes vassalités dominant tout le système féodal.

Au Midi, paraissent deux duchés, celui de Gascogne et celui d'Aquitaine, inégaux de renommée dans ces derniers

¹ *Études hist.*

temps, mais également indomptés, si ce n'est que l'Aquitaine a été longtemps retenue par le lien du sang de Charlemagne, et que son indépendance est moins éloignée de l'unité. Le duché de Gascogne va d'une mer à l'autre, et des Pyrénées à la Dordogne; le duché d'Aquitaine embrasse le reste des terres jusqu'à la Loire. La Gascogne a pour duc Guillaume Sanche; l'Aquitaine obéit à Guillaume, surnommé *fier à bras*. Celui-ci a des comtes puissants pour vassaux, et entre eux le comte de Toulouse, qui porte le titre de prince de Gothie, ou du Languedoc.

En deçà de la Loire, deux puissants ducs se montrent, le duc de Bourgogne et le duc de France. La Bourgogne avait eu ses nombreux déchirements depuis que les Burgondes avaient dominé ce pays des Gaules. Elle avait donné lieu à deux royautes, l'une au delà, l'autre en deçà du mont Jura; mais il restait un duché distinct, d'où était parti Raoul, qui fut roi de France; ce duché est entré dans la famille de Hugues le Grand, et présentement Henri, frère de Hugues, duc de France, en a le titre.

Quant au duché de France, nous l'avons vu se former et grandir dans cette famille de Robert le Fort, que la fortune publique sembla jeter sur la scène comme un boulevard contre les Normands. Le duché de France comprenait tous les domaines de la Seine à la Loire, et embrassait la Champagne et la Picardie. Autour de ce grand pivot, fixé au comté de Paris, se meut tout le système des vassalités prépondérantes.

D'autres grands vassaux se sont tour à tour élevés et précipités. Le comté de Vermandois, que le comte Héribert avait rendu formidable, n'a point laissé de trace. Mais le comté de Flandres a paru pour la première fois sous Charles le Chauve, et depuis lors il a son importance dans l'anarchie féodale.

Enfin paraît, avec sa physionomie propre, le grand duché de Normandie, produit de la conquête, et pourtant rattaché à la monarchie par le lien de l'hommage. Cet établissement mérite un regard particulier de l'histoire.

« Les Normands s'étant convertis à la foi catholique,

dit Raoul Glaber , les Francs et la plupart des Bourguignons s'empressèrent de contracter amicalement avec eux des mariages, et déclarèrent, d'un consentement général, qu'ils ne feraient plus ensemble qu'un même royaume, de nom comme de fait. De ces alliances sont sortis des ducs très-illustres, comme Guillaume et tous ceux qui après lui empruntèrent le nom de Richard, leur père ou leur aïeul. Rouen fut la capitale de leur duché. Ils l'emportèrent sur les autres par la gloire de leurs armes dans la guerre, comme par leur union dans la paix et par leur libéralité. En effet, toute la province qui leur était échue en partage semblait former une seule maison, une même famille, unie par les liens d'une concorde inviolable. Ils traitaient comme voleur et comme brigand tout homme qui avait recours au mensonge, pour demander dans une affaire plus qu'il n'avait droit d'exiger; ou pour soustraire quelque chose à un autre par sa mauvaise foi dans les marchés. Les pauvres, les indigents, tous les étrangers étaient comme leurs enfants d'adoption, et trouvaient toujours en eux des soins vraiment paternels. Ils envoyaient aussi presque dans l'univers entier les dons les plus magnifiques aux saintes églises. On voyait même tous les ans des moines venir de l'Orient, du célèbre mont Sina, à Rouen, et remporter à leur tour des secours en or et en argent, dont ces princes les avaient chargés pour leur communauté ¹. »

Tel est le témoignage du chroniqueur sur cette race normande, dont il a pourtant montré la première apparition comme un fléau tombé du ciel. Ainsi le catholicisme, cette fois encore, avait transformé la barbarie et dompté la conquête.

Le duché de Normandie, érigé au grand détriment de l'unité de la monarchie, avait fini par lui être un instrument de défense contre des invasions nouvelles. Et il semble que la famille de Robert le Fort avait pressenti cette espèce de mission; car elle, qui avait vaillamment

¹ Chr. de Raoul Glaber. Liv. I.

tiré l'épée contre les Normands, fut la plus prompte à les adopter, dès que la foi chrétienne les eut vaincus ; et il semble que le vague instinct d'avenir qui présida à la politique des ducs de France, n'ait pas non plus échappé au chroniqueur. Car le voilà qui s'arrête dans ses récits, cherchant à s'expliquer comment le catholicisme illumine l'Occident et le Septentrion de préférence à l'Orient où règne encore l'erreur. La mission de la France dans ce vaste mouvement de l'humanité ne lui est pas bien manifeste, mais il la soupçonne. Il l'a indiquée dans cette conversion des Normands qui tout aussitôt s'identifient avec la Gaule ; puis il l'indique encore dans la conversion des Hongrois qu'on avait vus apparaître dans l'anarchie des Francs : « Et ces hommes qui pillaient autrefois les chrétiens, dit-il, et les emmenaient en captivité pour leur servir d'esclaves, les accueillent à présent comme leurs frères ou comme leurs propres enfants ¹. » Et enfin le moine philosophe, pour ne laisser point un sujet de scandale dans son livre, ayant marqué cette singulière tendance du catholicisme à passer vers l'Occident et le Nord avec une sorte de prédilection, ajoute ces autres paroles : « Les conseils secrets de la justice du Rédempteur, laquelle embrasse toujours, et toujours à la fois, tout ce qui est, sans laisser rien échapper, montrent assez, dans le développement des siècles, qu'il est le seul tout-puissant, le seul Dieu de bonté et de vérité, et qu'il fait concilier ses œuvres de clémence avec le partage inévitable d'une juste vengeance, car sa bonté incomparable ne manque pas de témoignages qui puissent souvent l'attester. Bien plus, il choisit sans cesse dans la postérité d'Adam, prévaricateur, une foule d'élus qu'il rappelle dans le sein du Fils de sa divinité. Tant d'exemples dont le monde est témoin chaque jour, qu'annoncent-ils autre chose que la bonté du Tout-Puissant, toujours changeante, quoique toujours la même, toujours immuable dans ses change-

¹ Chr. de Raoul Glaber. Liv. I.

ments ? Et plus la fin de ce siècle approche , plus les preuves éclatantes semblent se multiplier ⁴. »

Ce langage est remarquable. Il indique un pressentiment de destinées inconnues , et , à neuf siècles de distance , l'histoire s'arrête avec le chroniqueur pour saisir plus hardiment les indices des transformations qui vont se faire , ainsi que les forces qui les doivent réaliser.

La puissance normande , longtemps éprouvée par des calamités , s'est révélée à d'autres signes. Déjà elle a servi de communication à la lumière chrétienne entre la Gaule civilisée et la barbarie du Nord. Et comme la Gaule est présentement battue par des maux qui égalent la barbarie même , cette même puissance lui va devenir un instrument de liberté.

Voici la situation de cette grande vassalité dans le système féodal. Elle est , ce semble , la plus indépendante par son origine , et la plus formidable par ses alliances. La Bretagne , autre pays qui se retrouvera avec sa physiologie particulière , est présentement sous sa dépendance , à titre d'arrière-fief. Et de la sorte , le duché de Normandie comprend la plus notable portion du royaume. Richard gouverne ce grand État ; c'est le même qui eut des querelles si animées au temps de Louis d'Outremer. Il avait épousé une fille de Hugues le Grand , qui de bonne heure avait vu là une grande force d'action sur l'avenir. Il est donc beau-frère de Hugues , duc de France actuel , celui qu'il avait accueilli , jeune enfant , à la mort de son père , et vers qui se portent maintenant tous les regards.

Ce sont là les grandes existences qui se montrent à la mort du dernier roi , Louis V .

Le trône est vacant. Cependant le titre de roi ne saurait disparaître , même dans le système de morcellement politique qui fatigue le pays , car dans ce système la royauté , quelle qu'elle soit , est le couronnement de la constitution. Mais à qui viendra ce titre ? Louis n'a point d'enfant. Il reste du sang de Charlemagne , ce Charles , duc de Lor-

⁴ Chr. de Raoul G!aber. Liv. 1.

raine, qui s'est séparé de la nationalité Gallo-Franque, et à consenti à recevoir son duché du roi de Germanie, et à devenir son *homme*. Il semble avoir ainsi rompu l'unité de famille et de monarchie. Les vassaux, d'ailleurs, se sont depuis un siècle accoutumés à une domination différente. A côté du trône ont paru les fils de Robert le Fort, lesquels ont présidé au gouvernement, et trois fois ont tenu le sceptre. Un homme de cette grande race est encore là, plein de vertus et de piété, ayant pu précédemment prendre la couronne, ayant mieux aimé la tenir chancelante sur la tête du fils de Lothaire. Tout le pousse au pouvoir suprême. Il est puissant par les armes. La gloire de sa race le met au-dessus de tous les vassaux. Il est frère du duc de Bourgogne, et beau-frère du duc de Normandie. Il a des liens de parenté avec les rois de Germanie, par Hedwige, sa mère, sœur d'Othon I^{er}, et puis dans la déviation de la monarchie de Charlemagne qu'une sorte de fatalité a séparée de son principe de nationalité catholique, nulle faveur ne reste à cette race malgré sa vieille gloire. La popularité l'abandonne. Les grands la méprisent. L'Église la laisse choir. Toutes les forces sociales au contraire se tournent vers un nom nouveau, personnification déjà réalisée de toutes les pensées et de tous les intérêts de la société Gallo-Franque. Et ainsi se fait un déplacement d'autorité, sans conjuration secrète, sans violence publique, sans étonnement pour personne : on eût dit une transmission naturelle d'un droit d'hérédité. Voilà tout l'avènement de la troisième race au trône de France. A ce moment, le moyen âge se relève, et bientôt la féodalité va se revêtir d'une forme catholique, qu'elle n'a pu trouver dans l'anarchie égoïste du dixième siècle.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les peuples sont dans l'attente de quelque chose de nouveau et d'inconnu. Ils voient des signes au ciel. Ils entendent raconter des prodiges. La terre est ravagée par des fléaux mystérieux. L'imagination voit partout des événements étranges, monstrueux. Frodoard est plein de ces récits; et il faut ajouter que la croyance générale attache à cette révolution

de mille ans qui s'achève depuis J.-C., une idée fatale de destruction. Le septième âge commence : et dans cet âge, dit Raoul Glaber, « on pense que la machine du monde verra finir ses travaux, sans doute afin que tout ce qui a reçu l'être trouve alors son repos et sa fin dans celui qui lui donne l'existence ¹. »

Telles sont les dispositions morales des peuples, et l'histoire les doit noter, car par là s'expliquera l'esprit d'entraînement, de dévouement et d'enthousiasme, qui dès ce début du onzième siècle va présider à la marche du monde.

3 juillet 987.—Hugues, fils de Hugues le Grand, et surnommé dans l'histoire Hugues Capet ², n'eut donc qu'à se laisser conduire au trône, et déjà il en était maître par l'exercice du pouvoir suprême. « Les grands de tout le royaume, dit l'historien le plus rapproché de ces temps, se réunirent pour le faire sacrer roi ³. » L'assemblée se tint à Noyon, et de là on alla en toute hâte à Reims pour mettre l'élection sous la sanction de l'Église.

Charles, duc de Lorraine, parut en armes aussitôt pour revendiquer son droit. Dès que cette prétention se déclara, quelques grands vassaux se séparèrent du roi Hugues. Le duc d'Aquitaine annonça la guerre. L'archevêque de Sens refusa l'hommage de son comté. Le comte de Vermandois, d'abord soumis, se mit en rébellion. Ces exemples pouvaient devenir funestes. Mais le reste des seigneurs se tint fidèle. D'ailleurs l'empereur Othon III ne prenait point parti. Le roi de Bourgogne, Conrad, eût pu être entraîné vers Charles par sa parenté ; il avait épousé Mathilde, sa sœur. Mais Emma, sœur de Conrad, veuve de Lothaire, le retenait par haine de Charles ; et Hugues n'eut ainsi qu'à comprimer, par la rapidité de l'attaque, ces commencements de résistance que l'incertitude seule pouvait agrandir.

¹ Chr. de Raoul Glaber. Liv. I.

² *Capito*, homme de grosse tête, homme de grand sens ; c'est la seule interprétation raisonnable de cette qualification, justifiée par l'histoire, et dénaturée, à la fin du dernier siècle, par des sauvages.

³ Raoul Glaber. Liv. II.

Il courut vers l'Aquitaine, et mit le siège devant Poitiers. Mais le duc Guillaume se montra avec son armée. Le roi se retira vers la Loire, et là fut livrée une bataille où le duc fut vaincu. Hugues n'avait point à pousser la guerre au delà d'une victoire; le duc fit hommage, et le roi courut à d'autres dangers. Charles était venu mettre le siège devant la ville de Laon, où s'était enfermée la reine Emma, combattant pour la royauté nouvelle, au détriment de la race où elle était entrée. La ville tomba en son pouvoir, et il retint captive la reine, sa belle-sœur, et l'évêque Adalberon, ardent comme elle à défendre la royauté de Hugues Capet.

Ce succès de Charles avait du péril. Hugues voulut s'assurer l'avenir en faisant associer son fils Robert à la couronne, et le faisant sacrer à Orléans. C'était une imitation de la prévoyance de Charlemagne; et une des habiletés du roi fut d'employer à cette solennité l'archevêque de Sens, dont le pape Jean XV avait désarmé les oppositions. Déjà une certaine popularité acceptait ce jeune prince. On le disait doué d'une grande sagesse, et profondément versé dans l'étude des arts et des lettres¹. Aussitôt après, Hugues courut à son ennemi avec une formidable armée. Il eut l'air de tirer l'épée pour la liberté de la reine Emma et de l'évêque de Laon, plutôt que pour sa propre cause, et ce lui fut d'abord un sujet de faveur. Toutefois Charles, renfermé dans Laon, résistait vaillamment aux attaques. Et même il remporta une victoire sur l'armée du roi. Hugues eut à réparer cet échec par les ruses de sa politique. Déjà des intrigues s'ourdissaient². Arnulfe, un fils naturel du roi Lothaire, les anima par son caractère irrésolu, passant de Charles à Hugues, et puis retournant à Charles, multipliant les infidélités, et apprenant à faire des pertidies un moyen de succès dans une lutte que l'histoire voudrait voir exempte de crime.

Hugues avait attiré Arnulfe, en le faisant archevêque

¹ Raoul Glaber. Liv. II.

² Le P. Daniel les raconte exactement.

de Reims. Arnulfe, en retournant à Charles, lui transféra cette cité. D'autre part, l'évêque Adalberon, devenu plus libre dans sa captivité, put faire connaître à Hugues la situation de la ville de Laon, et à l'aide de ces révélations on surprit la place. Charles fut investi dans sa demeure avec sa femme et Arnulfe, et tous trois furent envoyés captifs à Orléans. Charles y mourut peu de temps après, et alors se montra la royauté de Hugues Capet, délivrée d'une concurrence que le courage de Charles lui rendit formidable, et qu'il eût été glorieux de vaincre autrement que par des trahisons ¹.

Dès ce moment, Hugues cherche à s'affermir par des alliances au dedans et au dehors. Comme il doit la couronne aux grands, il n'a garde de les troubler dans la possession indépendante de leurs domaines. Il donne une sanction publique au droit d'hérédité qu'ils se sont attribué par la transmission de leurs offices; et alors paraissent les titres empruntés du nom des cités ou des provinces qu'ils régissent. Précédemment, ces titres étaient personnels, et aussi les comtes avaient pour toute désignation des surnoms tirés de quelque signe extérieur, comme les surnoms de Blanc, ou de Noir, ou de Grand, ou de Fort, ou de Capet, ou de Bègue, etc., que nous avons déjà notés ;

¹ « Charles laissa deux fils de sa femme Agnès de Vermandois, Louis et Charles. Louis, s'étant retiré en Germanie, donna, dit-on, commencement à la maison des Landgraves de Thuringe; on parle encore d'un autre fils nommé Othon, qu'on prétend que Charles avait eu d'une première femme. Quelques-uns ont cru qu'il lui succéda au duché de la Basse-Lorraine; il mourut l'an 1005, sans enfants. Godefroy d'Ardenne, dit le Barbu, ou autrement Godefroy sans lignée, appuyé de l'empereur Henri II, successeur d'Othon III, se mit depuis en possession de ce duché, à l'exclusion des deux sœurs du feu duc, Gerberge et Hermengarde, dont la première épousa Lambert, comte de Louvain, et l'autre Albert, comte de Namur. Ainsi finit la famille de Charlemagne, ou du moins elle se confondit dans d'autres, où elle perdit son lustre, au lieu de le leur communiquer. On a voulu la ressusciter dans ces derniers temps, durant la Ligue, par des généalogies qui en faisaient descendre quelques maisons souveraines de l'Europe; mais on sait les intérêts qui faisaient inventer ces fables, auxquelles on aurait honte aujourd'hui d'ajouter foi. » Le P. Daniel.

maintenant les titres se perpétuent, et les surnoms changent de nature. Ils sont tirés de la terre même, et ainsi paraît sous un aspect nouveau la constitution féodale; le droit privé devient le droit de famille, et par là les conflits s'arrêtent jusqu'à ce que le droit de famille lui-même soit obligé de se retirer devant le droit commun de la monarchie.

Hugues, dans cette modification du droit des vassaux, subit la puissance du temps et sa propre condition de roi d'élection, plutôt qu'il ne suivit le penchant libre de son génie. Et aussi sa politique s'effraya plus d'une fois des périls que cette indépendance des grands et des seigneurs jeta autour de sa royauté. Tous les historiens racontent un mot d'un comte de Périgueux, qui, sans doute, à l'imitation de beaucoup d'autres, exagérait sa liberté. Des envoyés de Hugues allèrent à lui, portant pour message de la part du roi ces simples paroles : *Qui t'a fait comte ?* Pour toute réponse, il leur dit : *Qui t'a fait roi ?* Proclamation laconique de l'égalité dans la souveraineté, à quelque degré qu'elle fût portée ¹.

Dans cette situation singulière, il eût été périlleux de tirer l'épée contre ceux des comtes qui auraient plus hardiment étalé leur indépendance. Toute la politique du roi dut consister à les contenir par une certaine autorité morale, et par le bon accord des plus puissants. Aussi son règne se passe sans mouvements aperçus de l'histoire, et les chroniques semblent ne plus s'occuper de ce monarque, fondateur d'une grande race, et qui, jusqu'à son avènement, avait rempli la France de son nom. Tout son génie parut s'appliquer à dissimuler son action, et les contemporains sans doute ne purent comprendre un genre d'habileté politique, qui tendait simplement à se cacher.

Au dehors, il chercha des amitiés imposantes. L'empereur Othon avait recueilli dans ses États les débris de la race de Charlemagne. C'était une menace toujours présente. Hugues échappa à ce péril à force de prudence et de souplesse. Et il est vrai qu'il avait imaginé d'opposer à

¹ *Coll. des Hist. de France. Tom. X, p. 146.*

l'empire de Germanie le vieux empire d'Orient, qui restait debout encore avec quelques restes de puissance. Il avait ouvert des négociations avec Basile et Constantin, empereurs de Constantinople, et il avait espéré une princesse de leur famille pour son fils Robert, couronné roi. Ses vœux n'eurent point d'autre suite; mais ses rapports avec les vieux royaumes lui donnèrent de l'autorité, et nul ne songea à troubler la sécurité de sa monarchie.

Un seul événement jeta quelque passion dans l'exercice de son pouvoir. Il jugea utile et politique de poursuivre la punition publique de l'archevêque Arnulfe, qui avait secondé son compéteur Charles de Lorraine, et l'avait servi par des trahisons. On lui fit un procès pour le crime d'avoir livré à Charles la ville de Reims. Dans ce procès, soutenu avec l'animosité que donne l'esprit de parti dans tous les temps, on put voir les fluctuations de l'opinion ecclésiastique et populaire. Ce fut une sorte de concile tenu dans l'abbaye de Saint-Bâle, près de Reims, qui reçut la plainte du monarque.

Les évêques semblaient répugner à une condamnation d'Arnulfe; plusieurs abbés le défendaient. On disait qu'il n'était pas le vrai coupable; on parlait d'un prêtre, nommé Adalger, qui avait fait seul la trahison; mais la punition d'un prêtre obscur était sans résultat politique. Le roi vint en personne avec son fils donner à l'accusation une portée plus haute et plus effrayante. Et ce fut, ce semble, une grande faute. On fit du prêtre un instrument d'accusation contre l'archevêque.

Adalger raconta les détails de la trahison, et Arnulfe n'eut plus qu'à la confesser. Alors la condamnation fut arrachée au concile. Arnulfe fut déposé par les évêques. Puis, comme il était menacé de mort par le roi, il alla baiser ses genoux. Les évêques se firent suppliants avec lui, et la grâce lui fut accordée; mais il n'échappa point à une renommée funeste¹. Il avait mal fait son rôle de traître

¹ *Hist. de la déposition d'Arnulfe.* Dans Duchesne. Tom. IV. — Le P. Daniel.

et son rôle d'accusé, et ses alternatives d'infidélité avaient révélé un caractère capable de descendre aux humiliations et aux lâchetés.

Toutefois, cette affaire eut d'autres suites que le roi n'avait pas prévues. Dès que l'archevêque Arnulfe fut déposé, on nomma à sa place Gerbert, cet ancien moine d'Aurillac, que déjà nous avons nommé, prêtre célèbre par sa science, qui avait été précepteur de l'empereur Othon III, et puis du jeune roi Robert. Les évêques qui avaient protégé Arnulfe dans son procès n'approuvèrent pas l'élection du prêtre Gerbert, et ils eurent recours à l'autorité du pape Jean XV pour la faire annuler. C'était là un grave péril. Le roi lui fit tout aussitôt des messages, et le sollicita de venir en France éclairer lui-même une affaire aussi importante. Mais le pape ne céda pas aux instances. Il envoya un légat, qui frappa d'interdit les évêques qui avaient déposé Arnulfe et ordonna la déposition de Gerbert.

Dans cette confusion, l'épiscopat se divisa. Gerbert voulait résister; mais le roi se contenta de négocier: c'était toute la puissance possible de sa politique.

Mais un autre incident se déclare, moins grave, mais plus perplexé. Le roi Robert avait épousé Berthe, fille de Conrad, roi de Bourgogne, et de Mathilde, sœur de Lothaire, pénultième roi de la famille de Charlemagne¹. Les évêques, hostiles à la royauté nouvelle, recherchèrent dans ce mariage des empêchements, véritables ou imaginaires. Berthe était veuve d'un comte de Chartres, de Blois et de Tours, nommé Eudes, et avait par là quelque parenté éloignée avec Robert; et puis Robert avait tenu aux fonts de baptême un enfant de Berthe, de son premier mariage. Ce fut là une occasion nouvelle d'opposition. Il faut juger les temps avec la nature de leurs croyances et de leurs passions. Le roi Hugues eut à redoubler d'activité et de prudence pour ôter leur péril à cette complication d'intrigues; mais il ne put vaincre cette

¹ Le P. Daniel.

espèce de réaction ; seulement, il l'empêcha de sortir du mouvement purement ecclésiastique, et de se communiquer à des passions plus impétueuses. Le légat du pape fut ardent à soutenir le droit des évêques. A la fin, Gerbert fut chassé de l'archevêché de Reims, et Arnulfe y fut rétabli. Ce fut l'occasion de la fortune de Gerbert, que l'empereur Othon fit d'abord archevêque de Ravenne, et qui plus tard devait briller au siège de Rome, sous le nom de Sylvestre II. Quant à la question du mariage de Robert, elle ne fut point alors décidée.

L'histoire ne peut dire quelle fut la conduite de Hugues dans cette défaite ; on le dirait disparu de la politique, et peut-être, comme je l'ai dit, ce fut de sa part un dessein de ne paraître point résister à l'hostilité des évêques et du pape, car il eût risqué de la grossir et d'en faire aux yeux de la nation une condamnation de sa royauté même.

Il avait souhaité ardemment l'assentiment du pape aux événements qui l'avaient fait roi. En tous les temps, c'est une consécration recherchée dans les changements de la politique : elle manqua à Hugues Capet ; ce devait être un grief de moins aux yeux des historiens, qui ont fait un crime à la deuxième race de l'avoir provoquée et de l'avoir obtenue ; mais la censure philosophique n'est pas toujours conséquente avec elle-même.

Peu de temps après, Hugues mourut. « Il termina ses jours sans accident, laissant le royaume en paix ¹. » Prince habile et sage, admirable avant d'être roi, lorsqu'il ramassait les débris de la puissance pour la concentrer sur le trône, moins éclatant lorsqu'il le fut devenu, mais plus admirable pour cela même. « Il n'avait pas été longtemps, dit le chroniqueur, sans voir son autorité méconnue par ceux même qui lui étaient soumis auparavant dans toute la France ; mais grâce à la vivacité de son esprit, qui ne le cédait en rien à la vigueur de son corps, il finit par étouffer toutes les révoltes ². » Son avènement fut l'œuvre

¹ Raoul Glaber. Liv. II.

² *Ibid.*

universelle du temps. Un siècle l'avait annoncé, la gloire de ses aïeux l'avait préparé, la grandeur de sa race le justifia.

ROBERT.

« 996.—Le roi Robert, quand il fut associé à la royauté de son père, était déjà sage et instruit, d'une éloquence douce, et d'une piété remarquable. Aussi le Seigneur, dans les vues secrètes de sa divine bonté, daigna-t-il dès lors destiner ce prince à gouverner un jour toutes les nations catholiques; car on vit sous son règne des fléaux épouvantables, annoncés auparavant par des signes certains dans les éléments, affliger l'Église du Christ, et si ce monarque, aidé de la protection divine, n'en avait pas arrêté le cours, ils auraient étendu bien plus loin leurs ravages¹. »

Telles sont les paroles du chroniqueur Raoul Glaber. Un autre commence en ces termes l'histoire du roi Robert :

« Dans le temps où Dieu jeta les yeux sur les fils des hommes pour voir s'il en était un qui le connût et le cherchât, le roi des Français fut Robert, d'une très-noble origine, fils de l'illustre Hugues et d'Adélaïde, pour qui l'honneur d'être sa mère paraît un éloge suffisant. Son auguste famille, comme lui-même l'affirmait en saintes et humbles paroles, avait sa source en Ausonie². Quant à lui, illustre par des actions vertueuses, il augmentait chaque jour l'éclat de son mérite, déjà remarquable par la

¹ Raoul Glaber. Liv. II.

² Rien n'est éclairé par l'histoire sur l'origine première de la famille de Robert le Fort. Quelques-uns des contemporains la rattachaient à Charles Martel. Plus tard on se plaît à en faire une famille populaire. Le Dante fait de Hugues Capet le fils d'un bûcher. De nos jours, le génie de M. de Maistre a trouvé, dans le mystère de cette origine, un sujet de haute méditation sur la destinée des rois. M. Aug. Thierry, moins philosophe, n'y voit qu'une occasion d'appliquer au temps où parut la troisième race les petites opinions de plébéianisme du XIX^e siècle. A quoi bon éclairer les doutes? Il reste une chose sûre, c'est que les races régnantes ont un signe de gloire marqué au front, et la société ne se méprend pas sur leur destinée.

connaissance parfaite de toutes les sciences. Il avait la tête élevée, la chevelure lisse et bien arrangée, les yeux modestes, la bouche agréable et douce pour donner le saint baiser de paix; la barbe assez fournie, et les épaules hautes; la couronne placée sur sa tête indiquait qu'il sortait d'une race qui fut royale dans son aïeul et son bisaïeul ¹. »

Et après ce début l'historien raconte avec enthousiasme la vie du monarque.

Ici encore l'action extérieure de la royauté semble disparaître. L'histoire a peu d'événements généraux à raconter, et les chroniqueurs n'ont sous la plume que des récits de vertus privées, ou d'actes isolés, qui n'ont plus un caractère d'entraînement politique, et paraissent devoir être sans puissance sur la marche de la société.

Toutefois, on s'est trop plaint à mon sens ² de ce vide d'événements publics dans les chroniques de ces premiers temps de la troisième race, et l'histoire n'en est pas pour cela moins facile à pénétrer.

Il y a peu d'événements publics, parce que le morcellement infini de la puissance ne donne point lieu à une action forte et universelle. La France est présentement dans un état de transition; sa constitution a produit de toutes parts des pouvoirs qui n'agissent que dans un cercle étroit. La royauté elle-même ne fait plus mouvoir l'ensemble de cette machine compliquée; elle a son action déterminée comme celle de toutes les petites souverainetés, qu'elle couronne seulement par sa suprématie morale.

¹ Helgaud. — *Vie du roi Robert.*

² « Il n'y a guère de règnes dont les mémoires soient plus stériles et moins exacts pour les détails et surtout pour la chronologie. » Le père Daniel. — M. Guizot dit la même chose : « Rien n'est plus difficile que de rassembler sur les règnes des premiers Capétiens, Hugues Capet, Robert, Henri I et Philippe I, des documents originaux où les faits soient racontés avec quelque ordre et quelque abandon. C'est l'époque, ajoute-il, où le royaume de France et la nation n'ont existé, à vrai dire, que de nom. » Notice 7^e. — Vol. des mémoires.

Or, dans cette situation singulière, l'action privée de la royauté a pourtant un grand empire, non point un empire qui se manifeste par une force présente et matérielle, mais un empire exercé par l'exemple, et qui, à la longue, transformera la suprématie morale en une domination régulière.

De sorte que l'absence de mouvements politiques devient elle-même un moyen d'action royale sur la société féodale. Et aussi il va devenir remarquable qu'à partir de la troisième race, la prééminence des vertus, des lumières, de l'intelligence, est sur le trône, et c'est par cette autorité graduellement développée jusqu'à saint Louis que se referra la monarchie.

Ainsi ne craignons point de suivre les chroniqueurs, quand ils n'auront que des actes privés à nous conter ; cela même est une grande explication de l'histoire.

« Ce même roi, dit Helgaud, au très-sage cœur, auquel étaient naturels les dons de la science parfaite qu'il avait reçus de Dieu même, fut très-savant dans les lettres humaines. Sa pieuse mère l'envoya aux écoles de Reims, et le confia au maître Gerbert, pour être élevé par lui, et instruit suffisamment dans les doctrines libérales, et de manière à plaire en tout par ses hautes vertus au Dieu tout-puissant. Ainsi fut fait ¹. »

La première jeunesse de Robert répondit à l'enseignement de Gerbert. Sa vertu était égale à son savoir, et l'histoire de sa vie est pleine de traits touchants de charité. « Bon fils, lui dit Hugues, son père, en mourant, je t'adjure, au nom de la sainte et indivisible Trinité, de ne pas livrer ton âme aux conseils des flatteurs, et de ne pas écouter les vœux de leur ambition, en leur faisant un don empoisonné de ces abbayes que je te confie pour toujours ; je souhaite également qu'il ne t'arrive point, conduit par la légèreté d'esprit, ou ému par la colère, de distraire ou enlever quelque chose de leurs biens ; mais je te recommande surtout de veiller à ce que pour aucune raison tu

¹ *Vie du roi Robert.*

ne déplaisait jamais à leur chef commun, le grand saint Benoît, qui est un accès sûr auprès du souverain Juge, un port de tranquillité et un asile de sûreté après la sortie de la chair ¹. »

Robert resta fidèle à de telles paroles. Sa vie fut une vie de piété ; quelques-uns ajoutent de piété monacale ; mais par là même il rendit alors à la royauté sa prépondérance, en appelant à soi les masses populaires, et ravivant les sympathies catholiques de la monarchie.

Toutefois, l'idée de sa piété ne put le protéger contre la puissance des opinions qui avaient attaqué son mariage du vivant de son père, et qui continuaient à l'attaquer quand il fut devenu roi. Des révolutions survenues à Rome avaient d'abord détourné l'attention de cette affaire commencée ². Mais lorsque le pape Grégoire V, successeur de Jean XV, fut resté tranquille possesseur de la chaire apostolique, il assembla un concile en Italie pour donner suite à l'examen de ce mariage, accusé d'invalidité d'après les lois de l'Église. Le concile en déclara la nullité, et soumit le roi à une pénitence de sept ans. Le roi d'abord refusa d'obéir et fut excommunié ; et alors on vit un lamentable exemple de ce qu'était en des temps de foi cette terrible peine de l'excommunication. Le roi, retranché de la communion, resta seul dans son palais, comme un homme frappé d'une contagion de mort. Peuple et grands, officiers et serviteurs se hâtèrent de le fuir, pour n'être pas atteints comme lui ; deux serviteurs seulement se vouèrent pour le servir ; mais encore ils fuyaient son contact, et ils prenaient soin de purifier au feu les objets qui avaient passé par ses mains, les vases où on lui avait servi à manger, ceux où il avait bu, tout ce qu'il avait touché et qui semblait devoir donner la mort.

L'infortuné monarque dut céder à cette épreuve, et seule elle explique les temps où l'on était arrivé. La puissance politique avait péri ; il ne restait que la puissance

¹ Helgaud. — *Vie du roi Robert.*

² Voyez Raoul Glaber. Liv. I.

spirituelle, puissance exercée quelquefois avec rudesse, car elle était en des mains d'hommes mus comme tous les hommes par les passions de l'humanité; mais pourtant seule puissance qui pût ramener dans le cœur des peuples le sentiment et le besoin de l'autorité¹.

Et cela fut rendu sensible par ce qui arriva peu après. Le roi Robert se sépara de Berthe, se soumit à la pénitence, et épousa une autre femme, qui fut Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles, et de Blanche, sœur du comte d'Anjou. Puis il vit l'archevêque Arnulfe, publiquement rétabli dans son siège de Reims, et décoré du *pallium* que le pape lui envoya avec solennité. Il semblait que ce double échec de la royauté dût l'affaiblir dans la pensée des peuples; ce fut un effet tout contraire: on loua le roi de sa soumission et l'on bénit ses sacrifices. Il y eut une réaction populaire en faveur de l'autorité royale, « et l'on peut dire, observe le P. Daniel, que, depuis Charlemagne, Robert fut un des rois dans qui les Français l'aient le plus respectée. »

Ceci avait été expliqué d'avance par le chroniqueur Helgaud. « La faute est commune, disait-il à ceux qui avaient gardé le souvenir de cette excommunication du roi, et de la résistance qui l'avait provoquée, la faute est commune, l'aveu rare; cela tient à la condition de l'homme d'avoir péché, à la vertu de l'avoir avoué. Robert ne s'est pas cru trop grand pour cela, car il savait que Dieu doit être craint par les grands et les petits, et que les divines Écritures instruisent ainsi les puissants: Plus tu es grand, plus tu dois t'humilier devant le Seigneur, et tu trouveras grâce devant Dieu². »

Ainsi la popularité venait à Robert par ce qui en d'autres temps la lui eût ôtée. L'histoire doit se faire contemporaine des peuples pour les juger; le personnage du saint roi Robert serait inexplicable, si on le voulait isoler du mouvement de foi et de piété qui déjà emportait les peuples

¹ Voyez les détails dans le père Daniel.

² *Vie de Robert.*

comme pour les soustraire à l'empire de la force que le premier âge de la féodalité avait dressé sur leurs têtes.

Il est remarquable qu'en même temps Robert eut à combattre cet empire par l'épée, comme pour attester que sa puissance n'avait point été affaiblie par son acte de soumission à l'Église.

Eudes ou Odon II, comte de Chartres, de Tours et de Blois, s'exerçait à des entreprises contreses voisins. Il avait enlevé Melun au comte de Corbeil, par la trahison d'un chevalier nommé Gautier. Le roi fit justice par les armes. Melun fut repris, et Gautier fut pendu.

Le comte de Chartres, ayant pour auxiliaires le comte du Maine et le comte de Meulan, s'attaqua alors au duc de Normandie. Chose singulière! celui-ci ne se croyant pas de force à lutter seul, appela à lui des hommes du Nord, qui semblaient encore rester disponibles pour les invasions. Le roi redouta ce secours pour la France, et intervint entre les vassaux, avant que la guerre eût éclaté. Cependant un prince du Nord était déjà arrivé avec ses hommes. Mais il ne fit que paraître et ce fut pour être vaincu par le Christianisme. L'archevêque de Rouen le baptisa.

Mais Robert n'en avait pas moins paru prêt à agir par la force. Il garda les armes pour une occasion nouvelle et oui fut plus grande pour la monarchie.

An 1000. — Henri, duc de Bourgogne, venait de mourir. C'était, avons-nous vu, un vassal puissant de la couronne. Il était frère de Hugues Capet, et oncle du roi. Il fut important de ne point laisser détacher cette grande vassalité par un droit quelconque de succession. Henri n'avait point laissé d'héritier légitime. Mais un fils du premier lit de sa femme Gerberge, soutenu par des seigneurs et par ce comte de Chartres qui semait l'anarchie, fut mis en avant pour occuper le duché. Robert courut au-devant de ce péril, après s'être assuré le secours des armes du duc de Normandie. Il s'empara de la Bourgogne par des batailles, des sièges et des ravages qui durèrent plusieurs années¹,

¹ Raoul Glaber.

et la remit à son second fils Henri. Plus tard celui-ci la devait transmettre à son frère plus jeune, Robert, en qui se devait ensuite constituer la race royale des ducs de Bourgogne. C'était en ce temps d'affaiblissement tout ce que pouvait faire le roi Robert pour ressaisir les parties éparses de la monarchie.

Il prit part ensuite à des querelles féodales entre deux comtes des Pays-Bas, Baudoin, comte de Flandres, et Arnoul, comte de Valenciennes, celui-ci vassal du roi de Germanie, saint Henri II, l'autre vassal de France. Les deux rois parurent en armes, et la guerre finit par la cession de Valenciennes au comte de Flandres, qui en fit hommage au roi de Germanie.

1006 — 1020. — Toutefois, ces guerres particulières n'ébranlèrent pas le royaume, et Robert put revenir à ses penchants paisibles. Pour satisfaire un goût de piété, il fit un voyage à Rome. Le pape Serge IV l'accueillit en mêlant ses prières aux siennes. Puis il s'en retourna par le midi des Gaules. Il put voir ce qu'il y avait d'incertain et de débile dans l'organisation politique qui faisait de la royauté une sorte de couronnement glorieux de l'anarchie féodale. Il jugea utile alors de s'associer au trône Hugues son fils, *jeune homme d'une très-haute noblesse*, dit le chroniqueur Helgaud. Quelques-uns des grands n'approuvaient point ce dessein. Laissez, prince, disaient-ils, « laissez croître cet enfant jusqu'à ce qu'il soit devenu homme, et ne vous pressez pas, comme on le fit autrefois pour vous, de l'accabler dans un âge si faible sous le poids d'une telle couronne¹. »

La reine Constance, au contraire, avait hâte de voir accomplir le dessein du roi. C'était une idée d'ambition prévoyante, et enfin le jeune Hugues fut sacré.

« Ce bon jeune homme, ajoute le chroniqueur, était d'une grande probité, accueillait et aimait tout le monde, ne méprisait personne, et fut toujours chéri et aimé de tous. Le premier jour des fêtes se passa avec la béné-

¹ Raoul Glaber. Liv. III.

diction de Dieu ; Robert se réjouissait de son fils et était plein d'une immense joie. Il lui fit cette exhortation : « Vois, mon fils, souviens-toi toujours de Dieu qui t'associe aujourd'hui à la couronne, et plais-toi toujours dans les chemins de l'équité et de la vertu, et je prie le Seigneur de permettre que je voie cela et qu'il m'accorde de te voir faire sa volonté, que trouvent toujours ceux qui la cherchent¹. »

29 juin 1017. — Mais bientôt après les regrets commencent. Le jeune roi avait espéré un rang qui répondît à sa dignité. Il finit par solliciter un apanage. La reine, *qui était très-avare et qui avait un empire absolu sur son mari*, s'irrite aussitôt contre son fils et l'accable d'outrages et de dures paroles. Elle passait de l'extrême faveur à l'extrême aversion. Elle avait désiré de le voir roi, pour s'assurer de l'avenir, et puis, par un caprice de femme violente et irrésolue, elle le poussait à l'irritation, et en le traitant comme un étranger, elle en faisait un ennemi.

L'histoire ne fait que mentionner vaguement une espèce de révolte du jeune prince, ou plutôt une fuite causée par le dépit. Il s'en alla avec quelques amis faire des ravages dans les domaines de son père, mais pour revenir bientôt à ses pieds.

D'autres douleurs furent suscitées au roi Robert par la violence de sa femme. Le chroniqueur raconte qu'un certain Hugues, dit Hugues de Beauvais, qu'il avait fait comte de Paris, ayant paru suspect à la reine à cause de l'amitié du roi, elle ne craignit pas de se délivrer de lui par l'assassinat. Il avait suivi le roi dans une chasse, et *douze braves chevaliers*, dit le chroniqueur, le tuèrent sous les yeux du roi. Ce fut Foulques d'Angers, oncle de la reine, qui lui servit d'instrument pour ce crime infâme². Le roi Robert n'en continua pas moins de traiter avec douceur l'épouse emportée qui troublait sa vie.

Ce Foulques, homme terrible, reparait dans les batailles

¹ Helgaud. — *Vie du roi Robert.*

² Raoul Glaber. Liv. III.

féodales. Sa renommée était sinistre ; on l'accusait d'avoir fait mourir sa femme. Il est connu sous le nom de Foulques *Nerra*, Foulques le Noir. Sa vie fut orageuse et romanesque.

Il fit la guerre à Conan, duc des Bretons, qui fut pris après un horrible carnage de son armée. Il la fit ensuite à Eudes de Chartres, cet autre comte dont nous avons vu l'humeur tracassière et guerroyante ; il le battit à Pont-le-Voy, et lui enleva Saumur¹.

Peu après, le comte Eudes allait se dédommager en s'emparant des villes de Troyes et de Meaux, après la mort du comte Étienne, qui n'avait point laissé d'enfants, et dont il était le cousin. Le roi ne parut pas même vouloir ressaisir ces deux cités qui relevaient de la couronne, et il laissa s'établir par là une vassalité nouvelle en la personne du comte Eudes, qu'on appela depuis le *Champenois*, et dont les successeurs gardèrent le titre de comtes de Champagne².

C'était un exemple pernicieux, sans doute, mais perdu dans la mêlée obscure des batailles, qui alors occupaient la féodalité tout entière. La royauté eût vainement essayé d'absorber soudainement tous ces pouvoirs organisés sur le sol de France ; ce lui fut un système imposé, quoique fatal, de les laisser se choquer et s'affaiblir entre eux par la perpétuité de leurs querelles et par cette terrible justice de l'épée, qui rendait également funestes le droit et la violence, la défaite et la victoire.

¹ C'est à cette circonstance que les chroniques particulières rattachent les premières fondations de la célèbre école de Pont-le-Voy. Gil-duc, qui était gouverneur de Saumur, ayant été obligé de renoncer à sa vie de batailles, s'en alla relever les murs d'un vieux monastère, et y adjoignit son château de Saint-Pierre pour en faire un lieu d'études, et une retraite pour les petits enfants.

J'ai indiqué ailleurs cette origine.

Notice sur Pont-le-Voy. — Sur le même sujet, *Notices* de M. Sarrut et de M. l'abbé Pascal. — Voyez l'hist. de Foulques dans les curieuses *Chron. d'Anjou et du Maine*, de Bourdigné, récemment éditées par M. de Quatrebarbes.

² Raoul Glaber. Liv. II et III. Voyez là même, les autres exemples des guerres féodales.

Mais, pendant que le système féodal s'épuise en petites guerres de châteaux forts, l'esprit humain se réveille, l'activité des intelligences s'exerce à mille travaux, les monastères se renouvellent, l'Église appelle à soi tout ce qui est éminent; l'architecture paraît avec ses créations chrétiennes et poétiques, et dans ce vaste mouvement la royauté de Robert remplit son office avec hardiesse et donne l'impulsion aux peuples ainsi jetés à leur insu vers des temps meilleurs.

L'ardeur qui parut alors pour la restauration des saints édifices fut un admirable instinct de civilisation. « Les peuples chrétiens semblaient rivaliser entre eux de magnificence pour élever des églises plus élégantes les unes que les autres. On eût dit que le monde entier, d'un même accord, avait secoué les haillons de son antiquité, pour revêtir la robe blanche des Églises ¹. »

Le chroniqueur trouve de la poésie sous sa plume, pour parler de cet admirable mouvement de création. Un homme appelle surtout son enthousiasme, c'est le vénérable Hérivée, archiclave de saint Martin de Tours. Il renouvela le monastère, et *en fit un des plus beaux édifices construits à cette époque*. Et il est utile de connaître comment l'intelligence était disposée par les études à des conceptions de cette sorte. « Issu d'une des plus nobles maisons des Français, il était plus noble encore par son esprit que par sa naissance; élevé noblement comme tous les enfants de grandes maisons, il fréquenta ensuite les écoles où il pouvait s'instruire dans les arts libéraux. Mais s'étant aperçu qu'ils étaient plus propres à former des cœurs rebelles qu'à les rendre dociles à la voix de Dieu, il crut qu'il serait assez heureux s'il pouvait seulement en rapporter son âme sauve. Il renonça donc aux études des sciences mondaines, et s'enfuit secrètement dans un monastère, où il demanda dévotement à être reçu au nombre des moines ². » Ainsi est attesté le mouvement des études dans le monde.

¹ Raoul Glaber. Liv. III.

² Raoul Glaber. Liv. III, chap. 4.

La retraite d'Hérivée ne nuisit point à l'activité de son génie. Son père avait voulu l'arracher à son monastère. Le roi Robert le prit sous sa protection, et le destina à un évêché. Il l'envoya à Tours, et c'est là que le saint personnage, vivant dans l'austérité des vertus, « dirigé par les conseils du Saint-Esprit, dit le chroniqueur, donna l'ordre aux ouvriers de jeter les fondements de cet édifice incomparable, qu'il eut le bonheur d'achever, comme il l'avait désiré. »

Puis d'autres noms paraissent sous la plume du chroniqueur. L'histoire des monastères est l'histoire des sciences et des mœurs de cet âge. Un abbé de Cluny, nommé Guillaume, resplendit entre tous ces fondateurs d'églises et ces créateurs de l'architecture chrétienne. « Puis, ajoute-t-il, quand le monde entier eut ainsi revêtu la robe blanche, en renouvelant les basiliques, on parvint à retrouver des reliques saintes, depuis longtemps cachées à tous les yeux. Les saints eux-mêmes vinrent, par l'ordre de Dieu, réclamer les honneurs d'une résurrection sur la terre ¹. » Alors viennent les miracles. La foi des peuples est tout en émoi : le monde s'agite ; et ce sont ici de grands indices de la révolution qui, plus tard, le prendra dans ses racines les plus profondes et le renouvellera tout entier.

La vie privée de Robert répond à ce travail de transformation. Il se dévoue au service des pauvres ; il appelle autour de lui tous ceux qui souffrent ; il distribue l'aumône ; il agrandit ainsi la condition du peuple, et l'accoutume à se chercher un abri à l'ombre du trône.

Robert s'appliquait en même temps à entretenir par son exemple l'activité qui remuait les populations chrétiennes. Il élevait des églises, bâtissait des monastères, et voulant par là honorer les saints du ciel, il jetait aussi sur la terre le germe d'une prospérité nouvelle. Paris, Orléans, Melun, Senlis, Etampes, toutes les villes de son duché, et même des lieux isolés, lui durent une foule de saintes constructions. Ainsi le monde se détournait des spectacles de ba-

¹ Raoul Glaber. Liv. III, chap. 6.

tailles, et si une révolution complète ne se pouvait de la sorte achever dans le système politique qui dominait encore, les hommes cependant étaient accoutumés à céder à un empire d'un autre genre; l'autorité morale était refaite; les mœurs chrétiennes étaient ravivées; la vie ecclésiastique reprenait son activité de bienfaisance populaire; et la monarchie plongeait ses racines dans le sol catholique, par l'exemple de la piété et de la charité. Ce règne de Robert, vu avec dédain par l'histoire, est un des grands règnes de France: c'est lui qui donna le branle à toute cette période, qui devait se résumer dans la sainte royauté de Louis IX.

Mais comme il arrive dans tous les temps d'émotion intellectuelle, au milieu de cette activité des idées chrétiennes, il y eut des hérésies qui vinrent quelque temps troubler l'Eglise.

1019.—Rien n'est nouveau en fait d'hérésies. Une femme vint d'Italie avec des doctrines ruineuses et infâmes, et elle alla établir son enseignement secret à Orléans. Elle y trouva des disciples dans le monastère de Sainte-Croix et dans l'école de l'église de Saint-Pierre. Le bruit de cette nouveauté vint effrayer Robert, et aussitôt un synode fut convoqué à Orléans. Les propagateurs de la doctrine dénoncée aux évêques ne craignirent pas de l'exposer librement. Ils niaient le mystère de la Trinité; ils niaient même la création; et enfin, dit le chroniqueur, « après avoir hurlé comme des chiens, et exhalé dans leur folie les horreurs accumulées de toutes les hérésies, ils finirent par professer aussi l'hérésie d'Épicure, en ce qu'ils prétendaient, avec lui, que les excès et les crimes n'avaient à craindre ni punition ni vengeance, et que toutes les œuvres de piété ou de justice, par lesquelles les chrétiens croyaient mériter les récompenses éternelles, n'étaient que peine inutile¹. » D'horribles accusations de débauche et d'abomination se mêlaient à ces griefs dogmatiques².

¹ Raoul Glaber. Liv. III.

² Le P. Daniel.

Le procès fut fait aux impies, et, par malheur, il se termina par des supplices. Deux prêtres d'Orléans furent jetés dans un bûcher, et avec eux d'autres complices; treize malheureux périrent dans les flammes.

Des innovations d'une autre sorte, mais moins sérieuses, se mêlaient au mouvement des esprits; ce furent des mœurs et des habitudes, transférées à la cour du roi et imitées des peuples d'Auvergne et d'Aquitaine, *hommes vains et légers*, dit le chroniqueur, effrayé de leurs modes et de leur luxe. La civilisation élégante venait des contrées romaines; mais la sévérité des Gallo-Francis repoussait ces manières efféminées, et, au milieu de son récit, Raoul Glaber se fait poète pour les maudire. C'était encore là une partie de la révolution sociale; mais les contemporains ne la pouvaient pénétrer.

Observons que ce qui rendit alors les moralistes plus austères et l'éloquence des prêtres plus menaçante, ce fut le spectacle de plusieurs fléaux qui tombèrent sur la France; et aussi cette idée fixe d'un avenir de destruction, qui se rattachait à la révolution de mille ans consommée depuis la venue de Jésus-Christ. Il y eut des inondations, des incendies, des famines, et puis des éclipses, des comètes, et même, selon le chroniqueur, une pluie de pierres¹, et d'autres choses enfin non moins prodigieuses dont le récit épouvantait l'imagination des peuples. En même temps les Sarrasins reparaissaient. On parlait de grands malheurs arrivés à Jérusalem. L'attention des hommes était vivement émue. Et tout ce bruit de calamités, par ce qu'il avait de réel et d'imaginaire, les disposait à des réparations extraordinaires, à des pénitences, à des vœux, à des travaux sans exemple, à de lointains pèlerinages, immense remuement des âmes, d'où devait sortir à leur insu la civilisation.

Du reste, les États voisins laissaient la France aller paisiblement à ses destinées. Robert avait, avec les rois de Germanie, d'Angleterre, d'Espagne et de Bourgogne, des

¹ Raoul Glaber. Liv. II.

rapports d'amitié. Il s'était lié principalement avec l'empereur Henri, qui avait comme lui été élevé par Gerbert. Ce prince, en mourant, laissait l'Empire en proie aux ambitions. Il n'avait point eu d'enfants, par suite d'un vœu de virginité fait en commun avec sa femme, sainte Cunégonde; mais il avait désigné pour son successeur Conrad, duc de Worms. Les Italiens voulurent tenter de retenir ce titre d'empereur, que déjà la Germanie semblait posséder comme un droit. Ils l'offrirent à Robert, qui le refusa. Ils l'offrirent ensuite au duc d'Aquitaine; mais pendant que celui-ci cherchait les moyens de soutenir son acceptation, Conrad se faisait nommer par le pape Jean XIX.

1025-1026.—Robert avait pendant ces intrigues laissé tomber ailleurs sa sollicitude politique. Le duc de la Basse-Lorraine avait refusé de reconnaître Conrad, et de là semblait devoir sortir une guerre. Robert se disposa cette fois à paraître en armes pour faire rentrer la Lorraine dans les vieilles limites de la France. C'était là un instinct de monarchie. Conrad prévint ce danger en s'emparant par la corruption des vassaux lorrains, et il ne resta des desseins de Robert qu'une guerre féodale entre Eudes, le comte Champenois, qui, selon ses habitudes, avait pris parti contre le roi de France, et le terrible Foulques, comte d'Anjou, que Robert laissa engagé dans cette querelle.

Ce fut un incident passager. Peu après mourut Hugues, fils du roi, associé au trône, prince de haute espérance, selon le chroniqueur. Tout aussitôt la reine Constance, maîtresse impitoyable de son mari, lui voulut imposer de sacrer roi son plus jeune fils, qui avait nom Robert. Le roi, soumis en tout le reste, fut inflexible dans une question de royauté. Il s'associa Henri, son second fils. Le droit d'hérédité s'était simplifié, et la primogéniture était devenue un principe plus fort que les caprices.

1030. —Cependant ce choix même devint pour la reine un moyen de trouble. Elle réunit les deux frères et les tourna contre leur père. Robert vit la fin de son règne désolée par les révoltes de ses enfants. Il fut obligé de

marcher en armes vers la Bourgogne; mais il ne fit que montrer la guerre, et il désarma les rebelles à force de résignation et de clémence.

1031.—Peu après, il mourut au château de Melun. Son corps fut transféré à Saint-Denis, au milieu des larmes et des gémissements des peuples. On pleurait le père des pauvres, le défenseur des faibles, le bienfaiteur de la patrie. Rien de plus touchant que le récit de cette mort, et le tableau de cette douleur. On se souvint que, peu de jours auparavant, le soleil s'était voilé, et le présage était ainsi vérifié par un grand malheur¹. Pendant plusieurs jours, la multitude accourut à St-Denis de toutes parts; tous poussaient de grands cris au ciel : Grand roi, Dieu bon, pourquoi nous tues-tu, en nous ôtant ce bon père et l'unissant à toi? Ils se frappaient la poitrine; ils allaient et venaient au saint tombeau, pleurant et répétant les mêmes paroles. « Tant que Robert a commandé, d'sait le peuple, nous avons vécu dans la paix, et exempts de crainte! Que l'âme de ce père pieux, ce père du sénat, ce père de tout bien, soit heureuse et sauvée! » Tels étaient les cris de la multitude, admirable oraison funèbre d'un roi populaire, qui venait d'ouvrir la voie que suivrait désormais toute sa race.

L'histoire a quelquefois dédaigné en Robert des vertus ou des habitudes de moine. Il était assidu aux églises. Il aimait le chant sacré. Il composait des hymnes pour les saints. Mais ce fut là une grande partie de son autorité de roi. Sa science le rendit imposant aux conciles, et sa piété le fit aimer des peuples. Il est rare que les dédains de l'histoire soient raisonnables. L'histoire doit d'abord être juste, et pour cela elle ne doit pas juger les vieux temps avec les idées des temps nouveaux. Ce sont les temps nouveaux qui le plus souvent appellent, je ne dis pas le dédain mais la sévérité de l'histoire.

¹ Helgaud. — *Vie du roi Robert.*

CHAPITRE II.

La reine Constance tente de rallumer les guerres de famille. — Henri I^{er} dompte les rébellions. — Henri maître du trône. — Nouveaux troubles. — Imagination des peuples frappée de présages sinistres. — Pèlerinages à Jérusalem. — Robert II, duc de Normandie, va aux Lieux-saints. — Guerres privées dans la Normandie. — Prétendants divers après la mort de Robert. — Peu d'événements dans le royaume de France. — Guerres féodales. — Réaction chrétienne. — Trêve de Dieu. — Henri associe au trône son fils Philippe. — Mort de Henri. — Situation du royaume. — Altération ecclésiastique. — Philippe I^{er}. — Révolution en Angleterre. — Guillaume, duc de Normandie, devient Guillaume le Conquérant. — Politique des comtes de Flandres. — Lutte entre la papauté et l'empire. — Apparition du grand pape Grégoire VII. — Appréciations historiques. — Actes pontificaux de Grégoire VII. — Luites en France et en Allemagne. — Grégoire VII meurt dans l'exil. — Affranchissement de l'Église. — Politique de Guillaume, roi d'Angleterre. — Guerre de Philippe contre Guillaume. — Mort de Guillaume. — Partages. — Le roi Philippe répudie sa femme Berthe. — Tristes histoires. — Il veut faire couronner Bertrade. — Opposition du pape. — Excommunication prononcée par les évêques. — Le royaume en interdit. — Anarchie. — Révélation de Louis, dit le Batailleur, qui plus tard devait être Louis le Gros. — Croisades. — M. Michaud. — Vues sur la société. — Souvenir des premiers pèlerinages. — Événements en Orient. — Activité nouvelle dans les voyages d'outre-mer. — Motifs divers. — Pierre l'Ermite. — Concile à Clermont.

HENRI I^{er}.

1031.—A la mort de Robert, la terrible reine Constance tenta de rallumer les guerres de famille. Elle fit à son fils Robert un parti de seigneurs, où vint aussitôt se mêler le comte de Champagne, toujours prêt aux batailles. Henri, couronné roi, fut surpris par cette soudaine levée d'armes. Il quitta Paris avec quelques fidèles, et alla chercher un

refuge sur les terres de Normandie. Le duc Robert, fils de Richard, l'accueillit avec honneur, et lui leva une armée. Henri vint aussitôt vers Paris, reprit les villes qui lui avaient été enlevées, et étonna la rébellion par l'activité de sa défense. Ce fut Foulques Nerra qui alors fit entendre des paroles de paix en reprochant à la reine *la fureur brutale avec laquelle elle poursuivait ses enfants*¹; et il rétablit la concorde dans la famille de Henri. Peu après, Constance mourut, et laissa son fils Henri en pleine possession de la royauté.

1032. — Henri établit son frère Robert dans le duché de Bourgogne, dont lui-même avait eu le titre, et il tourna toutes ses armes contre Eudes, comte de Champagne, mettant à profit, dit le chroniqueur, les ressources de son esprit et sa rare activité pour surveiller et pour défendre les intérêts de son royaume. La rébellion fut domptée, et Eudes, qui s'était longtemps rendu formidable par ses guerres, ses usurpations et ses ravages, *fut obligé de fléchir le genou devant le roi et d'obéir humblement à son autorité*². Mais l'infatigable guerroyeur alla tout aussitôt chercher d'autres batailles. Il disputa la Bourgogne Transjurane à l'empereur Conrad, et il y avait quelques droits par sa parenté avec le roi Rodolphe III, dont il était neveu. L'empereur qui n'avait que des droits semblables, ayant épousé Gisèle, nièce du même roi, avait de plus le titre d'héritier, écrit dans le testament de Rodolphe, et il avait aussi des armées plus puissantes. Eudes ne céda pas toutefois sans avoir tenté les combats. Il s'attaqua au duc de Lorraine, Goscilon, vassal de l'empereur. La bataille fut sanglante; Eudes y fut tué, et la Bourgogne resta à Conrad.

Eudes laissait deux fils, Thibaut et Etienne, héritiers de son génie de trouble et de guerre. Nous les retrouverons tout à l'heure.

Le roi Henri, resté maître du trône, avait cherché à s'affermir par des alliances. Il avait épousé Mathilde, fille de l'empereur, et cette union était politique; en même

¹ Chr. de Raoul Glaber. Liv. III.

² *Ibid.*

temps il avait fait au duc de Normandie des concessions de domaines pour se l'enchaîner davantage ; et la sagesse ici paraissait moins. Le duc de Normandie touchait à Paris par Gisors, Pontoise et Chaumont : c'était un grand péril dans le système de vassalités guerroyantes, qui constituait alors tout le droit public.

Bientôt le trouble renaît. Il y avait un quatrième fils du roi Robert, qui jusqu'ici n'avait point paru. Il n'avait point eu part au partage des domaines de son père, et il se fatigua de sa nullité. Les deux fils du comte de Champagne, Thibaut et Étienne, vinrent l'exciter aux armes. Il y eut des batailles. Eudes fut fait prisonnier, et les deux comtes furent poursuivis à outrance. L'un d'eux, Thibaut, tomba aux mains du comte d'Anjou, qui était alors Geoffroy, surnommé *Martel*, fils de Foulques le Noir. Peu après, l'autre mourut : il laissait un enfant. Thibaut, à qui le comte d'Anjou rendit la liberté, courut s'emparer de son héritage. La révolte contre le roi parut oubliée.

1037. — Mais une affaire plus grave se montrait dans la Normandie. Et voici que, dans ce récit, commence à paraître le nom de la Terre-Sainte, qui va se retrouver tout à l'heure dans toute l'histoire de cet âge.

J'ai dit comment l'imagination des peuples avait été frappée d'avance de l'idée de cette révolution de 1000 ans qui venait de se consommer. De grandes et mystérieuses terreurs remplissaient le monde. Tout devenait un présage. Et aussi des calamités réelles s'étaient ajoutées à ces désolations imaginaires. Le chroniqueur Raoul Glaber nous a conservé le récit d'une famine effroyable qui ravagea les Gaules. Des comètes avaient brillé au ciel. Des miracles avaient éclaté dans les monastères. Des apparitions avaient épouvanté les prêtres dans les couvents et dans les églises¹. L'impression de ces choses extraordinaires disposait aisément les âmes à un besoin inconnu de pénitence, et les pèlerinages lointains parurent une expiation naturelle des grands péchés et des grands désordres. On

¹ Passim. Liv. III et IV.

pensa que le pardon serait plus facilement obtenu par une prière faite en des lieux consacrés par les grands mystères du Christianisme. Quelques pénitents allèrent à Rome, un plus grand nombre alla à Jérusalem. Ainsi commença le mouvement des Croisades; ce n'est pas par un système qu'elles s'expliquent, c'est par l'histoire.

« Dans le même temps, dit Raoul Glaber, une foule innombrable venait des extrémités du monde visiter le Saint Sépulcre du Sauveur à Jérusalem. Jamais on n'aurait cru qu'il pût attirer une affluence si prodigieuse. D'abord la basse classe du peuple, puis la classe moyenne, puis les rois les plus puissants, les comtes, les marquis, les prélats; enfin, ce qui ne s'était jamais vu, beaucoup de femmes nobles ou pauvres entreprirent ce pèlerinage; il y en eut même plusieurs qui témoignèrent le plus ardent désir d'y mourir, plutôt que de rentrer dans leurs pays ¹. »

Le formidable Foulques le Noir fut de ceux qui firent ce pèlerinage par pénitence; et il le fit plusieurs fois, comme un homme qui a besoin de beaucoup de pardon. On finit par lui donner le surnom de *Palmier*, parce qu'il avait coutume de rapporter des palmes de la Palestine. Il fonda sur ses terres un monastère en l'honneur du Saint Sépulcre ².

Ce goût de voyages pieux remua surtout la Normandie; déjà nous avons vu les relations d'hospitalité qui s'établirent bientôt entre ces peuples et les moines de la Terre Sainte. On envoyait et on recevait des présents. C'était comme un penchant qui se révélait d'avance vers les choses de l'Orient. L'Italie était à la fois un but de pèlerinage. En 1015, plusieurs Normands allèrent y faire des vœux et puis s'y établirent ³.

L'histoire mentionne avec honneur quarante Normands, qui, au retour des Lieux-Saints, allèrent défendre Salerne, assiégée par les Sarrasins ⁴. Leur gloire devint po-

¹ Liv. iv.

² Mém. de Hugues de Fleury.

³ Chronique de Hugues de Fleury.

⁴ Le P. Daniel.

pulaire, et peu à peu il se rattacha à cette idée de pèlerinage dans les lieux saints du Christianisme une pensée d'héroïsme, qui donna à la piété une exaltation inconnue.

S'il en faut croire la chronique de Hugues de Fleury, une migration se fit, plus solennelle et plus nombreuse. En 1026, Richard, fils de Richard I^{er}, partit de Normandie pour Jérusalem avec sept cents pèlerins, se chargeant de les nourrir dans la route et de fournir à leurs besoins. Mais cette expédition, dont nul autre chroniqueur n'a fait mention, est douteuse peut-être; ce qui est certain, c'est que Robert II, duc de Normandie, prit part à ce mouvement de pénitence. « Il se rendit à Jérusalem avec un grand nombre de ses sujets, emportant des présents magnifiques, en or et en argent, qu'il voulait distribuer dans son voyage ⁴, » et ce fut là l'occasion de grands ébranlements dans son duché.

Robert n'avait qu'un fils, qu'il avait eu d'une concubine. Il l'avait nommé Guillaume, du nom de son aïeul. Avant de partir pour le lointain voyage, il rassembla les vassaux de son duché, et leur présenta son fils comme son héritier, leur demandant pour lui le serment militaire. Les grands jurèrent de lui obéir.

Mais Robert, revenant des Lieux-Saints, alla mourir à Nicée. Cette nouvelle jeta le deuil et le trouble dans la Normandie. Il se fit des partis contre le jeune Guillaume. Un seigneur se prétendit d'abord héritier légitime du duché, il se nommait Roger de Toni; il descendait, disait-il, d'un oncle de Rollon. Il trouva des auxiliaires, appelés autour de lui par la renommée de ses batailles contre les Sarrasins d'Espagne. Mais un autre Roger, seigneur de Beaumont, le tua dans un combat.

Toute la Normandie fut en proie à des guerres privées. Nulle autorité ne se montrait. Alain, duc de Bretagne, vint se mêler à ce désordre, prétendant aussi des droits à la succession de Robert. Mais il mourut sans avoir pu suivre ses desseins.

• Raoul Glaber.

Le roi Henri, témoin de ce grand trouble, commença à son tour à chercher s'il n'en pourrait pas sortir quelque profit pour sa couronne. Il eut aisément un prétexte de rupture. Il se plaignit d'insultes faites par la garnison normande du fort de Tillières, sur l'Aure, et tout aussitôt il en demanda la démolition. Le refus fit la guerre. Tillières fut assiégé et se rendit. On y mit le feu, et tout indiquait une suite de pensées menaçantes. Le jeune duc Guillaume, qu'on n'avait pas vu encore dans les batailles, pensa qu'il fallait éviter de se commettre avec le roi de France. Ses ministres sollicitèrent la paix et l'amitié de Henri, rappelant les liens qui l'avaient uni au duc Robert. Henri se laissa toucher, et dirigea ses armes contre les partis qui désolaient la Normandie.

Un autre prétendant s'était montré. Il était d'une grande et noble race. Son père, comte de Nevers, avait disputé la Bourgogne, après la mort de Henri, frère de Hugues Capet. Puis il s'était retiré en Normandie, où il avait épousé une fille de Richard II. Guy, venu de ce mariage, ne manquait pas de titres. Un grand nombre de seigneurs venaient à lui. Bientôt il se vit à la tête d'une armée formidable. Le duc Guillaume appela à son aide le roi Henri; et tous les deux allèrent combattre Guy dans le comté de Hyèmes. Dans la mêlée d'une bataille qui fut sanglante, le roi de France fut attaqué corps à corps par un capitaine nommé Haimon, qui lui porta d'horribles coups de lance et le jeta en bas de son cheval. Le roi allait périr, quelques chevaliers se précipitèrent pour le défendre. Haimon fut percé de leurs coups. La victoire resta à l'armée des deux princes, et Guy disparut du pays. On raconte que le roi voulut honorer la vaillance du capitaine qui l'avait si rudement atteint, et qu'il le fit porter en terre avec grande pompe.

Un autre prétendant se montra quelque temps après et cette fois avec la faveur du roi. C'était Guillaume d'Arques, comte des pays qui s'étendent d'Eu à Dieppe. Il était fils du second lit de Richard II, et son frère Mauger était archevêque de Rouen. Le droit d'hérédité était ma-

nifeste. Le comte le soutint intrépidement dans son château d'Arques. Le duc l'y attaqua, et le roi lui porta des secours. Mais, après des combats où l'armée des Français ne fut pas toujours heureuse, le roi se retira vers Paris, et le château qui manquait de vivres fut obligé de se rendre [1046]. Le comte se réfugia à Boulogne, et le duc devint maître de tout le pays. Déjà son génie s'était développé, et son autorité était devenue imposante.

1054.—Cependant, au bout de quelques années, l'esprit d'indépendance se ralluma. Les grands de Normandie souffraient impatiemment une domination sévère. Les vassaux voisins avaient eu aussi quelques querelles avec le duc Guillaume. Le duc d'Aquitaine le haïssait. Le duc d'Anjou le redoutait. Tous excitèrent le roi contre lui, et bientôt il se vit seul en butte à une ligue formidable. Deux armées de Français envahirent la Normandie : l'une sous les ordres du roi et du comte d'Anjou; l'autre sous les ordres d'Eudes, frère du roi; de Renaud, comte de Clermont; de Raoul, comte de Montdidier, et de Guy, comte de Ponthieu. La première descendit vers Évreux, la seconde vers le pays de Caux : l'une et l'autre portant de tous côtés l'effroi et le ravage.

Le duc marcha droit au roi avec une partie de ses troupes, et envoya le reste contre Eudes, sous la conduite du comte d'Eu. Des batailles furent livrées. Le comte Eudes fut battu dans le pays de Caux, près de Mortemer; le comte d'Anjou le fut sur la Dive, dans la basse Normandie. Le roi, à ce qu'il semble, était déjà rentré dans ses domaines; son expédition avait manqué de prévoyance, elle ne servit qu'à donner de l'éclat aux armes du duc Guillaume, et à justifier d'avance sa destinée.

Du reste, peu d'événements s'étaient montrés dans le royaume de France pendant ce long espace de temps, où n'apparaissent que ces prétentions et ces batailles de la Normandie. C'est encore la féodalité avec ses guerres et ses déchirements, qui absorbe en elle-même toute la vie politique, et l'histoire générale de la nation saisit à peine quelque indice d'un mouvement supérieur. Il semble qu'il

faillie laisser à la constitution complexe de la monarchie le temps de se disjoindre par ses propres luttes.

L'Église cependant opposait au désordre son esprit de pacification, et ne pouvant toujours désarmer l'anarchie, elle la suspendait quelquefois par une loi nouvelle qui fut appelée la *Treugue* (la Trêve) *de Dieu*. « On vit bientôt, dit le chroniqueur, les peuples d'Aquitaine et toutes les provinces des Gaules, à leur exemple, cédant à la crainte ou à l'amour du Seigneur, adopter successivement une mesure qui leur était inspirée par la grâce divine. On ordonna que, depuis le mercredi soir jusqu'au matin du lundi suivant, personne n'eût la témérité de rien enlever par la violence, ou de satisfaire quelque vengeance particulière, ou même d'exiger caution; que celui qui oserait violer ce décret public paierait cet attentat de sa vie, ou serait banni de son pays ou de la société des chrétiens. Cette loi, ajoute le chroniqueur, n'était pas fondée uniquement sur l'autorité des hommes; Dieu manifesta plus d'une fois par des exemples terribles qu'il l'avait prise sous sa protection. La plupart des furieux qui osèrent, dans leur folle témérité, désobéir à cette résolution commune, tombèrent bientôt sous les coups de la vengeance divine, ou le fer des hommes en fit justice¹. »

Telle était la réaction chrétienne contre les guerres privées, et l'imagination populaire n'expliquait les désastres dont elles étaient suivies qu'en y voyant des exemples de la punition du Ciel. D'aigres maladies, d'horribles famines étaient la consécration formidable de la Trêve de Dieu, et l'on conçoit que les faiseurs de batailles durent plus d'une fois s'arrêter devant cette impression générale de terreur et de vengeance. » C'était, dit encore l'historien, une grande justice; car si l'on croit devoir honorer d'un culte respectueux le jour du dimanche qu'on appelle l'Octave, en mémoire de la Résurrection du Seigneur, ne doit-on pas aussi, par respect pour la Cène et pour la Passion du Sauveur, s'abstenir de toute action criminelle

¹ Raoul Glaber. Liv. v.

le cinquième, le sixième et le septième jour ¹. » Ainsi l'anarchie féodale trouvait un terrible contrepoids dans l'autorité de l'Église et dans la croyance des peuples, et *la trêve de Dieu était déjà reconnue et exécutée dans presque toutes les Gaules* ², à l'époque des batailles des fils du comte de Champagne et des prétentions armées qui troublèrent la Normandie. Et c'est pourquoi peut-être ces événements n'eurent pas de suite, et firent peu d'ébranlement dans la monarchie.

Au midi toutefois, les vassalités s'étaient concentrées en une sorte d'unité. Le duché d'Aquitaine, celui de Gascogne et le comté de Poitiers étaient passés sous un seul chef, le duc Guy-Geoffroy-Guillaume, et c'était la révélation d'une tendance à la simplicité monarchique qui plus tard devait reparaitre. En ce même temps on voit le nom de Gérard d'Alsace, que l'empereur Henri III, son cousin, fait duc de Lorraine. « Il est la souche des sérénissimes princes et ducs souverains de ce nom, dont la maison a donné tant de héros à la Lorraine, à la France et à l'empire ³. »

Cependant le roi Henri songeait à l'avenir de sa couronne. Sa santé était fléchissante. Il s'associa au trône son fils aîné Philippe, qu'il avait eu d'un second mariage avec Anne, fille de Joradislav, roi de Russie, et qui n'avait encore que sept ans. Il entoura de pompe cette solennité. Les évêques du royaume, les abbés, les grands furent appelés à Reims le jour de la Pentecôte. Tous, dans une assemblée, donnèrent leur consentement au couronnement du jeune prince; c'était comme une formule d'élection conservée dans l'hérédité. Puis Gervais de Belême, archevêque de Reims, fit la consécration. L'histoire des conciles nous a conservé le serment qui fut prononcé par le jeune roi. « Moi, Philippe, qui vais par la miséricorde de Dieu être couronné roi de France, je promets en ce jour de mon couronnement, en présence de Dieu et de

¹ Raoul Glaber. Liv. v.

² *Ibid.*

³ Le P. Daniel.

ses saints, que je conserverai à chacun de vous en particulier et à vos églises vos privilèges canoniques, que j'observerai les lois, et vous rendrai la justice, et qu'avec l'aide de Dieu je vous protégerai autant qu'il sera en mon pouvoir, et comme il convient à un roi de faire dans son royaume, à l'égard de tous les évêques et des églises qui leur sont confiées, et selon l'équité et la raison. Je promets aussi au peuple dont le gouvernement me sera conféré de maintenir, par mon autorité, l'observation des lois¹. »

Dans ce serment il est remarquable que les grandes existences duciales ont disparu, il ne reste que l'Église et le peuple. L'Église était toute la représentation de l'organisation sociale, et c'est avec un profond oubli des temps qu'on a, dans les appréciations modernes, cherché une tendance d'usurpation cléricale dans ce qui n'était que le résultat des révolutions de la société. Il faut observer aussi que les vassaux avaient ou croyaient avoir leur indépendance suffisamment consacré par la loi féodale et par le droit de leur épée, et le roi n'avait plus à jurer la conservation de leurs gouvernements ou de leurs domaines, qui étaient devenus une sorte de souveraineté distincte. Mais de là même devait un jour venir la décadence de leur pouvoir.

4 août 1060. — Peu de temps après cette grande solennité où, pour la première fois, on vit l'archevêque de Reims constater son droit de sacrer le roi de France, et de recevoir sa profession de foi², Henri mourut. Il avait régné trente ans, et si dans ce long règne il s'offrit peu d'événements de haute importance, l'autorité du monarque ne parut pas moins s'enraciner dans la nation. Vaillant à la guerre, il aima la paix. Il crut utile d'éviter les ébranlements; et en effet l'égalité paisible du commandement était propice à la monarchie. Il y eut en lui une première

¹ Procès-verbal du sacre de Philippe I^{er}. — *Conventus Remensis*. Tom. IX conc. — Hist. chron. L'abbé André.

² Procès-verbal du sacre de Philippe I^{er}. *Ibid.*

révélation du caractère de générosité chevaleresque qui devait plus tard se développer. On a vu comme il entoura d'honneurs le cadavre du capitaine qui l'avait failli tuer dans la bataille où fut vaincu le comte Guy, l'un des prétendants au duché de Normandie. On raconte qu'il fit à l'empereur Henri III une provocation de combat singulier ; il avait tenu à offense l'accueil fait par Henri à Thibant de Champagne, au temps de ses rébellions ; mais le défi n'eut pas d'autre suite.

Durant ce long règne, peu de modifications parurent dans le droit public ; mais de grandes réformes se firent dans la gestion des églises et des monastères. Depuis les spoliations commises au temps de Charles Martel, il y avait au fond des cœurs un ressouvenir profond, et un besoin souvent exprimé de réparation. Henri fit de cette justice un puissant moyen d'amélioration politique : il rendit au clergé tous les biens dont il fut possible de disposer, après une si longue dépossession, et y ajouta tout ce qu'il put de terres restées incultes et comme abandonnées dans le pays, au milieu des guerres et des usurpations féodales. Ce fut là une force puissante de résistance à l'anarchie, et de là devait sortir la liberté définitive du peuple.

Mais le clergé était travaillé d'un mal pire que la misère et le dépouillement. La simonie ravageait l'Église dans tout l'Occident. « Elle n'avait pas seulement corrompu l'Église gauloise ; l'Italie tout entière en était encore bien plus infectée, et toutes les charges ecclésiastiques étaient alors l'objet d'un trafic aussi vénal que les marchandises exposées en plein marché ¹. » On en était venu à Rome à vendre le siège apostolique à un enfant de douze ans ² ; le peuple romain s'était révolté contre une si grande ignominie, et l'empereur avait dû intervenir pour l'élection de Grégoire VI, qui ne fit que montrer ses vertus sur la chaire de saint Pierre ³. Le roi Henri s'apliqua dans les Gaules

¹ Raoul Glaber, Liv. v.

² *Ibid.*

³ Nommé en 1044, il se dépouilla de sa dignité en 1046, dans un concile, pour mettre fin à l'anarchie romaine. *Voy. l'Hist. de l'Église.*

à l'extermination d'un mal aussi infâme. Il fit des réformes dans les monastères et dans les églises ; il travailla à donner au clergé de la dignité ; comme Robert, il mit son zèle aux constructions des saints édifices. Mais en tout cela il parut vouloir agir par sa seule force, et il vit avec déplaisir la venue du pape Léon IX, qui voulut de sa personne arracher les abus, en présidant un concile à Reims en 1049¹. Plus tard, il s'opposa au voyage de Nicolas II, qui voulut venir pour des causes semblables. C'était comme un besoin de montrer la royauté suffisante aux nécessités morales de la nation, et aussi elle se rendit imposante par la mission de réforme chrétienne qu'elle fit reconnaître en elle.

Sous Henri I^{er} parut l'hérésie de Bérenger, d'Angers, contre la présence réelle ; hérésie souvent renouvelée, parce qu'il est de la destinée du christianisme d'être attaqué dans sa racine, afin qu'il soit plus manifeste que sa destinée est aussi de ne point mourir.

Quant à l'organisation extérieure des états et des pouvoirs dans les Gaules, elle subit peu de modifications apparentes. Le royaume de Provence, passé d'abord dans la Bourgogne Transjurane, était venu ensuite, par Conrad le Pacifique, dans le domaine de l'empire. Mais les comtes s'étaient rendus peu à peu indépendants. En 1054, le comte Geoffroy parut vouloir s'affranchir également de la souveraineté de l'empereur et de celle du roi de France. Il transforma la féodalité dans son pays, en y érigeant cinquante fiefs, qui, rompant pour le présent l'unité du commandement, en préparèrent cependant le retour sous une autre forme. Ce fut dans cette partie ancienne des Gaules que la civilisation nouvelle jeta les premières racines. L'esprit municipal avait survécu, et les seigneurs n'exercèrent que comme un patronage ce qui était ailleurs un droit de domination.

Mais la tranquillité des modifications qui se faisaient dans le royaume était comme une préparation des vastes

¹ Frag. de l'*Hist. des Français*.

ébranlements qui allaient se faire de tous côtés. Voici que nous entrons dans les révolutions qui vont embrasser l'univers. Nous ne pourrions que les mentionner avec rapidité ; mais nous nous efforcerons de les pénétrer dans leurs causes , et aussi d'en marquer toute la portée.

PHILIPPE I^{er}.

1062. — Le roi Henri , prévoyant au delà de la mort , avait institué pour tuteur de son jeune fils Philippe , déjà couronné roi , le comte de Flandres , Baudouin V , surnommé de l'Île , à qui il avait donné sa sœur Alix en mariage ; il lui avait décerné le titre de *Marquis de France* , comme signification du droit de régent. Et il avait fait à dessein ce choix à l'exclusion de la reine Anne , qui , venue des terres lointaines de Russie , avait peu de racines dans la nation , et de son frère Robert , duc de Bourgogne , qui en avait trop. La sagesse du monarque ne fut point trompée ; le comte Baudouin gouverna le royaume et le roi avec prudence , évita les chocs d'ambition , ne prit l'épée qu'une fois pour comprimer les Gascons disposés aux révoltes , et laissa ensuite les divisions féodales suivre leur cours.

Mais un grand événement vint tout aussitôt bouleverser cette marche régulière du désordre.

St Édouard , roi d'Angleterre , mort sans enfants , avait déclaré son héritier Guillaume , duc de Normandie , qu'on appelait Guillaume le Bâtard. Baudouin sembla pressentir tout ce qu'il y avait de fatal dans cette élévation à une royauté étrangère d'un grand vassal de France. Peu de moyens d'action lui semblaient rester pour empêcher l'effet du testament du roi. Toutefois un prétendant à la couronne se présentait ; c'était Harold ou Harald , fils de Godowin , comte de Kent , dont Édouard avait épousé la fille , et qui avait rempli l'office de maire du palais. La vie de Harold avait été pleine d'aventures ; ayant été jeté par une tempête sur les côtes de France , il était tombé aux mains du comte de Ponthieu , qui l'avait retenu captif , et puis l'avait envoyé au duc de Normandie , son suzerain. Le

duc Guillaume lui avait arraché une cession de ses droits sur la couronne d'Angleterre, et ensuite il l'avait mené dans une expédition contre les Bretons. Ainsi l'un et l'autre s'étaient connus dans les batailles ; tous les deux avaient du courage, de l'habileté et de l'ambition. Quand Édouard fut mort, ils se retrouvèrent pour se combattre.

D'autre part, il y avait un frère de Harold qui nourrissait des pensées semblables de prétention à la royauté ; c'était un caractère violent et une âme féroce, qui, du vivant d'Édouard, avait été contraint de sortir d'Angleterre, et le comte de Flandres l'avait accueilli. Quand fut venu le moment d'en faire un instrument de politique, le comte l'envoya en son pays avec une flotte ; et ainsi deux concurrents allaient s'offrir au duc de Normandie.

En même temps Conan, duc des Bretons, sommait Guillaume de lui restituer la Normandie, sur laquelle il avait droit, disait-il, par le fait de la volonté du duc Robert, mort à Nicée, qui avait institué Alain, son père, son héritier. Et Conan faisait plus que d'envoyer des messages insultants et menaçants au duc Guillaume, il paraissait en armes et assiégeait Château-Gonthier.

Ces difficultés semblaient suscitées de concert par le génie du comte de Flandres et par l'ambition de Harold ; et Guillaume eut à répondre à tant d'agressions par une défense variée. Tout lui fut bon, et le poison même, s'il faut en croire l'histoire de Bretagne. On fit empoisonner les gants et les armes du duc Conan par son propre chambellan ; et comme le duc faisait défiler son armée sous Château-Gonthier, qui avait ouvert ses portes, en portant fréquemment ses gants à sa bouche, il aspira le venin fatal, et il mourut dans sa victoire. Tel est le vieux récit, imaginé peut-être par la nationalité rancunière des Bretons¹.

Je ne saurais dire ici par quelle suite d'actions Guillaume le Bâtard devint Guillaume le Conquérant. Il avait commencé par s'attirer la faveur du pape, et ce suffrage était alors tout puissant dans les déplacements de royauté.

¹ Argentré. — *Hist. de Bretagne*, liv. III, chap. 94. Le père Daniel.

Le pape lui envoya un drapeau béni de ses mains ; il alla le déployer dans l'assemblée de ses vassaux à Lille-Bonne, comme un présage de victoire : et, les ayant excités à le suivre dans son entreprise, il se mit en mer avec une flotte de soixante-dix vaisseaux ¹, chargés de soldats accourus de tous les points de la Gaule. La pensée d'une guerre aussi aventureuse avait ému les imaginations : les grands vassaux se mêlaient au peuple ; les noms les plus brillants de la féodalité française se pressaient autour du héros normand : cent cinquante mille hommes marchaient sous les drapeaux de Guillaume ². Le roi seul, ou son ministre du moins, s'abstenait de vœux pour un triomphe qui renfermait des calamités pour la monarchie.

Le duc Guillaume débarqua à Pesenvai, dans le comté de Sussex ; puis il marcha le long de la mer vers Hasting, et s'y établit. Là se décida la grande querelle des prétendants par une bataille mémorable. Guillaume, vainqueur après une lutte sanglante et quelque temps douteuse, fut assuré du trône. Harold avait été tué dans la mêlée ; la route de Londres resta ouverte ; Guillaume alla s'y faire couronner par l'archevêque d'Yorck.

1067. — Peu après, le régent du royaume, Baudoin, mourut laissant son pupille Philippe, âgé de quinze ans, tranquille sur son trône, et deux fils qui bientôt allaient se disputer la Flandres ; le plus jeune, nommé Robert, avait, du vivant de son père, reconnu le droit de son frère aîné Baudoin, et il était allé tenter des aventures chevaleresques contre les Sarrasins d'Espagne. Déjà se développait le besoin d'expéditions lointaines, et par là devait se renouveler la constitution générale de l'Europe. Robert éprouva des fortunes diverses ; il gagna et il perdit des batailles, et enfin il revint en Flandres avec quelques débris de son armée. Son père lui fournit des hommes et

¹ Chr. de Hugues de Fleury.

² *Ibid.* — La présente histoire ne saurait avoir à désigner les vaillants qui prirent part à la conquête ; mais il y a des noms qui se survivent : tel fut celui de Cantillon, que l'histoire retrouve fidèle à lui-même dans la suite des révolutions de l'Angleterre.

des vaisseaux pour regagner les rivages d'Espagne. Une tempête dispersa sa flotte ; alors il se fit pèlerin de Jérusalem, et il se mit en route pour Constantinople. Il trouva des seigneurs normands, avec des hommes de leur nation, qui servaient dans les armées de l'empereur contre les Sarrasins. Il tenta avec eux de s'emparer de la Grèce. L'empereur découvrit la conjuration, et Robert s'enfuit dans son pays ; là, à défaut d'aventures, il fit des intrigues. Il se maria avec la veuve du comte de Frise, qui gouvernait pour son jeune fils Thierry ; par là il acquit quelque force, et, quand son père fut mort, il prit les armes contre son frère Baudoin. Celui-ci défendit son droit ; mais il fut tué dans la première bataille, et Robert resta maître du duché.

1070. — Baudoin laissait deux fils en bas âge : l'aîné Arnoul avait douze ans ; avant de commencer la guerre contre son frère, il les avait recommandés à la protection du roi Philippe, et Richilde, leur mère, comtesse de Hainaut, se hâta de l'aller supplier de venir à leur aide. Philippe, jeune encore, courut avec témérité à la rencontre de Robert, déjà éprouvé aux batailles. Il se laissa surprendre auprès de Cassel, et toute son armée fut détruite. Le jeune comte de Flandres fut tué dans la bataille. Le roi rentra dans son royaume. La comtesse Richilde alla chercher d'autres secours, pour son second fils Baudoin, auprès de l'empereur Henri IV. Mais Robert eut le temps de s'affermir, et lorsque la guerre lui fut montrée au nom de l'empereur par le duc de la Basse-Lorraine et l'évêque de Liège, il déconcerta les attaques par la puissance et l'habileté de sa défense. Le roi Philippe avait changé de vues, et, au lieu d'un ennemi, Robert avait un auxiliaire. La guerre fut abandonnée. Mais il se fit des arrangements Richilde et Baudoin furent laissés dans le Hainaut. Robert resta paisible dans la Flandres. Et Philippe épousa peu après Berthe, fille de la comtesse de Frise, et par conséquent belle-fille de Robert. De là devaient naître de tristes agitations pour ce règne.

Mais presentement l'attention générale est fixée à d'autres objets.

Voici qu'une immense lutte s'était déclarée entre la papauté et l'empire. Ce n'est point ici le lieu de la raconter. Mais l'histoire s'arrête à ce spectacle, où se révèle un effort extraordinaire de rénovation dans le monde catholique.

Depuis longtemps la constitution ecclésiastique fléchissait sous les passions politiques. Le désordre était entré dans le sanctuaire. L'anarchie féodale emportait le clergé comme tout le reste; et enfin une confusion étrange régnait dans la juridiction des puissances, la Royauté et l'Église s'attaquant par des rivalités de commandement, qui n'aboutissaient qu'à des sacrilèges et à des simonies.

Un étonnant génie, Hildebrand, fils d'un charpentier, avait apparu au milieu de ces désordres, avec la pensée fixe de ramener l'humanité dans ses droits naturels, et on l'avait vu servir tantôt de guide et tantôt d'instrument à plusieurs papes qui venaient de se succéder, quelques-uns trop faibles pour opérer cette réaction, tous assez sages pour en suivre la pensée avec ténacité.

Alexandre II avait paru le dernier à cette œuvre de réformation chrétienne. La force d'âme, les lumières, le courage, rien ne manqua à ce pontife, si ce n'est le temps. Mais il laissait après lui Hildebrand, son conseil, son ministre et son auxiliaire.

Lorsque ce grand pape parut sous le nom de Grégoire VII, la lutte restait engagée; et il résolut de conduire la victoire de l'Église à son dernier terme.

Or la victoire, c'était d'abord la liberté. Et comme la puissance temporelle n'avait acquis la domination qu'en établissant son droit par des maximes sociales qu'il fallait faire adopter pour toute raison de la servitude, le pape formula en maximes opposées le droit de l'Église, et les luttes pour la liberté se transformèrent aisément en batailles pour la suprématie. C'est ainsi qu'il en arrive dans les temps où il se fait un effort de réaction quelconque contre les dominations exagérées; on arrive à des exagérations d'une autre sorte, jusqu'à ce que le temps ait remis l'équilibre entre le commandement et la liberté.

La théorie sociale de Grégoire VII a été exposée de nos jours avec une extrême précision par l'historien de ce grand pape, le protestant Voigt ¹. On voit dans les préoccupations profondes du pontife la pensée fixe d'affranchir l'Église en réformant les hommes. Et pour arriver à ce grand but, il veut faire rentrer la royauté dans ses limites ; car la corruption vient de ce qu'elle a fait invasion dans le sanctuaire. C'est l'idée générale du réformateur, et elle est admirable de vérité.

Or, entre les causes d'altération publique qui s'étaient enracinées, il y en avait une qui eût à la longue ruiné complètement la constitution de l'Église ; c'est celle qui tenait au droit d'*investiture*. L'*investiture* était une dérivation du régime féodal. Le roi ou l'empereur avait la coutume de remettre à chaque dignitaire ecclésiastique, nouvellement élu, l'anneau et le bâton pastoral, double signe de sa dignité, et cette coutume tenait à ce qu'à la charge ecclésiastique était toujours attaché un fief qui, dans l'ordre politique, le liait au souverain comme tous les autres fœux. Mais ce qui d'abord n'avait été qu'une coutume constitutionnelle, se corrompit bientôt ou se dénatura pour devenir un droit de disposer des dignités mêmes de l'Église. Le droit ainsi étendu fut supporté longtemps, à cause de la confusion de la société, et alors on vit les évêques et les abbés oublier eux-mêmes la nature de leur mission, et se transformer en fœux batailleurs, chasseurs et aventuriers. Le premier désordre en produisit de plus grands. Les fiefs ecclésiastiques furent poursuivis comme un objet d'ambition. Le prince les mit à l'encan, et on les acheta à prix d'or, ou à force d'intrigue. De là des scandales conduits à l'excès, la débauche venant à la suite des simonies, et, avec les vices infâmes de ces sortes d'évêques et d'abbés, la servitude de l'Église entière.

Voilà donc le désordre que Grégoire VII voulut extirper. Il le trouvait principalement en France et en Allemagne ; nul dessein ne fut plus grand ni plus digne d'un pape que

¹ *Vie et pontificat du pape Grégoire VII.*

celui de s'attaquer à un mal aussi profond et aussi rongeur.

En Allemagne, Grégoire VII rencontra pour obstacle un prince emporté par ses passions et celles des autres, mélange de faiblesse et de courage, capable de tous les excès par défaut de vouloir, subissant comme des lois les vices du temps, et défendant des coutumes funestes comme autant de droits. Ce prince était Henri IV ; il était entouré d'intrigues. Les favoris le dominaient, et sa politique flottait au gré des caprices. C'est du côté de ces périls que le grand pape eut à tourner tout son génie.

En France, le désordre, tout enraciné qu'il pût être, était combattu par des habitudes antiques de respect pour l'Église. Le roi Philippe, malgré des dissentiments qui tenaient à la constitution civile, ne poussait pas les prétentions à l'extrême, et le scandale enfin n'était pas comme un droit inaliénable qu'on se crût permis de défendre par tous les moyens.

Toutefois, en s'attaquant au désordre soit en France soit ailleurs, le pape fut exposé à toucher à ce qui pouvait ressembler à des droits réels. L'investiture et la simonie, ces deux fatales causes de ruine, étaient distinctes pourtant dans leur principe. La simonie dérivait sans doute de l'investiture, par une énormité de conséquence que les princes pouvaient d'abord n'avoir pas entrevue ; mais l'investiture elle-même dérivait de la constitution des fiefs, et de l'assimilation qui avait été faite des évêchés et des abbayes avec les grandes existences féodales, sous la loi plus ou moins fictive de l'unité monarchique. C'est ce mélange de droits et d'abus qui donna lieu à des luttes fatales, et qui depuis a perpétué dans l'histoire des jugements contraires sur l'entreprise courageuse de Grégoire VII.

Aujourd'hui toutefois la lumière se fait, et les hommes s'accoutument à comprendre ce qu'il y avait de fécond pour la liberté humaine dans ce travail de génie qui tendait à séparer l'Église du contact dominateur de la royauté, à affranchir le sanctuaire, à isoler les deux puissances spirituelle et temporelle, quel que fût d'ailleurs le désir du

pape de faire prévaloir la première, et de transformer son indépendance en suprématie¹.

Dans ces longues et fatales querelles, le roi Philippe ne parut point prendre un parti très-décidé. Le goût des plaisirs le détournait de la politique, et il laissa le mouvement de l'Église se développer, sans le heurter, mais sans le comprendre. Seulement, un heureux instinct l'empêcha de céder à tous les vœux de l'empereur Henri IV. L'indépendance qu'il fallait à ses passions et à ses voluptés, n'allait pas jusqu'à lui donner le courage d'une séparation avec l'Église.

1073. — Un des premiers actes pontificaux de Grégoire VII², ce fut une lettre écrite à un conseiller de Philippe I^{er}, pour lui dénoncer les simonies qui désolaient l'Église de France. Drogon, évêque de Mâcon, venait de mourir. Le clergé et le peuple lui choisirent pour successeur Landri, archidiacre d'Autun. Le roi approuva ce choix, mais il ne voulut pas lui donner gratuitement l'investiture, et aussitôt Grégoire écrivit en termes foudroyants. « De tous les princes de notre temps qui ont vendu par une vile cupidité les dignités ecclésiastiques, et qui ont déshonoré l'Église leur mère, à qui, d'après le précepte du Seigneur, ils doivent l'honneur et le respect, il n'en est pas qui se soit rendu plus coupable en ce point que le roi de France, comme nous l'avons appris par des rapports non suspects³. » Et après ce début le pape arrivait à des menaces formidables d'anathème ; et en même temps il écrivait à Humbert, archevêque de Lyon, pour le fortifier contre les cabales, et l'exciter à sacrer l'évêque Landri.

Telle fut la révélation de la politique ecclésiastique de Grégoire VII. Bientôt il se tourne vers l'Allemagne avec des efforts semblables d'affranchissement. Puis il revient

¹ Voir les sages aperçus de Voigt, l'historien de Grégoire VII, chap. 6, et passim.

² Le P. Daniel. Tom. III, page 111.

³ *Vie de Grég. VII.* Epist., traduction de M. l'abbé Jager.

à la France. Il s'attendait à y trouver quelque résistance et d'avance il montrait l'excommunication. Toutefois, il voulut faire donner une sanction éclatante à sa politique, et il assembla un grand concile à Rome, d'où sortirent les décisions suivantes :

I. Qu'aucun clerc n'obtienne une dignité ou un emploi ecclésiastique par voie de simonie, c'est-à-dire, par le moyen de l'argent.

II. Que personne ne conserve une Église acquise avec de l'argent ; que personne ne se permette d'acheter ou de vendre les droits d'une église. L'Écriture Sainte, les décrets des conciles et les sentences des Pères condamnent les vendeurs et les acheteurs de dignités ecclésiastiques ; les entremetteurs de ce commerce ne peuvent pas même éviter l'anathème.

III. Que toute fonction de l'autel soit interdite aux clercs incontinents ; qu'aucun prêtre n'épouse une femme, et s'il en a une, qu'il la renvoie sous peine de déposition ; que personne ne soit élevé au sacerdoce, sans avoir promis solennellement qu'il gardera la continence perpétuelle. Tel est le décret des plus saints et des plus anciens conciles.

IV. Que le peuple n'assiste pas aux offices d'un clerc qu'il voit fouler aux pieds les décrets apostoliques. Tel est le décret de tous les conciles.

On ajouta à ces canons, dit l'historien du grand pape, une *apologétique* qui est comme une pièce de conviction nécessaire à l'époque où il vivait⁴ ; et ensuite les canons furent adressés aux princes. Ce fut comme la promulgation des lois de la réforme que poursuivait Grégoire VII.

La France fit quelque opposition, mais plutôt par l'habitude contractée des désordres que par une volonté déterminée de résister à l'autorité du pontife. Il y eut pourtant un synode réfractaire à Paris. Alors Grégoire VII

⁴ « Cette apologétique, dit le traducteur de M. Voigt, qui fut adressée à tous les évêques, est un véritable chef-d'œuvre de sagesse et d'érudition. » Chap. 6.

parut avec des arrêts implacables. Il adressa une lettre aux évêques : c'était d'abord un tableau lamentable de l'anarchie de l'Église ; puis une admonition sévère aux prélats prévaricateurs, et enfin une menace de les suspendre de toutes fonctions épiscopales, comme complices de la politique du prince, si par leur intervention ils n'arrivaient à la cessation de tant d'énormités.

A partir de ce moment, Grégoire VII poursuivit son œuvre, quelquefois adoucissant sa parole, mais toujours fidèle à la même pensée ; déconcertant les passions par la persévérance des attaques, arrivant par degrés à faire accepter par tout le monde sa juridiction suprême ; citant les évêques à Rome, les jugeant et les déposant de sa pleine puissance ; les contraignant de se rendre aux synodes tenus par ses légats ; les obligeant à la fin à se faire les instruments de ses réformes, fût-ce contre le roi et contre eux-mêmes¹.

1078—1081. — Mais sa politique était moins heureuse du côté de l'Allemagne ; les résistances s'étaient transformées en guerres véritables. Un antipape avait été élu. Henri le défendait par les armes. Toute l'Italie fut en proie aux batailles. Grégoire VII, dans le triomphe de ses réformes, vit échapper de ses mains toute sa puissance ; Rome même tomba au pouvoir de son ennemi : tout lui devenait infidèle. Le roi Philippe parut s'associer à ces colères. Une femme seule, la célèbre comtesse Mathilde, s'était attachée à la fortune du grand pape ; et rien n'est magnifique dans l'histoire comme ce spectacle du courage d'un vieillard et d'une femme à qui tout manque, et qui résistent au monde entier. Il fallait apparemment que les réformes de l'Église ne ressemblassent pas à des victoires remportées par les armes. Grégoire VII acheva sa vie dans les fuites et dans les exils ; mais l'Église était affranchie, et le pontife mourant lui laissait pour dernières paroles des excitations au courage et des présages de paix et de liberté².

¹ Voir les récits de M. Voigt, II^e vol. — Le P. Daniel, tom. III, p. 111.

² Voir dans l'ouvrage de Voigt, tom. II.

Pendant ces dix années de luttes ecclésiastiques, la politique, en France, avait été comme absorbée dans ce travail de rénovation.

Quelques événements s'étaient montrés pourtant du côté de la Normandie, et il était aisé de pressentir que cette terre avait en elle des germes de révolutions qui seraient funestes.

Le roi Guillaume, établi sur le trône d'Angleterre, n'avait point perdu de vue ses domaines et son duché de France; et on l'avait déjà vu passer et repasser les mers pour affermir de toutes parts son autorité contre les essais de révolte ou d'indépendance. Les Manceaux l'appelèrent par leur rébellion, et il vint les frapper de son épée. Hoël, duc de Bretagne, les avait favorisés, et Guillaume se précipita sur lui avec son armée d'Anglais; un légat du pape intervint dans cette querelle, et le roi Guillaume se laissa arrêter. Mais le duc breton ayant obstinément refusé de lui faire hommage, Guillaume reprit la guerre, et le duc se hâta d'appeler à son aide le roi de France. C'était une grande occasion de rétablir le droit direct de suzeraineté sur la Bretagne; le roi le comprit, et il alla avec une grosse armée droit à Guillaume, qui assiégeait Dol. Guillaume leva le siège et fit des pertes considérables dans sa retraite. Alors un traité fut fait entre les deux rois.

Ce qui eût pu devenir fatal à Guillaume en ces démêlés, où lui seul suivait une pensée arrêtée de politique, c'est que Robert, l'aîné de ses fils, tourmenté du besoin de commander, faisait des intrigues pour se faire concéder la Normandie et les terres dépendantes de ce duché. C'est lui qui, par des intelligences secrètes ou publiques, soutenait les vassaux en révolte. Le roi Philippe l'animait dans ses desseins, et enfin il arriva à une guerre déclarée, favorisée, chose étrange! par sa mère Mathilde, qui lui sacrifiait ses autres enfants, et cette fois son mari lui-même. Cette guerre, soutenue en Normandie, laissait les factions libres en Angleterre, et il fallut à Guillaume un puissant génie ou une renommée imposante pour ne point périr dans ces déchirements. On raconte qu'ayant assiégé son

fils dans une place que lui avait donnée le roi de France, Robert le blessa sans le connaître dans une sortie ; et celui-ci ayant ensuite entendu la voix de son père, la douleur pénétra son âme, et il se jeta à ses pieds ; Guillaume se contenta de le maudire, et il leva le siège.

Peu après une réconciliation se fit, mais pour être suivie de nouvelles rébellions. Robert reparut en Normandie, appelant à lui les peuples, ou bien ravageant les terres avec une armée qu'il avait reçue du roi de France. Guillaume ne voulait point s'engager à tout hasard dans une lutte qui pouvait laisser échapper l'Angleterre de ses mains. Toutefois une circonstance futile vint faire de son courroux un motif de détermination soudaine. Comme il était malade et fort gros, le roi Philippé se prit à dire : *Quand est-ce que ce gros homme aura fait ses couches ?* La raillerie vint au terrible Guillaume, et il répondit : *Je ferai bientôt mes relevailles, et Philippe me verra avec mes luminaires.* Et là-dessus il vint avec une armée jusqu'à Mantes, mettant le feu partout, et aux églises mêmes ; c'étaient les luminaires dont il avait voulu parler, sinistre réponse à une parole légère, et qui montre que la raillerie n'est pas permise aux rois comme aux autres hommes.

1087. — Mais cette vengeance même fut fatale à Guillaume. Comme il était venu contempler l'incendie qu'il avait allumé à Mantes, la chaleur des flammes le fit éloigner, et ayant voulu franchir un fossé à cheval, le pommeau de la selle le heurta violemment, et il alla mourir à Rouen des suites de cet accident. Il n'eut que le temps de partager ses États. Robert ne fut point exclu de la succession, il eut la Normandie ; Guillaume eut l'Angleterre ; Henri fut mis en possession des domaines de sa mère Mathilde, qui était morte. Mais cela ne fit point la paix entre eux ; Robert prétendait à la couronne d'Angleterre, et il menaçait de l'aller disputer par les armes ; Guillaume le prévint, et lui enleva quelques villes de Normandie. Cette dissension dura quelque temps ; elle était profitable à la France ; mais la France même avait à passer par des divisions d'une autre sorte, et non moins funestes.

1091. — Philippe, qui avait eu plusieurs enfants de la reine Berthe, se dégoûta d'elle, et voulut avoir une autre femme. Ce n'était pas assez des débauches, il lui fallait un divorce, comme pour mettre sa conscience en paix par un crime de plus. Cette histoire est longue et triste ; je la dirai en des termes rapides.

Ce que Philippe imagina pour arriver à se séparer de Berthe, ce fut de faire invalider son mariage sous des prétextes de parenté. L'Église avait fait des lois sévères sur les empêchements de cette nature ; par malheur, on en abusa plus d'une fois en faisant rompre par caprice des mariages qu'on avait contractés par supercherie.

C'est ce qu'avait fait naguère Foulques, comte d'Anjou, surnommé Rechin. Il avait successivement renvoyé deux femmes, et il en avait épousé une troisième qui avait nom Bertrade, fille de Simon de Montfort. C'est cette dernière que Philippe à son tour voulut avoir.

Ce fut un horrible scandale. Berthe fut reléguée à Montreuil ; le roi alla à Tours voir la femme du duc d'Anjou, dont la beauté était célèbre ; elle-même avait provoqué le monarque, et elle se laissa enlever avec éclat.

Toute l'Église s'émut à ces scandales. Le pape, qui était alors Urbain II, était prêt à défendre les lois chrétiennes. Le roi avait fait un appel aux évêques de France pour faire consacrer son mariage nouveau.

Il y avait surtout un évêque dont il eût voulu le suffrage, c'était Yves, de Chartres, grand entre tous les autres. Yves est une de ces nobles et saintes figures du moyen âge qui se montrent à l'histoire comme un témoignage des vertus et de l'intelligence qui vivaient alors dans l'Église. Le grand évêque reçut les sollicitations du roi, mais pour les rejeter avec dignité. Dans ses lettres au roi, il attaque sa fatale passion ; dans ses lettres aux évêques, il les exhorte à se tenir fermes dans leur office de gardiens des lois saintes. Le roi le cita à sa cour ; il n'obéit point. Alors le roi chercha un évêque qui avec moins de renommée eût plus de faiblesse ; il s'en trouva un dans son royaume, ce fut l'évêque de Senlis, et deux autres vinrent de Normandie

accepter leur part d'infamie par une complaisance gratuite, ce furent l'archevêque de Rouen et l'évêque de Bayeux.

Ainsi le mariage adultère fut consommé. Aussitôt un cri d'indignation partit dans toutes les Gaules. Un instant même, les seigneurs semblèrent courir aux armes pour défendre la reine Berthe. Mais Bertrade s'était aussi fait un parti par ses habitudes de cajoleries, et il ne resta en présence de ce scandale royal que la colère des peuples et les excommunications de l'Église.

Le roi osa penser à faire couronner Bertrade, et cette fois encore il sollicita l'évêque de Chartres de cesser ses oppositions. L'évêque lui répondit par une lettre d'apôtre. « Je ne saurais aller auprès de vous, lui disait-il, et pour plusieurs raisons : la première, c'est que le pape vous défend, par l'autorité apostolique, d'avoir commerce avec celle que vous appelez votre épouse ; la seconde, c'est que le pape, vous ayant demandé sûreté pour un concile, vous avez défendu aux évêques de s'assembler. Et de plus, le pape vous déclare excommunié, si vous demeurez avec cette femme ; nul de nous ne saurait vouloir le condamner, et votre mariage est nul. C'est par respect pour vous que je n'irai pas auprès de vous ; car j'aurais à dire tout ce que je confie à une lettre. Et ainsi j'épargne votre renommée et votre dignité¹. »

Bertrade, irritée, poussait Philippe aux vengeances. Il sembla vouloir aller à de fatales extrémités. Il avait été fidèle à la papauté, au temps des querelles de l'empereur et de Grégoire VII ; maintenant il menace le pape Urbain II de se séparer de lui, si l'Église ne sanctionne son mariage. En même temps, il convoque à Reims un certain nombre d'évêques qu'il a corrompus, et il veut faire juger l'évêque de Chartres, criminel de majesté. Yves ne s'émeut point. Il écrit au pape, et il l'exhorte à ne se point effrayer. Puis il mande au concile prévaricateur qu'il ne le reconnaît pas. Ils veulent, dit-il aux évêques, le juger comme cri-

¹ Lettres d'Yves. — Le P. Daniel.

minel de majesté; et ce sont eux qui sont les criminels, eux qui sont infidèles au roi, en le flattant dans son désordre et se chargeant de son péché. Pour lui, il restera fidèle à son devoir d'évêque, dût-il y perdre la liberté et la vie⁴.

Alors le pape fait tenir un concile à Autun, ville indépendante du roi. L'archevêque de Lyon et l'archevêque de Tours sont en tête des évêques qui viennent délibérer librement sur la situation de l'Église. Trente-deux sont présents. Ils renouvellent les excommunications contre l'empereur Henri et contre l'antipape Guibert, et ils excommunient Philippe lui-même, sur ce que, du vivant de sa femme, il en a épousé une autre. Ainsi le droit moral est vengé.

1094. — Là-dessus, la reine Berthe meurt; et il semble qu'une pacification se pouvait faire. Chose singulière! Philippe avait baissé la tête devant la terrible sentence, et le poids de l'excommunication restait entier. Il s'était abstenu de se parer en public des ornements de la royauté; dans les lieux où il passait, les cérémonies saintes étaient suspendues: et s'il voulait entendre la Messe dans ses chapelles, son chapelain allait solliciter des dispenses. L'excommunication n'avait plus ce caractère de terreur sinistre que nous avons vu au temps du roi Robert; mais la foi n'était point changée, et Philippe, qui avait menacé de se jeter dans le parti de l'antipape, restait humilié sous l'autorité des évêques qui, au nom du pape, l'avaient exclu de la communion. Cela donc semblait appeler la clémence à la mort de Berthe; le pape néanmoins crut nécessaire de maintenir enière la loi de l'Église. Mais il ordonna d'autres conciles qui furent tenus à Plaisance, à Clermont, à Poitiers. Tour à tour le roi fut absous et condamné encore, jusqu'à ce que le nouveau pape Pascal II, venu en France, mit un terme, en 1105, à cette longue histoire de scandales par un pardon canonique, à la condition d'une pénitence qui fut publiquement accomplie.

⁴ Lettres d'Yves. — Le P. Daniel. — *Hist. des Conciles*, le P. Labbe.

Pendant ce temps, quelques événements avaient occupé les peuples. Le roi d'Angleterre et le duc de Normandie, son frère, s'étaient fait la guerre, et c'était la France qui en avait subi les malheurs, par l'occasion qui fut laissée au roi d'Angleterre de prendre des places presque en vue de Paris. Le gouvernement du royaume avait été à la fois atteint par l'anarchie, mais aussi un génie sauveur s'était révélé.

Philippe, préoccupé de ses voluptés et à la fois tourmenté par l'excommunication, s'était associé à la couronne son fils Louis, jeune prince qui, à 19 ans, annonçait la maturité d'un esprit formé aux épreuves de la politique. Louis exerça l'autorité avec force, et frappa de son glaive ceux des seigneurs qui profitaient de l'abaissement du monarque pour faire des brigandages ou accroître leur indépendance. Partout où il vit des usurpations ou des désordres, il accourut avec son armée de fidèles. Déjà on l'appelait le *batailleur*; mais il avait aussi une renommée plus imposante, celle de justicier et de défenseur de l'Eglise, parce qu'il la protégeait par les armes contre la spoliation des seigneurs. Mais l'admirable jeune homme fut en butte aux haines de Bertrade. Elle le poursuivit par des tentatives de crime jusqu'en Angleterre, où il avait été appelé par l'amitié de Henri, devenu roi. Puis en France le poison même fut tenté. La bonne fortune de la monarchie le réserva pour des temps meilleurs.

Mais, entre ces accidents mêlés de honte et de malheur, un événement immense, longuement annoncé par les dispositions des peuples, s'était enfin déclaré dans toute son expansion, et avait remué jusque dans ses entrailles le sol de la France et aussi de l'Europe entière.

Je parle des Croisades, de cet héroïque épisode du Christianisme, la plus merveilleuse épopée qui se soit vue dans l'histoire des nations. Et ayant prononcé ce mot de *Croisades*, tout aussitôt le nom de leur historien vient sous ma plume, le nom d'un savant et d'un sage, qui le premier a accoutumé les nations contemporaines à comprendre une époque mal jugée et à raviver l'enthousiasme

des vieux temps. M. Michaud a tout dit sur ces grands mouvements du douzième siècle. Il les a pris à leur origine, et les a suivis dans leurs alternatives de gloire et de malheur, étudiant les monuments et les chroniques, se faisant le compagnon des chevaliers, vivant et chevauchant avec eux, interrogeant leurs pensées, leurs vœux, leurs passions même, passant trente années de sa vie à s'instruire, quelquefois à se réformer, et enfin, pour dernier dévouement à cette œuvre poétique, s'en allant, vieux pèlerin de notre société délabrée, visiter cette Terre-Sainte, qu'il avait touchée dans les livres, et dont il savait d'avance tous les secrets.

Ce pèlerinage de M. Michaud n'a pas été de nos jours un événement indigne d'attention. On a vu un exemple de l'ancien enthousiasme se reproduire, le culte des grandes renommées et l'amour des grandes choses pousser un croisé du dix-neuvième siècle par les terres et les mers à la découverte de quelque trace des croisés d'autrefois. Ainsi l'histoire s'assimilait aux temps qu'elle avait à faire connaître, et l'historien était plus qu'un écrivain, c'était un témoin, et, selon le sens de ce grand mot, c'était un *martyr* de la gloire. Admirable dévouement, dont il faut garder la mémoire comme une grande nouveauté, qui montre que, dans les temps sans croyance, la culture du passé peut ranimer la foi, et que les lettres ont leur chevalerie comme la piété.

Dans la présente histoire, je ne saurais vouloir refaire, ni imiter, ni abrégé même ce qui a été si pleinement développé par mon ami et mon maître. L'histoire des Croisades est une sorte de roman sacré qu'il faut lire entier, pour en goûter le charme. Tout ce que je puis et ce que je dois, c'est d'en indiquer l'intérêt, d'en pénétrer la pensée, d'en noter la marche et aussi les conséquences. Ici l'histoire moderne commence. Ici le caractère français se découvre. Ici la monarchie chrétienne se dégage des formes complexes qu'elle a subies. La société Gallo-Romaine a déjà disparu; la société Gallo-Franque s'efface. Il reste une société toute nouvelle, société où la domination est

tempérée par la clémence des vertus catholiques, où le servage s'adoucit par l'action sacerdotale, où l'épée s'abaisse devant la charité, où la féodalité, sous le nom de chevalerie, se fait populaire à force de générosité, de simplicité et de candeur, société où les affections lient tous les hommes, où la brutalité de la conquête fait place à l'égalité des lois, où l'enthousiasme des mêmes vertus rapproche les rangs et confond les âmes; où naît par là la politesse, où la piété fait tout le nerf de la politique, où la gloire est sainte, où l'héroïsme est humble, où s'établit enfin ce sentiment de l'honneur, inconnu, ce semble, aux âges anciens, sorte de délicatesse dans la dignité et de susceptibilité dans la modestie, qui fait toute la grâce de ces âges nouveaux, et que dans nos jours de corruption nous aimons encore à louer, ne fût-ce que pour paraître sensibles aux vieilles vertus, lorsque les vices mêmes ont perdu leur naïveté.

Nous avons vu déjà comment au milieu des pressentiments d'une destruction prochaine du monde, et du profond malaise qui pesait sur l'âme des peuples chrétiens, un besoin singulier de pèlerinage et de pénitence avait commencé dès la fin du dixième siècle à les pousser vers les lieux consacrés par les grands mystères de la religion.

L'histoire a noté quelques-unes des aventures auxquelles donnèrent lieu les voyages, qui durent quelquefois ressembler à des expéditions armées, à cause des périls qui étaient prévus. Ces événements racontés en Europe, et toujours grossis par l'imagination, occupaient la pensée des peuples. Et en même temps l'Europe avait ses récits de miracles. « L'an de l'Incarnation du Seigneur [1095], on vit pendant un certain nombre de nuits comme pleuvoir du ciel des étoiles en grande quantité, semblables à des gouttes de pluie⁴. » Et les esprits ainsi frappés acceptaient avec une vive émotion les récits étranges qui leur étaient apportés des pays lointains. Ces récits volaient de bouche en bouche dans toute l'Europe. On ne parlait que de Jé-

⁴ Fragments de l'*Hist. des Français*. — Chr. de Hugues Fleury.

rusalem et du Saint-Sépulcre. On maudissait les infidèles qui régnaient en des lieux touchés par les pas du Sauveur; on déplorait le malheur des temps qui avaient laissé passer en de telles mains la ville où furent accomplis les grands mystères du Christianisme. On accusait la faiblesse des chrétiens, qui ne se précipitaient pas des derniers confins du monde pour ravir la Terre-Sainte à une domination aussi odieuse. Et aussi on portait au ciel les courageux voyageurs qui du moins allaient, par la prière et la pénitence, effacer les souillures des infidèles.

De sorte que le pèlerinage était déjà une sorte d'héroïsme; et la piété se transformait naturellement en chevalerie, et, de leur côté, les infidèles en avaient reçu une impression de colère et de défiance qui les poussait à la guerre et les rendait plus formidables.

Cette disposition s'était déjà déclarée au commencement du siècle. En 1010, le calife d'Égypte, Hakem Bamrillah, avait fait détruire, dans une de ces inspirations de fureur jalouse, l'église du Saint-Sépulcre. On suppose qu'il fut poussé à cette violence par le conseil d'un moine apostat, nommé Robert, parti d'Orléans, à l'instigation des Juifs, pour aller avertir le calife que, s'il ne se hâtait de détruire le temple honoré des chrétiens, leurs nombreux pèlerins partiraient bientôt pour aller le chasser lui-même de son royaume. Robert revint dans les Gaules après son funeste message. Il y trouva les peuples dans un état affreux d'irritation. A Orléans, on avait exterminé les Juifs, et l'on avait dispersé leurs trésors. Robert vint tomber aux mains de la justice populaire. On le battit de verges, et puis on le jeta dans un bûcher. Dans toutes les autres villes, on poursuivait de même les malheureux Juifs. Il en survécut un petit nombre, et seulement, dit le chroniqueur, parce qu'il faut qu'il en subsiste toujours comme un témoignage vivant de la honte qui pèse au front du peuple qui a versé le sang du Christ¹.

Mais, selon le même historien, la mère du calife d'Égypte

¹ Raoul Glaber. Liv. III.

était chrétienne; elle se nommait Marie, et elle fit reconstruire, la même année, en pierres polies et carrées, le temple renversé par l'ordre de son fils. « Alors on vit encore une foule innombrable de fidèles accourir comme en triomphe à Jérusalem de tous les coins de la terre, et contribuer à l'envi de leurs offrandes pour retrouver la maison de Dieu ¹. »

Et, au retour de ces voyages, que de merveilles étaient racontées! que de touchantes reliques étaient offertes à l'adoration! L'évêque Odolric, d'Orléans, avait, en son temps, rapporté au roi Robert *un fragment considérable de la vénérable croix du Sauveur*. « C'était Constantin, empereur des Grecs, qui envoyait ce présent avec un grand nombre de manteaux, tous de soie, au roi des Français, dont il avait reçu, par l'entremise du même évêque, une épée avec la garde en or, et une boîte du même métal, renfermant les plus riches pierreries ². « Le même évêque avait rapporté pour son église une des sept lampes miraculeuses suspendues à l'église du Saint-Tombeau. » Tous les ans, au jour du grand Sabbat, le feu s'allumait de lui-même à ces lampes, en présence de la multitude. « L'évêque avait été témoin du miracle, dit le chroniqueur, et il nous l'a communiqué ³. » Ainsi, au nom de Jérusalem, se rattachait l'idée de Dieu toujours présent, et se manifestant par des prodiges.

Et cependant les pèlerinages n'étaient pas toujours entrepris par de simples vues de piété. L'amour de la renommée se mêlait quelquefois à la dévotion. Le chroniqueur parle d'un saint homme bourguignon, nommé Lethbaud, dont la légende n'est pas sous ce point de vue sans importance historique. « Quand il fut au sommet du Mont des Oliviers, d'où le Seigneur s'éleva aux cieux à la vue d'un grand nombre de témoins irrécusables, il se prosterna la face contre terre, les bras étendus en forme de croix. Il

¹ Raoul Glaber. Liv. III.

² Raoul Glaber. Liv. IV.

³ *Ibid.*

versa un torrent de larmes , et sentit son âme pleine d'une extase ineffable qui l'élevait à Dieu. Il se leva quelque temps après , étendit les mains vers le ciel , faisant tous ses efforts pour se soulever et se soutenir dans les airs , et exprima en ces mots les désirs de son cœur : Seigneur Jésus , disait-il , vous qui avez daigné descendre du trône de votre majesté sûr la terre pour sauver les hommes ; vous qui de ces lieux présents à mes regards avez quitté le monde sous une forme humaine pour retourner dans les cieus , d'où vous êtes venu , je vous en supplie , au nom de votre bonté toute-puissante , si mon âme doit se séparer cette année de mon corps , faites-moi la grâce de ne pas m'éloigner d'ici , pour que je puisse mourir à la vue des lieux qui furent témoins de votre Ascension ; car de même que mon corps a voulu vous suivre en venant visiter votre tombeau , mon âme serait peut-être assez heureuse à son tour pour vous suivre sans obstacle dans le paradis. »

Le vœu du pèlerin fut accompli , et le chroniqueur raconte sa douce mort , qu'il avait sue , dit-il , de la bouche de ses compagnons ; puis il ajoute ces naïves et significatives paroles : « Certes , celui-là n'avait pas fait le voyage de Jérusalem par vanité , comme tant d'autres qui ne l'entreprennent que pour s'en faire honneur à leur retour ¹. »

Or , de ce mélange d'honneur mondain et de piété céleste qui se trouve dans les lointains pèlerinages , sortit ce caractère inconnu de chevalerie chrétienne , que bientôt on allait voir se déployer en des expéditions , transformées en guerres véritables sous l'emblème de la Croix.

En Espagne , les batailles s'étaient ranimées , et les chrétiens des Gaules s'étaient plus d'une fois armés pour porter secours à leurs frères. Guillaume , duc d'Aquitaine , et Hugues , duc de Bourgogne , firent , dès le milieu du onzième siècle , des expéditions qui furent un prélude des guerres saintes. Plus tard , en 1087 , le roi Alphonse , frappé d'une défaite , appela à son aide la chrétienté tout

¹ Raoul Glaber. Livre iv.

entière, et toutefois sa forte épée lui suffit, et les troupes françaises ne firent que passer les Pyrénées et ravager les terres occupées par les Maures. Ainsi cette idée d'opposer la croix et le glaive aux infidèles était devenue l'idée prédominante dans toute l'Europe. A ce nom des Sarrasins ou des Maures, tous les courages étaient émus. Aux uns la piété, aux autres l'amour des batailles donnait une exaltation jusque-là inconnue.

Les papes n'avaient pas vu sans une vive émotion ce mouvement de pèlerinage guerrier qui remuait les peuples.

Le premier pape qui parut comprendre que de là devait sortir le renouvellement du monde, fut le pape français Gerbert. Il fit une lettre à tous les princes chrétiens pour leur montrer le péril toujours croissant de l'islamisme, et les exciter à une ligue sainte contre la barbarie. Le temps n'était pas venu encore, et ce vaste ébranlement des Croisades ne devait pas être le fait de la volonté d'un homme, mais le produit d'un instinct général de la société.

Grégoire VII, puissant génie à qui rien n'échappait, voulut reprendre la pensée de Gerbert ¹. Elle n'était pas mûre, même alors. Il y a des révolutions qui arrivent indépendamment de toutes les volontés de l'homme ; c'est seulement un signe de haute intelligence de les comprendre. Et ainsi on mérite au moins de les gouverner.

Mais lorsque l'Occident tout entier se fut accoutumé à l'idée de s'arracher de sa propre base pour se jeter sur l'Orient, il vint un moment où le mouvement se fit de lui-même et sans nul effort. Au lieu d'un puissant monarque ou d'un pontife politique, il ne fallut qu'un pauvre moine et un vieux pape ².

Ce fut un ermite d'Amiens, nommé Pierre, homme de vil aspect, s'il faut en croire les vieilles histoires, mais d'une imagination prompte, et d'une éloquence populaire,

¹ Voir sa lettre aux chrétiens. — *Vie et pontificat de Grégoire VII*, par Voigt, chap. 6.

² Voyez, dans l'ouvrage de M. Michaud, les longs préliminaires des Croisades.

qui, ayant visité les Lieux-Saints et ayant été témoin des profanations qui les désolaient, conçut le dessein d'ébranler les rois et les nations par sa seule parole, et de les entraîner à sa suite pour mettre un terme aux sacrilèges.

Le patriarche de Jérusalem, nommé Siméon, avait reçu la confiance de ses vœux et les avait encouragés ; puis Dieu même sembla les accueillir. Jésus-Christ était apparu au pauvre ermite et lui avait dit : Lève-toi, Pierre, hâte-toi de faire ce qui t'est commandé. Je suis avec toi, il est temps de secourir mes serviteurs.

Et aus-itôt Pierre repartit pour l'Europe. Il alla droit au pape Urbain II, avec des lettres du patriarche Siméon. Il lui parla de ce qu'il avait vu avec des paroles touchantes, et il remua vivement ses entrailles. Le pape crut voir en cet homme une mission d'en haut, et il l'envoya aux rois et aux princes pour leur mettre sous les yeux le même tableau des douleurs et des ignominies des chrétiens d'Orient. Pierre alla prêchant partout, et partout étalant les misères de l'Église de Jérusalem, partout excitant la colère et la pitié, s'emparant de la pensée des peuples, animant les princes, flattant le besoin de gloire, portant en toutes les âmes une émotion de liberté.

L'ébranlement produit par la parole de Pierre ressembla à une vaste révolution. Cet homme, qu'on avait vu appliqué jusque-là à des œuvres de charité et de dévouement, avait un empire extraordinaire sur les hommes. « En tout ce qu'il faisait ou disait, dit un historien contemporain, il semblait qu'il y eût quelque chose de divin : en sorte qu'on allait jusqu'à arracher les poils de son mulet pour les garder comme des reliques. En plein air, il portait une tunique de laine, et par-dessus un manteau de bure qui lui descendait jusqu'aux talons. Il avait les bras et les pieds nus, ne mangeait point ou presque point de pain, et se nourrissait de vin et de poisson ¹. » C'est cet ermite qui remua le monde.

Quand le pape vit ce vaste ébranlement, il se déclara le

¹ Guibert, — *Hist. des Croisades*, liv. II.

chef d'une ligue qui serait faite entre les rois et les peuples, et qui aurait pour objet la délivrance de la Terre-Sainte. Il annonça ce grand dessein au concile de Plaisance. Tout semblait propice. L'empereur Alexis Comnène, attaqué par les Turcs dans sa capitale, avait envoyé des ambassadeurs au pape pour appeler les secours de l'Occident catholique. Une guerre ainsi entreprise, par l'union de toutes les armes chrétiennes, devait être assurée du succès. Les princes venus à Plaisance reçurent avec enthousiasme la communication d'un tel dessein. Le concile tout entier applaudit à la guerre, et le pape n'avait plus qu'à donner le signal aux armées qui de toutes parts allaient se presser comme des flots.

Mais il voulut donner plus d'élan encore à l'enthousiasme. Il convoqua un autre concile à Clermont en Auvergne; et là furent mandés les princes, les cardinaux, les rois, les évêques, les abbés, tous les chefs des peuples, les peuples même. Une immense multitude accourut à la voix du pontife. Les ambassadeurs de Constantinople y vinrent pour exposer les douleurs et les calamités de l'Église d'Orient, et se faire suppliants au nom de l'empereur Alexis. Leur voix pénétra au fond des âmes; et, après eux, le pape en personne parla à l'immense auditoire; son éloquence fut simple, mais pathétique. Il commença par redire tous les maux de l'Orient; il pleura sur Jérusalem; on eût dit un prophète avec ses antiques paroles de douleur. Et quand il eut ému les cœurs par ses peintures de calamités et d'opprobres, il s'écria : « Pleurons donc sur nos frères et sur cette terre que nous appelons Sainte à si juste titre. Hélas! mes frères, tandis que, par vos dissensions criminelles, vous vous déchirez les uns les autres; que vous vous faites de cruelles et d'injustes guerres; que vous opprimez la veuve et l'orphelin; que souvent vous portez vos violences jusqu'aux autels, vous abandonnez l'Église, pour laquelle, en qualité de chrétiens, vous êtes tenus de combattre jusqu'à l'effusion de tout votre sang. Au nom de Dieu, prenez d'autres idées et d'autres sentiments, et réunissez-vous sous l'étendard de Jésus-Christ

pour aller combattre avec plus de courage encore que les anciens Israélites ces nouveaux Jébuséens, et les chasser de Jérusalem. Il vous sera glorieux de mourir pour Jésus-Christ et sous les murailles d'une ville à la vue de laquelle il est mort pour vous. Que si vous mourez avant d'avoir exécuté une si sainte entreprise, vous avez pour maître un Dieu qui se contente de la volonté, et qui récompense également ceux qui sont venus travailler à la première et à la sixième heure du jour.

« O mes frères! tous tant que vous êtes ici d'évêques et de prêtres, allez donc, dispersez-vous dans vos églises, redites à vos peuples ce que vous venez d'entendre; animez-les à combattre pour Jésus-Christ, et à prendre part à la conquête de Jérusalem. Dites-leur de se disposer à une si glorieuse guerre par la confession de leurs péchés! Allez tous, mes chers enfants! allez! nous lèverons les mains au ciel comme Moïse, tandis que vous combattrez ces perfides Amalécites¹. »

C'est à ces paroles du saint pontife que partit du milieu de la multitude émue ce cri universel : *Dieu le veut!* qui devait devenir pendant deux siècles le cri de bataille des chrétiens. Dès ce moment, une vaste expédition fut résolue; il ne fallait plus que la régler. On commença par en consacrer la pensée par un signe extérieur, qui perpétuât le courage aussi bien que l'enthousiasme. Le pape voulut que ceux qui s'enrôleraient pour la guerre sacrée portassent la croix sur leur habit; et ainsi les soldats qui prenaient les armes pour la délivrance des Lieux-Saints étaient des Croisés, et la guerre qui ébranlait tout l'Occident garda dans les annales du monde le grand nom de Croisade.

¹ J'emprunte ce fragment du discours d'Urbain II au père Daniel, qui l'a pris d'un manuscrit du Vatican. — Guibert de Nogent, *Hist. des Croisades*, liv. II, publie une longue harangue que le pape aurait, dit-il, prononcée. Mais il dit que si ce ne sont pas ses termes, c'est au moins son esprit.

CHAPITRE III.

Croisades.—Situation de l'Europe.—Enthousiasme de la guerre.—Expédition.—Désordre.—Aventures.—Drames mêlés de gloire et de malheurs.—Croisés dispersés en Asie.—Jérusalem.—Débris de la Croisade.—Noms historiques.—Prise de Jérusalem.—Royaume de Jérusalem.—Situation de la France.—Jugements contemporains.—Mort de Philippe I^{er}.—Louis le Gros.—Suger, ministre de Louis le Gros.—Tendance nouvelle de la monarchie.—Premiers efforts de Louis pour dompter les grands.—Récits de ses premières batailles contre les châteaux forts.—Continuation de sa politique.—Il rencontre pour obstacle Henri, roi d'Angleterre.—Situation de la Normandie.—Louis suit sa politique.—Guerre en Normandie.—Conflit général.—L'abbé Suger lui-même se fait guerrier.—Châteaux forts, cavernes de brigands.—Intrigues nouvelles des comtes d'Anjou et de Normandie.—Le comte de Flandres mêlé aux intrigues contre le roi d'Angleterre.—Sanglante lutte.—Succession des papes à Rome.—Guerre générale en France.—Intrigues savantes de la politique.—L'empereur Henri V se mêle à la guerre.—Louis le Gros résiste de tous côtés.—Paix avec l'Angleterre.—Mort de l'empereur.—Politique du roi, reprise contre les châteaux forts.—Affranchissement du peuple.—Le roi d'Angleterre déclare son héritière la veuve de l'empereur, et il la marie au fils du comte d'Anjou.—Complication.—Courage de Louis le Gros.—Révolutions à Rome.—Douleurs domestiques de Louis.—Ses derniers moments consolés par la religion.—Il marie son fils à Éléonore, duchesse de Guyenne.—Pompe du mariage.—Mort de Louis.—Jugements historiques.

CROISADES.

1092-1099.—Ce n'était point assez d'avoir ébranlé les masses ; il fallut veiller tout aussitôt à ce que cette précipitation de l'enthousiasme ne donnât pas lieu à d'affreux désordres.

Et d'abord les seigneurs, en s'enrôlant pour la guerre

sainte, avaient à craindre de laisser leurs domaines en proie à ceux de leurs voisins qui ne quitteraient pas la France. On était alors dans le plein exercice de ce droit de l'épée, qui faisait toute la justice, et la *trêve de Dieu*, que nous avons vue promulguée pour quelques jours de la semaine comme une suspension de l'anarchie, lui laissait toute son énergie pour les jours qui n'étaient point exceptés. On étendit donc la trêve, et puis on la sanctionna par des peines terribles. Il fut dit que quiconque aurait, dans les jours réservés, fait violence à son ennemi, dans sa personne, ou dans ses serviteurs, ou dans ses biens, serait frappé d'excommunication, et même serait puni par la mort ou par l'exil. Puis la trêve embrassa certains temps de l'année tout entiers, l'Avent, le temps de la Septuagésime au dimanche de Quasimodo, et des Rogations à l'octave de la Pentecôte. Ainsi par degrés était restreint le droit de la guerre féodale, et l'impétuosité des âmes avait à se porter vers d'autres batailles. Et, pour donner plus de sécurité encore aux seigneurs croisés, leurs châteaux et leurs terres furent mis sous la tutelle des lois et des canons de l'Eglise; nul ne pouvait les attaquer sans être frappé d'excommunication. Et enfin on annonça que la Croisade tiendrait lieu de pénitence aux pécheurs, et une indulgence plénière fut accordée à tous les pèlerins.

Alors il n'y eut plus de bornes à l'enthousiasme de la guerre. De toutes parts, on accourait pour recevoir la croix des évêques. On racontait que le jour même où la Croisade fut résolue à Clermont, la nouvelle en avait été portée miraculeusement dans tous les lieux de la chrétienté. Les grands, le peuple, les bourgeois des villes, les habitants des champs, hommes, femmes, enfants, vieillards, tous se précipitaient en armes. Les guerres des seigneurs étaient oubliées. On se réconciliait en prenant la croix. L'enthousiasme faisait naître l'amour. La paix régna dans toute la France. Mais aussi le royaume fut menacé de se changer en solitude.

En ce moment, les deux monarques de France et d'Allemagne, Philippe I^{er} et Henri IV, étaient encore sous les

coups des excommunications de l'Église. Mais ils semblaient pressentir les suites politiques de tout cet ébranlement, et ils le laissaient se développer. Ils virent s'enrôler tout ce qu'il y avait de puissants vassaux autour de leurs couronnes. Mais la France surtout devait fournir ses plus nobles et plus fiers seigneurs à l'expédition ; de telle sorte que l'Orient, qui allait voir de si grandes multitudes de peuples lui arriver de toutes les parties de l'Europe, ne les connaîtrait bientôt que par leur nom générique de Francs, comme si, dès ce moment, la France se fût emparée de son privilège de donner le branle aux révolutions et aux transformations de la société dans tout l'univers.

Disons quelques-uns des noms qui resplendissent dans tout ce mouvement de la féodalité qui vole aux Croisades.

En tête, l'histoire désigne Hugues, frère du roi de France, comte de Vermandois ; on l'appelle Hugues le Grand, en mémoire de son aïeul ; mais son autorité n'égale pas sa naissance : il marche avec peu de vassaux, et on ne le distingue que par sa probité et par son courage.

Raymond, comte de Toulouse, est suivi au contraire d'une multitude de fidèles ; le zèle de ses sujets lui a fourni des trésors, et il s'en sert pour donner à son commandement un grand éclat. Il marche aux batailles avec prévoyance. L'histoire lui a donné le nom de Jérôsolymitain.

Robert, duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant, s'est enrôlé, après avoir engagé son duché à son frère Guillaume, roi d'Angleterre, pour avoir l'argent nécessaire à cette guerre lointaine.

Etienne, comte de Chartres et de Blois ; Robert, comte de Flandres, surnommé Jérôsolymitain, comme Raymond de Toulouse¹, paraissent aussi entre les chefs les plus magnifiques de la Croisade.

Puis commence à briller le nom de Godefroy de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine, et l'un des grands vassaux de l'Empire. Il marche avec ses deux frères, Eustache et Baudoin.

¹ Suger. — *Hist. de Louis le Gros.*

Une haute destinée est promise à sa valeur et à sa piété.

L'Italie a ses héros, et parmi eux Bohémond et Tancrede, les plus populaires de tous. Bohémond était du sang de ces Normands qui vinrent s'établir dans l'Italie au commencement du siècle. Son grand-père Guillaume, surnommé Bras-de-Fer, avait occupé la Pouille, et son père Richard, ou Guichard, y avait ajouté la Calabre et la Sicile. Bohémond portait le titre de prince de Tarente. Il avait un frère, nommé Roger, noble capitaine; mais c'était lui surtout qui *devait remplir presque tout l'univers du bruit de son habileté*¹. Tancrede, le héros poétique, était son cousin germain.

Sous ces noms illustres paraissent d'autres chefs non moins puissants, et traînant avec eux des masses armées.

Pierre l'Ermite a rassemblé, dans les diverses contrées de l'Europe, des multitudes qui obéissent à sa voix. Mais son autorité d'apôtre, suffisante pour appeler le peuple, est impuissante à le gouverner. Déjà des indices de désordre se manifestent, sinistre présage de l'expédition.

Lorsque ces flots d'hommes, *innombrables comme le sable de la mer*, dit le chroniqueur², sont réunis, on songe à les mettre en mouvement pour le voyage. De toutes parts on demandait que le pape se mît à la tête du pèlerinage; mais les soins de l'Église le retenaient. Alors le commandement se divise. On laisse marcher en avant les masses qui se meuvent à la parole de Pierre. Un autre corps obéit à un chevalier nommé *Gauthier sans Avoir*, devenu général, comme par hasard. Ce sont ces deux masses innombrables de Croisés, qui s'en vont par l'Allemagne, longeant le Danube, pour arriver à Constantinople. Mais elles portent en elles le désordre, parce que nulle puissante autorité ne les domine. L'historien Guibert les compare à une *armée de fous*. Le reste de l'expédition, plus discipliné, se met sous la conduite de Godefroy, cédant au seul ascendant de son génie.

¹ Chr. de Hugues de Fleury.

² Frag. de l'*Hist. des Français*.

Mais, les deux premiers corps ayant fait des pillages dans la Bulgarie et dans la Hongrie, les peuples les attaquent, et les dépouillent ou les égorgent. Cette marche ressemble bientôt à une vaste déroute.

Ce n'était pas le seul désordre. En Allemagne, il s'était fait d'autres rassemblements de croisade, à l'appel d'un prêtre nommé Goteschalc, et sous la conduite d'un seigneur nommé Emico. A leur passage par la Hongrie, les ravages s'étant renouvelés, les vengeances furent les mêmes. Les Croisés qui pensaient aller aux batailles contre les Turcs, rencontrèrent d'abord les armes de ces peuples, qui n'avaient point pris part à l'exaltation d'une guerre qu'on ne leur rendait pas sainte par le pillage.

Cependant de grands débris d'armée étaient arrivés à Constantinople ; et déjà la politique d'Alexis Comnène en était émue. Et en même temps le reste de l'expédition était en marche sous de moins mauvais auspices. Hugues le Grand, avec Robert, duc de Normandie, et Robert, comte de Flandres, Étienne, comte de Chartres, Raymond, comte de Toulouse, et Adhemar, évêque du Puy, s'étaient dirigés par l'Italie. Là, Bohémond s'était joint à eux. Par malheur, Hugues supporta mal sa position douteuse, dans une réunion de princes où il n'était pas assuré du commandement ; et il voulut arriver seul à Constantinople, pour avoir sous sa main l'armée de *Gauthier sans Avoir*. Pendant ce temps, l'empereur Alexis, qui, après avoir demandé des secours à l'Occident, s'épouvantait de voir l'Occident tout entier tomber sur son empire, avait médité des plans de politique peu favorables. Quand il sut le frère du roi de France engagé dans son voyage par l'Albanie, il chercha à s'assurer de sa personne. Hugues avait essuyé des tempêtes sur la mer, et il arrivait dépouillé et sans forces. Alexis, sous prétexte d'honneur, lui envoya des émissaires pour l'amener à Constantinople. Et là il songea d'abord à l'engager à soi par un serment de fidélité, voulant par là retenir les armées de Croisés dont le voisinage lui faisait peur. Hugues fit à la fin ce serment, pressé de continuer sa marche vers les Lieux-Saints ; mais Alexis

alors s'opposa à son départ, non par la violence, mais par des prétextes de politique qui ne laissaient pas moins voir au prince qu'il était captif.

Mais Godefroy arrivait par la Bulgarie, avec une armée formidable, dont il avait assuré le passage par des traités avec le roi de Hongrie, et aussi par la discipline de sa marche. Cet aspect nouveau d'expédition et de guerre obligeait Alexis à recourir à une autre sorte d'hypocrisie. C'était un caractère de souplesse, et prompt à la duplicité. Il donna tout aussitôt à Hugues la facilité d'aller à Godefroy, comme s'il n'avait pas cédé à la peur des vengeances, dont Godefroy le menaçait pour son injure. Mais la perfidie restait dans son cœur. Il se proposa d'attaquer les Croisés par la famine, en faisant disparaître toutes les provisions autour d'eux, et ensuite il finit par la guerre ouverte. Il y eut un combat sous les murs de Constantinople. Ce furent des massacres inutiles; et Godefroy, pour assurer l'existence des Croisés, fut obligé de former un camp, d'où il protégeait ceux des Croisés qui allaient au loin chercher des subsistances.

En même temps s'approchait l'expédition d'Italie; ce n'était pas la moins suspecte à Alexis. Elle marchait sous la conduite de Bohémond, qui avait achevé de détruire en Italie les restes de la domination grecque. Aussi l'empereur redoubla d'embûches et de perfidies; et Bohémond de prévoyance et de courage.

Enfin l'immense expédition d'Europe se trouva rassemblée autour de Constantinople. On comptait cent mille hommes de cavalerie, et une infanterie plus nombreuse encore. Ce n'était pourtant qu'une faible partie des multitudes qui avaient pris la croix. Le voyage avait été aussi désastreux qu'une guerre; et il restait des périls de toute sorte avant même qu'on pût se trouver en face des infidèles. Il fut fatal d'avoir pour premier ennemi un prince chrétien qui avait appelé les rois et les peuples à son aide. Son génie d'astuce multipliait l'intrigue. Et, par malheur, le défaut d'unité dans le commandement produisait d'autres dangers, et le pire de tous, l'anarchie.

Ici commencent des drames mêlés de gloire et de malheur ; la poésie les a racontés comme l'histoire , et je puis à peine les mentionner en courant.

Soliman, soudan de Nicée, est le plus hardi à venir par la guerre ouverte au-devant de la Croisade.

Les troupes désordonnées de *Gauthier sans Avoir* vont l'attaquer dans Nicée même. Elles se font exterminer dans une bataille. Gauthier périt avec les plus nobles chevaliers qui l'avaient suivi.

L'armée entière des Croisés court à la vengeance. Elle fait le siège de Nicée. Alexis, qui fait la guerre par l'intrigue, suit les progrès de l'attaque pour en tirer profit. Lorsque Nicée est près de se rendre, il obtient par des intelligences secrètes qu'elle demande à ne se rendre qu'à lui. Les Croisés, indignés, lui laissent cet honneur et pensent à d'autres victoires. Antioche s'offre à leur valeur. Ils y volent. C'est ici le plus glorieux épisode de ces guerres aventureuses. Il en faut lire le récit dans M. Michaud. On dirait une épopée. Mille incidents s'y rattachent. La guerre a commencé par se diviser. Les princes de la Croisade ont tenté des conquêtes de toutes parts. Tancrède s'est rendu maître de la Cilicie, et Baudouin s'est ouvert un grand État dans la Mésopotamie. Les armes chrétiennes dominent dans toute cette partie de l'Asie, et la Syrie se découvre par Antioche. Là se vont diriger et concentrer tous les efforts de courage. Tancrède arrive de sa conquête avec sa brillante renommée. Baudouin reste à Edesse, pour ouvrir aux Croisés d'utiles communications vers les lieux qu'il a soumis. Le siège commence, vingt-cinq mille hommes défendent la ville. Le fleuve d'Oronte la protège. Tous les princes de Syrie y ont jeté tout ce qu'ils ont pu de secours. Puis des multitudes d'infidèles se répandent pour troubler les conquêtes déjà faites. Baudouin est assiégé dans Edesse. Tout s'offre sous un aspect sinistre. Pour comble, Godefroy de Bouillon, que sa sagesse a mis à la tête des conseils de la Croisade, est atteint d'une maladie grave. Les noires pensées commencent à monter dans quelques esprits. Etienne de Blois donne l'exemple

de la peur ; il quitte le camp des Croisés sous prétexte de maladie , et il va aux bords de la mer attendre quelque occasion de fuite en Europe. Mais le courage des autres chefs n'est point ébranlé. Le siège est poursuivi ; la fortune change. Baudoin repousse au loin les Turcs qui l'ont attaqué dans Édesse ; et il est vrai qu'ils marchent vers le camp des Croisés d'Antioche. Il faut aussitôt prévenir ce péril. La ruse est jointe à la valeur. Bohémond a des intelligences dans la ville, et il promet de s'en rendre maître ; mais il veut qu'on lui en assure la possession. Les chefs de l'armée repoussaient d'abord cette condition ; puis ils la subissent. Bohémond reçoit le signal convenu ; trois tours sont livrées , et la ville entière s'ouvre à l'armée.

Après cela , les Croisés se tournent vers les Turcs , qui marchaient au secours d'Antioche. Une grande bataille est livrée ; les Turcs étaient plus nombreux , les Croisés plus intrépides , à cause de leur récente victoire. Les Turcs furent dispersés.

Alors on songe à marcher vers Jérusalem , le rendez-vous de la Croisade. On appelle l'empereur Alexis , qui avait promis de concourir à la délivrance des Saints-Lieux. Il répond par des plaintes , sur ce que les Croisés retenaient les villes qu'ils avaient conquises.

Les princes n'en persistent pas moins dans leurs desseins. Leur armée , décimée par la guerre , la famine et les maladies , s'en va vers la Palestine , par des pays inconnus et pleins de périls ; expédition nouvelle dans l'histoire , que l'ambition des conquêtes n'a point inspirée , mais qui marche à la délivrance d'un tombeau et à la vengeance de Dieu même.

C'est un grand et magnifique spectacle que celui des Croisés s'approchant de Jérusalem avec un mélange de respect et d'amour , de joie et de terreur , et se préparant à toucher les Lieux-Saints , ou simplement à les voir , par la prière et la pénitence. Et quand des hauteurs d'Emmaüs ils aperçurent la ville , ils tombaient à genoux , poussant des cris , levant les mains au ciel , bénissant leurs longues souffrances , que Dieu couronnait enfin par une si grande

faveur. De sept ou huit cent mille chrétiens partis d'Europe, quarante mille seulement étaient arrivés sous les murs de la cité sacrée. Les autres avaient péri, soit par le glaive, soit par les fatigues, soit par la misère. Le sang de la Croisade avait rougi l'Orient, avant qu'il fût donné aux pèlerins de le répandre aux lieux où Jésus-Christ avait laissé couler le sien; mais, dès que Jérusalem parut, les désastres furent oubliés. Ces débris de la Croisade, manquant de tout et exténués, voulurent tout aussitôt attaquer de force la ville, défendue par une armée de quarante mille infidèles. Vingt mille croisés, tout au plus, étaient capables de soutenir le poids de la guerre; mais ils étaient exercés aux batailles, et la piété donnait à leur vaillance une exaltation qui promettait la victoire. Les chefs qui avaient pu suivre l'expédition jusqu'à son terme étaient Godefroy, le comte de Flandres, le duc de Normandie, Tancrède et le comte de Toulouse, et avec eux des chevaliers brillants de courage et de piété, dont les faits d'armes jettent sur ces longs récits un caractère admirable de naïveté et de vaillance que nulle guerre encore n'avait connu. Baudoin, comte du Hainaut, était mort; Hugues était repassé en Europe après la prise d'Antioche, ne pouvant supporter sa condition précaire avec son titre de frère du roi de France; car il n'avait point de vassaux; et Bohémond était resté dans sa principauté d'Antioche, gardant son caractère d'ambition privée dans une guerre d'abnégation et d'enthousiasme. Et, parmi ces Croisés échappés à la destruction, reparaisait la figure de Pierre l'Ermite, que, parmi les calamités du voyage, la douleur, la honte peut-être, semblait avoir tenu dans la retraite et le silence; car Pierre n'avait pas été étranger à ces grands désastres par le désordre qu'il avait laissé introduire dans la marche. Apôtre admirable, il avait eu le tort de faire l'office de général; mais, devant Jérusalem, tous les maux étaient guéris, et Pierre reprenait son caractère premier de chef du pèlerinage qui avait remué toute l'Europe, et qui venait sauver l'Asie. Le siège de Jérusalem fut entrepris aussitôt, et les combats furent sanctifiés d'avance par une

procession au mont des Olives ; Pierre marchait en tête avec la croix. C'était la plus éloquente exhortation qui se pût faire aux soldats de Jésus-Christ. Le prêtre missionnaire y ajouta ses paroles de feu, et au sortir de cette solennité, faite à la vue des infidèles renfermés à Jérusalem et frémissant de colère, les Croisés coururent aux armes, disposés autour des murs de la ville, selon les ordres des princes, et les batailles commencèrent avec une impétuosité qui ressemblait plutôt à l'ardeur du martyre qu'à l'ardeur de la victoire.

Les noms des héros se pressent sous la plume de l'histoire ; autour de Godefroy, chef de la Croisade, brillent les princes qui se sont partagé le commandement du siège, Robert, comte de Flandres, et Robert, duc de Normandie, Tancrède et le comte de Toulouse ; et puis d'autres chevaliers paraissent aux premiers périls, le comte de Saint-Pol, Baudoin du Bourg, Gaston de Béarn, Gérard de Roussillon, Conan le Breton, le comte de Montaigu, Louis de Monson. L'enthousiasme donne au siège un aspect extraordinaire ; les assauts se multiplient ; et quand la fatigue ralentit les combats, la foi les ranime. Des miracles se mêlent aux batailles. Godefroy a vu sur la montagne des Oliviers un chevalier se précipitant du ciel au milieu des éclairs ; et l'armée, à ce récit, redouble d'ardeur. Enfin les murailles sont escaladées, les portes enfoncées, les Sarrasins partout refoulés, écrasés, mis à mort. Les Croisés pénètrent dans la ville sur des monceaux de cadavres et de ruines.

Vendredi 15 juillet 1099. — A l'instant le carnage s'arrête. Les Croisés, vainqueurs, se souviennent qu'ils sont pèlerins. Ils quittent le casque et l'épée, et s'en vont, nu-pieds, se dispersant, suivant l'impulsion de leur piété, adorer et baiser tous les lieux jadis touchés par quelque merveille ou par quelque bienfait de Jésus-Christ. Le clergé de Jérusalem sort de ses temples pour aller recevoir ses libérateurs, en chantant des hymnes. Les Chrétiens s'embrassent et bénissent Dieu. Jérusalem n'entend que des cris de triomphe. Et, dans cet universel enthousiasme,

siasme, Pierre l'Ermite reçoit surtout des honneurs. Il était parti il y a cinq ans de Jérusalem, promettant de rapporter à la cité sainte sa liberté. On le considère comme l'envoyé de Dieu, et on l'entoure d'hommages. Plusieurs jours se passent dans cette expansion de joie et de gratitude.

Mais les princes de la Croisade songèrent à affermir leur triomphe. Tous les chefs s'assemblent, et délibèrent de faire un roi. Les suffrages nomment Godefroy. C'est à sa sagesse et à son courage que la Croisade a dû son succès. Sa piété égale sa vaillance. Il a les vertus d'un saint, et l'éclat d'un héros. On le fait roi. Et, peu après, il lui faut défendre le nouveau royaume chrétien contre une armée de quatre cent mille Sarrasins, que le soudan d'Égypte conduisait au secours de Jérusalem. Il va assaillir cette multitude d'ennemis avec ses Croisés vainqueurs, et il la disperse après un affreux carnage. Ainsi la Croix se trouvait maîtresse, et la cité sainte était affranchie.

Cette fondation du royaume de Jérusalem était quelque chose de grand et de merveilleux, qui pendant deux siècles allait appeler toute l'attention de l'Europe, et devenir l'occasion d'un renouvellement complet dans les monarchies chrétiennes. Ce n'était point un fait d'armes isolé, ni une aventure romanesque, jetée en dehors du mouvement général de l'Église et du monde. Par là va se continuer, au contraire, l'impulsion donnée aux esprits, et de cette immense préoccupation de l'Orient sortira la dissolution de la constitution féodale, avec des formes nouvelles de pouvoir et de liberté.

Le sage et vaillant Godefroy ne régna qu'un an à Jérusalem. Il eut pour successeur Baudoin, son frère, qui, en montant au trône, laissa sa principauté d'Édesse à son cousin Baudoin du Bourg. Plusieurs chefs de la Croisade étaient déjà repartis pour l'Europe; mais d'autres Croisés arrivèrent en aide au nouveau roi. Hugues, frère de Philippe I^{er}, reprit la Croix; mais il mourut à Tarse, dans son voyage. Le comte de Blois voulut aussi aller réparer la honte de sa fuite. Les seigneurs de France perpétuaient

surtoût ce mouvement de migration. Ce fut par leurs armes que se maintint la royauté de Baudoin, parmi des événements qui ne furent pas sans gloire.

Pendant ce temps, la France était en paix. Il en devait être ainsi, l'activité des esprits et des courages se portant sur un seul objet ; et l'Orient suffisait à captiver toute l'attention des peuples. Mais il semble aussi que, dès ce début de forte impulsion donnée aux hommes, la monarchie peut pressentir l'utilité qu'elle y trouvera pour elle-même. Philippe I^{er} ne prit point de part au grand mouvement de la Croisade ; mais il le laissa s'étendre et s'agrandir. Herpin, comte de Bourges, lui vendit son comté, pour avoir de l'argent pour son voyage. C'était un commencement des transactions qui devaient plus tard se renouveler, et qui, jointes aux habiletés de la politique, finiraient un jour par déraciner les existences de la féodalité.

Sans doute, cette vue de l'avenir échappait au siècle qui se jetait si brusquement dans ces aventures prodigieuses. Toutefois, un vague pressentiment pénétrait dans quelques esprits de choix.

Guibert de Nogent, écrivain original, et dont la pensée est aussi remarquable que le style, fait de l'histoire des Français quelque chose de providentiel, qui se découvre dans la marche des événements. C'est lui qui a inscrit sur son livre des Croisades cet admirable titre : *Gestes de Dieu par les Français*. Et dès ses premiers récits il explique en ces termes cette philosophie hardie de l'histoire ; c'est comme un résumé chrétien des temps que nous avons parcourus jusqu'à ce moment.

« Nous savons, dit-il, d'une manière certaine que, depuis le moment où ils ont adopté le signe de la foi que leur apporta le bienheureux Remi, les Français n'ont jamais été atteints un seul moment d'aucune de ces contagions perfides par lesquelles toutes les autres nations ont vu la pureté de leur croyance plus ou moins altérée. Remarquons encore que les mêmes Français qui conquièrent par les armes les champs des Gaulois devenus chrétiens, tandis qu'eux-mêmes étaient encore soumis aux

erreurs du paganisme, s'abstinrent cependant de persécuter ou de faire périr aucun Gaulois à raison de sa foi en Christ, et que leur libéralité naturelle les porta à combler d'or et d'argent, de pierres précieuses et d'ambre fin, ceux que les Romains, dans leur sévérité, avaient frappés par le fer et par le feu. Et ce n'est pas seulement pour ceux qui vivent au milieu d'eux qu'ils se montrent sans cesse empressés à les combler d'honneurs; ceux qui leur arrivent d'Espagne, d'Italie ou de tout autre pays, sont aussi accueillis par eux avec les témoignages de la plus vive affection: leur amour pour les martyrs et les confesseurs de la foi, auxquels ils demeurèrent toujours fidèles avec une ardeur extrême, les a constamment illustrés, a maintenu chez eux le flambeau de la foi sans aucune interruption, et les a conduits enfin aux plus beaux triomphes par la conquête de Jérusalem. Et comme cette nation a porté le joug dès son adolescence, elle demeurera toujours distinguée, et sera toujours, au milieu de toutes les autres, une nation noble, sage, belliqueuse, magnifiquement et parfaitement pure. Aussi les hommes, de quelque pays que ce soit, sont-ils honorés en recevant ou en empruntant comme surnom le nom même qui appartient en propre aux hommes de cette race. Quels sont en effet les bretons Anglais, les Italiens, que nous n'appelions sur-le-champ des *hommes francs*, lorsque nous les voyons distingués par leur bonne conduite ? »

Et il ajoute ces paroles notables sur l'effet politique des Croisades.

« A cette époque, et avant que les peuples se fussent mis en mouvement pour cette grande expédition, le royaume de France était livré de toutes parts aux troubles et aux plus cruelles hostilités. On n'entendait parler que de brigandages commis en tous lieux, d'attaques sur les grands chemins et d'incendies sans cesse répétés: partout on livrait des combats qui n'avaient d'autre cause que l'emportement d'une cupidité effrénée; et, pour tout dire

¹ Guibert de Nogent. — *Hist. des Croisades*. Liv. II.

en peu de mots, toutes choses qui s'offraient aux regards des hommes avides, étaient livrées au pillage, sans aucun égard pour ceux à qui elles pouvaient appartenir. Bientôt les esprits se trouvèrent complètement changés, d'une manière étonnante et même inconcevable, tant elle était inattendue; et tous se hâtaient pour supplier les évêques et les prêtres de les revêtir du signe de la croix, selon les ordres donnés par le pontife de Rome. Et comme le souffle d'un vent impétueux ne peut être calmé que par une pluie douce, de même ces querelles et ces combats de tous les citoyens ne furent apaisés que par une inspiration intérieure, qui provenait sans doute du Christ lui-même¹. »

Il importe donc peu que l'ensemble des populations eût pénétré la portée du vaste mouvement qui se faisait en France. Mais plus ce mouvement était prompt et aveugle, plus il ôtait d'énergie aux autres passions; et aussi la monarchie resta calme, et, à la suite de ce vaste ébranlement extérieur, on vit Philippe I^{er} mourir dans la paix de ses plaisirs et de ses désordres [1108]. Ce n'était point un homme vulgaire; mais ses voluptés lui rendirent inutile son intelligence. Ce fut un de ces rois qui laissaient aller le monde à sa destinée, rois sans volonté et sans vertu, inutiles, si ce n'est qu'ils sont rois, et que, par ce titre même, ils retiennent le pouvoir, sans lequel il n'y a de possible que les déchirements de la société.

Philippe I^{er} mourut à Melun, à 57 ans. Son règne fut de 48 ans; longue durée de mollesse, qui s'explique par l'ardeur précédente de la politique, et qui en même temps n'était pas inutile à l'affermissement de la race nouvelle. Ainsi tout sert, dans les vues de la Providence, l'énergie et l'inertie même. Les Croisades vinrent, parce que la France n'avait plus d'aliment aux passions; et elles vinrent, parce qu'il fallait que la monarchie eût le temps de se refaire. Je ne prétends pas cependant toucher au doigt la pensée et le mystère de la Providence. Mais l'ordre extérieur des événements est manifeste; un roi batailleur

¹ Gilbert de Nogent. — *Hist. des Croisades*. Liv. II.

eût absorbé les croisades, et il n'eût pas absorbé la féodalité. Peut-être il eût péri, lui et sa race, à une réaction que le temps seul devait accomplir.

LOUIS LE GROS.

1108.—Il est devenu de mode dans les livres de philosophie contemporaine d'atténuer singulièrement la renommée du roi qui se montre, à la mort de Philippe I^{er}. Comme le nom de Louis VI dit le Gros s'était rattaché jusqu'à nos jours à l'œuvre alors commencée de l'émancipation des communes, on a pensé se donner un grand air de supériorité historique, en contestant cette tradition comme un préjugé de flatterie pour les rois de France.

Ce n'est point ici une histoire de controverse, et ce n'est pas non plus une apologie de la vieille monarchie. Je cherche la vérité dans l'étude des vieux temps, et, quelle qu'elle soit, je la montre.

Je ne vais donc point aborder cette figure célèbre de Louis le Gros avec un parti pris de la diminuer ou de l'accroître dans l'estime des hommes, je la laisserai paraître, selon que les monuments l'auront découverte.

Et d'abord voici qu'à côté de ce roi se montre une autre figure, vénérable à l'histoire, celle de son ministre Suger. C'est Suger, homme admirable, intelligence rare, politique prudent et grave écrivain, qui va nous être le témoin de cette époque. Ainsi tout système de jugement conçu d'avance est impossible. Suivons cette grande lumière d'une époque importante dans l'histoire des transformations de la société française.

On a vu que la monarchie était dans la constitution féodale une sorte de théorie nominale qui laissait aux souverainetés distinctes leur indépendance. Le temps seul pouvait modifier une situation aussi complexe, et raviver l'unité de pouvoir, nécessaire à l'énergie même de la société. Mais aussi il fallait que le temps lui-même fût secondé de loin en loin par des génies d'hommes capables

de développer et de féconder les accidents fortuits des révolutions.

Ces sortes de réformations ne sauraient être soudaines ; et c'est pourquoi l'histoire ne s'enquiert pas si les rois ou leurs ministres les ont violemment précipitées, mais s'ils les ont lentement et sagement favorisées.

Sous ce point de vue, Louis méritera du moins de garder sa renommée.

Nous avons vu comment en ses jeunes années ce vaillant prince tira l'épée contre les rébellions des seigneurs, tandis que son père s'oubliait en des scandales qui étaient pour lui-même une offense et une menace. Il n'est point inutile de reproduire quelques-uns de ces souvenirs.

Guillaume, roi d'Angleterre, s'était montré surtout redoutable par le titre de duc de Normandie, qu'il soutint par les armes, lorsque son frère Robert était à la Croisade. Guillaume franchit les limites de son duché, et la puissance de ses armées rendait sa vassalité presque chimérique. Louis, avec quelques poignées de fidèles, sut pourtant le comprimer. Un grand désavantage était du côté de Louis, le manque d'argent. Dans les combats qui étaient livrés, on faisait des prisonniers ; Louis était obligé d'accepter la rançon de ceux qui étaient entre ses mains ; et il ne pouvait payer celle des prisonniers de Guillaume ¹. Ce rapprochement mérite d'être noté dans l'histoire ; il indique le point de départ de la monarchie de France.

Et telle était la confiance de Guillaume, puissant par son titre de roi, par ses armées et par ses trésors, que le superbe aspirait, disait-on, au royaume des Français, parce que Louis était le seul fils que le roi Philippe eût eu de sa très-noble épouse Berthe ². Ce furent de vains projets. Après avoir tourmenté la France, Guillaume alla périr en Angleterre, par un assassinat.

Plus tard, le jeune Louis exerça son activité militaire contre Bouchard (Burchardt) seigneur de Montmorency,

¹ Suger. — *Vie de Louis VI.*

² *Ibid.*

qui avait porté le ravage sur les terres de l'abbé de Saint-Denis. Quelques grands noms de chevalerie se montrent dans la querelle de Bouchard, Matthieu de Beaumont, et Dreux de Mouchy le Châtel, hommes ardents et belliqueux, qui furent tour à tour touchés par l'épée de Louis.

Et ainsi le jeune défenseur de la royauté ramenait les grands à l'idée de la suprématie du monarque. On le vit dans une circonstance qui suivit de près la répression de Bouchard. Matthieu de Beaumont tourna l'impétuosité de ses armes contre Hugues de Clermont, dont il avait épousé la fille, et il le voulut dépouiller, par la force, de son château de Luzarches. « Que pouvait faire Hugues, dit l'abbé Suger, sinon de courir en toute hâte auprès du défenseur du royaume, de se prosterner à ses pieds et de le supplier en pleurant de compatir aux maux d'un vieillard, et de secourir un homme cruellement opprimé? » J'aime mieux, dit-il, très-cher Seigneur, que tu reprennes toute ma terre, puisque je la tiens de toi, que de voir mon gendre dénaturé s'en rendre maître, et je désire mourir, s'il faut qu'il m'en dépouille. « Touché jusqu'au fond du cœur de sa lamentable infortune, le jeune prince lui tend la main, promet de le servir, et le renvoie comblé de joie et d'espérance. » Bientôt, en effet, Louis va faire justice. Le château de Luzarches est enlevé de force au ravisseur, et Louis le rend à son maître, après avoir mis une garnison dans sa tour.

Mais Louis ayant voulu enlever un autre château pour le rendre au même comte, sa troupe fut dispersée par la terreur d'une tempête. Et, dans cette fuite précipitée, *le feu*, dit Suger, *fut mis traîtreusement aux tentes pendant que le défenseur de l'Etat dormait dans la sienne*. Plusieurs nobles chevaliers furent faits prisonniers dans le désordre, et entre autres Hugues de Clermont lui-même. *Louis, sans expérience et ignorant de telles infortunes, s'irrita de ce honteux échec*. Il courut à Paris refaire son armée; et il menaçait de tomber sur le comte Matthieu de Beaumont, lorsque celui-ci, *homme poli et bien élevé, ne pouvant, dit toujours le sage historien, soutenir l'idée de l'affront acci-*

dentel qu'avait reçu son seigneur, envoya supplier le prince, protestant que le revers de son armée n'avait été l'effet d'aucune trame, et se déclarant prêt à lui obéir en toute chose, en signe de son innocence. Le pardon fut accordé, les captifs furent délivrés, et Hugues de Clermont fut assuré de ses domaines. Ainsi, dans l'anarchie seigneuriale, la suprématie royale commençait à reparaitre, par l'autorité personnelle du jeune Louis.

Les luttes se multiplient. L'historien parle d'un comte de Roussi, nommé Ebble, tyran formidable à ses voisins, et qui avait porté la désolation sur les terres de l'église de Reims. Louis, avec sept cents chevaliers, va faire justice par le fer et par la flamme. Les barons Lorrains avaient tiré l'épée pour aider au terrible comte. Louis dompta tous les rebelles, et Ebble fut contraint à des réparations envers les églises qu'il avait dépouillées.

Il réprima de même les spoliations du seigneur Léon, du château de Meun, vassal de l'église d'Orléans. Le rebelle s'était enfermé dans une tour; on y mit le feu; il se précipita du haut des murs avec soixante des siens. Tous périrent dans les flammes.

Ces attaques de châteaux forts, qui étaient toute la guerre féodale, donnaient lieu à des aventures, où la justice était quelquefois aveugle et romanesque. Thomas de Marle, seigneur de Montaigu, près de Laon, était un baron redouté pour ses crimes. La terreur régnait autour de ses terres. Plusieurs barons s'unirent pour le dépouiller; et ils commencèrent par faire une circonvallation de pieux et de palissades, comme autour d'une bête fauve, pour le faire périr par la famine. Mais il s'échappa, et courut à Louis, jeune homme facile à toucher aux récits de cette sorte¹. Louis vint précipitamment attaquer les seigneurs, et rendit son château libre à Thomas. Les seigneurs frémissaient de colère, et juraient de se venger. Louis apprend leurs desseins, et court les attaquer. Alors pleins d'admiration pour l'audace de celui qui devait être leur

¹ Suger.

seigneur, ils vont tomber à ses pieds, et s'engager à lui comme à leur maître. Toutefois, dit l'historien, comme la ruine des impies est toujours écrite dans les décrets de la volonté divine, Thomas perdit quelque temps après, par un divorce, et le château, et les avantages de son mariage, qui se trouvait souillé de la tache d'une union incestueuse avec une proche parente de son sang¹. Plus tard, il devait se trouver sous la main formidable de son libérateur.

Le but naturel de ces batailles était l'affermissement de la royauté, soit par la suprématie de ses armes, soit même par l'agrandissement de ses domaines.

« C'était par ces preuves de valeur et d'autres encore, que le seigneur futur de la France s'élevait dans l'opinion, et s'efforçait avec une courageuse constance, toutes les fois qu'il s'en offrait quelque occasion favorable, de pourvoir avec sagacité à l'administration du royaume et de la chose publique, de dompter les rebelles, et de prendre ou de soumettre par tous les moyens possibles les châteaux signalés comme oppresseurs². »

Quelquefois les alliances servirent à ce système de politique. Guy de Truxel, fils de Milon de Montlhéry, revenu de la Croisade, brisé par les fatigues des batailles, n'avait qu'une fille, dont l'avenir lui parut douteux. Le roi Philippe la lui demanda pour l'un des fils qu'il avait eus de Bertrade, et il fut réglé que Montlhéry appartiendrait au roi, et qu'en échange on donnerait aux deux époux le château de Mantes, qui appartenait à Louis. « Le château de Montlhéry étant ainsi tombé, à cette occasion, au pouvoir de ces princes, ils s'en réjouirent comme si on leur eût arraché une paille de l'œil, ou qu'on eût brisé les barrières qui les tenaient enfermés. Nous avons, en effet, entendu le père de Louis dire à son fils : Allons, enfant Louis, sois attentif à bien conserver cette tour, d'où sont parties des vexations qui m'ont presque fait vieillir, ainsi que des ru-

¹ Suger.

² *Ibid.*

ses et des fraudes criminelles qui ne m'ont jamais permis d'obtenir une bonne paix et un repos assuré ¹. »

Cependant la possession de Montlhéry fut disputée au roi par la rébellion. Il y eut d'affreuses batailles dans ce château, et Louis accourait pour achever les luttes; mais il trouva les chefs de la conspiration déjà domptés; il n'eut plus qu'à détruire les remparts du château, à l'exception de la tour, qui avait tenu ferme contre la révolte.

Dans ces luttes, souvent les fidélités se déplacent, et toutes ces guerres éparses de la féodalité amènent des alternatives bizarres de défection et de dévouement.

Guy, comte de Rochefort, oncle de Guy de Truxel, homme habile et vieux guerrier, était revenu de la Croisade couvert de gloire et comblé de biens. Le roi Philippe, dont il avait été sénéchal, l'avait fait le chef de toute l'administration de l'État, et puis il avait fiancé sa fille au prince Louis. Dans cette haute élévation, il avait vaillamment tenu l'épée pour la royauté, et c'est lui qui avait dompté la rébellion de Montlhéry. Mais il arriva que le mariage promis fût rompu pour cause de parenté, et dès lors un affreux ressentiment dévora son âme. Alors il excita à son tour les révoltes ou les seconda. Le château de Gournay, sur la Marne, ayant pour châtelain Hugues de Pomponne, vaillant chevalier, fut le théâtre des insurrections; Louis alla l'attaquer comme une place de guerre, par un siège en règle. Il y fit de nobles faits d'armes, et la rébellion fut vaincue. Il y eut beaucoup de morts, de blessés et de captifs, *ce qui donna*, dit Suger, *pour toute la terre une grande célébrité à cette victoire.*

De là Louis porta ses armes dans le Berry, aux frontières du Limousin. Le seigneur Humbaud, noble châtelain de Sainte-Sévère, répandait autour de lui la terreur, et de toutes parts on courait à Louis pour le supplier de comprimer le tyran. Louis céda volontiers aux prières des peuples; il jura de ne se retirer que quand le château serait détruit, et que ses plus nobles défenseurs auraient

¹ Suger.

eu les yeux crevés ou auraient été pendus. Le châtelain, effrayé, se hâta de prier devant la majesté royale, et de remettre sous l'obéissance de la couronne sa terre et son château¹.

Telle avait été la vie du jeune Louis, pendant que Philippe languissait dans ses voluptés. « Ce qui seul soutenait les choses, dit l'historien, c'est que l'amour et la crainte qu'inspirait le fils appelé à lui succéder, conservaient à l'État toute sa vigueur². »

C'était là un bon présage de royauté, et Louis y en avait encore ajouté d'autres par ses vertus privées et par ses habitudes de soumission et de respect pour le roi, qui s'oubliait lui-même.

Toutefois cette guerre acharnée, faite aux tyrans, avait amassé des haines contre Louis, et les plus sages de ses serviteurs demandaient qu'on se hâtât de le sacrer roi, par la crainte de quelques factions³. Il y eut à ce sujet une dissension ecclésiastique, par suite de la situation où se trouvait alors la ville de Reims. Le clergé s'était choisi un évêque qui avait pris possession du siège sans attendre l'approbation du roi; et Louis en avait nommé tout aussitôt un autre. De là un déchirement; mais, pour éviter de compliquer davantage les rivalités, Louis se fit sacrer à Orléans par l'archevêque de Sens, en présence de plusieurs évêques. C'était Yves de Chartres, le grand et sage évêque, qui avait donné ce conseil. Il y eut des contestations, dans lesquelles fut ramenée la grande question des *Inrestitures*; question complexe dans le système féodal, qui faisait l'évêque seigneur de la terre, au même titre que les vassaux. Louis, l'homme de l'Église, ne pouvait pousser loin cette querelle; Yves de Chartres la tempérait par son dévouement au pape, et par son zèle pour la royauté; et le pape Pascal II n'eut garde de l'animer par la rigueur des prétentions, en présence du schisme d'Al-

¹ Suger. — *Vie de Louis le Gros*.

² *Ibid.*

³ Le P. Daniel dit que Louis avait 28 à 29 ans, étant né en 1031. M. Guizot dit qu'il avait 30 ou 31 ans, étant né en 1077 ou 1078.

lemagne, qui durait encore. L'archevêque élu de Reims fit hommage à Louis ; le calme revint, et le mouvement politique retrouva toute sa liberté.

« Louis, roi des Français, par la grâce de Dieu, ne perdit pas l'habitude qu'il avait contractée dans son adolescence, de protéger les églises, de soutenir les pauvres et les malheureux, et de veiller à la paix et à la défense du royaume ⁴. » Ainsi, continue l'historien, dès ce moment les batailles recommencent contre les châteaux oppresseurs ; et elles ne révèlent pas seulement, comme on le pourrait croire, une ardeur de guerre aveugle, mais une pensée active de politique. Ce furent ces attaques continues de la royauté contre la tyrannie qui éveillèrent au fond de toutes les âmes un sentiment de liberté ; et il importait peu que le monarque formulât, en termes de constitution précise, les rapports nouveaux que cette suprématie du sceptre devait produire entre les sujets ; il suffisait que l'ancien droit de la force fût publiquement atteint par l'épée royale, pour que les hommes fussent tout aussitôt pressés du besoin de consacrer leur affranchissement par la promulgation d'un droit commun. En ce sens donc, Louis fut l'instrument de la liberté française, et c'est un glorieux titre aux respects de l'histoire.

Le premier fait d'armes de Louis, devenu roi, fut dirigé contre cette famille de Guy de Rochefort, qui gardait profond le ressentiment des vengeances qu'elle avait subies. Hugues, fils de Guy, seigneur féroce et téméraire, s'était emparé de force du château de Corbeil, qui appartenait à son frère. Les peuples appelèrent le roi, qui accourut. Le frère du ravisseur avait été jeté captif dans le château de la Ferté-Alais. Le roi voulut le délivrer. Son sénéchal, Anselme de Garlande, le plus ardent de ses chevaliers, se fit prendre dans une première attaque. Les deux prisonniers pouvaient périr dans les tortures, sous la main des oppresseurs. Le roi redoubla de vaillance ; le château fut emporté. Les chevaliers qui le défendaient furent dé-

⁴ L'abbé Suger.

pouillés de leurs biens ; quelques-uns restèrent captifs : ainsi « Louis illustra les prémices de son règne. »

Mais bientôt le système d'affranchissement monarchique , suivi par Louis le Gros , alla se heurter contre des obstacles plus sérieux.

1113. — Henri , frère de Guillaume , roi d'Angleterre , lui avait succédé au trône , au détriment de Robert , son frère aîné , alors occupé aux batailles de la guerre sainte. Des liens d'amitié et d'hospitalité l'avaient attaché à Louis , avant que celui-ci fût devenu roi , et il profita de cet appui pour venir dans la Normandie faire des réformes. Ce pays , longtemps malheureux par les ravages qui avaient précédé et qui avaient suivi la conquête , retrouva la paix et l'ordre sous le commandement de Henri , roi réformateur , en qui les contemporains voyaient la réalisation des présages du grand devin Merlin , et dont l'histoire loue l'activité et la sagesse , sans justifier le vol qu'il avait fait de l'autorité.

Mais , dès que le roi Louis vit Henri agrandir sa puissance , sous cette apparence de réformes dans la Normandie , il commença à s'émouvoir , et à méditer des moyens de répression. Le château de Gisors devint l'occasion des ruptures. La possession de ce château semblait douteuse , bien qu'il eût été concédé précédemment au roi d'Angleterre ; mais il avait été stipulé plus tard , à ce qu'il paraît , qu'il serait occupé par des troupes neutres. Henri , comme assuré de son droit , l'enleva au seigneur qui le gardait , et aussitôt la guerre éclata par des ravages commis sur les terres de France et de Normandie. Louis , intrépide et bouillant , proposa de réduire les batailles en un combat singulier avec Henri. « Allons ! disait-il , la fatigue du combat doit être pour celui qui recueillera l'honneur d'avoir vaincu et soutenu la vérité. » Et , en même temps , il posait fièrement les termes et les conditions du duel. Henri , moins impétueux , laissa aux combats leur cours naturel. Les Français débutèrent par une victoire sous les murs de Gisors ; mais la guerre se prolongea longtemps encore , avec des alternatives funestes aux peuples , et pendant

lesquelles le roi Louis ne perdit pas de vue son système de domination contre les châteaux oppresseurs.

L'histoire a trop dédaigné ces récits de biographie anecdotique ; de tels détails éclairent la réaction qui se faisait dès lors contre la féodalité : rien de plus dramatique que la plupart de ces récits.

« Sur un promontoire que forment dans un endroit de difficile accès les rives du grand fleuve de la Seine, est bâti un château non noble, d'un aspect effrayant, et qu'on nomme la Roche-Guyon : invisible à sa surface, il est creusé dans une roche élevée ; la main habile de celui qui le construisit a coupé sur le penchant de la montagne, et à l'aide d'une étroite ou chétive ouverture, le rocher même, et a formé sous terre une habitation d'une très-vaste étendue..... Ce château souterrain, non moins odieux aux hommes qu'à Dieu, avait pour maître, Guy, jeune homme d'un bon caractère ; étranger à la méchanceté de ses ancêtres, il en avait interrompu le cours, et se montrait résolu de mener une vie honnête, exempte de toute infâme et vorace rapacité. »

C'est en ces termes que l'abbé Suger commence l'histoire d'un meurtre abominable commis dans ce château. Guillaume, beau-père de Guy, Normand farouche, conçut le dessein sinistre d'aller égorger son gendre dans son château ou plutôt dans sa caverne de la Roche, pour s'y établir à sa place et en faire le siège de ses brigandages. Il descendit avec quelques scélérats, et exécuta son dessein malgré les cris et les supplications de sa fille, laquelle s'attachait au corps de son mari pour recevoir les coups qui lui étaient portés, ou bien se roulait aux pieds de son père pour désarmer sa fureur. Le féroce ravisseur n'en était que plus acharné. Les deux malheureux époux furent jetés hors de la caverne, *comme de vils porceaux* *, l'un mort, l'autre demi-morte, et ainsi Guillaume établit sa tyrannie dans le sang de ses enfants. Mais tout aussitôt la fatale nouvelle se répand parmi les peuples. Tout le voisi-

* L'abbé Suger.

nage s'ément, et de loin même il accourt des vengeurs. On a peur que le roi d'Angleterre ne vienne protéger le brigand. On sollicite les secours de Louis. Tous les habitants du Vexin, hommes intrépides à la guerre, se lèvent en armes. Louis ne peut venir en personne. Mais, *par un exprès commandement de son autorité royale*, il enjoint de faire subir aux coupables la mort la plus cruelle et la plus honteuse, et promet d'arriver, s'il le faut, pour hâter leur supplice. Alors rien ne résiste. Le tyran, effrayé, fait des promesses de soumission, il appelle les plus nobles des chefs qui l'assiègent dans sa roche, et il jure qu'il servira avec eux fidèlement le roi de France. On n'écoute pas ses paroles. On pénètre de force dans la caverne. Les vengeurs du meurtre se livrent eux-mêmes à des barbaries atroces; on déchire à plaisir les malheureux assassins. On arrache le cœur de Guillaume et on l'expose au haut d'un pieu, comme un signe de justice et de terreur. Puis, on attache son corps sur une claie avec quelques-uns de ses compagnons, et on les livre mutilés aux flots de la Seine, pour porter à Rouen un exemple des punitions du roi de France envers les tyrans des peuples.

Une autre guerre féodale arrêta les armes de Louis. La comtesse d'Angers, la célèbre femme adultère du roi Philippe, y était mêlée par ses intrigues. Avant la mort du roi son mari, elle avait obtenu pour son fils Philippe que le château de Montlhéry serait ajouté au château de Mantes, qui déjà lui avait été donné par une convention que nous avons vue. Ce n'étaient pas les seules pensées d'ambition de Bertrade; elle rêvait le trône pour sa race, et Philippe, excité par elle, finit par éveiller le courroux du roi. Des révoltes éclatèrent; Louis les punit en enlevant les deux châteaux par la force et la rapidité de ses armes.

Mais la guerre avec le roi d'Angleterre était la plus compliquée et la plus tenace, et si Henri ne paraissait pas toujours en personne, il soufflait la révolte des seigneurs voisins, et la soutenait de sa puissance. Thibaut, comte de Chartres, jeune homme ardent aux batailles, lui fut un

instrument d'anarchie. Et pourtant le roi Louis avait commencé par prendre sous son patronage le jeune comte et sa mère contre un seigneur indompté, Hugues du Puiset, un de ces châtelains qui s'entouraient de terreur par le brigandage. Il avait d'abord tenu un parlement à Melun pour entendre les plaintes qui de toutes parts s'élevaient contre le tyran, et, sur le témoignage des évêques et des abbés, accourus en foule pour demander justice, il s'était hâté d'attaquer de force le château qui lui servait d'asile. Mais à peine le comte Thibaut avait-il été délivré du voisinage terrible de Hugues, dont le château fut brûlé, qu'aussitôt il médita d'accroître son domaine en usurpant celui du roi, et il était en cela soutenu par le roi d'Angleterre, qui était son oncle. Tout se mêla dans cette querelle : Hugues du Puiset devint l'auxiliaire du comte de Blois ; la famille des Guy, toujours blessée depuis la déposition de Montlhéry, fit cause commune avec la révolte. Le roi eut à se multiplier dans les batailles. Il y eut une paix de deux ans avec le roi d'Angleterre, pendant laquelle le fils de Henri, nommé Guillaume, fit hommage à Louis, en qualité de duc de Normandie, chose nouvelle et vainement imposée précédemment. Puis la guerre reparut par les entreprises toujours renaissantes du comte de Blois. Il y eut un moment où le domaine du roi était cerné du côté d'Étampes et de Senlis, sans qu'il fût possible de communiquer avec les villes plus éloignées autrement que par des expéditions de guerre. Louis cependant trouva quelques fidèles, « le très-noble Raoul, comte de Vermandois, son cousin, Dreux de Mons et deux ou trois autres ⁴, » et il se rejeta dans les combats avec une ardeur de colère qui ne connut plus d'obstacles. L'abbé Suger lui-même se fit guerrier, et il raconte naïvement ses faits d'armes. Le comte de Blois avait attaqué le domaine de Thoury, dépendant de l'abbaye de Saint-Denis ; là on se battit à outrance. Enfin le roi fut vainqueur, et le château du Puiset, par où avaient commencé les déchirements,

⁴ L'abbé Suger.

étant resté en son pouvoir, fut rasé complètement, comme un lieu dévoué à la malédiction divine : ce ne fut pourtant pas la fin des perfidies de *Hugues du Puiset*, le premier auteur de tant de maux. Vaincu, pardonné, rebelle encore, il reprit ses habitudes de crime, jusqu'à ce que l'expédition de Jérusalem, dit l'abbé Suger, également funeste à beaucoup d'autres méchants, mit un terme à sa vie et à sa scélératesse, qu'exaspéraient les passions les plus corrompues ¹. »

Dans toutes ces batailles, le roi avait suivi sa pensée politique de comprimer les tyrannies féodales. « C'est le devoir des rois, dit toujours son ministre, fidèle aussi à la même pensée, de réprimer de leur main puissante, et par le droit originaire de leur office, l'audace des tyrans qui déchirent l'État par des guerres sans fin, mettent leur plaisir à piller, désolent les pauvres, détruisent les églises, et se livrent à une licence qui, si on ne l'arrêtait, les enflammerait d'une fureur toujours croissante. » Louis, par ce droit et par ce devoir de la royauté, poursuivit toutes les tyrannies. Ainsi furent abaissés dans cette guerre trois seigneurs principaux, Lancelin, comte de Dammartin, Pains de Montjai, et Milon de Montlhéry. Mais il s'en était montré un plus formidable que tous les autres, et qui, sans prendre part aux querelles soutenues par la coalition des armes du roi d'Angleterre, s'était nourri de crime et de brigandage, par des excursions isolées sur les terres de Laon, de Reims et d'Amiens. C'était Thomas de Marle, ce seigneur de Montaigu, que nous avons nommé déjà, et que Louis avait d'abord protégé contre une ligue de seigneurs voisins. Le naturel de cet homme s'était déployé; sa volupté était le meurtre, et il n'y a que les plumes contemporaines qui puissent dire toute la noirceur de ses cruautés. Il s'était fait dans les châteaux de Crécy et de Nogent un véritable antre de dragons et une caverne de voleurs, et de là il désolait le pays par la flamme et le pillage ². »

¹ L'abbé Suger.

² L'abbé Suger. Collect. des Mémoires.

1114.—*L'Eglise des Gaules tout entière se réunit en assemblée générale à Beauvais, pour frapper publiquement ce scandale de crimes et de barbaries, et le légat du pape, présent à ce concile, prononça contre le tyran une sentence d'excommunication générale. Thomas fut déclaré indigne de porter le baudrier de chevalier, et dépouillé de tous ses honneurs comme scélérat infâme et ennemi du nom chrétien¹. Alors Louis n'eut qu'à paraître pour achever la justice. Il vint attaquer le château de Crécy, y pénétra de force, et frappa de mort les scélérats qui servaient d'armée au féroce châtelain. Et aussitôt il se mit en marche vers Nogent. Vers le même temps, d'affreux désordres avaient souillé la ville de Laon, à l'occasion de la commune, dont l'établissement était pénible et funeste. Dans la route un homme se présente au roi et lui raconte les crimes de ceux qui habitent le château de Nogent. Ce sont eux, dit-il, qui, à l'occasion de l'ordre donné par le roi de détruire la commune de Laon, ont fait irruption dans cette ville et l'ont brûlée avec ses églises, ont égorgé ses notables, ont porté la main sur l'évêque Gaudry, et traîné son cadavre dans la place publique. Cet homme était un envoyé de la commune de Laon; il presse le roi de se défendre en défendant la ville; car les satellites de Thomas ont menacé de s'emparer de la tour qui lui appartient [1115-1117]. Le roi, toutefois, ne peut d'abord porter secours directement à ceux de Laon; mais il court enlever le château de Nogent. Tous ceux qui le défendaient furent attachés au gibet et livrés comme pâture à la voracité des milans, des corbeaux et des vautours². De là Louis marche vers Amiens, où un autre châtelain nommé Ada, auxiliaire et rival de crimes de Thomas, occupait une tour redoutée des peuples. La tour fut détruite, et Thomas ayant perdu toute puissance de nuire, la paix fut rétablie dans ces contrées.*

Ainsi se passait la vie de Louis à des batailles contre les tyrans. Il en résulta que, dans les contestations féodales,

¹ L'abbé Suger, collect. des Mémoires.—*Hist. chron. des Conciles.*

² L'abbé Suger.

souvent la faiblesse se tourna vers lui, soit qu'elle appelât ses armes, ou simplement l'autorité morale de ses décisions. On en vit un exemple dans le Berry, où un noble baron nommé Aymon, seigneur de Bourbon, refusait justice à son neveu, fils de son frère aîné Archambault. « Craignant que des guerres funestes ne fussent pour la méchanceté une occasion de s'accroître, et que les pauvres, accablés de vexations, ne portassent la peine de l'orgueil d'autrui, le monarque, autant par commisération pour les églises et les pauvres, que par amour de la justice, cita le susdit Aymon¹. » Et comme celui-ci refusa de comparaître, le roi alla faire droit par l'épée. Le seigneur Aymon, à la vue du monarque, s'alla jeter à ses pieds et se mettre à sa discrétion. Louis toutefois n'abusa pas de la force; il voulut que la contestation de l'oncle et du neveu fût soumise à l'*arbitrage des Français*, et par là s'établissait naturellement le droit de justice royale, sinon par une loi formelle et reconnue de tous, au moins par une sorte de suprématie morale, qui n'était mise en doute que par la rébellion et le crime. « Louis prit ensuite l'habitude de faire souvent, et toujours avec la même clémence, des expéditions semblables dans ce pays, pour y assurer la tranquillité des églises et des pauvres; les rapporter toutes dans cet écrit, ajoute l'historien, serait fatiguer le lecteur, nous croyons donc plus convenable de nous en abstenir². »

Cependant la paix qui, depuis quelque temps, régnait entre Louis et le roi d'Angleterre, fut rompue par des intrigues difficiles peut-être à démêler aujourd'hui, mais qui s'expliquent assez, par la rivalité de puissance des deux princes, dont l'un devait hommage à l'autre pour le duché de Normandie, source impérissable de ruptures³.

Dans le cours de ces batailles féodales, Louis s'était

¹ L'abbé Suger.

² *Ibid.*

³ Voyez les explications naïves de Suger, et les explications compliquées du P. Daniel.

marié avec Alix, fille de Humbert, comte de Savoie. Ce mariage ne changeait rien à sa situation, ou n'ajoutait rien à sa puissance. Le roi Henri avait été plus habile dans le choix de ses alliances de famille, il avait donné une de ses filles à l'empereur d'Allemagne, et il venait d'en donner une autre au duc de Bretagne.

Foulques V, fils de Foulques et de la célèbre Bertrade, était devenu duc d'Anjou. Il devait hommage au roi d'Angleterre comme comte du Maine, et ce fut une première occasion de dissentiment.

Le comte de Flandres était alors Baudoin VII, il était fils de Robert II, lequel avait été l'ennemi du roi d'Angleterre, et le fils avait gardé quelque chose de cette haine.

En même temps, Robert, duc de Normandie, frère aîné, et dépossédé du royaume d'Angleterre, était toujours en prison, et son fils Guillaume, jeune encore, courait les pays d'Europe, sollicitant des haines et des secours contre le spoliateur. Le comte de Flandres entendit ses plaintes ; et de là résulta une sorte de ligue contre le roi Henri. Le roi de France, par le besoin d'abaisser la puissance menaçante du roi d'Angleterre ; Foulques, par le désir de s'affranchir de son hommage ; Baudoin, par un sentiment d'aversion, s'unirent pour la guerre. A la vue de leurs armées, la Normandie s'émeut. Plusieurs seigneurs proclament Guillaume. Henri, qui longtemps avait eu la fortune favorable, est sur le point de périr sous mille revers. Tout lui échappe. Les périls l'entourent de tous côtés, et les conjurations mêmes pénètrent dans son palais. Pourtant le courage ne l'abandonne pas. Après de grandes pertes, il refait son armée. Le duc de Bretagne et le comte de Champagne viennent à son aide. Bientôt la fortune se déplace. Le roi de France, qui avait conduit la guerre avec une brillante intrépidité, reste seul au milieu de la Normandie. Le comte de Flandres meurt des suites d'une légère blessure au visage. Le comte d'Anjou se laisse corrompre par les présents de Henri, trahit l'alliance de Louis, et donne sa fille Mathilde en mariage au fils du roi d'Angleterre. Enguerrand de Chaumont, terrible châtelain,

s'était jeté dans la ligne française, mais avait fait la guerre par des brigandages plutôt que par de nobles faits d'armes ; il meurt comme frappé de Dieu. Alors Henri reprend toute son activité. Il frappe quelques-uns des seigneurs qui s'étaient mis en rébellion, et va chercher Louis pour le combattre. Louis se laisse surprendre, et son armée est mise en déroute dans la plaine de Bruneville, près de Noyon, dans le Vexin. Mais il la rallie non loin de la bataille, aux Andelys, et il fait un appel à ses fidèles pour recommencer les combats. Bientôt en effet il rentre dans la Normandie, brûle un fort château, nommé Ivri, et s'avance jusqu'à Breteuil. Mais la guerre alors n'eut pas d'autres suites, le roi d'Angleterre ne répondit pas au défi que lui envoya Louis. D'autres événements vinrent interrompre ces sanglantes luttes.

1119. — Le pape Pascal était mort. Il avait eu pour successeur Gélase II, lequel avait continué d'être en butte aux rudes attaques de l'empereur Henri V, par suite de la fatale querelle des investitures. L'Église de Rome était dans le trouble, et le pape vint chercher un asile en France. Louis lui envoya, dans sa retraite de Maguelone, l'abbé Suger, avec des présents et des honneurs, et lui-même s'appretait à le visiter, lorsque la mort surprit l'infortuné pontife dans l'abbaye de Cluny. On lui fit des obsèques splendides ; plusieurs évêques de France s'y étaient rendus, et parmi eux Guy, archevêque de Vienne, vénérable par ses vertus, et qui descendait, dit l'abbé Suger, du sang des empereurs et des rois. « La nuit précédente, le pieux prélat avait vu en songe un être puissant qui portait la lune cachée sous son manteau, et la lui donnait à garder. » C'était un présage de sa propre grandeur. Bientôt après, il fut élu pape.

1119. — Guy, sous le nom de Calixte II, soutint les droits de l'Église avec humilité et avec gloire tout à la fois. Dans un concile tenu à Reims, en présence du roi de France, ayant vainement appelé la conciliation dans la contestation des investitures, il frappa d'excommunication l'empereur

Henri ¹. Ce fut bientôt une occasion de guerre désastreuse. Cette question remuait des intérêts profonds dans tous les royaumes ; car chaque roi , sous des formes particulières de constitution , prétendait des droits analogues sur le domaine propre des Églises. Toutefois , le roi Louis ne mit point d'opposition à la proclamation du droit exclusif du souverain pontife. Il n'en fut pas ainsi du roi d'Angleterre , que le pape alla trouver à Gisors , lui demandant l'approbation des décrets du concile , ou le menaçant de l'excommunier. Mais la résistance ne fut point poussée à l'extrême , et l'anathème n'eut pas de suite. Le pape même se fit négociateur entre les deux rois.

Puis , il s'en alla s'établir au siège suprême de Rome , où l'antipape de l'empereur fut bientôt renversé par une réaction violente du peuple , qui s'amusa à lui faire d'affreux supplices , le traînant dans les rues , ou le jetant en travers sur un chameau , pour en faire une risée , jusqu'à ce que le pape le sauvât , en l'envoyant dans une prison voisine du monastère de Saint-Benoît. Calixte ne vécut pas longtemps. Il avait conçu pour l'abbé Suger une sainte amitié , et il le fit abbé de Saint-Denis , contre le désir du roi.

Il faut lire , dans l'abbé Suger , cet épisode de ses mémoires. La langue ne lui fournit pas assez de paroles d'humilité pour peindre son émotion. Car l'abbaye de Saint-Denis était le plus grand office dans l'Église de France , et l'abbé Suger comprend à peine la faveur qui lui est faite. La naïveté de sa gratitude touche l'âme profondément. On dirait un saint contraste jeté à dessein au travers des tristes exemples de violences et de révolte , et cependant on a remarqué que les débuts de Suger dans les honneurs ne furent ni simples , ni modestes ; et saint Bernard , la figure préminente de ce siècle , qui , tout à l'heure , se montrera avec sa gloire , eut besoin de l'avertir des écarts de sa vanité ².

¹ Ce concile tient une grande place dans l'histoire de l'Église. Le P. Labbe , t. X. Voyez l'analyse dans l'*Hist. chr.* de M. l'abbé André , IV^e vol.

² Lettres de saint Bernard. Ed. de Mabillon , tom. I , p. 79. — Notice de M. Guizot.

L'abbé Suger fut dès lors mêlé à toutes les grandes affaires de l'Église; il assista au grand concile de Latran, qui mit un terme aux divisions de l'Allemagne. Peu après, Honorius occupa le siège apostolique.

Mais en France la guerre renaît sous un aspect plus général qu'elle n'avait paru encore.

Henri avait éprouvé des vicissitudes domestiques. Il avait quitté la Normandie, après avoir fait reconnaître duc son fils Guillaume. Peu après, celui-ci ayant aussi voulu passer la mer, périt dans un naufrage, avec un autre fils naturel de son père. Alors se ranime le parti de Guillaume, fils de Robert; Henri s'arme pour le contenir, et il vient en Normandie, suivi de troupes anglaises. Louis ne paraissait pas étranger à ces tentatives de séparation, et Henri commença par attaquer les terres de France. Les principaux seigneurs marchant sous la bannière du comte de Meulan, de Hugues de Neufchatel et de Hugues de Montfort, ne craignirent pas de s'aventurer contre lui dans une bataille. Mais ils furent vaincus; la plupart des captifs furent horriblement mutilés; le comte de Meulan, pour avoir sa vie sauve, remit toutes ses places, et les deux autres chefs furent longtemps tenus dans les prisons du roi d'Angleterre.

D'autres tempêtes allaient éclater. Déjà la politique commençait à paraître avec ses intrigues savantes et ses mariages habilement concertés.

Henri, n'ayant plus qu'une fille, mariée à l'empereur, s'était marié avec Adélaïde, fille du comte de Louvain, parente du pape. Par là il s'affermissait, soit par l'espérance d'une nouvelle postérité, soit par la bienveillance du souverain pontife, qui lui devait être assurée.

D'autre part, pour accréditer le parti du jeune Guillaume en Normandie, on lui avait fait épouser la fille de Foulques, comte d'Anjou.

Mais aussitôt Henri fit rompre ce mariage par le pape, pour cause de parenté. Alors le roi de France donna à Guillaume une sœur de sa femme, avec un domaine qui comprenait Chaumont, Pontoise, Mantes et tout le Vexin;

c'était le montrer comme un prétendant redoutable aux divers partis. Mais le roi d'Angleterre avait eu une prévoyance plus longuement soutenue. Lorsqu'il vit ces ligueurs préméditées, il appela à son aide l'empereur, son gendre, qui d'ailleurs gardait le ressentiment de l'excommunication de Reims, injure dont le roi Louis semblait avoir pris sa part. Henri V avait alors fait des concessions au pape sur l'investiture ecclésiastique, et la réconciliation qui s'était faite lui permettait de suivre son inspiration de vengeance. Il parut donc vers le Rhin avec une armée formidable de Lorrains, d'Allemands, de Bavares, de Souabes et de Saxons, avouant le projet d'aller détruire la ville de Reims, ou du moins de lui faire subir les horreurs d'un siège égal à la longueur de la session du concile qui l'avait frappé d'anathème.

A ces nouvelles, Louis VI appelle à lui tous les barons au nom de la patrie commune. En même temps, il donne le signal de la guerre avec les premiers fidèles qu'il peut rassembler. Mais d'abord il va mettre ses armes sous le patronage de Saint-Denis, *le pieux et miraculeux défenseur de la France*. Cette église de Saint-Denis était comme une souveraineté céleste placée au milieu des Gaules, d'où relevaient les princes, les barons et le roi même. Il y avait sur l'autel une bannière qui appartenait au comte du Vexin; Louis, dit l'abbé Suger, *la reçut pour ainsi dire de son seigneur suzerain*, et, la déployant devant ses fidèles, il excita le petit nombre à donner l'exemple du courage à tous les autres. Bientôt la France entière s'émeut. Pour la première fois, depuis Charlemagne, on vit tous les chefs du royaume marcher de concert à l'appel du monarque. Ce n'était pas seulement le patriotisme qui s'éveillait; l'ascendant de Louis dominait aussi les volontés, et ces vingt années qu'il venait de passer à guerroyer contre les barons lui avaient fait une autorité que subissaient les plus indomptés. *On vit autour de Reims une si grande quantité de chevaliers et de gens de pied, qu'on eût dit des nuées de sauterelles qui couvraient la surface de la terre, non-seulement sur les rives des fleuves, mais encore sur les montagnes*

et dans les plaines ¹. Dans le dénombrement que fait l'historien de ces multitudes de Français mis sous la bannière de Saint-Denis, une particularité caractéristique du temps doit être notée. « Le comte du Palais, Thibaut, qui, quoiqu'il fit alors avec son oncle le roi d'Angleterre la guerre au seigneur Louis, était venu, sur la sommation de la France, avec son autre oncle le noble Hugues, comte de Troyes, conduisait la quatrième division de l'armée. » Ainsi la guerre prenait cette fois son grand caractère de défense générale, et la féodalité s'effaçait devant la mission nationale de la royauté. Le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, le comte de Vermandois, le duc d'Aquitaine, le comte de Bretagne, le comte d'Angers, tous les vassaux formidables rendaient hommage à l'unité de la monarchie par leur empressement à oublier leurs rivalités ou leurs alliances, et à exercer leur vaillance à la défense d'un État commun et d'une même autorité.

Ce n'était pas ce qu'avait attendu l'empereur. Dès qu'il vit cet ensemble imposant de défense, il se hâta de s'éloigner, sans oser tenter des batailles, « et il ne fallut rien moins que les prières des archevêques, des évêques et des hommes recommandables par leur piété, pour engager les Français à ne pas porter la dévastation dans les États de ce prince, et à en épargner les pauvres habitants ². »

Alors l'armée française se dispersa, et le roi alla rendre des actions de grâces aux saints martyrs qui venaient de le protéger. La châsse de saint Denis avait été descendue sur l'autel pendant l'expédition, et autour des saintes reliques s'était pressée la multitude des vieillards et des femmes, aidant par la prière le courage des hommes d'armes. Le roi reporta lui-même sur ses épaules la châsse victorieuse à sa place, et puis il dota l'église de dons nouveaux.

1124. — Pendant ce temps, le roi d'Angleterre avait recommencé des excursions; mais un seul baron, Amaury

¹ L'abbé Suger.

² *Ibid.*

de Montfort, l'avait repoussé avec ses vaillants hommes du Vexin. Ainsi, la victoire s'était partout déclarée. Et jamais, dit encore l'abbé Suger, la France n'avait mieux montré jusqu'où va l'éclat de sa puissance, lorsque les forces de tous ses membres sont réunies. « Aussi la terre se tut devant elle, l'orgueil de ses ennemis fut étouffé, et presque tous ceux d'entre eux qu'elle pouvait atteindre, s'empressant de rentrer en grâce avec elle, lui tendirent la main en signe d'amitié. »

La paix fut faite avec le roi d'Angleterre, l'empereur mourut, et Louis reprit son système de répression armée contre les tyrans et les spoliateurs.

1126. — Une première fois, l'évêque de Clermont avait été chassé de son siège par le comte d'Auvergne, et il s'était réfugié auprès de Louis, qui s'était hâté de porter la terreur de ses armes dans les châteaux encore indomptés de ces montagnes. Mais l'évêque, rétabli dans son église, avait reçu de nouvelles injures, et Louis recommença ses expéditions contre les déprédateurs auvergnats. Il poussait la guerre avec vivacité contre le comte, lorsqu'on vit arriver le duc d'Aquitaine, qui venait avec des pensées douteuses, mais qui, témoin de l'impétuosité des armes françaises, s'arrêta sur une montagne, et envoya des messages au roi. « Ton duc d'Aquitaine, seigneur roi, disaient les envoyés, te souhaite santé, gloire et puissance. Que la grandeur de la majesté royale ne dédaigne point d'accepter l'hommage et le service du duc d'Aquitaine, ni de lui conserver ses droits. La justice exige sans doute qu'il te fasse son service, mais elle veut aussi que tu lui sois un suzerain équitable. Le comte d'Auvergne tient de moi l'Auvergne, comme je la tiens de toi; s'il s'est rendu coupable, je dois le présenter au jugement de ta cour quand tu l'ordonneras : cela, je ne l'ai jamais refusé. Il y a plus, j'offre de le faire, et je te supplie humblement et avec instance d'y consentir. En outre, et pour que ton altesse daigne ne conserver à cet égard aucun doute, je suis prêt à lui donner tous les otages qu'elle croira nécessaires. Si les grands du royaume jugent qu'il en doit être

ainsi, que cela soit fait ; s'ils pensent autrement, qu'il soit fait comme ils diront. »

Ainsi la souveraineté du monarque était invoquée, aussi bien que sa justice, au milieu de la guerre, et l'histoire doit noter cette intervention suppliante d'un grand vassal comme un indice de plus de la réaction monarchique qui se déclare.

Le roi reçut les otages ; il y eut un parlement à Orléans pour décider entre l'évêque et le comte, et l'église de Clermont fut pacifiée, soit par les armes, soit par la justice du roi.

Une répression plus éclatante et plus dramatique occupa les armes de Louis.

Le comte Charles, fils du roi des Danois et d'une sœur de l'aïeule du roi, avait succédé au comte de Flandres, en vertu de ses droits de parenté, après la mort du comte Baudoin, fils de Robert le Jérusolymitain, que nous avons vu dans les Croisades ; on le nommait *Charles le Bon*, à cause de ses vertus. Une faction de meurtriers se forma contre lui, et le fit assassiner dans l'église de Bruges, au moment où le prince était recueilli dans la méditation et la prière, tenant son livre à la main, *et parlant à Dieu même*, dit l'abbé Suger. Ce meurtre sacrilège, commis sous l'inspiration de Berthold (Bertulphe), prévôt du chapitre de Bruges, fut suivi de meurtres nouveaux. Tous les barons et châtelains furent égorgés. La conspiration avait juré de n'épargner aucun de ses serviteurs, et elle accomplit ses serments avec des raffinements atroces de barbarie.

Aussitôt, les peuples épouvantés se tournent vers Louis, parent du comte. Louis joint la politique à la vengeance. Il commence par reconnaître pour comte de Flandres Guillaume de Normandie, ce neveu du roi d'Angleterre, qu'il s'efforce d'agrandir pour l'opposer à son redoutable vassal. Puis il court en Flandres, parmi des récits de meurtres et de cruautés. Il arrive à Bruges. Les chefs de la faction s'étaient réfugiés dans l'église. Il les assiège, et, après avoir souffert horriblement de la faim, ils tombent

tour à tour en sa puissance. On leur fait subir des supplices effroyables. L'un, le plus scélérat de tous, nommé Bouchard, est lié sur une roue élevée, où on l'expose à la voracité des oiseaux de proie; on lui arrache les yeux, on lui déchire la face, on le perce de mille dards, puis on jette ses tristes restes dans un cloaque. L'autre, le conseiller des meurtres, le prévôt Berthold, est pendu à une fourche avec un chien, qui le déchire par ses morsures, jusqu'à ce que le malheureux perde la vie dans cet affreux raffinement de justice. Les autres sont précipités du haut de la tour de l'église, et ont la tête brisée sur les pavés. Après cette vengeance, souillure d'une victoire qui n'avait besoin que d'être juste, Louis va frapper de son épée Guillaume d'Ypres, qu'on appelait Guillaume le Bâtard, pour qui s'était fait le meurtre du comte Charles. Il le dépouille de ses biens, et quitte enfin la Flandres après l'avoir ainsi *blanchie, et comme rebaptisée par les châtimens* ¹.

D'autres brigandages s'offrirent encore aux répressions de Louis. Il retrouva sous sa main ce Thomas de Marle, qu'il avait une première fois frappé de son glaive, en le dépouillant des châteaux de Crécy et de Nogent, mais qui avait refait sa fortune de brigand, en s'enfermant dans le château de Coucy, et atteignant de là, par des crimes de tout genre, les peuples voisins, les églises, les monastères, et surtout les marchands et les voyageurs. Le récit des atrocités commises par ce tyran fait frémir d'horreur, et la langue moderne ne les peut même dire dans leur atroce vérité. « La férocité de cet homme est tellement inouïe dans notre siècle, dit l'historien Guibert ², que certaines gens, de ceux même qui sont réputés cruels, paraissent plus avarés du sang de vils troupeaux que ne l'est Thomas du sang des hommes. Il ne se contente pas, en effet, de tuer avec le glaive et de consommer tout d'un

¹ Entre les récits qui furent faits dans le XII^e siècle, de cette conjuration tragique, M. Guizot a publié la longue et curieuse narration de Galbert, notaire de Bruges. C'est un drame plein d'intérêt. — Collect. des Mémoires.

² *Vie de Guibert de Nogent*. Liv. III.

coup son crime , comme on le fait d'ordinaire , mais il torture ses victimes par des supplices révoltants. » Et, après ces terribles paroles , l'historien détaille les raffinements de la barbarie de Thomas ; ce sont des tableaux épouvantables de crimes , que l'imagination des poètes eût à peine conçus , et dont les fables antiques n'approchent pas même.

La plainte des opprimés remua le cœur du roi , et il partit pour exterminer l'oppresser. Raoul, comte de Vermandois , se joignit à cette espèce de croisade. On alla attaquer le monstre dans sa caverne. Il ne put résister longtemps à de telles forces , malgré son atroce courage. Il tomba , couvert de blessures , aux mains du roi , et il mourut peu de jours après comme dans un accès de rage. Son château était encombré de captifs qui furent délivrés ; le roi laissa sa terre à sa veuve et à ses enfants , mais il enleva ses trésors , fruits du crime et des rapines.

Et peut-être faut-il dire à ce sujet que , par des actes de cette sorte , Louis n'a point échappé lui-même au reproche d'avarice. L'historien Guibert le dit nettement au milieu de beaucoup d'éloges. « Le roi Louis , fils de Philippe , était tellement remarquable de sa personne , qu'il semblait fait tout exprès pour la majesté du trône ; courageux dans la guerre , ennemi de toute lenteur en affaires , et d'un cœur ferme dans l'adversité ; bon d'ailleurs en toute autre chose , il se montrait peu louable en ceci seulement , qu'il ouvrait trop facilement son âme et son oreille aux hommes vils et corrompus par l'avarice. Ce vice fut une source féconde de dommages ainsi que de blâme pour lui , et de malheurs pour beaucoup de gens ¹. »

Mais n'était-ce pas une nécessité de sa politique toujours guerroyante , et l'argent n'était-il pas une condition de ses victoires comme l'épée ?

Quoi qu'il en soit , le roi , par toutes ces luttes acharnées , ne tendait pas moins à l'affranchissement du peuple qu'à l'unité de la puissance. C'était là sa seule pensée de roi , et il l'eût rendue plus féconde , sans la rivalité terrible du

¹ *Vie de Guibert de Nogent. Liv. viii.*

roi d'Angleterre, dont l'exemple était une excitation à tous les vassaux indomptés.

1128. — En ces derniers temps, le roi Henri avait trop bien pénétré le motif qui avait engagé Louis à faire passer le comté de Flandres à son neveu Guillaume. A cette menace politique, il opposa un mariage habilement conçu. Il n'avait point d'enfant de sa nouvelle femme Adélaïde; il déclara son héritière sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V, et il la maria à Geoffroy, fils du comte d'Anjou, surnommé Plantagenète, qui n'avait pas quinze ans. Par là il s'attachait un vassal puissant du roi de France, en ouvrant à sa race une destinée royale. Et, chose singulière! peu après, le même comte d'Anjou était appelé à Jérusalem pour succéder à cette autre couronne, toute brillante de faits d'armes poétiques.

Ce ne fut pas la seule intrigue du roi d'Angleterre. Au comte Guillaume de Flandres il oppose Thierry d'Alsace, et le sontient de sa puissance. La guerre s'allume entre les deux compétiteurs, et Guillaume meurt d'une blessure. Ainsi l'habileté du roi de France était trahie par la fortune.

Mais rien ne déconcertait son courage. Ce fut peu après qu'il tira encore l'épée contre un de ses vassaux, son ancien sénéchal, Etienne de Garlande, soutenu de la puissance du roi d'Angleterre. Il fut blessé dans le siège du château de Livry; mais il en resta maître, et il le rasa. Garlande prétendait à la possession du titre même de sénéchal, et c'est ce qui avait fait la guerre: le roi le donna à Raoul de Vermandois, son vaillant auxiliaire. Tous les rebelles vinrent tomber à ses genoux.

1130. — Cependant, le monde éprouvait des agitations d'une autre sorte; Rome avait ses révolutions. Deux papes avaient été nommés, à la mort d'Honorius II: l'un Innocent II, élu le premier par la portion la plus notable et la plus pure du clergé; l'autre, qui prit le nom d'Anaclel, élu par une faction puissante. Cette double élection fit tout à coup un ébranlement dans les États. Le pape Innocent II, chassé de Rome, vint en France, asile ouvert aux pontifes opprimés. Le roi fit à Etampes une assemblée d'évêques, et

là , pour la première fois , parut avec éclat le nom d'un grand homme et d'un grand saint , celui de saint Bernard , que les évêques chargèrent de faire un examen des deux élections romaines. Et lorsque le sage abbé eut porté au synode le résultat de ses recherches , tous les évêques applaudirent , et proclamèrent Innocent II ; le roi lui envoya l'abbé Suger , à Cluny , pour l'assurer de ses secours. Dès lors les incertitudes disparurent. Le roi d'Angleterre , un instant irrésolu , fut entraîné par la parole de saint Bernard. Le duc d'Aquitaine restait attaché à Anaclet par quelque mécontentement frivole d'Innocent. Saint Bernard arracha de même cette apparence de schisme. Le pape resta quelque temps en France , comblé d'honneurs. Il visita les églises , et partout on lui fit des fêtes triomphales. L'abbé Suger se platt surtout à redire les solennités de son entrée à Saint-Denis , et c'est un admirable spectacle que celui de cette piété des peuples au milieu des ardentes passions qui les déchiraient.

En ce temps , Louis le Gros éprouva une vive douleur domestique. Il perdit son fils aîné , nommé Philippe , qu'il avait fait couronner trois ans auparavant dans l'église de Reims. C'était , dit l'abbé Suger , un enfant dans la fleur de l'âge , et d'une grande douceur , l'espoir des bons et la terreur des méchants. Il se promenait dans un faubourg de Paris. Un porc effaroucha son cheval , qui le jeta sur la pierre et l'écrasa en tombant sur lui. Ce jour-là , on avait appelé dans la ville des hommes d'armes pour une expédition. Peuple et soldats se livrent à la douleur. Ce fut une désolation générale. « Homère lui-même , dit l'historien tout ému , ne pourrait l'exprimer. »

Louis fut le plus accablé par le malheur. Sa santé depuis longtemps était fléchissante , et la grosseur de son corps était devenue une véritable infirmité. Ses fidèles craignirent de le perdre , et ils lui conseillèrent de faire sacrer son second fils Louis , enfant charmant , et de l'associer au trône. Un concile fut tenu à Reims pour cette solennité , et ce fut le pape qui le présida. Tous les évêques présents prodiguèrent la consolation au roi , et le pape s'associa à leurs témoi-

gnages d'amour. Tout semblait annoncer la fin d'un glorieux règne. Mais Louis pouvait jouir des fruits de sa politique. Les églises de France avaient retrouvé la paix. Les châtelains les plus oppresseurs avaient été domptés. Dans le concile de Reims on renouvela la trêve de Dieu pour empêcher les guerres privées qui pourtant reparaissaient encore. La monarchie venait de faire un grand pas vers l'unité.

1135. — Louis retrouva quelque temps des forces et du courage pour suivre encore ses luttes. Il fit même une expédition sur la Loire, et brûla ou rasa quelques châteaux. Ce fut dans cette expédition qu'il fut pris, à Montrichard, d'une maladie qui devait le conduire au tombeau.

Ses derniers jours furent remplis par des œuvres de piété chrétienne et de justice royale. On le vit un jour, qu'il s'était disposé à recevoir les sacrements de l'Église, se lever de son lit, et aller, à la grande admiration de tous, au-devant du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et se prosterner religieusement. Là il se dépouille des signes de la royauté, se démet du gouvernement de l'État, s'accuse de l'avoir mal administré, remet à son fils l'anneau royal, et l'oblige à promettre avec serment qu'il protégera l'Église, les pauvres, les orphelins, qu'il respectera les droits de chacun, qu'il ne tiendra personne injustement dans ses prisons. Puis il fait la distribution de ses richesses, de son mobilier particulier, de ses habits même et de ses manteaux royaux, aux églises et aux pauvres; il fait don à l'église des Martyrs de sa splendide chapelle, qui renfermait un livre d'Évangile enrichi d'or et de pierres précieuses, des candélabres d'or, un calice d'or tout brillant de diamants, dix chapes magnifiques, et une hyacinthe qui lui venait de son aïeule la reine Anne, fille du roi des Russes. Puis il fit devant les clercs et les serviteurs de son palais une profession de foi catholique, *en terme dignes du plus docte théologien*, et il reçut la communion au milieu de cette effusion de piété. Tous les fidèles étaient émus de ce spectacle. « Ne pleure pas, dit-il à l'abbé Suger; ne pleure pas sur moi, mon ami, mais plutôt triomphe et réjouis-toi de ce que la miséricorde de

Dieu m'a donné, comme tu le vois, les moyens de me préparer à me présenter devant lui¹. »

1136. — Louis vécut quelque temps encore, et il put satisfaire sa piété par des visites aux églises les plus chères à la foi des peuples. Dans un de ces pèlerinages, se trouvant au château de Béthisy, il reçut un message d'Aquitaine, qui lui apprit que le duc étant parti pour un pèlerinage à Saint-Jacques était mort dans la route, mais qu'avant son départ il avait fait un testament, par lequel il lui avait, de sa pleine volonté, légué sa fille, la très-noble demoiselle Éléonore, non encore mariée, ainsi que tout son pays pour lui appartenir à toujours². Le roi promit aux envoyés de marier Éléonore à son cher fils, et c'était apparemment une condition du testament. Aussitôt même il songea à ratifier ce grand héritage, qui allait ramener sous l'autorité directe de la monarchie *le Poitou, l'Aquitaine, la Gascogne, le pays des Basques, la Navarre jusqu'aux montagnes des Pyrénées, et jusqu'à la Croix de Charlemagne*³. Louis donc réunit une troupe de plus de cinq cents très-nobles hommes et chevaliers des meilleurs du royaume, leur donna pour chefs le comte du palais Thibaut, et l'illustre comte de Vermandois, avec l'abbé Suger pour conseiller de son fils. Et, au moment où partit le jeune prince, le vieux roi lui fit ainsi ses adieux : « Puisse, mon très-cher fils, le Dieu tout-puissant qui règne sur les rois, te protéger de sa divinité, à qui tout cède; car si par quelque infortune je venais à perdre, et toi, et ceux qui t'accompagnent, ni ma propre vie, ni mon royaume ne me seraient plus rien. »

Tout ce brillant cortège se mit en marche, répandant les bienfaits et l'aumône par toute la route. Le mariage se fit à Bordeaux avec pompe, et Éléonore reçut le diadème royal au grand applaudissement de l'Aquitaine. C'était là un admirable événement pour la monarchie de France, si le génie de Louis le Gros avait pu se survivre.

¹ L'abbé Suger.

² L'abbé Suger.

³ Hugues de Poitiers. — *Hist. du Monast. de Vezelay*. Liv. iv.

1^{er} août 1137. — Mais il mourut peu après, dans l'épuisement de sa maladie, après avoir souvent édifié son palais par les mêmes exemples de résignation et d'espérance. La nouvelle de sa mort alla trouver son fils, à Poitiers, au milieu des fêtes et des triomphes.

Ici l'histoire fait un retour sur elle-même, et cherche quelle fut en réalité l'action politique de ce roi, dont la vie fut si pleine de batailles.

Le plus souvent on a rapporté à son règne le grand mouvement de l'*affranchissement des communes*, et même un des grands rois de la France moderne, Louis XVIII, avait en quelque sorte consacré cette opinion historique, en l'écrivant de sa main dans sa charte constitutionnelle. Puis on a contesté hardiment cette idée, lorsque le temps est venu de tout contester, jusqu'à la simple succession des noms de rois, dans notre pays.

M. Augustin Thierry, que je retrouve encore, à mon grand regret, a fait un charmant roman sur les communes du XII^e siècle, et il met d'autorité le roi Louis le Gros hors de ses récits. Et pour preuve, c'est d'abord que Louis le Gros n'avait qu'un domaine propre très-borné, et que l'établissement des communes en France ne pouvait donc résulter de sa volonté de roi; et puis, c'est qu'en fait il a laissé les communes s'établir ou se détruire avec une pleine indifférence, usant aussi souvent de son épée pour les frapper que pour les défendre.

Mais cette double erreur vient manifestement de ce qu'on veut assigner une origine fixe aux communes du XI^e siècle, lorsqu'il serait plus historique de montrer qu'à ce moment elles ne font que se raviver.

C'est une remarque faite par un homme que j'aime à citer. « La plupart des historiens modernes, dit M. Buchez, ont eu le tort de négliger la narration de ces premiers temps, de les laisser ignorer au lecteur; en sorte qu'on a cru que la commune était une institution aussi nouvelle que son nom même, et cependant, dans un grand nombre de villes, dans Paris même, la capitale de la France, les franchises et les coutumes qui constituaient

la cité sont antérieures au v^e siècle, et n'avaient cessé de subsister¹. »

Il ne s'agit donc pas de supputer le nombre de communes que Louis le Gros aurait affranchies par quelque acte formel de son vouloir, mais d'apprécier l'action générale de sa politique sur ces établissements demi-morts ou comprimés par la force matérielle de la féodalité.

Or, comment mettre en doute qu'à mesure que la domination des châteaux s'atténuait sous les coups du roi, l'existence communale ne dût tendre à s'agrandir en sens inverse, même quand la volonté du roi n'eût pas cherché spontanément ce double résultat de sa politique?

Les provinces de la Gaule méridionale, dit M. Thierry, eurent des communes à une époque antérieure aux sept ou huit chartes où figure le nom de Louis le Gros; et pourtant nul ne s'avise d'attribuer positivement à ce roi la fondation des communes d'Arles, de Marseille, de Nîmes, de Toulouse, de Bordeaux, etc.

Cela est bien dit. Mais le Midi avait gardé les vieilles communes plus librement que la partie des Gaules foulée par la conquête franque, et comment serait-il surprenant de les voir reparaître avant toutes les autres! M. Thierry le dit plus loin; et c'est un malheur, à un esprit aussi éclairé, de ne pas laisser à l'histoire son caractère propre, qui est un caractère de succession, où les faits se produisent les uns par les autres. Pour les comprendre et les expliquer, il n'en faut pas rompre l'ordre, en quelque sorte héréditaire.

L'affranchissement ou la restitution des communes fut une réaction lente et graduelle contre la constitution féodale, et qui marcha parallèlement au rétablissement de la grande unité de la monarchie.

C'est pour cette seule raison qu'en quelques lieux les évêques, seigneurs des villes, résistèrent, comme les barons, à cette tendance municipale. L'esprit féodal faisait oublier l'esprit chrétien, c'est-à-dire, l'intérêt dominait la

¹ Introd. à l'*Hist. parlementaire de la Révolution*.

charité. Cela n'est pas propre à un temps, mais à tous les temps. Pourtant le clergé n'eut point de système absolu, et M. Thierry lui-même en fait la remarque. « La commune d'Auxerre s'établit du consentement du comte, malgré l'évêque, et à Amiens l'évêque se rangea contre le comte du côté de la bourgeoisie ¹. » Ce mot de bourgeoisie suppose déjà une constitution de peuple, et M. Thierry dit plus qu'il ne veut. « Dans le midi de la France, ajoute-t-il, les évêques se montrèrent en général amis des libertés bourgeoises, et protecteurs des communes. » C'est-à-dire, en chaque pays les accidents politiques se variaient selon les événements antérieurs. Les évêques des pays Francs restèrent plus longtemps féodaux; parce que la force des choses les avait faits seigneurs au même titre que les comtes et les barons. Et c'était tout le contraire dans les pays restés Gaulois ou Gallo-Romains, où la communauté populaire n'avait point été atteinte dans sa racine ².

Les deux premières communes de la France proprement dite sont celles du Mans et de Cambrai (1066 et 1076). Ensuite paraissent celles de Noyon, de Bauvais et de Saint-Quentin. Ces établissements ne se pouvaient faire sans porter quelque trouble dans les rapports précédemment établis entre les citoyens et l'autorité, quelle qu'elle fût. Il serait donc peu équitable de dire, après huit cents ans, que la résistance, qui dut se rencontrer, révélait un système permanent d'oppression. Et même, dès que les citoyens d'une ville peuvent amener ceux qui commandent à des transactions de cette sorte, c'est qu'ils sont déjà libres.

Dans la charte de la commune de Noyon parut l'intervention de Louis le Gros, et l'évêque Baudry la publia comme un acte sacré dont la violation emporterait les peines d'excommunication.

¹ Lettre XIV.

² Voir à ce sujet l'*Hist. de Flandres*, par Warnkœnig, et l'*Hist. de la Gau'e Méridionale*, par M. Fauriel. La comparaison des recherches sur ces deux points opposés est curieuse et instructive.

Ce fut peu après que la ville de Laon eut aussi sa commune, et elle fut fondée du consentement des clercs, des chevaliers et des bourgeois, et sous la sanction du monarque. L'évêque de Laon, qui s'appelait aussi Baudry, un Normand sans valeur, que la faveur de Henri, roi d'Angleterre, avait porté à ce saint office, au temps sans doute où les liens d'hospitalité unissaient encore les deux rois, fit opposition à la commune, et, par des intrigues actives, et même à force d'argent jeté dans la cour du roi, il arracha la révocation de la charte d'institution. Il y eut une affreuse sédition. L'évêque fut égorgé, et le roi, qu'il avait appelé, fut obligé de s'enfuir.

Ce n'était pas donner à la commune un caractère vénérable que de la souiller de meurtre. Les bourgeois, d'abord étonnés de leur crime, ne craignirent pas de le soutenir, et ils firent un appel à ce tyran sanguinaire que nous avons vu deux fois frappé du glaive royal, à Thomas de Marle, le farouche châtelain de Crécy et de Nogent. Il accourut en armes, et ce fut là un sinistre patronage pour la liberté.

Mais bientôt, malgré ce secours étrange, le découragement entra dans les âmes. Le bruit se répand que les bourgeois ont quitté la ville, et aussitôt se précipitent les paysans pour l'aller piller. Thomas de Marle y conduit même ses vassaux. La ville infortunée vit fondre sur elle des calamités atroces, et c'est alors que se fit à Beauvais cette assemblée d'évêques, pour appeler l'anathème sur le farouche tyran, qui profitait de toutes les révoltes et tirait parti de toutes les fureurs. Déjà nous avons suivi rapidement ces récits d'après l'histoire précise de l'abbé Suger.

L'historien Guibert, avec la confusion de ses détails, laisse voir comment l'institution de la commune, d'abord faite pour la liberté, pouvait aisément se transformer en révolte et en désordre, et c'est par une très-fausse appréciation des temps qu'on ferait aujourd'hui un grief de ses répressions¹. Quoi qu'il en soit, le roi vint à Laon pour ré-

¹ Voyez la *Vie de Guibert de Nogent*. Liv. III

parer les désastres. La ville resta plusieurs années dans cette situation, et ce ne fut qu'en 1128 que le roi institua une autre commune, sous le nom de *Paix*.

Je ne saurais comprendre pourquoi la philosophie contemporaine ne consent pas de bonne grâce à laisser à Louis le Gros sa part d'action dans ce mouvement communal, lorsque sa vie entière de roi paraît occupée par un travail analogue d'affaiblissement contre la domination des châteaux¹.

Et, par un système de jugement contraire, l'histoire ne doit pas sans doute attribuer à Louis une autorité plus entraînant que qu'il ne convient dans cette espèce de transformation politique. Mais, sans imaginer que Louis ait pénétré toute la portée de ses guerres féodales, il est permis au moins d'y reconnaître une sorte de penchant monarchique, qui dans une forte intelligence eût été du génie, et, dans un esprit ordinaire, eut toute la dignité du bon sens.

Tel fut en effet le caractère de Louis. Ce ne fut point un de ces hommes qui refont les siècles ou les arrêtent par des coups soudains. Ce fut un homme éclairé, honnête, juste, ayant le sentiment de la grandeur royale et des devoirs de la royauté. Il fut le protecteur de la faiblesse et le vengeur du crime; il défendit les églises, et c'était défendre le peuple. Son règne fut exempt de violences, il ne fut pas exempt de gloire. On lui a reproché d'aimer l'argent; mais il l'employa pour entretenir ses armées de fidèles contre les oppresseurs. Il ne manqua pas de finesse dans la politique, on le vit dans ses démêlés avec le roi d'Angleterre; toutefois Henri fut plus prompt dans ses

¹ M. Buchez a pourtant fort bien interprété le sentiment qui paraît présider aux jugements modernes. Comme la présente histoire doit garder sa gravité, je n'emprunterai ici que deux lignes à cet écrivain. « L'erreur des historiens modernes, dit-il, nous paraît provenir surtout des sentiments qui agitaient l'époque où ils écrivaient. On était dans le moment le plus vif de la lutte qui se termina par la révolution de juillet. » Quand on fait de l'histoire un instrument de révolution, on ne mérite pas d'être cru par la postérité.

desseins et plus hardi dans ses négociations. L'habileté de Louis fut réservée comme celle d'un prince qui veut d'abord avoir de la probité. Henri I^{er}, d'abord son ami, puis son rival, fut un grand prince. Louis fut un bon roi, et, bien qu'on ait reproché à l'histoire de notre pays de tout rapporter à la personne des monarques, elle ne doit pas cesser de rendre hommage à ceux qui font de la royauté l'intérêt central de la nation. Et sous ce point de vue Louis le Gros mérite de garder sa renommée.

CHAPITRE IV.

Situation de la France. — Mouvement des esprits. — Temps des *grandes polices*. — Louis VII, dit le Jeune. — La France paisible. — Difficultés ecclésiastiques. — Guerre féodale. — Situation de Jérusalem. — Nouveaux mouvements de la Croisade. — Prédication de saint Bernard. — Résistance de Suger à ce mouvement. — Aventures de la Croisade nouvelle. — Ruse de la politique grecque. — Courage du roi. — Les chrétiens à Antioche. — Soupçons du roi sur la vertu de sa femme. — Départ pour Jérusalem. — Malheurs de l'expédition. — Retour en France. — Sagesse de Suger. — Situation de l'Europe. — Nouveautés en France. — Le roi nourrit le ressentiment de l'injure de sa femme. — Divorce. — Éléonore épouse Henri, duc de Normandie. — Révélation de périls nouveaux. — Second mariage du roi. — La France est bloquée par les alliances de Henri. — Ruptures avec l'Angleterre. — Nouveaux traités. — Déchirements dans l'Église. — Henri fait des empiétements dans la Normandie. — Histoire de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. — Louis médiateur. — La guerre éclate. — Nouvelle paix. — Assassinat de l'archevêque. — Politique incertaine de Louis. — Guerres sans gloire. — Bataille dans la Normandie. — Traité qui ôte à la France sa grande unité nationale. — Le génie de la monarchie semble reparaitre dans ces malheurs. — Philippe, fils de Louis, espoir de l'avenir. — Pèlerinage de Louis à Cantorbéry. — Sa mort.

Louis le Gros laissait le douzième siècle engagé dans un grand mouvement de réformation politique. L'esprit humain était dans une sorte de fermentation, prélude de choses nouvelles. Les études florissaient dans les universités. Le clergé se ravivait. Les monastères se repeuplaient. De grands noms brillaient dans l'Église. L'abbé Suger et saint Bernard dominaient les esprits par leur génie, l'un, homme d'État, l'autre, homme de cloître, et pourtant le cénobite plus maître encore du monde que le ministre, tous les deux supérieurs par l'intelligence et par la vertu; mais l'un distrait par les intérêts de la terre, l'autre ab-

sorbé par les intérêts du ciel. Et, autour d'eux, d'autres noms ne manquaient point d'éclat. Dès le règne de Philippe I^{er}, l'esprit humain avait pris un grand essor. Les disputes des écoles, que nous jugeons vaines dans notre siècle, parce qu'elles ne ressemblent point à nos disputes, plus vaines peut-être, avaient donné une extrême activité aux intelligences. Les *Réalistes* et les *Nominaux* occupaient la philosophie, et, dans cette lutte, des hommes éminents avaient brillé. Yves de Chartres avait laissé une renommée vénérable. Guillaume de Champeaux avait paru dans l'université de Paris. Guibert, abbé de Nogent, écrivain original et plein de verve, commençait à suivre le mouvement de la société avec des aperçus de philosophie libre et chrétienne à la fois. Saint Norbert fondait l'ordre des Prémontrés. Abeilard paraissait avec sa destinée romanesque. Hugues de Saint-Victor, Pierre le Vénérable, et Pierre Lombard, le Maître des Sentences, rivalisaient de fondations pieuses et savantes. Le monde se renouvelait par l'intelligence, et en même temps la politique du prince se renouvelait par des institutions de liberté et de justice.

A côté des communes, dont le rétablissement ou l'affranchissement incertain peut-être encore, ou bien troublé par les passions du temps, n'était pas moins une œuvre de monarchie prévoyante, se formait déjà une juridiction royale, prélude du droit commun, que les siècles devaient à la longue faire prévaloir. Les justices seigneuriales commençaient à être atteintes, et c'était là aussi une partie de la liberté, si l'on songe à l'abus que quelques vassaux faisaient de la force. Ou si le droit féodal ne devait pas être d'un seul coup déraciné, le droit du monarque était montré comme un recours. Les *Missi Dominici* de Charlemagne étaient renouvelés; ces officiers surveillants renvoyaient à la cour du roi les causes qui avaient été violemment décidées par l'épée des seigneurs. Ce fut là le parlement du roi, dont l'abbé Suger nous a mentionné quelques sessions; il faisait revivre ce que Charlemagne avait institué sous le nom de *Mallum imperatoris*.

Alors parurent les *cas royaux*, qui, devenus dans la suite des temps une sorte d'exception, furent d'abord une protection contre l'arbitraire.

Tout allait à la liberté du peuple. Les serfs étaient affranchis dans les domaines royaux, et c'était un exemple, sinon une loi. Les *hôtels de ville* étaient institués avec une justice particulière. Les échevins (*scabini*) reparaissaient avec une juridiction locale, et le maire (*major*) était gardien des immunités.

Et, bien qu'entre ces institutions il dût s'établir des conflits par la difficulté de définir nettement des droits aussi divers, l'appel au roi reparaissait toujours comme un lien d'unité; et c'est un avantage que signale le docte président Hénault, disant avec Loyseau que « ce droit de ressort de justice est le plus fort lien qui soit pour maintenir la souveraineté; » seulement j'ajoute, et pour établir la liberté.

Mézeray a dit de la troisième race que *ce fut le temps des grandes polices*, et le président Hénault explique ainsi cette parole. « Dès l'avènement de Hugues Capet, les rois, dit-il, animés du même esprit, et par une suite de prudence dont ils ne s'écartèrent jamais, regagnèrent insensiblement tout ce qui avait été usurpé par les seigneurs, ne firent pas une démarche qui ne tendît à ce but, et se ressaisirent enfin des plus précieux droits de la couronne. » Or, ces remarques de l'histoire seraient incomplètes si elles laissaient entendre que les rois ne faisaient ainsi que déplacer la domination. L'utilité de la monarchie fut l'utilité de la nation, et en des choses de cette grandeur l'intérêt privé mérite à peine d'être aperçu, à moins qu'on n'admire comment, sous la main de la Providence, il sert à l'intérêt général. En France, la monarchie a été l'instrument de la liberté. Plus tard, la nation s'est amusée à briser l'instrument qui l'avait affranchie. C'est là une de ces fatalités mystérieuses que Dieu jette de loin en loin dans l'histoire, pour étonner, ou pour instruire, ou pour abaisser les peuples. Le temps viendra de marquer par quels degrés s'opéra, dans les temps modernes, ce schisme de la monarchie et de la nation.

Mais d'abord la réformation sociale se fit par la reconstruction de la monarchie, et le douzième siècle s'ouvrit par ce travail admirable d'unité. Et d'ailleurs les sciences, les arts, les lois, la guerre même, tout poussait le monde vers ces grandes nouveautés, tantôt par une impulsion du hasard, tantôt par un penchant de la volonté. Alors les cœurs s'ouvrirent aux émotions ardentes, mais saintes. L'enthousiasme de la grandeur remua l'âme humaine. Les travaux gigantesques plaisaient aux hommes. On vit des associations spontanées se former dans la Chrétienté pour édifier de grands ouvrages, d'immenses basiliques, de glorieuses cathédrales. Les Croisades furent une de ces impulsions maîtrisantes qui jetaient l'humanité hors d'elle-même. Jamais nul siècle ne s'était ouvert sous une inspiration aussi extraordinaire. Dieu même semblait agiter le monde moral de sa main puissante.

LOUIS VII.

Tel était le siècle à la mort de Louis le Gros.

Le sage roi laissait en mourant outre son fils Louis, sacré roi, cinq fils et une fille : Henri, qui fut d'abord moine de Clairvaux, puis évêque de Beauvais, enfin archevêque de Reims ; Robert, chef de la branche royale de Dreux ; Pierre, sire de Courtenay, dont le nom s'est longtemps perpétué, et paraît subsister encore dans une lignée anglaise ; Philippe, qui fut archidiacre de l'Église de Paris, et qui plus tard ayant été nommé évêque céda le siège à Pierre Lombard, le *Maître des Sentences* ; Hugues, dont la vie est restée inconnue, et enfin Constance, qui épousa en premières noces Eustache, comte de Boulogne, et puis Raymond V, comte de Toulouse. Quant à la veuve du roi, Adélaïde, elle se remaria à Matthieu de Montmorency, qui fut connétable de France¹.

1137. — Louis VII, dit le Jeune, avait dix-huit ans lorsqu'il devint roi. Ce lui fut une heureuse fortune de trouver

¹ Le P. Daniel.

à la mort de son père le sage ministre Suger, et l'histoire lui doit un premier témoignage pour avoir retenu auprès de lui un si bon conseiller de politique.

Louis se hâta de se rendre à Paris.

Arrivé à Orléans, il éprouva quelques difficultés avec la commune. Dans la première ferveur des institutions municipales, la susceptibilité de la liberté était grande, et cela seul explique comment les rois eurent l'air parfois de lutter contre les bourgeoisies qu'eux-mêmes avaient constituées en communauté. L'histoire de la liberté, dans tous les temps, est pleine de ces contrastes. Le roi Louis ne détruisit pas la commune d'Orléans. Mais il se fit obéir. Puis arrivé à Paris, il convoqua une assemblée de grands et d'évêques pour aviser aux grandes affaires du royaume.

La France était alors paisible, et elle voyait, sans trop s'y mêler, les troubles des États voisins.

Les Guelfes et les Gibelins commençaient à paraître en Italie. L'Angleterre avait ses révolutions. Henri était mort (1135), et, peu avant lui, Robert, ce frère aîné, qu'il avait tenu captif pendant son règne. L'impératrice Mathilde, fille de Henri, devait arriver au trône avec son second mari, Geoffroi Plantagenet, duc d'Anjou. Mais cette succession fut alors troublée par la prétention de deux neveux de Henri, Thibaut, comte de Champagne, et Étienne, comte de Boulogne, tous deux fils d'une de ses sœurs. Étienne fut le plus prompt à se jeter en Angleterre, pendant que Mathilde et Thibaut faisaient des intrigues en Normandie; c'est ce qui le fit roi. La couronne semblait être au premier occupant, et devenu maître par sa rapidité, Étienne vint établir son fils Eustache dans le duché de Normandie. De là des déchirements compliqués. Louis le Gros les avait vus naître, et les laissa se développer. Louis le Jeune ne s'y mêla point, si ce n'est qu'il donna sa sœur Constance au fils d'Étienne. Mais les luttes suivirent leur cours, sans entraîner la monarchie de France.

1141.—Louis le Jeune eut pourtant quelques difficultés dans son empire. La première lui vint de l'élection de Pierre de la Châtre à l'archevêché de Bourges. Elle s'était

faite sans son consentement. Il la voulut contester. Le pape Innocent II la soutint de sa puissance. L'archevêque fut obligé de fuir sur les terres du comte de Champagne. Cela fit une guerre funeste. Le roi ravagea la Champagne. Treize cents personnes s'étaient réfugiées dans l'église de Vitry. Elles y périrent dans les flammes. Saint Bernard fut obligé d'élever sa puissante voix pour désarmer ces fureurs. Le roi, percé de douleur, se réconcilia avec le pape Célestin II, successeur d'Innocent; il reconnut l'archevêque de Bourges, et il résolut d'expier les maux de la guerre par une Croisade.

Pendant ce même temps il avait fait une guerre moins désastreuse à Alphonse, comte de Toulouse, fils du vaillant comte Raymond de Saint-Gilles. Il voulait faire rentrer cette ville dans le domaine d'Aquitaine, ou de Guienne, dont elle avait été détachée à prix d'argent par le comte Guillaume, aïeule de la reine. Le roi montra seulement ses armes, et il fut reconnu, en droit, que Toulouse était un *fief mouvant* de la couronne.

Peu auparavant, une autre guerre féodale avait arrêté quelques moments Louis le Jeune. Gaucher, seigneur de Montgeai, s'était mis en révolte. Louis alla raser son château.

1144—1147.—Après cela, la pensée du roi se tourna librement vers Jérusalem. Jérusalem et les Croisades n'avaient pas cessé d'occuper le monde. Les récits qui venaient d'Orient continuaient d'exciter l'émotion. On suivait avec anxiété l'histoire de cet empire des Francs, fondé aux Lieux-Saints. Sa gloire et ses vicissitudes captivaient les âmes. Et déjà il avait eu des révolutions sur lesquelles se portaient vivement la curiosité et l'intérêt.

Cinq rois s'étaient succédé : Godefroy de Bouillon, premier chef de la Croisade ; Baudoin, son frère ; Baudoin du Bourg, comte d'Édesse, leur cousin ; Foulques, comte d'Anjou, lequel était allé épouser Mélisante, fille de ce dernier, et Baudoin III, issu de ce mariage, devenu roi à l'âge de treize ans.

Pendant ce temps, les principautés établies dès le début,

autour de cette monarchie de Jérusalem , avaient grandi , et , tout en faisant la guerre aux ennemis du nom chrétien , elles avaient fini par se laisser travailler par le mal de l'indépendance et de l'envie. Alors le défaut d'unité manquait partout , et ce fut la source de grands désastres. Le comte d'Édesse , Josselin de Courtenay , et le prince d'Antioche , Raymond de Poitiers , oncle de la reine de France , donnèrent le signal des rivalités. Les Turcs profitèrent de l'anarchie. Édesse tomba en leur pouvoir. Alors commençait à paraître un nom formidable , celui de Noradin , sultan d'Alep. Lorsque les chrétiens virent ces premières calamités , le sentiment du péril les rapprocha , et tous à la fois poussèrent un cri de détresse vers l'Europe.

Le pape , alors Eugène III , reçut les ambassades de Jérusalem , et tout aussitôt il fit un appel aux princes et aux rois. Mais c'est en France surtout que bouillonnait la ferveur de la Croisade. Saint Bernard fut chargé de l'exciter encore. Déjà le roi , engagé par une sorte de vœu , puis enflammé par le récit de la prise d'Édesse , avait tenu à Bourges une assemblée , et il avait déclaré son dessein. La voix de saint Bernard hâta ses résolutions. Une autre assemblée fut tenue au monastère de Vezelay , en Bourgogne ; une grande multitude était accourue des points les plus éloignés de France. Saint Bernard prêcha en plein air du haut d'une éminence. Il lut une lettre du pape qui appelait les chrétiens à la guerre et leur ouvrait des trésors d'indulgences et de grâces ; puis , ajoutant à la souveraine parole du pape les éclats de son éloquence , il remplit d'enthousiasme ces immenses flots de peuple , et l'on entendit bientôt , de tous les points du vaste auditoire , ces mots répétés : La Croix ! la Croix ! Saint Bernard distribua d'abord des croix d'étoffe toutes prêtes ; le roi reçut la première ; et , après lui , la reine Éléonore voulut aussi se croiser ; puis s'avancèrent vers saint Bernard tous les grands , tous les seigneurs , tous les chevaliers , les plus grands noms de la France féodale et guerrière , trois évêques même et deux abbés ; tous reçurent la croix des mains du grand missionnaire. On attachait ces croix à

l'habit sur l'épaule droite, en signe d'enrôlement. Bientôt les croix manquant à saint Bernard, il déchira sa robe, et en jeta les lambeaux. Toute la première ardeur de la Croisade était rallumée. On s'excitait aux batailles, comme au temps de Pierre l'Ermitte. La France se déplaçait une seconde fois, et les malheurs mêmes éprouvés par les premières expéditions semblaient être une excitation de plus au courage et à la piété. Dans cette première exaltation, on avait voulu faire de saint Bernard le général suprême de la Croisade. Saint Bernard garda sa mission de prêtre, et il passa en Allemagne pour soulever d'autres masses chrétiennes. Sa voix semblait remuer la terre. L'enthousiasme se propagea comme une contagion. L'empereur Conrad III prit la croix. Les grands l'imitèrent. Toute l'Europe suivit. Les pays mêmes qui n'avaient pas entendu saint Bernard lui envoyèrent des Croisés, comme entraînés par l'impulsion de sa renommée. Enfin deux vastes armées furent sur pied ; il ne fallut plus que songer aux préparatifs d'un voyage que l'imprévoyance avait, une première fois, rendu si fatal. On mit un an à ces apprêts, et il fut résolu que la Croisade s'en irait par terre à Constantinople, suivant la route qu'avait autrefois suivie Godefroy de Bouillon.

Mais Louis VII avait à prévoir aussi les périls qu'il pouvait laisser à son royaume de France. Il fit une assemblée à Étampes, pour aviser aux affaires de l'État. Là, il fut résolu que l'abbé Suger serait régent du royaume. On voulait lui donner pour auxiliaire Guillaume, comte de Nevers. C'est saint Bernard qui présidait à ces choix d'hommes. En entrant dans l'assemblée des grands, il avait dit, montrant ces deux serviteurs de la royauté : *Voilà les deux épées qui suffisent à notre défense.* Mais Guillaume avait résolu de se retirer dans un cloître. On ne put vaincre ses refus. Suger résista de même. Le grave et froid ministre n'avait pas pris part à tout cet entraînement de Croisade, et il redoutait le poids de ce gouvernement ébranlé par des secousses diverses. Il fallut la venue du pape pour le contraindre à obéir.

C'était là une grave décision. La France pouvait périr

d'anarchie dans cet abandon de la puissance suprême ; le génie de Suger tint lieu de royauté, et Louis le Gros parut survivre.

1147. — L'empereur Conrad était parti à Pâques le premier, à la tête de cent mille combattants. Le roi partit peu de temps après. On eut le temps de faire des édits pour la sûreté de l'État. Le pape déclara excommunié quiconque ferait des entreprises contre le droit du monarque. Une vague défiance se mêlait à l'enthousiasme, et l'Église était présente pour rendre aux âmes leur sécurité.

Nous ne saurions suivre les aventures de la Croisade nouvelle : elle eut ses hasards et sa gloire. L'empire de Constantinople y garda son caractère ambigu. Les princes d'Europe y parurent avec leur chevalerie généreuse. Manuel Comnène, petit-fils d'Alexis, occupait le trône. Il avait des vertus brillantes ; mais sa politique devint de l'astuce, et son habileté de la perfidie. Les histoires sont pleines des trames odieuses de ce prince, tantôt contre l'empereur Conrad, tantôt contre le roi Louis. L'armée allemande fut engagée dans les pièges qu'il lui fit tendre par les Sarrasins, et bientôt Conrad, blessé dans une bataille, fut obligé de se sauver vers l'armée de France. La plus grande partie de son armée périt sous le glaive des musulmans ; le reste tomba en servitude. Le roi Louis, imposant par la renommée de son empire, avait été reçu à Constantinople avec des apparences d'honneur ; mais c'étaient des pièges d'une autre sorte. L'évêque de Langres pénétra la politique grecque, et proposa au conseil du roi de s'emparer de force de Constantinople. Le roi repoussa cet avis comme funeste, la croix ayant été prise contre des barbares et non contre des chrétiens. On reprit la marche vers l'Asie, et aussitôt les perfidies de Manuel éclatèrent. Sous prétexte de quelque injure, il fit arrêter les vivres destinés au camp des Croisés. Pour éviter les ruptures armées, il fallut faire des négociations. L'empereur exigea l'hommage des seigneurs ; leur fierté se révolta, et pourtant il fallut céder, pour éviter des humiliations plus désastreuses.

Ainsi la politique d'enthousiasme de l'Occident allait se briser contre les ruses de la politique grecque. Cependant l'empereur Conrad, reçu dans le camp de Louis, supporta avec une impatience orgueilleuse cette hospitalité, comme si elle eût accusé son malheur ; et il s'en retourna à Constantinople. Cette fois, Manuel n'avait plus peur de sa puissance, et il le reçut avec empressement ; mais il dirigea contre Louis toutes ses trahisons.

Louis l'avait enfin connu ; il se défia de ses conseils comme d'une embûche, et il répondit à ses menaces comme à des lâchetés. L'armée marcha vers Laodicée et campa sur les bords du Méandre. Là se trouvaient des pièges, comme ceux où avaient péri les Allemands. Des multitudes d'infidèles s'apprêtaient à se précipiter sur les Croisés ; mais la défense était préparée. On passa le fleuve en leur présence et malgré les traits qui volaient de toutes parts. Le roi donna l'exemple du courage et de la sagesse. Les Sarrasins furent dispersés ; la victoire des Croisés fut si prompte, qu'on y vit un signe éclatant de la protection de Dieu, et même le bruit courut dans le camp qu'on avait vu un cavalier mystérieux, vêtu de blanc, lequel avait lancé les premiers traits contre les infidèles, et puis avait disparu¹.

Après ce brillant fait d'armes, on pénétra dans Laodicée, et puis on suivit la route vers la Cilicie, pour gagner Antioche, d'où l'on aurait à concerter la conduite de la guerre.

Ce long voyage était plein de périls. Les Sarrasins suivaient l'armée, épiant l'occasion de l'écraser par leurs multitudes. Une rencontre s'offrit. Les Sarrasins, maîtres d'une montagne, surprirent l'arrière-garde cheminant lentement par des défilés. Le combat fut atroce : le roi faillit y périr. L'armée le crut mort ou captif ; on le retrouva sur un rocher, où il était resté, après s'être longtemps défendu l'épée à la main. Plusieurs nobles chevaliers étaient morts dans cet affreux désordre ; les bagages

¹ Odon. Liv. vi.

furent perdus , et les vivres mêmes commencèrent à manquer.

L'armée cependant gardait sa confiance. Jusque-là elle avait été conduite avec prévoyance, mais avec une succession de commandement entre les principaux seigneurs de la Croisade. On accusa de ce désastre Geoffroy de Rancon , qui , ce jour-là, commandait l'avant-garde ; et les Croisés demandaient qu'il fût pendu. Le comte de Maurienne , oncle du roi , intervint et le sauva.

Le roi proposa alors le conseil d'élire un général , à qui l'armée entière obéirait , offrant de donner l'exemple de la soumission militaire. On désigna pour ce commandement suprême un chevalier nommé Gilbert, dont le nom était grand dans l'armée. Gilbert débuta par une victoire éclatante sur les Sarrasins , que leur succès avait enhardis ; mais cette réparation de l'honneur des armes françaises fut sans fruit. On venait d'échapper aux périls de l'indiscipline , on retomba dans les périls de la politique grecque.

Il restait quarante jours de marche pour arriver à Antioche. Les chemins étaient difficiles , inconnus. On crut prudent de tenter le transport des troupes par des vaisseaux que promirent les Grecs , et qu'on alla attendre sous les murs d'Attalie, ville de l'Asie-Mineure, à l'embouchure du Sestri, dans le golfe de Satalie. Les Grecs , après cinq semaines , envoyèrent quelques navires. On fut d'avis que le roi partirait avec la noblesse , et le reste de l'armée attendit des navires nouveaux. La défiance et la terreur étaient dans les âmes. L'armée aimait mieux s'exposer à tous les périls d'une marche par des lieux ennemis que de rester inactive dans les pièges des Grecs. Cette perplexité était affreuse. Le roi s'embarqua cependant , et arriva à Antioche ; il y fut reçu avec de magnifiques honneurs par le prince Raymond , oncle de la reine ¹ , laquelle était aussi montée sur les vaisseaux grecs. Mais des calamités de toute sorte éclataient déjà. L'armée restée sous le commandement du comte de Flandres et d'Archambaut de

¹ Il était frère cadet de Guillaume, duc de Guienne, père d'Éléonore.

Bourbon, était à peine en mouvement pour sa marche par terre, que des flots de Sarrasins, avertis par les Grecs, vinrent l'envelopper et lui barrer toutes les issues. La ville d'Attalie se referma sur eux, et ils furent contraints de se camper aux pieds des murailles, en proie à tous les maux de la disette et de la guerre. Les deux chefs surprirent un vaisseau, et voguèrent vers Antioche pour porter au roi ces sinistres nouvelles. L'armée sans commandement et sans défense ne sut plus que se laisser tuer, et, dans cette épouvantable détresse, on vit trois mille Croisés accepter la vie au prix du déshonneur, en se faisant renégats, et embrassant le culte de Mahomet ¹.

D'autres malheurs se déclaraient. Le roi, consterné des désastres de son armée, n'en avait que plus d'ardeur à accomplir son vœu de pèlerinage à Jérusalem; mais le prince d'Antioche s'efforçait de le retenir, voulant employer à sa propre ambition l'élite des Croisés qui entouraient encore le monarque. Il avait le dessein de s'emparer d'Alep et de Césarée, double point d'attaque formidable pour les établissements chrétiens, et la reine secondait ses vues en pressant les nobles de la Croisade de se jeter dans cette entreprise. Les vieilles histoires racontent qu'une passion secrète la faisait mouvoir. « Le roi, dit le père Daniel, avait sur cet article plus que des soupçons, et il est surprenant qu'une reine de France fût venue de si loin, et par dévotion, et au travers de tant de périls, pour se déshonorer ainsi elle-même et le roi son mari. » De sinistres intrigues s'ourdissaient déjà. Le prince d'Antioche, maître du cœur de la reine, la poussait au divorce, et en même temps il s'efforçait d'éloigner le roi par des machinations de perfidie. Le roi partit en effet, mais en enlevant sa femme, et il s'en alla ainsi accomplir tristement ses vœux sur le tombeau de Jésus-Christ.

Mais des dévotions ainsi faites étaient des présages peu favorables.

Baudouin III, roi de Jérusalem, après avoir reçu Louis VII

¹ Odon. Liv. vii.

avec de grands honneurs , lui parla bientôt de batailles à livrer aux Sarrasins. Le royaume de Jérusalem avait passé par des vicissitudes de gloire et d'infortunes. On voulait lui assurer une destinée de prospérité , et l'on arrêta qu'une grande assemblée serait tenue à Ptolémaïs , ou Saint-Jean-d'Acrc, nom fameux dans les guerres saintes. L'empereur Conrad y vint avec un cortège d'évêques et de guerriers de Germanie. Le roi de France y parut avec ses brillants débris de la Croisade , ayant à ses côtés l'évêque de Langres et celui de Lisieux, le cardinal Guy de Florence, légat du pape ; son frère Robert , comte de Dreux ; son gendre Henri , comte de Champagne , et d'autres chevaliers non moins illustres. Le roi de Jérusalem était venu avec sa mère Mélisante , suivi du patriarche de Jérusalem , et de tous les évêques de la Palestine, du grand-maître du Temple, et des officiers principaux de son palais. Ce fut là une grande et nouvelle chose , de voir cette représentation délibérante et armée des intérêts chrétiens en face de l'islamisme. Mais les effets en furent peu fortunés. On résolut de commencer la guerre par le siège de Damas , d'où partaient les coups les plus soudains et les plus fréquents contre l'empire de Jérusalem. Damas était une grande et puissante cité de la petite Syrie. Toutes les forces du génie humain s'étaient assemblées pour la rendre magnifique et formidable tout à la fois. Les trois rois allèrent épuiser leurs forces et leur courage contre cette ville. Ses abords furent pris et repris. Les faits d'armes furent admirables. Mais la résistance fut opiniâtre [1148]. Les assiégeants manquèrent de vivres. Le découragement , la défiance , l'envie peut-être , rompirent l'unité de l'attaque. Le siège fut levé , et les deux monarques d'Europe songèrent à s'en revenir dans leurs États , le roi de France emportant plus d'une blessure dans son âme , et n'ayant à raconter , pour toute apologie , de son expédition , que les perfidies des Grecs et les trahisons même de sa famille. Cent mille Français avaient péri , et il s'en revenait seul avec une compagnie qu'il avait pu croire infidèle.

1149. — Cependant le royaume était prospère , et la

sage politique de Suger, continuant celle de Louis le Gros, avait achevé de désarmer l'anarchie. Quelques-uns des seigneurs les plus indomptés avaient d'abord voulu profiter de l'absence du monarque pour faire des pillages, pour dépouiller les églises et les pauvres. Suger réprima les ravages et les rapines, armé, dit son historien, d'un double glaive, l'un matériel et royal, l'autre spirituel et ecclésiastique ¹. Et pourtant il n'eut pas à verser une goutte de sang. « Cet homme, dit encore le moine chroniqueur, vertueux lion extérieurement, agneau intérieurement, et conduit par la main du Christ, triompha par les armes de la paix des guerres qui déchiraient l'État ². »

Par suite de cette ferme conduite, le roi allait trouver la France brillante et calme, le peuple heureux, l'État bien ordonné, l'armée fidèle et payée, le trésor riche, les palais restaurés.

Suger eut même le temps de rendre à Louis un office de plus. Le comte Robert, frère du roi, était arrivé le premier de la Croisade, et quelques Français se laissèrent aller à la pensée de lui déferer le sceptre, comme par l'ennui de l'absence du roi. Suger courut au-devant des machinations qui déjà commençaient d'éclater. Robert les secondait; mais lui-même fut contenu. Dès lors Suger n'avait cessé de provoquer par des lettres le retour du roi. Celui-ci, dans son voyage, s'était dirigé par l'Italie. Ce fut à Rome qu'il apprit du pape Eugène tout ce qu'il devait à l'admirable sagesse de son ministre. D'autres voix, moins fidèles, lui avaient porté des récits d'accusation et de calomnie. Ce fut dans ses douleurs une consolation touchante d'entendre ces réparations, et de pouvoir s'acheminer vers sa patrie avec sécurité et avec espérance.

1150. — La joie de son retour fut mêlée de douleur, et les peuples s'attristèrent d'une Croisade qui n'avait produit que des exterminations et des scandales. Les murmures allèrent chercher saint Bernard, qu'on accusa de

¹ Guillaume, moine. — *Vie de Suger*. Liv. III.

² *Ibid.*

tant de malheurs, et lui-même se défendit en accusant les désordres du temps, désordres qui s'étaient mêlés à la Croisade, et que Dieu punissait par des fléaux.

Cependant l'Europe avait peu changé d'aspect. Lisbonne seulement avait vu une révolution heureuse, produite par une expédition chrétienne d'Allemands, d'Anglais et de Français, destinée pour les Lieux-Saints, et qu'une tempête avait détournée de sa route. Le roi Alphonse s'était servi de ses armes pour expulser les Sarrasins. On disait ce prince du sang de France. « Par Henri, comte du Portugal, son père, et par Robert, duc de Bourgogne, son bisaïeul, il descendait de Robert, roi de France, son trisaïeul, qui l'était aussi de Louis le Jeune¹. » Ainsi la Croisade, avec son esprit d'aventures, arrivait à des résultats imprévus, et ce grand mouvement des peuples n'était nulle part inutile à la constitution des États chrétiens.

L'Angleterre était restée dans sa situation politique, mais l'avenir était douteux encore. Étienne de Boulogne avait gardé le royaume, et l'impératrice Mathilde n'avait cessé de le revendiquer pour son mari, Geoffroy, comte d'Anjou. Le pape se déclara pour Mathilde, et ce grand exemple empêcha le couronnement d'Eustache, fils d'Étienne; puis les intrigues se nouèrent dès le retour de Louis VII. Du côté du roi Étienne et du côté de Mathilde, on sollicitait l'investiture du duché de Normandie. D'abord le roi l'accorda à Henri, fils du duc d'Anjou. Puis il y eut des ruptures de ce côté. Eustache, fils d'Étienne, accourut pour soutenir son droit. On vit un commencement de batailles, tout semblait confus. Mais le roi devint malade; la paix se fit avec le duc Henri, et Eustache s'en retourna en Angleterre. Peu après, le duc d'Anjou mourut, laissant à son fils une destinée de roi, qu'il n'avait pu réaliser pour lui-même.

La France allait avoir de plus grandes nouveautés.

L'abbé Suger semblait distraire sa pensée des intérêts politiques, qui l'avaient longtemps occupée. Lui qui avait

¹ Le P. Daniel.

blâmé la Croisade, tourna ses propres vœux vers les Lieux-Saints, dès que le roi fut revenu. L'ignominie de cette expédition tourmentait son âme, et le malheur des Chrétiens d'Orient le remplissait de douleur. On le vit s'appliquer secrètement à des préparatifs de secours pour l'Église de Jérusalem. Mais il voulait que l'État fût étranger à ces efforts, et lui seul, avec le secours des évêques, voulait raffermir par de puissantes largesses l'œuvre sainte des premiers Croisés. C'était moins avec des hommes qu'avec de l'argent qu'il pensait accomplir cette œuvre savamment préparée. « Il espérait, dit le chroniqueur, dans l'appui du Tout-Puissant, qui d'ordinaire donne la victoire aux plus dignes, qu'ils soient peu ou beaucoup; et il croyait la sagesse plus indispensable que de grandes forces, et la prudence plus nécessaire que les armes pour réussir en des desseins tels que le sien¹. » C'était là une profonde pensée, et le chroniqueur lui-même est admirable pour l'avoir ainsi dérobée à l'intelligence de son héros. Mais la mort vint arrêter son exécution. L'abbé Suger mourut lorsqu'il songeait à faire de la Croisade une guerre de politique au lieu d'une guerre d'enthousiasme.

C'était une calamité pour la France, et des fautes désastreuses commencèrent à sa mort.

Le roi Louis VII gardait l'injure d'Éléonore, et plusieurs fois il avait voulu se venger par le divorce. Suger avait écarté ce dessein, dont les suites étaient fatales. Le roi, devenu libre, le reprit avec ardeur. Et la reine même entra dans ses vues par ses antipathies; de sorte qu'il ne fallut trouver que des motifs publics de rupture, et en ce temps ils étaient faciles par les empêchements de parenté que l'Église avait multipliés, et dont la politique abusait. Dans une assemblée d'évêques, les liens de consanguinité entre les deux époux furent constatés, et le mariage fut dissous. La reine, comme affranchie, s'enfuit tout aussitôt vers la Guienne; le roi avait espéré retenir cette grande principauté par le droit de deux filles qu'il avait d'Éléo-

¹ Guillaume, moine. — *Vie de Suger*. Liv. III.

nore. Mais l'esprit de cette femme allait à d'autres des-
seins. Déjà les vœux et les ambitions se tournaient vers
elle, et sa vie devenait comme un roman plein d'aven-
tures. Tout à coup elle se déclare, et, entre les préten-
dants qui cherchent sa main, elle appelle Henri, duc de
Normandie, ce fils de l'impératrice Mathilde et duc d'An-
jou, à qui sont réservés de grands destins. Le mariage se
fait sans éclat; mais tout aussitôt se révèle au roi Louis
la fatale imprudence de son divorce. Le génie lui man-
quait pour réparer une telle faute; il essaya pourtant d'ar-
mer une ligue contre le duc de Normandie. Le roi Étienne,
d'Angleterre, y entraît naturellement; le comte de Blois,
qui avait sollicité le mariage avec Éléonore, y entraît de
même par le ressentiment de ses mépris, et enfin Geof-
froy, frère du duc Henri, les favorisait par la jalousie d'une
fortune inégale. Le roi pouvait donc garder sa supériorité,
soit par la politique, soit par les armes; mais, après avoir
montré la guerre, il accorda la paix. Henri, plus pré-
voyant, courut alors en Angleterre [1154]. Tout secondait
sa fortune. Le fils du roi Étienne, Eustache, mourut en
ces conjonctures. Étienne avait peu d'ardeur aux batailles.
La nation, d'ailleurs, souffrait des dissensions civiles. On
rapprocha les deux princes; Étienne adopta Henri, rete-
nant la couronne durant sa vie; et bientôt après il mou-
rut. Henri reparut alors en France, déployant toute sa
puissance de roi, et il vint faire hommage à Louis VII
pour la Normandie, pour la Guienne, pour le Poitou, pour
l'Anjou, pour la Touraine, pour le Maine, hommage me-
naçant, et qui déjà jetait sur l'avenir un germe fécond
d'anarchie et de désastres.

1155. — Le roi dut pressentir cette effrayante fatalité;
mais, ne l'ayant pas su prévenir par une forte politique,
il s'efforça d'y échapper par des précautions sans portée.
Il fit un second mariage, qui ne manquait pas de pré-
voyance, en épousant Constance, fille d'Alphonse, roi de
Léon et de Castille. En même temps il fit épouser Con-
stance, sa sœur, veuve d'Eustache, fils du roi Étienne,
d'Angleterre, à Raymond, comte de Toulouse. Par là il

entourait la Guienne d'influences contraires à celles du roi Henri. Puis il s'appliqua à mettre la paix dans le royaume, et il fit à Soissons une assemblée d'évêques pour arracher quelques restes de divisions ecclésiastiques, et pour faire jurer une trêve de dix ans à des seigneurs qui se faisaient la guerre, et nuisaient par leurs batailles à la liberté du commerce et à la prospérité du pays.

De son côté, le roi d'Angleterre affermissait sa puissance. Son frère Geoffroy prétendait au duché d'Anjou, en vertu du testament de leur père. Henri vint l'attaquer par les armes; il ne lui laissa point de places ni de terres; il lui paya seulement une pension.

Le roi avait une occasion de diminuer cette formidable vassalité du roi d'Angleterre, en prenant la défense de Geoffroy. Henri désarma Louis par un renouvellement d'hommage.

En même temps Thierry d'Alsace, comte de Flandres, que nous avons vu dans la Croisade de Louis le Jeune, ayant fait un second pèlerinage à Jérusalem, laissa sous la tutelle de Henri son comté et son fils Philippe; ainsi Henri tenait la France comme bloquée de toutes parts¹.

Il eut le sentiment de cette situation imprévue, et toute son activité fut appliquée à la rendre de plus en plus imposable. Il avait admirablement réglé ses affaires en Angleterre, et il semble que l'instinct national s'était identifié avec sa pensée d'agrandissement dans le pays de France. On lui laissa faire ses entreprises, et nulle sollicitude ne le rappelait au delà de l'Océan. Il s'empara d'Amboise sur le comte de Blois; puis, son frère Geoffroy étant mort, il porta la guerre en Bretagne, pour revendiquer quelques-uns de ses droits, et à ce titre il se fit céder, par le duc Conan de Richemont, la ville de Nantes avec son domaine. Il nourrissait d'autres desseins. Il voulait s'emparer du comté de Toulouse, comme dépendant du duché de Guienne; mais, chose singulière! il songea d'abord à s'assurer du roi Louis et à le désarmer par un mariage. Il

¹ Le P. Daniel.—Voir l'*Hist. de la Flandre*, par Warnkœnig, tom. I.

fit si bien que son fils Henri, tout jeune encore, fut promis à Marguerite, fille du second mariage de Louis, et qui n'avait que deux ou trois ans. Peut-être sa prévoyance se portait au delà de la circonstance présente, et la couronne de France se montrait à lui comme une espérance de plus; car Louis n'avait pas encore d'enfant mâle.

Cette guerre, faite au comte de Toulouse, rompit toutefois l'amitié avec le roi de France. Henri avait eu l'art de s'attirer les vassaux voisins, et la ligue qu'il avait faite était formidable. Il s'était fait une armée, non plus en appelant à soi les seigneurs et leurs féaux, selon la loi de la féodalité, mais en recueillant de grosses sommes d'argent, et prenant à sa solde les hommes de bonne volonté. C'est, suivant le P. Daniel, le premier exemple d'une armée ainsi constituée dans l'histoire moderne. Et avec ces troupes payées il s'en alla mettre le siège devant Toulouse, après avoir pris plusieurs places sur sa route. Louis le Jeune, timide dans sa politique, trouva cette fois de la résolution. Le comte l'avait appelé à son aide; il courut se jeter dans la ville assiégée, et le roi d'Angleterre s'éloigna, ne voulant pas, disait-il, attaquer une place défendue par le roi de France.

1159. — Alors il y eut de nouveaux traités entre eux. Le comte de Toulouse resta paisible dans son comté. Le roi Henri renouvela son hommage pour la Normandie. Henri, son fils, fit hommage pour les comtés d'Anjou et du Maine; et Richard, son second fils, reçut l'investiture du duché de Guienne, et une fille du roi lui fut promise; et tout resta d'ailleurs dans la même situation qu'avant la guerre. Seulement le monarque anglais s'enracinait de plus en plus dans le sol de France, et ses vues d'ambition n'étaient que dissimulées.

1160. — En même temps éclatait un fatal déchirement dans l'Église, par la double élection des papes Alexandre III et Victor IV. L'empereur Frédéric, surnommé Barberousse, duc de Souabe, neveu et successeur de Conrad, que nous avons vu à la Croisade, se prononça pour Victor, par antipathie pour Alexandre. Le roi de France, avec tout

son royaume, reconnut Alexandre pour le véritable pasteur, et son élection aussi semblait être la plus légitime. « La nouvelle s'en étant répandue dans tous les pays, dit l'historien de Louis le Jeune, les empereurs de Constantinople et d'Espagne, le roi d'Angleterre, le roi de Jérusalem, le roi de Sicile, le roi de Hongrie et tous les rois de la Chrétienté, suivirent l'exemple du roi Louis¹. » Il semble que le signal de l'orthodoxie devait partir de France dans les temps de doute. Cependant Frédéric persista dans le choix qu'il avait fait.

Il se tint des conciles, et il se fit des cabales. La Chrétienté resta longtemps émue et incertaine. Le pape Alexandre finit par prévaloir, et un grand concile tenu à Tours excommunia Victor et ses adhérents [1163]. Dans ce concile commença à paraître le nom des Albigeois, sectaires méridionaux, dont l'opiniâtreté devait plus tard être si fatale.

Mais, bien que les deux rois d'Angleterre et de France fussent restés unis dans la question du pape, leurs intérêts contraires n'avaient pas cessé de perpétuer leurs rivalités. La reine de France était morte, ne laissant que des filles au roi Louis. Le roi s'était hâté de recourir à un autre mariage : c'était une nécessité politique; et il avait épousé Adélaïde, fille de Thibaut, comte de Champagne, et sœur du comte actuel, ainsi que des comtes de Blois. Henri suivait en même temps sa pensée tenace d'empiétement. Il avait demandé les fiançailles de son fils avec Marguerite qui lui était promise, et cette solennité s'était faite à Neubourg, dans la Normandie. Tout aussitôt après, il s'était emparé de force de Gisors, de Neaufle et de Neuchâtel, qui devaient en mariage appartenir à la fiancée. La guerre éclata. Le siège en fut d'abord porté dans le comté de Blois et dans la Touraine. Puis les deux rois parurent en présence l'un de l'autre dans le Vexin Normand. Mais ils semblaient craindre également des batailles décisives, et il y eut une trêve, pendant laquelle le roi d'An-

¹ *Vie de Louis le Jeune.*

gleterre continua la guerre par des perfidies. Il fit faire le mariage des deux enfants fiancés, à l'insu de Louis, et les envoya en Angleterre. De la sorte, il resta maître des places disputées, et il s'avança vers le comté de Toulouse, pour renouveler ses entreprises. Louis le Jeune, simple et honnête, ne comprenait rien à ce système de tromperies, et il le laissait se dérouler, se croyant assez puissant, pourvu qu'il gardât son rôle de probité.

Toutefois, il ne manqua pas totalement d'activité et de sollicitude, et il eut les yeux ouverts sur les périls qui entouraient l'État.

Des dissensions ecclésiastiques en Angleterre le laissèrent respirer. Là, il vit mieux encore quel était le génie de son rival.

Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, était chancelier de Henri, et gouverneur de son fils. Il avait assisté au concile de Tours, et sa renommée de vertu, de courage et de piété était grande dans toute l'Église. De retour en Angleterre il s'appliqua à faire exécuter les canons sur la juridiction ecclésiastique, et par là il commença de heurter quelques-uns des grands de la cour, qui avaient besoin d'impunité pour leurs pillages. Il heurta le roi lui-même par la liberté de ses plaintes sur la vacance des deux évêchés de Worcester et de Herfort. Plusieurs évêques s'unirent à lui. Le roi opposa les lois du royaume, et voulut les leur faire jurer. Quelques-uns jurèrent les lois, mais on ce qu'elles n'auraient point de contraire aux lois de Dieu. Cette restriction irrita le monarque. Sa haine menaça surtout l'archevêque de Cantorbéry. L'Église d'Angleterre fut déchirée en deux parts. L'archevêque crut prudent de s'éloigner; il passa en France. Le roi, furieux, le voua à ses vengeances¹.

C'est ici un long drame dans l'histoire d'Angleterre, et il a ses points de contact avec l'histoire de France. Le roi

¹ L'histoire de ces dissidences entre le roi Henri et les évêques d'Angleterre est longuement et exactement racontée par le D. Lingard. — *Hist. d'Angleterre, règne de Henri II.*

Louis avait reçu avec honneur l'archevêque fugitif, pendant que le roi Henri le faisait dépouiller de ses biens, et déclarer déchu par quelques évêques prévaricateurs. Le pape alors était à Sens. Thomas alla baiser ses pieds, et puis s'enferma dans l'abbaye de Pontigny. Une grande faveur s'attachait au nom du saint évêque. Le roi de France se portait hautement son défenseur, et en même temps il avait mis quelque courage dans sa politique. Il avait donné deux de ses filles à Thibaut, comte de Blois, et à Henri, comte de Champagne, multipliant ainsi les liens de parenté, pour les opposer aux intrigues du roi d'Angleterre. L'impératrice Mathilde pressentit les périls de ces hostilités et de ces alliances, et elle voulut amener la paix. Mais elle ne fit que des traités bientôt rompus. Puis le roi de France eut enfin de son troisième mariage un fils qui fut nommé Philippe-Dieu-donné. C'était un grand présage; des visions miraculeuses avaient, disait-on, précédé cette naissance longtemps demandée à Dieu par des vœux ardents¹. Le roi Henri n'en mit que plus d'activité dans sa politique. Dans un intervalle de paix il vint marier son troisième fils Geoffroy, à Constance, fille de Conan, duc de Bretagne. Les grands du duché lui firent hommage; ainsi la constitution féodale du vieux pays des Gaules le livrait peu à peu tout entier à la domination de l'Angleterre.

Cependant le pape venait de déclarer l'archevêque de Cantorbéry son légat en Angleterre, et lui avait remis dans les mains toute sa puissance pour rétablir la juridiction ecclésiastique, partout sacrifiée à l'empire séculier. L'archevêque ne pouvait exercer son pouvoir que du fond de sa retraite de Pontigny; mais ses lettres remuaient les peuples. Il lança des excommunications, et le roi même parut s'effrayer. Sa mère Mathilde venait de mourir; c'était comme le génie des négociations qui lui échappait. Il se défendit par la violence. Il menaça de chasser tous les moines de l'Ordre de Cîteaux de ses Etats, si l'abbaye de Pontigny continuait de servir de retraite à l'archevêque.

¹ Rigord. — *Vie de Philippe-Auguste*,

L'archevêque s'éloigna, et Louis lui ouvrit un autre asile à Sens. Henri avait d'autres démêlés avec Louis; le prétexte en avait été dans une succession du comté d'Auvergne. La guerre s'anima. Henri se multipliait par l'intrigue; peu s'en fallut qu'il ne s'attirât la faveur du pape; mais aussi le pape croyait vaincre par la douceur ce caractère farouche. Il fallut que Louis se plaignît de cette bienveillance, qui semblait être un abandon de l'archevêque de Cantorbéry et de ceux qui le défendaient dans son malheur. Les déchirements étaient au comble. Une trêve venait, puis la guerre était plus ardente. Le pape, qui était rentré en Italie, voulut amener la paix par l'intervention de deux légats. Ce fut une longue et difficile médiation. A la fin, le roi d'Angleterre parut perdre de ses avantages, et il craignit une altération de ses prospérités. Ce fut lui qui sollicita la paix, et promit, chose étonnante! de prendre la croix si elle était faite. Alors les deux rois s'embrassèrent, et les hommages furent renouvelés. C'était la fin ordinaire des batailles; mais il était trop aisé de voir que cette forme de vassalité n'était rien de l'indépendance. Il y eut d'ailleurs une singulière clause de la paix : la charge de grand-sénéchal de France était héréditaire dans la famille des comtes d'Anjou; elle l'avait donc suivi comme un droit dans son élévation à la royauté; et c'est une grande bizarrerie de l'histoire féodale, de voir Henri, roi d'Angleterre, revendiquer pour un de ses fils le titre de grand-maître de la maison du roi de France. Dans les dernières ruptures, Louis l'avait remis au comte de Blois; celui-ci s'en démit pour favoriser la paix, et l'on vit le jeune Henri, comte d'Anjou, fils du roi Henri, servir à table le roi Louis le jour de la Purification; ce fut alors tout le triomphe de la France.

1169.—Après cela, l'affaire de l'archevêque de Cantorbéry suivit son cours fatal. Le roi Louis s'était établi médiateur. Il appela l'archevêque à une conférence avec Henri, et là l'on vit le vénérable Thomas se jeter aux pieds du roi d'Angleterre, et se remettre à sa justice comme à celle de Dieu. Henri ne trouva que des paroles implaca-

bles ou ambiguës, rappelant toujours les coutumes du royaume, et renouvelant ses conditions menaçantes. Toute la suite de cette tragique histoire semblait ainsi se révéler. Le pape ne céda point; l'archevêque retrouva son énergie. Le roi, de son côté, déploya ses colères. Il contraignit la plupart des évêques du royaume à des serments qui rompaient l'unité catholique; et, en même temps, il fit couronner son fils Henri par l'archevêque d'Yorck, contre le droit de l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, à qui appartenait ce privilège; et, pour faire de cette offense ecclésiastique une injure politique, il profita pour cette solennité de l'absence de la princesse Marguerite de France, épouse du jeune prince, laquelle était en Normandie. Ainsi, tout était porté au comble. Le roi Louis fit irruption en Normandie avec une armée, et le pape menaça Henri de l'excommunier. Il fallut revenir aux négociations, c'était raviver les fourberies du roi Henri. On signa une nouvelle paix; il fut convenu que l'archevêque de Cantorbéry serait rétabli dans son siège, et même que le couronnement de Henri serait renouvelé, et cette fois avec celui de Marguerite, et par les mains de l'archevêque de Cantorbéry. Henri acceptait sans peine les humiliations, parce qu'il gardait la facilité des perfidies. On croyait être arrivé à la fin de ces longs démêlés; on était arrivé au dénouement d'une tragédie.

Il n'y avait qu'un mois que l'archevêque de Cantorbéry était rentré dans sa patrie, lorsque les haines amassées contre ce martyr de la liberté ecclésiastique éclatèrent par un grand crime. Henri, resté en Normandie, avait fait appel au meurtre par des paroles effroyables. Quoi! avait-il dit, il ne se trouvera pas, entre tous les lâches qui mangent mon pain, quelqu'un qui me venge d'un prêtre qui trouble mes Etats¹. Il s'en trouva quatre. Quatre assassins, l'histoire ne doit pas dire quatre gentilshommes, partirent pour aller surprendre dans son église l'intrépide pasteur,

¹ Le P. Lingard.

et ils le massacrèrent à l'autel. Henri fut content, et l'Église catholique eut un saint de plus.

Ce crime remua les âmes. Partout un cri d'horreur s'éleva contre le roi d'Angleterre. Le pape refusa de voir ses ambassadeurs, et il ne les reçut qu'en imposant des satisfactions. Le roi protesta par serment de son innocence, et cependant il se soumit aux réparations. Il acceptait les pénitences, par un redoublement d'hypocrisie. On eût dit le plus humble des chrétiens et le plus débonnaire des rois. Il se mit à genoux hors des portes de l'église pour recevoir l'absolution, et il offrait de faire toutes sortes de pèlerinages à Rome, en Afrique, en Espagne, en Palestine. Il s'abaissait comme pour attester qu'il n'était pas criminel, et son humiliation n'était qu'un soupçon de plus. Mais il jouissait du crime, et l'infamie lui était un jeu.

Toutefois, ces sanglantes hypocrisies allèrent à des fins qu'il n'avait pas prévues. Toute l'Angleterre s'indigna, et les lois ecclésiastiques, scellées par le meurtre d'un évêque, triomphèrent de la tyrannie du monarque. La réaction catholique fut universelle, et cette fois Henri accepta sérieusement la réconciliation avec le pape.

La politique de Louis le Jeune eût pu profiter de ce retour pour rendre à la France sa dignité; elle n'en sut profiter que pour produire d'abord des cabales sans grandeur, puis des guerres sans gloire.

Louis commença par animer le jeune Henri, mari de sa fille Marguerite, contre son père, le roi d'Angleterre, en l'excitant à demander la Normandie. Cela fit des déchirements domestiques, et ensuite des batailles. Le jeune prince se sauva en France, où il trouva un parti, et le roi Louis prit les armes pour le défendre. C'était opposer à un roi odieux une politique odieuse, mais avec l'habileté de moins. Et il est vrai que Louis avait feint de prendre au sérieux quelques paroles de Henri, au moment où effrayé des menaces d'excommunication, celui-ci avait feint lui-même en faisant sacrer son fils de le montrer comme le vrai roi. C'étaient là d'impuissantes tromperies. La guerre cependant parut s'enflammer. Le jeune Henri avait

attiré à lui ses deux frères, Richard, duc de Guienne, et Geoffroy, duc de Bretagne. Sa mère Eléonore favorisait même cette anarchie de famille. On parlait d'un sentiment de jalousie qui l'animait contre son mari, par suite d'une tendresse extrême qu'il aurait gardée à la jeune Alix, fille de France, fiancée à son fils Richard, et dont il retardait le mariage par des vues suspectes ¹.

Quoi qu'il en soit, Henri, enveloppé par la guerre auprès et au loin, lève des troupes par son système d'engagement soldé. Il y avait alors des bandes d'aventuriers connus sous le nom de Cottereaux et de Routiers, qui plusieurs fois avaient paru en divers lieux de France, pillant et ravageant au hasard, faisant des meurtres et des incendies, et se jetant partout où il y avait du ravage à faire et des dépouilles à enlever. C'était une population vagabonde ; elle avait été excommuniée par le pape, mais elle n'en faisait pas moins ses meurtres et ses ravages. La plupart de ces bandits étaient partis du Brabant, et aussi l'histoire les désigne souvent sous le nom de Brabançons, « gens qui méprisent la volonté divine, dit l'historien de Louis le Jeune, et se font suivants du diable ². » Ils servaient aux guerres privées des seigneurs, et se livraient à quiconque payait leurs fureurs. Henri en enrôla la plus grande partie ; le reste s'alla ranger au hasard sous les drapeaux contraires.

1173. — Le comte de Flandres vint en aide au roi de France ; il alla prendre Aumale, et puis assiégea Neuchâtel, tandis que le roi, avec Henri, son gendre, attaquait Verneuil. Cette dernière place, demi-vaincue, avait déjà capitulé, le roi d'Angleterre accourut, et proposa un combat singulier à Louis. Louis, cette fois, aima mieux se défendre par la tromperie ; il offrit des conventions de paix, et, pendant ce temps, il sommait les habitants de Verneuil de tenir leur capitulation. La place s'ouvrit ; Louis y entra, enleva des otages, laissa faire des pillages

¹ Le P. Daniel.

² *Vie de Louis le Jeune.*

et puis s'en alla. C'était faire la guerre comme l'eût faite Henri ; mais ainsi faite elle ne convenait ni à la gloire du royaume, ni même à la probité de Louis.

Cependant le roi d'Angleterre alla rétablir ses affaires dans la Bretagne par des victoires plus réelles. Alors il appela ses enfants à une réconciliation. Le roi Louis vint avec eux à une conférence avec Henri ; mais , en paraissant vouloir la concorde , il laissait aller les haines , et l'entrevue fut rompue par des plaintes et par des menaces. Les combats recommencèrent , mais sans résultat ; on attendit le printemps suivant pour des batailles plus sérieuses ; et pendant cet intervalle Louis s'attacha Richard, en le ceignant lui-même de l'épée de chevalier.

Henri fit des démarches suppliantes auprès du pape pour l'appeler dans son parti. Quelque impie que fût la guerre que lui faisaient ses enfants , peu d'intérêt s'attachait à la fortune de ce monarque, fameux par des crimes. Rome cependant fit menacer le jeune prince ; mais rien ne l'arrêta. Il continua de semer le désordre dans le royaume de son père ; il appela le roi d'Écosse au secours de ses révoltes ; lui-même s'apprêtait à porter une armée par-delà les mers avec le comte de Flandres ; mais les tempêtes le retinrent à Gravelines , et le roi Henri eut le temps de courir aux dangers les plus imminents. Déjà un de ses généraux avait remporté une éclatante victoire en Angleterre. Henri passa la mer pour en poursuivre le fruit ; et, chose singulière ! son premier soin fut d'aller se prosterner au tombeau de Thomas de Cantorbéry, comme pressé par un besoin d'expiation, et pour écarter les malédictions que le sang du saint évêque semblait tenir sur sa tête. L'histoire raconte quelles furent ses humiliations et ses pénitences ; jamais criminel n'avait fléchi à ce point sous le poids de ses remords. Le lendemain , le roi d'Écosse était pris dans une bataille , et l'on put croire que Dieu s'était laissé toucher par un tel repentir et une telle douleur.

1174. — Pendant ce temps, le roi de France attaquait Rouen. Le roi d'Angleterre, s'étant raffermi dans son

royaume, repassa la mer. On le vit soudainement paraître à Harfleur, et il marcha vers la ville assiégée. Dès qu'il y fut entré avec ses Brabançons, tout changea d'aspect. Bientôt le siège fut levé, et l'on pensa de part et d'autre à la paix. La fortune s'était déplacée; Henri, que tout semblait devoir accabler, avait repris sa supériorité : il fit les conditions du traité. Les places qu'on lui avait prises dans la Normandie lui furent rendues; il en laissa à son gré quelques-unes à Henri, son fils. Il reçut hommage de son fils Richard, pour son duché de Guienne, et de Geoffroy pour son duché de Bretagne. La terre de France perdait ainsi sa grande unité nationale, et désormais il faudrait de grandes calamités avant de pouvoir défaire ce que venait de consommer le génie de Henri Plantagenet, aidé de la politique débile de Louis le Jeune.

Après cela, il y eut encore quelques dissentiments de politique entre les deux rois pour le mariage de leurs enfants. Le roi d'Angleterre réclamait des cessions de villes, qui eussent été des démembrements plus funestes encore de la monarchie. Le pape fut établi négociateur, et, pour toute condition de paix définitive, il imposait à tous les deux une guerre sainte. Ces démêlés n'eurent point d'autre suite.

Dans le cours de ces guerres désordonnées de la France et de l'Angleterre, le génie de la monarchie française semble avoir disparu, et cependant l'histoire contemporaine le laisse apercevoir encore dans quelques guerres privées ou féodales. Le faible historien de Louis le Jeune l'indique en quelques récits, que l'histoire générale a négligés et qu'il importe ici de recueillir.

« Puisque la méchanceté croît de jour en jour, dit-il, c'est à la majesté royale à pourvoir à la sûreté du royaume, et à défendre ses sujets contre les attaques des méchants; car si l'autorité des rois ne veillait attentivement à la défense de l'État, les puissants opprimeraient excessivement les faibles¹. » Et, après ce préambule, l'historien raconte

¹ *Vie de Louis le Jeune.*

quelques guerres qui semblent nous ramener à la politique tutélaire de Louis le Gros. « Le comte de Clermont et son neveu Guillaume, comte du Puy, ainsi que le vicomte de Polignac, poussés par l'instinct du diable, avaient coutume d'employer à la rapine leur misérable vie. Ils dévastaient les églises, arrêtaient les voyageurs et opprimaient les pauvres. » Les évêques et les abbés de la province allèrent solliciter les armes de Louis; et le pieux roi, apprenant les forfaits de ces tyrans, courut les combattre avec la verge du châtiment, qu'il ne tardait jamais à saisir¹. Par un exploit digne de la majesté royale, continue le chroniqueur, il les vainquit, et les tint captifs jusqu'à ce qu'ils eussent juré de ne plus troubler les églises et les pauvres².

- Peu après (1166), il marchait en armes contre le comte de Châlons, lequel, suivant les traces du diable, qui osa tenter Notre-Seigneur, persécutait d'une manière atroce l'église de Cluny. Tout le territoire avait été désolé. Le peuple était en proie aux bandes de Brabançons que le comte avait à ses ordres. Les femmes, les jeunes filles, les enfants abandonnés s'en vinrent en troupes désolées se mettre sous la protection du roi. Ce fut un spectacle qui arrachait des larmes. Le roi se hâta dans la vengeance. Il pénétra dans Châlons, donna les terres du tyran au duc de Bourgogne et au comte de Nevers, fit pendre à des fourches les bandits qui tombèrent sous sa main, et s'en retourna joyeux, remportant un si glorieux trophée³.

Louis protégea de même le monastère de Vezelay, mais cette fois contre la commune des bourgeois. L'histoire de ces démêlés est confuse; elle montre les rivalités qui dès lors se mêlaient aux établissements de liberté.

Le comte de Nevers avait pris parti pour les bourgeois; le roi prit parti pour le monastère. Il est permis de soupçonner qu'en ces temps de réaction la commune

¹ Vie de Louis le Jeune.

² Ceci se rapporte à l'an 1163.

³ Vie de Louis le Jeune.

tendit plus d'une fois à devenir une forme de privilège contre la liberté populaire, qui s'était longtemps abritée dans l'Église. L'histoire aujourd'hui ne saurait, sans s'exposer à des erreurs, se décider entre des passions jalouses; tout ce qu'elle doit, c'est de suivre le mouvement dramatique qu'elles impriment à la marche de la société.

Mais ce détail même ne peut entrer dans la rapidité de nos récits. Revenons à la suite des temps.

1179. Louis le Jeune avait porté ses tendres sollicitudes sur Philippe, son fils, l'espoir de l'avenir. « Réfléchissant à la courte durée de la vie humaine, dit l'historien de Philippe-Auguste¹, il convoqua à Paris une assemblée générale de tous les archevêques et évêques, abbés et barons de tout le royaume des Français, dans le palais de notre vénérable père Maurice, évêque de Paris. Quand ils y furent tous réunis, Louis entra d'abord dans une chapelle, car il ne commençait jamais rien sans s'y être préparé; et, après avoir fait sa prière au Seigneur, il déclara aux évêques et aux grands qu'il voulait, sauf leur avis et leur volonté, faire élever au trône des Français son fils bien-aimé, Philippe-Dieu-donné, au premier jour de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie. Les prélats et les grands n'eurent pas plus tôt entendu la volonté du roi, qu'ils s'écrièrent tous d'une voix unanime : Soit! soit! et l'assemblée fut ainsi close. »

Mais, au moment venu du couronnement de Philippe, un événement étrange troubla la cour de Louis, et faillit être fatal à son fils. Comme on le conduisait à Reims, pour son sacre, on s'arrêta à Compiègne. Là, le jeune Philippe s'étant aventuré à la chasse dans la forêt, avec les veneurs du roi, fut emporté par un cheval plein de feu, et bientôt il se trouva seul dans la vaste solitude des bois. Il erra quelque temps au gré de son cheval qui l'emportait çà et là, et la nuit vint le surprendre dans ses alarmes et accroître ses terreurs. Il se mit, dit son historien, à pousser des gémissements et des soupirs, et imprimant

¹ Rigord. — Collect. des Mémoires.

sur son front le signe de la sainte croix, il se recommanda très-dévotement à Dieu, à la bienheureuse Vierge Marie, et au bienheureux Denis, patron et défenseur des rois de France. A la fin de sa prière, il regarda à droite, et tout à coup il vit près de lui un paysan qui soufflait sur des charbons ardents. Sa taille était haute, son aspect horrible, son visage noirci par le charbon; il tenait une grande hache sur son cou. D'abord, à cette vue, Philippe trembla comme un enfant; mais bientôt sa grande âme surmonta ses premières frayeurs. Il s'approcha de cet homme et le salua avec bienveillance. Il lui expliqua qui il était, d'où il venait, comment il se trouvait là, et le paysan reconnaissant la personne de son seigneur, abandonna sur-le-champ son travail, et ramena le prince en toute hâte à Karnopolis (Compiègne) ¹, par un chemin abrégé ².

Mais les impressions de la terreur avaient été funestes, et une maladie mortelle se déclara. Les peuples coururent dans les temples solliciter la guérison de l'enfant. Le roi Louis, « qui ne cessait d'implorer jour et nuit l'assistance de Dieu ³, » imagina que l'évêque de Cantorbéry qu'il avait accueilli dans sa vie lui serait propice après sa mort, et il voulut aller demander à son tombeau la santé de son fils. Il fit ce pèlerinage avec piété, et le roi d'Angleterre l'entoura d'honneurs dans son voyage. Lui-même le suivit à Cantorbéry. La prière de Louis fut ardente. Il pria pour sa race et pour la monarchie de France. Il fit des dons magnifiques à l'Eglise du saint, et puis il repartit aussitôt. Il trouva son fils guéri. Mais lui-même fut peu après frappé à Saint-Denis d'une apoplexie; il n'en mourut pas soudainement; « il resta affligé d'une paralysie qui ne lui permettait pas même de faire un pas ⁴. » Il eut le temps de faire sacrer son fils et de le marier avec Isabelle, fille du comte de Hainaut. C'était un grand héritage qu'il laissait

¹ M. Guizot corrige Karlopolis.

² Rigord. — *Vie de Philippe Auguste*.

³ *Ibid.*

⁴ Rigord.

au royaume de France, et lui-même en mourant peu après lui laissait un héritage de bons exemples et de saintes vertus. Mais sa longue royauté de 43 ans avait été peu éclatante, et il faudrait désormais des vertus d'une autre sorte, pour réparer les pertes que la monarchie avait faites par sa politique. Selon quelques écrivains le surnom de *Jeune* lui fut donné à cause de la répudiation d'Éléonore de Guienne; faute grave, mais que l'histoire ne saurait s'amuser à caractériser par une épigramme. Il est plus simple de supposer que, selon la coutume de ces temps, on le nomma Louis le Jeune pour le distinguer de son père, dont il partagea quelque temps la royauté¹. Et en effet l'historien de saint Bernard, parlant de Louis le Gros, l'appelle Louis le Vieux par opposition².

D'autres historiens plus rapprochés de son règne lui ont donné d'autres noms qu'il eût été juste de recueillir. Rigord³ l'appelle *Louis le Bon*, et Guillaume le Breton⁴ l'appelle *Louis le Pieux*. C'est par ces qualités en effet que se distingue la vie de ce monarque. Le génie lui manqua, non point le courage, ni le bon sens. Sa renommée méritait d'être gardée dans l'histoire, comme celle d'un roi honnête homme, bienveillant et populaire, qui lutta par la probité contre les perfidies du roi d'Angleterre; qui, lorsqu'il voulut essayer de quelque ruse, ne sut faire que des maladresses, qui toutefois eut le pressentiment de l'avenir, et sembla mourir en paix, dès que Dieu lui eut assuré par un miracle la vie de Philippe et la perpétuité de sa race.

¹ C'est ainsi que Henri, fils de Henri Plantagenet, est désigné par Guillaume le Breton sous le nom de Henri le Jeune. — *Vie de Philippe Auguste*.

² Geoffroy de Clairvaux. Liv. iv.

³ *Vie de Philippe-Auguste*.

⁴ *Ibid.*

CHAPITRE V.

Philippe-Auguste. — Il ouvre son règne par un coup formidable. — Histoire des Juifs. — Quelques vassaux veulent essayer des révoltes. — Il les réprime par une bataille. — Intrigues de palais plus dangereuses. — Brouilleries avec le comte de Flandres. — Soumission du comte. — Les Cottereaux. — Répression des brigandages, par Philippe-Auguste. — Il s'applique à embellir Paris. — Occasion de rupture avec le roi d'Angleterre. — Richard, fils de Henri, mêlé dans les troubles. — L'attention se reporte sur Jérusalem. — Enrôlement pour la Croisade. — Guerre en France. — Richard, fils du roi Henri, prend parti pour le roi de France contre son père. — Singularité de la constitution des royaumes. — Entrevue des deux rois. — Mort de Henri. — Richard roi d'Angleterre. — Serments d'amitié. — Préparatifs de la Croisade. — Départ de l'empereur Frédéric. — Apprêts de départ de Philippe-Auguste. — Expédition. — Les Croisés à Messine. — Anarchie dans la Croisade. — Arrivée de Philippe-Auguste à Ptolémaïs. — Siège de Ptolémaïs. — Caprices de Richard. — Philippe-Auguste quitte la Palestine. — Il va à Rome. — Maladie de son fils. — Soupçons sur Richard. — Le vieux de la Montagne. — Aventure de Richard. — Sa captivité en Autriche. — Politique de Philippe-Auguste. — Délivrance de Richard. — Batailles dans la Normandie. — Paix entre les rois. — Calamités des peuples. — La guerre réparait. — Richard est tué d'un coup de flèche. — Caractère de Richard. — Jean sans Terre. — Déchirements dans le royaume. — Divorce du roi. — Agnès de Méranie. — Interdit sur le royaume. — Mort d'Agnès. — Mariage de Louis, fils de Philippe, avec Blanche de Castille. — Conflit féodal en Normandie. — Les douze pairs de France. — Mort d'Arthur, duc de Bretagne, dans les chaînes du roi Jean. — La guerre s'anime. — Siège célèbre de Château-Gaillard. — Tout cède à la fortune de Philippe. — Rouen ouvre ses portes. — Jean s'en retourne en Angleterre.

PHILIPPE-AUGUSTE.

1180. — Philippe avait été surnommé *Dieu-donné*; car Dieu l'avait donné aux prières du roi et de la France. De

grandes destinées semblaient promises à ce prince. Il n'avait que quinze ans quand il fut sacré à Reims. On avait vu dans cette solennité Henri, roi d'Angleterre, mêlé aux grands vassaux de la monarchie, et *tenant humblement un côté de la couronne sur la tête du roi de France, en signe de la soumission qu'il lui devait*, tandis que tous les archevêques, évêques et grands de l'Empire, le clergé et le peuple, remplissaient le temple des cris de *vive le roi! vive le roi!* Son père put jouir avant sa mort des espérances de son règne. Son enfance avait été brillante et pure; de grandes qualités d'homme s'étaient révélées. On avait admiré surtout son amour de la justice, *qu'il chérissait*, dit un historien, comme sa *propre mère*. Il avait horreur des jurements; il était fidèle aux lois de Dieu. Tout avait annoncé un grand caractère, un grand courage, une dignité forte et populaire. A peine sacré roi, il alla frapper du sceptre quelques seigneurs qui faisaient des désordres dans le Berri et dans la Champagne. Le système de la monarchie allait être repris et continué avec éclat.

Mais devenu roi, il ouvrit son règne par un coup formidable contre les Juifs.

L'histoire des Juifs dans le moyen âge est une histoire curieuse à faire. C'est l'histoire du monopole du commerce, concentré dans les synagogues; monopole d'usure, de vexation et de crime, favorisé par les tendances militaires de l'époque, et qui avait fini par dominer toutes les existences, et par envahir toutes les fortunes.

Cette situation, née du trafic de l'or, dans un temps où les chevaliers vendaient leurs terres pour se croiser, et où l'enthousiasme de la gloire faisait négliger les soins matériels de la vie, devint bientôt odieuse, et une fois maudite, elle fut même calomniée.

On imagina contre les Juifs des accusations effroyables, et qui devinrent populaires. On disait entre autres choses qu'au temps de la Pâque, et surtout pendant cette sainte semaine consacrée par le deuil chrétien, les Juifs descen-

¹ Rigord. — *Vie de Philippe-Auguste*.

daient tous les ans dans des retraites souterraines, et que là ils immolaient un enfant chrétien en haine de la religion de Jésus-Christ. Cette coutume exécrable remontait, disait-on, à des temps éloignés, et sous le règne de Louis le Jeune on avait souvent saisi les coupables pour les livrer au feu. Ainsi, dit l'historien Rigord, « Saint Richard, dont le corps repose dans l'église de St-Vincent des Champeaux, avait été égorgé et crucifié par les Juifs, et il avait mérité par le martyre le bonheur de monter aux Cieux ¹. » Ces croyances répandues jetaient l'épouvante et l'horreur. Ce n'était sans doute qu'un crime imaginaire; le crime réel des Juifs était d'avoir absorbé l'argent du royaume, de ruiner la bourgeoisie comme la noblesse, d'être maîtres du sol et des villes même, d'avoir en leur possession la moitié des maisons de Paris, de trafiquer de tout et même des choses saintes, et ainsi de tenir en leurs mains la fortune publique et la fortune privée, et enfin d'avoir même en leur pouvoir, à titre d'esclaves, un grand nombre de Chrétiens, scandale que l'Eglise avait souvent frappé de ses anathèmes, mais qui subsistait par la rude domination de l'argent, la plus cruelle et la plus sanglante de toutes.

Philippe, dont l'imagination s'était depuis longtemps émue aux récits épouvantables des meurtres qu'on disait commis par les Juifs, résolut de les frapper dès le début de son règne. Il les fit saisir dans leurs synagogues, et les fit dépouiller de leurs richesses, longuement amassées par des crimes; puis il les chassa des villes où ils étaient établis. Il pensait punir des barbaries infâmes; en réalité, il réprimait un brigandage commercial, qui déjà amenait la ruine et la dégradation du peuple.

Le caractère du roi se révélait à ce ~~com~~ terrible comme à d'autres qu'il frappa de même, soit contre les blasphémateurs et les hérétiques, soit contre les seigneurs spoliateurs des églises.

Quelques vassaux voulurent éprouver si ce n'était là

¹ Vie de Philippe-Auguste.

qu'un caprice de jeune roi, et ils se mirent à faire une ligue et à ravager les terres de Philippe-Auguste. Le prince courut aux rebelles, et les vainquit dans une bataille.

Mais les intrigues prirent un autre aspect. Ce roi de quinze ans, ardent à manier l'épée, semblait devoir plus facilement être atteint par les ambitions de palais. La reine Adélaïde, sa mère, le cardinal Guillaume, archevêque de Reims, le comte de Blois et le comte de Sancerre, tous trois frères de cette princesse, et Philippe, comte de Flandres, se disputèrent la prééminence. Des guerres civiles pouvaient éclater. Déjà le jeune Henri, fils du roi d'Angleterre, prenait parti pour la reine, et quelques seigneurs faisaient pour elle des levées d'armes. Le jeune roi laissa se déployer ces intrigues, se réservant de les frapper au moment venu. Sa mère s'éloigna; et, pendant ce temps, il se maria avec Elisabeth de Hainaut, nièce du comte de Flandres. Ce mariage lui apportait tout le territoire au sud de la ligne qui séparait les parties Wallonnes et Teutoniques¹. Puis, lorsqu'il vit l'intrigue s'enshardir par des apparences de révolte, il courut la réprimer par des batailles. Déjà le roi d'Angleterre était arrivé avec une armée pour alimenter les factions. Philippe-Auguste alla se montrer à lui avec la sienne du côté de Gisors. Le roi d'Angleterre, aguerri aux combats de la politique, demanda une conférence. Il pensait vaincre aisément le jeune prince à des batailles qui ne demandaient que la ruse. Philippe avec la fermeté de sa parole déconcerta l'habileté du vieux roi. On voulait lui imposer la régence de sa mère, avec des conditions qui l'eussent fait l'esclave de ses oncles, et le jouet peut-être du roi d'Angleterre. Philippe concilia le respect pour sa mère, avec son indépendance de roi; il la rappela avec des honneurs, mais il garda son pouvoir entier. Henri n'eut plus qu'à témoigner de l'estime pour un caractère qui se révélait de la sorte, se réservant de lui tendre au besoin de nouveaux pièges. Et, d'abord, il voulut l'engager dans une guerre contre l'empereur Fré-

¹ *Hist. de la Flandre*, par Warnkœnig. Tom. II.

déric. Philippe fit par la négociation ce qu'il n'eût pas fait peut-être par les armes. Il s'agissait de prendre parti pour le duc de Saxe, beau-père du roi d'Angleterre, qui avait envahi quelques biens de l'église de Cologne. L'empereur Frédéric, alors réconcilié avec l'Église, poursuivait par la guerre le spoliateur, et une diète de l'Empire l'avait condamné à un exil de sept ans. Philippe, secondé du pape, sollicita la clémence, et la paix fut rendue à l'Allemagne.

1181.—Mais lui-même eut des brouilleries avec le comte de Flandres, dont jusque-là l'autorité avait prévalu entre les grands vassaux qui se disputaient la puissance. Le comte appela à lui les mécontents du royaume; les oncles du roi entrèrent dans la ligue; le duc de Bourgogne la protégea; l'empereur même eut l'air de la seconder. Mais Philippe prit les armes, ravagea les terres des rebelles, entra dans la Bourgogne, gagna des batailles, fit prisonnier le fils du duc, et dispersa la coalition.

La paix fut faite et puis rompue; seulement les oncles du roi revinrent à leur fidélité. La mort de la comtesse de Flandres, qui ne laissait point d'enfants, donna lieu à Philippe de revendiquer le comté de Vermandois, qu'elle avait apporté en dot à son mari, vaste territoire qui embrassait de grandes et riches cités: Montdidier, Roye, Nesle, Péronne, Amiens. La guerre reparut. Les Flamands se levèrent en masse pour défendre l'autorité du comte, menacée par un démembrement si considérable. La commune de Gand lui fournit vingt mille hommes. Les autres villes furent également empressées. Le comte eut bientôt une armée formidable, et il alla faire le siège de Corbie. Philippe, de son côté, faisait ses préparatifs de défense. Il envoya d'abord quelques troupes vers Corbie, et le siège fut levé. Mais le comte ayant passé la Somme, marcha vers l'Oise, pillant et ravageant le pays. Il parut devant Senlis, qu'il n'osa attaquer. Il semblait surtout menacer Paris.

« Il n'y a encore rien de fait, disait-il, après s'être emparé de Dammartin, et avoir ravagé les environs, si je ne brise les portes de Paris avec les chevaliers de Flandres,

si je n'établis mes dragons sur le Pétit-Pont, et si je ne plante ma bannière au milieu de la rue de la Calandre ¹. »

C'étaient de vaines paroles. Philippe, sur l'avis des princes et des barons, avait appelé à Compiègne tous les seigneurs de sa terre ².

Déjà il était entouré d'une armée de fidèles; ils couvraient la face de la terre, comme des sauterelles, dit l'historien. Il courut ainsi assiéger Amiens. Alors le comte de Flandres commença à regretter la guerre où il était engagé. Le siège fut pourtant soutenu avec courage par un seigneur de Boves, nommé Raoul, et, pendant ce temps, le comte passa des provocations à la prière. Il avait feint d'abord de vouloir attirer le roi dans une bataille; et quand il vit le roi déployer son armée, il s'éloigna avec terreur. Il fit appeler auprès de lui Thibaut, comte de Blois, sénéchal de France, et Guillaume, archevêque de Reims, et il les chargea pour le roi de ces paroles de soumission : « Seigneur, calmez votre indignation contre nous; venez vers nous avec des sentiments de paix, et disposez, selon votre bon plaisir, des volontés de votre serviteur. Mon seigneur et mon roi, la terre que vous réclamez, c'est-à-dire le Vermandois avec tous les villages et les châteaux de sa dépendance vous seront remis en entier, librement et sans aucun retard. Cependant si tel est le bon plaisir de votre majesté royale, je désirerais que votre munificence me laissât, ma vie durant, les villes de Saint-Quentin et de Péronne, à titre de présent royal, en vous réservant pour vous ou pour vos héritiers au royaume de France le droit de les reprendre après ma mort sans aucune contestation ³. »

Le roi appela en un conseil tous les archevêques, évêques, comtes et barons qui s'étaient rangés sous sa bannière pour dompter la fierté de son ennemi ⁴. Tous

¹ *La Philippide*, chant II.

² Rigord. — *Vie de Philippe-Auguste*.

³ Rigord.

⁴ *Ibid.*

furent d'avis d'accepter la soumission du comte. Alors on le vit arriver sous la tente de Philippe, remettre sa terre, et s'engager à la réparation des maux de la guerre. Philippe n'avait que vingt ans [1185] lorsqu'il obtenait par les armes ce premier retour des domaines détachés de la souveraineté royale¹. Ainsi étaient fortifiés les présages de ce règne; et aussi l'historien dit, dès le début de ses récits : « Notre prince, je puis le dire sans crainte d'être démenti, est habile dans ses discours, équitable dans ses jugements, adroit dans ses réponses, plein de prudence dans ses conseils, de fidélité dans ses promesses, d'activité dans ses entreprises. Ses ennemis redoutent sa valeur, ses sujets chérissent sa douceur, tous vantent sa bonté, car il réunit en lui l'éclat des plus brillantes qualités². »

Cependant le jeune roi Henri, fils du roi d'Angleterre, était mort, et il ne laissait point d'enfant de Marguerite de France, sœur de Philippe-Auguste. Le roi réclama son douaire, ainsi que les domaines qu'elle avait apportés en dot. Ce fut l'objet d'une négociation; la question de la dot resta incertaine; mais le douaire fut assuré, et la paix fut maintenue.

Dans ces intervalles de paix, Philippe exerça ses armes à l'extermination des Cottereaux. Lui-même cependant s'était servi de ces bandits vagabonds dans ses premières expéditions contre le comte de Flandres. Mais leurs brigandages étaient portés au comble. Ils égorgaient les hommes, ils violaient les femmes, ils pillaient les églises, ils souillaient à plaisir les choses saintes, ils emmenaient captifs les prêtres et les religieux, s'amusant à leur faire subir des supplices raffinés, et à les faire chanter sous les coups. Chantez, chanteurs ! leur disaient-ils en les battant de verges³. Plusieurs captifs étaient morts dans cette espèce

¹ Rigord dit : « Philippe était dans la cinquième année de son règne et dans la vingtième de son âge.

Le P. Daniel a tort de rapporter ces événements à l'année 1182.

² Rigord.

³ Chronique de Guillaume de Nangis.

de martyre ; les autres étaient rachetés à prix d'or ; le bruit de ces atrocités remplissait les peuples d'épouvante ; mais en quelques lieux ils se levèrent en armes pour combattre ces bandes de scélérats. Dans le Berry on en égorga sept mille. Mais leurs barbaries en ayant été redoublées, Philippe-Auguste envoya contre eux une armée, et peu de ces malfaiteurs échappèrent à l'extermination.

Il semble qu'en ce temps les passions méchantes prirent une activité inaccoutumée ; mais aussi la répression fut souvent terrible.

Les Juifs continuèrent d'être poursuivis. Leurs synagogues furent changées en églises. La plupart quittèrent le royaume, emportant le prix de leurs biens qu'on leur laissa vendre. L'esprit de persécution tenait à la foi d'une part, aux nouveautés de l'autre. « A la même époque, dit l'historien Rigord, un grand nombre d'hérétiques furent brûlés en Flandres par le respectable Guillaume, archevêque de Reims, et par l'illustre Philippe, comte de Flandres¹. » L'admiration du chroniqueur s'attache à ce qui est violent et terrible. Tel était le mouvement de l'esprit humain ; il donnait lieu à des résistances qui souvent devenaient une guerre à mort.

Philippe-Auguste toutefois occupa la paix par des exercices d'un autre genre. Il s'appliqua à embellir Paris. Il commença à paver ses rues. « S'efforçant par là, dit un chroniqueur, de faire perdre à cette ville son ancien nom, car elle avait été appelée autrefois Lutèce par quelques-uns, à cause de la boue dont elle était infectée². » « Veil-

¹ *Vie de Philippe-Auguste*. Ed. de M. Guizot.

² Guillaume de Nangis.

Rigord dit la même chose dans les mêmes termes : « Ayant convoqué les bourgeois et le prévôt de la ville, Philippe-Auguste ordonna, en vertu de son autorité royale, que tous les quartiers et les rues de Paris fussent pavés de pierres dures et solides, car le Roi Très-Christien aspirait à faire perdre à Paris son ancien nom. Cette ville avait été d'abord nommée Lutèce ou boueuse, à cause des boues pestilentielles dont elle était remplie. » — Rigord. *Vie de Philippe-Auguste*.

Il dit encore :

« Les habitants, choqués de ce nom qui leur rappelait toujours une

lant toujours, dit un autre, à l'accroissement et à la prospérité de son royaume, il fit entourer d'un bon mur le bois de Vincennes, qui sous le règne de ses prédécesseurs n'avait jamais été fermé. Henri, roi des Anglais, ayant appris cette nouvelle, fit ramasser dans toute la Normandie et l'Aquitaine des bêtes sauvages, telles que des faons, des biches et des daims, des chevreuils et autres, qu'il fit embarquer avec le plus grand soin sur un grand vaisseau, et les envoya au roi Philippe, son seigneur. Le Roi Très-Chrétien reçut ce présent avec reconnaissance, fit enfermer le gibier dans son parc de Vincennes, et y établit des gardes à perpétuité¹. »

C'était entre les deux rois un signe de bonne amitié, et en effet le roi Henri avait fait hommage pour ses grands domaines de France. Mais la politique vint rompre l'harmonie.

La princesse Alix, fille de Louis le Jeune, fiancée à Richard, fils du roi Henri, était toujours dans l'attente de ce mariage, retardé toujours par des causes mystérieuses. Philippe le hâtait par ses instances; mais Richard avait fini par en faire un autre: il avait épousé une fille de l'empereur Frédéric, qui était morte, et maintenant Philippe redemandait l'accomplissement des promesses.

D'autre part Geoffroy, duc de Bretagne, venait de mourir à Paris; sa vie avait été pleine de rébellions contre son père, et en dernier lieu il avait sollicité l'appui de Philippe-Auguste pour obtenir l'union du comté d'Anjou à la Bretagne. Il laissait une fille de deux ans, nommée Éléonore, et sa femme enceinte. Le roi son père réclamait la tutelle pour la Bretagne, comme seigneur immédiat; Philippe-Auguste la prétendait comme suzerain: c'était une double ambition qui renfermait des germes de guerre.

boue fétide, préférèrent l'appeler Paris, du nom de Paris Alexandre, fils de Priam, roi de Troie. — *Ibid.*

Ce nom n'était pas nouveau. On trouve partout dans César: *Lutetia*, *Lutetia Parisiorum*, *Parisi*, etc.

¹ Guillaume de Nangis.

Enfin Richard, à la mort de son frère Henri, avait refusé l'hommage pour la Guienne et le Poitou. C'était une occasion de plus de rupture ; et, sur ces entrefaites, des vassaux des deux rois ayant entre eux des querelles, cet incident, le plus faible de tous, amena la guerre. Elle ne fut ni longue ni violente cette fois.

Henri trouvait devant lui un roi résolu et prompt à pénétrer et à prévenir les mauvais desseins. Philippe alla s'emparer de plusieurs places au delà de la Loire, et assiégea Châteauroux, où se trouvait Richard, fils de Henri. Les légats du pape intervinrent pour la paix ; la négociation fut facile. Philippe garda les places qu'il venait de prendre, et les questions politiques qui avaient divisé les deux rois devaient être soumises plus tard à la décision d'une assemblée de seigneurs de France.

La fortune de Henri était diversement troublée. Son fils Richard, caractère mécontent et indomptable, fuyait son autorité, et il avait trouvé un asile ouvert auprès de Philippe-Auguste ; c'était une anxiété ajoutée aux autres adversités du roi d'Angleterre. Et pendant ce temps un fils naissait au roi de France, appui nouveau de son sceptre, espérance nouvelle ajoutée à ses premières prospérités.

Mais de plus grands événements allaient agiter les deux royaumes. L'attention venait d'être reportée sur Jérusalem, que de fatales révolutions avaient tourmentée depuis la Croisade de Louis le Jeune. Le soudan d'Alep, Noradin, que nous avons vu apparaître, avait suivi sa fortune. Raymond, prince d'Antioche, était mort sous ses coups. Joscelin, comte d'Edesse, était mort dans ses fers ; toutes les principautés chrétiennes avaient été détruites ou asservies ; puis Baudouin III était mort, laissant le royaume aux mains de son frère Amaury. Ce n'était pas la même prudence, quoique la vaillance fût la même. Mais un autre nom avait paru, celui de Saladin, nom fatal aux chrétiens. La Palestine était pressée entre ces deux formidables ennemis. On fit appel à l'Europe, qui alors avait ses occupations et ses guerres. La Palestine fut abandonnée ; Amaury mourut, laissant un enfant de treize ans pour roi.

Il se trouva un comte de Tripoli, petit-fils du célèbre comte de Toulouse, Raymond, qui fut le gardien de cette débile royauté. Mais le jeune roi, devenu majeur, fut attaqué de la lèpre, et il se choisit deux successeurs au lieu d'un ; ce fut une source de plus de ruine. Guy de Lusignan, seigneur de France, avait, au temps des guerres de Henri d'Angleterre avec Louis le Jeune, attaqué le comte de Salisbury, qui commandait dans le Poitou, et il l'avait tué dans un combat singulier. Aussitôt il s'était enfui aux Lieux-Saints, pour éviter les vengeances ; ce fut l'occasion de sa destinée royale. C'est lui d'abord que désigna le roi lépreux pour son successeur ; mais, tous les grands du royaume de Jérusalem s'étant irrités de ce choix, il en fallut faire un second. Baudoin, neveu du roi, enfant de cinq ans, fut désigné, et alors mourut le roi, laissant l'anarchie pour héritage.

L'enfant mourut. Le comte de Tripoli disputa le sceptre à Guy de Lusignan, et il appela à son aide le formidable Saladin, promettant de se faire mahométan. Une épouvantable machination fut tramée. Guy de Lusignan défendait vaillamment Jérusalem, et le comte de Tripoli livrait sourdement l'empire à Saladin. Une bataille fut livrée ; les chrétiens furent détruits ; tous les chevaliers du Temple et ceux de l'Hôpital furent tués sur place ; Guy fut fait prisonnier ; la reine Sybille, sa femme, donna Ascalon pour sa délivrance ; il ne resta de l'empire des Croisés que quelques débris, et tout ce sang versé pour la croix dans l'Orient eut pour dernier résultat l'ignominie de Raymond et le triomphe de Saladin. Peu après, Raymond mourait de rage ; il avait espéré être roi de Jérusalem ; Saladin lui manqua de parole. Sa honte même lui fut inutile.

Alors vinrent en France de nouvelles supplications des chrétiens d'Orient. Toute l'Église s'émut en entendant la désolation de Jérusalem. Trois papes s'étaient rapidement succédé, et tous avaient fait un appel aux rois et aux peuples. Cette fois la pitié fut plus grande, et le sentiment de la Croisade fut plus prompt à s'éveiller.

Cependant les deux rois de France et d'Angleterre res-

taient engagés dans leurs débats. Philippe-Auguste venait de déclarer que si le mariage de sa sœur Alix avec Richard n'était enfin réalisé, il se jetterait sur la Normandie et la ravagerait par le fer et par la flamme. Ou bien il demandait qu'on restituât les places convenues pour la dot. La guerre pouvait éclater à chaque moment; mais Guillaume, archevêque de Tyr, l'historien célèbre des guerres saintes, était arrivé en personne pour désarmer les colères des rois chrétiens, et tourner leur courage vers l'Orient. Il obtint une grande assemblée de seigneurs, où parurent les deux rois; elle se tint le 13 janvier, fête de Saint-Hilaire, entre Trie et Gisors. Une trêve fut convenue; et l'enthousiasme de la Croisade s'étant ranimé, on décida une expédition pour les Lieux-Saints: tout ce qu'il y avait de noms glorieux en France avait reparu dans cet élan de chevalerie; les deux rois donnèrent le signal de la Croisade; chacun reçut la croix de Guillaume de Tyr; puis, quand la multitude des grands et des évêques présents l'eut aussi reçue, on se sépara, et on planta une croix de bois dans le champ de la réunion: les deux rois se jurèrent une alliance éternelle, fondèrent en ce lieu une église, et lui donnèrent le nom de *Saint-Champ*. Il n'y eut plus qu'à hâter les préparatifs de la guerre sainte¹. L'Allemagne avait été aussi ébranlée. Philippe-Auguste eut une conférence à Ivois avec l'empereur Frédéric. Tout devait marcher de concert, et l'empereur, à soixante-seize ans, trouvait des forces pour paraître en des combats où s'était exercé son jeune âge².

1188. — Au mois de mars de l'année suivante, Philippe-Auguste fit une assemblée nouvelle à Paris. L'enrôlement de la Croisade croissait toujours. Pour subvenir aux besoins de la guerre, le roi décréta, *avec l'assentiment du peuple et du clergé*, une dîme générale pour cette année seulement: on nomma cet impôt la dîme de Saladin³. Tous ceux qui

¹ Rigord. — *Vie de Philippe-Auguste*.

² Pfister. — *Hist. d'Allemagne*. Liv. II.

³ Voyez le décret dans l'historien Rigord.

né prenaient pas la croix, devaient payer la dîme de leur revenu, et de la valeur de leurs biens-meubles; et sous le nom de biens-meubles on ne comprenait ni les armes, ni les vêtements, ni les livres, ni les bijoux, ni les vases sacrés, ni les ornements d'église. Les Bernardins, les Chartreux, les religieux de Fontevault et les hôpitaux des lépreux étaient exempts de la taxe. Puis venaient des règlements sur la Croisade elle-même; on avisait à toutes les nécessités, à celles du pèlerinage et à celles du gouvernement du royaume; tout semblait prévu, et les Croisés n'attendaient que le signal du départ.

Mais à ce moment de nouvelles ruptures éclatent entre les deux rois.

L'impétueux et capricieux Richard d'Angleterre se met tout à coup à faire la guerre à Raymond V, comte de Toulouse. Celui-ci appelle Philippe-Auguste à son aide. Le roi se précipite vers la Loire, s'empare de plusieurs places, met en cendres Montrichard, parcourt le Berry et l'Auvergne, et s'empare de tout ce qui appartient en ces provinces au roi d'Angleterre.

Le roi Henri se plaint, et Philippe-Auguste, une fois lancé dans les batailles, demande la réparation de tous les vieux griefs, et surtout la restitution du Vexin Normand. La guerre devient acharnée. Henri fait des ravages à son tour. On essaie des entrevues pour la paix; elles sont inutiles. Une triste bizarrerie de ces luttes, c'est que la princesse Alix était toujours retenue par Henri, qui avait relégué sa femme Éléonore dans une sorte de captivité, espérant quelque jour épouser la fiancée de son fils, tandis que Philippe-Auguste réclamait toujours son mariage promis avec Richard. Au milieu de ces batailles et de ces entrevues, Richard offrit de soumettre ses démêlés avec le comte de Toulouse à la cour du roi; et en même temps, par un caprice de plus, il fit hommage pour tous les pays de France, et jura fidélité à Philippe-Auguste. Le roi Henri était furieux. Les seigneurs de ces pays n'hésitèrent plus dans leurs rébellions contre le roi d'Angleterre, autorisés par l'exemple de son fils. La confusion était au comble, et

cependant la Croisade était suspendue. Le légat du pape, cardinal d'Albano, caractère ardent, intervint par l'excommunication de Richard; ce fut une irritation de plus. Un autre légat, plus politique, usa d'habileté et de souplesse. Il amena les rois à une entrevue, et leur parla de la nécessité de la concorde. Mais Philippe-Auguste crut voir de la préférence pour le roi d'Angleterre, et sa parole devint dure et hautaine. Le légat osa prononcer le mot d'interdit. Le monarque répondit par des mépris insultants; et, dans ce démêlé, le fougueux Richard, fidèle au roi de France, tira l'épée pour en frapper le légat. On arrêta le terrible prince, qui alors se jeta aux pieds de Philippe-Auguste et lui renouvela son hommage, disant qu'il tenait ses domaines du roi de France, comme son seigneur, du roi d'Angleterre, comme son père. C'était le comble à tant de caprices, et aussi la dernière singularité de la constitution publique des royaumes, telle que la féodalité l'avait établie.

La négociation fut rompue. La guerre reprit son cours. Philippe-Auguste marcha vers le Mans. Les Anglais mirent le feu aux faubourgs pour empêcher les Français de s'y loger. Le feu gagna la ville. Ce fut un affreux désordre; et pendant ce temps les Français tombaient sur les Anglais et les dispersaient au loin. Le roi Henri prit la fuite devant Philippe-Auguste, et s'alla enfermer à Alençon. Philippe retourna sur le Mans, et s'en empara. Puis il courut vers la Loire, occupant avec rapidité tous les châteaux; et enfin il se rendit maître de Tours. Alors le roi d'Angleterre sollicita de nouveau des conférences. Mais Philippe-Auguste était devenu maître de la paix; il en dicta les conditions. Il vint à une entrevue pour les imposer. Dans cette entrevue, disent les historiens, éclata un prodige; le Ciel se déclarait pour la paix par des coups de tonnerre. La foudre tomba entre les deux rois, et leurs chevaux effrayés les emportèrent au loin en les séparant. Le roi d'Angleterre, épouvanté par ce présage, se soumit aux conditions de Philippe-Auguste. La rébellion de Richard était consacrée par l'intérêt de la monarchie de

France, et ce fut une grande politique de Philippe-Auguste de se servir de ce caractère indomptable, pour commencer la reconstruction de l'unité nationale, ou du moins pour en indiquer la pensée aux âges suivants. Le roi d'Angleterre ne put survivre à cet échec. Il se retira à Chinon, où la douleur aggrava une maladie dont il fut pris peu après. Il mourut presque abandonné, et ceux mêmes qui l'avaient suivi, laissèrent son cadavre, après avoir pillé ce qu'il avait de plus précieux. Henri avait été un grand politique. Mais Dieu mit dans sa famille la punition de ses crimes. Ses enfants firent son supplice. Tous le désolèrent par leurs révoltes. Il en avait un jusqu'ici peu aperçu de l'histoire, nommé Jean, dont la soumission lui paraissait plus assurée. Quand on lui montra la liste des seigneurs qui venaient de prendre part aux dernières infidélités de Richard, le premier nom qui le frappa fut celui de Jean. Alors il maudit le jour qui l'avait vu naître; il maudit ses enfants; il se maudit lui-même : c'est ainsi que se termina cette vie de triomphes et de perfidies. Tout lui avait prospéré sous Louis le Jeune; Philippe-Auguste, dit l'historien, fut le mors que Dieu mit à cette bouche rebelle.

1189. — Richard, devenu roi, rentra tout aussitôt dans une politique d'indépendance par rapport à la couronne de France, sans toutefois arriver soudainement à des ruptures. Il eut une entrevue avec Philippe-Auguste, qui réclama comme toujours la restitution, d'ailleurs convenue au dernier traité, de Gisors et du Vexin. Richard demanda des délais et donna de l'argent. Tout s'accommoda pour le moment, et l'on reprit des deux côtés le projet longtemps ajourné de la Croisade. Pendant ce temps les affaires de Jérusalem ne s'étaient pas rétablies, et les gémissements nouveaux venus d'Orient appelaient le secours des chrétiens d'Europe. Les deux rois dans une entrevue nouvelle, au gué de Saint-Remi sur la Somme, se firent des serments d'amitié, jurant de se défendre et de se faire honneur mutuellement, et se remettant, l'un à l'autre, en cas de mort, le soin de leurs trésors et le commandement de leurs armées; en même temps les barons qui n'allaient pas à la

Croisade s'engageaient par des serments à la fidélité, et promettaient de ne point exciter de guerres dans leurs États, et les évêques déclaraient d'avance excommunié quiconque violerait ces solennelles promesses. La réunion des Croisés avait été indiquée à Vezelay dans la Bourgogne ; le comte du Perche avait juré sur l'âme du roi de France, son maître ; le maréchal Guillaume avait juré sur l'âme du roi d'Angleterre, son seigneur, que leurs troupes seraient fidèles au rendez-vous. En effet, on vit arriver les deux armées au jour fixé ; jamais ne s'était vu semblable appareil de guerre. Ce n'étaient plus des multitudes désordonnées, mais des troupes sagement conduites. L'art des combats avait grandi aux rudes batailles des derniers temps, et l'Orient allait voir la chevalerie militaire sous un aspect auparavant inconnu, si ce n'est que le génie serait encore rendu impuissant par les rivalités.

1190. — Cependant l'empereur Frédéric n'avait pas attendu la fin des démêlés des deux rois pour faire son expédition. Mais il alla d'abord se heurter contre les perfidies de l'empire grec. Son fils, le duc Frédéric, le suivait dans cette guerre aventureuse. De glorieux exploits couronnèrent la vie du vieillard. Après avoir détruit une armée de Turcs, non loin d'Iconium, il s'avançait vers les plaines fertiles de l'Arménie. Lorsqu'on partit de Séleucia, l'armée eut à passer le fleuve Seleph sur un pont très-étroit. La marche était lente ; l'empereur traversa le fleuve à gué, et alla dîner sur ses rives verdoyantes. L'eau pure du fleuve tenta le vieillard ; il s'y plongea pour se baigner. Il y trouva la mort⁴. La suite de la Croisade ne fut qu'une suite de calamités. La plupart des pèlerins de l'Allemagne furent exterminés dans les déserts. Le duc fut plus heureux ; il devait trouver la mort dans la Terre-Sainte.

Enfin Philippe-Auguste put songer au départ. D'abord il alla *prendre congé à l'église du bienheureux Martyr saint Denis*. « C'était, dit l'historien, un ancien usage des rois de France, quand ils allaient à la guerre, d'aller prendre

⁴ Pfister. — *Hist. d'Allemagne*. — Michaud. — *Hist. des Croisades*.

une bannière sur l'autel du bienheureux Denis, et de l'emporter avec eux comme une sauvegarde et de la faire placer au front de la bataille. Souvent les ennemis, effrayés de cette vue et reconnaissant la bannière, prirent la fuite. Le Roi Très Chrétien alla donc se mettre humblement en oraison sur le parvis de marbre, et recommanda son âme à Dieu, à la bienheureuse Vierge Marie, aux saints Martyrs et à tous les Saints. Enfin, après avoir prié, il se leva, fondant en larmes, et reçut dévotement la panetière et le bourdon des mains de Guillaume, archevêque de Reims, son oncle, légat du siège apostolique; puis, partant pour combattre les ennemis de la Croix de Dieu, il prit de ses propres mains, sur les corps des saints, deux étendards de soie, très-beaux, et deux grandes bannières ornées de croix et brochées en or, en mémoire des saints Martyrs et de leur protection¹. »

Ainsi revêtu des armures saintes, Philippe-Auguste laissa son royaume aux mains de sa mère, Adélaïde, et de l'archevêque Guillaume, l'un et l'autre gardiens de son jeune fils Louis. Sa femme, la reine Elisabeth, était morte peu auparavant.

Tout avait été merveilleusement prévu pour cette régence, et Philippe-Auguste laissait avec son testament des règlements pleins de sagesse, et qui montrent la tendance de la monarchie vers toutes les choses légales et populaires. Les affaires, dans chaque localité, devaient être réglées de concert avec quatre hommes de bonne renommée, choisis par le *bailli*; c'est la première fois que ce nom paraît dans l'histoire; c'était une institution récente, que le génie royal opposait à l'institution municipale des échevins. Le bailli devait représenter dans la distribution de la justice l'action monarchique, tandis que l'échevin

¹ Rigord. — *Vie de Philippe-Auguste*. — « Dans l'origine, les comtes du Vexin, dit M. Hurter, *Hist. d'Innocent III*, possédaient, en leur qualité de patrons de Saint-Denis et de feudataires pour le comté, le droit de prendre sur l'autel l'oriflamme; mais leur famille s'étant éteinte en 1081, dans la personne de Simon, les rois succédèrent à ce droit. » — *Art de vérifier les dates*, XI, 495.

représentait l'action démocratique ou bourgeoise. C'est une étude profonde à faire que celle de ce travail d'unité qui se représente en France sous tant de formes. L'histoire ne peut que l'indiquer avec rapidité. L'historien moderne de la Flandre assimile l'office des baillis à celui des préteurs dans l'ancienne Rome¹. A Paris il devait y en avoir six, tous preux et loyaux, et le roi les désignait d'avance. Tous les mois les baillis devaient avoir un jour d'assises, pour entendre toutes les plaintes et faire justice sans aucun délai. La reine et l'archevêque devaient avoir aussi un jour d'audience générale tous les quatre mois. Tout était prévu dans l'intérêt du peuple; et l'administration du domaine royal était aussi réglée. L'emploi des fonds du trésor était indiqué. Le droit d'élection des évêques et des abbés était laissé aux chanoines et aux religieux. Défense était faite d'établir des impôts. Rien n'était omis, et en cas de mort la succession et la tutelle étaient assurées. Enfin le roi ordonna que la ville de Paris fût entourée de murs flanqués de tours; et nous avons vu, dit l'historien, cet ouvrage achevé en peu de temps. Il donna les mêmes ordres pour les villes principales et les châteaux du royaume. Et ayant ainsi avisé à tous les besoins de l'Etat, il alla joindre les armées de la Croisade.

Nous ne saurions suivre les détails de cette grande expédition. Il nous les faut indiquer avec rapidité.

Lorsque les deux armées furent arrivées en Sicile, la dissension commença de paraître. En cette île régnait Tancrède, fils naturel de Roger, vaillant roi qui le premier avait porté ce sceptre. Le dernier roi, Guillaume, n'avait point laissé d'enfants. Mais il avait déclaré son héritière Constance, sœur de son père, laquelle avait épousé Henri VI, roi des Romains, fils de l'empereur d'Allemagne²; Jeanne, sa veuve, était sœur du roi d'Angleterre. Tancrède avait pris la couronne au milieu des fai-

¹ Warnkœnig, tom. II. Marchantius, cité.

² *Hist. d'Allemagne*, par Pfister, tom. IV. Le P. Daniel dit roi d'Allemagne. C'est une fausse désignation.

blessés d'une succession défendue par des femmes, et il tenait Jeanne captive, parce qu'elle favorisait le droit de Constance. Les rois croisés trouvaient la Sicile en cette situation. Tancrede alla au-devant de Philippe-Auguste par des témoignages d'honneur, et il lui offrait pour son fils Louis une de ses filles. Mais le roi, lié d'affection à l'empereur Frédéric, évita une alliance qui eût fait d'autres ruptures. Richard, arrivé après lui, devait trouver plus de défiance. Bientôt les animosités se mêlèrent. Richard demanda la liberté de sa sœur, et Tancrede le désarma par de grosses sommes d'argent. Mais les Messinois ayant refusé de recevoir les Anglais dans leur ville, il y eut une bataille, et Richard fit violemment planter son étendard sur les murailles. Philippe, à cette vue, menace de s'armer pour la ville, et la bataille allait changer d'aspect. Richard offre d'enlever son étendard, pourvu que ce soit de son plein gré. Alors on laisse la ville aux chevaliers du Temple et de l'Hôpital, et Philippe se fait négociateur entre Richard et Tancrede. Puis la pensée des Croisés se retourne enfin vers la Terre-Sainte.

C'était comme une fatalité de voir la Croisade toujours travaillée par l'anarchie. Toutefois, les deux rois parurent sacrifier leurs colères, en cette rencontre, au sentiment qui les poussait à une autre guerre. Tancrede voulut les diviser par l'intrigue. Leur sagesse prévalut quelques moments, et ils firent des traités nouveaux; mais la confiance avait disparu. Philippe-Auguste, pressé de partir, avertit le roi d'Angleterre de se tenir prêt. Celui-ci annonça des délais. Philippe le somma, comme son homme-lige; Richard refusa de tenir sa parole: il attendait Bérengère, fille du roi de Navarre, qu'il devait épouser. Philippe n'acceptait point ce prétexte. Alors il somma les seigneurs français, vassaux de Richard; quelques-uns s'embarquèrent avec lui. On se sépara avec des ressentiments, et les vengeances n'avaient plus qu'à attendre des occasions pour éclater.

Ce fut toutefois une grande joie dans la Palestine, lorsqu'on sut l'arrivée prochaine d'une armée de Francs.

Ptolémaïs était alors assiégée par les Chrétiens, et les Sarrasins la défendaient avec vaillance. Le siège durait depuis trois ans. D'abord commencé avec de faibles ressources par Guy de Lusignan, il était par degrés devenu imposant, par l'arrivée successive de secours chrétiens accourus de divers lieux du monde, et le redoutable Saladin avait fini par déployer tout son génie à la défense de la ville de plus en plus menacée. Cent mille combattants enveloppaient Ptolémaïs; mais l'armée de Saladin, trois fois plus nombreuse, campait à la vue des assiégeants. Chaque jour amenait des combats, et chaque combat de glorieux faits d'armes. Une grande bataille venait d'être livrée, et les Chrétiens s'attribuaient la victoire, parce qu'ils avaient tué plus d'ennemis qu'ils n'avaient perdu de frères. Ce fut donc au milieu des longues anxiétés de ce siège que parut le roi de France. Toute l'armée le reçut avec des transports d'allégresse; c'étaient de tous côtés des hymnes et des louanges. On versait des larmes de joie : il semblait qu'on eût reçu du ciel un ange sauveur¹.

1191.—Philippe-Auguste se mit aussitôt à poursuivre le siège, en s'exposant aux premiers périls. Lorsqu'après un redoublement d'efforts la ville eut été tellement pressée d'attaques, qu'un dernier assaut devait suffire à l'enlever, tout à coup le noble roi déclare qu'il veut attendre le roi d'Angleterre pour partager avec lui la victoire. Richard pendant ce temps s'était occupé, chemin faisant, à prendre l'île de Chypre sur Isaac Comnène; il arriva enfin. Mais il porta l'anarchie au lieu de porter des secours. Il refusa de combattre. On nomma dans le camp des espèces de dictateurs pour commander à toute l'armée. Richard n'obéit point. Philippe alors reparait seul au milieu des batailles. Une tour, longtemps funeste aux assiégeants, et pour cela ils l'appelaient *la Tour Maudite*, est le point où se portent tous ses efforts; bientôt elle cède aux attaques et menace ruine. Le capricieux Richard avait fini par se

¹ Rigord. — *Vie de Philippe-Auguste*

mêler aux périls. Les assiégés, partout serrés, demandent à capituler; mais, pendant les conférences, Saladin attaque le camp des Chrétiens avec toutes ses forces. Il est repoussé. Les Chrétiens triomphent, et Ptolémaïs ouvre ses portes.

A leur entrée dans la ville, ils élevaient leurs mains au ciel, et criaient à haute voix : Béni soit le Seigneur notre Dieu, qui a regardé en pitié nos travaux et nos peines, et humilié sous nos pieds les ennemis de la sainte Croix¹ ! Les armées se partagèrent les dépouilles de la cité fameuse. Les captifs furent réservés pour les deux rois; Philippe-Auguste donna les siens au duc de Bourgogne. Une foule de chevaliers avaient péri dans ces luttes sanglantes. Les plus grands noms de France se trouvent sur ces listes de morts, conservées par les histoires². C'était la France qui marchait la première partout où il y avait des périls et de la gloire.

Cependant Philippe-Auguste résolut tout aussitôt de quitter la Palestine. Sa santé venait d'être rudement atteinte par une maladie qui semblait laisser quelque indice de poison. Et aussi il n'espérait plus que son séjour aux Lieux-Saints fût profitable, à cause des dissensions que le roi Richard rendait inévitables par son caractère capricieux. Il le soupçonnait même d'intelligence avec Saladin, et il savait qu'il y avait eu entre eux des échanges de présents³. Philippe annonça donc son départ. Il régla les affaires de l'armée, et, après beaucoup de pleurs, dit l'historien, car alors encore les héros pleuraient, comme aux temps de foi et de poésie, se confiant aux vents et à la mer, il partit avec trois galères seulement qu'un Génois lui avait procurées.

Il laissait la Palestine dans une situation que la bonne intelligence des Croisés eût pu rendre redoutable aux infidèles. Les rivalités de Guy de Lusignan et du marquis de

¹ Rigord. — *Vie de Philippe-Auguste.*

² Le P. Daniel les a recueillis.

³ Rigord. — *Vie de Philippe-Auguste.*

Montferrat avaient été réglées par l'arbitrage des deux rois d'Europe. Il ne restait qu'à reprendre avec sagesse le gouvernement de ce royaume demi-brisé. Philippe-Auguste laissait à Eudes, duc de Bourgogne, une armée de dix mille hommes, avec cinq cents cavaliers qu'il devait entretenir de son trésor. Il remit au marquis de Montferrat la portion de la ville de Ptolémaïs qui lui était échue, avec les trois mille captifs qui étaient en son pouvoir. Sa puissante épée les eût sauvés; après son départ, Saladin n'ayant point ratifié la capitulation de Ptolémaïs, Richard leur fit couper la tête. Il ne sauva que les cinq émirs qui avaient défendu la ville, pour en faire des échanges avec les captifs chrétiens. Cela ne donna lieu qu'à des échanges de meurtres.

Philippe-Auguste aborda sur les côtes de la Pouille; il s'était arrêté pour recouvrer quelques forces, puis il s'achemina vers Rome, visita le temple des Apôtres, reçut la bénédiction de Célestin, pontife romain, et rentra en Francs vers le temps de la Nativité du Seigneur ⁴.

1192 — 1193. — Son retour fut accueilli avec joie. Peu d'événements avaient rempli son absence. Toutes les pensées étaient restées tournées vers la Terre-Sainte. Les solennités pieuses avaient été multipliées dans les temples, et pendant que le roi combattait les infidèles, le peuple levait les mains au Ciel avec ses prêtres et ses pontifes pour le succès de ses armes. La même piété avait éclaté dans une maladie du jeune Louis, fils du roi. Laissons aux vieux récits leur simplicité. « Tout le monde désespérant de sa vie, dit l'historien (la maladie était la dyssenterie), voici le remède auquel on eut recours d'un commun accord : le saint monastère du bienheureux Denis s'étant mis dévotement en jeûnes et en prières, prit le clou et la couronne du Seigneur, avec le bras du saint vieillard Siméon, et marcha nu-pieds, fondant en larmes, accompagné d'une procession du peuple et du clergé jusqu'à l'église de Saint-Lazare, près Paris. On pria Dieu, on bénit le peuple, et bientôt tous les

⁴ Rigord.

convents de religieux de Paris, le vénérable Maurice, avec ses chanoines et son clergé, une multitude infinie d'écolliers et d'habitants, accoururent pieds nus, les larmes aux yeux, portant avec eux les corps et les reliques des saints. Tout le monde se réunit, et la procession, dont les chants étaient entrecoupés de soupirs et de sanglots, arriva jusqu'au palais du roi, où Louis était malade. On fit un sermon au peuple, qui se mit ensuite à prier le Seigneur pour le jeune prince, en versant des larmes abondantes. On fit toucher à l'enfant royal le clou, la couronne d'épines et le bras de saint Siméon, qu'on lui appliqua en croix sur tout le ventre, et le même jour il fut sauvé du danger où il se trouvait¹. »

C'avait été une grande nouveauté de voir les reliques de saint Denis portées à Paris. Le péril du jeune prince avait paru une calamité qui dépassait toutes les calamités qu'on eût jamais éprouvées. Et aussi le peuple et les prêtres étaient empressés autour des reliques saintes. On les porta dans la basilique de Notre-Dame, puis on les reconduisit aux portes de la ville, et les religieux de Saint-Denis les ramenèrent dans leur monastère. « Il ne faut pas oublier, ajoute l'historien, que le même jour, grâce aux prières du clergé et du peuple, la sérénité du ciel et la salubrité de l'air furent rendues à l'univers; car le Seigneur avait fait descendre longtemps la pluie sur la terre, en punition des péchés des hommes. »

Un événement moins édifiant venait de consterner les Chrétiens de France. L'évêque de Liège, Albert, frère de Henri, duc de Louvain, fuyant, dit l'historien, la colère de l'empereur Henri, avait trouvé un asile auprès de Guillaume, archevêque de Reims. La vengeance l'y suivit. Des satellites du prince, se disant aussi poursuivis par sa colère, vinrent trouver le prélat qui les accueillit. Peu après ils le perçaient de leurs glaives. Son crime avait été d'avoir été élu et consacré, selon les réglemens cano-

¹ Rigord. — *Vie de Philippe-Auguste.*

niques, contre le vœu de l'empereur ; les meurtriers se hâtèrent d'aller chercher le prix du sang.

Cependant Philippe-Auguste, rendu à la France, imita le peuple, et courut à Saint-Denis rendre grâces pour tant de périls évités dans la Croisade, et *pour gage d'amour et de charité*, dit l'historien, il déposa humblement sur l'autel un très-beau manteau de soie.

Peu après, des périls d'une autre sorte lui furent dénoncés, et ici les récits des chroniqueurs de France jettent sur la mémoire de Richard des accusations que l'histoire n'a point justifiées. Les deux rois s'étaient séparés à Ptolémaïs avec des témoignages d'amitié, et si le caractère pétulant et emporté de Richard avait fait des discordes, il n'avait pas donné lieu à des pensées de crime. Toutefois Philippe-Auguste reçut à Pontoise des avertissements sinistres. La renommée de ce personnage mystérieux de l'Orient, que l'on connaissait sous le nom de *Vieux de la Montagne*, était partout formidable ¹. Des avis venus des Lieux-Saints annonçaient que deux de ses *assissins* avaient frappé à mort le marquis de Montferrat, à l'instigation du roi Richard, et on ajoutait que d'autres venaient en France pour frapper de même Philippe-Auguste. Ces indices remplirent de trouble tout le palais, et le cœur du roi s'émut de frayeur. Sur l'avis de ses conseillers intimes, il envoya des députés au *Vieillard*, *roi des Arsacides*, pour s'assurer par lui-même de ces récits, et en même temps il institua autour de sa personne des gardes qui veillaient sans cesse, armés de massues d'airain. La réponse du Vieux de la Montagne dissipa ces alarmes. Quant au marquis de Montferrat, le terrible chef des *Assissins* l'avait fait tuer pour quelque injure, et le roi d'Angleterre resta pur de l'assassinat.

Mais lui-même allait bientôt avoir à se plaindre des infidélités et des perfidies. Avec son caractère bouillant et capricieux, il avait en Palestine blessé souvent les

¹ Voir les savantes et curieuses recherches de M. Michaud. — *Bibliothèque des Croisades*.

princes Croisés, les uns par des offenses, les autres par sa politique jalouse. On l'accusait d'avoir semé l'anarchie dans la Croisade et d'avoir nui à la victoire même par la division des vainqueurs. Ces ressentiments restaient profonds, surtout dans l'âme du duc d'Autriche. Au siège d'Acre, Richard avait fait arracher et jeter dans la boue l'étendard d'Autriche que le duc avait dressé entre celui de France et celui d'Angleterre. A cette injure personnelle se joignait le souvenir de l'île de Chypre enlevée à Isaac Comnène, dont la femme était nièce du duc. L'Europe était pleine d'inimitiés de ce genre contre Richard. Cependant il dut se disposer à retourner dans ses États, et il laissa son armée et ses conquêtes à Henri de Champagne, son neveu, jeune prince de renom ; puis il s'embarqua. Une tempête vint jeter son vaisseau vers les côtes d'Istrie, entre Aquilée et Venise. Il se sauva du naufrage avec quelques personnes. Bientôt la renommée répandit cette nouvelle, et il se fit comme une levée de peuple contre le monarque, qu'on accusait des désordres de la Terre-Sainte¹. L'hospitalité chrétienne fut déshonorée. On poursuivit le roi comme un ennemi. On lui prit d'abord ses chevaliers. Puis ayant erré, dans la nuit, et s'étant dirigé vers les terres d'Autriche, il fut arrêté dans une pauvre cabane, par les soldats du duc Léopold, qui le mena captif à l'empereur Henri². Celui-ci, fidèle ami de Philippe-Auguste, crut venger les injures du roi de France en retenant dans une prison le roi Richard. C'était une profanation de l'amitié même. Cette aventure est célèbre. L'histoire y peut voir une expiation des fautes et des caprices du roi d'Angleterre, mais sans atténuer l'odieux d'une vengeance qui souillait la gloire de la Croisade.

Philippe-Auguste eut le tort de profiter de la captivité

¹ Rigord.

² Voici le vieux récit : « Et tant erra à Osterriche et fu espiées et connus : quand il s'aperchiut, si prist la reube à un garchon, et se mist en la quisine à tourner les capons. » Chr. de Reims. « Le malheureux roi, dit Vély, fut reconnu dans un cabaret ; tournant la broche dans la cuisine. »

de Richard. Le ressentiment des vieilles injures, souvent dissimulé ou tempéré par sa dignité de roi, sembla trouver toute sa liberté, et sa politique franchit toutes les bornes de l'habileté, pour ne ressembler qu'à de la colère.

Une des premières tentatives du roi de France fut de se faire céder les vieux droits du Danemarck sur l'Angleterre. Sa première femme, Isabelle de Hainaut, était morte depuis peu. Il demanda en mariage Ingeburge, sœur du roi Canut VI, ne voulant pas d'autre dot que cette transmission de ses droits, et se croyant assez heureux de pouvoir quelque jour, par cette prétention, délivrer la monarchie d'une si formidable rivalité. Le roi de Danemarck n'osa concéder ce que demandait Philippe-Auguste ; mais à tout événement Philippe épousa Ingeburge, qui ne lui apporta que quelques sommes d'argent.

Alors Philippe-Auguste se tourna vers Jean, frère de Richard, que nous avons entrevu. Il essaya de le faire roi d'Angleterre, en lui faisant épouser sa sœur Alix, cette princesse d'une si singulière destinée, toujours gardée à Rouen, par Guillaume, sénéchal de Normandie. Les intrigues furent ardentes ⁴. Jean fit hommage à Philippe pour toutes les terres de deçà les mers, et quelques-uns disent pour l'Angleterre même ; puis il passa en ce royaume pour l'occuper. Mais les seigneurs furent fidèles, et, de son côté, le sénéchal de Normandie ayant refusé de céder Alix et les terres toujours contestées du Vexin, le roi fut réduit à d'autres moyens de politique.

Peu s'en fallut qu'il n'obtint de l'empereur Henri la remise en ses mains du roi d'Angleterre. Ce fut trop pour sa gloire de l'avoir sollicitée. Puis il se jeta en armes sur tous les pays de France qui appartenaient à Richard. Le Midi se mit en révolte, et ne fut contenu que par les secours de Sanche V, roi de Navarre, père de Bérengère, femme du roi captif. La ville de Gisors se livra à Philippe-Auguste ; cette fois il reprenait son bien. Il s'empara de force de plusieurs autres cités de la Normandie, et finit

⁴ Voyez le traité entre les deux princes dans l'historien Rigord.

par mettre le siège devant Rouen [1193]. Ses succès furent mêlés de quelques revers. Il y eut des négociations et des trêves ; et pendant ce temps la reine Éléonore , mère de Richard , les grands de son royaume , les évêques d'Angleterre et de Normandie , l'archevêque de Rouen surtout , ne cessaient de remplir l'Europe de leurs plaintes , sur la détention arbitraire et odieuse du roi , s'adressant tour à tour à l'empereur et au pape , dénonçant à toute la chrétienté cette violation de la majesté royale , appelant l'excommunication contre les parjures , et intéressant à la fin les peuples mêmes à des malheurs qui ressemblaient à des mystères terribles et à des drames romanesques. L'empereur parut se laisser attendrir. Il eut des conférences avec le captif , qui soutint son rôle d'infortune avec gloire. On lui reprochait encore des crimes et des assassinats en Orient. Il se défendait avec énergie. Toutefois il demandait la paix du roi de France , et l'empereur hésitait à se faire négociateur , lorsqu'il partit de Rome une excommunication contre les violateurs du droit des Croisés dans la personne de Richard. Ce fut un coup de foudre en Europe ; et cependant les fers du roi ne tombaient pas encore. L'empereur était retenu par des considérations de politique. Ce meurtre de l'évêque de Liège , que nous avons vu consommé par ses ordres , avait soulevé contre lui de puissantes inimitiés. La maison de Louvain avait trouvé des auxiliaires pour la vengeance , et elle pouvait à chaque moment se soustraire à la dépendance de l'Empire. L'empereur avait donc besoin de ménager l'amitié de Philippe-Auguste : c'est ce qui rendait incertaines ses résolutions. Mais les amis de Richard redoublent de ferveur pour sa délivrance. Des scènes de larmes se mêlent aux négociations de politique. Le ménestrel Blondiau (Blondel) , en courant à la recherche de son maître , intéresse à cette infortune de roman toutes les imaginations de château , et même les sympathies populaires. Et lorsqu'il a découvert la prison de Richard et appelé vers lui les barons d'Angleterre , des envoyés arrivent tout à coup avec des flots d'argent et avec des promesses de toute sorte ;

et, en même temps, Guillaume, évêque d'Éli, son chancelier, allait solliciter Philippe-Auguste, avec des conditions très-favorables, offrant, au nom de Richard, le renouvellement de l'hommage pour toutes ses terres de France, avec vingt mille marcs d'argent au jour de sa délivrance, et, pour gage, la possession provisoire de Loches et de Châtillon-sur-l'Indre pour le roi, et d'Arcis-sur-Aube et de Driencourt pour son oncle, l'archevêque de Reims. Alors enfin la liberté de Richard est convenue, et, après un an et six semaines de prison, il part de l'Allemagne pour regagner son royaume ⁴.

1194.—*Le diable est déchaîné !* écrivit aussitôt Philippe-Auguste au prince Jean. Tout allait changer de face. Jean se réfugia en France, et Richard, s'étant fait couronner de nouveau, se hâta de passer la mer, pour raffermir partout son autorité. Jean acheta sa grâce par une sanglante perfidie. Il était dans la ville d'Évreux, que Philippe lui avait donnée en se réservant le château. Il invita à dîner les officiers de la garnison française, et, à la fin du repas, il les fit égorger, offrant à son frère ce sang pour gage de soumission.

En ce moment Philippe-Auguste assiégeait Verneuil dans le Perche. La ville était près de tomber en son pouvoir; mais ayant reçu la nouvelle de la barbarie de Jean, il laisse son armée pour aller chercher des vengeances. Il arrive à Évreux avec quelques troupes choisies, égorge tous les Anglais et met le feu à la ville. Mais son absence ayant été connue, les assiégés de Verneuil appellent à eux l'armée de Richard, qui n'était pas loin. Les assiégeants sont attaqués et surpris, leurs travaux sont détruits, leurs machines brûlées, le désordre est au comble, et Richard entre dans Verneuil, qu'il allait perdre. Telle était cette guerre de colère et de représailles. Il y eut d'autres rencontres, et

⁴ Ce roman de Richard et de Blondel, souvent mis en doute, est désormais un point d'histoire. Voir la *Chronique de Rains*, ch. 8. Rien de plus charmant que la naïveté de ce récit. M. Louis Paris y a ajouté une note très-judicieuse, p. 57.

d'autres villes enlevées par les Anglais. Puis des deux côtés on sollicita la paix. Mais les conférences furent inutiles, et les deux rois se trouvèrent en face l'un de l'autre avec leurs armées, vers Freteval, entre Châteaudun et Vendôme. Dans une attaque inopinée, Richard mit en déroute l'arrière-garde de Philippe-Auguste, lui fit beaucoup de prisonniers, s'empara de ses caisses, et lui enleva, chose bizarre, les archives du royaume qui alors allaient à la guerre, à ce qu'il semble, lorsque le roi marchait en personne et que l'expédition devait être longue. Ce fut une énorme perte; elle livrait à Richard les secrets de l'Etat, et il fallut par de longues et difficiles recherches suppléer à ces registres qui embrassaient toutes les affaires du royaume, et que Richard ne voulut jamais rendre. Philippe-Auguste n'eut à se consoler de cet échec que par une victoire qu'il remporta peu après sur le frère du roi d'Angleterre et le comte d'Arondel, près de Vaudreuil.

Cette alternative de succès fit désirer la paix. Le légat du pape et l'abbé de Cîteaux se firent négociateurs. Il y eut une trêve, qui bientôt fut rompue, et cette fois par les intrigues de l'empereur, lequel voulait établir sa suprématie sur la France, et appelait à son aide les colères de Richard. De toutes parts les négociations étaient ardentes. La diplomatie moderne semblait apparaître avec ses ruses et ses tromperies. Quelques ravages éclatèrent. Cependant Philippe-Auguste garda sa supériorité, et un traité fut conclu, au moment même où la guerre semblait devoir se rallumer, plus sanglante que jamais. Le roi était à Issoudun.

« Par un miracle de la puissance divine, dit l'historien ¹, qui change, quand il lui plaît, les conseils des rois, et confond les pensées des peuples, le roi d'Angleterre, contre l'attente générale, déposa les armes et vint dans le camp des Français avec une suite plus nombreuse. » Là il renouvela hommage, et le traité porta cette formule :

« Richard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, à tous ceux

¹ Rigord.

qui les présentes verront, salut en Dieu. Nous vous faisons savoir que telles sont les conventions de paix arrêtées entre notre seigneur Philippe, illustre roi des Français, et nous, la veille de Saint-Nicolas, entre Issoudun et Charost. »

Par ce traité, le Vexin Normand, ainsi que plusieurs villes, tour à tour occupées par les armes des deux rois, revenaient à Philippe-Auguste. L'Auvergne lui était restituée. La séparation des domaines était déterminée. Une clause portait, qu'en cas de guerre nouvelle les biens des Églises seraient respectés. Une autre engageait de nouveau le roi d'Angleterre au service qu'il devait au roi de France, son seigneur, pour les fiefs qu'il tenait de lui, et enfin les prisonniers de part et d'autre étaient délivrés.

1196. — Cette paix était nécessaire aux peuples. Aux maux de la guerre s'étaient joints d'autres malheurs. Les fleuves et les rivières s'étaient débordés. Des inondations avaient enlevé des villages entiers avec leurs habitants. Les ponts de la Seine avaient été rompus. On ne parlait que d'affreux désastres. « Le clergé et le peuple de Dieu, dit l'historien, à la vue des signes et des prodiges qui les menaçaient dans le ciel et sur la terre, craignirent un second déluge⁴. » On se précipitait dans les temples avec des gémissements et des larmes. On faisait des processions, pieds nus, dans les cités. On avait vu Philippe-Auguste se mêler au peuple, dans ces solennités de pénitence, *comme le plus humble de ses sujets*. La paix fut donc bénie, comme un adoucissement à tant de fléaux.

Et cependant elle ne fit que se montrer. Richard rompit le traité en attaquant le seigneur de Vierzon, et rasant son château. C'était une injure faite au roi de France, qui prit aussitôt les armes, et alla attaquer Aumale. Richard accourut. Il y eut des rencontres où les Anglais furent repoussés, et Aumale fut pris [1197-1199]. Tout se mêla dans la France. Pendant que Richard guerroyait contre Philippe, le comte de Toulouse s'était armé contre Ri-

⁴ Rigord. — *Vie de Philippe-Auguste*.

chard, pour échapper à quelques clauses du traité qui le blessaient. Et, de leur côté, les Bretons lui contestaient la tutelle de leur jeune duc Arthur, son neveu. Bientôt son activité fit face aux périls. Il désarma les inimitiés, et se fit des amitiés nouvelles. Puis il engagea dans sa cause le comte de Flandres⁴. Et à ce moment il se crut maître de la fortune de Philippe; peu s'en fallut même qu'il ne devint le maître de sa personne. Philippe s'était aventuré dans une course de Mantes à Gisors, avec une suite de deux cents chevaux. Richard le surprit dans sa route avec une troupe de quinze cents hommes, et des multitudes de Cottereaux. Philippe semblait devoir être écrasé sous le nombre. Il passa, l'épée à la main, au travers des rangs pressés qui l'enveloppaient, et il entra dans Gisors, ne laissant que quelques prisonniers.

La guerre avait ses alternatives; mais la France souffrait également des victoires et des revers. Richard avait enrôlé les Cottereaux, ces terribles bandits du douzième siècle, qui alors avaient un chef redoutable nommé Merchadier. Partout le royaume était désolé; et, chose singulière! l'historien attribue les désastres à une punition céleste, parce que Philippe-Auguste venait de laisser rentrer les Juifs, au mépris de son propre édit: Dieu vengeait l'offense faite à l'Eglise. Cependant les événements restaient indécis; les deux rois prenaient et reprenaient des villes. Dans ces perpétuelles batailles parut un prêtre guerrier, Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, cousin du roi. Il tomba aux mains de Richard, qui lui fit subir une servitude cruelle. Dans les rangs contraires, Baudoin, comte de Flandres, se distinguait par une guerre de ravages. Philippe-Auguste courut à lui, mais avec témérité. Il se jeta dans ses terres, laissant derrière lui les rivières, et ne songeant pas à la retraite. Les ponts furent rompus, et le roi fut obligé d'envoyer au comte des paroles pacifiques, avec la promesse de lui restituer des places qu'il avait autrefois perdues. Le comte se fit alors

⁴ Voir le traité dans l'historien Rigord.

médiateur entre les deux rois, et une trêve fut signée. Mais ensuite la guerre reparut avec ses fureurs; et à la guerre encore succéda une trêve nouvelle, par l'entremise du pape. C'étaient de rapides interruptions des batailles, qui n'arrachaient pas du cœur des deux rois la profonde antipathie qui les divisait; et aussi telle était la confusion des intérêts, que tout faisait des ruptures, le mélange des vassaux amenant mille incidents, que l'amour-propre royal changeait trop aisément en conflits armés.

Philippe-Auguste, dans ces complications de paix et de guerre, où les haines de Richard avaient fini par ressembler à du génie, se jeta dans les ruses des négociations.

L'empereur Henri était mort, laissant l'Église troublée par ses violences. Son frère Philippe, aspirant à l'empire, rencontra pour obstacle le pape Innocent III, qui se déclara pour Othon, fils du duc de Saxe et neveu de Richard. Ce fut pour Philippe-Auguste une raison de s'attacher à Philippe, et il y eut entre eux un traité d'alliance¹. Mais cette politique ne lui pouvait être secourable : elle l'exposait à heurter les pensées du pape, et cela même était un péril de plus.

Toutefois, le légat du pape s'efforçait pendant ce temps de changer la trêve obtenue entre les deux rois en une paix définitive. Mais un événement soudain fut plus puissant que ces efforts de politique.

Richard, toujours prompt à tirer le glaive, était allé assiéger un château, près de Limoges, nommé *Chalus Chabrol par les Limousins*², à l'occasion d'un trésor qu'un soldat y avait trouvé, et que le prince avide avait réclamé. Ce trésor, dit l'historien, d'après un bruit du temps, c'était un empereur de l'or le plus pur, assis avec sa femme, ses fils et ses filles à une table d'or. Le soldat avait emporté cet objet d'art antique, et il s'était réfugié chez le vicomte de Limoges, et Richard s'était précipité pour les punir l'un

¹ Voir le traité dans l'historien Rigord.

² Rigord.

et l'autre; mais, dans le siège, un arbalétrier lui lança un trait mortel. L'historien anglais⁴ raconte que Richard ordonna l'assaut néanmoins, et le château fut pris. Tous ceux qui l'avaient défendu furent pendus; un seul fut amené chargé de chaînes devant le monarque mourant, ce fut l'arbalétrier qui l'avait atteint. Il se nommait Bertrand de Gourdon.—Que t'avais-je fait pour me tuer? lui dit le roi.—Vous avez, lui répondit Bertrand, tué de votre main mon père et mes deux frères, et moi-même vous vouliez me faire pendre. Maintenant je suis en votre puissance; vous pouvez vous venger; mais je mourrai content, puisque j'ai tué celui qui a fait tant de mal au monde.—Mon ami, je te pardonne, répondit le roi; et en même temps Richard ordonnait qu'on lui remit une somme d'argent, pour qu'il pût se retirer aux lieux où il voudrait. Mais le chef des Cottereaux, Marchadier, le fit saisir peu après, à l'insu du roi; on l'écorcha et on le pendit. En même temps Richard voyait approcher sa mort, et, chose singulière! voici quels furent ses adieux à la vie. « Ah! roi Richard, disait-il, tu mourras donc! Ah! mort! comme tu es hardie d'oser toucher au roi Richard! Eh! chevalerie, comme tu iras à déclin! Eh! pauvres dames de chevaliers, que deviendrez-vous! Eh Dieu! qui gardera encore chevalerie, largesse et courtoisie! *Ensi se complaignoit le rois*⁵. » Peu après il expirait, laissant un beau trait de vertu royale et de clémence chrétienne, à la fin d'une vie qui avait été pleine de méchancetés et de folies. « A un degré de force musculaire qui n'appartient qu'à peu de personnes, dit le sage docteur Lingard, Richard joignait un esprit incapable de crainte; aussi nos anciens annalistes le représentent comme un guerrier supérieur à tous ses contemporains. Cette prééminence ne lui fut pas seulement accordée par les Chrétiens; cent ans même après sa mort, les cavaliers Sarrasins se servaient de son nom pour gourmander leurs chevaux, et les mères pour effrayer leurs enfants. Mais

⁴ Roger de Hoveden.

⁵ *Chr. de Rains*, publiée par M. Louis Paris, ch. 10.

quand nous lui aurons accordé le prix de la valeur, son panégyrique sera terminé ⁴. »

Tel fut le rival de Philippe-Auguste. A sa mort, tout changea d'aspect. Philippe-Auguste sembla ne plus trouver d'obstacle; il prit Evreux, avec les forts voisins, et dévasta la Normandie jusqu'au Mans. On vit le jeune duc de Bretagne et la reine Éléonore, qui vivait encore, venir à Tours lui faire hommage, l'un pour son duché, l'autre pour la Guienne, cette fatale vassalité qu'elle avait transférée à l'Angleterre, et qui déjà avait fait tant de maux à la monarchie de France.

Cependant la politique n'était point sans confusion. Jean succédait à Richard; on l'appelait *Jean-sans-Terre*, parce qu'il n'avait pas eu de part à la succession de son père Henri. Il n'héritait pas du génie de son frère, mais de ses haines; et le comte de Flandres se déclarait déjà pour ses intérêts contre Philippe-Auguste. On garda les armes. Il y eut surtout en Flandres des combats acharnés. Le frère du comte tomba au pouvoir des troupes du roi, avec Pierre de Douai, un des vaillants capitaines du temps, et Pierre de Corbeil, son frère, évêque de Cambrai. Leur captivité fut rude; le légat du pape se plaignit pour l'évêque de Cambrai; le roi répondit par des récriminations au sujet de l'évêque de Beauvais, lequel restait captif en Normandie. Le légat, pour rendre son intervention équitable, demanda la liberté de tous les deux; mais il fallut l'arracher par des menaces d'interdit. Des deux côtés les dispositions étaient peu bienveillantes. Le légat obtint une conférence entre les deux rois, mais elle ne servit qu'à mettre en présence leurs prétentions, et l'état de guerre subsista, quoique avec un moindre acharnement dans les batailles.

D'autres déchirements avaient désolé le royaume.

Nous avons vu le mariage politique de Philippe-Auguste avec Ingeburge, la plus belle des sœurs du roi des Danois, jeune princesse qu'embellissaient la sainteté et l'innocence

⁴ *Hist. d'Angleterre.*

de ses mœurs ¹. Philippe-Auguste avait espéré qu'elle lui apporterait des droits sur l'Angleterre; mais, ayant été déçu dans ses calculs, il fut pris tout aussitôt d'une aversion fatale pour la sainte reine. Le jour même qu'il la reçut à Arras et la fit couronner, « ce jour-là, dit l'historien, sans doute à l'instigation du diable, ou, selon d'autres, par les maléfices de quelques sorcières, il ne vit plus qu'avec horreur cette épouse si longtemps désirée. » Peu de jours après, des tables généalogiques avaient prouvé la parenté des époux, et le mariage était rompu. La reine Ingeburge refusa de retourner en Danemarck, et elle cacha, en France, ses larmes dans un lieu de prières; car elle aimait mieux conserver la continence conjugale et consacrer à la prière le reste de sa vie, que d'altérer la pureté de ses premiers engagements en acceptant un nouvel époux. » Mais ce fut là une source de grands malheurs pour le roi infidèle. Le pape Célestin protesta contre l'iniquité de cette séparation, et il envoya des légats pour arracher le scandale de l'Église; ses efforts furent vains. Deux ans après, Philippe-Auguste prenait une autre épouse, Agnès, fille du duc de Bohême et de Méranie, et marquis d'Istrie ². Alors le scandale arrivait au comble; le roi de Danemarck fit des plaintes bruyantes; il appela le pape à son aide. Toute l'Église s'émut. Le roi vit naître des périls qu'il n'avait pas prévus.

Innocent III était monté au trône de saint Pierre, grand pape, qui venait en ces temps de déchirement et d'indépendance pour affermir l'autorité morale dans le monde. Le légat convoqua un concile à Dijon. Tous les évêques et les abbés de France y furent présents. Le légat annonça un interdit sur le royaume; cet arrêt devait rester secret quelque temps. Bientôt la nouvelle éclate. Aussitôt le roi, furieux, se mit à frapper de ses vengeances les évêques qui avaient donné leur assentiment à cet acte redoutable; puis il enferma dans le château d'Étampes l'infortunée et

¹ Rigord.

² Ibid.

pieuse reine Ingeburge. Sa colère est aveugle ; il frappe au hasard le royaume entier. « Les chevaliers, qui étaient accoutumés à jouir autrefois d'une entière liberté, furent tiercés aussi bien que leurs hommes ; c'est-à-dire, ajoute l'historien, que le roi les dépouilla violemment de leurs biens. Il imposa aussi à ses bourgeois des tailles insupportables, et les accabla par le poids d'exactions inouïes ¹. » La passion du roi avait égaré ses sens ; on eût dit un délire.

La France fut alors dans une situation doublement funeste ; frappée d'un côté par la colère du monarque, privée de l'autre de l'exercice même de la religion : la nation expiait les fautes du roi, et le roi la punissait de ses calamités mêmes. La France semblait jetée en masse hors de l'Église. Les saints offices étaient suspendus, les temples étaient fermés, il n'y avait d'exception à l'interdiction des sacrements et des mystères que pour les enfants qui venaient au monde, et pour les malades qui en sortaient : le deuil était partout. Cette monarchie si chrétienne n'avait jamais offert un spectacle aussi lamentable ; et cependant cet excès de malheurs en devint aussi la fin. Le pape avait consenti à un examen nouveau de l'affaire du divorce : un autre concile fut convoqué à Soissons. Le roi de Danemarck y envoya des défenseurs pour la reine. Tous les esprits lui étaient favorables. Le roi s'effraya de cette unanimité d'opinions, et il prit une résolution soudaine, ce fut d'éloigner Agnès de Méranie, et de reprendre Ingeburge. Il partit du concile, laissant cette nouvelle étrange aux évêques, et leur ôtant le prétexte de renouveler l'interdit qui était tout prêt à éclater. Ce n'était pas une réparation chrétienne des scandales, mais la cessation politique des calamités. Le concile fut rompu [1201]. Quelque temps après, Agnès de Méranie mourait, laissant un fils et une fille, que le roi fit légitimer, et la situation du royaume reprenait la simplicité de sa marche, si ce n'est qu'Ingeburge resta longtemps encore, malgré la mort de la célèbre concubine, dans une situation ambiguë ; Philippe-

¹ Rigord.

Auguste ne la traitait ni comme épouse ni comme reine , et le pape fut plus d'une fois obligé d'élever sa forte voix contre le divorce que le roi s'obstinait à faire maintenir. Le glorieux pape ne resta maître qu'après une lutte de douze ans ¹.

Toutefois, une paix générale parut à ce moment. Un traité venait d'être fait avec le comte de Flandres ; un autre suivit avec le roi d'Angleterre ². Il fut signé à Gueuleton , au mois de mai. Une condition de l'alliance fut le mariage de Louis, fils de Philippe-Auguste et de sa première femme, avec Blanche de Castille, fille du roi Alphonse VIII, et nièce du roi Jean. L'Angleterre semblait imposer la gloire à la France. « Or , ajoute l'historien , le lundi suivant, Louis , fils unique du roi des Français , épousa Blanche dans le même lieu, et, pour ce mariage, le roi Jean céda tous les forts, villes et châteaux, enfin toute la terre que le roi des Français lui avait prise, à Louis et à ses héritiers, à perpétuité. Il lui donna même , sans contradiction , toute sa terre en deçà de la mer, après sa mort, s'il venait à mourir sans héritier légitime. »

Après de tels témoignages, la fidélité semblait devoir être durable. Le roi Jean alla se faire couronner de nouveau en Angleterre. Lui aussi traînait la chaîne fatale d'un divorce ; il s'était séparé de sa femme Havise, fille du comte de Gloucester , et il prit pour nouvelle épouse Isabelle d'Angoulême. Puis il repassa en France, et Philippe-Auguste le reçut avec de grands honneurs. L'historien raconte les fêtes et les magnificences dont on l'entoura. « Des vins de toute espèce furent tirés pour lui des celliers du roi de France, et prodigués à Jean et à sa suite. Le roi de France lui donna avec libéralité des présents de tout genre, de l'or, de l'argent, de riches habillements, des destriers d'Espagne, des palefrois, et bien d'autres objets précieux. » La paix donc semblait être affermie

¹ Voir la suite de ces démêlés dans l'*Hist. d'Innocent III*, trad. de M. Alex. de St-Chéron ; 2^e édition, Lagny frères, éditeurs.

² Voir le texte dans Rigord.

pour longtemps, et ce n'était encore qu'une apparence.

Un conflit féodal s'étant élevé en Normandie, au sujet d'une forteresse de Driencourt (Dancourt), que le roi d'Angleterre voulait occuper de force, les seigneurs intéressés dans cette lutte appelèrent l'intervention de Philippe-Auguste, qui volontiers acceptait l'occasion d'exercer son droit de souverain. La cause fut appelée à la cour de France. Le roi d'Angleterre, sans décliner le droit de suprême justice, opposa la loi des fiefs, qui voulait que la plainte lui vînt premièrement; et il offrait de la juger, assisté des *Pairs* des seigneurs plaignants, ajoutant ces paroles notables : « Et si je ne juge pas selon les lois, ma sentence sera jugée par mes *Pairs*. » Telle était la hiérarchie féodale. Et ce mot de PAIRS, jeté dans l'histoire, pour la première fois peut-être, avec une aussi grande netteté, explique la constitution judiciaire en matière de droit politique, telle qu'elle était sortie enfin du conflit ou du contact de tant de pouvoirs mêlés. Les vassaux, longtemps affranchis de toute loi de justice, avaient dû pourtant se soumettre à une juridiction suprême, ne fût-ce que pour échapper au droit de la force, que d'abord ils avaient exercé à leur profit, et que la monarchie avait tourné contre eux. Mais, en acceptant la justice du roi, ils avaient voulu que leurs *Pairs* l'assistassent comme juges. Il y eut, dans les vassalités différentes, diverses natures de *Pairies*, et, en dernier ressort, il y eut au sommet de la hiérarchie un certain nombre de *Pairs*, dernière expression des vassalités les plus hautes, et ce fut là la cour suprême. Ce n'est point le lieu de rechercher l'origine des douze *Pairs de France* ¹.

¹ Il y avait six pairs laïques et six pairs ecclésiastiques. Les pairs laïques étaient les ducs de Normandie, de Bourgogne, d'Aquitaine, les comtes de Flandres, de Champagne et de Toulouse; les pairs ecclésiastiques, l'archevêque duc de Reims, les évêques duc de Laon et de Langres, les évêques comtes de Beauvais, de Châlons et de Noyon. — Voir Brussel, usage des fiefs, *Recueil des Hist. de France*, vol. XVIII, sur les pairies du royaume. Guillaume le Breton. *La Philippide*. Matthieu Paris. Le P. Daniel. — Consulter un beau travail de M. Rives, en tête des *Lettres de Montesquieu*, sur le droit des parlements et des cours du roi.

Il suffit de noter cette institution, antérieure sans doute à Philippe-Auguste ; c'était la représentation la plus haute de la justice dans la monarchie, et ce sont ces *Pairs* apparemment dont le roi d'Angleterre acceptait la juridiction, par droit d'appel, en sa qualité de vassal du roi de France.

C'était là une grande cause féodale ; mais, au lieu d'être jugée en cour du roi, elle alla se décider par des batailles. Philippe-Auguste, toutefois, commença par user de tempérants pacifiques ; mais les délais du roi d'Angleterre le fatiguèrent, et à la fin il prit les armes. En même temps le jeune Arthur, duc de Bretagne, que la tutelle anglaise n'avait point satisfait sans doute, entra dans la coalition des seigneurs contre le roi Jean. Alors les combats éclatèrent. Philippe-Auguste, qui déjà avait pris plusieurs places en Normandie, assiégeait Gournay, où le jeune Arthur le vint trouver. Lorsqu'il y fut entré par un coup hardi, en jetant dans la place les eaux d'un vaste lac qui la ceignait, et forçant les habitants à fuir l'inondation, il y reçut chevalier le duc de Bretagne, reçut son hommage⁴, et lui fit épouser Marie, sa fille, qu'il avait eue d'Agnès de Méranie. Par là, la fortune anglaise changeait de face en France ; un incident la releva. Le duc Arthur, s'en étant allé assiéger dans le Poitou un château où était enfermée la reine Eléonore, mère de Jean, avec des forces insuffisantes, le roi d'Angleterre le surprit, le fit prisonnier et l'envoya en Angleterre. Philippe-Auguste, qui assiégeait Arques, se précipita vers le Poitou ; il trouva la coalition des comtes détruite. Un événement plus grave appela ses vengeances.

Le roi Jean, maître d'Arthur, voulut se servir de lui comme d'instrument contre le roi de France. Le jeune prince répondit en réclamant la couronne d'Angleterre. Il était fils de Geoffroy, frère de Richard ; c'est donc à lui qu'elle revenait. Sur cette fière réponse, Jean vit quel captif il avait dans ses mains. Il le ramena à Rouen pour le garder plus sûrement. Peu après, Arthur mourait dans

⁴ Voir le texte de l'*hommage* dans Rigord.

sa prison, et des bruits sinistres, répandus dans les deux royaumes, accusaient Jean d'un assassinat. La Bretagne s'émut; la duchesse Constance, mère d'Arthur, porta ses douleurs à la cour du roi; tous les seigneurs s'unirent à elle; ce fut de toutes parts un cri de vengeance. Le roi cita Jean à la cour des Pairs; Jean ne comparut point; et la cour le déclara atteint et convaincu de parricide et de félonie, et déchu de tous droits sur les terres dépendantes de la couronne de France. Tous ses domaines étaient confisqués, et le roi se hâta d'exécuter par les armes l'arrêt de la cour.

1203. — Alors la guerre prit un caractère de nationauté chevaleresque qu'elle n'avait pas eu toujours dans les conflits précédents. Le comte d'Alençon abandonna le roi Jean pour passer au parti de France. Ce fut comme le signal des batailles. Jean courut assiéger Alençon. Philippe était dans un tournoi, à Moret, dans le Gâtinais; au lieu de jeux, il proposa à toute la chevalerie des combats réels. Tous les nobles du tournoi partent à cette parole, et vont avec lui délivrer Alençon; puis on s'empare de plusieurs villes, de Conches, d'Andely, de Vaudreuil. Partout Jean fuit devant les armes de Philippe-Auguste. Un instant le pape Innocent III voulut se faire négociateur de la paix. Ce fut un effort inutile; la guerre était ardente, et un sentiment de courroux passionnait les peuples. Il y eut des sièges célèbres, celui de Radepont d'abord, ensuite celui de Château-Gaillard, ce dernier surtout. Château-Gaillard était un château fort que le roi Richard s'était plu à construire sur une roche élevée qui dominait la Seine, près de l'île des Andelys. Rien ne manquait à ce château et à cette roche pour en faire un lieu formidable. On voyait une ceinture de tours plantées sur la colline et enveloppées elles-mêmes de fossés profonds creusés dans le roc. Richard semblait avoir voulu faire un défi au génie de la guerre. Il s'était fait un palais dans l'île principale d'Andely, avec une tour énorme pour le protéger, laquelle communiquait au château par des ponts et par des travaux percés dans la roche. La description de ce lieu donne une

idée effrayante de la puissance du travail humain appliqué à l'art des combats. La poésie des romans n'imagina jamais rien de semblable à ces réalités pittoresques, que le narrateur contemporain étale à plaisir, comme la dernière expression de la science militaire du moyen âge¹. Et c'est aussi une chose curieuse de voir la fidélité minutieuse que met le père Daniel à retrouver la trace de ces travaux gigantesques dans les ruines du vieux château et de la vieille tour. On dirait qu'il a vu le monument tout entier, et il le peint comme s'il était debout.

Toujours est-il que Philippe-Auguste ne craignit pas d'attaquer ce château à pic, cette roche effroyable, percée de cavernes et munie de bastions. Il resta cinq mois autour de ces murailles hérissées de tours. Il ne voulut pas tenter les assauts, mais essayer de vaincre les assiégés par la famine. A la fin, il enveloppa leurs tours par d'autres tours. En face du roc, il éleva des machines de bois, une surtout qui fut terrible aux défenseurs de la montagne, et qu'on appelait la *Truie*. L'ardeur du siège fut toutefois interrompue par l'apparition d'une flotte anglaise, qui pouvait être fatale à l'armée du roi, divisée entre l'attaque de l'île d'Andely et celle du Château-Gaillard. Des chevaliers, Montmorency en tête, repoussèrent les vaisseaux du haut du pont avec des machines qui lançaient sur eux d'énormes poutres et les brisaient, et la flotte s'éloigna. Alors, fatigué des lenteurs, Philippe-Auguste fit des attaques plus hardies avec ses pierriers, ses mangoneaux et ses tours roulantes. Les murs et les rochers même furent broyés par ces machines extraordinaires, dont le secret semble échappé aux âges qui ont eu le secret de la poudre et de l'artillerie, et au bout de quinze jours d'assauts répétés Château-Gaillard tombait au pouvoir du roi. On y fit prisonniers trente-six chevaliers, braves guerriers, dit l'historien, et qui avaient fait une belle défense; quatre de leurs compagnons étaient morts pendant le siège. Mais avec eux avaient péri un grand nombre de soldats, ainsi

¹ Guillaume le Breton.

qu'une multitude de peuple qui s'était réfugiée en cet asile. Philippe-Auguste avait sauvé pendant le siège un grand nombre de ceux que le commandant du château avait expulsés pour épargner les vivres. Ce fut une partie de sa gloire ¹. Quand le château fut en son pouvoir, il continua d'honorer sa victoire, en comblant d'honneurs celui qui l'avait si vaillamment défendu. Il se nommait Roger de Lacy. Le roi lui donna pour prison Paris et ses environs.

1204.—Pendant ce siège, le roi Jean n'avait point paru. Son inaction parut inexplicable ; ceux de son parti le disaient ensorcelé : il repassa même en Angleterre, comme se défiant déjà de ses vassaux de Normandie. Alors la plupart des villes ouvrirent leurs portes devant Philippe-Auguste. La Bretagne en même temps rompait ses liens. Guy de Thouars avait épousé Constance, mère du jeune duc Arthur, dont la mort avait été si déplorable. Il aida aux vengeances, en s'emparant des lieux qui restaient sous la domination anglaise, et principalement du château du mont Saint-Michel, qui fut emporté en quatre jours et incendié.

Tout cédait à la fortune de Philippe-Auguste. Il n'avait qu'à s'emparer de Rouen pour achever la ruine de la puissance de Jean. La ville fut assiégée, et au bout de quelques jours elle capitulait. La formule de la capitulation est remarquable ; l'histoire la doit noter comme un monument des constitutions communales et bourgeoises à cette époque.

« Pierre des Prés et les autres chevaliers qui sont avec lui à Rouen, les jurés et la commune de ladite ville, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Toute notre ville saura que telles sont nos conventions entre le seigneur roi de France et nous, excepté le comte de Meulan, Guillaume le Gros, Roger de Thoëni et ses fils, que le seigneur roi de France a exclus de toutes les conventions suivantes. »

¹ Il est permis de rappeler, comme un contraste, la conduite de César à Alise : *Mais les nôtres les repoussaient !*

La principale convention portait que la ville serait livrée au roi de France, si dans le délai de trente jours le roi d'Angleterre ne faisait pas la paix avec lui, ou ne le repoussait pas par la force de ses armes. Les intérêts des bourgeois et des marchands étaient stipulés, tout aussi bien que les droits de possession du roi de France. La ville donnait des otages, et des chevaliers juraient pour le roi. La bourgeoisie intervenait dans la convention, par cette formule : « Pour les bourgeois, ont juré, moi, Robert, maire; Geoffroy, changeur; Matthieu le Gros, Hugues, fils de la vicomtesse; Raoul de Chillac, Jean Lucas, Raoul Grommet, Enard de la Rive, Jean de Fesard, Clerambaud, etc. » Tous les bourgeois devaient jurer de même¹.

Telle était la constitution communale et l'intervention de la bourgeoisie dans un acte qui déferait la souveraineté d'une ville en un cas déterminé.

Les secours du roi Jean ne parurent point. Rouen ouvrit ses portes. Alors toute la Normandie revint à la France.

C'était là un grand événement. « Il y avait trois cent seize ans, dit l'historien Rigord, que cette ville, avec toute la Normandie, avait cessé d'appartenir aux rois de France. C'était le danois Rollon, qui, étant survenu avec ses païens, l'avait enlevée par le droit des armes à Charles le Simple². » Le retour de cette magnifique province était un admirable commencement de la grande unité nationale, si fatalement rompue. Philippe-Auguste eut la première gloire de cette reconstruction. Il fit aimer aux Normands la souveraineté naturelle qu'ils retrouvaient, en leur laissant leurs lois et leurs coutumes; et tout dès lors annonçait que sa conquête serait durable, même quand des malheurs alors imprévus en devraient, dans la suite des temps, troubler la possession.

Philippe-Auguste suivit sa fortune. Il courut vers l'Aqui-

¹ Voir le texte dans Rigord.

² « Toute la Normandie fut soumise et réunie à la couronne l'an 1204, deux cent quatre-vingt-douze ans après qu'elle en eut été démembrée, en l'année 912, sous le règne de Charles le Simple, et cédée à Rollon, qui en fut le premier duc. » Le P. Daniel.

taine avec une armée, et s'empara de Poitiers et de tous les domaines de sa dépendance. Toute la Touraine se soumit. Quelques villes seulement fermaient encore leurs portes. L'hiver l'empêcha de faire des sièges [1205]. Mais, au printemps suivant, il reparut en armes devant les cités rebelles. Chinon et Loches furent pris de force. Bientôt le roi n'eut qu'à rendre grâces à Dieu pour tant de victoires, et on le vit s'en aller vers la basilique de Saint-Denis, portant les saintes reliques que Baudoin, empereur de Constantinople, lui avait envoyées, et les déposant avec des dons magnifiques aux mains des religieux : « Béni soit le Seigneur en toutes choses, s'écrie le chroniqueur, lui dont la divine bonté a permis à moi, son indigne serviteur, misérable pécheur déjà presque accablé par la vieillesse, de voir encore un si beau jour¹ ! »

Cependant la guerre continuait à se montrer çà et là, par des tentatives éparses. Guy de Thouars, devenu duc de Bretagne, voyant Philippe-Auguste maître de la France, s'effraya de cette domination, et la crut éviter en écoutant les sollicitations du roi Jean, qui l'appelait à son aide. Un traité fut fait entre eux; le duc s'engageait à se déclarer pour le roi, dès que celui-ci reparaitrait en armes. Philippe-Auguste, ayant découvert les conventions, alla les prévenir en ravageant la Bretagne, et s'emparant de Nantes. Le duc fut contraint de demander grâce. Alors parut le roi Jean, secondé de quelques seigneurs qui lui restaient fidèles. Il prit Angers, et commença des ravages. Philippe-Auguste courut dans le Poitou pour maintenir, par la terreur, les fidélités douteuses. Le roi Jean s'avança pour une conférence. Mais le lendemain il repartait pour l'Angleterre, laissant ses partisans dans la surprise, et Philippe-Auguste dans la liberté de ses triomphes.

¹ Rigord.

CHAPITRE VI.

Suite de Philippe-Auguste. — Guerres religieuses. — Triste épisode. — Hérésies. — Les Albigeois. — Caractère d'Innocent III. — Violences des sectaires. — Raymond VI, comte de Toulouse, les protège par les armes. — Croisade contre les Albigeois. — Guerre compliquée. — Sièges et batailles. — Intérêts mêlés. — Génie du comte de Montfort. — Première partie du drame. — Incidents entre l'Angleterre et la France. — Déchirements en Allemagne. — Désordres ecclésiastiques en Angleterre. — Le pape dépose le roi Jean. — Modération du légat. — Guerre en France contre le roi d'Angleterre. — Ligue effroyable contre Philippe-Auguste. — Bataille de Bouvines. — Description de la bataille. — Victoire de Philippe-Auguste. — Captivité du comte de Flandres. — Rentrée triomphale à Paris. — Philippe-Auguste envoie son fils à la Croisade contre les Albigeois. — Soulèvements en Angleterre contre le roi Jean. — La couronne est déferée à Louis, fils de Philippe-Auguste. — Conflits d'intérêts entre le pape et le roi. — Expédition de Louis. — Le pape excommunie Philippe-Auguste. — Mort du pape. — Mort du roi Jean. — Mauvais succès de l'expédition de Louis. — Événements dans le comté de Toulouse. — Le comte de Montfort est tué au siège de la ville. — Présages. — Mort de Philippe-Auguste. — Louis VIII. — Débuts de sa politique. — Un imposteur paraît en Flandres. — Guerre dans le Languedoc. — Fanatisme des sectaires. — Expédition et victoire de Louis. — Mort de Louis. — Situation de la France. — Appréciations historiques sur le règne de Philippe-Auguste.

SUITE DE PHILIPPE-AUGUSTE.

Ici l'histoire des guerres politiques est interrompue par l'histoire des guerres religieuses, triste épisode dans un drame plein de gloire. Nous ne parlons pas des expéditions d'Orient ; nous en retrouverons plus tard le récit ; nous parlons d'une guerre funeste au sein même de la France. Les petites batailles qui survivaient dans l'Anjou et dans le Poitou contre les partisans de l'autorité anglaise, et prin-

cipalement contre Guy de Thouars, avaient été suspendues par des trêves ¹. Le pape Innocent III profita de ce moment de calme pour appeler l'attention du roi sur les hérésies qui troublaient les contrées méridionales de la France, et appeler ses armes au secours de la foi chrétienne.

C'était dans l'Église une grande mission, à ne l'envisager que sous le point de vue social ou politique, de travailler à la conservation constante de l'unité morale, et c'est à cet office salutaire et protecteur que la France dut sa puissante constitution de peuple.

Les hérésies, arrivées à un certain développement, ne rompent pas seulement l'unité de foi, mais l'unité de patrie. C'est pourquoi il a été vrai de dire que le catholicisme a fait la monarchie en France, et, sans lui, il n'eût servi de rien que les rois eussent suivi avec persévérance la pensée héréditaire de l'unité de pouvoir; car les déchirements religieux auraient perpétuellement détruit le travail de leur génie, et la nation se fût abîmée d'épuisement moral dans l'anarchie des croyances, même quand elle ne se serait pas exténuée dans l'acharnement des batailles religieuses.

Il a été facile, dans nos temps philosophiques, de prononcer des anathèmes contre l'intolérance des vieux temps. Mais l'histoire a de hautes réponses à la philanthropie froide et raisonneuse des esprits sans conviction. L'histoire ne justifie point les crimes que mêlent les hommes à la défense même de l'humanité; seulement elle les explique, et puis, au-dessus de ces lamentables incidents de la vie des peuples, elle montre un résultat général, qui est le grand but de l'intervention providentielle, le salut de l'unité morale, sans laquelle il n'y aurait plus même d'intelligence sur la terre.

La France avait déjà vu souvent des efforts tentés pour semer l'hérésie et le schisme, mais principalement depuis le règne resplendissant de Charlemagne. J'aime à citer à ce sujet une remarque très-philosophique du P. Daniel. « Sous les rois de la première race, dit-il, on se piquait

¹ Voir dans l'historien Rigord.

très-peu de science, et, sans ce goût, on n'en prend guère à la nouveauté. Mais Charlemagne, ayant, par ses récompenses, fait renaître l'amour des belles-lettres, ranimé l'esprit d'étude, surtout dans les ecclésiastiques, et remis la théologie en vogue, aussitôt l'envie de se distinguer fut la source féconde d'un grand nombre d'erreurs : condition déplorable de l'esprit humain, qui ne peut sortir de ses ténèbres, sans se faire une illusion de ses lumières. »

Ce n'est point le lieu de reprendre l'histoire des erreurs qui, dans ces trois derniers siècles, avaient çà et là fatigué l'Église. Quelques-unes s'étaient renfermées dans l'enceinte des écoles, et il avait suffi de l'autorité des conciles ou des synodes pour les dissiper. D'autres avaient pris racine dans le peuple, et celles-ci, frappées par l'anathème, s'étaient sauvées par la corruption des mœurs. Du reste, toutes se tenaient par un principe commun, la haine de l'autorité.

Entre les plus récentes nouveautés, quelques-unes venaient d'être déracinées par la justice du roi, c'est-à-dire malheureusement par d'affreux supplices. Te le fut celle qui eut pour auteur et propagateur un clerc nommé Amaury, *très-habile dans l'art de la logique*, « et qui, après avoir dirigé les écoles de cette science et des autres arts libéraux, se mit à étudier les saintes Écritures ¹. » Cependant, ajoute le chroniqueur que je cite, il eut toujours pour s'instruire et apprendre une manière propre à lui, une opinion particulière et un jugement comme séparé des autres. » Ses erreurs furent étranges, et elles se répandirent avec rapidité. Après sa mort elles devinrent plus monstrueuses. La secte, après avoir supprimé dans la foi tout ce qui choquait les vices, finit par faire des débauches mêmes une partie de la piété. Il est pénible à l'histoire de dire les moyens odieux de police et de répression qui furent employés pour contenir ces dangereux sectaires. Un clerc, nommé maître Raoul, de Vannes, fut chargé de cette inquisition. « Ledit Raoul, homme adroit et rusé, tout en

¹ Guillaume le Breton.

étant véritable catholique, feignait merveilleusement, auprès de chacun d'eux à part, d'être de leur secte, et ils lui révélèrent leurs secrets comme à un confrère, ainsi qu'ils le croyaient ¹. » C'est sur ces révélations que fut fait le procès : il se termina par des bûchers. On alla rechercher les cendres d'Amaury, l'auteur de l'hérésie, dans son tombeau ; il fut excommunié, tout mort qu'il était, et ses os furent dispersés dans un fumier. « Béni soit le Seigneur en toutes choses ! » s'écrie l'historien breton.

Une autre nouveauté, analogue par ses témérités, mais plus menaçante par son caractère de popularité contagieuse, dut être atteinte par une autre sorte de justice, par celle de la guerre ; c'était l'ignominie de moins. Je parle de l'hérésie des Albigeois. Elle remontait, croyait-on, à cet enseignement monstrueux qu'une femme italienne avait apporté à Orléans, sous le règne de Robert, et qui avait été fatalement arrêté par le supplice de deux chanoines, que le peuple même avait poussés dans les flammes des bûchers.

Recueillie par Pierre de Bruis, sous le règne de Louis le Gros, puis par Henri, son disciple, sous le règne de Louis le Jeune, la secte s'était réfugiée dans le Languedoc, où elle s'était grossie des débris d'hérésies ariennes et valdoises, également dispersés dans ces lieux. Il y eut pourtant de sinistres répressions contre ces docteurs. Pierre de Bruis avait été brûlé vif à St-Gilles, sur le Rhône. Mais, dès que l'hérésie put se donner des airs de martyre, elle devint plus formidable. Sa doctrine n'était point nette ; mais elle bouleversait tout le christianisme, et elle détruisait la morale même. Elle semblait n'être d'abord qu'un manichéisme, par l'admission de deux principes en Dieu, l'un bon, l'autre mauvais ; puis, dans la pratique de la vie humaine, elle ôtait toutes les lois d'ordre. Elle retranchait de l'Église les sacrements et les mystères, le plus fondamental surtout, la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Elle retranchait le mariage, comme un concubinage. Elle recommandait la chasteté, mais une chasteté infâme. Elle

¹ Guillaume le Breton.

avait des maximes de perfection, mais sa perfection était une impiété. S'il en fallait croire le principal historien contemporain de cette hérésie, jamais la terre n'eût vu un aussi effroyable assemblage de turpitudes et de folies ¹.

Le P. Daniel a recueilli quelques monuments de cette hérésie, un entre autres, qui constate les noms odieux dont le langage populaire les avait flétris ². L'histoire n'a pas besoin de s'arrêter à ces dénominations infâmes, où la crédulité a sa part comme la haine. Il lui importe davantage de saisir le caractère général de l'anarchie, que des nouveautés de ce genre apportaient dans l'État et dans l'Église. Les Albigeois, vaincus par la guerre et par les supplices, ont appelé sur eux l'intérêt et la pitié des âges suivants, selon que les âges suivants ont manqué de foi. Mais à la fin il vient des temps de réaction, où l'absence de foi elle-même laisse à la raison sa liberté.

La critique actuelle de l'histoire est en progrès sous ce point de vue. Elle ne saurait raviver les vieux anathèmes armés de bûchers en matière de croyance; mais elle a pris le droit d'expliquer les violences politiques, et dans ce calcul d'égoïsme qui exclut l'enthousiasme de la foi, se trouve encore assez de liberté pour découvrir les énormités cachées sous le semblant de la liberté religieuse.

Ainsi, faut-il le dire? grâce à la froideur des âmes qui ne prennent plus parti pour la foi ou pour les sectes, la vérité se fait jour, et les âges chrétiens commencent à s'éclairer. Naguère, c'est un docte pasteur protestant, M. Hurter, qui s'est chargé de rectifier les erreurs des phi-

¹ *Hist. des Albigeois.* — Pierre de Vaulx-Clairs.

² On leur donnait divers noms en France. On les y appelait en latin *Bulgari*, et, en français, d'un mot qui répond à ce mot latin, et qui est encore aujourd'hui une injure très-infâme, dont on voit par là l'origine, de laquelle on ne peut douter, en lisant l'épithaphe d'Alix, comtesse de Bigorre, où il est dit qu'elle était la fille de Guy de Monfort, qui pour la foi MOURUT CONTRE LES B.... ET ALBIGEOIS. » Le P. Daniel. Et sur cette lettre b....., le P. Daniel fait un renvoi naïf : *Le mot est tout au long dans l'épithaphe.* Il ajoute qu'elle est au monastère des religieuses de Montargis. — Voyez les *Eclaircissements* de M. Guizot sur cette question, I^{er} vol. de l'*Hist. des Albigeois.*

losophes sur l'histoire des hérésies du XIII^e siècle ¹. Jamais l'impartialité n'avait été plus accusatrice, et c'est une chose digne d'être notée dans l'histoire que cette réaction qui se fait dans les sectes modernes contre les sectes des vieux temps : tant il est vrai que la raison de l'homme a besoin de se retourner vers l'unité !

Au reste, ce nom générique d'Albigeois, appliqué à des sectes qui avaient gagné l'Italie et l'Espagne, ne paraît pas avoir d'autre origine, sinon que la ville d'Alby dut être le centre principal des sectaires. De là ils avaient inondé tout le Midi, pénétrant surtout dans les châteaux des seigneurs, jusqu'au comte de Toulouse, qui bientôt leur donna toute l'autorité de son épée, et aussi de ses scandales ².

Le mal ne fut pas sans doute arrêté dès son origine. Lorsque le pape Innocent III, grand homme, dont les petites opinions des temps philosophiques n'ont ni su ni osé comprendre la mission dans l'Église et dans l'Europe, lorsque ce pape, dis-je, eut vu grandir le mal, il se proposa de l'attaquer vivement, mais d'abord par des prédications, et entre les missionnaires qui furent envoyés à la conquête des peuples déjà sortis du catholicisme, parut saint Dominique, le fondateur célèbre des Dominicains. La parole fut vaine. La secte se raidit contre les prêtres et les prêcheurs. Innocent III n'avait voulu l'attaquer que par de telles armes. Et Raymond VI, comte de Toulouse, s'appêta à la défendre par la violence ; les missionnaires furent massacrés, et la secte triompha par des crimes.

Raymond avait besoin de la licence que l'hérésie nouvelle laissait aux voluptés. On lui reprochait des vices énormes et des crimes monstrueux. Il avait, disait-on, outragé la nature par un affreux inceste avec sa propre sœur. Il avait eu cinq femmes, et trois étaient vivantes, toutes prises au hasard par un caprice, et délaissées de même. Il avait dépouillé les églises. Il avait commis tout

¹ *Hist. d'Innocent III*, trad. par M. de Saint-Cheron. Tom. III, 1855.

² Voyez Pierre de Vaulx-Clairs pour toute la suite des récits, *Hist. des Albigeois*. Je ne puis que les abrégés.

ce qui se peut inventer d'impiétés publiques et privées. Tel était Raymond, chef des sectaires ennemis du Christianisme.

1206. — Le pape, voyant le peu de succès des missions contre des erreurs ainsi professées par des débauches et des crimes, imagina de faire une Croisade armée, ni plus ni moins que s'il eût été question d'exterminer une race d'infidèles au sein de l'Europe catholique. Il envoya des légats à Philippe-Auguste à cette fin, et le roi, tout entier à des pensées d'ordre et d'unité, accueillit la demande d'Innocent III, et il offrit pour la guerre une armée qui serait conduite par son fils, ne voulant pas laisser au roi Jean des occasions d'attaques nouvelles. En même temps la Croisade fut prêchée, et l'enthousiasme catholique eut les mêmes excitations et aussi la même ferveur que si on avait montré pour but des combats la gloire de la Terre-Sainte et le grand nom de Jérusalem.

Les Croisés portaient la croix sur la poitrine, signe qui les distinguait de ceux qui portaient pour l'Orient et qui la portaient sur l'épaule. Parmi eux brillaient les noms de quelques évêques, et entre les guerriers paraissaient Eudes, duc de Bourgogne, et Simon, comte de Montfort, celui-ci formidable par son génie et par son courage.

Le comte de Toulouse, épouvanté par le bruit de cet orage, commença par envoyer des supplications à Rome. Puis il offrit au légat, envoyé en Languedoc, de se soumettre à des réparations et à des pénitences. Il y eut à Saint-Gilles une solennité expiatoire, où le comte parut en chemise, à la porte de l'église, demandant pardon à Dieu et aux hommes. Il jura devant le Saint-Sacrement de tenir fidèlement les promesses de soumission qu'il avait faites au légat, et alors on l'introduisit dans l'église, pendant que le légat le frappait de verges.

Le pire de cette ignominie c'était l'hypocrisie du comte, qui acceptait la honte, pour rendre ses perfidies plus assurées. Il demanda au légat d'être admis parmi les Croisés. Il livra des places pour garantie, puis il laissa marcher les événements.

La Croisade alla d'abord frapper Béziers. Trente mille personnes périrent dans cette ville. Puis on s'empara de Carcassonne, dont le siège fut peu meurtrier.

1206-1210.—Alors on jugea utile d'avoir un chef pour conduire tout l'ensemble de la guerre. Simon de Montfort fut élu, et il méritait ce choix par la supériorité de ses vertus. C'était un chevalier vaillant et généreux : son courage était aussi renommé que sa douceur. « Lion de courage, s'écrie un historien poète du temps ; géant de cœur, Hector par ses forces, Achille dans les combats, à qui nul enfin ne peut se comparer : tel fut le bouclier de la Croisade ⁴. » Toutefois, le vaillant comte eut des rivalités à subir. Le duc de Bourgogne quitta l'armée, ainsi que le comte de Nevers, et la plupart des chevaliers méconnurent le commandement de Simon. Alors il y eut un moment d'affaiblissement dans la Croisade. La plupart des places fortes déjà occupées secouèrent le joug, et il ne resta au pouvoir des Croisés qu'Alby, Carcassonne, Pamiers, et quelques châteaux. Il fallut réparer les désordres et les pertes, et Simon de Montfort y employa son activité, aidé de la comtesse Alix, sa femme, qui, au printemps, lui amena des secours [1210]. Pendant ce temps, le comte de Toulouse avait laissé reparaître ses penchants sectaires, et il avait mal gardé ses serments. Les légats l'excommunièrent de nouveau. Alors la guerre devint compliquée et ardente. Le roi d'Aragon s'y était d'abord mêlé, dans l'intérêt du comte de Toulouse ; puis il revint au comte de Montfort, et même s'attacha à lui par une alliance, en assurant le mariage de son fils Jacques avec la fille du comte. Les batailles se multiplièrent ainsi que les sièges, et toujours avec d'atroces représailles. Montfort prit la ville de Lavaur, et la punit par des barbaries indignes de sa gloire. Il fit pendre Aimeri de Montréal, qui l'avait défendue, parce qu'elle était à Giraude, sa sœur, sectaire fervente ; et Giraude elle-même fut jetée dans un puits. Quatre-vingts chevaliers périrent par le glaive, et un

⁴ *Faits et gestes de Louis VIII.*

grand nombre de bourgeois et de soldats périrent par le supplice des flammes. C'étaient là de fatales exterminations, et le nom de la religion, invoqué, méconnu tour à tour, ne doit en aucun temps empêcher de les flétrir comme d'infâmes atrocités. Mais, au bruit de ces vengeances, la plupart des places du comte de Toulouse tombèrent, et le comte de Montfort parut devant Toulouse même pour l'assiéger. Il ne put réussir dans cette attaque, et il fut même contraint de s'aller enfermer à Castelnaudary pour attendre des secours des Croisés nouveaux. La fortune des armes parut changer. L'armée du comte de Toulouse pressait Montfort dans Castelnaudary; un combat heureux lui rendit tous ses triomphes. Le comte de Toulouse s'éloigna en toute hâte, après avoir brûlé ses machines. Tout le pays resta sous l'autorité du vainqueur, et un édit fut publié pour assurer l'exercice de la Religion catholique, et pour ôter à la noblesse sectaire l'occasion et les moyens de raviver les révoltes.

Alors il y eut un singulier retour. Le comte de Toulouse, poussé à outrance, s'alla jeter aux mains du roi d'Aragon. D'abord il ne sollicitait que sa médiation. Bientôt des intérêts politiques s'étant mêlés à cette guerre de foi, le roi, malgré les légats et malgré le pape, prit parti contre le comte de Montfort. Il faut ici noter que Pierre II, roi d'Aragon, était seigneur de Carcassonne, soit en vertu des droits de sa femme Marie, fille de Guillaume, seigneur de Montpellier, soit en vertu de droits anciens des comtes de Barcelonne dont il descendait. C'était un fief qui relevait de la couronne de France, et un vicomte le tenait pour le roi d'Aragon. L'occupation de cette ville par les armes de Montfort avait donc blessé le roi, qui cherchait à mettre hors des querelles la question catholique; et, d'ailleurs, le comte de Toulouse avait épousé sa sœur; et toute cette complication d'intérêts faisait des intrigues ardentes qui firent quelque temps oublier la Croisade. Le roi d'Aragon fit des ambassades à Philippe-Auguste, pour le dissuader de favoriser cette guerre, devenue personnelle entre le comte de Toulouse et Simon de Montfort;

et , chose singulière , pour témoignage de zèle , il lui offrit d'épouser sa fille Marie , veuve du comte de Namur , mariage dont la première condition eût été la répudiation de sa propre femme , que déjà il avait éloignée. Toute cette diplomatie était pleine de souillures. Elle donna lieu à des accidents très-complicés. Le pape, d'abord, s'opposa solennellement au divorce du roi d'Aragon , et il semble que la guerre Albigeoise reprenait par là une excitation de plus. Puis le comte de Toulouse ayant renouvelé ses hypocrisies , et ayant même fait un pèlerinage à Rome , il y eut un moment d'indulgence dans l'Église ¹ , et , à ce moment , Philippe-Auguste était obligé de tempérer sa ferveur pour la Croisade , par suite d'une ligue qu'il voyait former entre le roi d'Angleterre et l'empereur ; de telle sorte que le comte de Montfort parut seul un instant porter le poids d'une guerre que l'enthousiasme catholique avait commencée , et que l'activité des sectaires transformait en une guerre d'intérêts privés et d'intrigues ambiguës.

Toutefois , le pape découvrit les tromperies , et il n'en devint que plus opiniâtre. La Croisade se ranima. Mais la guerre avait éclaté contre la France , et Philippe-Auguste ne put continuer à seconder le vaillant comte de Montfort. De son côté , le roi d'Aragon marchait avec cent mille hommes ; tout annonçait des dénouements sinistres. Le génie de Montfort se dut suffire. Le roi d'Aragon alla déployer toutes ses forces devant la petite place de Muret ; le comte s'y jeta pour la défendre ; il n'avait sous ses ordres que quelques chevaliers , environ cinq cents hommes d'armes à cheval et quelques pèlerins à pied , mille hommes pour en arrêter cent mille ; et le vaillant homme de guerre ne songeait pas seulement à les arrêter , mais à les combattre , peut-être à les vaincre. Il osa donc préparer une bataille , mais en donnant à son dessein tout le caractère d'une inspiration , et toute la gloire d'un martyr. Il était entré dans Muret comme un homme qui obéit à la voix de Dieu.

¹ *Hist. d'Innocent III*, par Hurter. Liv. xviii.

Il s'était confessé. Il avait fait son testament. Puis il avait fait renouveler l'excommunication contre les sectaires, comme pour donner une consécration de plus à ses armes; et ses soldats ne doutaient point de la victoire, ayant à combattre des impies frappés par les anathèmes. Passant dans l'abbaye de Bolbonne, pour y déposer son testament, il avait à haute voix fait à Dieu, dans l'église, une prière touchante, qui semblait lier Dieu même à sa cause; déposant son épée sur l'autel, il avait dit : « O bon Seigneur! ô divin Jésus! tu m'as choisi, bien qu'indigne, pour conduire ta guerre! En ce jour, je prends mes armes sur ton autel, afin que combattant pour toi, je reçoive de toi justice en cette cause! » Et cette confiance témoignée en présence de la petite armée s'était communiquée à toutes les âmes. L'enthousiasme de la mort avait gagné les soldats. Tous se confessèrent. Et lorsque Montfort les fit sortir de Muret pour aller livrer bataille à des multitudes qui les pouvaient accabler par la simple inertie de leurs corps et l'immobilité de leurs armes, la confiance de la victoire rayonnait à leurs fronts; et aussi tout concourait à les enflammer. L'évêque de Toulouse et l'évêque de Comminges passant devant leurs rangs, les bénissaient en leur montrant le ciel; et le dernier, montant sur une éminence, leur jeta ces paroles : « Allez! Je vous suis témoin que quiconque mourra dans cette lutte glorieuse aura aujourd'hui conquis la béatitude des martyrs! » Et en même temps les évêques, les prêtres et les religieux entrèrent dans l'Eglise pour tendre leurs mains au ciel, pendant que les Croisés sortaient en trois corps pour aller combattre; et dans l'ardeur de la prière, dit le chroniqueur, ils poussaient avec angoisse de si grands mugissements, qu'ils semblaient hurler plutôt que prier¹.

Ce fut là un admirable prélude de la bataille. Je ne dirai pas par quels secrets de guerre le comte de Montfort dut espérer de détruire cent mille hommes avec ses mille soldats. L'attaque fut prompte, et la victoire soudaine. Le

¹ Pierre de Vaulx-Clairs.

comte se jeta vers les points où paraissait être le roi d'Aragon, et les premiers coups qui furent portés allèrent frapper ce prince. La nouvelle de sa mort se répand aussitôt dans son armée, et, à ce bruit, le désordre se met dans les rangs. Tout se disperse. Les soldats jettent les armes. Les mille guerriers de Montfort n'ont plus qu'à tuer. Rien ne résiste. Vingt mille hommes périrent dans cette confusion et dans cette terreur.

Le comte de Montfort s'arrêta au milieu du carnage, et ne pouvant d'ailleurs poursuivre avec sa petite armée ces multitudes dans leur fuite, il partit du champ de bataille, pieds nus, pour aller, dans l'église de Muret, rendre grâces à Dieu de la victoire. Il envoya à Rome la lance et l'étendard du roi d'Aragon, magnifique trophée, qui semblait être le témoignage d'un miracle plutôt que l'ornement d'un triomphe.

Dès lors tout cédait à l'enthousiasme de la Croisade. Des secours arrivaient de toutes parts. Cent mille hommes furent réunis sous le commandement de l'étonnant vainqueur. Les expéditions se multiplièrent, et lorsque le cardinal de Bénévent arriva de la part du Pape avec des paroles de paix, tout était prêt pour la soumission, si ce n'est que l'intérêt personnel pouvait raviver sous d'autres formes ces mortels déchirements. Car il y eut à Montpellier une assemblée d'évêques qui décernèrent à Montfort le comté de Toulouse; et c'était là un germe d'anarchie. Le cardinal de Bénévent, toutefois, tempérerait cet empressement, disant qu'il n'avait point pouvoir d'investir le comte du domaine d'un autre. L'archevêque d'Embrun alla demander à Rome ce droit d'investiture. Le pape se contenta de confirmer l'élection de Montfort pour la garde du comté, laissant la décision de l'investiture au concile de Latran, alors convoqué [1212-1215]. Telle fut la première partie de ce grand drame de la Croisade des Albigeois, qui dura sept ans. Philippe-Auguste n'y avait pris part que par l'envoi d'une armée, et son fils Louis n'avait point encore été mêlé à ces batailles, bien qu'il eût promis de l'y envoyer. D'autres événements

avaient occupé sa politique, et il les faut reprendre avec rapidité.

Plusieurs fois la trêve de 1208 entre l'Angleterre et la France fut menacée de rupture par des incidents de vassalité ou de rivalité qui se représentaient sans cesse. Mais, d'un côté, des germes de révolte en quelques provinces anglaises, et la guerre avec le roi d'Écosse, retenaient le roi Jean; de l'autre, la Croisade des Albigeois occupait une grande partie des forces de Philippe-Auguste. Les animosités politiques restèrent quelque temps dissimulées.

1210—1220.—Cependant l'Allemagne avait ses déchirements. Elle avait été d'abord partagée entre Philippe, duc de Souabe, frère de Henri VI, qui, en mourant, lui avait envoyé le sceptre de l'empire, et Othon, duc de Saxe, qu'un parti puissant avait fait roi des Romains. Ces luttes remontaient à Richard, roi d'Angleterre, qui était oncle d'Othon, et qui l'appuyait. Pour cela même, Philippe-Auguste avait pris la cause du duc de Souabe. Le pape, sans se déclarer, avait témoigné des antipathies pour ce dernier, à cause d'anciens griefs de l'Église contre ses aïeux. Ces rivalités avaient donné lieu à de longues et de savantes intrigues, mais nulle décision ne semblait s'offrir. Enfin Philippe de Souabe mourut à Bamberg [1210], frappé par un poignard d'assassin, et Othon reçut à Rome la couronne impériale. C'était un triomphe pour le parti anglais et un échec pour Philippe-Auguste. Mais tout à coup il se fit un retour de politique; Othon avait promis au pape la restitution des places que les empereurs avaient successivement occupées. A peine armé du sceptre, il trahit sa parole, et il offensa l'Église par d'autres violations de ses droits. Le pape ne se put défendre qu'en déclarant à son tour Othon déchu de sa dignité d'empereur, et dispensant ses sujets de leur fidélité. A cette voix suprême, les principaux seigneurs de l'empire rompirent avec Othon; Philippe-Auguste courut à leur aide; il proposa d'élever au trône Frédéric, fils de Henri VI, qui à la mort de son père avait seulement gardé le trône de Sicile. Ainsi deux partis

se retrouvèrent en présence : Othon , secouru par le roi Jean ; Frédéric, fortifié par Philippe-Auguste. L'Allemagne fut divisée entre ces deux prétentions. Tout annonçait d'affreux conflits.

Le pape , toutefois , hésitait à accepter Frédéric, par le souvenir des traditions de la maison de Souabe, peu favorable à l'Église ; il laissa leur cours aux événements, et sa pensée se borna à affaiblir le parti d'Othon en frappant le roi d'Angleterre, qui était toute sa puissance.

Le roi d'Angleterre avait lui-même offensé l'Église et bravé sa juridiction. Il avait refusé de reconnaître pour archevêque de Cantorbéry le cardinal Langeton , et , par suite de ce refus obstiné , un interdit avait frappé son royaume. C'était alors une immense désolation pour un peuple, de voir suspendre tout à coup le Sacrifice et la célébration des Sacrements et des Mystères. Le roi Jean se vengea par la confiscation de tous les biens de l'Église. Alors à la douleur du peuple se mêla la colère des grands. L'Angleterre fut pendant un an dans un affreux état de désordre, et tous les esprits se tournèrent vers le pape comme vers un libérateur. Une députation d'évêques, l'évêque de Londres en tête , alla faire à Rome une peinture des douleurs de l'Angleterre. Elle appelait la vengeance sur le roi , et elle annonçait que les grands n'attendaient qu'un signal du pape pour affranchir l'Église. Le pape céda à ces clameurs et à ces prières. Dans une assemblée de cardinaux et d'évêques, il déposa le roi d'Angleterre, déclara le trône vacant, et chargea Philippe-Auguste d'exécuter par les armes le décret de l'Église. En même temps, Jean fut dénoncé à tous les peuples comme un ennemi du nom chrétien, et une Croisade les appela aux armes contre l'infidèle.

Philippe-Auguste se hâta d'obéir au pape ; sa haine de roi était triomphante ; il prit pour de la politique ce qui n'était que de la colère. D'immenses préparatifs de guerre furent faits tout aussitôt. Dix-sept cents vaisseaux étaient dans la Seine pour transporter une armée en Angleterre. Tous les seigneurs de France étaient accourus avec leurs

hommes pour prendre part à cette représaille nationale, dont l'Église donnait le signal.

Le roi Jean ne perdit pas non plus de temps, et, malgré les infidélités qui l'enveloppaient, il put lever une armée de soixante mille hommes pour sa défense. Une horrible lutte semblait imminente, et le roi Jean devait y périr, à cause des inimitiés qui fermentaient autour de lui. Il fut sauvé par la modération du légat du pape, qui devait présider à sa ruine.

1213. — Avant de laisser déployer la guerre, ce légat, nommé Pandulphe, ou Pandolphe, alla demander à Jean une conférence à Douvres. Il l'effraya par le récit des armements qui tout à l'heure allaient se précipiter sur son royaume, et ensuite il lui montra par quelle soumission il pouvait éviter ces extrémités. Il ne s'agissait que de rendre la paix à l'Église, et de la laisser dans ses droits. Jean promit tout au légat; il déclara remettre sa couronne aux mains du pape, et ne la vouloir tenir que de lui. Il se déclara l'homme-lige de Saint-Pierre et d'Innocent III par un acte public, et dans toutes les formes des vassalités du temps¹. Il restitua les biens qu'il avait pris, et se soumit à toutes les réparations qu'il plairait au Saint-Siège de lui imposer. Alors l'interdit fut levé, le roi Jean retrouva sa liberté de roi, et le légat vint annoncer à Philippe-Auguste que la Croisade était inutile, et que la couronne de Jean n'était plus à terre.

Philippe-Auguste voulut passer outre. Le mécompte de son ambition et de sa vengeance lui paraissait une injure de plus. Il fit partir sa flotte; mais, comme le comte de Flandres était le seul des seigneurs qui eût refusé dès le début de prendre part à l'expédition, il alla d'abord vers lui. Ce comte était Ferrand de Portugal, neveu de Mathilde, comtesse douairière; il avait épousé la fille de Baudouin, de Constantinople². Le roi lui prit rapidement quel-

¹ Voir les pièces dans l'*Hist. d'Innocent III*, par le pasteur Hurter. Liv. xviii.

² Nous retrouverons plus tard ces souvenirs de Constantinople et de Baudouin.

ques-unes de ses places, jusqu'à Bruges, et assiégea Gand. Pendant ce temps, sa flotte de transport longeait les rivages, et une partie s'était abritée dans le port de Dammes. C'était dès ce temps le premier port de l'Europe; par là affluaient en Flandres les trésors du monde¹. Le comte de Flandres avertit la flotte anglaise, qui vint tomber sur les navires épars du roi de France, en prit trois cents, en jeta cent sur le rivage et les y brûla, et tint le reste bloqué dans le port. Le roi accourut de Gand. Les soldats anglais étaient descendus à terre pour achever l'incendie de la flotte; le roi les surprit et en tua deux mille: le reste s'enfuit à ses vaisseaux; mais les navires du roi restèrent bloqués, et l'expédition d'Angleterre devenait impossible. Le roi se vengea sur le comte de Flandres par des prises de villes, et le siège de la guerre parut dès ce moment s'agrandir vers l'Allemagne.

Le roi d'Angleterre parut cependant peu après en personne sur les terres de France. Il débarqua à la Rochelle, et débuta par des succès. Philippe-Auguste envoya pour le combattre son fils Louis avec Henri Clément, que Guillaume le Breton désigne par le titre de *maréchal de France*. Jean fut battu et chassé de tous les lieux qu'il avait pris; mais la guerre en même temps éclatait vers l'Allemagne, par une ligue effroyable entre l'empereur, le comte de Flandres, le duc de Lorraine, tous les Pays-Bas; ligue soutenue par un envoi de secours puissants partis d'Angleterre, et conduits par Guillaume, comte de Salisbury, frère naturel du roi Jean. Cent cinquante mille hommes menaçaient la France. Philippe-Auguste leur en opposa cinquante mille. La guerre s'était agrandie; ce n'étaient plus des luttes de vassalités rivales, c'était un vaste effort de nationalité. La France vit pourtant des infidélités, produites encore par le mélange capricieux des commandements dans cette constitution confuse de pouvoirs. La plus éclatante était celle de Renaud, comte de Boulogne, qui venait de se livrer par un hommage au roi d'Angleterre,

¹ *Hist. de Flandres*, par Warnkœnig. Tom. II.

et avait juré de ne faire jamais ni paix ni trêve avec le roi de France. C'était un seigneur téméraire et livré aux débauches. Ses crimes l'avaient fait excommunier. Une situation perplexe et bizarre fut celle de Henri, duc de Brabant. Sa fille Marie avait épousé l'empereur Othon ; et lui-même venait d'épouser Marie, fille de Philippe-Auguste. Gendre de l'un, beau-père de l'autre, il fut enveloppé dans la ligue par le voisinage menaçant du comte de Flandres. Mais le mouvement national n'en eut pas moins d'entraînement et de puissance. Noblesse et peuple, tout s'ébranla. Philippe-Auguste se trouva à la tête d'une armée, où les communes apportaient leur sentiment de patriotisme, en même temps que la chevalerie y apportait son enthousiasme de gloire et son amour des batailles. Son fils Louis était resté avec une partie des troupes royales dans le Poitou, pour achever de résister aux entreprises que pourrait tenter encore le roi Jean. Cette division de forces pouvait être dangereuse. L'activité et le courage suppléèrent au nombre des combattants. Les deux armées allèrent se chercher dans la Flandres, et finirent, après quelques marches, par se rencontrer près d'un pont appelé Bouvines (Bovines), placé entre un endroit appelé Sanghin et la ville de Casoing¹. Dans ces courses préparatoires, on voit le roi Philippe-Auguste consulter souvent ses barons sur la conduite de l'armée, et, entre les conseillers dont la voix était le plus entendue, l'histoire désigne le frère Garin ou Guérin, profès de l'ordre de Jérusalem, évêque élu de Senlis, et qui suivait l'armée avec son habit de religieux ; il était depuis longtemps conseiller du roi Philippe², mais sans doute dans les choses de gouvernement civil, et son nom, déjà illustré par la science de la politique, n'avait pas encore paru à la guerre. C'était lui qui était le plus prompt à demander la bataille, qu'il jugeait inévitable par l'étude qu'il faisait depuis quelques jours des marches de l'ennemi ; les barons conseillaient

¹ Guillaume le Breton.

² *Ibid.*

de l'éviter, jugeant plus utile d'aller en avant et de porter le ravage dans le Hainaut. La rencontre fortuite de Bouvines domina tous les conseils.

Ce grand nom de Bouvines ne ressemble à nul autre nom de batailles. Ici l'histoire peut s'arrêter à quelques détails, car tout est dramatique, tout parle vivement à l'imagination, tout est plein d'émotions et de surprises.

L'armée, suivant le conseil des barons, passait le pont pour marcher en avant, et le roi, un peu fatigué des armes et du chemin, prenait un léger repos sous l'ombre d'un frêne, près d'une église dédiée à saint Pierre. Tout à coup on annonce que les derniers rangs sont attaqués par les ennemis, et qu'ils ont peine à résister à leur fureur. « A cette nouvelle, dit le chroniqueur, le roi entra dans l'église, et, adressant au Seigneur une courte prière, il sortit pour revêtir de nouveau ses armes, et le visage animé, et avec une joie aussi vive que si on l'eût appelé à une noce, il saute sur son cheval ¹. » *Aux armes! hommes de guerre; aux armes!* Ce cri retentit au loin. Les trompettes sonnent. Les troupes qui avaient passé le pont, et qui se composaient principalement des communes, reviennent sur leurs pas. On rappelle l'étendard de Saint-Denis, qui était aussi en avant, et sans lequel il semblait qu'il ne pût y avoir de batailles; c'était cette célèbre oriflamme que déjà nous avons vue se déployer en quelques rencontres: on la réservait pour les grandes guerres, pour les batailles où se jouait l'honneur de la monarchie tout entière. Et cependant, comme le saint et national étendard tarde trop, on se précipite sans l'attendre. Le roi court à l'arrière-garde, et là il se met au front des siens, couvert de ses armes. Alors l'armée ennemie s'arrêta tout à coup: « Je crois, dit l'historien du temps, comme frappé de stupeur et d'épouvante; » et des deux côtés on se donna le temps de disposer les troupes par de savantes combinaisons, qui, racontées dans l'historien ², montrent que la

¹ Guillaume le Breton.

² *Ibid.*

guerre était devenue un grand art. Je ne saurais suivre ces détails tout militaires ; quelques-uns pourtant méritent d'être retenus , et l'événement aussi mérite une exception à la rapidité ordinaire de nos récits. Je note d'abord comme un fait curieux de l'histoire que ce fut ce frère Guérin , évêque élu de Senlis , qui présida à toute cette distribution des forces de l'armée , selon les lieux , et selon la connaissance des dispositions ennemies. Tous les guerriers obéissaient à ce génie singulier , et le roi ne semblait se réserver que la gloire de présider à l'exécution de tous ses plans. Les grands noms de cette époque paraissent dans ces récits dramatiques. Ce sont Guillaume des Barres , la fleur des chevaliers ¹ ; Barthélemy de Roye , homme sage et d'un âge avancé ; Gautier le Jeune , sage au conseil , vaillant à la guerre ; Pierre de Mauvoisin , Gérard Scropha , Etienne de Longchamp , Guillaume de Mortemar , Jean de Rouvrai , Guillaume de Garlande , Henri , comte de Bar , jeune d'âge , vieux d'esprit ; ces chevaliers suivaient le roi , qui marchait en tête et au centre de toute la bataille. En face , dans les rangs ennemis , on voyait Othon , portant pour bannière une aigle dorée , au-dessus d'un dragon attaché à une très-longue perche dressée sur un char ². A l'aile droite du roi étaient d'autres chevaliers non moins renommés , et parmi eux Matthieu de Montmorency , grand nom déjà mêlé à toutes les grandes choses de la monarchie ; Jean de Beaumont , Gaucher , comte de Saint-Paul , lequel auparavant avait été quelque peu suspect ; à raison de quoi il dit à l'évêque que ce jour-là il serait un bon traître ; le très-noble Eudes , duc de Bourgogne , qui semblait aussi avoir quelque besoin d'excitation , et c'est pourquoi l'évêque se tenait de ce côté , non pour combattre , dit l'historien , mais pour exciter les hommes d'armes et les animer pour l'honneur de Dieu. Cent quatre-vingts chevaliers de la Champagne combattaient du même côté. A l'aile gauche était Robert , comte de Dreux , avec les milices du comte

¹ Guillaume le Breton.

² *Ibid.*

de Gamaches, et celles du Ponthieu, ayant en face le comte de Boulogne, traître au roi. Telle était la disposition principale des chevaliers, sous la conduite savante du frère Guérin, désigné simplement sous le titre d'évêque dans les récits contemporains. Une singularité de plus, c'était de voir, dans les rangs des chevaliers, un autre évêque, celui de Beauvais, ce Philippe de Dreux, dont nous avons déjà rencontré le nom sous notre plume, celui-ci se mêlant aux guerriers non comme un général, mais comme un soldat. Il avait, au lieu d'épée, une massue de fer, et il assommait les ennemis pour ne pas verser leur sang, ce qui eût été contraire aux canons.

Avant de donner le signal de la bataille, le roi se tourna vers les siens, et leur adressa ces paroles : elles peignent le temps dans sa simplicité de foi et d'héroïsme ; l'histoire ne les doit point remplacer par des paroles de pompe, qui répondraient à d'autres idées, mais qui manqueraient de vérité, sans avoir autant de poésie. « Tout notre espoir, toute notre confiance, sont placés en Dieu. Le roi Othon et son armée, qui sont les ennemis et les destructeurs des biens de la sainte Eglise, ont été excommuniés par le seigneur pape : l'argent qu'ils emploient pour leur solde est le produit des larmes des pauvres, et du pillage des églises de Dieu et des clercs. Mais nous, nous sommes chrétiens, nous jouissons de la communion et de la paix de la sainte Eglise ; et, quoique pécheurs, nous sommes réunis à l'Eglise de Dieu, et nous défendons selon notre pouvoir les libertés du clergé. Nous devons donc, avec confiance, nous attendre à la miséricorde de Dieu, qui, malgré nos péchés, nous accordera la victoire sur ses ennemis et les nôtres ¹. »

Il y eut d'autres scènes de naïveté qui ne sauraient être dédaignées en ce récit. Le roi voulut que ses fidèles prissent des forces et mangeassent avec lui, *en ressouvenir des douze Apôtres, qui, avec Notre-Seigneur, burent et mangèrent.*

« Lors, dit une curieuse chronique, s'avança messire

¹ Guillaume le Breton.

Enguerrand de Couchy (Coucy), et prit la première soupe ; et le comte Gauthier de Saint-Pol, la seconde ; et le comte de Sancerre, la troisième, et tous les autres barons ensuite, et il y eut si grande presse que tous ne purent arriver au *hanap* (au vase). Et quand le roi les vit ainsi empressés, il en fut joyeux, et il leur dit : « Seigneurs, vous êtes tous mes hommes, et je suis votre sire, quel que je sois ; et vous ai moult aimés, et porté grand honneur, et donné du mien largement, et ne vous fis onc tort ni déraison, mais vous ai toujours conduits par droit. Pour ce, je prie vous tous que vous gardiez mon corps, et mon honneur et le vôtre. Et si vous voyez que la couronne soit mieux placée en l'un de vous qu'en moi, je m'y octroye volontiers, et le veux de bon cœur et de bonne volonté ¹. »

Et à ces mots tous les barons s'écrient : « Non ! Dieu merci ! Nous ne voulons d'autre roi que vous. Or, chevauchez hardiment contre vos ennemis, et nous sommes tous appareillés de mourir avec vous. » C'est peu. Les barons demandent au roi sa bénédiction, et la scène, de naïve qu'elle était, devient sublime. Le roi, ayant élevé la main vers le ciel, invoque pour eux la bénédiction de Dieu. Et c'est alors que les trompettes sonnent, et tous se précipitent sur les ennemis avec un courage et une impétuosité extrêmes ².

C'était là un extraordinaire début de bataille. La suite ne caractérise pas moins la valeur et la foi du temps. « En ce moment, continue l'historien, se tenaient derrière le roi, non loin de lui, le chapelain qui a écrit ces choses et un clerc. Ayant entendu le son de la trompette, ils entonnèrent le Psaume : *Béni soit le Seigneur qui est ma force, qui instruit mes mains au combat, jusqu'à la fin, et cet autre : O Dieu ! levez-vous, jusqu'à la fin, et cet autre : Seigneur, le roi se réjouira, jusqu'à la fin, et les chantèrent comme ils purent, car les larmes s'échappaient de leurs yeux, et les sanglots se mêlaient à leurs chants. » Telle*

¹ *Chr. de Rains*, publiée par M. Louis Paris.

² Guillaume le Breton.

était cette bataille ; on dirait une épopée chrétienne.

A l'aile droite le choc fut terrible. L'évêque avait déployé là toute sa science de la guerre, mettant au premier rang les plus intrépides ; au dernier, quelques combattants douteux. « Le champ est vaste , avait-il dit aux vaillants , étendez-vous en ligne droite à travers la plaine , de peur que les ennemis ne vous enveloppent. Il ne faut pas qu'un chevalier se fasse un bouclier d'un autre chevalier , mais tenez-vous de manière que vous puissiez tous combattre comme d'un seul front. » Et , à ces paroles de l'évêque guerrier , les chevaliers s'étaient précipités dans la mêlée. Gaucher, comte de Saint-Paul, voulant rétablir sa renommée , *s'élança avec une légèreté égale à celle d'un aigle qui fond sur des colombes*¹. Le comte de Beaumont, Matthieu de Montmorency, le duc de Bourgogne le suivaient de près. Tous se jetèrent dans les rangs les plus pressés, frappant et tuant autour d'eux. La résistance était ardente et ressemblait à de la rage. Le duc de Bourgogne fut renversé à terre et son cheval fut tué. On lui en amena un autre, et il s'y élança, brandissant son épée, et jurant de venger sa chute. Alors ce fut un lion, et tout cédait à ses coups. Là, combattait le vicomte de Melun avec un égal courage. Là, Michel de Harmes eut son bouclier, sa cuirasse et sa cuisse transpercés par l'épée d'un Flamand, et demeura cloué à sa selle et à son cheval, en sorte que lui et son cheval tombèrent à terre.

On ne saurait nombrer tous les grands coups d'épée, tous les nobles faits d'armes de cette aile droite, si sagement disposée par le frère Guérin. Le comte de Saint-Paul, fatigué des coups qu'il avait reçus comme de ceux qu'il avait portés, s'éloigna un peu de ce carnage et prit un léger repos ; mais il vit un de ses chevaliers entouré d'ennemis. « Comme il n'y avait aucun accès vers lui pour le délivrer, dit l'historien, quoiqu'il n'eût pas encore repris haleine pour pouvoir traverser avec moins de danger le bataillon serré des ennemis, il se courba sur le cou de

¹ Guillaume le Breton.

son cheval, qu'il embrassa de ses deux bras, et, pressant son cheval des éperons, il fondit sur le bataillon des ennemis, et parvint à travers leurs rangs jusqu'à son chevalier. Là, se redressant, il tira son épée, dispersa merveilleusement tous les ennemis qui l'entouraient; et ainsi par une témérité admirable, et à son grand péril, il délivra son chevalier de la mort. » Lui-même faillit rester dans cette lutte, douze lances le frappèrent à la fois; mais il échappa à tous les coups. Seulement il eut besoin encore de se reposer, avant de se précipiter de nouveau dans les rangs des ennemis.

Tel était l'aspect de cette mêlée. Elle durait depuis trois heures sans résultat, lorsque, par un dernier effort, les chevaliers pénétrèrent jusqu'à Ferrand, le comte de Flandres, qui commandait l'aile ennemie; le vaillant guerrier, accablé de blessures et renversé de son cheval, tomba aux mains de Hugues de Maroil (Mareuil) et de Jean, son frère: alors toute cette partie de l'armée ennemie fut au loin dispersée dans la plaine. Tout céda à l'impétuosité de la victoire.

Pendant ce temps, Philippe-Auguste avait au centre de l'armée donné les mêmes exemples de vaillance, et les *légions des communes*¹ lui avaient enfin amené la bannière de saint Denis, en suivant au fort de la mêlée la bannière royale, qu'elles avaient reconnue à *ses fleurs de lys*². Les communes prirent aussitôt part à la bataille, et l'historien désigne principalement celles de Corbeil, d'Amiens, de Beauvais, de Compiègne et d'Arras; mais elles furent repoussées, et il vint un moment où le roi parut menacé de près par les soldats d'Othon. Les chevaliers se précipitèrent au-devant des terribles Teutons; et cependant le roi fut renversé par eux de son cheval, et il était près de périr sous leurs coups, lorsque Gaçon, ou Guido de Mon-

¹ Guillaume le Breton.

² *Ibid.* « Il ne faut pas confondre, dit très-bien M. Hurter (*Hist. d'Innocent III*), la bannière royale avec l'oriflamme. Rigord l'appelle *Signum regale, vexillum videlicet floribus lilii distinctum*.

tigny, qui portait sa bannière, vieillard faible, mais intrépide et fidèle, fit connaître, en l'abaissant, à toute l'armée le péril du roi. Alors le courage redouble ; le roi se défend à terre : quelques chevaliers pénètrent jusqu'à lui. Pierre de Tristan se jette au-devant des coups qui le menacent ; et enfin il parvient à se dégager, et saute sur un cheval avec une étonnante rapidité : « La main de Dieu, dit l'historien, et son impénétrable armure venaient de le sauver¹. »

Le combat se raviva. Sous les yeux du roi périt Étienne de Longchamp, vaillant chevalier et d'une fidélité intacte : un couteau pénétra par la visière de son casque et lui perça la tête ; c'était une espèce d'arme auparavant inconnue : elle avait trois tranchants, et s'enfonçait profondément jusqu'à la garde ; mais la forte épée des Français et leur courage prévalurent². Les chevaliers du roi se précipitèrent jusqu'à Othon ; Pierre Mauvoisin, le plus terrible de tous par la puissance des armes, alla même saisir son cheval pour l'emmener prisonnier ; et, comme il ne le pouvait entraîner à cause des rangs pressés, Gérard Scropha le frappa dans la poitrine du glaive qu'il tenait nu dans sa main. N'ayant pu le blesser, à cause de l'épaisseur impénétrable des armes qui défendent les chevaliers de notre temps, dit l'historien, il frappa son cheval d'un second coup, qui pénétra par l'œil jusqu'à la cervelle ; le cheval, blessé à mort, se cabra en fuyant, si bien que l'empereur montra le dos à nos chevaliers, abandonnant au pillage son aigle et son char. « Vous ne verrez plus sa figure aujourd'hui ! dit Philippe-Auguste ; et en effet, son cheval étant allé s'abattre à quelques pas, il monta sur un autre, et se hâta de s'éloigner de cette fatale mêlée. »

Cependant le combat durait encore, et quelquefois il se

¹ Les chroniqueurs désignent sous le nom de Tristan celui qui le premier courut au secours du roi. Philippe-Auguste honora son courage en lui conférant le droit de porter des lis sur ses armes. Le P. Daniel attribue cet honneur à un chevalier du nom d'*Estaing*, et il établit des analogies entre les noms. La famille d'*Estaing* se glorifie avec raison de ce souvenir, et je ne puis que le noter. Voir le P. Daniel.

² Guillaume le Breton.

ranimait par la vaillance de quelques chevaliers d'Othon , qui ne l'avaient point suivi dans sa fuite , et voulaient sauver l'honneur de ses armes. Mais ils ne purent arrêter la victoire ; la plupart furent pris ou tués autour de l'aigle , qu'ils cherchaient à défendre. Le char fut mis en pièces , le dragon fut brisé , et l'aigle fut portée au roi. Ainsi la déroute commença par se déclarer. Çà et là les plus braves ou les plus acharnés portaient encore des coups formidables ; tel était à l'opposé de l'aile gauche française le comte de Boulogne , que la victoire de Philippe-Auguste effrayait plus qu'un autre , à cause de sa trahison. Au commencement de la bataille , il avait dit à Hugues de Boves : « Voilà ce combat que tu conseillais et dont je dissuadais. Tu fuiras comme un lâche , tandis que moi je combattrai , au péril de ma tête , et je serai pris ou tué. » En effet , Hugues de Boves suivit la foule des fuyards , et Renaud , après avoir épuisé ses forces pendant toute la bataille , se battait encore avec six fidèles , lorsque l'armée entière avait disparu. Ce fut un homme d'armes , Pierre de Tournelles , d'une bravoure extraordinaire , qui le vainquit , en tuant son cheval d'un coup d'épée. Plusieurs chevaliers se le disputèrent aussitôt comme une proie. Tous prétendaient à la gloire d'avoir un tel captif , et , lorsque parut l'évêque , le comte se rendit à lui , demandant la vie sauve. Déjà on l'avait frappé de plusieurs coups , mais aucun n'avait pénétré sa forte armure.

Tout avait fui. Il ne restait dans la plaine qu'un corps de vaillants hommes , que les ennemis avaient placés devant eux comme un rempart ¹. Philippe-Auguste envoya contre eux Thomas de Saint-Valery , homme noble , vaillant et lettré. Ce corps , composé de Brabançons , se fit exterminer sur la place. Alors la victoire fut complète ; les Français n'eurent plus à tuer , mais à recueillir des captifs. Avec le comte de Flandres étaient tombés en leur pouvoir le comte de Boulogne , le comte de Hollande , le comte de Salisbury , tous auteurs principaux de la ligue. Ce dernier

¹ Guillaume le Breton.

avait été atteint par la massue de fer de l'évêque de Beauvais, qui l'avait abattu à ses pieds ; ce fut comme une vengeance de la cruelle prison dans laquelle le roi Richard avait autrefois tenu le terrible évêque.

Philippe-Auguste ne laissa point aller la poursuite à sa dernière ardeur. Les trompettes rappelèrent les vainqueurs, et rentrés dans le camp avec des cris de triomphe, leur victoire s'étala en quelque sorte devant leurs yeux. Trente mille ennemis avaient succombé dans cette grande lutte. Peu d'hommes avaient péri du côté des Français : nul chevalier de renom n'avait été frappé de mort.

« O admirable clémence d'un prince ! s'écrie l'historien breton, piété nouvelle inconnue au monde ! Le même soir, lorsqu'on eut amené, en présence du roi, les grands qui avaient été pris, à savoir cinq comtes, vingt-cinq autres d'une si haute noblesse que chacun d'eux avait le droit de porter bannière, et en outre un grand nombre d'autres d'un rang inférieur, le roi, quoiqu'ils fussent tous de son royaume, qu'ils eussent conspiré contre sa vie, et fait tous leurs efforts pour le tuer, et qu'ils dussent aussi, selon les lois et les coutumes de ce pays, être punis de la peine de mort, comme coupables de lèse-majesté ; le roi, dis-je, se montrant doux et miséricordieux, leur accorda à tous la vie¹. »

Toutefois, la captivité fut rude à quelques-uns, et surtout au comte de Boulogne, le traître vassal. Il fut chargé de chaînes, et jeté dans la tour de Péronne. Les autres prisonniers furent dispersés en divers châteaux du royaume, et plusieurs furent enfermés dans les châtelets qui étaient aux extrémités des ponts de Paris². Le chroniqueur publie les noms des captifs, et cette étude même est curieuse, comme une révélation des infidélités du temps. Le comte de Salisbury fut remis par le roi au comte Robert, afin que celui-ci le pût échanger contre son fils, prisonnier du

¹ Guillaume le Breton.

² L'un au Petit-Pont, l'autre au Pont-au-Change.

roid'Angleterre. Mais Jean, ce roi dénaturé, dit l'historien, qui avait tué de sa main Arthur, son neveu, et qui, depuis vingt ans, tenait dans les fers sa nièce Éléonore, refusa l'échange.

Ici le vieux chroniqueur, que nous venons de suivre, couronne son épopée par des cris nouveaux vers le Seigneur. « Combien tes jugements sont droits, justes et incompréhensibles, ô Seigneur ! toi qui dissipes les desseins des princes et les efforts pervers des peuples ! » Et, après avoir laissé échapper en longues effusions de son âme l'admiration et l'amour, il arrive enfin à des récits de triomphe : « Qui pourrait raconter, s'imaginer, tracer avec la plume, sur un parchemin ou des tablettes, les joyeux applaudissements, les hymnes de triomphe, les innombrables danses des peuples, les doux chants des clercs, les sons harmonieux des instruments guerriers dans les églises, les solennels ornements des temples, en dedans et en dehors, les rues, les maisons, les chemins de tous les châteaux et des villes tendus de courtines et de tapisseries de soie, couverts de fleurs, de plantes, et de vertes branches d'arbre ; tous les habitants de tout genre, de tout sexe, et de tout âge, accourant de toutes parts voir un si grand triomphe ; les paysans et les moissonneurs interrompant leurs travaux, suspendant à leur cou leurs faux, leurs hoyaux et leurs *trubles*¹, car c'était alors le temps de la moisson, et se précipitant en foule vers les chemins pour voir dans les fers ce Ferrand, dont peu auparavant ils redoutaient les armes². » Le chroniqueur semble faire partie du triomphe. Il y a dans son style un air de fête et de joie. Il se mêle au peuple, et il recueille ses railleries contre les vaincus. Le comte de Flandres était surtout un objet de moquerie ; le peuple lui lançait ses rires et ses sarcasmes ; et jouant sur son nom de Ferrand, il lui disait que maintenant il était ferré³. Et ainsi dans toute la route jusqu'à

¹ Sorte de filet. M. Guizot.

² Guillaume le Breton.

³ Ferrand pour Ferdinand, du portugais *Ferrante*. Il était traîné

Paris. La victoire était célébrée par les multitudes populaires. Dans la nuit elles accouraient avec des flambeaux. Le clergé mêlait à leurs chants de joie bruyante la gravité de ses hymnes et la piété de ses cantiques ; et, enfin, les écoliers surtout, ajoute le chroniqueur, « ne cessaient de faire de somptueux festins, chantant et dansant continuellement. »

1214. — Philippe-Auguste, rentré à Paris dans cet appareil de fête, comprit tout le prix de sa victoire de Bouvines. Il en voulut perpétuer le souvenir par un monument chrétien, et il fonda près de Senlis l'abbaye de la *Victoire*. Il s'était hâté d'envoyer la nouvelle de son succès au vieux maréchal de France, Henri Clément, qu'il avait laissé dans l'Anjou, pour contenir les armes anglaises. Le fidèle guerrier donna son cheval de bataille à celui qui lui apprit cet événement fortuné ; c'était tout ce qu'il pouvait donner ; peu auparavant il avait donné tous ses biens aux pauvres, et peu après il mourut ¹.

En même temps le roi avait envoyé à Frédéric, le compétiteur d'Othon, l'aigle de ce dernier, qui avait été prise dans la bataille ; c'était comme un présage ; peu après Othon accourait dans la Saxe, et Frédéric prenait le sceptre.

Cependant les seigneurs douteux s'empressaient déjà dans la soumission. Philippe-Auguste jugea utile de paraître en vainqueur dans le Poitou, où les infidélités s'étaient auparavant déclarées. Tout vint tomber à ses pieds. Le roi d'Angleterre avait reparu en ces contrées, et il s'était fait chasser du siège de la Roche-au-Moine par Louis, fils du roi. Dès lors il n'osa plus montrer la guerre, et il demanda une trêve, qui fut accordée pour cinq ans, à la mé-

dans les rues sur une litière attelée de quatre chevaux bais ou alezans, qu'on appelait alors *ferrants*. De là ce dicton :

Quatre ferrants bien ferrés
Mènent Ferrand bien en ferré.

¹ Philippe-Auguste voulut que le titre de maréchal fût conservé à son fils Jean, encore tout jeune ; c'était un témoignage d'honneur exceptionnel : les fonctions furent exercées par Gautier de Nîmes.

diation du légat du pape ¹. Puis, la comtesse de Flandres vint à Paris solliciter la liberté de son mari. Il y eut d'abord une convention pour la rançon du captif, mais elle ne put être exécutée ².

Alors donc la paix sembla rendue au royaume, et Philippe-Auguste, maître de la formidable ligue qui venait de le menacer, accomplit le vœu formé d'envoyer son fils à la Croisade contre les Albigeois. Mais, là même, la rébellion était désarmée, et Montfort continuait de comprimer les essais de désordre, mais aussi d'affermir son autorité par le concours du légat du pape. La présence de Louis fut d'abord suspecte à l'ambition de l'un, aux desseins de l'autre. Mais le prince se contenta de raser les murs de Narbonne et de Toulouse, et bientôt il partit pour d'autres entreprises.

Le roi d'Angleterre, vaincu en France, restait entouré de perplexités et de périls dans son royaume : le cardinal Langeton avait été enfin reconnu archevêque de Cantorbéry; mais les mésintelligences entre le roi et l'Église n'étaient pas détruites. Jean avait blessé tous les droits violé toutes les libertés. Il se fit contre lui une effrayante réaction, à laquelle le cardinal prit le plus de part. Lorsque le roi voulut frapper quelques seigneurs qui l'abandonnaient, toute la noblesse se souleva de colère. On demanda des jugements. Le cardinal excita les haines, et bientôt une ligue fut formée, ayant pour objet de demander la restitution des droits publics, tels qu'ils étaient reconnus dans une charte de Henri I^{er}, qui n'était qu'une confirmation des lois de saint Edouard. C'était le cardinal qui produisait cette charte, au nom des barons, et il intéressait dans la ligue l'Église et le peuple ³. Bientôt une révolution gronda. Le roi chercha un refuge dans son

¹ Voir le texte de la convention dans Guillaume le Breton.

² *Ibid.*

³ Cette charte, *magna carta*, a fourni quelquefois des termes de comparaison aux entreprises constitutionnelles des temps modernes. M. Hurter observe très-bien qu'il n'y a nulle analogie. Voir ses judicieuses remarques, *Hist. d'Innocent III.* Liv. xx.

camp ; mais il n'y avait point d'armée. Alors il promit et jura tout ce qu'on voulut, mais en se réservant de fausser sa parole pour toute défense. Enfin il s'alla jeter dans l'île de Wigt, et il envoya lever des troupes dans les lieux qui lui restaient encore en deçà de l'Océan ; et en même temps il se tourna vers le pape, comme vers le suzerain de qui relevait le trône. Le pape, qui alors présidait le grand concile de Latran, écouta les plaintes, condamna les entreprises des seigneurs, et cassa la charte de Henri I^{er}. Les animosités ne furent pas désarmées. Jean reparut dans le royaume avec une armée composée de tout ce qui put être recueilli de bandits épars, ayant soit de désordre et de pillage, et les seigneurs, assemblés toujours, le déclarèrent déchu du trône, et envoyèrent offrir la couronne à Louis, fils de Philippe-Auguste.

Le roi de France était lié par une trêve envers le roi d'Angleterre. C'était là un scrupule de politique ; on passa outre par un subterfuge. « Quand messire Loys vit que le roi ne voulait à ce entendre, il lui dit : Sire, s'il vous plaisait, j'entreprendrais cette besogne. Par la lance Saint-Jacques, dit le roi, fais-en ce qu'il te plaît ; mais je crois que tu n'en viendras à bout, car les Anglais sont *traitour et felon*. — Sire, dit Louis, en l'aventure de Dieu soit ! »

Mais le pape s'opposait à ces desseins, qui ressemblaient à une usurpation, et qui choquaient le droit de l'Église d'intervenir par sa décision suprême dans le déplacement des couronnes. Et, d'ailleurs, le roi Jean s'était fait l'*homme-lige* du pape, et, par le droit commun de la féodalité tout entière, la souveraineté politique de l'Angleterre était de fait transférée à Rome. Les seigneurs anglais avaient donc été excommuniés comme rebelles au pape lui-même. Philippe-Auguste reçut à Lyon un légat pour débattre cette question en présence de ses barons. La résistance à l'autorité politique du pape commençait alors à devenir populaire ; c'était un penchant naturel aux seigneurs, que

¹ *Chr. de Rains*, ch. 20.

l'Église avait puissamment atteints dans leurs tyrannies; et ce penchant menaçait de gagner les populations mêmes que l'Église avait affranchies, par cette disposition secrète des hommes qui ne veulent devoir la liberté qu'à leur énergie, et qui n'aiment pas longtemps le souvenir de leurs libérateurs. Le légat du pape défendait le droit commun des souverains; et Philippe-Auguste recherchait des droits d'hérédité douteuse, et soutenait sa cause comme en un palais de justice. Les débats étaient sans issue ¹. Philippe-Auguste les trancha par des paroles hautaines contre le droit du pape ². Jean, disait le roi, s'était fait vassal du Saint-Siège! Mais pouvait-il disposer de sa couronne? Il ne le pouvait que par l'accord de ses barons; c'était là une maxime de France; et le pape, en argumentant de la donation du roi Jean, renversait la constitution de tous les royaumes. Et, à ces mots, tous les seigneurs présents s'écrièrent qu'il n'était plus question que de tirer l'épée, et cet enthousiasme d'opposition au pape fit une entreprise qui pouvait devenir fatale à la monarchie.

Le légat fit défense à Louis de céder au vœu des barons anglais: Louis répondit qu'il était prêt à mourir pour défendre son droit. Et, en effet, il partit peu après pour l'Angleterre. Proclamé roi à Londres, il s'avança dans le royaume, et tout se soumit à son autorité. Le pape, à son tour, tira son glaive, et excommunia Philippe-Auguste et son fils: «Glaive! glaive! sors du fourreau; sois tranchant pour tuer et pour briller!» ³ cria-t-il de Rome, dans un sermon adressé au clergé et au peuple ⁴. Mais le glaive d'Innocent ne fit que briller, il ne tua point. Peu de jours après, ce grand homme mourait d'une apoplexie. Grand homme, en effet, à qui l'âge présent commence à dresser des statues ⁵, mais dont il ne faut pas croire cependant que

¹ Voir les raisons exposées des deux parts, dans le P. Daniel.

² *Hist. d'Innocent III*, par Hurter. Liv. XXI. Trad. de M. de Saint-Chéron. Lagny frères, éditeurs.

³ Ezéchiel.

⁴ Guillaume le Breton.

⁵ *Hist. d'Innocent III*, par Hurter.

la gloire ait été jadis méconnue. « C'était, dit un ancien chroniqueur, un homme d'un haut esprit, d'une sagesse et d'une probité rares, qui n'eut point son égal en son temps; il fit en sa vie des choses merveilleuses¹. » Les âges philosophiques ont seuls voilé cette admirable figure de pape, parce qu'ils n'ont pas voulu la voir au milieu de son siècle, en rapport avec les mœurs et les idées publiques; et ayant détaché le grand homme de son temps, ils l'ont donné à juger à des temps qui n'avaient avec lui rien de commun. Triste philosophie! triste équité! triste poésie!

Le roi Jean suivit de près le pape Innocent III. Il venait de perdre son dernier appui. Dépouillé par les victoires de Louis ou par les défections des siens, il était véritablement *Jean sans terre*, lorsqu'il mourut d'une indigestion, fugitif, au delà de l'Humber, au nord de l'Angleterre.

Louis semblait devoir être assuré du triomphe; toute l'Angleterre était à lui; le clergé le vainquit. Le légat du pape, le cardinal Gallon, assembla quelques évêques, et renouvela les anathèmes; puis il s'éleva quelques voix en faveur de Henri, fils de Jean, enfant de neuf ans; et enfin l'exercice du pouvoir de Louis ayant, comme il arrive toujours, blessé quelques prétentions, il y eut bientôt un parti tout armé pour le renverser. Le nouveau pape, Honoré III, le frappa d'excommunication à son tour. Tout finit par lui échapper. Il assiégeait Douvres, il fut contraint de s'éloigner. Les infidélités avaient commencé d'éclater; et son père même eut peur de s'engager plus avant dans sa défense. Dans cette expédition malheureuse, la *Dame Blanche* s'était révélée. Elle était ardente pour la gloire de son mari, et dans un moment où elle le vit délaissé par le roi, elle courut à lui: « Comment, sire! Lairez-vous donc votre fils mourir en étrange terre! envoyez lui quelques secours, au moins les revenus de son patrimoine.—Certes, Blanche, dit le roi, je n'en ferai rien.—Non, sire! dit la dame;—Non voir, dit le roi.—Eh bien! je sais, dit la dame que j'en ferai.—Qu'en ferez-vous donc, dit le roi.

¹ Continuat. de Guillaume le Breton.

—Par la benoïste Mère de Dieu, j'ai biaux enfants de mon seigneur, je les mettrai en gage et ainsi trouverai qui me prestera sur eux. » Et là-dessus elle s'en allait. Le roi la rappela et lui fit remettre tout ce qu'elle voulut de son trésor.

Ce trait n'était pas connu. Nous le devons à la publication de la chronique de Reims. Rien n'égale dans les traits antiques cette sublime naïveté¹.

Louis ayant passé la mer pour venir chercher des secours, Philippe-Auguste refusa même de lui parler, pour n'être pas en contact avec un proscrit de l'Église. Pendant ce temps, le reste des seigneurs anglais s'était déclaré pour Henri. Louis ne reparut que pour faire battre les débris de son armée. Sa flotte fut dispersée. Assiégé dans Londres, il fut obligé de capituler. Et enfin il repartit pour la France, ruiné et sans gloire. Il dut se soumettre à une pénitence pour se faire relever de l'excommunication.

Philippe-Auguste cependant avait manqué, ce semble, de prévoyance, en favorisant dès le début une entreprise contre la puissance encore imposante de l'Église. Toutefois elle eut un résultat politique, celui de déplacer le champ de bataille entre les deux États et de laisser la France en pleine possession de ses conquêtes. La Normandie resta paisible et s'accoutuma facilement à la domination française; et l'Angleterre eut assez à faire de réparer sa propre anarchie et d'assurer la royauté d'un enfant.

1217—1219.— Peu d'événements remplirent le reste du règne de Philippe-Auguste. Louis alla s'emparer de la Rochelle, qui fut ensuite remise aux Anglais par une trêve. Puis il reparut dans le Languedoc, où les Albigeois s'étaient ravivés.

Le jeune Raymond, fils du comte de Toulouse, avait pris les armes pour venger son père, fugitif en Espagne, et

¹ *Chr. de Rains*, publiée par M. Louis Paris. M. Louis et M. Paulin Paris sont heureux d'avoir eu les premiers à dire leur enthousiasme sur ce poétique passage de la vie de Blanche.

dépossédé de son comté par le concile de Latran. Montfort, investi des domaines qu'il avait conquis, avait vu tout aussitôt la fortune lui échapper. Alors un cri nouveau de Croisade s'était fait entendre. Montfort, toujours vaillant, s'était remis à la tête des fidèles; mais Toulouse avait rouvert ses portes au jeune comte. La ville était assiégée. Les murs avaient été relevés à la hâte. Des deux côtés le courage était égal; et quelque intérêt s'attachait aux armes de Raymond, depuis que son père, en disparaissant, avait ôté à sa cause la flétrissure impopulaire de ses crimes. Les assiégés firent une sortie soudaine; Montfort, surpris à la Messe, eut le temps de les repousser par son intrépidité; mais des traits et des pierres lancés sur lui du haut des tours le firent fléchir, et son bouclier s'étant échappé, il fut percé de cinq flèches et il expira. Homme extraordinaire, héros admirable, il eut le tort de mêler une pensée d'ambition dans une querelle sociale. Sa Croisade a été rendue odieuse; elle fut surtout politique. L'histoire n'absout point les cruautés de la victoire, mais elle n'absout pas non plus les crimes de la révolte. Quand l'anarchie se présente avec des armes sous le nom d'une hérésie, la société n'est pas tenue de lui obéir, sous prétexte de liberté. Il est temps pour l'histoire d'oser dire le nom de Montfort, nom de courage et de génie que la France ne doit pas abandonner sans examen aux souillures des sectaires.

Ce fut donc après la mort du vaillant comte que Louis parut dans le Languedoc. Le jeune Amaury de Montfort tira vaillamment l'épée pour continuer le siège de Toulouse. Mais la mort de son père avait rallumé le courage de ses ennemis. Il fut obligé de s'éloigner emportant le corps de son père jusqu'à Carcassonne. Louis vint à son aide. Il prit Marmande, mais il ne put forcer Toulouse. Alors l'ardeur de la Croisade se ralentissait, et les sectes mêmes s'amollissaient. Le vieux comte Raymond étant mort, son fils s'attira les cœurs, et l'ancien comté de Toulouse lui revint presque en entier. Enfin un dernier événement changea toute la face du royaume : Philippe-Auguste échappait à la France par une mort inopinée [4 juillet 1223].

Le chroniqueur, avant de dire cette mort, semble chercher des présages dans la nature. La foudre avait frappé plus de quarante personnes dans les territoires de Beauvais et de Paris. Au château de Pierre-Fonds, elle tomba sur l'autel où le prêtre disait la messe; plusieurs assistants furent tués, le prêtre fut blessé, le calice fut brisé, mais l'hostie resta intacte. A Paris, le fou du ciel avait frappé de même deux maisons de charité; et enfin, pour comble de présage, il apparut à l'occident une horrible comète¹. Le roi donc mourut à Mantes, comme il tenait une assemblée d'évêques et de barons. Et sa mort en effet était un désastre public, si ce n'est que, laissant son œuvre inachevée, le génie ne manquerait pas à sa race pour la reprendre et la terminer glorieusement. Il n'avait que cinquante-huit ans; il en avait régné quarante-trois. Pour dernier monument, il laissait un testament rempli de dispositions pieuses et de donations populaires. On porta ses restes à Paris, et on lui fit des obsèques magnifiques. Deux archevêques et vingt évêques priaient ensemble avec le peuple et les grands, et le plus touchant honneur rendu à sa mémoire, ce fut le deuil et la douleur qui pénétra la France entière².

Nous reviendrons tout à l'heure sur ce beau règne, et nous apprécierons le grand mouvement qui venait d'être imprimé à la société française par la puissance du génie de Philippe Auguste. Mais d'abord suivons les événements, et passons au règne qui va seulement se montrer, entre deux royautés admirables, celle qui finit et celle qui déjà se laisse entrevoir au nom de Blanche de Castille, devenue reine de France.

LOUIS VIII.

1223. — Louis VIII s'est déjà fait voir dans le règne qui vient de finir. Il n'avait manqué ni d'intelligence dans les affaires, ni de courage dans les batailles. Il eût pu

¹ Guillaume le Breton.

² La *Philippide*, du même.

être un grand roi. Ce qu'on nomme le hasard des événements manqua à sa destinée. Ce fut beaucoup pour sa gloire d'être digne de son père et de son fils. Il avait trente-six ans lorsqu'il fut sacré à Reims avec sa femme, Blanche de Castille. Dès son arrivée au trône, le roi d'Angleterre, Henri III, pensa qu'il pouvait lui disputer la Normandie; il débuta par des ambassades, mais la guerre paraissait au loin, et Louis prévint les périls par des alliances avec l'empereur Frédéric et avec les grands vassaux, et aussi par l'occupation des places principales de la Touraine et du Poitou, où l'autorité anglaise avait des racines encore. Tout se soumit, jusqu'à La Rochelle, qui après un siège capitula. La Guienne seule resta fidèle au roi d'Angleterre; Bordeaux avait de l'importance; Henri résolut de jeter là toute son action, pour essayer de ressaisir quelques conquêtes. Il y envoya son frère Richard, et auparavant il l'avait ceint de l'épée de chevalier, en lui donnant le titre de comte de Cornouailles et de Poitou, comme pour raviver l'union des deux pays. Les Gascons aimaient la domination anglaise; ils reçurent la flotte de Richard avec acclamation. Cependant nulle grande entreprise ne paraissait formée. Quelques seigneurs restaient fidèles à la France; le vicomte de Thouars, d'abord incertain, se déclara pour elle. On prit et on reprit des châteaux, puis les combats s'attiédirent d'eux-mêmes, lorsque le roi s'arma de nouveau pour aller combattre les Albigeois. Un astrologue avait dit à Richard que cette guerre serait fatale à Louis, et qu'il y mourrait, lui ou son armée. Richard compta sur la parole du devin, et laissa faire la Croisade.

Vers ce temps, avait paru en Flandres un imposteur, qui se faisait passer pour Baudouin, empereur de Constantinople, lequel était mort entre les mains des Grecs. La crédulité populaire lui fit des partisans, et il dépouilla de la plus grande partie de ses domaines la comtesse Jeanne, fille de Baudouin. La comtesse tendit ses mains vers le roi, qui vint à Péronne, et appela l'aventurier à une conférence. Son imposture fut aisément découverte, et il se

hâta de fuir sous un déguisement de marchand. Il fut arrêté par un chevalier, qui le livra à la comtesse. On l'enferma dans une prison, et après mille supplices on le pendit.

C'est de là que partit Louis pour le Languedoc. La guerre y avait pris un caractère nouveau, et l'acharnement des sectaires était devenu un fanatisme politique. Il s'agissait de la succession du comté de Toulouse, qu'Amaury n'avait pu défendre, et qu'il avait transféré au roi, tandis que Raymond le revendiquait contre la déchéance prononcée dans le concile de Latran. Le pape Honoré avait d'abord reconnu ce caractère politique aux guerres qui se perpétuaient dans le Languedoc, en suspendant les indulgences accordées à ceux qui s'enrôlaient contre les Albigeois, et reconnaissait même pour catholique le jeune Raymond ¹. Mais bientôt, par des motifs que l'histoire ne dit pas, il jeta encore à l'oreille des peuples ce nom puissant de Croisade, qui toujours remuait les âmes. L'intérêt de la religion restait mêlé à cette lutte de partis, mais l'hérésie Albigeoise paraît à peine dans l'histoire [1226]. Le roi avait accepté les droits d'Amaury de Montfort, en lui assurant en échange la dignité de connétable, quand elle serait libre. Mais toutes ces pensées réunies d'ambition, de rivalité ou de foi chrétienne, avaient fait une puissante exaltation dans le royaume, et tous les grands noms de la chevalerie reparurent dans l'expédition de Louis. Cinquante mille hommes marchèrent par Lyon vers le Languedoc. Avignon ferma ses portes après avoir promis de les ouvrir. Il fallut en faire le siège; on y entra par capitulation, après trois mois de rudes combats. Pendant ce temps, d'habiles négociations avaient conquis le pays jusqu'à Toulouse; le roi parcourut le Languedoc en maître plutôt qu'en vainqueur. Toutes les villes avaient accepté son sceptre, Toulouse seulement lui résista; déjà s'annonçait la fin de ces longues batailles où la religion avait été mêlé à la politique, où le crime et la piété avaient servi tour à tour d'excitation à la victoire.

¹ *Vie de Louis VIII.* Collect. de M. Guizot.

Louis VIII s'en revenait à Paris, lorsqu'il fut pris à Montpensier, dans l'Auvergne, d'une maladie inconnue, qui l'enleva à la vie peu de jours après. Les chroniques du temps ont recueilli sur cette mort une anecdote romanesque; les médecins, dit-on, attribuaient son mal à un excès de continence, et Archambault de Bourbon introduisit près de lui une jeune fille dans son sommeil. « Il n'en sera point ainsi, jeune fille, dit le saint roi; je ne pécherai mortellement de quelque façon que ce soit ¹. » Ce qui reste vrai dans l'histoire, c'est que Louis VIII fut un roi chaste. Sa vie fut sainte, sans manquer d'éclat, et sa renommée de héros ne doit pas périr, pour se trouver comme enserrée entre deux gloires, celle de Philippe-Auguste et celle de saint Louis. Il laissa la monarchie agrandie par ses conquêtes, l'ordre dans l'État, la paix partout. Son testament est un monument de sagesse et de piété; quelques-unes de ses dispositions sont un indice utile à l'histoire, pour la connaissance des institutions du temps: après avoir disposé de ses domaines, selon la pensée héréditaire de l'unité de pouvoir, il distribuait ses biens et ses trésors, selon des idées fécondes et populaires de charité. Il légua à deux cents Hôtels-Dieu vingt mille livres, cent livres à chacun; à deux mille maisons de lépreux, dix mille livres; à soixante abbayes de l'ordre des Prémontrés, six mille six cents livres pour célébrer son anniversaire; et pour le même objet, à quarante abbayes de Saint-Victor, quatre mille livres; à soixante abbayes de l'ordre de Cîteaux, six mille livres; à vingt maisons de moines du même ordre, deux mille livres; il légua trois mille livres aux orphelins, aux veuves et aux femmes à marier; et enfin il instituait des fondations nouvelles. Il laissait cinq fils: Louis, qui lui succédait à la couronne; Robert, comte d'Artois; Alphonse, comte de Poitou; Charles, comte d'Anjou, et Jean, qui mourut peu après son père. Le testament portait que le dernier serait clerc, et le président Hénault s'étonne avec raison de cette dis-

¹ Chronique de Puy-Laurent.

position dans un prince sage et chrétien. Du reste, chaque apanage était réglé, avec le droit de retour à la couronne, grand principe péniblement sorti des partages de la monarchie et des déchirements qu'ils avaient produits.

Ainsi s'ouvrait la grande époque de Saint-Louis, admirable liaison des temps primitifs et des temps modernes ; passage glorieux entre la monarchie féodale et la monarchie nationale ; espèce de temps d'arrêt où la chevalerie prend une forme toute nouvelle, et aussi toute chrétienne. L'histoire, sortant comme d'une confusion sanglante, aime à pénétrer d'avance les temps qui vont s'ouvrir. Elle y trouvera des désastres encore, mais elle y trouvera des principes d'ordre, avec de la gloire et de la vertu, pour tempérament des calamités.

Voyons toutefois encore comment les âges précédents avaient, pour leur part, préparé cet avenir.

Nous avons couru rapidement dans l'exposé des faits de l'histoire, au temps de Louis le Jeune. Et aussi nul drame ne s'offrait dans cette vie de roi, noble toutefois et chevaleresque, mais frappée de je ne sais quel caractère de tristesse, qu'on prendrait pour une sorte de fatalité.

Ce règne, après celui de Louis le Gros, n'avait pas moins eu sa part dans la constitution de la monarchie, par la sage politique de Suger, grand homme qui avait connu son temps et avait dominé ses faiblesses, ses erreurs, ses vertus même.

La Croisade avait continué d'occuper les âmes, et elle avait, avec ses vicissitudes de gloire et de désastre, jeté de plus en plus la féodalité hors de ses traditions primitives de tyrannie. L'épée des chevaliers, surmontée d'une croix, n'était plus l'instrument de la servitude populaire, elle était devenue un signe de protection et de liberté. La Croisade avait arraché, de leurs cavernes les brigands et les oppresseurs, et rarement, à partir de ce moment, on voit dans l'histoire de nouveaux indices de barbarie. Le sceptre du roi avait frappé les tyrans ; la Croisade les fit disparaître.

Et alors aussi, une force inconnue poussait la société

à des destinées nouvelles. La constitution des communes avait grandi; les corps bourgeois ou compagnies communales avaient pris leur place dans l'État, et leurs légions tiraient librement l'épée à côté des seigneurs et des chevaliers, et de leurs hommes d'armes. Ce mouvement de liberté ne s'était point fait sans secousses menaçantes pour le droit ou pour l'ordre antique, et c'est encore ici un objet de surprise de voir l'écrivain que j'ai quelquefois cité ¹, continuer à rechercher, sous les règnes de Louis VII et de Philippe-Auguste, les répressions de la royauté contre les communes, toujours pour attester l'antipathie royale par rapport à l'indépendance des peuples. Cet écrivain accuse les rois d'avoir fait céder cette antipathie à l'amour de l'argent, en rançonnant la liberté, et faisant payer le prix de la *paix* concédée aux communes ². Cette accusation est digne du temps où nous vivons, mais répond mal au caractère d'enthousiasme et de chevalerie du douzième et du treizième siècle. Les controverses, au reste, sont superflues; la clarté de l'histoire suffit à l'équité des jugements. Ce serait méconnaître les âges, les mœurs, les idées, les nécessités même, que de ne pas voir l'ensemble de vues qui, par degrés, conduisait la monarchie et la nation à l'unité par la liberté. Les accidents que les passions mêlèrent à cette marche simultanée étaient inévitables; mais la pensée commune était manifeste, et le résultat général était certain.

M. Thierry recherche avec curiosité la résistance de quelques évêques, semblable apparemment à celle des barons, puisque, comme eux, ils étaient seigneurs; et ce lui est une bonne fortune, par exemple, de trouver Philippe-Auguste quelque peu favorable à l'évêque de Laon ou à l'archevêque de Reims, dans leurs luttes contre leur commune. Mais les conflits de juridiction sont-ils assez éclairés pour qu'il soit ainsi permis à l'histoire de

¹ A. Thierry. *Lettres Hist.* : des communes de Laon, de Reims, de Vezelai.

² *Ibid.*

prendre fait et cause contre l'ancien droit ? et le roi devait-il, au lieu de tempérer les luttes, sacrifier brusquement les traditions d'autorité ?

« Nous vous ordonnons, disait-il aux bourgeois de Reims pour mettre fin à leurs querelles, d'observer avec *humilité* les bans de l'archevêque; que si vous les trouvez déraisonnables, remontez-le-lui paisiblement, comme à votre seigneur, et requérez-le d'amender ce qui devra être amendé, ne vous mettant point en contradiction avec ses ordres, mais l'avertissant et le requérant comme un seigneur, afin qu'il pût pourvoir comme il le doit au péril qui pourrait advenir; que si en ayant été requis, il refuse de le faire, et que vous nous adressiez sur ce point vos remontrances, nous ferons avec plaisir, à cet égard, tout ce qui est de notre devoir ¹. »

Cela est vague ! dit M. Thierry. Les bourgeois ne pouvaient accepter de telles paroles comme une protection suffisante !

C'est-à-dire, il fallait d'un seul coup briser le vieux droit, et exposer la liberté à se briser elle-même !

Et là-dessus on conteste aux rois de France leur affection pour le peuple, et leur action politique dans la constitution des communes ! C'est une pensée toute contraire qui sort des récits de l'histoire. Et puis il n'est pas même vrai que le monarque eût à défendre le peuple de Reims contre son évêque. Ce Guillaume, surnommé Blanchemain, que M. Thierry attaque à outrance après huit cents ans, était défendu d'avance par la popularité de ses vertus. C'est celui dont la *Chronique de Reims* dit naïvement qu'il *a tant valu à son tans qu'il restabli eschvinnage et fist moult de biens* ². Pourquoi donc ainsi interrompre les vieilles renommées populaires ! Et de quel droit nous jouons-nous au temps présent de la gloire des temps antiques ?

Revenons à la politique de Philippe-Auguste. Elle fut nationale, mais elle ne fut pas précipitée. Quand les na-

¹ M. A. Thierry. *Lettres*.

² Chap. 1.

tions sortent de ces habitudes de temporisation prudente, ce ne sont pas des révolutions graduelles et morales qui arrivent, mais des chocs terribles et des ébranlements furieux, sans nul profit pour le bien-être de l'humanité. Et pour ce qui est des passions modernes, il faudra bien qu'elles cèdent à l'histoire. C'est l'histoire qui atteste que le propre du génie de la monarchie en France fut de suivre la réformation de la société antique, de la suivre lentement, mais de ne l'abandonner jamais. Et entre les grands rois qui obéirent le plus utilement à cet instinct, Philippe-Auguste mérite plus d'honneurs, parce qu'il fit servir à ce but la paix et la guerre, double action et double habileté rares dans l'histoire des empires.

Je ne redis pas son système de conquête contre l'Angleterre. On l'a suivi dans le récit des événements. Ce qui est notable, c'est l'art du monarque à intéresser à ses batailles la nation tout entière. Alors l'unité morale de la France commence à reparaître; depuis Charlemagne elle s'est abîmée dans l'anarchie des partages, et dans le patriotisme de château fort. Ce fut un magnifique spectacle de voir à la bataille de Bouvines le peuple et la chevalerie, les communes et les seigneurs, les vassaux et le roi, les évêques même, confondus dans une même défense du territoire, et tous engagés vaillamment et pêle-mêle dans cette grande lutte où la féodalité n'était pour rien, où la France seule était le point de mire des rivalités.

Le jour de la bataille, l'église de St-Germain d'Auxerre brûla. Quelque temps après, on demandait comment il avait laissé brûler son église. — Ce jour-là, répondit-il, j'étais à la bataille de Bouvines¹.

Cet enthousiasme de nationalité se trouve partout, même sous la plume des historiens, et c'est un beau contraste, avec notre scepticisme contemporain et notre dénigrement philosophique, de voir les chroniqueurs laisser

¹ Je n'avais point trouvé ce mot d'enthousiasme dans les *Chroniques*. C'est mon ami, M. Michaud, chronique vivante, qui me l'a fait connaître.

échapper leur admiration en termes de naïveté, qui ôtent le soupçon même de la flatterie. Guillaume le Breton n'appelle Philippe-Auguste que du surnom de *Magnifique*, et ce surnom était justifié par la grandeur de ses entreprises et par la splendeur de sa couronne. Rigord lui a fait le premier, ce semble, cet autre surnom d'Auguste, qui a survécu ; et il l'explique en ces termes dans la préface de ses récits : « Peut-être vous étonnerez-vous du titre d'Auguste que je donne au roi en tête de cet ouvrage ; en voici la raison : Les écrivains donnaient ordinairement le nom d'Auguste (du verbe *augeo*, *auges*) aux Césars qui avaient augmenté l'État. Philippe mérite donc le titre d'Auguste, puisqu'il a augmenté aussi l'Etat. En effet, il a réuni à son royaume tout le Vermandois, que ses prédécesseurs avaient perdu depuis longtemps, et beaucoup d'autres terres, dont il a encore augmenté le revenu de l'Etat. De plus il est né dans le mois consacré à Auguste (août), c'est-à-dire, quand les granges et les pressoirs regorgent de tous les biens temporels. »

Telle fut donc la nationalité de Philippe-Auguste ; elle entraînait toutes les pensées, celles du peuple et celles des grands, et peu à peu les hommes s'accoutumaient à voir dans la royauté le lien de tous les intérêts.

Pendant ce temps, un grand mouvement intellectuel remuait les âmes, et c'était aussi une partie essentielle de la révolution sociale qui s'opérait.

L'histoire des universités en France et en Europe est une haute explication de l'action monarchique et ecclésiastique dans l'établissement de la liberté moderne¹.

C'est peu desuivre dans cette histoire le progrès des études humaines, et la variété des controverses philosophiques. Une pensée plus générale domine ces détails, c'est l'appréciation du pouvoir moral, qui saisissait les générations par l'éducation, pour les *élever* à une condition nouvelle,

¹ Voyez les diverses histoires : — Du Boullay. — Crevier. — J'ai consacré un travail particulier à cet objet intéressant : — *Université*. — Encyclopédie du XIX^e siècle.

et les faire entrer, par cette espèce d'affranchissement, le plus noble de tous, dans la constitution définitive de la société chrétienne en Europe.

Les écrivains modernes ont vu le bienfait réalisé, et ils ont méconnu la main d'où il était tombé.

C'est l'Église, et avec l'Église, les rois de France, qui ont fait cet admirable mouvement de l'intelligence, précurseur de la liberté générale.

Sous Philippe-Auguste, il prit un développement extrême, par l'entraînement du génie du roi, qui entourait de pompe la monarchie, et donnait une admirable excitation à l'activité des esprits. « En ce temps, dit le chroniqueur, l'étude des lettres florissait à Paris. Nous ne lisons pas que les écoles eussent jamais été fréquentées à Athènes ou en Égypte, ou dans quelque partie du monde que ce fût, par un aussi grand nombre de gens que ceux qui venaient habiter ladite ville pour s'y livrer à l'étude. Il en était ainsi, non-seulement à cause de l'agrément du lieu et de la surabondance des biens de toutes sortes qui y affluaient, mais aussi à cause des libertés et des prérogatives spéciales de défense dont le roi Philippe et son père avant lui avaient gratifié ces écoles ¹. »

Ce fut Robert Courçon, un cardinal, légat du pape, qui eut mission de dresser les statuts de liberté de l'Université de Paris. Et par l'étude ou la clergie se formaient alors, comme au temps de Charlemagne, des existences nouvelles dans l'État, contre-poids imposant aux vieilles existences de la conquête d'abord, de la féodalité ensuite. Je ne dis en courant que les généralités de l'histoire ; les particularités surabondent. « L'an du Seigneur 1194, dit l'autre chroniqueur, Michel, doyen de Paris, fut élu patriarche de Jérusalem ; mais, Dieu en ayant ordonné autrement, il fut nommé archevêque, quinze jours après, par le clergé de Sens, avec l'assentiment du roi Philippe et de tout le peuple de cette ville, et sacré archevêque le huit des calendes du mois de mai suivant (24 avril). Je re-

¹ Guillaume le Breton.

grette, ajoute l'historien, que mes moyens ne me permettent pas de louer dignement sa sagesse et son habileté dans la direction des écoles de Paris, aussi bien que ses largesses infinies, et toutes les vertus dont il donna l'exemple avant de recevoir le titre d'archevêque¹. »

Ainsi, l'enseignement des sciences était un titre aux dignités, et c'était là une glorieuse noblesse, la noblesse du peuple, noblesse instituée par les rois, pour devenir la puissante rivale de la noblesse de l'épée; puis, par malheur, de rivale, elle devait se faire ennemie. Mais la pensée des rois n'en était pas moins féconde et populaire; c'est tout ce que doit observer l'histoire.

Le progrès se fit sentir à tous les arts de l'esprit. L'éloquence se raviva. Les lettres chrétiennes furent brillantes et prospères. Suger et saint Bernard, deux sublimes esprits, excitèrent toutes les études. La prédication remua les peuples. L'historien Rigord cite surtout trois grands missionnaires : Foulques, Pierre de Roissy et Herluin, tous hommes lettrés et savants, autour de qui se pressaient les multitudes, et qui opéraient des conversions prodigieuses, par la puissance de leur parole.

Puis la perfection des arts libéraux suivait le mouvement intellectuel. L'architecture arrivait à des chefs-d'œuvre sans modèle dans l'antiquité. Philippe-Auguste excitait le génie par la magnificence des travaux qu'il jetait à plaisir sur la glorieuse cité de Paris. Les temples et les palais se multipliaient. La ville même s'agrandissait. L'industrie et le commerce florissaient, la population croissait; tout prenait un aspect nouveau dans une monarchie qui allait devenir toute nouvelle.

Au sujet de cet agrandissement de la ville, et des autres constructions d'utilité dont le roi couvrait la France, il importe de citer les paroles de l'historien du temps. « La même année, 1211, le roi Philippe le Magnanime entoura, vers le midi, Paris d'un mur allant des deux côtés jusqu'à la Seine, renferma dans des murs une très-grande étendue

¹ Rigord.

de terrain et força les possesseurs de champs et de vignobles de louer à des habitants pour y bâtir de nouvelles maisons, ou bien d'en faire construire eux-mêmes, afin que toute la ville jusqu'aux murs parût pleine de maisons. Il fortifia les autres villes, châteaux et forteresses du royaume, par des remparts et des tours inexpugnables. Louable et admirable justice d'un prince ! quoique, par le droit écrit, il eût pu, pour l'avantage public du royaume, faire construire des murs et des fossés sur les fonds des autres, préférant l'équité à son droit, il compensa sur son propre fisc les pertes que ses sujets encouraient par là¹. »

Ces paroles répondent aux critiques du dix-neuvième siècle, qui s'en vont fouillant des chartes, pour constater que Philippe-Auguste faisait payer le prix des communes. Il le faisait payer peut-être ! et cela, d'ailleurs, n'est ni nouveau, ni à tout jamais disparu de l'histoire des gouvernements, de compenser la liberté par un peu d'or. Mais on voit quel était l'usage du fisc, et c'est cet exemple qui n'a pas été toujours imité.

C'est Philippe-Auguste qui commença le château du Louvre. Il eut la glorieuse pensée d'élever un asile pour les soldats que la guerre aurait mutilés, et le grand pape Innocent III l'encourageait à cette œuvre chrétienne, en promettant d'exempter la maison de la juridiction de l'évêque. Mais ce ne fut qu'un grand dessein, et l'exécution en fut remise à un autre roi de France, par cette transmission de pensées nationales, qui dans la monarchie n'étaient jamais perdues.

Il reste peu de monuments de l'administration civile du royaume. Tout indique qu'elle avait pris une extrême régularité. La guerre était devenue un art, et la discipline des armées était déjà une grande partie de l'ordre. Le recours à la justice du roi contre les justices partielles s'affermait comme un droit et comme une protection. L'unité était alors la liberté, jusqu'à ce que par une réaction lamentable elle devînt la servitude. Mais il fallait pour cela

¹ Guillaume le Breton.

des temps nouveaux, et la monarchie n'en aurait pas moins suivi son œuvre de popularité et de bon ordre.

Tel fut donc le roi Philippe-Auguste. « Homme très-prudent par son adresse, fort de courage, grand par ses actions, illustre de renom, victorieux dans les combats, distingué par de grands et nombreux triomphes, qui augmenta merveilleusement les droits et la puissance du royaume des Français et enrichit considérablement le fisc royal¹. »

On a reproché à l'histoire de France d'absorber la nation dans la personne des rois. C'est une faute et une injustice, si cela est. Mais dans le mouvement général de la société, quand les rois donnent l'exemple, quand ils traînent les masses, ou qu'ils les ébranlent, ou qu'ils les élèvent, il faut bien voir la force où elle est, et ne pas chercher l'intelligence où elle n'est pas. Les peuples ne se meuvent pas d'eux-mêmes, et les utopies modernes, inapplicables dans l'avenir, le sont bien moins encore dans le passé. L'humanité n'est pas une abstraction, et la politique n'est point une rêverie. Dieu jette çà et là quelques génies sur la terre, et ce sont eux qui soulèvent le poids des nations et le poussent en avant. C'est en ce sens que la personne des grands rois doit être l'objet principal de l'attention de l'histoire. Non point que les peuples soient négligés par elle, mais parce qu'ainsi s'explique le mouvement qui les fait aller à leurs destinées.

Ne craignons pas le reproche des philosophes. A les croire, il faudrait ôter la poésie même de l'humanité. Les rois sont les personnages des grands drames de l'histoire, même quand ils ne sont que des instruments des multitudes. Ils appartiennent à la postérité, même quand ils ne s'appartiennent pas à eux-mêmes. Et tout n'est pas fini pour nos récits ! Voici que dès ce moment s'offre à nous la touchante et sainte figure de Louis IX, le plus populaire et le plus français des rois ; et, après lui, que de rois encore ! que de rois du peuple ! que de nobles rois ! En sui-

¹ Guillaume le Breton.

rant l'histoire de leur vie, nous suivrons l'histoire de la France. En eux se résumera l'expression des révolutions morales qui vont passer sur la société, et lorsqu'ils répondront mal à leur mission de modérateurs et de gardiens des lois de l'ordre, l'histoire n'aura pas besoin d'un grand effort de courage pour leur jeter le blâme : il lui suffira de se souvenir des exemples qu'ils avaient reçus, et des traditions qu'ils devaient garder.

CHAPITRE VII.

Louis IX. — Saint Louis. — Nom populaire. — Début du règne. — Mauvais auspices. — Anarchie des barons. — Blanche, régente. — Sacre du roi. — Thibaut de Champagne. — Ses amours romanesques. — Les seigneurs tombent aux pieds du roi. — Le comte de Toulouse vaincu par un traité. — Il entre à l'église pieds nus et fait amende honorable. — Unité monarchique. — Guerre des barons contre la Champagne. — Le roi se révèle et tire le glaive. — Blanche le suit aux batailles. — Ravages. — Négociations. — Le roi d'Angleterre descend à Saint-Malo. — Trêve de trois ans. — Éducation de Louis. — Génie de Blanche. — Troubles de l'Université. — Règlement contre les juifs. — Conflits ecclésiastiques. Blanche marie Louis. — Intrigues du duc de Bretagne. — Il est réprimé. — Thibaut de Champagne, roi de Navarre. — Ligues nouvelles. — Incidents romanesques. — Vassaux ecclésiastiques. — Maintien de l'autorité royale. — Récit de Joinville. — Jugement de l'histoire. — Le vieux de la Montagne. — La pensée de Louis se porte vers les Lieux-Saints. — Situation de l'Orient. — L'Église et l'empire. — Droit papal. — Violences de Frédéric. — Le pape offre le titre impérial à Robert, frère de Louis. — Réponse de Louis. — Trames nouvelles en France. — Louis va se jeter au milieu des barons conjurés. — Admirables récits du chroniqueur. — La guerre s'allume dans les fêtes. — Le roi d'Angleterre vient en aide aux révoltés. — Louis court aux combats. — Bataille de Taillebourg. — Le roi d'Angleterre repasse les mers. — Violences nouvelles de Frédéric. — Louis annonce son projet de Croisade.

LOUIS IX. — SAINT LOUIS.

C'est avec une sorte de pieux recueillement que l'histoire aborde le règne nouveau. Un grand nom, un nom cher à l'humanité comme à l'Église se montre à nous. Ce nom est l'expression des vertus d'un saint et des vertus d'un roi. Étonnant assemblage ! harmonie céleste ! l'humilité et la gloire, la soumission et la fierté, la naïveté d'un

cénobite et l'habileté d'un politique, les pratiques du dévot et les réformes du législateur, tout ce qu'il y a de bon dans l'âme façonnée aux inspirations du christianisme, la vie innocente au milieu des désordres, la pensée droite et pure au milieu des vices, l'amour des hommes vivifié par l'amour de Dieu, le courage, l'abnégation, le sacrifice, tous les exemples de dévouement et de miséricorde, d'héroïsme et de charité, c'est ce que l'histoire entrevoit d'avance, en prononçant le nom de Louis IX, devenu, grâce à l'Église, le nom plus touchant et plus populaire de saint Louis.

1226. — Ce règne semblait s'ouvrir sous de dangereux auspices. Louis n'avait que douze ans; sa mère, une étrangère, devenait en butte aux oppositions. Les vassaux s'étaient à peine habitués à la suprématie du monarque; le joug était pesant; déjà les rébellions se tenaient prêtes; en tête des plus prompts paraissaient quatre comtes puissants: Pierre *Mauclerc*, comte de Bretagne; Hugues de Lusignan, comte de la Marche; Raymond VIII, comte de Toulouse; Thibaut IV, comte de Champagne.

Chacun de ces personnages avait des racines profondes dans l'État.

Le comte de Bretagne était arrière-petit-fils de Louis le Gros. D'abord comte de Dreux, il avait ensuite épousé Alix, héritière de Bretagne. On l'appelait *Mauclerc*, c'est-à-dire mauvais clerc, parce qu'ayant été destiné à la *clergie* il avait pris le parti des armes; d'autres disent parce qu'il s'était fait le spoliateur des prêtres. Ses domaines étaient considérables, il touchait aux terres de Paris. Esprit remuant et indompté, il menaçait d'accepter la suzeraineté d'Angleterre, plutôt que de souffrir Blanche à la tête du royaume.

Hugues de Lusignan était moins formidable par lui-même que par sa femme, Isabelle d'Angoulême, dont la vie était un roman plein de passion. Fiancée à Hugues de Lusignan dans son jeune âge, elle avait été autrefois enlevée par Jean sans Terre, qui l'avait faite reine et en avait eu plusieurs enfants. A la mort de Jean, elle était revenue

en France et avait retrouvé son fiancé, qu'elle avait épousé, et toutefois elle supportait avec douleur de n'être que la femme d'un comte, après avoir été la femme d'un roi. De là de vagues pensées d'ambition et de colère jalouse, qui se firent jour à la vue de Blanche, régente de France. Henri III, roi d'Angleterre, était son fils. C'était une excitation de plus aux mauvais desseins.

Raymond, comte de Toulouse, gardait la tradition des haines de sa famille. Sa puissance était restreinte, mais la vengeance bouillonnait en son cœur, et elle avait pour auxiliaires les ressentiments hérétiques comprimés par les derniers règnes.

Enfin Thibaut, comte de Champagne, apparaissait comme un adversaire dangereux, mais avec des résistances capricieuses, mêlées d'amour et de haine; caractère romanesque que l'histoire n'a pu bien saisir, un de ces personnages inexplicables, qui se présentent aux récits mystérieux, et semblent plutôt faits pour servir aux inventions des poètes que pour éclairer la marche des temps. On le disait épris de la reine, et l'on avait été jusqu'à soupçonner que son amour l'avait poussé à un grand crime. On supposait qu'il n'était point étranger à la mort de Louis VIII; c'était une imputation mensongère. Mais les bizarreries insensées du comte donnaient lieu à des jugements extrêmes. Thibaut était puissant, il coignait Paris de ses domaines. Philippe-Auguste avait resserré cette vassalité par des précautions. Le comte s'était trouvé plus à l'aise sous Louis VIII; mais sa passion pour la reine, l'irritant et le désarmant tour à tour, avait ôté à ses oppositions un caractère de continuité qui les eût rendues formidables.

Tel se montrait donc Thibaut au début du nouveau règne : inégal dans ses haines et dans ses amours, infidèle dans le dépit comme dans la soumission, tantôt ennemi, tantôt flatteur, essayant de tout, des armes et des chansons, pour toucher le cœur de Blanche, mais toujours rejeté par la fierté de cette reine. Ces ambiguïtés mêmes étaient un encouragement aux autres vassaux.

Il restait pourtant des fidèles autour de la royauté. Louis VIII, en mourant, avait mis son fils et sa femme sous la garde de plusieurs seigneurs qui l'entouraient. Matthieu de Montmorency, connétable de France, les archevêques de Sens et de Bourges, les évêques de Beauvais, de Noyon et de Chartres, Philippe, comte de Boulogne, le comte de Montfort, les sires de Coucy et de Bourbon avaient promis au monarque mourant que ses volontés seraient maintenues. Tous gardèrent d'abord leur parole. La régente fut reconnue, et l'on conseilla de couronner le jeune roi.

Blanche de Castille avait alors quarante ans; déjà son caractère s'était révélé au temps de Philippe-Auguste, et nous avons vu comment elle avait pris au sérieux le rôle qu'on avait fait à son mari en lui donnant le trône d'Angleterre. Lorsqu'il fut devenu roi de France, elle continua de s'associer à ses travaux; nulle affaire ne lui fut inconnue. Elle gouvernait avec le roi, et sa gloire était de le fortifier par son courage et par son génie. Ainsi, elle se trouva toute dressée à défendre le droit et la dignité de son fils.

D'abord elle appela à elle pour conseillers et pour ministres trois hommes éminents, ce Matthieu de Montmorency, surnommé *le Grand*, illustre par de hauts faits d'armes en France et en Orient; Guérin, évêque de Senlis, cet ancien frère Guérin, qui avait présidé à la bataille de Bouvines, vieillard vénérable par son expérience, par sa science et par ses vertus; Romain, cardinal de Saint-Ange, plus jeune et moins austère que les deux autres, mais également pieux et fidèle.

Lorsque le gouvernement fut ainsi constitué, on songea tout aussitôt à sacrer le jeune Louis. C'était un signal d'irritation pour les rebelles et pour ceux qui se croyaient quelque prétexte d'être mécontents.

Les seigneurs étaient convoqués à Reims pour le 29 novembre. Quelques-uns désobéirent avec éclat, d'autres cédèrent en murmurant; quelques fidèles cachèrent des dépôts secrets.

Pierre Mauclerc ne quitta point sa Bretagne. Thibaut de

Champagne arrivait précédé d'une renommée d'empoisonneur. On craignit des scandales ; on lui donna l'ordre de s'éloigner. Philippe, comte de Boulogne, délibérait en lui-même s'il paraîtrait à cette solennité. Il était oncle du roi ; il eût voulu la régence, et il commençait à hésiter dans la soumission. D'autre part, il tenait un comté qui appartenait à cet ancien comte de Boulogne, fait prisonnier à Bouvines, et depuis lors toujours captif. Il avait épousé sa fille, et il pouvait craindre que la régente, en rendant la liberté au vieux comte, ne lui ôtât à lui-même ce beau domaine. Cette considération l'emporta, Philippe alla au sacre, réservant ses prétentions pour un temps meilleur.

D'autres vassaux se tinrent éloignés sous le prétexte que les prisonniers de Bouvines, les comtes de Flandres et de Boulogne, n'y étaient point. C'était un privilège du comte de Flandres de porter l'épée devant le roi à cette solennité du sacre, où les vieux droits du monarque et des sujets étaient renouvelés. La comtesse de Flandres vint représenter son mari captif. La comtesse de Champagne y voulut disputer le même privilège en l'absence de Thibaut ; mais l'épée fut remise à Philippe de Boulogne par une transaction, sans préjudice des droits des deux comtes.

Mais, si le sacre de Louis donnait lieu à des rivalités et à des irritations dans les hauts rangs de la féodalité débrisée par les derniers règnes, il fut un spectacle d'émotion et de joie pour le peuple entier. Cet enfant de douze ans, jeté au trône au milieu des dissensions et des périls, excitait l'amour et je ne sais quelle sorte de pitié sainte dans toutes les âmes. Sa figure était admirable, on y croyait lire quelque chose de céleste. L'enthousiasme de la France fut au comble. Ainsi la pensée nationale se révélait, en contraste avec la pensée anarchique des vassaux.

Le sacre fut fait à Reims. Le siège était vacant ; Jean de Bazoche, évêque de Soissons, fit la cérémonie. Une circonstance digne d'être notée, ce fut de voir, au sacre du jeune enfant, Jean de Brienne, roi de Jérusalem, dont la gloire allait d'Orient en Occident, et qui devait peu après monter au trône de Constantinople.

Après la solennité touchante de Reims, les irritations trouvèrent leur liberté. Henri III, roi d'Angleterre, entra aisément dans les intrigues, par l'espérance de recouvrer la Normandie confisquée par Philippe-Auguste. La ligue des quatre comtes semblait effrayante. Philippe de Boulogne fut d'abord retenu dans la fidélité. On le chargea de lever une armée pour frapper les apprêts de la rébellion. Blanche marcha en personne avec son fils à la tête de cette armée vers les terres de Champagne. Thibaut ne se laissa pas atteindre; son amour romanesque cherchait des aventures étranges; il vint tomber aux pieds du roi, réclamant sa grâce, et en même temps il portait sur la reine ses tendres regards, lui disant, suivant un vieux historien: « Par ma foi, madame, mon cœur vous appartient, et toute ma terre est à votre commandement. Ne n'est rien que vous pust plaire, si que ne fisse volontiers, et jamez si plait Dieu, contre vous ni contre les vostres ne n'irai¹. » Thibaut fut pardonné, mais comme un rebelle, et non point comme un amant. L'adorateur de Blanche comprit dès lors la chimère de ses amours. « D'illec se partit tout pensif, et lui venoit souvent en remembrance le doux regard de la roine et sa belle contenance; lors si entra dans son cœur la douceur amoureuse; mais quand il lui souvenoit qu'elle estoit si haute dame, de si bonne renommée et de si bonne vie et nette, si muoit sa douce pensée en grande tristesse. »

Les intrigues subsistèrent; la régente les attaqua par des négociations et par des menaces de guerre. Puis elle les rompit par des mariages. Elle avait cité les deux comtes de la Marche et de Bretagne devant le parlement du roi; au lieu de condamnations, elle leur accorda des traités². Alphonse de France, frère du roi, devait épouser Élisabeth, fille du comte de la Marche; et Hugues, fils aîné du comte, devait épouser Élisabeth de France, sœur du roi; en même temps le comte renonçait à des prétentions sur le Bordelais. et il faisait hommage pour toutes ses terres; et

¹ *Chroniques de France.*

² *Traité de Vendôme.*

comme sa femme, mère du roi d'Angleterre, avait eu son douaire saisi par les Anglais, le roi lui donnait en dédommagement une rente de quinze cents livres. Le connétable Matthieu de Montmorency jura le traité en *l'âme du roi*.

A l'égard du comte de Bretagne, il était également convenu qu'Yolande, sa fille, épouserait Jean de France, frère du roi. Le jeune prince n'avait que huit ans. On devait attendre qu'il en eût vingt et un. Jusque-là les intérêts étaient réglés par des conventions. Ainsi les principaux chefs des cabales semblaient désarmés; les cabales toutefois n'étaient pas vaincues.

La régente courait à tous les périls. D'abord elle s'enchâta par un traité l'empereur Frédéric II et Henri, roi des Romains, lesquels s'engagèrent à ne se point liguier avec l'Angleterre contre la France. Puis elle suivit la marche des factions avec activité.

1228.—Le prétexte des mécontentements était toujours la captivité des anciens prisonniers de Bouvines. Blanche ne pouvait délivrer Renaud, le vieux comte de Boulogne, sans irriter Philippe, le comte nouveau; et celui-ci n'attendait qu'une occasion de rompre une fidélité ambiguë. Elle se contentait de montrer cet esprit inquiet à son rival captif, comme une menace; et d'autre part les grands l'excitaient aux rébellions, en le flattant de l'idée qu'à lui seul, oncle du roi, eût dû revenir la régence, et quelques-uns allaient même au delà de cette espérance. Toutefois, son ambition ne se trahissait point encore. Mais il arriva que la régente ayant délivré Ferrand, comte de Flandres, dont la femme, avaricieuse et méchante, avait jusque-là, disait-on, refusé de payer la rançon, Renaud, resté captif, ou mourut de douleur, ou se tua de désespoir. Alors le comte Philippe retrouva toute la liberté des mauvais desseins. Il se fit une ligue, ayant pour but d'enlever le jeune roi dans un voyage qu'il avait fait avec sa mère à Orléans. Les oppositions prenaient ainsi le caractère d'un crime ouvert. Le comte de Bretagne s'était laissé attirer dans la conspiration; les complots se tramaient à Corbeil. Le comte de Champagne les trahit, et dans un moment d'exaltation d'a-

mour il courut au roi *avecques bien trois cents chevaliers moult bien en point* ¹. La régente alla s'enfermer dans la tour de Montléry, et envoya faire savoir les périls du roi aux Parisiens. Tout le peuple aussitôt s'émut, et sortit de la ville en armes pour aller défendre Louis. Ce fut depuis un magnifique souvenir de ce début de règne pour le monarque. « Et me compta, dit Joinville, que ceux de la ville les vindrent quérir en armes, en moult grande quantité. Et me dist que depuis Montlehery jusques à Paris le chemin estoit plain et serré des coustes (des troupes) de gens d'armes et autres gens, qui criaient tous à haulte voix à Nostre-Seigneur qu'il lui donnast bonne vie et prospérité, et le voulsist garler contre tous ses ennemis, ainsi que Dieu fist en plusieurs lieux et passages, ainsi comme vous oirrez ci-après ². »

Ainsi fut dissipée la conjuration. Le comte de Bretagne une fois encore alla tomber aux pieds du roi, qui lui fit grâce. Mais les ressentiments restaient profonds.

1229. — La régente avait également besoin d'adresse et de courage pour échapper à des périls qui se multipliaient et semblaient renaître d'eux-mêmes. Le comte de Toulouse occupait sa politique, bien qu'il n'eût point paru dans les dernières conspirations. La régente lui avait suscité dans son pays même des guerres terribles, ayant eu sous sa main un instrument admirable de ses volontés et de ses desseins, Imbert de Beaujeu, qui avec peu de troupes, mais avec une activité intrépide, avait contenu les restes des factions hérétiques, et gardé les conquêtes des derniers rois. Le pape, alors Grégoire IX, désirait ardemment la fin de ces guerres toujours prêtes à se rallumer. On avait levé des contributions sur le clergé comme pour renouveler la Croisade. Le comte, dont les armes n'étaient point heureuses, entendit alors des paroles de paix. Le cardinal de Saint-Ange, légat du pape, provoqua des conférences, où cette grande affaire des Albigeois, affaire

¹ Joinville. Liv. II.

² Joinville. Liv. II.

d'une immense portée politique, mais dénaturée par la philosophie étroite et rancunière de nos derniers temps, fut traitée et résolue par des traités d'une sagesse admirable, et que l'histoire a notés comme un monument du génie de la reine Blanche. Le comte de Toulouse vint en personne subir ces transactions ¹. « Jeanne, sa fille, sera mariée à Alphonse, frère du roi (le même qui devait épouser la fille du comte de la Marche); elle apportera en héritage propre tous les domaines du diocèse de Toulouse; le comte, son père, n'en aura que l'usufruit; si elle meurt sans enfants, ses biens resteront au roi. Le comte toutefois gardera la propriété de quelques domaines, de l'Agénois, du Rouergue, d'une partie de l'Albigeois, d'une partie du Quercy. Mais les fortifications de Toulouse et de trente villes seront détruites. Le comte chassera de ses Etats les perturbateurs et les hérétiques. Il réparera les églises. Il fera respecter le clergé et maintiendra ses droits et privilèges. Il entretiendra à Toulouse quatre professeurs de théologie pour instruire ceux qui voudront étudier les questions qui ont si longtemps armé les peuples. Lui-même fera réparation de ses scandales, et il ira cinq ans faire la guerre aux infidèles de la Terre-Sainte. » Tel était le traité, moitié religieux, moitié politique, imposé par la régente; sous la destruction de l'hérésie se cachait la destruction d'une vassalité formidable. Et aussi l'historien Puy-laurens, chapelain du comte, dit que quand le comte aurait été fait prisonnier dans une bataille, une seule condition de ce traité eût été plus onéreuse que la plus grosse rançon ².

Peu après, le comte entra dans l'église de Paris, nu-pieds, en chemise, pour aller faire amende honorable. Puis il se constitua prisonnier dans la tour du Louvre, jusqu'à ce que les murailles de Toulouse fussent détruites. Sa fille Jeanne fut remise à la régente, qui se chargea de l'élever. Et enfin un concile célèbre fut convoqué à Toulouse

¹ 12 avril 1229.

² Chap. 38.

pour assurer l'extinction des vieux restes hérétiques. Là on institua un tribunal d'*inquisition*, nom devenu abominable dans la suite des temps, et qui d'abord n'avait exprimé qu'un droit de justice et de protection. L'*inquisition* était un tribunal d'*enquête* ou de police contre des sectes qui s'étaient révélées par des crimes et par des révoltes. Les réactions furent sanglantes et odieuses, comme il arrive en toutes les guerres où se mêle non-seulement une pensée, mais un semblant de liberté religieuse. Ce n'était pas une raison suffisante à des politiques de prendre, après huit siècles, parti pour l'anarchie des vassaux contre l'autorité du monarque, et d'intéresser la philosophie moderne à la défense des tyrannies partielles qui se servaient du peuple pour se perpétuer, même contre lui ¹.

La monarchie apparaissait donc avec sa mission d'unité nationale, mission toujours vivante, quoique souvent interrompue.

Les grands sentaient le poids de cette menace; mais, n'osant s'attaquer en face à la royauté, ils se retournèrent contre le comte de Champagne, qui avait trahi leurs conjurations. Une ligue se forma, et elle préluda par l'intrigue. Elle voulut d'abord détacher le comte Thibaut des intérêts du monarque, en lui offrant le mariage d'Yolande de Bretagne, la même qui avait été promise à Jean, frère du roi. Le léger comte de Champagne se laissait aller déjà à cette proposition, comme à une aventure de plus qui flattait sa mobilité; un mot de Louis le retint. Le mariage devait se faire mystérieusement, comme un mariage de roman, au monastère de Valsecret, près de Château-Thierry. On s'y rendait des deux côtés. Le roi dépêcha à Thibault le seigneur de la Chapelle, panetier de France, avec cette lettre :

« Sire Thibaut de Champagne, j'ay entendu que vous

¹ Voyez les singuliers jugements de M. le comte de Ségur, de l'Académie française, qui, au nom de la philosophie, se fait partisan du comte de Toulouse contre la régente, et blâme le *traité oppressif*, qui tendait à ramener l'unité de la monarchie. — *Hist. de saint Louis*, 1824.

avez convenancé et promis à prandre à femme la fille du conte Pierre de Bretagne ; pourtant vous mande que, si cher que avez tout quant que amez au roiaume de France, que ne le facez pas. La raison pourquoi vous savez bien. Je jamais n'ai trouvé pis qui mal m'ait voulu faire que lui¹. »

« Et quant le comte Thibaut eut ce entendu, dit Joinville, qui estoit jà parti pour la demoysele aller espouser, s'en retourna à Chasteauthierry, dont il estoit party. »

Alors la ligue des seigneurs s'attaqua à Thibaut par d'autres armes. D'abord on contesta son droit au comté de Champagne. Sous Philippe-Auguste, le comte de Champagne, Henri, ayant pris la croix, avait eu dans les Lieux-Saints une destinée étrange. Il avait épousé l'héritière du royaume de Jérusalem, Isabelle, fille d'Amaury, et il avait fini par être roi. Alors son frère cadet avait pris possession du comté de Champagne, et l'avait transmis à son fils Thibaut. Or le comte Henri, devenu roi de Jérusalem, avait eu d'Isabelle une fille nommée Alix, qui fut ensuite reine de Chypre, mais reine d'un avenir douteux. Elle prétendit aux droits de son père sur le comté de Champagne. On lui contesta sa naissance. Son père avait épousé Isabelle du vivant de son premier mari ; ce mariage était donc un adultère, et ainsi le droit de la reine de Chypre restait ambigu. C'est ce droit que les seigneurs entreprirent de faire prévaloir contre le comte Thibaut, et ce fut là l'occasion de cabales actives qui, sous prétexte de déposséder un comte spoliateur, ravivaient l'anarchie féodale, et menaçaient la royauté.

Une guerre effroyable tomba sur la Champagne. Tous les grands étaient accourus prendre part à ce ravage. Le comte de Boulogne, le duc de Bourgogne, le comte Robert de Dreux, frère du comte de Bretagne, le comte Robert de Brienne, Enguerrand de Coucy, Thomas, son frère, le comte de Saint-Pol, le comte de Nevers, les plus formidables vassaux, jusque-là incertains, avaient pris les armes, comme assurés de paraître innocents en se jetant

¹ Joinville. Liv. II.

dans une querelle qui semblait ne point atteindre Louis directement. Pendant ce temps, le comte de Bretagne et le comte de la Marche faisaient des intrigues plus ouvertement criminelles en se liguant avec le roi d'Angleterre et se concertant avec Richard, son frère, qui commandait dans la Guyenne, pour déchirer la France par la guerre étrangère et par l'anarchie féodale tout à la fois.

Mais déjà le caractère du jeune roi commençait à se révéler. Tout saint et pieux que l'avait fait sa mère, elle lui avait laissé pourtant l'instinct du droit et le sentiment de la puissance. Il avait appelé à lui ses fidèles. Et d'abord il envoya l'ordre aux seigneurs de la ligue de quitter les terres de Champagne, qu'ils avaient désolées par le pillage. Ils n'obéirent point. Alors il marche intrépidement avec son armée. Les seigneurs, étonnés, déclaraient qu'ils n'avaient point tiré l'épée contre le roi, et ils demandaient seulement qu'on les laissât libres dans une querelle qui ne touchait pas la royauté. Le roi répondit qu'il était là pour défendre le comte de Champagne, et que l'injure de son vassal était la sienne. Et, en même temps, il montrait le glaive, disant qu'il n'entendait pas même que la querelle fût vidée par des négociations. Les seigneurs durent fléchir; Louis les chassa devant lui jusqu'à ce qu'ils fussent sortis des terres de Champagne. Bientôt ils n'eurent plus qu'à se disperser. Quelques-uns vinrent tomber à ses genoux; et quant aux droits de la princesse Alix, il les régla par un traité¹.

¹ Voir les récits de cette guerre dans Joinville, liv. II. « Et la paix faite entr'eux, ajoute-t-il, en telle manière, que pour partage et droit successif, le comte de Champagne donna à la royne de Chippre en tout deux mille livres de terre et revenu; en oultre quarante mil livres que le roi paie pour le comte de Champagne, à une fois paier, pour les desfraiz de la dite royne. Pour lesquels quarante mil livres le comte de Champagne vendit au roi les fiefs et seigneuries qui s'ensuivent: c'est assavoir le fyé de la conté de Blois, le fyé de la conté de Chartres, le fyé de la conté de Sancerre, et le fyé de la conté de Chasteaudun. Et disoient aucuns que le roy ne tenoit les diz fiefs que pour engagement; mais ce n'est mye vérité, car je le demande au bon roy oultre mer, qui me dist que c'estoit par achapt. »

Restaient les périls du côté de la Bretagne. Les secours d'Angleterre n'avaient pas eu le temps d'arriver, et le comte *Mauclerc* n'avait pu faire que quelques excursions sur les terres du roi. Il fut cité à Melun devant la cour des pairs; mais il refusa de paraître, et on le déclara déchu des avantages qui lui avaient été faits aux précédents traités. Puis, Louis alla lui montrer une autre justice, celle de l'épée. Ce roi de quinze ans se laissait aller aux inspirations de la régente, mais avec l'impulsion propre de son génie, et ainsi la mère et le fils se servaient de force mutuelle, l'un par la sagesse du conseil, l'autre par l'intrépidité du courage; et aussi Matthieu de Montmorency leur était un vaillant auxiliaire par son expérience. Tous trois allèrent au comte de Bretagne avec une armée, Blanche marchant à cheval à côté du roi, et supportant toutes les fatigues, le connétable dressant le plan des batailles, et Louis donnant à la guerre un entraînement inaccoutumé par l'exemple de son ardeur. Le château de Bellesme fut emporté au milieu de l'hiver. En Normandie, on prit une autre place, celle de la Haye-Pesnel. La révolte du comte de Bretagne n'était point heureuse. Le roi d'Angleterre l'abandonna.

Le royaume ne reprit point pour cela sa tranquillité. Tous les seigneurs étaient emportés par un singulier besoin de batailles; mais, n'osant guerroyer contre ce jeune enfant qui partout faisait sentir le sceptre aux factions, ils se mirent à guerroyer entre eux. Le comte de Flandres, devenu libre, se vengeait sur Philippe de Bourgogne, qui avait fait prolonger sa captivité, en ravageant ses terres. Thibaut de Champagne ravageait celles du comte de Saint-Pol, un de ceux qui l'avaient poursuivi auparavant avec le plus d'ardeur. Le sire de Joinville, père de l'historien, par ordre de Thibaut, se ruait sur le comté de Bar. Au delà de la Loire, les seigneurs de Bourbon et ceux du comté d'Auvergne étaient sans cesse en armes et désolaient mutuellement leurs domaines. C'était partout un affreux déchirement. La monarchie paraissait assez imposante pour n'être pas atteinte par les guerroyeurs, point assez pour contenir leurs haines et protéger les peuples contre leurs

discordes. Il est vrai que cette anarchie les affaiblissait, et le roi profitait à leurs batailles achemnées. Mais telle n'était pas la pensée de Blanche d'agrandir la royauté par le désordre; elle aspirait au moment où il serait permis de le détruire plus ouvertement, et elle disposait son fils à cette gloire par les enseignements de sa politique.

Pendant les ligues du comte de Bretagne avec le roi d'Angleterre s'étaient renouées. On se promettait plus de zèle et plus de succès, et, pour animer davantage le roi Henri, le comte lui fit hommage et serment de fidélité comme à son suzerain. En échange de cette félonie, le roi anglais lui remit le comté de Richemont et d'autres terres sur lesquelles il avait d'anciennes prétentions. Et ainsi la guerre prit le caractère d'une rébellion et d'un attentat manifeste.

1230.—Louis se hâta dans la répression. Il courut s'emparer d'Angers; mais il ne put pousser plus loin ses succès, la plupart des seigneurs qui le suivaient ayant quitté l'armée après leur service de quarante jours; telle était la loi féodale. Les seigneurs l'accomplissaient à la lettre, pour ne pas donner à leurs irritations le caractère de l'infidélité; mais l'autorité manquait encore pour faire de l'obligation personnelle un devoir de patriotisme.

L'habile régente ne restait pas immobile: à défaut de batailles, elle employait la négociation. La comtesse de la Marche n'avait cessé d'appeler à soi l'ambition de son fils, le roi d'Angleterre. La régente fit peur au comte des suites d'une guerre où il resterait sous les coups du roi de France, et aussi l'épée du jeune Louis commençait à se montrer redoutable. En même temps, elle détachait du comte de Bretagne plusieurs seigneurs, André de Vitré, Raoul de Fougères, le seigneur de Coëtquent, et avec leur secours elle s'emparait d'Ancenis sur la Loire. Le comte de la Marche se laissa toucher par les succès de Blanche et par les défections des seigneurs. Il revint au roi, lui livra les places d'Issoudun et de Langeais, et on renouvela le traité qui promettait le mariage de son fils avec Elisabeth de France.

Alors parut le roi d'Angleterre. Il venait débarquer à Saint-Malo, et le comte de Bretagne courait à ses pieds comme à son maître. Quelques seigneurs résistèrent à cet exemple, par la crainte d'une domination étrangère. La reine profita de ce doute des opinions pour faire à Ancenis une assemblée de grands et de prélats. Là, le comte Mauclerc fut déclaré déchu de son fief et de la tutelle de ses enfants. Et, aussitôt après, Blanche conduisit son fils devant une place forte, nommée Oudon, où le roi d'Angleterre venait de jeter une garnison. La place fut emportée d'assaut et rasée. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade. Le château de Chanteauceaux fut de même pris de force. On était aux portes de Nantes. Le roi d'Angleterre voyait ces succès sans s'émouvoir. Les plaisirs l'occupaient tout entier. Cependant la reine, se défiant encore des infidélités de quelques seigneurs, s'arrêta sur ses victoires; et elle alla à Compiègne tenir une assemblée générale de grands vassaux. C'était un moyen de faire accepter peu à peu la suprématie du monarque; elle réconcilia les seigneurs qui continuaient à guerroyer entre eux, et, en apaisant les irritations, elle enchaînait les esprits douteux. La décision d'Ancenis contre le comte de Bretagne fut confirmée, et le roi d'Angleterre, qui avait jusque-là compté sur l'anarchie et les défections, commença à sortir de ses fêtes, soupçonnant qu'il ne vaincrait pas, du sein de ses banquets et de ses plaisirs, le génie politique qui présidait à la défense du royaume. Il alla avec son armée sur les terres d'Anjou et de Guienne, recevant les serments et les hommages. Mais ces voyages mêmes étaient sans but. Il prit le parti de s'en retourner en Angleterre, après avoir fait une trêve de trois ans¹. Alors la paix parut régner sur la France.

1232-1233. — Tel venait d'être le début du règne de Louis IX. Ce fut pour lui un noble apprentissage de la royauté; les enseignements de la reine Blanche trouvaient dans ces épreuves une application naturelle, et jamais

¹ A Saint-Aubin. — Juillet 1231.

éducation royale n'avait réuni de telles leçons ni de tels exemples avec une pratique si admirable.

Dès la première enfance de Louis, la pieuse Blanche l'avait préparé à tous les combats de la vie. L'histoire ne saurait trop louer cette reine, il faudrait dire cette mère de famille, modèle de sollicitude et de tendres soins. Blanche avait eu de Louis VIII onze enfants. Six étaient morts. Il lui restait Louis IX ; Robert, depuis comte d'Artois ; Alphonse, qui fut comte de Poitiers et de Toulouse ; Charles, qui fut comte d'Anjou et de Provence, puis roi de Naples ; enfin, Isabelle, qui vécut et mourut comme une sainte. Blanche élevait tous ses enfants avec la prévoyance d'une mère. Mais son amour se plaisait surtout à développer celui qui portait le sceptre. Volontiers, l'histoire s'arrêterait à l'étude des soins ingénieux d'où devait sortir cette belle âme de roi, œuvre merveilleuse dont il est permis de faire honneur, après Dieu, au bon génie de Blanche. Tout le secret de la sage reine fut de laisser à la religion la liberté de son empire. Pour faire de son fils un roi, elle avait commencé par en faire un saint. De bonne heure, elle l'avait accoutumé à une piété vive et tendre. « Pour laquelle chose, dit Joinville, fut-il gardé de Dieu dès s'enfence jusques au darrenier jour, quant à son ame, et aussi par les bons enseignements de sa mère, qui bien l'enseigna à Dieu croire, craindre et amer en jeunesse, il a depuis très-bien vesqu selon Dieu. Sa mère lui atraysit toutes gens de religion, et lui faisoit ouïr les dimenches et festes et sermons la parolle de Dieu. Dont plusieurs foiz se recorda, et que sa mère lui avoit dit souventes foiz qu'elle ameroit mieulx qu'il fust mort, qu'il eust commis un seul péché mortel ¹. »

Ce fut cette piété qui fut tout le courage de Louis, non-seulement dans les batailles, mais encore dans les difficultés de la politique, par la sécurité qu'elle donnait à son âme. Louis avait appris à être juste, et puis à se fier à Dieu. C'était là son habileté, l'habileté de la probité et de

¹ Joinville. Liv. II.

la vertu. C'est pourquoi son courage fut si calme en tous les périls.

Blanche l'avait fait soigneusement instruire dans les lettres humaines et surtout dans l'étude de l'histoire. Matthieu de Montmorency et l'évêque Guérin présidaient à son instruction politique. Rien ne lui manqua pour développer son génie.

Et aussi tout lui devenait un objet d'étude, dans la situation perplexe du royaume, et dans la confusion des droits de la féodalité.

Avec le penchant de ses idées chrétiennes, il porta de bonne heure son affection vers les institutions de retraite et de solitude, que la troisième race avait déjà si puissamment secondées, et qui furent de si admirables moyens de régénération et de lumière.

Dès l'année 1230, il avait fondé l'abbaye de Montréal, de l'ordre de Cîteaux, près de Beaumont, dans l'évêché de Beauvais¹.

L'université de Paris eut part aussi à ses sollicitudes. Pendant les dernières dissensions, elle avait suspendu ses leçons par suite de querelles entre les écoliers et les bourgeois. On n'avait pas assez promptement donné gain de cause aux écoliers, et les professeurs s'étaient retirés de concert. On les fit rentrer et on rétablit l'ordre.

« Ce que voyant le roi saint Louis, continue le chroniqueur², il s'affligea grandement de ce que l'étude des lettres et de la philosophie, par où s'acquiert le trésor de la science, qui excelle et l'emporte sur tous les autres, s'était retirée de Paris. Elle était venue d'Athènes à Rome, et de cette ville en France, avec les honneurs de chevalerie, par les soins de Charlemagne, à la suite de Denis l'Aréopagite, Grec, qui le premier répandit à Paris la foi catholique. Ce très-pieux roi, craignant qu'un si grand et si précieux trésor ne s'éloignât du royaume, parce que la *sapience* et la *science* sont les trésors du salut, et de peur

¹ Guillaume de Nangis.

² *Ibid.*

que le Seigneur ne lui dît : « Comme tu as repoussé la science, je te repousserai, » manda auxdits clercs de revenir à Paris, les reçut à leur retour avec une grande clémence, et leur fit faire une prompte réparation par les bourgeois de tous les torts qu'ils avaient eus auparavant envers eux. »

L'université de Paris, toujours protégée par les rois, ne mérita pas toujours cette bienveillance. Mais l'amour de la science faisait partie de la piété, et Louis ne faisait aussi qu'obéir au penchant général de la royauté vers les hommes appelés à répandre le goût des études. Le reste des explications du chroniqueur mérite d'être recueilli par l'histoire, comme une tradition naïve des vieux temps.

« En effet, continue-t-il, si un trésor aussi précieux, aussi salubre que celui de la sagesse, eût été enlevé au royaume de France, le lis, emblème des rois de France, serait étonnamment défiguré ; car depuis que Dieu et Notre-Seigneur Jésus-Christ voulût que le royaume de France fût illustré plus particulièrement que les autres royaumes par la foi, la sagesse et la chevalerie, les rois de France eurent coutume de porter sur leurs armes et leurs bannières une fleur de lis peinte à trois feuilles, comme pour dire à tout le monde que la foi, la science et l'honneur de la chevalerie, par la providence de Dieu, se trouvent davantage dans notre royaume que dans les autres. En effet, les deux feuilles pareilles, qui signifient la sagesse et la chevalerie, gardent et défendent la troisième feuille, qui signifie la foi, et qui est placée plus haut au milieu des deux autres ; car la foi est gouvernée et réglée par la sagesse et défendue par la chevalerie. Tant que dans le royaume de France ces trois feuilles seront unies ensemble en paix, vigueur et bon ordre, le royaume subsistera ; mais si on les sépare, ou si on les arrache du royaume, le royaume divisé sera désolé et tombera¹. »

Telle était alors la pensée publique sur l'union de la science et de la foi, ayant pour emblème la fleur dont les

¹ Guillaume de Nangis, année 1230.

rois paraient leur sceptre. L'histoire ne doit pas laisser perdre ces souvenirs, qui sont toute l'explication des âges poétiques de la monarchie.

Et tel fut aussi l'empressement de Louis IX dans sa première jeunesse à seconder ce mouvement des esprits vers les études chrétiennes.

D'autres occupations et d'autres réformes remplirent l'intervalle de cette trêve nouvellement convenue avec les Anglais.

Les Juifs, depuis Philippe-Auguste, n'avaient point cessé d'être odieux, non-seulement pour leur titre de Juifs, comme l'histoire moderne aime à le dire¹, mais pour leurs habitudes de rapine et d'usure abominable. On les soumit à des règlements de police, règlements empreints du caractère du temps, mais qui par leur dureté même avaient alors de la popularité.

Et cependant le jeune Louis ne cédait pas aveuglément aux idées et aux mœurs contemporaines. Dans le désordre du régime féodal, les évêques avaient porté à l'extrême le droit d'*interdit*, qui était toute la défense de l'Église. Le roi s'attaqua de vive force à ce droit terrible. Milon, évêque de Beauvais, et Maurice, archevêque de Rouen, ayant ainsi frappé d'interdit leurs églises pour obtenir justice des officiers royaux, Louis fit saisir leurs biens, et la justice reprit son cours plus pacifique. Toutefois le droit d'interdit restait entier; le roi demanda plus tard au pape Grégoire IX d'en tempérer l'exercice par son autorité.

Les écrivains modernes ont loué à l'excès Louis IX de cette résistance à la puissance ecclésiastique. Elle tenait, comme tout le reste de sa conduite de roi, à cette simplicité de foi et de piété que nous avons vue. Le respect pour l'Église était profond dans l'âme de Louis, et c'est cela même qui lui donnait une liberté si calme et si ferme pour s'attaquer à des coutumes que le temps avait faites, et qu'une autre justice devait remplacer.

¹ M. de Ségur.

Lorsque Louis fut arrivé à l'âge de dix-neuf ans, Blanche songea à le marier. Aussi bien les corrompus du temps, et il y en a dans tous les temps, commençaient à calomnier sa piété, et il fallait mettre sa sainte vie au-dessus des soupçons des libertins.

Blanche lui chercha une épouse digne de lui. Raimond Bérenger était comte de Provence¹. Il avait de Béatrix de Savoie quatre filles, toutes appelées à s'asseoir sur des trônes. Marguerite était l'aînée²; elle avait de la vertu, de la beauté et de l'esprit. Les poètes provençaux célébraient déjà ses charmes: ce fut elle qui mérita de partager la couronne de Louis IX. Par là, le comte de Provence acquérait de la force contre le comte de Toulouse, qui gardait d'anciennes prétentions sur le pays de Provence, prétentions restées douteuses depuis l'affaiblissement de la deuxième race, par le mélange des dominations venues du comté de Barcelonne.

Marseille venait d'échapper au comte de Provence, et s'était mise sous l'autorité du comte de Toulouse. Louis IX s'établit négociateur. Les querelles subsistèrent; mais on sentait déjà où serait quelque jour la prépondérance. Le mariage de Marguerite avec le roi de France était pour Blanche un moyen de vaincre à la fois ces rivalités.

1234. — En même temps arrivait la fin de la trêve avec l'Angleterre et le comte de Bretagne.

Et déjà le comte l'avait rompue par des attaques contre quelques vassaux du roi. Puis il se disposait à rendre la guerre plus active, et il sollicitait les secours du roi d'Angleterre, qui, retenu dans son royaume par la situation périlleuse de ses affaires, lui envoyait pourtant deux mille hommes armés pour l'aider dans ses révoltes. Louis parut

¹ Le P. Daniel explique sa descendance des comtes de Barcelonne. Voir ses remarques. Ce n'est point le lieu de recueillir tous ces récits, qui ont pourtant leur intérêt dans l'histoire générale.

² La seconde fut mariée à Henri, roi d'Angleterre; la troisième, à Sancé, frère de ce roi, et qui fut depuis roi des Romains; la quatrième, Béatrix, à Charles, comte d'Anjou, frère de Louis IX, qui fut plus tard roi de Sicile.

aussitôt avec une armée sur les confins de la Bretagne. Il menaçait de tout ravager. Le comte, effrayé, envoya supplier le roi d'épargner ses peuples, offrant de se soumettre et de retirer l'hommage qu'il avait fait au roi d'Angleterre, si celui-ci ne venait en personne se défendre. Louis accorda un délai; mais il retint quelques places, et exigea que les seigneurs bretons qui lui étaient restés fidèles fussent rétablis dans leurs biens.

La monarchie redevenait imposante; et aussi deux des vassaux qui précédemment favorisaient les révoltes, le comte de Boulogne et le comte de Dreux, frère de Mauclerc, venaient de mourir. Les autres s'accoutumaient à avoir le roi pour arbitre. Tout revenait à l'unité.

Cependant le comte de Bretagne s'était hâté d'aller au roi d'Angleterre. Mais il l'avait trouvé engagé dans ses querelles avec les grands et hors d'état de porter ailleurs son attention. Leurs paroles furent des griefs mutuels. Le comte s'en revint tomber aux pieds de Louis, la corde au cou, criant merci et miséricorde. Le roi aima mieux lui pardonner que d'avoir à le punir comme un félon. Mais, en lui laissant la vie sauve, il lui fit des conditions terribles. Le comte devait, sa vie durant, jouir de son domaine, et il le transmettrait même à son fils; après quoi, la Bretagne serait réunie à la couronne de France; et, pour expiation de ses perfidies, le comte irait en Palestine servir cinq ans à ses frais contre les infidèles; plusieurs places fortes étaient remises au roi pour assurance des conventions.

1235. — Cette répression soudaine de Pierre Mauclerc acheva de frapper les vassaux. Toutefois leur politique survivait; à défaut de batailles et de séditions, ils cherchaient à s'affermir par des mariages; Louis s'appliqua à les prévenir. Le roi d'Angleterre donnait l'exemple de ce mode d'agrandissement: il demanda en mariage la fille aînée de Simon, comte de Ponthieu; elle était l'héritière de son père, et elle eût emporté quelque jour avec elle la plus grande part de ses domaines. Louis menaçait le comte de lui confisquer tous ses biens, et le mariage n'eut pas

lieu. Et de même la veuve du comte Ferrand de Flandres ayant voulu se remarier avec Simon de Montfort, lequel s'était établi en Angleterre pour y jouir du comté de Leicester, qui lui était venu par sa grand'mère, le roi intervint et rompit la négociation. Peu après il empêchait le mariage du même Simon avec la veuve du comte de Boulogne.

1236. — La régente n'était point étrangère à cette politique de fermeté et de prévoyance ; la majorité du roi ne devait avoir lieu, suivant les anciennes coutumes, qu'à vingt et un ans. Lorsque cet âge arriva, rien ne fut changé dans la conduite des affaires ; un même génie semblait animer la reine et son fils. Ce génie continua à présider à la politique, Blanche gardant toute l'autorité de ses conseils, Louis toute la liberté de ses actes, l'un et l'autre inspirés par la pensée du bien public et de la grandeur de la monarchie.

• Cependant Matthieu de Montmorency et l'évêque Guérin, ces deux grands hommes, n'étaient plus ¹. Louis dut suppléer à leur concours par la maturité de son courage et par l'expérience même que leurs leçons lui avaient faite.

Une occasion lui vint de ce singulier comté de Champagne, dont la destinée ne fut pas moins capricieuse que son caractère.

Thibaut était fils de Blanche de Navarre, sœur du roi Sanche. Sanche était mort sans enfants en 1234 ; Thibaut, son neveu, fut reconnu roi.

Il courut prendre possession de ce trône. Il trouva les trésors de Sanche remplis d'or ² ; avec ces richesses, il se crut en état de lutter contre Louis IX, et il se remit à faire

¹ L'un fut le plus grand capitaine de ces temps ; l'autre en fut le magistrat le plus savant et le plus pieux. Le premier avait paru avec gloire à Bouvines, le second répara la perte des registres publics, qui furent enlevés par Richard à Philippe-Auguste dans la rencontre de Fréteval. Guérin est le premier fondateur du trésor des chartres.

² « 1,700,000 livres, qui, réduits au poids de notre monnoye d'aujourd'hui, feroient environ 15 millions. » Le P. Daniel.

des intrigues. Le comte de la Marche, et surtout sa femme, toujours remuante, l'excitaient aux désordres. Le comte de Bretagne se laissait aller à ces exemples ; une ligue nouvelle se forma, et un mariage se fit, comme début de la rupture : ce fut le mariage de Blanche, fille du comte de Champagne et d'une première femme, Agnès de Beaujeu, avec Jean, fils du comte de Bretagne ; puis, pour prétexte des révoltes, Thibaut réclama les fiefs qu'il avait remis au roi dans les premiers traités, et qu'il prétendait seulement engagés jusqu'à ce qu'il eût restitué l'argent payé par le roi à la reine de Chypre. Là-dessus on se préparait à la guerre. Le roi Thibaut, incertain toutefois du succès d'une ligue sur laquelle Louis tomberait avec l'impétuosité éprouvée de son courage, avait ajouté à ses préparatifs de bataille une singulière précaution de piété en publiant un vœu qu'il faisait pour la Croisade, et en mettant ainsi ses domaines sous la protection des décisions ecclésiastiques qui frappaient d'anathème toute guerre faite aux seigneurs armés pour la Terre-Sainte. Lorsqu'il vit Louis IX lever des milices et menacer la Champagne, il écrivit au pape Grégoire IX pour l'avertir de ses périls : il ne pourrait pas, disait-il, aller accomplir son vœu de Croisade si le roi ne lui laissait la paix. On eût dit le plus dévot des pèlerins. Et le pape, en effet, rappela au roi les lois saintes qui protégeaient la terre des Croisés. Mais le roi ne fut point arrêté par les supercheries du comte ; son armée était assemblée à Vincennes. Il allait fondre sur la Brie, le comte lui envoya des soumissions et des prières. Il fallut encore lui pardonner.

Le traité que lui imposa Louis portait que le comte renoncerait à toujours à ses prétentions sur les fiefs abandonnés ; que quelques places de Champagne seraient remises au roi pour gage de fidélité ; que le comte accomplirait au plus tôt son vœu de pèlerinage, et qu'enfin de sept ans il ne remettrait le pied sur les terres de France.

Cette fois, le vœu du croisé devenait sérieux. Thibaut en fit le sujet d'une chanson :

Amour le veut et ma dame m'en prie
 Que je m'en part, et je moult l'en mercy;
 Quand par le gré ma dame m'es chaty,
 Meilleur raison n'y voye en ma partie.

Telle était la disposition romanesque du comte. Les choses les plus graves lui devenaient une occasion de légèreté; et aussi lui-même devint à quelques seigneurs un objet de raillerie, avec son amour mêlé de révolte. Étant allé à Paris pour ratifier les rudes conditions de Louis, les domestiques de Robert, frère du roi, s'amusèrent à lui faire des insultes bouffonnes, en coupant la queue de son cheval, et attachant à ses habits des lambeaux de haillons. Louis prit au sérieux cette étourderie; il voulait punir de mort l'outrage fait à Thibaut; Robert s'avoua coupable, on se contenta de quelques réparations.

Ainsi grandissait le génie royal de Louis IX au travers des difficultés que lui suscitait le caractère personnel des vassaux, et que l'Église même semblait souvent aggraver par ses décisions.

La constitution féodale en vertu de laquelle les évêques avaient été assimilés aux possesseurs de fiefs avait fini par jeter de la confusion dans les droits, et lorsque la royauté voulut se relever au milieu de cette mêlée de pouvoirs demi-souverains, elle rencontra pour adversaires les vassaux ecclésiastiques comme tous les autres. La raison haute de Louis IX sut distinguer nettement le droit propre de la religion du droit politique ou extérieur de ses pontifes; et c'est pourquoi sa conduite fut si libre et si ferme. J'ai fait déjà cette remarque; il la faudra redire encore, parce que nous sommes arrivés à des temps incapables, ce semble, de saisir ce double caractère d'évêques et de vassaux, que le moyen âge avait imprimé aux chefs de l'Église, et qui seul explique pourtant la part qu'ils purent prendre aux luttes féodales, comme aussi l'action intrépide d'un roi pieux contre des droits devenus impraticables à force d'être devenus extrêmes.

C'est à cette année 1236 que se rapporte une ordonnance de Louis IX prescrivant que les seigneurs laïques

ne seraient pas tenus de répondre aux tribunaux ecclésiastiques en matières civiles, et aussi que les ecclésiastiques seraient tenus de répondre aux tribunaux du roi dans toutes les causes du même genre. C'était un étonnant retour contre la justice si admirablement appropriée par les capitulaires et les conciles des derniers siècles aux besoins du peuple. Mais aussi la féodalité avait épuisé déjà sa constitution de liberté; il ne restait d'elle que des existences partielles de tyrannie, et la monarchie avait besoin de revêtir des formes nouvelles pour se conformer une fois de plus aux nécessités variables de la société.

C'est aussi l'occasion de rapporter un fragment curieux des récits de Joinville; le chroniqueur l'a jeté dans ses Mémoires sans lui donner une date. On verra par quel esprit de foi le saint roi était fortifié dans les résistances contre les vieux droits, même en présence de l'Église et de ses évêques.

« Je vy une journée que tous les prélatz de France se trouvèrent à Paris pour parler au bon saint Loys, et lui faire une resquete. Et quand il le sceut, il se rendit au palais pour là les oïr de ce qu'ilz voloient dire. Et quant tous furent assemblez, ce fut l'evesque Guy d'Auseure, qui fut filz de monseigneur Guillaume de Melot, qui comença à dire au roy, par le congié et commun assentement de tous les autres prélatz : « Sire, sachez que tous » les prélatz qui cy sont en vostre presance me font dire » que vous lessez perdre toute la chrestienté, et quelle se » pert entre vos mains. » Adonc le bon roy se signe de la croiz, et dit : « Evesque, or me dittes commant il se fait, » et par quelle raison. — Sire, fist l'evesque, c'est pour » ce qu'on ne tient plus compte des excommuniez; car » aujourd'hui un homme aymeroit mieulx mourir tout ex » communié que de se faire absouldre, et ne veult nully » faire satisfaction à l'Église. Pourtant, sire, ils vous re » quierent tous à une voiz pour Dieu, et pour ce que ainsi » le devez faire, qu'il vous plaise commander à tous vos » baillifz, prévotz, et aultres administrateurs de justice, » que où il sera trouvé aucun en vostre royaume qui aura

» esté an et jour continuellement excommunié, qu'ilz le
 » contraignent à se faire absouldre par la prise de ses
 » biens. » Et le saint homme respondi que tres voulent-
 tiez le commanderoit faire de ceulx qu'on trouveroit estre
 torçonniers (injustes, concussionnaires) à l'eglise et à son
 presme (prochain, ayant droit). Et l'evesque dist qu'il ne
 leur appartenoit à congnoistre de leurs causes. Et à ce
 respondi le roy que il ne le feroit autrement. Et disoit
 que ce seroit contre Dieu et raison qu'il fist contraindre a
 soy faire absouldre ceulx à qui les clerics feroient tort,
 et qu'ilz ne fussent oiz en leur bon droit. Et de ce leur
 donna exemple du conte de Bretagne, qui par sept ans a
 plaidoié contre les prélatz de Bretagne, tout excommunié,
 et finalement a si bien conduite et menée sa cause, que
 notre saint-père le pape les a condamnez envers icelui
 conte de Bretagne. Parquoy disoit que si dez la première
 année il eust voulu contraindre icelui conte de Bretagne,
 a soy faire absouldre, il lui eust convenu laisser à iceulx
 prélatz contre raison ce qu'ilz lui demandoient outre son
 vouloir; et que en ce faisant il eust grandement meffait
 envers Dieu et envers le dit conte de Bretagne. Après les
 quelles choses ouyes pour tous iceulx prélatz, il leur sut-
 fisit de la bonne responce du roy; et onques puis ne ouy
 parler qu'il fust fait demande de telles choses⁴. »

1237-1238. — Louis IX s'efforçait de faire prévaloir le
 droit de la royauté dans cette profonde altération du ré-
 gime féodal, dont l'Eglise avait primitivement spiritualisé
 les pouvoirs, et qui, après deux siècles, avait fini par
 n'être qu'une expression de la domination matérielle de
 la force. En faisant revivre le droit commun, Louis IX
 rendait à la monarchie son caractère chrétien. Les évê-
 ques féodaux durent plus d'une fois résister à ce retour
 d'autorité; mais le saint génie de Louis entraîna l'assen-
 timent du clergé tout entier, et sa mission parut grande
 à l'Eglise, puisque l'Eglise finit par la couronner de gloire.

La renommée du roi fut bientôt jetée dans les lieux

⁴ Joinville, *Hist. de saint Louis*. Liv. 1^{er}.

lointains, et surtout dans cette Palestine, qui toujours avait les yeux tournés vers l'Europe, pour y chercher des espérances. C'est apparemment au bruit que faisait déjà la piété de Louis, qu'on doit attribuer le dessein formé par le roi des Arsacides, ce Vieux formidable de la montagne, de frapper d'avance un prince qui s'annonçait comme une menace pour les ennemis de sa foi. Deux meurtriers étaient partis pour la France. Des chevaliers du Temple, instruits de ce péril, intervinrent, dit-on, auprès du chef des assassins, qui envoya deux émissaires nouveaux pour arrêter les coups de poignards. Le roi fut prévenu, et s'entoura de gardes. On ajoute qu'il envoya des présents au Vieux de la montagne. Mais ces récits ne sont peut-être qu'un ornement de plus à ce dramatique et mystérieux épisode des guerres d'Orient.

1239. — La pensée de Louis ne se portait pas moins avec ardeur vers ces contrées touchées par les premiers prodiges du christianisme. « Il se fit apporter du pays de Constantinople la très-sainte couronne d'épines ; et, le jeudi après l'Assomption, le roi et ses frères, marchant pieds nus, au milieu des joyeux transports du clergé et du peuple, des hymnes et des cantiques pleins de douceur, la portèrent depuis le bois de Vincennes, éloigné d'un mille de Paris, jusqu'à la grande église de Sainte-Marie d'abord, et de là jusqu'à la chapelle de la maison du roi, qu'il avait fait nouvellement construire avec un admirable et somptueux travail ¹. » Peu après, il rachetait les instruments de la passion de Jésus-Christ, que Jean, empereur de Constantinople, dans un état de détresse, avait mis en gage pour de l'or aux mains des Vénitiens. Ainsi Louis IX laissait aller sa pensée vers les Lieux-Saints, et sa piété s'accoutumait sans doute à d'autres projets ².

Du reste le royaume commençait à être paisible. Il ne

¹ Guillaume de Nangis.

² On lit dans *Mariana* une lettre de saint Louis, sur une portion de ces saintes reliques, que plus tard il envoyait à l'église de Tolède. Lib. III, cap. 8.

survivait des difficultés que dans le comté de Toulouse, par le conflit de plusieurs forces en présence, l'inquisition poussant à l'extrême la répression des restes albigeois, le comte de Provence revendiquant des droits sur le comte de Toulouse, et Louis évitant d'intervenir rudement en ces rivalités, pour ne les point changer en guerre ouverte.

Une circonstance fortunée, ce fut le départ pour la Terre-Sainte des vassaux les plus remuants ou les plus capricieux. Thibaut, le roi romanesque, dut enfin accomplir son vœu de pèlerinage. Avec lui se croisèrent le comte de Bretagne, qui venait de remettre son comté à Jean, son fils; le comte de Bar, le duc de Bourgogne, Amaury de Montfort, connétable de France, et d'autres seigneurs. Leur expédition fut sans éclat, et on ne les trouve que dans un récit de pillages⁴. La plupart moururent tristement; mais leur éloignement était une heureuse délivrance pour la monarchie.

Quelques jours de paix avaient paru; ce fut alors que Louis maria ses deux frères, Robert, l'aîné, à Mathilde, sœur du duc de Brabant, et qui à cette occasion fut fait comte d'Artois; Alphonse, le plus jeune, à Jeanne, fille unique du comte de Toulouse, et qui fut fait comte de Poitiers et d'Auvergne. Des fêtes pompeuses ravivèrent la cour, jusque-là sérieusement appliquée aux périls des discordes et de l'anarchie.

Le nom de Louis grandissait au dehors, et bientôt vint le moment de son intervention puissante dans les affaires de l'Europe et du monde.

Une puissance nouvelle venait de se lever sur l'Orient, celle des Tartares, qui déjà couvraient l'Asie de leurs flots armés, et faisaient peur aux Sarrasins par l'audace et l'impunité de leurs brigandages. Des ambassades vinrent en Europe de la part des infidèles eux-mêmes, demandant du secours contre ces hordes aux rois chrétiens. Le Vieux de la montagne s'adressait à Louis IX; d'autres ambassa-

⁴ Guill. de Nangis.—Voyez les récits de M. Michaud, *Hist. des Croisades*. Liv. XIII.

deurs étaient allés en Angleterre. On crut prudent de ne point mêler la croix à cette guerre intestine de l'Orient. Toutefois, cette querelle n'était pas sans intérêt, et le pape Grégoire IX la jugeait digne de son attention. Les Tartares, en effet, dans leurs invasions désordonnées, venaient toucher à la Hongrie et troubler l'empire, dans un moment où l'empire avait repris ses guerres acharnées contre l'Eglise. C'était une effroyable distraction à l'anarchie. Toutefois les déchirements suivirent leur cours, et l'intervention des Tartares ne les put changer ¹.

La sagesse du roi de France eut à s'y mêler d'une autre façon, et c'est ici un épisode de l'histoire à reprendre en quelques mots.

Cette querelle de l'empire et de l'Eglise n'était point récente. Nous en avons vu naître les commencements. Elle tenait à la constitution primitive de l'empire, tel que Charlemagne l'avait créé, établissement tout chrétien et subordonné aux lois spirituelles ou morales de l'Eglise,

Cette constitution s'altéra d'elle-même par le penchant naturel de l'empire à s'affranchir de la suprématie papale, et aussi par le penchant des pontifes à retenir leur autorité, peut-être à l'agrandir ou à la transformer.

Et, dans ce double travail de séparation, nous avons vu que l'assentiment général des peuples se tournait aisément vers l'autorité des papes, comme vers une protection et un refuge ; de telle sorte que, lorsqu'ils voulurent maintenir leur pouvoir en l'étendant jusqu'à un certain droit de souveraineté générale sur les couronnes, ils trouvèrent l'Europe toute disposée à accepter cette juridiction, comme un fait acquis par une coutume de quatre siècles.

Dans les temps postérieurs, on a trouvé très-philosophique d'injurier les papes pour cette espèce d'usurpation ; mais c'est toute une époque qu'il fallait injurier, rois, papes, peuples, savants, ignorants, ministres, universités.

Or, comment mettre hors des lois du bon sens le monde chrétien tout entier ? Le droit papal, depuis Charlemagne,

¹ Voyez l'*Hist. des Croisades*. M. Michaud.

ne résulta d'aucun acte précis et formel qu'on puisse aujourd'hui assimiler à une constitution écrite. Il dérivait de la nature des choses, des dispositions publiques, de l'état social de l'Europe, et même de la volonté manifeste du grand fondateur de l'unité chrétienne et politique de l'Occident.

Nous ne saurions redire comment cette autorité sauva les débris de l'ordre dans l'épouvantable anarchie qui infailliblement devait suivre la décadence du régime féodal. Nous avons déjà étudié cette action dans les récits de l'histoire. Mais ces souvenirs doivent rester présents à quiconque veut comprendre les luttes de l'empire et de l'Église, et la faveur des peuples pour l'une ou pour l'autre de ces deux autorités ¹.

Quant aux faits particuliers qui se rencontrent dans nos récits, il les faut noter avec rapidité.

Othon, vaincu et détruit à la bataille de Bouvines, n'avait plus été pour Frédéric II qu'un concurrent sans importance. Frédéric fut couronné empereur à Aix-la-Chapelle, du vivant d'Innocent III, puis à Rome sous le pontificat d'Honoré III. Ce prince, d'une ambition ardente et d'un génie souple, avait tout promis aux papes pour être fait empereur. Bientôt il laissa voir son dessein de s'affranchir de leur puissance ; et sous Grégoire IX la mésintelligence de l'empire et de l'Église devint une rupture ouverte.

Les papes n'avaient guère pour défense que leurs excommunications, défense terrible dans les temps de foi vive et de piété, mais qui déjà s'altérait par l'affaiblisse-

¹ Qu'il me soit permis de citer, après le docte et sage M. Petitot, quelques paroles d'un écrivain peu suspect de prédilection pour la suprématie des pontifes. « Dans le moyen âge, dit M. Ancillon, où il n'y avait point d'ordre social, la puissance des papes sauva peut-être (*peut-être est de trop*) l'Europe d'une entière barbarie ; elle fut un centre commun, un point de ralliement pour les États isolés ;... ce fut un tribunal suprême élevé au milieu de l'anarchie universelle, et dont les arrêts furent quelquefois aussi respectables que respectés ; elle prévint et arrêta le despotisme des empereurs, remplaça le défaut d'équilibre, et diminua les inconvénients du régime féodal. » *Introd. au Tableau des révolutions du système politique de l'Europe.*

ment des mœurs chrétiennes. Les empereurs avaient pour moyen d'attaque toutes les violences, et pour secours, l'avidité et l'ambition des petits princes. La corruption même servait à leur indépendance.

Frédéric fit des intrigues en Italie. Il s'adjoignit des seigneurs qui le reconnurent pour suzerain. Il paya la défection par des faveurs. Il alla chercher l'infidélité dans Rome, et bientôt il eut autour du pape un parti de séditeux. Le pape fut contraint de fuir à Pérouse.

La guerre ainsi éclata par des trahisons ; le pape usa de son droit d'anathème. Frédéric eut l'air de se soumettre, il alla faire une expédition aux Lieux-Saints ; mais ce fut une intrigue plutôt qu'une croisade. On y vit une profanation ; l'excommunication subsista, et Frédéric revint alors alimenter l'anarchie au sein de l'Italie. Deux factions s'étaient formées, les Guelfes pour le pape, les Gibelins pour l'empereur ; ce fut le début d'un déchirement qui devait se prolonger tout un siècle, et puis encore se survivre par d'affreuses haines.

Nonobstant cette situation violente, mais qui n'était point encore une guerre, Louis IX avait renouvelé, nous l'avons vu, à son avènement, les anciens traités avec l'empereur. Plus tard l'amitié s'était altérée, sans s'être rompue ; on accusait l'empereur d'avoir voulu récemment enlever Louis IX dans une entrevue qu'il avait proposée à Vaucouleurs ; toutefois le roi s'abstenait de se déclarer, et les traités subsistaient encore. Bientôt les intrigues d'Italie se changèrent en batailles ; Frédéric alla s'emparer des villes de Lombardie qui s'étaient confédérées, et puis il annonça le dessein de s'emparer de la Sardaigne, qui était un fief de l'Église. Le pape ne pouvait résister par les armes ; il montra encore ses foudres. Frédéric passa outre. Il investit Henri, son fils naturel, de cette île de Sardaigne, dont il fit un royaume feudataire de l'empire ; le pape publia alors ses anathèmes, et enfin il appela à son aide le roi de France ; il avait déclaré Frédéric déchu de l'empire, et il offrait le titre impérial au comte Robert, frère de Louis.

Les lettres du pape furent examinées dans une assemblée de seigneurs, et s'il en faut croire l'historien Matthieu Paris, ennemi des papes, la réponse fut insultante et hautaine. L'assemblée blâmait la déposition de Frédéric; elle y voyait une menace pour les souverains; elle demandait si l'empereur avait cessé d'être catholique, et, s'il avait cessé d'être catholique, elle lui ferait la guerre, comme elle la ferait au pape même, et à tout autre mortel qui aurait des sentiments contraires à Dieu et à la véritable religion¹. C'est ce langage de l'assemblée que l'historien anglais attribue au roi personnellement, et une école moderne l'a reproduit comme un titre de gloire, une guerre de religion ne lui devenant légitime et sainte apparemment que si elle se faisait contre le pape en personne; mais Louis IX n'eût pas eu besoin de telles paroles pour résister au pape; les termes mêmes ôtent à cette réponse toute vraisemblance. Ce qui est vrai, c'est qu'il refusa l'empire pour son frère. « Il suffisait à Robert, devaient dire les envoyés, d'être le frère du roi de France! » Toutefois l'excommunication fut publiée en France comme en Angleterre, et dans les deux royaumes furent levés des subsides pour venir en aide à Grégoire IX.

1240. — Cependant Louis voyait les déchirements avec douleur; il conseillait la modération et la paix. Le pape convoqua un concile, et l'empereur feignit d'abord de vouloir se soumettre à ses arrêts. Bientôt il sollicita Louis d'empêcher que les évêques de France se rendissent à Rome, et, le roi leur ayant laissé la liberté de partir, Frédéric leur fit courir sus, et les fit enlever sur mer par son fils Henri. Les évêques d'Angleterre et d'Italie furent poursuivis de même; les forteresses de la Pouille furent pleines de ces captifs; en même temps Grégoire IX mourut: ainsi le concile ne put avoir lieu.

1241. — D'autres événements se passaient en France.

Thomas de Savoie, oncle de la reine, avait épousé Jeanne, comtesse de Flandres, la veuve du fameux comte

¹ Matth. Paris. — Fleury, *Hist. eccl.*

Ferrand. Par là, Thomas devenait un haut personnage entre les puissants ; il se crut de force à lutter contre l'empereur. Son frère Guillaume de Savoie disputait l'évêché de Liège à Othon, parent de Frédéric II. Des deux côtés on leva des troupes pour soutenir les deux concurrents. Le royaume de France était mêlé diversement à cette querelle : l'empereur avait pour vassal le comte de Provence ; il lui ordonna de s'armer contre Thomas ; le vassal n'obéit point ; l'empereur excita contre lui le comte de Toulouse ; cela fit une guerre dans le Midi. Le comte de Provence appela Louis, son gendre, à son aide ; de là des brouilleries avec l'empereur. Cependant Guillaume, l'un des concurrents à l'évêché de Liège, était mort ; la guerre semblait être devenue sans prétexte et sans but ; Louis n'en marchait pas moins avec une puissante armée vers la Provence, pour réprimer et punir le comte de Toulouse. Il le contraignit à se dessaisir des villes que déjà il avait prises ; l'empereur même fut obligé de déclarer qu'il ne l'avait point excité à ces violences. Louis imposait partout les réparations ; les évêques enlevés par l'empereur étaient prisonniers encore : Louis demanda leur liberté. L'empereur hésitait ; Louis lui envoya ces chevaleresques paroles : « Le royaume de France n'est mie encore si affaibli, que il se lesse menor à vos éperons. » Les prisons furent ouvertes¹.

A ce moment la France paraissait n'avoir plus de périls autour d'elle ; le jeune roi de vingt-six ans avait rendu à la monarchie sa puissante action, et la féodalité semblait vaincue ; ce n'était pourtant qu'une apparence.

Des cabales secrètes n'avaient cessé de subsister entre le roi d'Angleterre et le comte de la Marche, sous l'inspiration de l'ardente Isabelle, toujours impatiente de sa condition ambiguë de reine et de comtesse vassale. Le comte de Toulouse s'était aisément rattaché à ces cabales, et, chose inexplicable ! le comte de Provence lui-même semblait y avoir pris quelque part, par le désir qu'il avait eu de marier au comte de Toulouse sa troisième fille,

¹ Guillaume de Nangis. — Ville-Hardouin.

Sancie ; ce qui n'eût pu se faire qu'au moyen du divorce du comte avec sa femme, tante du roi d'Aragon. Le comte de Provence espérait s'enchaîner le comte de Toulouse, comme son gendre, et ainsi faire venir à sa famille le comté de Toulouse, au détriment de la fille du comte, mariée au frère de Louis ; mais c'était sacrifier la morale à l'ambition. Les événements furent plus prompts que les apprêts de ce scandale ; et aussi le roi ne les eût pas soufferts. L'intrigue garda son caractère politique ; de toutes parts des révoltes s'étaient concertées, mais il fut convenu qu'on attendrait un moment propice.

Louis avait soupçonné ces desseins. Il crut qu'il lui suffirait d'aller montrer sa confiance au milieu des conjurés. Tout à coup on le vit paraître à Saumur, avec un appareil de royauté pacifique et brillante. Déjà il avait armé chevalier son frère aîné Robert ; il voulut armer de même son frère Alphonse. C'était alors une occasion de grandes solennités, et l'histoire doit garder le souvenir de ces fêtes, qui peignent les mœurs du temps, et aussi le progrès que l'autorité royale avait déjà fait, malgré les ressentiments secrets des vassaux abaissés sous le sceptre¹. Écoutons le vieux chroniqueur.

« Et dirons que après ces choses le roi tint une grant cour et maison ouverte à Saumur en Anjou, et ce que j'on diray c'est pour ce que je y estoie. Et vous certiffie que ce fut la nompareille chose que je veisse onques, et la mieulx aournée et apprestée. A la table du roy mengeoient le conte de Poitiers, lequel il avoit fait nouvellement chevalier le jour d'une saint Jehan, qui n'aguerre estoit passée : le conte Jehan de Dreux, qu'il avoit aussi fait nouvel chevalier : le conte de la Marche, le conte Pierre de Bretagne. Et à une autre table devant le roy, à l'endroit du conte de Dreux, mengeoit le roy de Navarre qui moult

¹ Ce serait ici l'occasion peut-être d'indiquer l'origine des chevaleries. Mais c'est comme une histoire particulière dans l'appréciation générale des temps, et, quel que soit son intérêt, elle appartient à des travaux de détail que le présent ouvrage ne saurait embrasser. Voyez les curieuses dissertations de Ducange sur ce sujet. Collect. Petitot, tom. III.

étoit pare et sourné de drap d'or, en cotte et mantel, la çainture, fermail et chappel d'or fin, devant lequel je tranchoie. Devant le roy saint Loys servoient du manger le conte d'Artois et son frère, et le bon conte de Soissons, qui trancheoit du coustel. Et pour la table du roy garder, estoit messire Imbert de Beljeu, qui puis fust connetable de France, et messire Honourat de Coucy, et messire Archimbault de Bourbon. Et y avoit derrière ces trois barons bien trente de leurs chevaliers, en cotte de draps de soye, pour garde. Et derrière ces chevaliers y avoit grant quantité de huissiers d'armes et de salle, qui estoient au conte de Poitiers, portans ses armes batues sur sendal. Le roy si estoit habillé honnourablement, le plus qu'il avoit sceu le faire, qui seroit chose merveilleuse et longue à racompter. Et ouy dire à plusieurs de la compaignie que jamais ilz n'avoient veu tant de surcotz, ne d'autres garniments de drap d'or à une feste, comme il y avoit à celle-là. »

« Après cette feste, continue le charmant chroniqueur, le roy conduisit le conte de Poitiers jusques au dit lieu de Poitiers, pour reprendre ses fiefz et seigneuries ¹. »

Telle étoit donc la situation présente. Les barons, tout prêts à guerroyer contre Louis, s'en venaient s'asseoir ou servir ou trancher du coustel à sa table, aournés de drap d'or, en cotte et mantel, avec çainture, fermail et chappel d'or fin ². Cette dissimulation n'étoit qu'un aveu brillamment déguisé de la supériorité du monarque.

Cependant la révolte s'étoit allumée au sein des fêtes. L'hommage que Hugues de Lusignan, comte de la Marche, dut faire au jeune comte de Poitiers ulcéra le cœur d'Isabelle, qui ne rêva que des vengeances. Bientôt les armes furent montrées autour de Poitiers. Louis fut d'abord obligé de s'enfermer dans la ville, puis, par une inspiration toute royale, il alla, désarmé, trouver le comte et la comtesse

¹ *Hist. de saint Louis.* Liv. II.

² Voyez, dans Ducange, une dissertation sur *les Cours et festes solennelles des rois de France.*

dans leur château de Lusignan. Il espérait, par cette démarche confiante et calme, épargner des extrémités fatales. Il ne put qu'étonner pour quelques jours ces colères inflexibles. Bientôt elles éclataient par des violences nouvelles. Alors Louis vit enfin qu'il fallait songer à la guerre.

Le comte de la Marche avait donné le signal au roi d'Angleterre. Il lui annonçait la révolte du royaume entier. « Le comte de Toulouse était prêt ! Le roi d'Aragon le suivait avec des troupes ! Tout le Poitou, toute la Gascogne étaient en armes ! Le roi de Navarre serait emporté par ce mouvement... Il ne fallait plus hésiter. » Le roi d'Angleterre éprouva de la résistance de la part de son parlement, qui déclarait l'agression injuste, à cause de la trêve qui durait encore. Henri traita de lâches les opposants, et leur dit qu'il se passerait de leurs secours. Puis il renvoya le parlement. Il y avait dans la ligue un acharnement de haine qui ne s'était point vu dans les vieilles guerres. La féodalité se sentait près d'expirer, et le roi d'Angleterre participait à ses vengeances avec un sentiment de plus, l'ardeur de dominer.

Cependant Louis IX avait rapidement préparé la guerre. Quatre-vingts vaisseaux gardaient les côtes du Poitou. Quatre mille chevaliers s'étaient armés. Les communes avaient envoyé leurs hommes. Tous les vassaux avaient répondu à l'appel du monarque. Une armée nombreuse allait marcher sous ses ordres.

Le comte de la Marche vit avec effroi ce grand orage. Pour défendre son pays, il le dévasta. Les blés furent ravagés, les vignes arrachées, les fourrages détruits, les puits comblés, ou bien les eaux empoisonnées, les vivres partout enlevés. On eût dit un exterminateur, non point un souverain.

Et lorsque le roi se fut approché avec son armée, des idées de crime montèrent à l'esprit de la comtesse Isabelle. Elle résolut de faire empoisonner Louis par des émissaires, qui devaient entrer dans le camp comme des transfuges. C'était vouloir raviver les temps de Frédégonde. L'horrible trame fut découverte, et les chroniques racon-

tent que la comtesse , voyant son crime inutile , voulut se tuer en se frappant d'un poignard. On la sauva de sa propre fureur ; mais elle ne vécut que pour être abhorrée. Les peuples changèrent son nom en celui de Jézabel ¹.

Louis cependant prenait des villes. Montreuil en Gâtine, la tour de Béruges , Moncontour , Vouant , étaient tombés en son pouvoir. Le roi marchait ainsi par des conquêtes jusqu'à la Charente.

Le roi d'Angleterre avait été quelque temps retenu par des vents contraires. Enfin , il aborda au port de Royan , avec sept comtes suivis de trois cents chevaliers ; parmi les comtes , ce Simon de Montfort , comte de Leicester , dont Louis IX avait empêché le mariage avec la comtesse de Flandres. Ce puissant renfort venait relever la révolte ; Henri , toutefois , fit des messages à Louis , mais pour se plaindre , et non pour négocier. On eût dit que c'était Louis qui avait rompu les traités ; c'est lui qui était coupable de la guerre ! Louis répondit avec retenue , de manière à montrer que lui seul voulait la paix. Mais le parti des batailles était déjà pris. Henri envoya de nouveau des messages , mais cette fois avec une déclaration de guerre ouverte. Louis s'attendait à cette extrémité. Il en fut ému comme d'un malheur qui allait frapper les peuples ; mais son courage n'en fut que plus animé. Il faisait alors le siège de Fontenay. Au bout de quinze jours , la place fut emportée. Elle était défendue par le fils du comte de la Marche. On conseillait au roi de le faire pendre , comme un exemple. Il l'envoya à Paris avec les autres captifs.

Louis s'avança vers Taillebourg , sur la Charente. Le roi d'Angleterre était à Saintes , disposant ses troupes. Les deux armées se trouvèrent bientôt en face l'une de l'autre sur les deux rivages de la rivière. Les forces étaient à peu près égales , environ vingt mille hommes d'infanterie dans chaque armée ; seize cents chevaliers , avec leur suite , du côté des Anglais ; un peu plus du côté de Louis : c'était alors une cavalerie formidable. Le dessein de Louis était

¹ Guill. de Nangis.—Matth. Paris.

de passer la Charente. Henri s'y opposait, et il était maître du pont et du château de Taillebourg. C'était l'avantage de sa position. Là fut tout l'effort de la bataille. Des deux côtés le courage était ardent, opiniâtre. Le pont était défendu avec vigueur, et le passage était étroit. Les Anglais ne s'ébranlaient point, et, après de *grans coups donnez*, les deux armées restaient dans leurs positions. Cependant quelques soldats commençaient à se ruer sur les Anglais, les uns par le pont, les autres par des bateaux. « Quoy voyant le bon roy, dit Joinville, il se va en grant péril mettre parmi les autres. Et y estoit le péril moult grant. Car pour ung homme que le roy avoit quant il fut passé, les Anglois en avoient bien cent. Mais, ce nonobstant, quant les Anglois virent le roy passé, tous se commencèrent à effraier ainsi comme Dieu voulut, et s'en entrèrent dedans la cité de Saintes. Et advint que en la meslée y eut plusieurs de noz genz parmi les Anglois qui entrèrent avec eulx en la cité, et furent prins ¹. »

La victoire de Louis était complète. L'armée anglaise était dispersée. Le roi Henri, resté dans la campagne, pouvait tomber aux mains des Français. Son frère Richard, inquiet de ce péril, courut invoquer la clémence de Louis. On le vit arriver sans casque et sans armes, demandant à parler au comte d'Artois, pour être conduit au roi. Le roi l'accueillit et lui accorda une suspension d'armes pour le reste de ce jour. « Allez, lui dit-il; la nuit porte conseil. Donnez de bons avis au roi Henri, et faites qu'il les suive. » Louis, vainqueur, conseillait la paix; Henri, vaincu, ne crut qu'à la fuite. Il courut à Saintes en toute hâte. Là se trouvait le comte de la Marche. La défaite les avait aigris l'un et l'autre. Le roi reprocha au comte de l'avoir trompé. Où est le comte de Toulouse? lui disait-il, et le roi d'Aragon, et le roi de Navarre, et tous les autres secours? Le comte se défendait en accusant sa femme, la terrible comtesse, mère de Henri, qui

¹ *Hist. de saint Louis. Liv. II.*

avait allumé le feu de la guerre. Mais ces griefs ne changeaient pas la fortune.

Le comte de la Marche brûlait toutefois de réparer le désastre. Il surprit peu de jours après des troupes de fourrageurs de l'armée de Louis. Trois cents hommes de la commune de Tournay furent taillés en pièces ; et , à l'aspect de cet avantage imprévu , le roi d'Angleterre commença de se mêler à la poursuite. Il en résulta une bataille nouvelle. Louis IX, prévenu de cet échec , accourut avec son armée en ordre. On se précipita comme au hasard. Le cri de guerre des Français était *Montjoie Saint-Denis!* celui des Anglais, *Réalistes!* Dès le début la mêlée fut atroce ; le comte de Boulogne tua le châtelain de Saintes, qui portait l'étendard du comte de la Marche. En même temps, Louis IX donnait l'exemple de la vaillance. Ses fidèles le suivaient dans les rangs les plus pressés. Enfin , après une résistance opiniâtre, l'armée anglaise fut encore repoussée en désordre, laissant le champ de bataille couvert de morts, et une multitude de prisonniers aux mains de Louis.

Cette fois le comte de la Marche perdit l'espérance de relever des cabales frappées par deux victoires. Il demanda la paix au roi , non plus comme un rebelle , mais comme un vaincu , qui n'a plus qu'à baisser le front devant son maître. Le roi fit grâce , mais à des conditions qui étaient la ruine du comte. Le comte vint , avec sa femme et ses fils , les accepter en personne ¹, et il les proclama par un acte public. « Après plusieurs conquêtes faites sur nous par ledit seigneur, sachez que nous et nos fils Hugues le Brun, Guy et Geoffroy de Lusignan, chevaliers, sommes venus nous soumettre avec notre terre haut et bas à la volonté dudit seigneur roi ². » La soumission était absolue ; le roi retenait tout ce qu'il avait pris ; les anciens

¹ Guillaume de Nangis.

² Voir cet acte dans Ducange, *Observations sur l'Hist. de saint Louis.*

traités devenaient nuls ; le roi cesserait de payer cinq cent mille livres tournois par an qu'il devait au comte ; le comte ferait hommage pour le comté d'Angoulême, et pour d'autres châtelainies que le roi lui laissait ; il ferait de même hommage-lige au comte de Poitiers pour Lusignan et le comté de la Marche. C'était là une juste punition des infidélités et des intrigues. Une condition fut pire, ce fut que le comte suivrait l'expédition que le roi allait aussitôt envoyer contre le comte de Toulouse ; ainsi il devait servir à punir les rébellions que lui-même avait excitées.

Le roi d'Angleterre ne s'était pas attendu à cette brusque répression. Le traité de soumission s'était fait à son insu. Quand il l'apprit, il essaya de renouer des trames ; mais le comte de la Marche était enchaîné par les conditions déjà subies. Et le roi vit qu'il n'avait plus qu'à s'éloigner des lieux où l'autorité de Louis tenait les peuples dans l'étonnement et la soumission. Il s'enfuit précipitamment de Saintes à Blayes, et puis il chercha un refuge par delà la Garonne, laissant ses restes d'armée à la merci du roi vainqueur ¹.

Alors tout le pays jusqu'à Bordeaux s'empressa dans la soumission. La Gascogne même semblait hésiter. Henri s'effraya de ce mouvement, qui pouvait faire échapper de ses mains cette domination si fatalement transférée à l'Angleterre par Éléonore de Guienne. Il se hâta de demander la paix à son tour.

1242. — Louis avait vu son armée épuisée par les batailles et par les ravages d'une maladie contagieuse. Il ne voulut pas pousser la guerre à son dernier terme. Il accorda une trêve de cinq ans et demi, et par le traité il retint toutes ses conquêtes.

Il n'oubliait pas cependant la répression du comte de Toulouse. Le vassal rebelle n'avait point paru dans la guerre de Saintonge, mais par des causes qui n'avaient fait qu'irriter son mauvais vouloir. Au moment où tous les seigneurs qui relevaient du comté étaient prêts à le

¹ Rapin Thoyras. -- Le docteur Lingard. *Hist. d'Angleterre.*

suivre, des assassinats albigeois avaient reparu. Deux inquisiteurs avaient été égorgés dans le palais même du comte à Avignon. Il ne pouvait paraître étranger à ces crimes, et aussi leur impunité l'accusait. Le comte de Foix déclara le premier qu'il ne marcherait pas à la guerre avec un meurtrier hérétique, et la ligue de Toulouse avait été ainsi rompue.

Après les victoires de Louis, le comte, resté seul, ne songea plus qu'à demander grâce. Mais, en écoutant les négociateurs, le roi faisait marcher des troupes. La paix n'en fut que plus réelle. Le comte livra plusieurs places. Il s'engagea à rompre avec les hérétiques; même il promit de les exterminer, et il fit pendre les assassins des deux prêtres inquisiteurs. Tel était l'esprit de rébellion, prenant pour prétexte des idées sectaires, et puis se chargeant des supplices en signe de fidélité.

Lorsque la paix fut ainsi rendue au royaume, le roi d'Angleterre repassa les mers, ayant vainement épuisé ses trésors, et n'emportant que de la honte. Louis, que la maladie de son armée avait atteint, alla se reposer et jouir de ses travaux. Pendant ce temps, d'autres événements s'étaient produits.

1243 — 1244. — L'acharnement de Frédéric II contre l'Église ne s'était point apaisé. Le siège était vacant depuis dix-huit mois; Célestin IV n'avait fait qu'y paraître dix-huit jours après Grégoire IX. Le concile convoqué ne s'était point tenu; l'Église était désolée. Louis IX intervint par des ambassades, et enfin un pape fut élu, ce fut Innocent IV, de la grande maison de Fiesque, personnage aimé jusque-là de l'empereur, mais suspect dès qu'il fut assis au siège des pontifes. En effet, il y eut bientôt entre eux des difficultés, soit pour la liberté des évêques d'Italie qui restaient captifs; soit pour l'excommunication subsistante de Frédéric, soit pour la querelle politique de la souveraineté papale, ou pour la question particulière des villes confédérées de la Lombardie, que le pape protégeait contre l'empereur. La négociation de l'archevêque de Rouen, ambassadeur de Louis à Rome, fut inutile; quel-

qués villes jusque-là douteuses d'Italie se déclarèrent pour le pape. Une rupture nouvelle éclata.

Alors Frédéric revint à ses violences accoutumées. Il jeta comme un cordon de satellites autour des Alpes, et il couvrit la mer de corsaires, pour envelopper le pape et rompre ses communications avec les princes. Quelques cordeliers s'aventurèrent à porter des lettres du pontife; Frédéric les fit pendre ¹. Le pape continua, de son côté, de se défendre par les anathèmes. L'excommunication de Frédéric fut renouvelée; mais le terrible prince n'en fut pas désarmé. Il remplit l'Italie de ses fureurs; le pape fut contraint de fuir; il se sauva comme il put à Gênes, sa patrie, et de là il demanda un asile en France.

Déjà dans le royaume commençait à paraître une pensée d'hostilité envers le pape; elle avait pris naissance dans les hauts rangs de la féodalité, comme par le ressentiment des longs efforts de l'Église pour l'affranchissement des peuples. Et, chose inexplicable, quoique souvent reproduite, elle était descendue dans les peuples mêmes, par ce besoin d'imitation des exemples qui viennent de haut. On avait vu un curé de Paris, au moment où il lisait l'excommunication de Frédéric, ajouter aux paroles du pontife des paroles de raillerie et de sarcasme, disant qu'entre l'empereur et le pape il ne savait qui avait raison, et que pour lui il excommunait celui qui avait tort ². Et cette espèce de philosophie antipapale commençait à se propager, et avait même quelque influence sur la politique du saint roi.

1245. — Aussi le pape avait commencé par intéresser à sa cause l'ordre de Cîteaux, puissant auprès de Louis par ses habitudes de piété. Le chapitre de l'ordre devait se tenir, et le roi devait y être présent. Comme Louis s'approchait du monastère, il vit venir à lui cinq cents religieux, qui le conduisirent avec la reine sa mère au lieu de la réunion; et, lorsqu'il fut assis sur son trône, tout à

¹ Matth. Paris.

² *Ibid.*

coup ces cinq cents solitaires vénérables tombent à genoux devant lui. Louis, étonné, se met à genoux comme eux; puis il les fait relever, et s'informe de ce qu'ils désirent. L'abbé parle en leur nom. Il montre au roi les déchirements de l'Église, les douleurs du pape, sa fuite, ses périls, et il supplie Louis de mettre le pontife sous la protection de son sceptre, en lui ouvrant le royaume de France. Louis, touché, répond de douces et de bienveillantes paroles. Les malheurs de l'Église l'ont ému, il s'appliquera à les réparer; mais il ne saurait recevoir le pape sans avoir consulté les seigneurs. Il laissait aux religieux l'espérance, et ils le bénirent; mais il trouvait autour de lui des oppositions, et il n'osa les heurter ouvertement. Les seigneurs redoutaient la présence du pape, qui pouvait fortifier le clergé dans ses rivalités avec eux. Dans toute l'Europe se faisait une réaction semblable des châteaux contre l'Église. Le pape vit partout des barrières. Les rois d'Angleterre et d'Aragon lui avaient fermé leurs royaumes; Louis IX ne put lui ouvrir le sien. Enfin le pape se jeta dans Lyon, cité indépendante, quoique relevant de l'empire par un droit antique, mais nominal. De là il résolut de se défendre encore en appelant autour de lui tous les évêques. Mais, en même temps, un grave et mémorable incident tombait sur le royaume, et venait troubler toute la marche de la politique.

Louis n'avait cessé d'avoir sa pensée tournée vers l'Orient, et secrètement il nourrissait le dessein d'aller affranchir cette Terre-Sainte, toujours souillée par la domination des infidèles; mais il fallait avant avoir mis le royaume de France à l'abri des révoltes et de l'anarchie; et Louis travaillait à ce grand office de sa royauté par les guerres et par les lois. Nous l'avons suivi dans les batailles; sa législation nous apparaîtra plus tard. Mais, au moment où la paix venait de lui être acquise, le saint roi tomba frappé d'une maladie, qui tout à coup fit trembler pour sa vie et répandit l'effroi dans le palais, dans la ville, dans tout le royaume. C'était un reste de la maladie de l'armée qui déjà l'avait éprouvé. Le mal se déclara par une

affreuse dysenterie. Un instant on crut le roi mort : déjà il ne parlait plus ; partout on courait dans les églises pour demander à Dieu, avec des gémissements et avec des larmes, de sauver le roi. Les reliques étaient exposées. La reine Blanche fit venir le bois de la sainte croix, et le fit déposer sur le lit de Louis, et en même temps elle priait Dieu avec ferveur. « Glorifiez, Seigneur, disait-elle, non pas nous, mais votre saint nom ! Sauvez, Seigneur, le royaume de France, que vous avez toujours protégé ¹. » Toutes ces larmes, tous ces cris poussés au ciel obtinrent grâce ! Tout à coup on vit le roi sortir d'une léthargie profonde ; mais ce fut pour proférer ces paroles : « La lumière de l'Orient s'est répandue sur moi par la grâce du Seigneur, et m'a rappelé d'entre les morts. » D'abord des cris de joie succèdent aux gémissements ; les deux reines se précipitent, tout le palais bénit Dieu ; mais le roi appelle Guillaume, évêque de Paris, et lui demande de lui donner le signe du pèlerin. Blanche veut s'opposer vainement à ce vœu. La résolution du roi est inflexible. Alors une autre douleur pénètre l'âme de *la bonne dame sa mère*, dit Joinville. « Quand elle le vist eroisié, elle fust aussi transsie comme s'elle l'eust veu mort. »

Pourtant Louis ne se proposait pas de hâter son départ. Il le remit à deux ans, apparemment pour se donner le temps d'achever son œuvre de réparation dans le royaume, et aussi de voir quelque espérance de paix rendue à l'Église. Ce dernier vœu ne devait point être sitôt réalisé.

¹ Joinville. — Matth. Paris. — Guillaume de Nangis.

CHAPITRE VIII.

Concile convoqué à Lyon. — Question de souveraineté papale, résolue par l'histoire. — Sagesse de Louis. — Il songe à sa croisade. — Il apaise les intrigues. — Blanche le seconde. — Elle traite durement la reine Marguerite. — Résistance à la Croisade. Louis poursuit son dessein. — Curieux préparatifs. — Sollicitude du roi pour l'ordre et la paix. — Récits de Joinville. — Embarquement au chant des hymnes. — Aperçu de la situation de l'Orient depuis Philippe-Auguste. — Révolutions à Constantinople et dans la Palestine. — Louis arrive en Chypre. — On va débarquer à Damiette. — Combat. — Brillants faits d'armes. — Aventures. — Bataille de la Massoure. — Récits naïfs. — Admirable courage de Louis. — Mort de son frère. — Scène touchante. — Victoire des chrétiens. — Bataille nouvelle. — Succès et pertes. — Contagion. — Désastres. — Trahison du soudan. — Le roi est pris. — Carnage. — Charmants récits de Joinville. — Le roi étonne les barbares. — Ils lui offrent le sceptre. — La reine à Damiette. — Elle demande à un vieux chevalier de la tuer, pour ne pas tomber vive aux mains des infidèles. — L'armée s'en retourne à Damiette. — Désolation. — Le roi s'obstine à rester aux Lisux-Saints. Il va à Saint-Jean d'Acrc. — Effet de son séjour. — Nouvelles de France. — Blanche est morte.

SAINT LOUIS.

1245.—Un concile général était convoqué à Lyon. Innocent IV, autrefois l'ami de Frédéric, n'en poursuivait pas moins contre lui la querelle de l'Eglise. Les débats du concile eurent de la solennité. Un envoyé de l'empereur le défendit par des harangues. Le pape soutint ses accusations avec ténacité. Des ambassadeurs des rois de France et d'Angleterre étaient présents à ces luttes judiciaires, et ainsi constataient le droit reconnu à l'Eglise par les couronnes de prononcer en des questions de souveraineté; car ce que demandait le pape, c'était la déposition de Fré-

déric, comme hérétique et violateur des lois saintes. Louis, toutefois, ne s'était pas rendu au concile, comme pour éviter de se mêler personnellement dans une cause aussi grave, et sa haute raison avait le pressentiment des réactions qui déjà se faisaient dans l'esprit des peuples contre ce droit incontesté depuis quatre siècles. Les ambassadeurs des rois voulurent vainement tempérer les décisions du concile. Le pape l'emporta. Frédéric fut condamné, excommunié, déposé; et quiconque lui obéirait était d'avance frappé d'anathème. Au moment où les évêques allaient renverser leurs cierges éteints, selon la coutume des excommunications solennelles, l'ambassadeur sortit de l'assemblée en lui jetant des paroles de menace et de colère; et lorsque Frédéric, qui était à Turin, apprit sa déposition, il prit sa couronne et la mit sur sa tête en disant: *La voilà, cette couronne! avant qu'on me l'ôte, il y aura du sang répandu.* Et il disait vrai; mais la couronne ne lui serait pas moins arrachée.

Frédéric voulut d'abord intéresser à sa cause le roi de France. Louis reçut ses plaintes; il n'approuvait point la violence de l'arrêt du concile; mais il s'abstint de se déclarer. Aussi bien Frédéric avait provoqué l'Église par des usurpations et des tyrannies.

Le pape donc passa outre. « Ceux à qui dans l'empire appartenait l'élection du roi des Romains furent appelés à procéder à un nouveau choix ¹. » Ainsi parle le vieil historien, réduisant à sa simplicité primitive ce droit impérial, que nous avons vu naître comme un titre d'honneur déferé par l'Église, mais depuis lors altéré ou agrandi par la succession des événements. Le roi des Romains était présentement Conrad, fils de Frédéric, qui commandait en Allemagne. Les électeurs, sur la décision papale, s'assemblèrent à Wurtzbourg, et donnèrent l'empire à Henri, landgrave de Thuringe, qui d'abord vainquit Conrad dans une première bataille, et puis fut vaincu dans une seconde. Henri mourut de douleur. Guillaume, comte de Hollande,

¹ Guillaume de Nangis.

fut élu à sa place. Il n'avait que vingt ans. Il soutint vaillamment sa fortune contre Frédéric et Conrad. Et cette facilité même avec laquelle les princes élus en vertu d'un acte de l'Église se trouvaient de force à lutter contre les pouvoirs frappés par elle, mérite d'être notée par l'histoire, comme un indice du droit public, tel que l'admettait alors l'Europe catholique, et qu'il ne suffirait pas aujourd'hui de flétrir comme un préjugé d'ignorance ou de barbarie. La philosophie moderne a trop parlé des usurpations papales. Elle n'a pas vu que les peuples mêmes faisaient et voulaient cette puissance. C'est aussi ce qui explique la manière dure dont elle fut quelquefois exercée par les pontifes ¹.

L'exercice du droit ecclésiastique trouva pourtant des oppositions ; mais ce fut parmi les seigneurs de France, qui, frappés déjà par la monarchie, supportaient impatiemment l'indépendance subsistante du clergé. Frédéric, désespérant d'obtenir le secours de Louis, avait cherché celui des grands. Ils crurent assez le défendre en faisant des ligues contre l'Église et la justice de ses tribunaux. Par malheur ils réclamaient la restitution d'une juridiction contraire à la civilisation chrétienne, et qui ne s'exerçait que par des jugements de barbarie. L'Église avait opposé à la justice atroce qu'on appelait *jugement de Dieu*,

¹ Je ne puis qu'indiquer cette pensée. Récemment, un docte sulpicien l'a mise en lumière par des recherches historiques. — *Pouvoir des papes sur les souverains au moyen âge, ou Recherche historique sur le droit public de cette époque, relativement à la déposition des princes*; par M^{me}, directeur au séminaire Saint-Sulpice, 1839. Un livre moins suspect de bienveillance pour l'Église mérite d'être étudié; je l'ai cité plus d'une fois : *P. Bertii commentariorum rerum Germanicarum lib. III*, 1632. Le simple exposé des faits de l'histoire tient lieu de dissertation. On trouve dans ce livre curieux le cérémonial de la consécration papale du roi des Romains, tel qu'il s'était transmis jusqu'au xvi^e siècle. Bertius dit qu'il l'emprunte lui-même d'un livre rare écrit au temps de Pie II : ce n'est autre chose qu'un *Rituel des cérémonies de l'Église romaine*. Le couronnement de l'empereur y est longuement décrit, et de tout l'ensemble des prières, des formules, des demandes et des réponses résulte la reconnaissance de la souveraineté pontificale. La philosophie déclame contre ce droit; mais ce droit était alors formel : c'est tout ce qu'il faut à l'histoire.

non-seulement des anathèmes, mais une justice pratique, fondée sur l'étude des lois civiles et de la morale. Les grands du royaume s'unirent pour soustraire les *hommes libres* à cette juridiction usurpée, disaient-ils; et par là ils servaient la cause de Frédéric, en montrant au pape des difficultés renaissantes. Le pape les menaça d'anathèmes; puis il les tempéra par des négociations. L'esprit d'opposition à l'Église n'avait pas moins éclaté dans les hauts rangs de la féodalité demi-brisée; et ainsi l'Église, même avec des constitutions politiques qui semblaient éloignées de son principe d'humilité et de souffrance, gardait encore son caractère primitif de popularité, puisque, comme aux jours de la conquête, elle restait aux prises avec les dominateurs.

Louis IX, le sage roi, feignit de ne point apercevoir les réactions, afin de ne point se commettre d'un côté avec le pape, dont la puissante politique se transformerait d'elle-même, de l'autre avec les seigneurs, dont l'hostilité eût détourné la monarchie de sa marche naturelle d'unité, et lui-même de ses vues de conquête chrétienne sur l'Orient.

La Croisade, d'ailleurs, continuerait de jeter loin du royaume ces germes d'irritation seigneuriale. Et Louis s'occupa avec le pape de donner à son expédition projetée un caractère de politique prévoyante en même temps que de prosélytisme. Le concile de Lyon renouvela les décrets de celui de Latran sous Innocent III. Des indulgences furent annoncées aux Croisés. Une trêve de quatre ans fut proclamée entre tous les princes. Les tournois furent interdits aussi bien que les guerres privées. Tout l'intérêt du monde chrétien fut porté vers l'Orient. Là étaient les combats, là était la gloire.

Novembre 1245. — Frédéric profita de ces apprêts concertés entre le pape et Louis, pour obtenir une intervention du roi en sa faveur. Il y eut dans cet objet une entrevue d'Innocent IV et de Louis à l'abbaye de Cluny. Blanche y fut présente. Le secret de la conférence fut profond; mais la négociation fut inutile. L'empereur maintenait son

droit sur les villes confédérées de la Lombardie ; le pape maintenait la confédération. L'état de guerre subsista , et Frédéric courut à sa destinée.

1246-1247. — Louis ne songeait plus qu'à sa croisade ; mais il s'y préparait par l'examen réfléchi de tous les périls qui pourraient se montrer après son départ, et des moyens d'assurer la paix au royaume.

Toujours la situation des vassaux occupait sa pensée. De là pouvait naître encore l'anarchie.

Nous avons vu déjà quelques intrigues entre le comte de Provence et le comte de Toulouse ; d'autres survinrent, non moins complexes. Raymond , avons-nous dit , avait voulu épouser une fille du comte de Provence, au prix d'un divorce qu'il eût fait avec sa femme, Sancie, fille du roi d'Aragon ; et le comte de Provence avait accepté ce dessein , par l'espérance de voir le comté de Toulouse arriver à sa race. Ce plan n'avait point réussi ; mais le comte de Toulouse le fit revivre, en demandant Béatrix, la quatrième fille du comte de Provence. Les mêmes difficultés subsistaient ; on passa outre , et , lorsque le mariage était convenu, le comte de Provence mourut, laissant la fiancée de Raymond son héritière. Louis IX parut alors avec son épée pour rompre des desseins qui , après avoir été un scandale, devenaient un dommage et une menace pour l'État, en transférant la Provence au comte de Toulouse, vassal déjà trop puissant et qu'il était sage de contenir. Ainsi la politique venait en aide à la morale. Le pape refusa le divorce ; d'autre part le mariage n'eût point été permis, pour cause de parenté. Enfin, les armes de Louis étaient présentes ; l'on montra à la princesse Béatrix des espérances d'une autre sorte, en lui parlant de son mariage avec Charles, frère du roi. Dès lors les plans du comte de Toulouse étaient déjoués, et le mariage de Charles ramena la Provence à la monarchie, après qu'elle en avait été détachée par l'usurpation à la mort de Louis le Bègue. Charles fut investi par le roi des comtés d'Anjou et du Maine ; de là, le titre de cette maison d'Anjou, que nous trouverons plus tard au milieu des conquêtes et des désastres.

Louis, toujours préoccupé de son expédition aux Lieux-Saints, prévenait ainsi par sa politique les périls que son absence pourrait laisser au royaume. A cette époque se rapportent quelques-uns des règlements que la philosophie moderne de l'histoire ne saurait trop éclairer de ses recherches, et qui seront pour nous un objet d'étude, comme révélation toujours nouvelle du génie persistant de la monarchie de France. Notons ici un de ces règlements, le plus hardi peut-être, celui qui faisait avancer le plus la royauté dans son système d'affranchissement et d'unité. Les grands vassaux de France, par le mélange des races franques, normandes, saxonnes, avaient des fiefs en Angleterre, de même que les seigneurs anglais en avaient en France. Dans le régime de suzeraineté féodale, cela faisait une confusion de commandement et d'obéissance, qui nuisait à l'indépendance des deux Etats. Louis résolut de mettre fin à cette anarchie. Il fit une assemblée des grands, et déclara à ceux qui avaient des fiefs dans les deux royaumes, qu'ils auraient désormais à choisir pour leur seigneur le roi de France ou le roi d'Angleterre, et, le choix une fois fait, à renoncer aux fiefs de l'un ou de l'autre royaume. La décision royale était formelle ; il y eut des murmures, Louis ne céda point. De son côté, le roi d'Angleterre, irrité, confisqua tout simplement les terres des seigneurs de France ; quelques-uns voulaient faire de cette violence un sujet de guerre. Louis n'y vit qu'une sorte de sanction brutale de sa politique. Il dédommagea, comme il put, ses seigneurs, et les deux royaumes commencèrent à se montrer l'un à l'autre avec la séparation nette de leurs intérêts et de leurs droits.

La reine Blanche était de moitié dans tous ces actes de prévoyance et d'habileté. Louis semblait craindre d'exercer son grand office de royauté, s'il n'avait pour l'affermir la sage parole de sa mère. Elle le suivait partout, et aussi il la réclamait comme un conseil que Dieu même aurait mis à ses côtés. Les historiens disent que Blanche mettait, dans cette sollicitude pour la gloire de son fils, une sorte de domination inquiète qu'on eût prise pour une

passion jalouse ; et aussi la jeune reine Marguerite , femme d'un esprit moins applicable aux affaires , mais plus riant et plus orné , eut à souffrir plus d'une fois de cette espèce de possession maternelle. On semblait lui disputer le charme de sa solitude avec le roi qu'elle aimait , et Louis apportait dans sa tendresse une certaine timidité , comme s'il eût craint d'enlever à sa mère une partie de ses soins et de son amour. Quelques historiens ont blâmé amèrement cette faiblesse de Louis , et ils ont jeté de l'odieux sur le caractère de Blanche , par un récit que nous devons recueillir. Un jour Marguerite était malade , et Louis était auprès d'elle. Blanche entra dans la chambre , témoigna de l'humeur , et , prenant son fils par le main , elle lui dit : Venez ! vous ne faites rien ici. — Hélas ! s'écria douloureusement Marguerite , ne me laisserez-vous pas voir monseigneur en la vie ni en la mort ¹ ! Ce souvenir resta longtemps empreint dans le cœur de la jeune reine. Nous ne saurions à la distance des temps apprécier ces chagrins domestiques , que la piété de Louis dut sans doute adoucir. Il ne sert de rien de les aggraver pour en faire un grief contre la mémoire de Blanche ; car ce fut par cet amour jaloux que son génie fit la gloire de Louis. Aussi bien la vie royale n'est pas une vie de douces joies , ni de plaisirs de roman ou de poésie. Toutefois Blanche eût violé les plus saints devoirs si elle eût détaché son fils de la reine Marguerite ; elle eut tort encore , si elle l'éloigna des loisirs de la famille , pour le ramener avec rudesse aux devoirs de la royauté.

Au reste , plusieurs enfants étaient nés au roi , deux filles et un fils , gages de bonheur privé , et noble espérance de la monarchie.

Et lorsque Louis vit ainsi le royaume affermi par son sceptre , les grands soumis , la paix au dehors , la sécurité au dedans , le peuple heureux , il songea qu'il était temps d'accomplir son vœu de Croisade , dont il n'avait point cessé de se ressouvenir.

¹ M. Petitot, *Tableau du règne de saint Louis.*

Peut-être sa mère avait espéré le distraire de cette pensée, en tenant son esprit toujours appliqué aux affaires du royaume ; car l'idée de son absence la faisait tressaillir, et quand elle le vit résolu à ce voyage, auquel elle n'osait penser, ses alarmes redoublèrent ; elle ne présentait que des périls et des malheurs ; elle espéra détourner son fils de ses desseins par des supplications et des larmes. Elle appela à son aide la raison et l'autorité de Guillaume, évêque de Paris, et l'évêque s'en vint faire une harangue préparée au monarque pour le dissuader de son vœu, lui mettant sous les yeux les dangers qui pouvaient naître, le roi d'Angleterre prêt à accabler le royaume, la guerre de l'empire et de l'Eglise toujours ardente, l'hérésie à peine vaincue dans le Languedoc, l'anarchie pouvant se raviver, et il rappelait au saint roi que le salut du peuple était le premier office de la royauté, et que c'était là aussi le premier vœu qu'il devait accomplir pour obéir à Dieu¹. L'évêque était plein d'éloquence, et la reine Blanche était puissante par ses prières et sa douleur ; mais le dessein du roi était arrêté, et son âme était inflexible : les paroles et les pleurs ne le purent vaincre. La Croisade fut annoncée, on la prêcha dans les églises ; les seigneurs accoururent tout armés, et entre les plus empressés paraissaient les vassaux qui précédemment avaient été les plus ardents à attaquer la royauté de Louis IX, Pierre, comte de Bretagne, et Jean son fils, le comte de la Marche, le duc de Bourgogne, le comte de Dreux, une foule de comtes puissants, tous s'accoutumant déjà à se presser autour du monarque et à marcher à sa suite aux batailles². Le roi faisait avec eux des conventions pour leur service de guerre³. L'entraînement était général, et, lorsque les principaux chevaliers furent croisés, il fut aisé de voir qu'une armée formidable les suivrait aux Lieux-Saints ; car

¹ Matth. Paris.

² La liste des seigneurs est à la suite des *Mém. de Joinville*. Cette liste a de l'intérêt, elle rappelle les vieux noms de France ; plusieurs ont disparu.

³ Joinville. Liv. II.

le peuple aussi s'était ému, et l'on crut voir renaître les premiers jours de l'exaltation et de l'enthousiasme.

L'histoire a peine à s'arrêter au milieu de cette ardeur des chrétiens pour examiner si elle était raisonnable et politique. La sagesse des âges subséquents est-elle assez sûre d'elle-même pour juger les âges de foi et de piété? Louis IX allait à la Croisade comme un pèlerin; mais n'y allait-il pas aussi comme un roi qui a l'instinct de la civilisation chrétienne à défendre? Les préjugés contre la Croisade sont tombés désormais. Le nom de Croisade blesse encore peut-être; mais ce serait n'être ni politique ni philosophe que de ne point pardonner à des guerres qui, d'une part, achevaient la ruine des vassalités, et, de l'autre, établissaient un mur infranchissable entre la civilisation de l'Europe et la barbarie musulmane. De nos jours, le génie de Napoléon a absous le génie de saint Louis; la suite des temps l'absoudra mieux encore⁴.

1248. — Je ne dirai point les longs préparatifs de ce voyage armé, les levées d'hommes et d'argent, les équipements de flottes, les apprêts de machines de guerre. Dans la ferveur de la Croisade, il y eut quelques murmures, car les dépenses étaient dures à porter; mais c'est la condition de toutes les guerres. Retenons dans la rapidité de nos récits quelques détails qui disent les mœurs du temps.

Au moment de ces migrations périlleuses, on mettait ordre à ses affaires le mieux possible. On réparait ses méfaits, on se réconciliait avec ses ennemis; on avisait aux intérêts de sa lignée. Écoutons les charmantes naïvetés du conteur Jehan de Joinville, le bon sénéchal de Champagne.

« Avant mon partement je manday mais hommes et subjetz de Joinville, qui vindrent par devers moy la vigille de Pasques mesmes, qui fust le jour que nacquit Jehan mon filz, seigneur d'Ankarville, qui fut de première femme seur du comte de Grantpré. Je fuz toute la sepmaine à faire festes et banquetz avecques mon frère de Vauquelour

⁴ Édition de 1839.

et tous les riches homs du païs qui là estoient, et disoient, après que nous avions beu et mangé, chanzons les ungs après les autres, et demenoit grant joie chascun de sa part. Et quant ce vint le vendredy, je leur dis : « Seigneurs, saichez que je m'en vais oultre mer. Je ne sçay si je reviendray jamés, ou non. Pourtant s'il y a nul à qui j'aye jamés fait aucun tort et qui se vueille plaindre de moy, se tire avant; car je le veulx amender, ainsi que j'ay de coustume de faire à ceulx qui se plaignent de moy, ne de mes gens. » Et ainsi le feys par commun dict des gens du païs et de ma terre. Et affin que je n'eusse point de support, leur conseil tenant, je me tiré à cartier, et en voulu croire tout ce qu'ilz en rapporteroient sans contredict. Et le faisoie pource que je ne vouloie emporter ung seul denier à tort. Et pour faire mon cas je engagé à mes amys grant quantité de ma terre, tant qu'il ne me demoura point plus hault de douze cents livres de terre de rente; car madame ma mère vivoit encore, qui tenoit la plupart dè mes choses en douaire. Je party moy dixiesme de chevaliers avecques trois banières. Et ces choses vous raconté-je pour ce que si n'eust esté l'aide et secour de Dieu, qui jamés ne me oublia, je n'eusse sceu porter tel fays par le temps de six ans que je fuz en la terre sainte en pelerinage¹. »

La Croisade était donc comme une occasion solennelle de réparation. On n'eût point osé toucher les Lieux-Saints, en y portant quelque souvenir d'iniquité. Le comte de la Marche, le batailleur infidèle, suivit cette impulsion. Il fit un testament, comme s'il était près de mourir, et il ordonnait la restitution de tout ce qu'il aurait retenu jusquelà injustement.

Louis cédait plus librement à ce besoin d'équité. Il avait commencé par donner à sa vie plus d'austérité, écartant le luxe de sa personne, redoublant de charité, multipliant l'aumône, remplissant ses jours de bonnes œuvres. Puis des religieux allèrent en son nom dans le royaume, s'informant des griefs des sujets, et les baillis eurent ordre

¹ Joinville. Liv. II.

de les réparer avec scrupule. Il paraît que le roi d'Angleterre feignit de prendre pour son compte cet appel fait à ceux qui auraient à se plaindre de Louis, et il réclama la restitution du Poitou et de la Normandie. Chose singulière ! la conscience du monarque fut un instant émue par cette demande ; il y eut des délibérations d'évêques, et ce trouble heureusement fut passager.

En même temps, le roi portait ses sollicitudes sur les intérêts politiques de l'État. « Et saichez, dit Joinville, que avant le partir le roy manda à Paris tous les barons de France, et leur fist faire foy et hommage, et jurer que loyauté ilz porteroient à ses enfants, s'aucune malle chose avenoit à sa personne ou saint veage d'oultre mer ¹. » Il voulut aussi prévenir les dangers qui pourraient venir de l'Angleterre, et il renouvela la trêve.

Et lorsque tout put paraître ainsi prévu, le roi alla solennellement recevoir à l'abbaye de Saint-Denis l'étendard royal et le bourdon de pèlerin.

Ce fut avec ces insignes de la Croisade qu'il proclama sa mère régente du royaume, dans une assemblée tenue à Corbeil, et lui remit sa pleine puissance de souverain ², et alors enfin il s'achemina vers son pèlerinage, se dirigeant par la Bourgogne, pour conférer de nouveau avec le pape, à Lyon, sur l'ardente crise qui continuait à tourmenter l'Église et l'empire.

Louis marchait entouré de ses frères, croisés comme lui. La reine, sa femme, avait voulu le suivre dans cette entreprise lointaine ; la comtesse d'Anjou suivait aussi son mari ; la comtesse d'Artois, près d'accoucher, fut obligée de rester à Paris, pour ne partir que plus tard. Alphonse, comte de Poitiers, ne devait aller à la Croisade que dans un an ; jusque-là il servirait d'auxiliaire à la politique de Blanche ³.

Tel fut ce départ, dont la solennité ne manqua pas de

¹ Joinville. Liv. II.

² *Mém. mss* de M. du Pui, vol. I des édits et ordonnances. cité par le P. Daniel.

³ Guillaume de Nangis.

tristesse. La reine Blanche semblait ne pressentir que des malheurs ; mais Louis allait aux Lieux-Saints avec un enthousiasme calme, satisfait de remplir un vœu de piété, mêlant toutefois à cette joie chrétienne des pensées de prévoyance et de politique.

Le rendez-vous des chevaliers était à Aigues-Mortes, port de la Provence, creusé récemment à grands frais par le roi, et qui ne devait pas survivre à sa célébrité. De toutes parts les Croisés affluaient vers ce lieu. La Croisade ne comptait que des Français ; l'enthousiasme s'était refroidi, et aussi les autres peuples semblaient se désier du contact de la France, par la crainte de trouver la domination dans une association de pèlerinage. Hacon, roi de Norwège, avait été convié à la Croisade. « Je veux bien, répondit-il, aller en Palestine ; mais je n'irai point avec les Français, car ils passent pour vains et moqueurs, et mes sujets sont fiers et peu endurants. »

Deux seigneurs anglais, les comtes de Salisbury et de Leicester, avaient promis cependant de marcher sous la bannière de France. Mais la chevalerie nationale se suffisait à elle-même. Elle arrivait empressée et brillante, et il faut voir encore par les vieux récits quels étaient les sentiments de ces vaillants hommes d'armes, quittant la patrie pour aller au loin faire la guerre. On dirait un épisode de vieux poèmes.

« Et quant je voulu partir et me mettre à la voye, dit Joinville, je envoyé quérir l'abbé de Cheminon ¹, qui pour lors estoit tenu le plus preudomme qui fust en toute l'Ordre blanche, pour me reconcillier à lui. Et me bailla et ceignit mon escherpe, et me mist mon bourdon en la main. Et tantost je m'en pars de Jonville, sans ce que rentrasses onques puis ou chastel jusques ou retour du veage d'oultre mer. Et m'en allay premier à de saints veages qui estoient illéques près ; c'est assavoir à Bleicourt en pelerinage, à Saint Urban et ès autres lieux qui estoient près de Jonville, tout à pié, deschaux et en linge. Et ainsi que je allois de

¹ Abbaye du diocèse de Châlons, de l'ordre de Cîteaux.

Bleicourt à Saint-Urban, qu'il me falloit passer auprès du chastel de Jonville, je n'ozé onques tourner la face devers Jonville, de peur d'avoir trop grant regret, et que le cueur me attendrist de ce que je laissois mes deux enfans et mon bel chastel de Jonville, que j'avoys fort au cueur¹. »

Ainsi l'amour des pèlerinages et des guerres lointaines laissait entier l'amour de la famille et de la patrie, et ce mélange donnait à la chevalerie des Croisades un pieux caractère d'héroïsme et de bonté, d'attendrissement et de courage. Il serait peu philosophique de se durcir aujourd'hui contre ce spectacle d'émotions touchantes.

A Lyon, le roi Louis eut des conférences nouvelles avec le pape sur la guerre fatale de l'Eglise et de l'empire. Louis essaya encore de la terminer par la douceur. Le pape était inflexible, et rien aussi ne pouvait empêcher Frédéric de précipiter sa destinée. Le pape promit d'assurer la paix du côté de l'Angleterre; il renouvela les anciennes indulgences en faveur des Croisés; il les bénit; et d'abord il bénit le roi, qui enfin s'achemina vers Aigues-Mortes, suivi de flots de pèlerins armés, lesquels marchaient pleins de confiance et d'amour. Jamais Croisade n'avait offert plus d'espérance. Chemin faisant, Louis alla faire au bord du Rhône justice d'un châtelain de la Roche-Gluy, nommé Rogier, qui ravivait les vieux usages des tyrans féodaux, et avoit grand bruit de mauvais renom de destrousser et piller tous les marchands et pellerins qui là passaient².

Le roi s'embarqua à Aigues-Mortes le 25 août. La flotte était de trente-huit grands vaisseaux et d'un grand nombre de navires de transport. Écoutons encore Joinville racontant le départ du vaisseau sur lequel il était monté. « Et tantost le maistre de la nau s'escria à ses gens qui estoient ou bec de la nef: « Est vostre besongne presto? sommes-nous à point? » Et ils dirent que oy vraiment. Et quant les prebstres et clerks furent entrez, il les fist tous monter ou chasteau de la nef, et leur fist chanter ou nom de Dieu

¹ Joinville. Liv. II.

² *Ibid.*

qui nous vouloist bien tous conduire. Et tous à haulte voix commencèrent à chanter ce bel igne, *Veni, Creator Spiritus*, tout de bout en bout. Et en chantant, les mariniers firent voile de par Dieu. Et incontinant le vent s'entonne en la voile, et tantost nous fist perdre la terre de veüe, si que nous ne vismes plus que ciel et mer, et chascun jour nous esloignâmes du lieu dont nous estions partiz. Et par ce veulx je bien dire que icelui est bien fol, qui sceut avoir aucune chose de l'autrui, et quelque péché mortel en son âme, et se boute en tel dangier; car si on s'endort au soir, l'on ne sceit si on se trouvera au matin au sous de la mer ¹. »

Peu après on abordait en l'île de Chypre, et de là on prépara le débarquement aux lieux qu'on avait choisis pour y porter la guerre sainte.

Mais ici l'histoire s'arrête un moment, pour reprendre en quelques mots rapides le souvenir des événements qui se sont accomplis dans l'Orient depuis les expéditions de Philippe Auguste et de Richard Cœur-de-Lion.

Après le départ des deux rois rivaux, la guerre et l'anarchie avaient déchiré le royaume de Jérusalem. Saladin dominait partout. Il ne restait de la Croisade qu'une impression de terreur au fond des cœurs musulmans. Richard surtout s'était fait une renommée formidable. Longtemps après qu'il avait disparu, les mères faisaient peur à leurs enfants en leur parlant de Richard ². Mais le royaume fondé aux Lieux-Saints n'en était pas moins en ruine.

A la mort de Saladin, la fortune parut changer. Ses enfants se firent la guerre entre eux. Le pape Célestin III profita des discordes pour jeter des masses nouvelles de Croisés sur l'Orient. Henri, comte de Champagne, avait été

¹ Joinville. Liv. II. C'est au sujet de ce *Veni Creator*, chanté au milieu des mers, qu'un écrivain de renom de nos jours a pu écrire ces lignes : « Ainsi, au moment de commencer une guerre qui devait exterminer tant d'hommes, l'air retentissait de chants adressés au Dieu qui les a créés pour se chérir et pour vivre en paix. » M. de Ségur. — Est-ce bien là de la philosophie.

² Joinville. Liv. II.

élu roi de Jérusalem ; mais Jérusalem restait au pouvoir des infidèles, et cette royauté ressemblait à une fiction. Toutefois, les secours venus d'Occident, et principalement d'Allemagne et d'Italie, réveillèrent la confiance des chrétiens. Saphadin, frère de Saladin, accabla ses neveux au milieu de leurs discordes, et saisit tout le pouvoir. Il se hâta de s'opposer à la Croisade, et courut assiéger Henri dans Jaffa. Un accident funeste prépara la perte de cette cité. Henri voyait d'une fenêtre défilér les troupes des Croisés ; la traverse de la croisée se rompit, et il tomba et se tua. La ville ne sut plus résister ; Saphadin y pénétra de force. Tous les habitants furent égorgés ; les murs furent rasés.

Les chrétiens se vengèrent peu après par une victoire. D'autres croisés arrivaient sous la conduite des ducs de Saxe et de Brabant. Saphadin alla à leur rencontre. Les armées se heurtèrent entre Tyr et Sidon ; le carnage fut horrible. Les chrétiens furent vainqueurs ; plusieurs villes tombèrent en leurs mains, et la Croix parut devoir reprendre sa domination dans la Palestine.

Les Croisés firent d'abord un roi. Ils élurent Emery de Lusignan, qui avait eu le royaume de Chypre après Guy de Lusignan, son frère, et qui en épousant Isabeau, héritière du royaume de Jérusalem, réunissait sur sa tête ces deux couronnes. Aussitôt après on marcha à d'autres batailles. On alla assiéger Thoron, place forte, qui semblait ouvrir les portes de Jérusalem. Les succès furent inutiles ; l'argent de Saphadin pénétra dans le camp des Croisés. Au moment d'enlever Thoron, les templiers et l'évêque de Wirsbourg conseillèrent de porter secours à la ville de Baruth, assiégée, disait-on, par Saphadin. Là, une bataille fut inutile encore. On se battit avec courage, mais la victoire fut sans fruit. La nouvelle de la mort de l'empereur arriva sur ces événements. Les seigneurs d'Allemagne crurent que leurs intérêts les rappelaient, et tous se hâtèrent d'abandonner la Croisade à ses inégalités de fortune. Emery de Lusignan resta seul avec son sceptre en face de Saphadin.

Alors parut Innocent III, le grand pape, et la Croisade fut encore prêchée, au milieu des ébranlements causés par les rivalités d'empire, auxquelles se mêlait si puissamment Philippe-Auguste. A Paris, le célèbre Fouques, curé de Neuilly-sur-Marne, fit des prodiges par ses prédications. Tout en appelant aux armes, il réveillait la foi et les vertus. Les populations s'émurent, et la France trouva encore des guerriers pour l'Orient, tout épuisée qu'elle était par les guerres politiques. La Croisade devait marcher sous les ordres de Thibaut, comte de Champagne, frère de Henri, roi de Jérusalem; mais il mourut en route. En même temps paraissaient les grands noms de France : ce Mathieu de Montmorency, devenu déjà populaire par son héroïsme, le comte Simon de Montfort, Geoffroy de Joinville, Geoffroy de Ville-Hardouin; d'autres chevaliers non moins illustres.

On devait marcher droit à Saphadin, vers l'Égypte; la fortune jeta les Croisés vers un autre point.

Constantinople avait eu ses révolutions. L'empereur Isaac Lange avait été détrôné par son frère Alexis, qui lui avait fait crever les yeux et l'avait enfermé dans une prison avec son jeune fils. Celui-ci, nommé Alexis, s'étant échappé, courut à Rome réclamer les secours du pape. Alors la Croisade s'avancait par la Dalmatie. On multiplia les négociations et les intrigues pour diriger les chrétiens vers Constantinople; la première gloire était, disait-on, de renverser l'usurpateur. Le jeune Alexis arriva à Corfou en même temps que la flotte des Croisés. Ses supplications les touchèrent; ils marchèrent avec lui, soumettant à son sceptre les îles et les cités. On entra dans l'Hellespont, et bientôt on fut au pied de Constantinople. La Croisade comptait quarante mille hommes [1203]. La grande cité était défendue par des multitudes armées, et ce fut une témérité d'attaquer avec des forces inégales ce vieil empire qui semblait devoir les écraser de son poids. L'élan chevaleresque rompit tous les obstacles. On courut à l'assaut, et l'usurpateur Alexis Comnène, effrayé de ce courage, se jeta sur un vaisseau, emportant ses trésors,

qu'il alla cacher à Zagora, ville de Thrace, au pied du mont Hémus. Alors le peuple courut à la prison du vieux Isaac, qu'il délivra avec des cris de joie. On le remit sur le trône, et lui-même couronna le jeune Alexis, qui avait su lui trouver des libérateurs et pouvait seul désormais tenir le sceptre.

L'empire de Constantinople semblait se relever : toutes les cités s'étaient soumises, et les Croisés étaient allés frapper l'usurpateur fugitif dans sa retraite de la Thrace. Peu après, le crime et l'intrigue défaisaient cette œuvre soudaine. Un scélérat ambitieux, de la maison impériale, nommé Alexis Ducas, surnommé Murtzuphle, à cause de la longueur de ses sourcils, sema la discorde entre les Croisés et le jeune Alexis ; et d'autre part il fit croire au peuple qu'Alexis livrait aux Croisés l'empire d'Orient. Une sédition éclata. Murtzuphle se fit proclamer empereur par la populace des rues, et le premier acte de sa royauté, ce fut d'aller étrangler de ses mains le jeune empereur.

A cette nouvelle, les Croisés, tout prêts à reprendre leur expédition pour la Terre Sainte, se précipitèrent de nouveau sur Constantinople. La colère avait aigri leur courage. Le siège fut ardent ; deux assauts furent livrés : le premier avait été funeste, le second fut heureux. La ville fut emportée (12 avril 1204) ; le meurtrier d'Alexis échappa par la fuite à la vengeance des Croisés.

Mais, chose extraordinaire ! ces pèlerins d'Occident, qui venaient porter secours à leurs frères de la Palestine, se trouvaient ainsi avoir en leurs mains l'empire de toute l'Asie, et ils allaient disposer de la glorieuse couronne de Constantin. Les Vénitiens, puissants par leur flotte, et les Français, puissants par leur chevalerie, s'assemblèrent pour faire un empereur ; les suffrages étaient divisés entre le marquis de Montferrat, général de l'armée, et Baudoin, comte de Flandre : Baudoin fut élu.

C'était là un magnifique événement. Le schisme grec, ce dernier coup porté à l'empire, semblait ainsi déraciné, et l'unité romaine reparaisait avec sa fécondité sur l'Orient. Des principautés franques furent établies ; le mar-

quis de Montferrat eut le royaume de Thessalie ; les Vénitiens retenaient les îles de l'Archipel, une grande partie de la Morée, et quelques autres villes maritimes ; la Bithynie fut donnée au comte de Blois. Plusieurs autres comtes eurent des principautés et des seigneuries qu'ils devaient seulement tenir en fiefs de l'empereur. Ainsi la domination latine s'établissait sur l'Asie, et le génie des Croisades se révélait du moins à cette révolution, qui allait rendre comme un reflet mourant de la civilisation chrétienne à ces contrées menacées bientôt de la domination de la barbarie.

Peu après, l'empereur Baudoin s'emparait de la Thrace. Murtzuphle tomba en ses mains. On le fit mourir, en le précipitant du haut d'une superbe colonne qui s'élevait sur un marché de la ville. « Or, par une espèce de merveille, dit l'ancien chroniqueur, que je suis dans ce rapide exposé, il se trouva qu'en cette colonne d'où il fut précipité, il y avoit plusieurs figures taillées dans le marbre, et entre autres une d'un empereur, lequel tomboit à bas d'une colonne ; ayant été prédit il y avoit longtemps qu'un empereur de Constantinople seroit jeté à bas de cellecy. *Et ensi fu cèle semblance et cèle prophétie avérée* ¹. »

Mais d'autres pronostics menaçaient déjà cet empire latin, montré d'une façon si soudaine à l'Orient ; l'anarchie éclatait avec des crimes, avec des rivalités, quelquefois avec du patriotisme. L'empereur Baudoin eut à lutter contre des périls de toute sorte. Les jalousies fermentaient autour de son trône, et des inondations de Bulgares venaient l'ébranler. Il alla combattre intrépidement les barbares ; mais, au moment où il se croyait vainqueur, l'ardeur de la poursuite l'emporta, et il fut fait prisonnier. L'infortuné paya cher l'honneur de la couronne. La reine des Bulgares, éprise de ce captif qui avait mérité le surnom de *Chaste*, se vengea de ses refus en irritant la colère de son mari. Le roi barbare le fit comparaître devant lui,

¹ *De la Conquête de Constantinople*, par Ville-Hardoin, édition de M. Petitot.

et déchirer à coups de sabre, pour toute justice ; puis on le jeta demi-mort dans une fosse où l'on enfouissait les corps morts des animaux.

C'est ici un étrange épisode de l'histoire ; à peine l'ai-je pu indiquer. L'héroïsme de l'Occident avait réveillé le courage grec ; mais aussi les perfidies étaient arrivées à un degré d'activité qui ressemble à du génie. Dans ces drames compliqués paraissent des noms pleins de gloire : Montferrat, le général des Croisés ; Dandolo, le vieux doge des Vénitiens, qui refusa les suffrages pour l'empire, et, du côté des Grecs, Théodore Lascaris, que l'ancien patriarche Camatère proclamait empereur, en même temps que les Latins se partageaient l'Asie. Cette époque est comme un drame plein d'accidents imprévus, de morts sanglantes, de dévouements généreux. L'empire latin s'était levé par un coup de fortune qui semblait miraculeux. C'est ce qui fit une trop grande confiance. On n'eut pas le temps de l'affermir par des lois ; on se contenta de se partager ses dépouilles. Le mélange des institutions fastueuses de l'Orient et de la chevalerie militaire de l'Occident ne donna lieu qu'à des luttes d'orgueil et de jalousie. Un moment, toutefois, on put croire que l'empire nouveau aurait de la durée. Henri, frère de Baudouin, fut proclamé empereur. Il étonna les Grecs par sa sagesse, il déconcerta les brigues par son courage. Il fut heureux dans les champs de bataille. Il calma les rivalités des chrétiens. Son règne de dix ans fut plein de gloire. Alors se consumma l'union des deux Eglises par son esprit conciliateur. Mais tous ces biens furent passagers. Le sage monarque mourut à quarante ans [1216]. On soupçonna le poison. Il avait épousé, par politique, la nièce du roi des Bulgares, de celui-là même qui avait fait périr son frère d'une façon si barbare. Sa femme fut accusée par les Latins, et cela réveilla les discordes. Henri mourait sans enfants, et ce fut une source de plus de déchirements. A partir de ce moment, l'empire latin ne fit que se traîner de faiblesse en faiblesse. On put croire qu'il pouvait se relever et s'affermir, lorsqu'on vit au trône des princes du

sang de Louis le Gros, cette famille de Courtenay, que les seigneurs de Constantinople allèrent chercher en France, et qui apportait à l'Orient quelques vertus et une tradition de chevalerie et de vaillance. Mais le génie fut inégal à cette destinée¹. Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, perdit du temps à de vaines pompes de royauté; il alla aux batailles comme à autant de pièges, et il finit par périr captif. Son fils Robert commença avec plus de gloire; mais il finit avec plus d'ignominie. Après d'heureux succès dans les combats, il avait enlevé à un seigneur sa fiancée, qu'il amena dans son palais avec sa mère, étalant le scandale de la débauche en face de l'impératrice Eudocie. Le seigneur offensé se vengea par un horrible complot. Des affidés se précipitèrent de nuit dans le palais, enlevèrent la mère et la fille, mutilèrent la jeune fiancée, et jetèrent la mère dans le Bosphore. L'empereur s'était caché; il vit reparaître sa favorite dans un état effroyable. La honte l'accabla plutôt que la douleur. Il s'enfuit en Italie, pour se cacher aux pieds du pape, et, lorsqu'il voulut retourner à Constantinople, il mourut en traversant l'Achaïe. Il n'avait que trente ans.

Ainsi s'affaiblissait l'empire latin de Constantinople par les faiblesses et par les vices. Lorsque parut la croisade de Louis IX, il achevait de s'éteindre dans les angoisses de son agonie.

D'autres événements s'étaient passés dans le royaume de Jérusalem.

Emery de Lusignan, que nous avons laissé seul en face de Saphadin, avait été bientôt contraint de signer une trêve, pour échapper aux périls des batailles; et les infidèles, de leur côté, semblaient être pressés de se détourner de la guerre avec les chrétiens pour se déchirer entre eux. C'est ce qui laissa respirer Lusignan. Il mourut peu après, ne laissant qu'un enfant en bas âge, inca-

¹ Voir la curieuse chronique de Ville-Hardoin, témoin et glorieux acteur de ces drames. — Édit. de M. Petitot. — Les travaux particuliers de cet éditeur méritent d'être lus, après la docte *Histoire des Croisades* de notre ami, à jamais regrettable, M. Michaud.

pable de tenir ce sceptre. Les seigneurs des Lieux-Saints envoyèrent demander un roi à Philippe-Auguste, qui leur choisit Jean de Brienne, comte de la Marche, chevalier d'une destinée toute romanesque. Il avait commencé par entrer dans l'Eglise, et puis avait pris les armes. Il avait été de la croisade de Constantinople, et de là il avait suivi son frère Gauthier, appelé au trône de Naples. Sa renommée de courage et de vertu remplissait l'Orient. Lorsque son frère fut mort, il défendit vaillamment le droit de ses neveux. C'est dans cet office de tuteur des enfants de Gauthier que les barons de Jérusalem vinrent le prendre pour le faire roi. On le maria à une fille de la reine Isabelle ou Isabeau de Jérusalem et de Conrad de Montferrat, l'un des quatre maris qu'elle avait eus. Le noble guerrier alla disputer aussitôt par les armes cette royauté douteuse. Tout céda quelque temps à sa vaillance. Le royaume de Jérusalem eût pu se relever. Mais c'était au moment où éclataient les dissensions de l'Eglise et de l'empire. L'attention, captivée par les événements d'Europe, empêchait les migrations de Croisés. Il n'y eut pour tout secours qu'une explosion de frénésie produite parmi les enfants en France et en Allemagne, que quelques prédications fanatiques excitèrent aux combats. C'était le vieil enthousiasme de la croix rapetissé aux proportions déplorablement d'une puérité ou d'une folie. Alors le roi Jean de Brienne parut en Europe pour chercher des secours plus véritables. Il y trouva l'empereur Frédéric II, le terrible guerroyeur; et il crut l'intéresser à sa cause en lui donnant pour épouse sa fille Yolande, qui lui assurait l'héritage de Jérusalem. Frédéric avait promis de se croiser. Mais nous avons vu qu'il ne parut en Orient que pour y porter l'anarchie. Tout ce qu'il sut faire pour les Lieux-Saints, ce fut de dépouiller son beau-père de sa triste royauté, et puis de s'en retourner en Italie recommencer ses batailles contre le pape.

Le vieux roi Jean de Brienne n'eut plus qu'à employer pour le pape Grégoire IX ses restes de courage contre son gendre, et, pour que rien ne manquât à son étrange des-

tinée, des envoyés de Constantinople vinrent alors le trouver en Italie pour lui offrir l'empire latin, resté sans maître, ou n'ayant pour maître qu'un enfant de onze ans, Baudoin de Courtenay, dernier frère de ce Robert de Courtenay qui avait pensé faire de la royauté un droit de scandale et de débauche.

Jean de Brienne, avec ses quatre-vingts ans, alla soutenir un instant cet empire ébranlé, et, pour faire rentrer le sceptre dans la famille de Courtenay, il avait donné sa fille Marie pour épouse à ce jeune Baudoin, en l'adoptant pour son fils et son héritier. La décadence, toutefois, se précipitait. Le vieillard retrouva de l'énergie avant de descendre au tombeau. Mais ses victoires furent inutiles contre des ennemis qui sortaient de toutes les ruines. Après lui, Baudoin ne sut que passer les mers pour aller solliciter les secours de l'Europe. Déjà l'empire latin s'ouvrait aux usurpations, et le pape, qui, seul, le protégeait de sa parole, ne le pouvait sauver contre le germe d'anarchie et de mort qu'il portait en lui-même.

Tel était l'aspect général de l'Orient depuis un demi-siècle. C'était une vaste complication de gloire et de calamités.

Les déchirements étaient partout. Dans la Palestine, les soudans d'Égypte et de Damas se faisaient la guerre. Les chrétiens, restés sans gouvernement central, formaient des ligues selon leurs intérêts ou leur penchant. Le soudan de Damas leur fit des concessions pour se les attirer, et aussitôt le soudan d'Égypte appela à son aide une peuplade farouche, du nom de Corasmins, et il lui donna la Palestine à ravager. Ils se répandirent comme un torrent exterminateur. Gauthier, comte de Brienne, neveu du roi Jean de Brienne, qui gardait dans le pays ses restes de puissance, voulut s'opposer aux barbares, et il marcha vers eux avec les débris des ordres de chevalerie, ayant pour auxiliaires les soudans de Damas et d'Emesse. Une épouvantable bataille s'engagea près de Gaza. Elle dura deux jours. Le nombre l'emporta sur le courage. Les chrétiens furent détruits. Quelques chevaliers seulement pu-

rent s'échapper, et se sauvèrent à Jaffa et à Ptolémaïs ¹.

C'est, dit-on, la nouvelle de ce désastre qui détermina Louis IX à se croiser; et même on a écrit qu'il en eut une vision dans cette léthargie où on le prit pour trépassé. Les dissensions des infidèles lui donnèrent le temps de se préparer à la vengeance. Le soudan d'Égypte, d'ailleurs, eut peur de ses auxiliaires, et, après les avoir employés à la destruction des chrétiens, il les livra aux Sarrasins, qui les détruisirent à leur tour.

1249-1250.—Donc, lorsque Louis arriva en Chypre, et qu'il se vit en présence de ces deux grandes désolations de la Palestine et de Constantinople, sa douleur dut être profonde et amère. Pour lui toutefois le but de la Croisade était la délivrance des Lieux-Saints. Là se portait toute sa sollicitude. Mais irait-il droit vers la Palestine ou vers l'Égypte? Les opinions étaient diverses. Il se décida pour l'Égypte. Par malheur on perdit du temps à délibérer. Les vivres manquèrent, et les maladies attaquèrent les Croisés. Et, en même temps, la renommée de cette expédition menaçante alla faire cesser les dissensions des infidèles, et lorsque la Croisade se mit en mer, tout était prêt pour lui opposer une résistance formidable. Deux mille huit cents chevaliers étaient sur la flotte chrétienne; ce qui fait supposer une armée très-nombreuse, chaque chevalier ayant une suite d'hommes armés. Damiette était le lieu indiqué du débarquement. Mais une tempête rompit la flotte, et Louis arriva seul après quatre jours, en face de l'armée et des vaisseaux des Sarrasins. Le tiers des troupes chrétiennes avait pu le joindre, et, avec cette inégalité de forces, Louis résolut de tenter le débarquement, afin de ne laisser pas croire aux infidèles que la Croix s'arrêtait devant eux. Tout le rivage était couvert de multitudes ennemies, « *qui estoient, dit Joinville, très-belles gens à regarder.* Le soudan portoit les armes de fin or, si très-reluisant, que quant le soleil y frappoit, il sembloit que ce fust proprement le soleil. Le tumulte qu'ilz menoi-

¹ Voir les récits de M. Michaud, *Hist. des Croisades*. Tom. IV.

avecques leurs cors et naccairs (tambours) estoit une espouventable chose à ouïr, et moult estrange aux François ¹. »

Ce combat ressembloit à une témérité. Mais Louis avoit voulu profiter de la première ardeur des Croisés, et lui-même avoit hâte de toucher le sol qu'il espérait affranchir. Une incroyable rivalité animait les chefs et les soldats. Joinville, notre bon chroniqueur, étoit de ceux qui marchaient en avant sur les premiers bateaux. Le vaisseau sur lequel flottait la bannière de saint Denis suivait de près; bientôt on toucha le rivage. Tout cédoit à ce choc terrible. Un Sarrasin intrépide osa marcher vers la bannière, *mais le pource fut tantoust tout découppé et mis en pièces*. Et lorsque Louis vit l'étendard sacré déjà fixé à terre, lui-même ne se put contenir. Et, malgré le légat qui étoit sur son vaisseau, il se jeta à la mer, *l'escu au coul, son heaume en la teste et son glaive au poing*, ayant l'eau jusqu'aux épaules; et ainsi il courut aux Sarrasins *tout seullet pour leur courir sus*, dit l'historien; *mais ses gens le firent arrester et demorer jusques à ce que tous ses gens d'armes fussent en leurs places et tous armez* ².

Lorsque toute la Croisade fut descendue, *le roi fist appeller le légat et tous les prélats de l'ost, et fist chanter Te Deum laudamus, tout du long*. Puis on alla se loger devant Damiette. On y entra avec précaution, de peur de quelque piège. Le roi marchait nu-pieds, ainsi que la reine Marguerite, pour rendre hommage à Dieu d'une si soudaine victoire. « Or, disons en nous mesmes quelle grâce nous fist Dieu notre créateur, quant il nous deffendit de mort et de péril à l'arriver que fismes, quant nous courusmes à joie sur noz ennemis qui estoient à cheval. Quelle autre plus grant grace nous fist le bon Seigneur quant il nous livra Damiette sans dangier de noz corps, laquelle jamais n'eussions peu voir, si nous ne l'eussions eue par

¹ Joinville. Liv. II.

² *Ibid.*

affamer. La grace est moult grande, bien le povons dire et veoir tout cler ¹. »

Ce qui favorisa ce succès rapide des Croisés, ce fut le bruit répandu de la mort du sultan d'Égypte; et, en effet, il était malade, bien qu'on l'eût vu avec ses armures toutes resplendissantes, dans les premiers efforts du débarquement. Il lui resta assez de vie pour punir horriblement ceux qui avaient laissé enlever ainsi la ville par les armes chrétiennes. Il fit étrangler cinquante officiers principaux. Un d'eux, qui devait périr avec son fils, demanda de mourir le premier. Le sultan lui refusa cette faveur. Il fit étrangler le fils sous les yeux du père, et il doubla ainsi le supplice de l'un et de l'autre. Après quoi lui-même s'en alla traîner son reste de vie vers la Massoure ². Mais les Croisés ne se souvinrent pas longtemps de la faveur du Ciel. A peine Louis avait établi à Damiette un gouvernement et une police, que ces pèlerins, venus pour l'affranchissement des Lieux-Saints, se mirent à commettre des désordres infâmes, faisant grands banquets *les ungs aux autres en habondance de viandes délicieuses; le commun peuple se print à forcer et violer femmes et filles*. La débauche était effrontée; elle s'étalait à un *jet de pierre du pavillon du saint roi*, de telle sorte qu'il fut contraint de *donner congé à tout plain de ses gens et officiers* ³.

Cependant, à côté de ces désordres il y avait de nobles faits d'armes, les chevaliers allant chaque jour chercher des aventures contre les Sarrasins qui enveloppaient Damiette. Joinville se plaît à ces récits tout romanesques. Mais le sage roi n'approuvait point ces batailles isolées. « Or saichez que le souldan donnoit de chascune teste de chrétien, à qui la lui portoit, ungs besant d'or; et ces traistres Sarrazins entroient la nuyct dans nostre ost, et là où ils trouvoient des gens de l'ost dormants ça et la, leur

¹ Joinville.

² *Ibid.*

³ Extrait des manuscrits arabes. — Edit. de M. Petitot.

coupoient la teste. » Le roi eût mieux aimé une bataille en plein soleil ; mais il attendait le reste de la flotte, où se trouvait son frère le comte de Poitiers. L'arrivée tardait, et Louis craignait qu'il ne fût mort ou en grand péril. Joinville raconte que ce fut lui qui conseilla au légat de faire trois processions pour la délivrance du frère du roi ; ainsi, avait-il été délivré lui-même d'un grand danger par trois processions qu'avait fait faire sur la mer *le bon Doian de Maru*¹. Le comte de Poitiers arriva le jour de la troisième procession. « Et bien lui fut mestier (avantageux) de n'être point venu durant le temps des deux sabmediz premiers ; car je vous promets que ce tems durant il y eut sans cesser si grant tourmente en la mer devant Damiette, qu'il y eut bien douze vingts vesseaulx, que grans que petitz, tous brisez et perduz, et les gens qui les gardoient noiez. Par quoy si le comte de Poitiers fust lors venu, il eust esté en grant dangier d'estre noié. Et croy que ainsi fust il si Dieu ne lui eust aidé². »

L'histoire ne se lasse pas de recueillir ces charmantes naïvetés, si pleines de foi. Et pourtant il nous faut hâter nos récits.

L'armée, complétée par cette arrivée et aussi par des secours chrétiens venus de la Palestine, comptait soixante mille combattants. On se mit aussitôt en marche vers le Caire, qui était la capitale de l'Égypte, et dont la possession devait, croyait-on, entraîner tout le pays. La reine resta à Damiette avec une forte garnison.

Le roi était suivi de ses deux frères, le comte d'Anjou et le comte de Poitiers. Arrivé à la réunion des deux bras du Nil, il trouva devant lui toute l'armée du soudan. Là se devait décider le sort de l'expédition. Le soudan, malade et près de mourir, gagnait du temps par des négociations. On refusa ses offres de paix, on espérait tout arracher par la guerre. En même temps le soudan mourut ; mais sa mort fut tenue secrète, pour éviter les alarmes. On conti-

¹ Joinville. Liv. II.

² *Ibid.*

nuait de donner les ordres en son nom ; sa table était servie, comme s'il eût été vivant. La sultane, une femme de génie, s'était à l'instant saisie du gouvernement ; et comme son fils Touran-Chah (nos histoires l'appellent Al-moadan) était dans la Mésopotamie, le commandement de l'armée fut remis à Scecedun, fils du Seic¹, dit Joinville, connu dans nos histoires sous le nom de Facardin². « Celui Scecedun, chevetaine des Turcs, estoit tenu le plus vaillant et preux de toute paiennie. » Frédéric, dans son voyage d'outre-mer, l'avait armé chevalier, et il portait les armes de l'empereur sur ses bannières.

Facardin justifia sa renommée par l'activité de sa défense. Il s'était vanté de manger en la tente du roi *dedans le jour Saint-Sébastien qui prouchain venoit*. Le roi redoubla de soins pour mettre son camp à l'abri des coups de main. Mais les escarmouches et les aventures chevaleresques continuaient autour de la ville ; rien de varié et de pittoresque comme les récits que Joinville fait de ces joutes souvent téméraires, toujours inutiles. En même temps le génie s'épuisait des deux côtés à tirer parti des machines du temps, des pierriers, des engins, des chas et des baffrais. Mais ce qui déconcertait l'intrépidité des chrétiens, c'était l'emploi du feu grégeois, terrible secret de donner la mort et de jeter au loin le ravage. Écoutons le chroniqueur :

« Ung fois advint que les Turcs amenèrent ung engin qu'ilz appelloient la perrière, ung terrible engin à mal faire, et le misdrent vis à vis des chaz chateils, que messire Gautier de Curel et moi guettions de nuyt. Par lequel engin ilz nous gettoient le feu gregois à planté (abondamment), qui estoit la plus orrible chose que onques jamés je veisse. Quant le bon chevalier messire Gautier mon compaignon vit ce feu, il s'escrie et nous dist : « Seigneurs, nous sommes perduz à jamais sans nul remède ; car s'ils

¹ « Fils au seic, que vaut autant à dire en leur langage comme le filz au vieil. »

² Les chroniques arabes écrivent Fakreddin. — Ext. des manuscrits arabes.

bruslent nos chaz chateils, nous sommes ars et bruslés; et si nous laissons nos gardes, nous sommes ahontés. Pourquoy je conclu, que nul n'est qui de ce péril nous peust défendre, si ce n'est Dieu notre benoit créateur. Je vous conseille à tous que toutes et quantes foiz qu'ils nous getteront le feu gregois, que chascun de nous se gette sur les coudes et a genoulz; et crions mercy à notre seigneur, en qui est toute puissance.

» Et tantoust que les Turcs getterent le premier coup de feu, nous nous mismes accoudez et a genoulz, ainsi que le preudons nous avoit enseigné.

» La manière du feu gregois estoit telle, continue le chroniqueur, qu'il venoit bien devant aussi gros que ung tonneau, et de longueur la queue en duroit bien comme d'une demye canne de quatre pans. Il faisoit tel bruit à venir qu'il sembloit que ce fust foudre qui cheust du ciel, et me sembloit d'un grant dragon vollant par l'air: et gettoit si grant clarté, qu'il faisoit aussi cler dedans nostre ost comme le jour, tant y avoit grant flamme de feu. Trois foys celle nuytée nous getterent ledit feu gregois o la dite perriere, et quatre foiz avec l'arbeleste à tour. Et toutes les foiz que nostre bon roy saint Loys oyoit qu'ils nous gettoient ainsi ce feu, il se gettoit à terre, et tandoit ses mains la face levée au ciel, et crioit à haulte voix à nostre Seigneur, et disoit en pleurant à grans larmes: « Beau sire » Dieu Jésus-Christ, garde-moi et toute ma gent! » et croy-moi que ses bonnes prières et oraisons nous eurent bon mestier. ⁴ »

Telle était l'épouvante produite par l'apparition de ce feu grégeois, dont le souvenir, resté mystérieux, étonne même après tant d'autres moyens d'extermination inventés par le génie moderne des batailles. Cependant, lorsque le feu avait été s'attacher à une machine, on savait l'art de l'éteindre, et Joinville raconte comment on se précipitait pour empêcher ses ravages. Mais on ne pouvait toujours réussir, et les travaux des Croisés furent souvent dé-

⁴ Joinville. Liv. II.

truits par ces flammes volantes, devant lesquelles les plus intrépides tombaient à genoux.

1250 — L'armée chrétienne était depuis près de trois mois dans cette situation périlleuse, pressée des deux côtés par les deux bras du Nil, lorsqu'un Bédouin vint offrir au connétable Imbert de Beaujeu de lui indiquer un gué moyennant cinq cents besants d'or. On suivit le Bédouin, et l'on reconnut le passage ¹. L'armée allait entrer en possession de tout le pays; il ne fallait plus que de la prudence. Le roi la prescrivait, mais sa voix était mal entendue lorsqu'il s'agissait de combattre. Les templiers marchaient en tête de l'armée; le comte d'Artois conduisait la seconde bataille. A l'aspect des Croisés traversant ainsi fièrement le Nil, trois cents Sarrasins, qui gardaient le passage, se mirent à fuir. Les templiers se gardaient de les poursuivre; mais le comte d'Artois, caractère fougueux, fait de leur sagesse un objet de moquerie et d'insulte; et il court follement après les fugitifs. Facardin, le commandant des Turcs, était en ce moment dans le bain et faisait peindre sa barbe. Il monte à cheval demi-nu, et il est tué dans le désordre de la fuite. Le comte d'Artois ne se modère plus, et les templiers, *se pensant être ahontés et diffamés s'ilz laissent aller le comte d'Artois devant eux, tout d'un accord vont ferir des esperons, et suyvent les Sarrazins fuyant devant eux tout parmy la ville de la Massoure, jusques aux champs par derers Babilonne* ². Mais, lorsqu'ils voulurent arrêter leur poursuite, ils se trouvèrent enveloppés de Turcs, qui leur lançaient dans les rues étroites *force de trect et d'artillerie*. Là périt, après une vaillante défense, et percé de mille coups, le comte d'Artois, l'auteur de ce fatal désordre, et avec lui tombèrent trois cents chevaliers des plus illustres, et presque autant de Templiers; le grand-maître se sauva meurtri, avec quelques-uns des siens. Le comte Pierre de Bretagne échappa de même, à force de grands coups d'épée; mais il était couvert de blessures, le sang

¹ • Jour de caresme prenant. • — Joinville.

² Joinville. Liv. II. Il appelle de ce nom de Babilonne le Caire.

sortait de sa bouche à flots, et cependant il se retirait paisiblement de la bataille, *tenant son cheva l' deux mains par le coul*, de peur d'en être renversé par les Turcs, qui le suivaient, et il se retournait vers eux, *leur disant parolles en signe de moquerie.*

Alors ce ne fut partout qu'une atroce mêlée ! Les chevaliers, dispersés, se battaient au hasard avec les ennemis que leur amenait la fortune. La fuite et la poursuite faisaient une horrible confusion ; c'était une bataille sans plan, et les faits d'armes étaient isolés et perdus pour l'utilité commune de la défense. Dans ce désordre, Joinville, l'admirable chroniqueur, a ses propres coups de lance à raconter, et il les dit avec une admirable naïveté. Il avait commencé par tuer d'un coup d'épée un *grant Sarrazin au moment où il montoit sur son cheval* ; mais l'écuyer de ce Sarrasin lui vint *frapper de son glayve si grant coup entre les espaulles, qu'il le getta sur le coul de son cheval et le tint si pressé qu'il ne pouvoit tirer son espée qu'il avoit ceinte.* Pourtant il se délivra, mais ce n'était là qu'une aventure peu chevaleresque. Bientôt il vit devant soi des bandes innombrables de Sarrasins ; il dit six mille ; et il n'avait autour de lui que quelques chevaliers intrépides : là furent donnés de beaux coups d'épée ; mais Joinville fut jeté à bas de son cheval, et foulé aux pieds des Turcs, qui le croyaient mort, *dont il ne failloit guères.* Ayant été relevé par son compaignon Errard d'Emerray, *que Dieu absoille,* dit-il, il se remit à combattre, aidé par d'autres chevaliers accourus ; mais le nombre des Turcs croissait toujours, et la bataille était inégale : il semblait qu'il n'y avait plus qu'à mourir. « Messire Errard d'Emerray fut navré parmy le visaige d'une espée qui lui trancha tout le neys, tant qu'il lui cheoit sur la bouche. Adonc en celle destresse, continue Joinville, me souvint de monseigneur saint Jacques, et lui dis : « Beau sire saint Jacques, je te supply, aide moy, et me secours à ce besoing. » Et tantout que j'eu fait ma prière, messire Errard me dit : « Sire, si vous ne pensiez que je le feisse pour m'enfuir et vous habandonner, je vous allasse querir monseigneur le comte d'Anjou,

que je voy là en ces champs. » Et je lui dis : « Messire Errard, vous me feriez grant honneur et grant plaisir si vous nous alliez querir aide pour nous sauver les vies ; car la vostre est bien en aventure. » Et je disois voir (vray) : car il en mourut de celle blessure. »

Telle était la naïveté de ces héros au milieu de leurs périls, pensant à monseigneur saint Jacques, et pensant aussi à l'honneur, cherchant à sauver leurs vies, mais les mettant en aventure sans s'étonner. Joinville fut sauvé par le dévouement de messire Errard ; car peu après le comte d'Anjou accourait pour le délivrer, et en même temps arrivait d'un autre côté le roy et toute sa gent, qui venait à un terrible tempeste de trompettes, clerons et cors. « Et se arresta sur un hault chemin avecque tous ses gens d'armes, pour quelque chose qu'il avoit à dire. Et vous promets que oncques si bel homme armé ne veis ; car il paressoit par dessus tous depuis les espaulles en amont. Son heaume, qui estoit doré et moult bel, avoit il sur la teste, et une espée d'Almaigne en sa main ; et tantoust qu'il fust arrêté, plusieurs de ses chevaliers apperceurent en la bataille des Turcs grant quantité d'autres chevaliers et des gens du roy ; et ilz se vont lancer parmy la bataille avec les autres. Et devez savoir que à ceste foiz là furent faiz les plus beaux faiz d'armes qui oncques furent faiz ou veage d'oultre mer, tant d'une part que d'autre. Car nul ne tiroit d'arc, d'arbeleste, ne d'autre artillerie ; mais estoient les coups qu'on donnoit l'un sur l'autre, a belles masses, espées et fustz de lances, tout meslé l'un parmy l'autre. Et de ce que je veoie moult tardoit à mes chevaliers et à moy, tous bleciez comme nous estions, que n'estions dedans la bataille avec les autres ¹. »

Comme le roi s'apprêtoit à se mêler à cette bataille désordonnée, *voez cy venir messyre Hymbert de Beaujeu*, connétable de France, qui lui annonce que son frère le comte d'Artois est dans la Massoure en grand danger de mort, se défendant à merveilles par grands coups d'épée ; et qu'il

¹. Joinville. Liv. II.

lui faut porter secours. « Picquez devant ! répondit le roi, et je vous suis ! » et aussitôt on se précipite vers la ville.

Mais les Turcs, avec leurs masses armées toujours là présentes, se réunirent en même temps sur ce petit nombre, et séparèrent le roi de ceux qui couraient en avant. Dès que le danger du roi fut connu, toute l'armée fit effort pour se jeter au travers des Sarrasins. Le connétable se détourna de sa marche sur la Massoure. Mais déjà les communications étaient rompues. Le roi n'avait à son aide que les combattants qui continuaient à passer le fleuve, et là, en effet, se trouva concentrée toute la bataille, jusque-là éparse de tous côtés. « Et soiez certains, dit Joinville, que le bon roy fist celle journée des plus grans faiz d'armes que jamés j'aye veu faire en toutes les batailles où je fu onq. » Tous les coups des Sarrasins étaient dirigés sur lui. Il se multipliait pour les repousser. « Et croy que la vertu et la puissance qu'il avoit lui doubla lors de moitié par la puissance de Dieu. « Au lieu d'être secouru par les siens, c'est lui qui courait aux gens en destresse, et, pour les délivrer, donnoit de masses d'espée des grans coups à merveilles. Six Turcs vinrent l'assaillir, en prenant la bride de son cheval. Il les vainquit seul, et resta sain et sauf. La vue du roi se débattant ainsi contre des flots d'ennemis avait aussi doublé tous les courages, et les Croisés arrivèrent enfin de tous côtés. Pendant ce temps, Joinville, qui d'abord avait suivi le connétable vers la Massoure et puis s'était détourné comme lui, avait couru se placer à la tête d'un petit pont avec le comte de Soissons, son cousin, pour empêcher les Sarrasins de se précipiter par cette issue, et d'envelopper ainsi le roi par-derrière, comme d'autres le pressaient par-devant ; là encore se firent de beaux faits d'armes. Les Turcs variaient le combat par le glaive et par bonnes mottes de terre et de grosses pierres à tour de bras, et enfin par le feu grégeois qu'ils lançaient sur les chevaliers, tellement que le feu prit à la robe de Guillaume de Bron ; mais il l'estaignit, dont besoing luy fust. Au milieu de cette bataille acharnée, Joinville, accablé de traits, se fit un écu d'un gaubisson d'étoupe qui avoit esté à ung Sar-

*razin*¹. « Dont grant besoin m'eust, dit-il; car je ne fus blecié de leurs pilles que en cinq lieux, et mon cheval estoit en quinze lieux. » Et cela ne l'empêchait pas de tenir avec son cousin la tête du pont, et l'un et l'autre riaient de leurs périls. « Et ainsi que nous estions là, dit-il, gardans le poncel, le bon conte de Soissons, quant nous estions retournez de courir après ces villains, se railloit avecques moi, et me disoit : « Seneschal, lessons crier et braire » ceste quenaille, et par la creffe Dieu, ainsi qu'il juroit, encores parlerons-nous, vous et moy, de ceste » journée, en chambre devant les dames². »

Cependant le connétable était parvenu à rallier les arbalétriers du roi, et il les rangea en ce lieu même. Il félicita Joinville de sa vaillante défense du poncel, et l'envoya au roi jouir de sa gloire. Alors le roi était dégagé; les Sarrasins fuyaient partout, et Louis allait chercher du repos sous sa tente. « Et lui leveai son heaume de la teste, dit Joinville, et lui baillay mon chappel de fer, qui estoit beaucoup plus légier, affin qu'il eust vent. » En même temps, le bruit de la mort du comte d'Artois commençait à se répandre; il fallait la dire au roi, et voici quelle fut cette scène au milieu des agitations de la victoire. *Frère Henry, prieur de l'ospital de Ronnay*, qui avait passé la rivière, vint baiser la main toute armée du roi, et lui demanda s'il avait aucunes nouvelles de son frère le comte d'Artois. Et le roi lui répondit que ouy bien; c'est assavoir qu'il sçavoit bien qu'il estoit en paradis. Et le bon frère se mit alors à dire au roi des paroles chrétiennes et touchantes, pour lui donner de la force à supporter cette mort, lui parlant du courage que le comte venoit de déployer à combattre les Sarrasins. Et le bon roy respondit que Dieu fust adoré de quant qu'il lui donnoit. « Et lors lui commencent à cheoir grosses larmes des yeulx à force, dont maints grans per-

¹ *Gaubison* ou *Gamboison*. C'était un vêtement contre-pointé, garni de laine entassée et battue avec du vinaigre. Il résistait au fer. — Note de M. Petitot.

² Joinville. Liv. II,

sonnages qui virent ce furent moult oppressez d'angoesse et de compassion de la pitié qu'ilz avoient de le veoir ainsi pleurer, et en louant le nom de Dieu de ce qu'il lui faisoit endurer. » Admirable mélange de sensibilité et de foi. Alors l'héroïsme ne rougissait pas de pleurer, et la vaillance n'ôtait point la pitié. Tel était le caractère de la valeur chrétienne en ces âges de naïveté. Après cette touchante scène, les Sarrasins reparurent encore; mais ils furent refoulés, et l'armée put jouir de sa victoire, en déplorant de si tristes morts.

Mais les infidèles se choisirent pour général Bondocdar, chef d'une milice formidable nouvellement établie sous le nom d'esclaves baharites, plus connue sous celui de mamluks; les histoires arabes désignent ce terrible chef sous le nom de Bibars-el-Bondukdari¹. Il avait paru dans cette première journée avec un éclat de courage qui lui amena la confiance des Sarrasins, et il commença par leur promettre la vengeance. Il fit étaler dans le camp les armes du comte d'Artois, les montrant comme un trophée, et disant que c'étaient les armes du roi même. « Corps sans chief, disait-il, n'est plus rien; n'aussi armée sans prince ou chevetaine! » Ainsi il les excitait à une bataille nouvelle pour le vendredi suivant.

Le roi sut les préparatifs des Sarrasins, et il se prépara au combat pour ce jour même, mais, au lieu d'attendre l'attaque, il sortit du camp avec son armée. Cette fois, la disposition de la bataille fut faite avec prévoyance, et la mêlée fut sans confusion. Il n'y eut un instant de trouble que dans l'aile droite, où commandait le comte d'Anjou, par l'emploi inattendu de ce terrible feu grégeois qu'on vit apparaître, et qui remplit les rangs d'épouvante. Il fallut que le roi courût en personne affermir cette aile déjà tout éparse, et fuyant l'approche et la vue des flammes. Il y eut ce jour encore de grands exploits, et les alternatives furent diverses. Le comte de Poitiers, à l'aile gauche, fut un moment en grand péril; les Sarrasins l'avaient en-

¹ Ext. des manusc. arabes, dans les *Mém.* de M. Petitot.

levé, et ils l'emmenaient captif; il fut délivré par une invasion précipitée de tout ce qui était resté au camp de valets et de femmes même. Enfin, les Sarrasins finirent par abandonner les bords du fleuve le long duquel s'était livrée la bataille.

De tels succès étaient funestes. L'armée du roi avait fait de grandes pertes, et elle ne pouvait les réparer. Les Sarrasins trouvaient chez eux des secours qui se reproduisaient sans cesse. Le roi adressa pourtant à ses chevaliers des paroles d'actions de grâces envers Dieu, qui leur avait donné deux fois la victoire. « Mardi darrenier, leur disait-il, qui estoit caresme prenant, nous avons à son » aide chassé et débouté noz ennemys de leurs logeis et » hebergements, esquelz nous sommes logez à présent. » Aussi ce vendredi qui est passé nous sommes deffenduz » a pié, et les aucuns non armés, contr'eulx bien armez, » a pié et a cheval, et sur leurs lieux. » Et moult d'autres belles paroles leur disoit et remonstroit tant doucement le bon roy. Et ce faisoit-il pour les reconforter, et donner tousjours bon couraige et fiance en Dieu⁴. »

Peu après arrivait de la Mésopotamie le soudan Almoadan, et sa présence allait relever la fortune des Sarrasins; en même temps une contagion effroyable se déclarait dans l'armée des Croisés. Le jeune soudan, âgé de vingt-cinq ans, « moult sage, instruit et jà malicieux, » offrit des négociations pour avoir le temps de mieux se préparer aux batailles. Les ravages rapides de la maladie forçaient d'écouter les propositions. Le soudan se réservait de les éluder, en laissant à l'armée chrétienne le loisir de s'épuiser dans la misère et dans la souffrance.

Joinville raconte que cette maladie provenait de la multitude des cadavres qui avaient été amoncelés dans le Nil, et empêchaient les eaux de couler. Vainqueurs et vaincus étaient pêle-mêle dans cet horrible amas. Louis fit travailler huit jours cent ouvriers à séparer les corps des chrétiens et des Sarrasins, pour leur rendre les honneurs de la

⁴ Joinville. Liv. II.

sépulture ; mais ce remuement produisit des maux infinis. « Dieu sache quelle puanteur et quelle pitié de cognoistre les grans personnages et tant de gens de bien qui y estoient ! le y vis le chambellan de feu monseigneur le comte d'Arthois, qui cerchoit le corps de son maistre : et moult d'autres querants leurz amys entre les morts ; mais oncques depuis ne ouy dire que de ceulx qui estoient là regardans et endurant l'infocion et pueur de ces corps, qu'il en retourmast ung. »

Après la maladie vint la famine. Les Croisés n'avaient pour nourriture que des poissons pris autour de ces cadavres, et le mal ainsi ne faisait que s'accroître. Les signes de cette contagion étoient horribles : la chair se deséchait jusqu'aux os, et « le cuir nous devenoit tanné de noir et de terre, dit Joinville, aressemblant d'une vieille houze qui a été longtemps mucée derrière les coffres. » La chair des gencives étoit attaquée et tombait putréfiée, « dont chacun estoit horriblement puant de la bouche. » Les Sarrasins, qui savaient cet état de l'armée, lui avaient au loin fermé le passage des vivres, et avaient rompu les communications avec Damiette, de telle sorte que la détresse arriva au comble. « Tantoust que la Pasque fust venue, ung bœuf estoit vendu quatre-vingtz livres, ung mouton trente livres, ung porc trente livres, le muy de vins dix livres, ung œuf douze deniers, et ainsi de toutes autres choses. »

Au milieu de cette désolation, l'histoire saisit quelques traits qui peignent les temps. Joinville fut attaqué par la contagion. « Et si j'estoie bien malade, pareillement l'estoit mon povre prestre ; car ung jour advint, ainsi qu'il chantoit messe devant moy, moy estant au lit malade, que visiblement je le veols pasmer, et quand je vy qu'il se vouloit laisser tomber en terre, je me gecté hors de mon lit tout malade comme j'estois, et prins ma cotte et l'allé embrasser par derrière : et lui dis qu'il fist tout à son aise et en paix, et qu'il prensit courage et fiance en celui qu'il devoit tenir entre ses mains, et adonc s'en revint ung peu, et ne le lessé jusques à ce qu'il eust achevé son sacrement, ce qu'il fist. Et aussi acheva il de célébrer sa messe,

et oncques puis ne chanta, et mourut. Dieu en ait l'âme! »

Toute une époque est dans cet admirable récit domestique, et cela vaut mieux, je pense, que les pompes du style historique appliqué à des récits de conquêtes et de batailles.

« Tantoust la maladie commença à renforcer en l'ost : tellement qu'il failloit que les barbiers arrachassent et coupassent aux malades de cette maladie de grosse char qui surmontoit sur les gencives, en manière que on ne pouvoit mangier. Grant pitié estoit là de oyr crier et braire par tous les lieux en l'ost ceux à qui on coupoit celle char morte. Il me ressembloit de pouvres femmes qui travaillent de leurs enfants quant ils viennent sur terre, et ne saurois dire la pitié que c'estoit. »

Le roi se multipliait pour distribuer autour de lui des paroles de courage. Un de ses serviteurs, cruellement atteint, disait à ceux qui l'exhortaient à mourir : « J'attends à mourir que mon saint roi me visite, et je ne partirai point de ce monde auparavant. » Le roi vint en effet, et lorsqu'il sortit de la tente, le malade expira¹.

C'est au milieu de cette douleur que le bon roi essayait d'achever ce traité commencé avec le soudan. Et le soudan feignait de rendre sérieuses les conventions. La ville de Damiette devait être rendue par les Croisés, et le soudan devait mettre Louis en possession du royaume de Jérusalem. Mais, lorsqu'il fallut exécuter le traité, le soudan demanda des otages pour la ville de Damiette. Le roi offrit le comte de Poitiers ou le comte d'Anjou. Le soudan demanda le roi même. Et à cela répondit le bon chevalier messire Geoffroy de Sergines, qui avait été employé aux négociations : « que ja n'auroient les Turcs la personne du roy, et qu'il aymoit beaucoup mieulx que les Turcs les eussent tous tuez, qu'il leur fust reproché qu'ils eussent baillé leur roy en gaige. »

Après cela, il ne restait plus qu'à s'éloigner de ces lieux désolés. Louis ordonna la retraite vers Damiette. Il eût pu

¹ Guill. de Nangis, *Vie de Louis*.

partir en avant sur des vaisseaux où se sauvèrent le légat, plusieurs évêques et même le duc de Bourgogne. Mais il voulut mettre d'abord en sûreté ses gens d'armes; il resta avec messire Geffroy de Sergines en la bataille de messire Gaultier de Chastillon, qui faisait l'arrière-garde. « Et estoit le roy monté sur un petit coursier, une housse de soie vestuë. »

A la vue de cette retraite, tous les Sarrasins s'étaient émus, et il y eut une ardente poursuite. Le fidèle *Geffroy de Sergines* ne quittait point le roi, « le deffendant en la fazon que le bon serviteur deffend le hanap (coupe) de son seigneur, de paeur des mouches. Car toutes les fois que les Sarrazins l'approuchoient, messire Geffroy le deffendoit à grans coups d'espée et de pointe, et ressembloit sa force lui estre doublée d'oultre moitié, et son preux et hardi couraige; et à tous les coups les chassoit de dessus le roy. Et ainsi l'emmena jusques au lieu de Casel¹, et là fut descendu ou giron d'une bourgeoise qui estoit de Paris. » Le roi, épuisé par la maladie, semblait à chaque moment aller trépasser. Le brave Châtillon restait le dernier de l'arrière-garde qui devait tout protéger; mais bientôt il se trouva seul à l'entrée de la petite rue qui conduisait à la maison où était le roi; le voilà assailli par des multitudes de Sarrasins. Il appelle à lui, criant : Châtillon! Châtillon! Tous les siens ont disparu. Seul, il se défend encore, et nul ne l'ose approcher. Mais une grêle de traits et de pierres tombe sur lui. Son bouclier ni son armure ne résistent plus. Son sang commence à jaillir. Alors, épuisé de forces, il tombe aux mains des ennemis, et l'un d'eux, l'ayant achevé, emmène son cheval en triomphe.

Cependant Philippe de Montfort accourt dire au roi qu'il vient de voir l'amiral du soudan, et qu'il est favorable à la trêve. Si c'est le bon plaisir du roi, de rechief il lui en ira parler. Le roi l'envoie en toute hâte.

Or, comme cette entrevue a lieu, « un traitre mauvais

¹ D'autres disent Sarmosac ou Charmsac. Les manuscrits arabes disent Minieh. — Ext. de M. Petitot.

huissier commença à crier à noz gens à haulte voix : « Seigneurs chevaliers, rendez-vous tous; le roy le vous mande » par moy, et ne le faites point tuer. » A ce signal tout obéit. Les chevaliers, croyant que le roi est prisonnier, rendent leurs armes. Les Sarrasins, surpris, emmènent leurs captifs, l'amiral rompt l'entrevue à peine commencée, on s'empare du roi, et on le conduit à la Massoure, d'autres disent au Caire, chargé d'une chaîne de fer¹.

Ceux qui étaient montés sur des vaisseaux pour descendre par le Nil, vers Damiette, ne furent pas plus heureux. Le légat seul échappa. Tout le reste fut pris. Joinville raconte longuement et naïvement ses tristes aventures en ce jour funeste. Ce fut un grand vent venu de la direction de Damiette qui rejeta les vaisseaux vers les bords du Nil, où étaient accourus les Sarrasins. Joinville fut sauvé par la singulière idée d'un marinier, qui dit aux Sarrasins qu'il était le cousin du roi. Et un de ces Sarrasins, l'ayant pris sous sa protection, se mit à crier : *Le cousin du roi ! le cousin du roi !* « Et alors, dit Joinville, je sentoie le coutelet emprès la gorge, et m'avoient ja mis à genouillons a terre. » La fureur se changea en pitié lorsqu'ils virent l'état de Joinville, exténué par la maladie. « Ils me gectèrent sur moy, dit-il, une mienne couverte d'escarlale fourrée de menu ver, que madame ma mère m'avoit donnée. Et ung aultre d'eulx m'apporta une courroie blanche, de quoy je me ceignis par dessus mon couvertouer. Et ung autre des chevaliers sarrasins me bailla un chaperonnet, que je mis sur ma teste. »

Enfin, il y eut un de ces chevaliers sarrasins, comme les appelle le bon chroniqueur, qui le guérit par un breuvage.

Cependant, après ce mouvement de pitié, la barbarie reparut. Le dimanche suivant, l'amiral fit descendre le long de la rive tous ceux qui avaient été pris sur l'eau. « Et quant je fus là, messire Jehan, mon chapelain, fut tiré de la soulte de la gallée²; et, quant il vit l'air, il

¹ Ext. des manusc. arabes. — Edit. de M. Petitot.

² Soulte : fond de cale.

se pasma, et incontinant le tuèrent les Sarrazins devant moy, et le gectèrent ou fleuve. Son clerc, qui aussi n'en pouvoit plus de la maladie de l'ost qu'il avoit, les Sarrazins lui gectèrent un mortier sur la teste, et le tuèrent; puis le gectèrent ou fleuve après son maistre. Et semblablement faisoient-ils des autres prisonniers. »

Joinville leur fit dire par celui qu'il appelle son Sarrasin, celui qui l'avait sauvé et le gardait comme son bien, qu'ils faisoient grant mal, et que c'était contre le commandement de Saladin le païen, qui disait « qu'on ne devoit faire mourir homme, puis qu'on lui avoit donné a mengier de son pain et de son sel. » Les Sarrasins répondirent que *ce n'estoient mie hommes d'aucune valeur, et qu'ils ne poroient plus faire aucuns œuvres, puisqu'ilz estoient ainsi malades.* Telle était la philosophie des barbares.

Les meurtres continuèrent de la sorte. Les écrivains arabes eux-mêmes frémissent de les raconter. A les croire, cent mille chrétiens auraient péri par le glaive, cent mille auraient été faits esclaves; car on songea aussi à sauver quelques vies pour avoir de l'or. Alors les cruautés prirent un autre aspect. On réunit en un même lieu tous les hauts personnages, ceux qui pouvaient payer rançon. Les autres, on les mit à l'écart, et on leur proposa de renier Jésus-Christ. Ceux qui refusaient avaient la tête tranchée. Joinville fut amené au lieu où se trouvaient les barons de France. Là, le Sarrasin qui l'avait sauvé fut obligé de le laisser. « Sire, lui dit-il, je ne vous puis plus suivre, et me pardonnez. Et vous recommande ce jeune enfant que avez avecques vous, et vous pry que le tenir toujours par le poing, ou autrement je sçay que les Sarrazins le tuent. » Ce jeune enfant était le fils du seigneur de Montfaucon de Bar. Dès qu'il fut avec les barons, il fut sauvé.

C'était le roi qui traitait pour la délivrance des captifs, et, sous sa chaîne de fer, il s'était rendu imposant et redoutable. Le sultan, disent les histoires arabes, avait, selon la coutume orientale, envoyé des habits aux princes et aux comtes prisonniers. Louis dédaigna de s'en revêtir. Puis le sultan l'avait invité à un grand festin, il refusa d'y

paraître, pour n'être point en spectacle. « Ce prince, dit à ce sujet l'historien musulman, avait de l'esprit, de la fermeté et de la religion ; ses belles qualités lui attireraient la vénération des chrétiens, qui avaient en lui une extrême confiance ¹. »

Avec cette fierté d'âme, Louis luttait contre l'avidité de ses vainqueurs. Un moment ils le menacèrent de le mettre en *bernicles*. C'était une torture effroyable, dont la description fait frémir ². Il se contenta de leur répondre qu'il était leur prisonnier, et qu'ils pouvoient faire de lui à leur vouloir.

Le soudan lui laissa alors la liberté de fixer sa rançon et celle de sa gent. Louis vouloit que la royne la fixât elle-même, parce que, disait-il, elle étoit sa dame et compagne. Enfin il promit qu'il paieroit volontiers pour la rançon et délivrance de sa gent, cinq cents mil livres, et pour son corps qu'il rendroit Damiette au soudan, et qu'il n'estoit point tel qu'il se voulsit redimer, ne avoir pour aucune finance de deniers la délivrance de son corps. « Par ma foi, dit le soudan étonné de cette générosité du monarque, franc et libéral est le François qui n'a voulu barguigner sur si grant somme de deniers, mais a octroïé faire et payer ce qu'on lui a demandé. Or lui allez dire que je lui donne sur sa rançon cent mil livres; et en payera que quatre cens mil. »

Il semble que le caractère du bon roi donnait une impression de grandeur même à ces barbares. Un traité fut fait, et déjà les Croisés reprenaient leur liberté, et ils s'acheminaient vers Damiette, lorsqu'une révolution vint tout détruire.

Le génie d'Almoadan, dont son père s'étoit défié, n'avait pas tardé à porter ombrage aux vieux émirs. Il avait appelé

¹ Ext. des manusc. arabes.

² Joinville. Liv. II. Quelques détails de Joinville sont obscurs. Ducange les a éclaircis par une minutieuse recherche des inventions faites en divers temps par la méchanceté humaine pour tourmenter et déchirer l'âme et le corps tout à la fois. Cette dissertation de Ducange navre et flétrit le cœur. Voyez au mot *Bernicles*.

autour de lui des hommes nouveaux. La vengeance bouillonnait au cœur des officiers menacés de perdre la puissance. Ils n'ignoraient point, dit la chronique arabe, que lorsqu'il était ivre, il allumait des bougies, et que, du tranchant de son glaive, il les faisait voler en disant : *C'est ainsi que je veux traïter les esclaves baharites*. D'un autre côté, la sultane lui disputait les trésors de son père, et elle appelait à son aide la fureur des mamelucks. Bientôt on arrive à un complot d'assassinat, et l'on se hâte de l'exécuter. Les conjurés trouvèrent aisément des meurtriers. Tous devaient l'être également, et Bondocdar donnait l'exemple. Le premier, il frappa le prince de son sabre; il ne fit que lui couper les doigts. Le prince s'enfuit dans une tour de bois, on y mit le feu. « Toute l'armée était présente, dit encore l'historien arabe; mais, comme il était généralement détesté, personne ne prit sa défense. » Bientôt les flammes l'atteignirent. Il voulut se précipiter dans le Nil; ses habits s'accrochèrent, et il resta quelque temps suspendu. Il reçut ainsi les coups des meurtriers; enfin il tomba dans les flots, emportant dans son flanc un poignard dont il était percé; là on le prit, et on l'acheva à plaisir ¹.

Ce n'était pas la fin des barbaries. L'un de ces chevaliers, comme dit Joinville, qui avait nom Faractaïc, le fendit et lui tira le cœur du ventre. « Et lorz il s'en vint au roy la main tout ensanglantée, et lui demanda; « Que me » donneras tu dont j'ay occis ton ennemy, qui t'eust fait » mourir s'il eust vécu? » et à ceste demande ne lui répondit oncques ung seul mot le bon roi saint Loys. « Est-ce que tu ne sais pas, ajouta l'émir, que je suis maître de ta personne? Fais-moi chevalier, ou je te tue. — Fais-toi chrétien, reprit le roi, et je te ferai chevalier ². » A cette parole, Faractaïc s'éloigna comme épouvanté.

Les meurtres semblaient devoir recommencer à ce si-

¹ Joinville raconte cette conspiration avec des détails curieux sur la milice des mameluks. — Extr. des manusc. arabes.

² Moine anonyme de Saint-Denis, *apud* Duchêne, tom. V.

gnal contre les chrétiens à peine libres ; et, en effet, tous crurent leur dernière heure arrivée, et ils tombaient à genoux devant leurs prêtres pour se confesser. « Mais endroit moy, dit Joinville, ne me souvenoit alors de mal ne de pechié que oncques j'eusse fait : et ne pensois sinon à recevoir le coup de la mort. Et je me agenoillé aux piez d'eux *lui tendant le coul*, et disant ces motz, en faisant le signe de la croix : « *Ainsi mourut sainte Agnes.* » En couste moy se agenoilla messire Guy d'Ebelin, connestable de Chippre, et se confessa à moi : et je lui donnay telle absolucion, comme Dieu m'en donnoit le pövoir. Mais de chose qu'il m'eust dite, quant je fus levé oncques ne m'en recorday de mot. »

Dans ces périls nouveaux la majesté du roi servait de répression aux barbares. Au lieu de faire des massacres, ils reprirent le traité qui avait été fait avec le soudan égorgé ; mais ils réclamèrent pour leur compte deux cent mille livres, et ils proposèrent, pour sûreté de l'exécution, un échange de serments qu'ils mirent par écrit. Ils avaient joint au serment que devait faire le roi des paroles d'exécration qui le firent frémir ; ils voulaient qu'il jurât que, « ou dit cas, que le roy ne tenoit les dites choses promises, qu'il fust réputé parjure comme le chrestien qui a regnié Diéu et son baptesme, et sa loy ; et qui, en despit Dieu, crache sur la croix, et l'escache o les piez. Quant le roy oyt celui serement, il dist que jane le feroit il. »

Alors les chefs de la conjuration menacèrent de tuer le roi et tous les chrétiens. Le roi, sans s'émouvoir, répondit qu'ils en pouvoient faire à leurs volentez. Ils commencèrent donc par saisir un patriarche de Jérusalem, qui était avec le roi, pauvre vieillard de quatre-vingts ans, qu'ils mirent à une affreuse torturé, tandis que l'un d'eux menaçait à chaque moment de lui couper la tête et de la jeter au giron du roi. Et le patriarche criait : « Ah, sire, sire, jurez hardiement ; car j'en prens le péchié sur moy et sur mon ame. » Cependant ils ne passèrent pas outre ; ils se contentèrent à la fin du simple serment du roi.

« Cette fierté d'un captif leur paraissait étrange, et tel

était l'étonnement dont il frappait leurs âmes, qu'ils songèrent à le faire soudan d'Egypte à la place de celui qu'ils avaient tué. « C'estoit, disaient-ils, le plus fier chrestien qu'ils eussent jamais cogneu. » Et ils ajoutaient « que si leur Mahomet leur eust autant lessé souffrir de meschief comme Dieu avoit laissé endurer au roy, que jamés ilz ne l'eussent adoré, ne creu en lui. » Et chose singulière! le roi n'eût pas été éloigné d'accepter cette royauté qu'on délibéra de lui offrir, tant il avait l'esprit frappé du besoin d'affranchir ces terres souillées par la barbarie. « Et me demanda ung jour le roy si je pensois point qu'il eust prins le royaume de Babylonne. Et je lui respondi qu'il eust fait que fou, veu qu'ilz avoient ainsi occiz leur seigneur. Et nonobstant ce, le roy me dist qu'il ne l'eust mye reffusé. »

Enfin, après des aventures que la perfidie des Sarrasins menaçait toujours de rendre fatales, l'armée put s'acheminer vers Damiette¹. Là régnaient l'anxiété et la douleur. La reine, incertaine du sort de Louis, et, à chaque moment, attendant des nouvelles sinistres, les deux comtesses d'Anjou et de Poitiers tremblant comme elle pour la vie de leurs maris, la veuve du comte d'Artois trop bien assurée de son malheur, et autour de ces quatre femmes désolées quelques débris de la Croisade, la garnison découragée, les Génois prêts à l'abandonner, telle était la situation de cette ville, où on était entré en triomphe, d'où on était parti avec gloire. Les forces défailirent à la reine enceinte, et elle accoucha avant le terme d'un fils, qu'on nomma Jean Tristan, comme souvenir de sa naissance. L'infortunée ne craignait rien tant que de tomber aux mains des Sarrasins; « et elle faisoit veiller *tout nuyt ung chevalier au bout de son lit, sans dormir*. Lequel chevalier estoit vieil et anxien, de l'eage de quatre vingts ans et plus. Et, à chacune foiz qu'elle s'escριοit, il la tenoit parmy les mains, et lui disoit : « Madame, n'avez garde, » je suis avecques vous; n'avez paeurs. » Or, un jour la reine fist vuidier sa chambre des parsonnages qui y estoient

¹ Le lendemain de l'Ascension. — Joinville.

fors que de celui vieil chevalier; et se gecta la royné à genoulx devant lui, et lui requist qu'il lui donnast ung don, et le chevalier le lui octroia par son serement. Et la royné lui va dire : « Sire chevalier, je vous requier, sur la » foy que vous m'avez donnée, que si les Sarrazins prennent ceste ville, que vous me coupez la teste avant » qu'ilz me puissent prandre. » Et le chevalier lui répondit que très volentiers il le feroit, et que jà l'avoit-il eu en pensée d'ainsi le faire, si le cas y eschoit. » L'antiquité n'a rien de semblable à cette merveilleuse naïveté.

Telles étaient donc les dispositions de cette triste cité, lorsqu'on vit arriver les restes de la glorieuse Croisade, dont l'aspect toutefois rendit quelque peu de courage et fit espérer un sort moins cruel. Le roi ne devait pas rentrer dans Damiette. La reine et ses belles-sœurs allèrent joindre la flotte, et la ville fut remise aux Sarrasins, qui, en entrant, se mirent à faire d'horribles meurtres sur tout ce qui restait de malades dans les hôpitaux. On craignit des malheurs plus grands. Mais les Génois avaient préparé un vaisseau pour recevoir le roi, et lorsqu'il y monta, tout à coup on vit paraître sur le pont quatre-vingts arbalétriers, l'arc tendu, comme pour lui faire honneur, et cette vue désarma la fureur des Sarrasins. Alors on s'occupa de payer ce qui avait été convenu pour la rançon, et plusieurs s'employaient à ce triste office au nom du roi. Lorsque la somme eut été délivrée, messire Philippe de Montfort s'en vint dire à Louis qu'on avait « *mécompté les Sarrazins d'une ballance qui valoit dix mil livres*, dont le roi se courrouça aprement. » Il commanda à Montfort de compléter la somme, déclarant qu'il ne partirait pas auparavant.

1250. — Alors enfin on quitta le Nil, et l'on s'embarqua pour la Palestine. Le roi manquait de tout. Il *n'avoit nuls habillemens que deux robes que le soudan lui avoit fait tailler*. Faible encore de sa maladie, il lui fallut coucher six jours sur des matelas, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à Acre. Ce départ, qui semblait devoir être une délivrance, navrait les Croisés pieux d'une douleur amère. Il y en eut un, Jacques du Châtel, évêque de Soissons, qui aima mieux,

dit Joinville, demourer avec Dieu que de s'en retourner au lieu où il était né. Et au moment où les plus intrépides chevaliers se jetaient sur les vaisseaux pour s'enfuir au plus vite, il alla *tout seulet* courir sus aux Sarrasins, qui eurent bientôt fait de le percer de leurs épées et de le mettre en la compagnie des martyrs. Mais le plus grand nombre se résignait volontiers à ce départ précipité, et chacun, dans ce trajet jusqu'à Acre, prit plaisir à conter les périls et les aventures de mort auxquels on venait d'échapper, où tant d'autres avaient péri.

Les chrétiens d'Acre reçurent le roi avec de grands honneurs. Mais la croisade, épuisée par tant de désastres, leur apportait peu de secours. Et puis on délibérait si l'on ne retournerait pas en France; et déjà plusieurs s'étaient détachés pour voguer vers la patrie. Louis ne voulait pas avoir fait une expédition inutile; ce n'était point un mouvement de vaine gloire, mais un sentiment de piété et d'amour pour ses frères des Lieux-Saints; et pour lui, il lui suffisait d'avoir porté les fers pour Jésus-Christ.

Il appela en un conseil ses frères et les hauts barons de la croisade, et leur demanda leur avis. « Seigneurs, leur dit-il, je vous ai envoyé quérir pour vous dire des nouvelles de France. Il est vray que madame la royne mère m'a mandé que je m'en voise hastiment, et que mon royaume est en grant péril; car je n'ay ne paix ne treve avecques le roy d'Angleterre. Et les gens de ceste terre me veullent garder de m'en aller; et que si je m'envoie, leur terre sera perdue et destruite, et qu'ilz s'en viendront tout auprès moy. Pourtant vous pry que y vueillez penser, et que dedans huit jours m'en rendez response. »

Au bout de huit jours, chacun apporta son avis au roi, la plupart conseillant le retour en France, quelques-uns sollicitant de demeurer en Palestine. Joinville était de ces derniers, et peut-être un peu par flatterie, car sa familiarité avec le roi lui permettait de savoir ses désirs secrets. Et pourtant il écrit dans ses récits que sa résolution ferme était d'aller trouver le prince d'Antioche, son parent, si le roi s'en retournait; il ne pouvait souffrir qu'on laissât

dans les prisons des infidèles tant de chrétiens qu'ils étaient venus délivrer; et par cette raison touchante il allait droit au cœur du roi. Et aussi, tandis que les autres barons reprochaient à Joinville son opinion, le roi lui en témoignait sa joie par ses caresses. Cependant nulle décision n'était prise. Enfin, dans un dernier conseil, le roi annonça sa volonté de rester en Palestine. La sagesse de Blanche le rassurait sur son royaume de France, et il ne pouvait se résoudre à abandonner sans ressource le royaume de Jérusalem. « Ainsi, seigneurs, je vous dy et à tous les aultres » qui voudront demourer avecque moi, que le diez hardiement. » Après ces parolles, continue Joinville, plusieurs en y eut d'esbahis, et commencèrent à pleurer à chaudes larmes. »

L'histoire n'a point à prononcer, après plusieurs siècles, de jugement sur cette résolution obstinée de Louis IX. Et pourtant elle aurait des motifs d'appréciation différents des condamnations aveugles des écrivains du siècle passé. La pensée de Louis IX était grande et politique, et, si on n'y voulait voir qu'une pensée de dévotion, par là même se ferait sentir ce qu'il y a de puissant et de civilisateur dans la simple piété. Louis IX, roi éclairé, pénétrait ce que la domination chrétienne en Égypte et dans la Palestine aurait eu de fortuné, et il semble que les philosophes ont désormais peu de griefs à jeter sur sa mémoire, pour peu qu'ils aient aperçu les efforts laborieux renouvelés de nos jours pour raviver cette domination sous une autre forme. L'Europe ne fait plus de Croisades, mais elle fait des intrigues. La diplomatie a succédé à l'enthousiasme. Ainsi, le raffinement de la sagesse justifie les témérités du prosélytisme ¹.

1250-1252. — Louis IX, ayant donc permis à ses frères de s'en retourner en France, resta à Saint-Jean d'Acre pour relever la fortune des vieux Croisés. Bientôt il se fit des levées d'hommes dans le pays, et avec les débris de sa Croisade, il pouvait tenter encore des expéditions. Sor

nom avait jeté de l'éclat dans toute la Palestine. Le bruit de sa captivité, supportée d'une façon si fière, avait excité l'admiration des chrétiens et le respect même des infidèles. Bientôt il lui arriva des ambassades comme à un monarque qui tient en ses mains la paix ou la guerre. Peu après le meurtre du soudan Almoadan, des divisions s'étaient déclarées en Egypte. Le soudan de Damas voulait venger ce crime, et il sollicita l'alliance de Louis, lui offrant la paisible possession du royaume de Jérusalem. Louis profita de ces offres pour en faire une menace à ceux qui avaient saisi le pouvoir en Égypte, et il leur arracha la liberté de tout le reste de ses captifs. En même temps il se fit remettre ce qui restait à payer de la rançon, se fit renvoyer tous les enfants chrétiens qu'on avait retenus pour l'esclavage, et exigea même qu'on lui renvoyât toutes les têtes de chrétiens que les Barbares avaient plantées comme un trophée sur les murailles du Caire.

Ainsi le séjour de Louis produisait déjà d'heureux fruits. Et pendant cette négociation il s'avança sur la route de Jérusalem, visita quelques lieux qui intéressaient sa foi, releva les murs de Césarée, et se montra aux restes des anciennes Croisades comme une espérance.

Le Vieux de la montagne lui envoya des émissaires avec d'insolentes paroles, se plaignant qu'il ne lui eût pas fait de présents, à l'exemple de tous les grands rois de l'Occident, demandant à la fois qu'on le tint pour affranchi d'un certain tribut qu'il devait à l'ordre du Temple. Louis réprima ces menaces par sa fierté, et il fit demander à leur maître une réparation. Alors il y eut entre eux un échange de présents.

Il y eut de même des échanges d'ambassades avec le soudan de Damas, lequel était irrité que ses ouvertures de négociation eussent donné lieu seulement à des traités avec les émirs de l'Égypte. Louis, dans ses communications avec les princes des infidèles, employait surtout un frère dominicain, nommé Yves le Breton, lequel savait le sarrazinois, dit Joinville; et au but politique de ses missions se mêlait toujours une pensée de prosélytisme chré-

tion ¹. Tel était le double objet de Louis. Pendant qu'il s'occupait avec activité de relever des villes écroulées et de raviver les établissements chrétiens de la Palestine, il envoyait au loin des missionnaires, et ouvrait des relations vers la Tartarie et dans la Perse, et appelait l'attention du pape sur ces régions qui lui paraissaient déjà s'ouvrir aux conquêtes de l'Évangile.

Pendant le soudan de Damas finit par lui faire la guerre. Il s'approcha de Jaffa avec une armée de trente mille hommes. Louis n'avait à lui opposer que quelques chevaliers. Le courage arrêta les multitudes. Joinville fut plein de vaillance en diverses rencontres, et Louis s'appliquait à suppléer au nombre des combattants, en bâtissant des citadelles et relevant des cités. Après avoir ainsi rétabli la ville de Sidon, qu'on nommait Sajette, il se crut de force à marcher plus avant. D'abord il voulait tenter la conquête de Naplouse, l'antique Samarie. Puis on se décida pour l'attaque de Bélinas, autrefois Césarée de Philippe, sur le mont Liban. On alla à cette entreprise avec le déploiement de ce qu'on avait de forces chrétiennes, les gendarmes du roi, les chevaliers Teutoniques, ceux de l'Hôpital, ceux du Temple, et un corps qu'on appelait du nom de Terriers. L'expédition était périlleuse. Les maîtres de la chevalerie ne la voulurent tenter qu'à la condition que le roi ne s'exposerait pas de sa personne. Il y eut des batailles acharnées : les chevaliers Teutoniques se laissèrent emporter à des poursuites téméraires, et puis, en se retirant, ils furent atteints par des masses ennemies. La déroute allait gagner les gendarmes du roi : Joinville les rallia. Il était à cheval, ils étaient à pied. « Sire de Joinville, lui dirent-ils, nous avons pire que vous ; car vous êtes à cheval pour vous enfuir quand vous voudrez. » Alors Joinville renvoya son cheval en la bataille du Temple, et par cet exemple il anima tout le monde. Olivier de Termes et les autres capitaines de la *torte langue* ² surent le péril

¹ Voir les récits de Joinville.

² Joinville appelle ainsi les chevaliers de la langue d'oc.

de Joinville et se précipitèrent pour le sauver. On ne prit pas la ville, mais on la brûla.

Le lendemain on retourna à Sidon. Là, on trouva le roi occupé à faire ensevelir les chrétiens qui avaient péri dans les combats précédents, et dont les corps pourrissaient épars dans les champs. « Et le bon saint homme, dit Joinville, aidait à les porter en terre. Et saichez, continue-t-il, que en y avoit aucuns qui estoient infaiz et puants, tant que ceulx qui les pourtoient s'en estoupoient les nuées; mais le bon roy ne le faisait mye. Et quand nous fusmes arrivez devers lui, il nous avoit déjà fait faire nos places et logeis ¹. »

Il y eut des intervalles dans les batailles, et le roi put s'avancer paisiblement vers des lieux sacrés, pour y satisfaire sa piété. Il visita ainsi Cana de Galilée, s'achemina vers le mont Thabor, et alla même jusqu'à Nazareth. Sitôt qu'il aperçut la sainte patrie du Sauveur des hommes, il descendit de cheval et tomba à genoux; puis il marcha à pied, accablé de fatigue, et épuisé par de longs jeûnes. Là, il fit célébrer les saints offices, et communia à la messe des mains du légat. Jamais, dit le confesseur du bon roi, depuis que le mystère de l'Incarnation s'était accompli à Nazareth, Dieu n'avait été adoré en ce lieu avec plus de dévotion et une plus sainte pompe.

Dans une de ces sortes de trêves, le soudan de Damas avait mandé au roi qu'il pourrait de même visiter Jérusalem. Mais il ne voulait pas entrer dans la cité sainte par une faveur des infidèles; il y voulait entrer par son droit de chrétien, et c'était aussi l'avis de ses chevaliers, afin que les pèlerins ne crussent pas désormais qu'il dût suffire de visiter les Lieux-Saints pour se dispenser de les conquérir.

Il y avait dans la Palestine des pèlerinages de diverse sorte. Les chevaliers les visitèrent selon l'impulsion de leur foi. Joinville alla à Notre-Dame de Tortose, qui était dans le domaine du prince d'Antioche. On lui fit de grands

¹ Joinville. Liv. II.

honneurs. Et, après son *oblation à Dieu et à Notre-Dame*, Joinville fit pour le roi des emplettes de camelots. C'est ici un petit détail anecdotique que l'histoire ne doit pas dédaigner, parce qu'il peint la naïveté des temps. Avec ses camelots, Joinville rapportait des reliques pour le roi. « Saichez, dit-il, que la royne avoit bien ouy nouvelles que j'avois esté en pellerinage, et que j'avois apporté des reliques. Et je lui envoiay par ung de mes chevaliers quatre pièces de camelots que j'avois achaptés. Et quant le chevalier entra devers elle en sa chambre, elle se commença à agenouller devant ces camelots, qui estoient enveloppez en une toaille. Et quant le chevalier vit que la royne se agenouilloit devant lui, il ne savoit pourquoy; et il se va aussi gecter à genoulz. Et adonc la royne lui dist; « Levez sus, sire; vous ne vous devez mie agenouller » quant vous portez de saintes reliques. » Lors mon chevalier lui dist que ce n'estoient pas reliques, mais que c'estoient camelots que je lui envoioie. Quant la royne et ses demoiselles entendirent que ce n'estoient pas reliques, elles se prindrent à rire. Et la royne dit: « Sire chevalier, » maujour soit donné à vostre seigneur, quant il m'a fait » agenouller devant ses camelots¹. »

Ainsi le roi semblait s'établir aux Lieux-Saints comme dans une partie de son domaine. Il avait de loin en loin des nouvelles de France, et toujours accompagnées de supplications de sa mère, qui ne cessait de le rappeler. Et toujours aussi il résistait à sa tendre voix. Enfin un sinistre message lui arrive. Sa mère venait de mourir [1252].

¹ Joinville. Liv. II.

CHAPITRE IX.

Situation de la France. — Les pastoureux. — Fin tragique de Frédéric. — Derniers moments de la reine Blanche. — Douleur de Louis. — Scène touchante. — Retour en France. — Anarchie en Flandre. — Gouvernement de Louis. — Admirables travaux. — Sa politique par rapport au roi d'Angleterre. — Justice en France. Établissement des baillis. — Règlements. — Anecdote sur les présents faits aux juges. — Justice du roi. — Pacification entre les seigneurs. — Égalité. — Le glaive au secours de la justice. — Répression du blasphème, des impiétés et des désordres. — Appréciations de l'histoire. — Soins législatifs. — Protection de l'agriculture. — Administration populaire. — Système de finances. — Recours du peuple au roi contre l'administration. — Lois de police. — Travaux de Paris. — Abus ecclésiastiques. — Sagesse et fermeté du roi. — Jugements divers. — Soins de l'éducation. — Privilèges abusifs de l'Université. — Réformes. — Travaux de toute sorte. — Mouvement social et politique. — Traités. — Intrigues du roi d'Angleterre. — Louis se laisse aller à des scrupules sur la possession de la Guienne. — Raisons politiques de Louis. — Appréciation de l'histoire. — Louis, arbitre entre le roi d'Angleterre et ses barons. — Alliances en Allemagne et en Aragon. — Succession de papes. — Le duc d'Anjou, roi de Sicile. — Luites. — La couronne est assurée. — Suite des travaux pacificateurs de Louis. — *Établissements*. — Pragmatique sanction. — Louis songe encore aux Lieux-Saints. — Croisade nouvelle. — Maladie de Louis. — Conseils à son fils. — Il meurt. — Jugement de l'histoire sur le grand roi et sur le saint roi.

LOUIS IX.

Depuis le départ de Louis IX pour la Croisade, la reine Blanche n'avait cessé d'exercer son génie à la défense du royaume de France, réprimant les restes de factions, surveillant la politique du dehors, protégeant le peuple par la justice, et en même temps suivant avec une douleur

reuse sollicitude la fortune de son fils , et ne négligeant aucun moyen de lui assurer des secours.

Le roi d'Angleterre renouvelait ses menaces , et souvent il chercha des prétextes d'attaquer la France. La régente , tout en se tenant prête à la guerre , fut soigneuse de la prévenir ; le pape lui était un auxiliaire par ses foudres contre ceux qui troublaient les domaines des Croisés , et la reine , habile à se ménager cette protection , empêcha le roi d'Angleterre de paraître en France , même pour réprimer des révoltes dans la Gascogne.

Raymond , comte de Toulouse , mourut vers ce temps. Ses Etats revenaient à Jeanne , sa fille , qui avait épousé le comte de Poitiers , frère du roi. Blanche assura ce retour par une prévoyance pacifique et ferme , et la monarchie vit disparaître encore cette grande vassalité. Il resta toutefois quelques résistances. Les villes d'Avignon et d'Arles s'étaient constituées dans une sorte de liberté républicaine. Marseille avait aussi sa prétention d'indépendance. On ne les attaqua point d'abord par la force. On attendit le retour des comtes de la Croisade , et alors on compléta , soit par les armes , soit par des traités , ce qu'avait commencé la sagesse de la reine.

Blanche avait l'œil sur tous les périls ; mais il y en eut qui furent au-dessus de son génie. L'enthousiasme des Croisades devenait quelquefois une sorte de fanatisme , et il arriva qu'au moment où les nouvelles sinistres de l'Égypte parvinrent en Europe , la reine ayant aussitôt appelé les fidèles , pour ne point laisser Louis sans secours entre les mains des Sarrasins , quelques chefs de malfaiteurs se présentèrent au peuple comme des inspirés , et ils prêchèrent aussi la Croisade , appelant à eux principalement les pâtres et les gens grossiers des campagnes , et leur annonçant avec des paroles mystiques que le Seigneur les avait choisis pour délivrer le roi de France , captif dans le pays des infidèles. Il se forma dans la Flandre et dans la Picardie des bandes innombrables de Croisés de cette sorte , que l'histoire a désignés sous le nom de pastoureaux. Leurs chefs les faisaient mouvoir à leur gré. Ils

avaient inscrit sur des bannières le récit de leurs visions ; et, en déployant cette image, ils attiraient le peuple, dit le chroniqueur, de même que l'aimant attire le fer ¹. Bientôt on vit se répandre cette effrayante armée, qui des campagnes pénétra dans les cités, se livrant à des ravages impunis. Nulle puissance n'eût osé s'opposer à ce torrent ; le clergé seul voulut éclairer le peuple, *qui s'enveloppoit dans le crime* ². Les pâtres se vengèrent par des meurtres. Ils vinrent ainsi à Paris, où la reine ne se crut pas de force à les réprimer, elle qui dans ce moment même appelait aux armes pour porter secours à son fils. Et cette espèce de tolérance leur devint une excitation à des désordres nouveaux. Ils se vantaient d'être des hommes irréprochables, puisque à Paris, dans la ville de toute science, on ne les avait point contredits ³ ; et telle était la confusion du fanatisme, qu'au milieu de leurs folies et de leurs pillages on courait à leurs parodies des choses saintes. Leur chef paraissait dans les chaires avec la mitre et la croix des évêques. Il faisait ou rompait des mariages, il distribuait des croix, il accordait l'absolution des péchés. Enfin ces audacieux bandits commencèrent à éprouver de la résistance à Orléans ; les clercs de l'Université les attaquèrent par la doctrine et par les armes. Il y eut une bataille ; beaucoup de personnes périrent de part et d'autre. Les pastoureaux s'en allèrent porter leurs brigandages vers Bourges. Là, ils furent de nouveau attaqués par les citoyens, et leur chef, qu'ils appelaient Lemaître de Hongrie, périt dans la mêlée. « Après cet échec, les autres se dispersèrent en différents lieux, et furent tués ou pendus pour leurs crimes ; le reste se dissipa comme une fumée ⁴. »

Le passage des pastoureaux parmi le peuple de Paris y avait laissé des germes de trouble. La reine, qui craignit des séditions, fit renouveler aux bourgeois leur serment

¹ Guillaume de Nangis.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid. Chron.* 1251.

de fidélité. En même temps, elle imposa à l'Université un statut par lequel il était dit que tout écolier qui serait pris dans la nuit serait jugé par le juge ordinaire, nonobstant les privilèges du corps. Et peu auparavant elle avait fait déclarer par le pape que les écoliers qui seraient trouvés porteurs d'armes seraient exclus des privilèges. Les écoliers alors, c'étaient des hommes, et l'Université formait dans Paris une république constituée sous la tutelle de l'Église. C'est ce qui explique cette prévoyance de police, avec l'intervention nécessaire du pape. On arrivait à des temps où le bienfait de la science serait tourné contre la monarchie et contre l'Église, de qui il était descendu sur le peuple.

Blanche, d'ailleurs, fit peu de règlements nouveaux d'administration, elle se contenta de veiller à la pratique des lois. Son instinct de monarchie se déploya par un mélange de force et de sagesse qui contient tous les essais d'arbitraire. Pendant ce temps les luttes d'Italie et d'Allemagne s'étaient perpétuées, avec des alternatives d'événements funestes et de morts violentes.

Frédéric, poursuivi par le génie d'Innocent, et toujours acharné contre l'Église, avait d'abord été attaqué d'une maladie que l'horrible idée du poison vint aggraver. Et, pour comble, ses soupçons allaient s'arrêter sur Pierre Desvignes, son chancelier, un homme qui jusque-là avait été fidèle, et dont le génie était nécessaire à sa fortune. Le malheureux monarque fit pendre son médecin; on brûla les yeux à Desvignes; puis, après l'avoir promené tout mutilé dans plusieurs villes, on le jeta dans un cachot, où il se donna la mort. C'étaient de sinistres présages. Hents, l'un des fils de Frédéric, celui à qui il avait donné la Sardaigne, mourut après avoir été fait prisonnier par les Bolonais; un autre fut tué dans le royaume de Naples; en même temps Mainfroy, son fils naturel, le trahissait. Frédéric implora la pitié du pape; le pape rejeta ses prières. Alors dans son désespoir Frédéric devint furieux. Retiré dans la Pouille, il se mit à frapper les peuples d'impôts, et à multiplier les violences et les supplices. Exé-

crant tout le monde, il fut exécré de tous. Enfin il tomba de nouveau malade, et son fils Mainfroy l'étouffa sous un oreiller. Triste fin de ce prince, à qui semblait promise une autre fortune. Il avait des qualités brillantes. Son esprit avait été cultivé par l'étude. Il avait contribué puissamment à la diffusion des hautes sciences; il avait fondé de brillantes universités. Tout semblait lui assurer de la gloire; mais, avec les dons de l'intelligence, il eut des penchans mauvais, un caractère dominateur, une ambition dévorante. La renommée de ses perfidies allait de l'Allemagne aux Lieux-Saints. Au moment de la captivité de Louis IX, il avait envoyé demander sa délivrance aux Sarrasins. Mais les chevaliers, dit Joinville, se félicitaient de ce que ses lettres n'étoient venues qu'après les traités déjà convenus, comme si elles avaient dû contenir autre chose qu'une intervention pour la liberté du roi. Tel fut ce prince, et tel il fut jugé de son temps. Ses guerres avec l'Église lui furent fatales. La puissance de ses crimes alla se briser contre ce pouvoir, qui n'avait pour se défendre que la parole et des anathèmes ¹.

Blanche avait vu ces tristes dénoûments sans y prendre part. Toutefois, lorsque à la mort de Frédéric le pape continua de poursuivre son fils Conrad et d'appeler à la Croisade contre lui, comme il avait fait contre son père, Blanche ne permit pas aux chevaliers d'aller à cette guerre, et elle saisit les biens de ceux qui déjà s'étaient enrôlés, non point qu'elle voulût ainsi prendre parti dans la lutte de l'Église et de l'empire, mais parce qu'elle souffrait avec peine que la chevalerie allât s'épuiser à ces batailles,

¹ M. le comte de Ségur a porté tout son intérêt sur ce prince, pour lui sacrifier les papes. C'était un reste des penchans du xviii^e siècle.

Bertius, savant homme, mais acharné contre l'Église, avait fait de même; voici son portrait de Frédéric : « Egregius, dum vixit, imperator, et animi excelsi, doctorum et sapientię amantissimus, usque ad eum ut Aristotelem, Ptolemæum, Galenum, Avicenum, aliosque Græcos et Arabicos scriptores curaverit in Latinam linguam transferri nulla impensarum habita ratione. » *Comment. rer. Germ.*—Il le fait mourir empoisonné par Mainfroy.

lorsqu'elle-même appelait le secours de ses armes pour le roi captif.

Ce fut donc au milieu de ces travaux que la mort vint frapper la sage mère de Louis. Lorsqu'elle sentit sa dernière heure arriver, elle se fit déposer sur un lit de paille, revêtue d'un vêtement de serge, et elle mourut ainsi dans l'humilité. Son corps fut enseveli dans une abbaye de l'ordre de Cîteaux qu'elle avait fondée à Pontoise. La France perdait une grande reine; c'est à Blanche qu'elle devait la préparation de ce règne pacificateur de Louis IX, et aussi de sa sainte vie. L'histoire ne saurait trop bénir la sagesse de cette femme. On lui a reproché des faiblesses, et surtout le besoin de domination jalouse sur le roi, qu'elle avait formé de ses mains. Mais, sans justifier ces caprices d'amour maternel, disposé à la tyrannie comme tous les autres amours, il est permis de montrer l'espèce de droit qu'elle avait acquis sur l'âme et la pensée de son fils par le tendre génie qui avait présidé à son éducation. La gloire de Louis fut toute la sollicitude de Blanche. Ces deux vies semblaient confondues; une même intelligence les animait, et aussi une même foi et un même patriotisme. Blanche mérite d'avoir son nom inscrit entre les grands noms que la postérité couronne de gloire. Nul autre n'eut jamais de titres plus saints à l'amour et aux respects de la patrie.

1253. — Ce fut une triste nouvelle à porter au roi que celle de la mort de sa mère. Louis aimait sa mère d'un amour qui ressemblait à un culte. La piété seule put lui donner une force égale à cette douleur. Le légat avait reçu les messages de France, et il était chargé d'annoncer au roi son malheur. Il entra dans sa chapelle, accompagné de l'archevêque de Tyr et de Geoffroy de Beaulieu, confesseur de Louis. La solennité de leur tristesse était un signe funeste. Louis devina que Dieu le frappait de quelque grand coup. Ils eurent peu à dire pour le lui apprendre. Alors il poussa un grand cri, et bientôt ses larmes coulèrent en abondance. Puis, sa pensée se tournant vers Dieu, il tomba au pied de l'autel, en s'écriant : « Mon Dieu, soyez béni

pour m'avoir longtemps conservé une mère si digne d'être aimée. Vous me l'enlevez, soyez béni encore ¹. » C'était tout ce qu'il pouvait avoir de courage. Ensuite il s'enferma avec son confesseur pour gémir librement et saintement, récitant avec lui les prières des morts, et se fortifiant ainsi par la piété contre la douleur qui l'oppressait. Pendant deux jours, nul ne put lui parler. Après ces deux jours, sentant le besoin d'épancher son deuil, il envoya quérir Joinville. « Et quant je fu devant lui, dit le naïf historien, il s'escria en me estendant les braz, disant : « Ha ! séné- » chal, j'ai perdu ma mère. » Et je lui dis : « Sire, je ne » m'en esbahis point ; car vous savez qu'elle avoit une » fois à mourir. Mais je m'esmerveille du grant et oultra- » geux deuil que vous en menez, vous qui estes tant sage » prince tenu. Et vous savez bien, fis je, que le sage dit » que le mesaise que le vaillant homme a en son cueur ne » lui doit apparoir au visage, ne le donner à congnoistre. » Car celui qui le fait, il donne grant joie au cueur de ses » ennemys, et en donne courroux et malaise à ses amys. » Et lors je l'appaisay un peu ². »

Telle était la douleur et telle la consolation du bon saint roi Louis. Rien ne saurait être plus touchant.

Le roi fit faire de beaux services pour l'âme de la feue bonne dame sa mère, et il envoya des dons magnifiques aux églises de France, demandant qu'on priât Dieu partout pour elle et pour lui. Chacun partageait son deuil ; et la reine Marguerite, qui eut à se plaindre de la domination jalouse de Blanche, n'en donna pas moins des larmes à sa mort. « Quand je la vy pleurer si amérement, dit Joinville, je ne me peus tenir de lui dire qu'il estoit bien vray qu'on ne doit mie croire femme à pleurer, car le deuil qu'elle menoit estoit pour la femme qu'elle haitoit plus en ce monde. Et lors elle me dit que ce n'estoit pas pour elle qu'elle pleuroit ainsi, mais que c'estoit pour la grant mesaise en quoi le roy estoit, et aussi pour leur fille, qui

¹ Gaufr. de Bello.

² Joinville. Liv. II.

estoit demeurée en la garde des hommes. » Et cette naïveté épigrammatique du vieux conteur doit encore être gardée dans l'histoire, non-seulement comme un signe de la puissante affection qui enchaînait les cœurs à Louis, mais encore comme un hommage au génie de sa mère.

Après cette mort, Louis IX n'avait plus qu'à songer au retour en son royaume de France. Il s'y prépara, mais lentement, et continuant d'assurer dans la Palestine la possession et la défense des villes qui restaient aux chrétiens, et qu'il avait relevées de leurs ruines. Enfin il quitta Sidon, qu'il s'était plu à *refaire de neuf*¹, et s'achemina vers Sur, où déjà Joinville et ses chevaliers avaient conduit la reine et ses enfants; et de là tous arrivèrent à Acre, autre cité qu'il avait ceinte de fortes murailles et de grosses tours, pour assurer désormais cette entrée des Lieux-Saints.

1254. — On s'embarqua après Pâques, la veille de Saint-Marc. « Et me dist le roy qu'il avoit esté né le propre jour saint Marc. Et je lui dis qu'il pouvoit bien dire que encore il y avoit esté né, et que assez estoit rené qui eschappoit de cette périlleuse terre où nous avons esté tant longuement². »

Dans le trajet, Louis IX donna sur son vaisseau d'admirables et touchants exemples de piété. On disait la messe tous les jours au milieu de ces pompes de la mer si majestueuses et si divines. Le roi exhortait les mariniers à la vertu. On l'écoutait comme un envoyé de Dieu : tout le voyage fut rempli de saintes pratiques, et ainsi on voguait avec sécurité, comme sous la garde de Dieu même. En approchant de l'île de Chypre, le vaisseau pourtant alla se heurter contre un rocher; en ce péril, on vit ce que c'est que l'amour d'un roi chrétien pour ses sujets. On croyait le vaisseau rompu, et tout le monde pressait le roi d'en sortir avec la reine et ses enfants. « Que ferez-vous des cinq ou six cents personnes qui sont céans? dit le roi. Si nous descendons en Chippre, jamais n'auront espoir de retour-

¹ Joinville.

² *Ibid.*

ner en leur país. Pourtant vous dy que j'aime micuix mecre moy, la reine et mes enfants en dangier, et en la main de Dieu, que de faire tel dommage à si grant peuple ¹. » Toutefois le vaisseau ne fut point brisé. La reine fit des vœux avec Joinville, et tout cet épisode est plein de charme. Mais les mariniers s'écriaient qu'ils ne devaient d'être sauvés qu'à la présence et aux prières du saint roi. On ne s'arrêta point en Chypre. On continua de voguer vers la France, et l'on débarqua aux îles d'Hyères.

De là le roi fit un pèlerinage à la *Sainte-Baume*, pour l'honneur de la benoïste *Madelaine*, passa le Rhône à Beaucaire, traversa le Languedoc, et enfin arriva à Vincennes le 5 septembre.

Les peuples l'aceueillaient avec des transports de joie ; mais son deuil était profond, soit à cause de la mort de sa mère, soit à cause du mauvais succès de sa Croisade, qu'il attribuait à son indignité, et il s'en allait tristement reprendre son saint office de royauté, laissant pressentir des desseins vagues et cachés, répondant toutefois à l'amour des peuples par son amour, et satisfaisant leur joie par le spectacle de ses vertus et par l'exercice de son génie de charité, de bonté et de justice.

Peu d'événements nouveaux s'étaient produits dans l'intérieur du royaume depuis la mort de la reine Blanche. Mais en Flandre un germe de guerre avait éclaté, par une singulière circonstance de la succession de ce comté. Après la mort de la comtesse Jeanne, qui ne laissait pas d'enfants, Marguerite, sa sœur, lui avait succédé. Celle-ci avait épousé dans son jeune âge son tuteur, Bouchard d'Avesnes, engagé dans les ordres, et elle en avait eu trois enfants. La comtesse Jeanne avait fait ensuite rompre ce mariage, qui s'était fait contre les lois de l'Église ; et Mar-

¹ Joinville confirme l'opinion du roi par le récit de ce qui arriva à messire Olivier de Termes, lequel, n'ayant pas osé rester sur le vaisseau, fut plus d'un an et demi, tout riche homme qu'il était, sans pouvoir sortir de l'île de Chypre. « Or entendez donc que eussent pu faire tant de petits personnages, » etc.

guerite, plus tard, avait pris un second mari, Guillaume de Dampierre, sire de Bourbon, de qui elle avait eu aussi plusieurs enfants. A la mort de la comtesse Jeanne, cette double prétention d'héritiers, venus de deux mariages, fit des difficultés que le roi Louis IX avait levées par sa médiation, avant son départ pour les Lieux-Saints. Mais, pendant son absence, des complications étaient survenues par l'alliance des d'Avesnes avec Guillaume, comte de Hollande, que le pape avait fait roi des Romains, et par l'appel que les Dampierre avaient fait aux seigneurs de France. Il y eut des batailles; les d'Avesnes furent vainqueurs. Au retour du comte d'Anjou de la Croisade, la comtesse Marguerite l'intéressa à la cause des Dampierre, en lui conférant le comté de Hainaut. Le comte d'Anjou alla relever les Dampierre par des victoires. Alors il y eut des négociations, et l'on fit une trêve. Peu après arrivait le roi Louis IX. L'intervention de son autorité bienveillante allait mettre l'harmonie dans tout ce désordre.

La guerre persistait en Italie, et l'anarchie était au comble. Conrad, fils de Frédéric, avait eu d'abord des succès, et même il s'était emparé de Naples. Le pape Innocent IV offrit alors la couronne de Sicile au duc d'Anjou, qui ne l'accepta pas à ce moment; et en même temps Conrad périssait d'une mort soudaine. On accusa Mainfroy, ce bâtard de Frédéric, de l'avoir empoisonné¹. Les pensées de crimes se mêlaient à ces guerres atroces. Conrad laissait un fils âgé de deux ans, nommé Conradin. Mainfroy s'empara de sa tutelle. Il avait fait périr son père et son aïeul; on put croire qu'un dernier crime ne lui manquerait pas, s'il lui devenait utile; mais il se contenta de l'hypocrisie. Il feignit de se réconcilier avec le pape; puis il lui fit la guerre, et détruisit son armée dans un combat près de Nocera. Le pape mourut, dit-on, de douleur, et après lui monta au trône pontifical Alexandre IV. L'anarchie continua de ravager l'Italie.

Telle était donc la situation des États les plus voisins de

¹ Bertii Comment.

la France au retour de Louis. Le roi ne se mêla point à ces luttes, à moins que ce ne fût pour les tempérer ; tout son génie s'appliqua à réparer les maux qui pouvaient rester dans le royaume, à réformer les lois, à extirper les tyrannies, à faire aimer la paix et la justice.

C'est ici toute une histoire nouvelle qui se montre. Nous commençons à connaître le roi chevalier ; le roi politique va tout à l'heure nous apparaître ; mais ce sera toujours le roi pieux, le roi formé aux leçons chrétiennes, et n'ayant pour inspiration de son génie que la loi évangélique de l'amour de Dieu et des hommes.

Peu d'événements extérieurs vont se mêler à ces souvenirs. Il les faudra noter toutefois ; car eux-mêmes seront pour Louis IX une occasion de plus d'appliquer sa politique et d'exercer son génie de réforme.

1255. — Peu après son retour à Paris, Louis IX était allé visiter le nord de la France, encore tout agité par les guerres de la Flandre et des Pays-Bas. Il vint se reposer à Soissons. Là, il tint une sorte de cour ou de parlement, où se trouva Joinville, à qui *il fit si grant joie que tous s'en esmerveilloient*. C'était un beau présage pour une mission que Joinville avait à remplir. Thibaut, l'aventureux comte de Champagne et roi de Navarre, était mort. Sa veuve, Marguerite de Bourbon, voulut marier son jeune fils Thibaut avec Isabelle, fille du roi. Elle songeait ainsi à l'affermir contre les prétentions et les attaques du roi d'Aragon. Joinville fut chargé de demander ce mariage, et le roi l'accorda au bon compagnon de sa Croisade. Mais il en fit une occasion d'accommoder des différends qui s'élevaient entre le jeune roi de Navarre, fils de Thibaut, et le comte Jean de Bretagne, qui avait épousé une fille de ce même prince. Louis IX ne supportait pas la pensée d'un tort qui eût été fait sous son autorité. Le comte de Bretagne avait des prétentions sur la succession de Champagne ; il les fallut régler. Après quoi le mariage se fit avec une grande pompe.

En ce même temps, Henri, roi d'Angleterre, désira visiter la France, et le roi Louis l'accueillit avec courtoisie.

Ce fut des deux côtés un échange de fêtes, et Louis, si simple dans sa vie privée, étala avec une sorte de joie les magnificences de sa royauté. Par malheur, le roi d'Angleterre venait par des flatteries disposer Louis IX à des concessions funestes. Il voulait faire casser l'arrêt de la cour des pairs qui, sous Philippe-Auguste, avait confisqué la Normandie, et, à force de souplesse et de déférence, il parvint, sinon à jeter du trouble dans la conscience de Louis, du moins à lui laisser espérer que la restitution de cette province assurerait la paix à venir entre les deux peuples. « N'avons-nous pas épousé les deux sœurs, disait en effet le roi, trop facile à croire aux témoignages de Henri ! Oh ! si une telle parenté existait entre de pauvres gens, comme ils s'aimeraient ¹ ! » Et ainsi Louis était tenté par la chimère de faire une seule famille des deux familles qui régnaient sur l'Angleterre et sur la France. Cette pensée se fit jour ; mais tout aussitôt les barons laissèrent éclater leurs murmures avec une liberté patriotique. Et ce fut alors que Louis dit à Henri ces paroles, qui semblent donner toute l'explication de ce plan de restitution, si souvent reproché à Louis IX : « O plût à Dieu que les douze pairs de France et la baronnie me donnassent leur assentiment ! Certes nous serions amis ² ! » L'amitié de Henri séduisait donc cette âme tendre. Ce n'était pas là de la politique, mais c'était un penchant de vertu et de probité ! Henri ne profita que trop bien de cette disposition bienveillante. Il la sut nourrir par des hypocrisies, et il attendit que le roi de France eût acquis assez d'autorité pour se passer de l'assentiment de ses pairs et de ses barons.

Il fallait que cette fatale faiblesse parût dans la vie de Louis IX comme un signe nécessaire de la débilité humaine. En ce même moment il commençait à se livrer à ce travail de réforme générale, qui allait renouveler le royaume entier, et qu'à mon très-grand regret je ne pour-

¹ Matth. Paris.

² *Ibid.*

rai saisir dans ses détails à cause de la rapidité de mes récits.

1256 — 1257. — Le premier soin de Louis, rendu à son saint office de royauté, fut d'assurer la distribution exacte de la justice.

Nous avons vu que par là aussi les grands rois de la monarchie avaient constitué leur puissance.

Dans les derniers temps, Philippe-Auguste avait tenté d'opposer à la justice arbitraire, violente, aveugle des temps féodaux dégénérés, une justice régulière, qui devait être rendue par des juges du roi. C'était là une grande entreprise ; elle devait achever de faire de la royauté l'instrument de la liberté nationale.

L'établissement des baillis fut une œuvre sage et de haute prévoyance. Peut-être elle s'était altérée sous le règne passager de Louis VIII, et dans les premiers troubles du règne nouveau. Louis IX résolut de la raviver, et déjà la reine Blanche avait compris ce que ces magistrats offraient de secours à l'action tutélaire du monarque, et plus d'une fois elle avait animé leur zèle par des récompenses et par des caresses. Louis fit mieux que d'exciter le dévouement des baillis, il le dirigea dans une pensée d'unité, de liberté et d'équité, contre les justices partielles qui subsistaient encore, et perpétuaient l'oppression féodale sous un autre nom¹. Alors les baillis inventèrent les *cas royaux*, sortes de cas qu'ils allaient surprendre dans les plaids des justices seigneuriales, et qu'ils transféraient de leur pleine autorité à la juridiction du monarque. Il y eut plus d'une fois de l'arbitraire dans cette espèce de droit commun rétabli par la force. Ce fut le seul despotisme sous Louis IX. Par là on arrivait à la liberté.

Toutefois Louis IX n'abandonna pas les baillis à leur propre zèle, et dans le début de ses réformes il s'appliqua à régler leurs fonctions et leurs attributions. En 1254, il fit

¹ Voir une ordonnance de 1230, commençant ainsi : *Ludovicus amicis et fidelibus suis baillivis omnibus*. *Ordonn. du Louvre*, tom VIII, p. 433.

une ordonnance qui commençait par ces admirables paroles.

« DU DEVOIR DE ROIAL PUISSANCE.

» Voulons moult de cuer (cœur) la paix et le repos de nos sougés, en qui repos nous repons, et si avons moult grant indignation encontre ceux qui injures leur font, et qui ont envie de leur pais et tranquillité ¹. »

Cette ordonnance prescrivait aux baillis un serment de faire justice égale aux grands comme aux petits, et de garder les droits du roi et ceux des particuliers; puis ses précautions pour assurer l'intégrité du juge étaient d'une minutie admirable; et enfin elle posait en principe la responsabilité des agents du pouvoir, doctrine antique dans la monarchie, et que les temps modernes ont rendue chimérique tout en proclamant la responsabilité des ministres ².

Entre autres détails de l'ordonnance de 1254, l'histoire a déjà signalé la défense faite aux bailliis de recevoir des présents des parties ³. Et ce fut peut-être aux malices de Joinville que le bon roi dut l'idée de cette réforme. L'histoire se laisse aller aisément au plaisir de redire les anecdotes du chroniqueur. A son retour de Palestine, le roi, étant à Hyères, reçut d'un abbé de Cluny deux palefrois, l'un pour lui, l'autre pour la reine. « Et disoit-on lors qu'il valloient bien chacun cinq cens livres. Et quant le roy eut prins ces deux beaux chevaux, l'abbé lui requist qu'il peust parler avecques lui le landemain touchant ses affaires. Et le roi le lui octroia. Et quant vint au lendemain, l'abbé parla au roy qui l'escouta longuement et à grant plaisir. Et quant celui abbé s'en fust parti, je demanday au roy savoir si je lui demandoie quelque chose à recognoistre, s'il le feroit; et il me dist que ouy volentiers. Adonc

¹ *Ordonn. du Louvre*, tom. I, p. 65.

² Voir *l'Essai sur les établissements de saint Louis*, par M. Beugnot, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions,

³ Le P. Daniel.

je lui demanday : « Sire, n'est-il pas vray que vous avez » escouté l'abbé de Cluny ainsi longuement, pour le don » de ses deux chevaulx? » Et le roy me respondit que certes ouy. Et je lui dis que je lui avois fait telle demande, affin qu'il deffendist aux gens de son conseil juré que quant ilz arriveroient en France, qu'ilz ne pansissent riens de ceux qui auroient à besongner par devant lui. « Car soiez » certain, fys-je, que s'ilz prennent, ilz en escouteront » plus diligemment et plus longuement, ainsi que vous » avez fait de l'abbé de Cluny. » Lors le roy appella tout son conseil, et leur compta en riant la demande que je lui avois faite, et la raison de ma demande. Toutefois, lui disdrent les gens de son conseil que je lui avois donné très bon conseil ¹. »

Une épigramme donc fut l'origine de cette interdiction des présents. Mais ce n'était point assez de faire des règlements de justice, il fallait aussi faire un choix de juges. Louis s'appliqua à faire une recherche de ceux qui méritaient peu un si saint office.

Déjà les charges de judicature étaient vénales, et ce vice, fatal en des âges corrompus, était alors une sorte de nécessité, dérivant de l'état social. Il n'y avait point autour du monarque, en dehors des existences de la féodalité antique, des hommes éclairés en assez grand nombre pour constituer un véritable corps judiciaire. Et alors ce fut, plus qu'on ne pense, un gage d'indépendance, que de faire payer les offices de judicature. La corruption de la justice tient à des causes de nature diverse. Le juge qui n'a point acheté sa charge peut manquer de force comme celui qui l'a payée, et quelquefois il peut avoir moins d'intégrité; de sorte que l'histoire finira par apprendre par l'expérience des temps nouveaux à être plus réservée à l'égard des temps anciens. D'ailleurs la vénalité n'est pas la transmission des charges; c'est une distinction que fit Louis IX. L'ordonnance de 1254 défendait à ceux qui avaient acheté des bailliages de les revendre. Et, deux ans

¹ Joinville. Liv. II.

après, une nouvelle ordonnance vint confirmer ces prescriptions avec des détails d'une prévoyance plus sévère encore. Car le roi fit défense de revendre les prévôtés sans sa permission, ce qui était retenir le droit d'instituer les juges; et de plus il interdit aux baillis et aux sénéchaux de vendre leurs offices à leurs parents, frères, neveux, enfants, ou même aux amis de leurs parents, ce qui était singulièrement réduire le droit de propriété, ainsi que M. Beugnot l'a remarqué de nos jours.

Louis IX considérait comme le devoir royal par excellence de faire que la justice fût toujours assurée. Ce n'est point le lieu de chercher les formes judiciaires, ni la hiérarchie des tribunaux¹. Notons seulement par quelques faits cette ardente poursuite du bon droit, qui est le grand caractère du règne de Louis IX. C'était là comme une partie de sa piété. Et aussi c'était aller droit à son cœur que de lui parler de la justice. A Hyères, on lui avait amené un cordelier renommé, qui allait prêchant parmi le peuple; le bon missionnaire ne sut que lui répéter que *s'il vouloit longuement vivre en paix et au gré de son peuple, qu'il fust droicturier*. Et disait, ajoute Joinville, « que jamais il n'avoit trouvé, fust entre les princes et hommes chrestiens, ou entre les mescréans, que nulle terre ne seigneurie eut été transférée ne muée par force d'un seigneur à autre, fors que par faulte de faire justice et droicture². » Ces sages enseignements captivaient le roi, qui voulut emmener avec lui le cordelier; mais celui-ci s'en retourna à ses prédications populaires. Louis, toutefois, n'oublia pas ses conseils, et il semble, aux récits de Joinville, qu'il les eut présents lorsqu'il se mit à cette grande œuvre de réformation judiciaire³.

Jamais prince n'apporta dans l'administration de la justice cette ferveur et ce scrupule. Lui-même se faisait juge,

¹ Voir le travail de M. Rives sur les parlements : *Introd. aux lettres de d'Aguesseau*; *l'Essai* de M. Beugnot, déjà cité; *Administration de la justice*, etc.

² Joinville. Liv. II.

³ Joinville. Liv. I^{er}

et tenait des plaids réguliers¹. L'histoire, la poésie, tous les arts, ont célébré ses touchantes assises de Vincennes : « Maintefois ay veu que le bon saint, après qu'il avoit ouy messe en esté, il se alloit esbattre au bois de Vincennes, et se seoit au pié d'un chesne, et nous faisoit seoir tous emprès lui². » Et là se prononçaient les sentences les plus droites et les plus pures qui jamais, sans doute, aient été dites par une bouche de juge : « Aussi plusieurs foiz ay veu que oudit temps d'esté le bon roy venoit au jardin de Paris, une cotte de camelot vestuë, un surcot de tiritaine sans manches, et un mantel par dessus de sandal noir : et faisoit là estendre des tappiz pour nous seoir emprès de lui, et là faisoit despescher son peuple diligemment, comme vous ay devant dit du bois de Vicennes³. » Admirable simplicité de cette justice, impraticable dans les mœurs modernes, mais qui n'a pas moins conservé le droit d'émouvoir les âmes et d'exciter des transports d'amour.

Alors le caractère de la royauté se prêtait à cette distribution personnelle de la justice, et aussi le caractère privé du monarque disposait ses sujets à recevoir ses jugements comme des arrêts d'une sagesse infailible⁴.

Une des applications de Louis fut de faire régner la justice surtout entre les seigneurs, et de les accoutumer de la sorte à renoncer au droit barbare de la force, qui avait été longtemps le seul moyen de clore entre eux leurs querelles. Le droit de *guerroyer* dérivait pour eux de l'ancienne constitution féodale, et ce droit était le fléau des peuples⁵. Il y avait donc dans ce travail de réforme de Louis une double amélioration, l'ordre et la liberté. Il arriva

¹ Ducange a une dissertation sur les formes de la justice rendue par les rois en personne : *Des vlayds de la porte*. Édit. de M. Petitot, tom. III.

² Joinville. Liv. 1^{er}.

³ *Ibid.*

⁴ Voir Ducange.

⁵ Voir la dissertation de Ducange sur les guerres privées des barons. *Collect.* Petitot, tom. III.

à ce grand but par l'institution régulière des appels, qui firent venir à sa cour de *parlement* les querelles des barons, comme celles des sujets; ou bien, à défaut de ce droit d'appel, entre les princes jaloux encore de leur puissance, Louis jetait sa haute intervention pacifique, et il leur imposait l'équité ¹.

Louis fit mieux encore que d'appeler la justice par ses actes propres et par l'office de ses magistrats; il la régla par des lois. Dès l'année 1245, il avait renouvelé les anciennes lois de l'Église sur la trêve des guerroyeurs, en leur donnant un caractère politique, et, comme pour rendre la guerre plus impossible, il lui avait prescrit des règlements dont la violation était un crime public. La guerre d'abord devait être déclarée, et puis elle ne pouvait commencer que quarante jours plus tard. Cette suspension donnait au roi le temps d'intervenir par son conseil ou par son glaive, et c'est pourquoi elle était en quelque sorte sacrée. *Trêve enfreinte*, disait la loi, *est une des graves trahisons qui soit*. Les seigneurs, jaloux de leur droit de faire entre eux des batailles, résistèrent longtemps à ce principe pacificateur. Louis le maintint par sa forte volonté, et le privilège de l'anarchie finit par être vaincu ².

De là il arrivait à la destruction du duel judiciaire, coutume inexplicable, qui avait été tour à tour sanctionnée

¹ Joinville cite la guerre du comte de Châlons et du comte de Bourgogne, son fils, que Louis désarma en leur envoyant des gens de son conseil. Il est vrai que l'un et l'autre comte étaient hors de la terre du roi. Il ne pouvait employer que des mesures de bienveillance. Il en fut ainsi du jeune Thibaut, roi de Navarre, et des mêmes comtes de Châlons et de Bourgogne, que Louis empêcha de guerroyer, en leur envoyant des gens de son conseil pour régler leur différend.

² Le P. Daniel avait déjà exposé cette intervention de Louis dans les guerres des seigneurs, d'après les dissertations de Ducange. M. Beugnot l'a éclairée encore par ses recherches. Tous ces travaux d'érudition, qui semblent n'avoir eu pour but que d'expliquer les coutumes de l'anarchie, servent désormais à l'appréciation du génie de la royauté, dont la pensée persistante fut d'arracher de la société tous ces fléaux, tantôt par le glaive, tantôt par les lois. Il faut du temps à l'histoire pour faire triompher la vérité. On dirait un laborieux effort de l'humanité pour arriver à la justice.

et attaquée par l'Église, et que l'on s'étonne de voir, pendant plusieurs siècles, survivre à la législation de Charlemagne et aux ordonnances des conciles ; droit formidable et mystérieux, qui, avec l'appareil de ses supplices, était soumis à des règles positives, et avait son interprétation, ses jurisconsultes et ses juges¹. Louis attaqua lentement cette justice, enracinée dans les mœurs féodales, et acceptée par le peuple comme une partie de la religion. Ce ne fut qu'en 1260, après avoir, par d'autres essais, disposé les barons à approuver ou à subir une justice plus humaine et plus véritable, qu'il les appela en assemblée, et qu'il jeta au milieu d'eux une ordonnance qui établissait la preuve par témoins à la place de ces jugements du sort, qu'on appelait jugements de Dieu, sorte de défis portés à la Providence, et auxquels peut-être elle avait répondu plus d'une fois par l'extermination ou la flétrissure des criminels.

C'est l'office du jurisconsulte ou du législateur de pénétrer avant dans cette étude des lois de saint Louis. Le politique étudiera aussi utilement les formes législatives qui furent propres à son règne, et comparera les assemblées des barons avec les anciennes assemblées franques². Il suffit à la présente histoire de marquer la tendance des lois nouvelles.

Tout allait à l'équité, j'ai presque dit à l'égalité. Et, en effet, dans la variété d'existences qui sans doute devaient naturellement subsister en la monarchie, comme en tout état de société politique, la suprématie d'une loi commune de justice assurait à tous la possession de leur droit.

Ce fut un grand principe de liberté, que nul ne pût être

¹ La guerre des barons n'était bien souvent qu'une sorte de duel. Ce droit reparut après saint Louis, et plus tard Louis XI fut obligé de le consacrer. Voir une ordonn. de Louis XI dans la dissertation de Ducange sur les guerres des barons. — *Collect. Petitot*, tom. III.

² Ducange a une dissertation sur les assemblées des barons. Elle indique la modification des pouvoirs politiques, et l'agrandissement de la royauté, sous le point de vue législatif. Le parlement du roi commençait à tout absorber.

jugé sans avoir été défendu. Voici un souvenir que l'histoire doit garder. Le comte d'Anjou, frère du roi, était en procès pour un château avec un chevalier. La cour du comte condamna le chevalier, qui fit un appel au parlement du roi. Et là-dessus le comte fit saisir le téméraire qui croyait à une justice supérieure à la sienne, et il l'enferma dans une prison. Le roi aussitôt manda le comte, et lui dit *que il ne creust pas... se il estoit son frère, que il l'espargna contre droite justise en nule chose*; et en même temps il fit délivrer le chevalier pour qu'il vint en sa cour suivre son appel. Le comte arrivait avec un cortège de conseillers; le chevalier arrivait seul, effrayé d'avance d'avoir à lutter contre le frère du roi, et n'osant pas même se défendre contre *tant et si granz et si sages adversaires*. Cependant *il requist au benoist roy, que il li feist avoir conseil et avocaz*. Le roi lui donna pour défenseurs quelques-uns de ses conseils, et il leur fit jurer *qu'il metroient loyal conseil en la besogne dudit chevalier*. L'affaire fut ainsi plaidée, et la sentence de la cour du comte fut cassée, de quoi, dit le vieux historien, *fut moult loé le benoiz roys, qui n'acceptoit la personne de nul ez jugements*¹.

Un autre exemple de cette égalité de la loi est célèbre dans les histoires. Enguerrand de Coucy, le chef de cette puissante race qui avait presque touché au trône, avait fait mettre à mort trois pauvres chevaliers flamands qui chassaient sur ses terres. Le roi l'appela en son parlement. Coucy déclina la compétence de cette cour, et voulait être jugé par ses pairs. Louis le fit appréhender et garder en prison jusqu'à son jugement. On ne doutait plus de sa mort; les grands étaient consternés. Ils accourent pour intervenir dans cette cause qui les menace tous. Un grand parlement est assemblé. Là Coucy demande de s'éclairer, avant l'ouverture de la cause, du conseil des barons, ses parents. Il sort, et toute l'assemblée le suit. Le baronnage entier lui était lié par le sang, et peu après il rentre avec le même cortège, niant, pour toute défense, le fait dont

¹ Confesseur de la reine Marguerite.

on l'accuse, et appelant le jugement de Dieu. Le roi refuse cette justice. Le comte de Bretagne parle pour Coucy, et réclame aussi le combat judiciaire. « Naguère, lui répond le roi, accusé devant moi par vos barons, vous avez demandé la preuve par enquête, et vous avez dit que le combat n'était pas une forme de justice régulière. » A ces mots, le comte se tait. Alors on expose le triple meurtre; le crime est avéré; le roi ordonne aux barons d'aller aux voix. Ils n'oseraient se parjurer. Tous se taisent; puis, par une inspiration soudaine, ils tombent à genoux et demandent grâce au roi. Le roi accorde à ces suppliants la remise de la peine de mort; mais il veut que les juges aillent aux voix pour une autre punition. Coucy fut condamné à fonder trois chapelles d'expiation, à céder aux moines de Saint-Nicolas la forêt où le crime avait été commis, à perdre dans toutes ses terres le droit de justice et de chasse, à servir trois ans en Palestine, et à payer une amende de douze mille livres, qui furent employées à bâtir l'église des Cordeliers et l'Hôtel-Dieu de Pontoise ¹.

Telle était la justice de Louis. Il achevait par les arrêts de sa cour d'appel ce que Louis le Gros avait commencé par les coups de son épée; mais c'était la même œuvre : l'équité et la liberté. Peu de temps après, Louis apprit que les barons murmuraient. Le châtelain de Noyon allait disant en tous lieux qu'après cela il ne restait plus qu'à les faire pendre. Louis appela le châtelain et lui dit devant sa cour : « Je ne fais pas pendre mes barons; je les fais juger et je châtie ceux qui violent les lois de l'humanité. » Le châtelain s'en alla tout tremblant de ces paroles du roi, qui avaient retenti à ses oreilles comme un coup de foudre.

Le roi ne paraissait pas moins prêt à tirer le glaive lorsque la justice ne suffisait pas. Le sire de Montréal, dans la Bourgogne, opprimait ses vassaux à la façon des anciens tyrans que Louis le Gros et Philippe-Auguste avaient meurtris de leurs épées. Ses crimes jetaient l'effroi de tous

¹ Guillaume de Nangis.—*Vie de Louis.*

côtés. En dernier lieu, il avait saisi un prêtre, et l'avait exposé tout garrotté en plein champ à la pâture des oiseaux de proie. Le roi ordonna au duc de Bourgogne d'aller punir le scélérat. Le duc hésita. Le roi alors envoya en toute hâte des troupes pour aller raser le château de Montréal. Il fit de même à l'égard de quelques autres qui tentaient de faire revivre les brigandages de châteaux forts.

Cet amour de la justice, qui semble dominer toute la vie de Louis IX, dérivant en ce saint prince de son ardente piété, l'histoire ne saurait s'étonner qu'il ait souvent appliqué son zèle à la répression des crimes ou des scandales qui touchaient à la religion. Notre philosophie contemporaine, jugeant les vieux temps avec les idées des temps modernes, a cherché dans le souvenir de ce zèle des griefs contre la mémoire du roi justicier. L'histoire est plus haute et plus impartiale. Elle juge les temps avec leurs idées, et leurs idées mêmes, elle ne les condamne pas pour être différentes des idées venues ensuite.

Louis IX avait commencé par frapper l'hérésie et le blasphème de peines terribles. Ces désordres étaient alors une violation de la loi constitutive de la société publique; c'étaient les attentats politiques du temps. Il n'y eut point d'abord de loi précise à cet égard, et le roi ne fit que suivre la première impulsion de sa ferveur. Ce fut un malheur. La justice, même sous un saint roi, a besoin de règles, ou bien elle risque d'être passionnée à force de zèle, ou faible à force de bienveillance, et cette inégalité ressemble à ce qu'on nomme l'arbitraire, chose que les hommes supportent le moins.

Le sentiment personnel de Louis le portait à la sévérité par rapport aux blasphémateurs. « Je vourroie être seigné d'un fer chaut, disait-il, par tel convenant que tous vileins serments fussent ostez de mon royaume¹ ». Et, par ces paroles, Louis ne faisait que s'offrir lui-même aux tortures, à la condition d'extirper un crime qui blessait profondé-

¹ Joinville. « A telle condition que, etc.

ment sa piété. Mais sa ferveur ne fut pas toujours aussi retenue. « Doit l'homme lay, disait-il à Joinville, quant il oit mesdire de la foi chrestienne, deffendre la chose non pas seulement de parolles, mais a bonne espée tranchant, et en frapper les médisans et mescréans à travers du corps, tant qu'elle y pourra entrer ¹. » Et ici la piété manquait de douceur et de charité.

C'est en de tels transports que Louis ordonna, dans une circonstance contre un blasphémateur, le supplice du fer chaud qu'il se souhaitait à lui-même pour extirper un mal qui faisait frémir sa foi. « Et aussi ouy dire que durant que j'estois à Joinville allé, qu'il avoit fait brusler et mercher (marquer) à fer chault le neys et la baulièvre (lèvre inférieure) d'un bourgeois de Paris, pour un blasphème qu'il avoist faist ². » Exemple terrible que l'histoire n'a point à dissimuler, bien que Joinville ne le raconte que par un *ouy dire*, mais dont il a été odieux en nos derniers temps de changer le caractère totalement isolé, pour en induire la coutume légale de percer d'un fer rouge la langue ou les lèvres de tous les blasphémateurs ³. Ce qu'il fallait dire, c'est que la clémence de l'Église tempéra l'ardeur du roi, et, lorsqu'il fut question de faire une loi pénale, nous le

¹ Joinville Liv. 1^{er}.

² Joinville. Liv. II. — Les *Grandes Chroniques de France*, publiées par M. P. Paris, sont plus formelles : « Une fois advint que le roi chevauchoit parmi Paris. Si entendit un homme qui jura trop vilainement de Dieu. Le roi en fut moult courroucié en son cœur, et commanda qu'il fût pris et le fit signer d'un fer bien chaud et ardent parmi la lèvre de sa bouche, pour qu'il eût perdurable mémoire de son péché et que les autres doutassent à jurer vilainement de leur créateur. Moult de gens murmurèrent contre le roi pource que celui-là étoit si laidement signé. Le roi, qui entendit bien leur murmure, ne s'en émut de rien contre eux ; au contraire fut remembrant de l'Écriture qui dit : « Sire, » ils te maudiront, et tu les béniras. » Il semble résulter de la suite du récit du chroniqueur que ce fut par une sorte d'expiation du sentiment d'indignation auquel il avait cédé, que saint Louis, « la semaine d'après, donna aux pauvres femmes qui vendant de vieux chiffons, et aux pauvres férans qui ne pouvoient avoir maisons, la place autour des murs des Innocents, pour Dieu et en aumône. »

³ M. Dulaure et quelques autres qui se croient philosophes.

verrons plus tard, le supplice se borna à des corrections et à des amendes.

Quant aux immoralités et aux désordres publics, Louis les réprima par des peines qu'il trouva tout établies, mais que peut-être il modifia dans l'application. Dans la Croisade, nous l'avons vu, les scandales se mêlaient à l'enthousiasme de la foi. Louis fit justice quelquefois par des punitions dont la bizarrerie n'offensait point alors la piété, et dont le simple récit effaroucherait ce que nous nommons aujourd'hui la morale publique. Il y a des temps où la langue se fait pudique pour déguiser la corruption. Dans les temps de pudeur, elle semble plus libre, parce que la vertu est plus assurée. L'âge de saint Louis supportait les récits de Joinville, notre âge est contraint de les voiler. C'est qu'à tous nos vices il faut joindre l'hypocrisie, le pire de tous¹.

Nous ne pouvons suivre tous les détails de la législation de Louis IX; nul besoin social n'échappa à son génie. Alors la loi civile commença d'être soumise à des règles plus fixes, et toutes tendaient au bien-être du peuple. La loi féodale, en ce qui concernait la possession et la transmission des fiefs, ne pouvait pourtant être facilement transformée; sur elle reposait toute la constitution de la propriété dans le royaume. Tout ce que put faire Louis IX en conservant ce droit de possession, ce fut de le réduire à ce titre même, en le distinguant de la souveraineté qu'il ramenait à la royauté, et par là de fortifier le principe d'unité où se réalisait par degrés la liberté du peuple².

Mais, si la loi féodale restait exclusive de ceux qui n'étaient pas nobles, Louis IX agrandissait d'une autre façon l'état des roturiers, en donnant des règlements aux métiers, et en protégeant et honorant l'industrie et le com-

¹ Une coutume est citée par M. Beugnot, au sujet de la peine infligée aux adultères : *Trahatur per genitalia nudus et adultera nuda*. Louis IX fit une fois justice en vertu de ce droit dans la Palestine, si ce n'est qu'il y ajouta un raffinement de punition, qui alors fut un exemple, et aujourd'hui serait un spectacle. — Joinville. Liv. II.

² Voir l'Essai de M. Beugnot.

merce. « Les lois de saint Louis dans cette partie, dit M. Beugnot, sont de véritables chefs-d'œuvre, qui, par leur perfection, attestent que l'industrie n'était pas alors si reculée qu'on serait porté à le croire ¹. »

Il en fut de même de l'agriculture, noble état sans lequel il n'y a point de société, soit de monarchie, soit de république, et que Louis IX releva de sa ruine par son système de pacification entre les seigneurs.

Dans le droit de guerre, tel que la féodalité l'avait établi et exercé, il n'y avait point d'agriculture possible : le pillage, le meurtre, l'incendie, tel fut l'état des campagnes dans cette horrible anarchie où deux siècles s'étaient abîmés, lorsque Louis le Gros commença de la frapper de son glaive. Louis IX acheva de sauver l'agriculture en soumettant la féodalité à des lois précises. Une fois les barons domptés par cette autorité toute morale, la terre put être cultivée sans trouble, et le pauvre laboureur n'eut plus à craindre de voir sa moisson brûlée, sa cabane rasée, sa charrue brisée. « Sachez, disait le grand roi aux seigneurs dans son ordonnance de 1257, sachez que nous avons, après conseil délibéré, défendu dans le royaume toutes guerres, incendies, trouble de charrues. Et ainsi vous mandons avec prescription formelle de ne point faire de guerres ou d'incendies contre notre défense susdite, et de ne point troubler et dépouiller les laboureurs qui servent aux charrues ². »

Et en même temps les prescriptions qu'il donnait aux baillis tendaient à la protection du pauvre peuple des champs et des bourgades. Et, si le service public exigeait un emploi de chevaux, il leur ordonnait de prendre des chevaux à loyer : « A se les chevaux à loyer ne suffisoient pas faire nostre service, les baillis, prevost, ou autres personnes dessus nommées, ne prengnent pas les chevaux aux marchands, ne aux povres gens, mès les chevaux aux

¹ *Ibid.*, Analyse des *Établissements des métiers de Paris*. — *Ibid.*, chap. du Commerce.

² *Ordonn. du Louvre*. Tom. I, pag. 84. — Dissert. de Ducange.

riches hommes tant seulement, se ils peuvent soffire à nostre servie faire ¹. »

Tout le reste de la législation rurale était plein de la même pensée de protection et de liberté. Après cela venait la protection personnelle. Le chrétien achevait par la charité ce que le roi n'avait pu faire par la loi : « Par dessus toutes choses, le roy donnoit chascun jours si grans et si larges aumosnes, aux povres qui, par vieillesse ou par maladie, ne pooient labourer ne maintenir leur mestier, que à peine porroit l'en raconter le nombre ². »

Le même esprit de charité populaire préside à toute l'administration de Louis. Sa police est prévoyante, mais elle est clémente. Il avise à tous les désordres, mais il les prévient pour ne point les punir. C'était la liberté du temps, et peut-être de tous les temps. Son système de finances est expliqué en deux mots : « Nous faisons chose bonne et digne de la magnificence royale, toutes les fois que nous éteignons des exactions illicites et que nous abolissons des coutumes funestes ³. »

Tel fut son principe fiscal, admirable principe qu'il appliqua diligemment, comme il eût fait d'un devoir de piété. Tout ce qu'il trouva d'impôts odieux, de droits oppresseurs, de redevances arbitraires, il le supprima. Il ne laissa subsister que les droits généraux, et qui, par ce caractère même, ne blessaient point l'équité.

Et sans doute il serait superflu de chercher au temps de Louis IX une théorie de l'impôt comparable à ce que les temps modernes ont pu réaliser avec la terrible uniformité de nos constitutions et l'effroyable égalité de notre régime fiscal. Alors le génie financier se réduisait à l'économie, et ce fut encore un caractère de l'administration de Louis IX. La prévoyance de Charlemagne semblait revivre. Avec de la splendeur dans sa royauté et de la magnificence dans ses largesses, le saint roi eut l'art de ne point

Ordonn. de 1254.—Ibid.

¹ Joinville.

² *Ordonn. du Louvre.* Tom. II, pag. 434.

dépasser les ressources de son trésor. Mais aussi sa maison était gouvernée avec sagesse ; tout était simple autour de lui. L'aumône elle-même était réglée. « Et finalement, dit Joinville, par laps de temps le royaume de France se multiplia tellement pour la bonne justice et droiture qui y régnoit, que le domaine, censifz, rentes et revenus du royaume, croissoit d'an en an de moitié¹. »

Ce que nous nommons aujourd'hui l'*administration* dut se borner alors à des soins très-simples. Toutefois, Louis sut les varier pour arriver à des réformes de diverses sortes. Il renouvela, sous le nom d'*enquêteurs*, l'office des anciens *envoyés du roi* (*missi dominici*), allant s'enquérir par le royaume des injustices et des désordres². Le roi n'administrerait pas directement ; mais il était le recours du peuple contre les seigneurs, les comtes, les baillis même, qui rendaient justice en son nom. Admirable office de la royauté, qui ne laissait au monarque que le droit de faire le bien et d'extirper le mal. Et, lorsque les enquêteurs ne suffirent pas à la sollicitude de Louis, lui même se mit en course et visita les provinces, réparant les iniquités, semant la charité, recueillant les pauvres, bâtissant des hôpitaux, traçant des routes, confirmant les anciennes chartes des communes, en concédant de nouvelles, organisant les bourgeoisies des cités, tempérant partout le pouvoir, et partout adoucissant la souffrance, et enfin multipliant pour le peuple les moyens d'échapper au servage, en passant sous la juridiction directe de son sceptre³. Cette partie de la législation de Louis IX est d'un haut intérêt dans l'histoire. Elle fait encore apparaître cette pensée persistante de la monarchie, appliquée toujours à la liberté de la nation.

Louis aperçut, au milieu de tant de maux qu'il voulait guérir, les traces saignantes des guerres religieuses, et il y courut avec ses remèdes d'équité et de clémence. Il fit

¹ Voir le chap. des *Finances*, dans l'*Essai* de M. Beugnot.

² Guill. de Nangis. — Le confesseur de la reine. — Joinville.

³ Voir l'*Essai* de M. Beugnot, chap. de l'*Administration intérieure*.

des ordonnances particulières, non plus pour frapper de sévérité les restes hérétiques du Languedoc, mais pour les vaincre à force d'indulgence. Il publia une sorte d'amnistie, et, ayant ainsi disposé les peuples par sa bénignité, il leur fit des règlements de police pour prévenir le désordre des mœurs, la licence, les honteux commerces. Ainsi les contrées méridionales retrouvèrent leur prospérité.

En même temps, Louis s'occupait de la cité de Paris. Ses lois de police sont admirables. Il créa le *guet des métiers* ou *guet bourgeois*, sorte de garde nationale qui alors fut pour les citoyens un privilège, et qui depuis est devenu une servitude. Il multiplia les libertés de la ville : il lui créa une justice propre, en rétablissant dans sa dignité cette charge de la prévôté, dégénérée depuis Hugues Capet, son fondateur. Etienne Boileau, élevé à cet office de prévôt, seconda merveilleusement la pensée du roi : « Lequel, dit Joinville, maintint et garda si la prevosté, que nul malfaiteur ne meurtrier n'osa demourer à Paris qui tantost ne feust pendu ou destruit : ne parent, ne lignage, ne or, ne argent, ne le pot garantir ¹. » Le prévôt de Paris avait une haute juridiction sur la voie publique, sur les marchés et sur les prisons. Il présidait à la justice du Châtelet, qui fut longtemps un tribunal de police. Rien ne fut omis dans cette savante organisation de la cité.

La ville fut percée de rues nouvelles. De grands édifices furent élevés. Et entre ces édifices l'histoire mentionne avec enthousiasme l'Hôtel Dieu de Paris, l'hôpital des Quinze-Vingts, la merveilleuse Sainte-Chapelle, œuvres de diverse nature, quoique inspirées par une même pensée de foi et d'amour. Là où la charité eut pour objet les souffrances de l'humanité, l'architecture fut modeste ; on eût dit qu'elle voulait éviter le contraste de ses magnificences avec la douleur des pauvres et des infirmes. Là où la pensée put monter vers Dieu, l'architecture prit son élan jusqu'au ciel. Jamais le génie humain n'avait trouvé de formes plus hardies, plus délicates, plus aériennes. Quand

¹ Joinville.

le siècle de Louis IX n'eût laissé au monde que sa Sainte-Chapelle, ce monument attesterait la splendeur des arts chrétiens. Nulle civilisation antique n'avait connu le type d'une telle perfection ¹.

Louis avait aussi semé, dans les provinces, des asiles de charité connus sous le nom admirable de *Maisons-Dieu*. Il y en eut à Pontoise, à Compiègne, à Orléans, à Reims, à Saint-Denis, à Saumur, à Fontainebleau, à Villemandé. C'était toujours la liberté du peuple sous cette image de consolations prodiguées à la misère et à la douleur des souffreteux ².

Mais, avec ce zèle de piété, Louis IX ne laissa pas de porter ses regards sur les abus ou les désordres qui touchaient à l'Église et à ses rapports alors intimes avec l'Etat. Déjà nous avons plus d'une fois montré comment le clergé avait dû participer aux vices de la société féodale, et aussi comment l'Église, dans ses conciles, s'était efforcée d'arracher les scandales de ses prêtres et de ses évêques. La philosophie des âges suivants s'est contentée de les grossir; les sages des temps chrétiens travaillaient surtout à les corriger.

Tel fut l'objet des soins de Louis; il rencontra des obstacles, et il les vainquit. Les papes qu'il pouvait blesser en restreignant des coutumes qui étaient devenues comme des droits, bénirent son zèle. Et, en même temps qu'il rappelait les évêques à leur vie austère, et qu'il leur interdisait de se mêler aux passions du monde, il secondait leur prosélytisme chrétien, il faisait des fondations pieuses, il multipliait les ordres prêcheurs; par eux il avait action sur les masses. La prédication était une grande partie de sa réforme; il se faisait prédicateur lui-même, et ainsi par ses paroles, comme par ses lois, par l'exemple comme par l'autorité, il renouvelait les mœurs, les habitudes, les idées de la nation.

On a écrit que, dans un emportement de zèle, il avait

¹ *Tableau de Paris*, de M. de Saint-Victor. Tom. I.

² Joinville. Liv. II.

un moment écouté les conseils d'un religieux, et qu'il avait été tenté de déposer la couronne et d'entrer dans un monastère¹. A cette nouvelle, toute sa famille s'était émue. Le duc d'Anjou avait juré d'exterminer dans ses domaines tous ces moines impudents. Le fils aîné du roi avait vomî devant son père mille imprécations contre les Jacobins, et le roi lui avait donné un soufflet. L'histoire n'a point à dissertar sur la vraisemblance de ces drames domestiques. Elle rappelle seulement à la philosophie, qui s'en sert comme d'un grief contre l'orgueil des moines² et aussi contre la faiblesse superstitieuse du monarque, qu'elle avait été prévenue par les esprits grondeurs du XIII^e siècle; car sans parlor de cette menace du duc d'Anjou, ni de ces imprécations du fils du roi, ni du soufflet donné par le *bénoist saint Loys*, il est justé de noter que, dans le peuple même, il se trouva quelque disposition d'hostilité contre le système de politique picuse de Louis IX. Un jour, comme il descendait du parlement, une femme, nommée Sarrète, s'approcha de lui en lui jetant ces injures: « Fi! fi! deusses tu estre roy de Franco; moui miex fust que un autre fust roy que tu; car tu es roy tant seulement des frères meneurs, frères prescheurs et des prestres et des clers; grant damage est que tu es roy de France, et c'est grand merveille que tu n'es bouté hors du royaume³. » C'était là un bon commencement de philosophie. Louis IX fit donner quelque argent à cette femme qui l'insultait comme un roi bigot, et qui devançait ainsi les jugements de quelques écrivains sérieux venus en des temps qu'on dit éclairés.

D'autres fois un jugement tout contraire a été porté sur Louis IX. Etienne Pasquier, rappelant le droit de révision que le roi avait réservé à sa cour contre les sentences ecclésiastiques, et que nous avons déjà mentionné, le louait d'avoir ainsi donné naissance à *l'appel comme d'a-*

¹ *Chronique de Senones*. Liv. iv.

² Voir le récit de M. de Ségur.

³ Confesseur, page 366.

abus; et il disait que le but du monarque avait été « de brider sans aucun scandale la puissance des prélats¹. » Et, à ce sujet, un écrivain de nos jours s'est exprimé en ces termes : « L'avocat général Servin disait que, s'il avait connu celui qui avait introduit l'appel comme d'abus, il lui aurait fait ériger une statue; nous pouvons donc revendiquer pour saint Louis cet honneur singulier². »

Ce sont là des contradictions que l'histoire doit noter seulement; et, pour elle, elle reste libre dans ses jugements. Louis IX lui paraît grand, soit qu'il domine les vices et les désordres, soit qu'il subisse les influences de son époque. C'est que toujours son génie prévaut. Plein de respect pour l'Eglise, il ne supporte point les scandales qui la troublent; soumis à ses décisions, il arrête l'abus désordonné de ses interdits, et ne se mêle pas à ses guerres; ami du sacerdoce, il refrène sa puissance politique. En ce double caractère paraît le chrétien et le roi, et c'est une chose admirable que d'un côté la soumission, de l'autre l'autorité gardent toujours leurs bornes. C'est la sainteté de Louis qui fit cette conciliation de vertus contraires; par la droiture de sa conscience, il arriva à cette libre allure de conduite, qu'on déprécierait si on n'y voulait voir qu'une certaine perfection d'habileté.

Aux soins qui se rapportaient aux choses de l'Eglise se devaient joindre les sollicitudes de l'éducation publique. Louis IX s'occupa des écoles, comme avait fait Charlemagne; c'était encore là une partie de la liberté. Les fondations d'ordres et de monastères allaient à ce grand but de perfectionnement moral. De nos jours, on n'y a vu que des éléments de barbarie.

Chaque monastère avait son école, et sous son toit s'abritait le peuple avec ses misères. Je cite encore M. Beugnot. « Dans le XIII^e siècle, où trouvait-on la paix nécessaire à l'étude? où pouvait-on recevoir les éléments de la *grossière* instruction alors en usage³? où les pauvres étaient-

¹ Joinville. Liv. II, chap. I.

² M. Beugnot, *Essai sur les Institutions de saint Louis*.

³ GROSSIÈRE est un mot nécessaire sous la plume d'un écrivain qui

ils sûrs de rencontrer des secours? Dans les seules abbayes; la civilisation n'existait que là, et c'était pour un prince sage une obligation que d'étendre ces premières racines de l'ordre social. »

Il est vrai, les monastères furent, au XIII^e siècle, comme ils l'avaient été précédemment, l'asile des études et de tous les arts. Là se conservaient les monuments des lettres antiques; de là sortirent des génies supérieurs à leur temps, supérieurs même à beaucoup d'autres temps.

Mais alors il y avait un corps qui s'était emparé des lumières comme d'un droit propre. L'Université ne souffrait point que les monastères eussent des écoles, et elle n'acceptait pour docteurs que ceux qu'elle avait faits. Saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure avaient paru : deux génies singuliers, le premier surtout, de l'ordre des Prêcheurs, ou dominicain, qui semblait résumer en son intelligence toute la science du moyen âge, élargie par une méditation puissante, et précisée par les forces techniques de l'école; le second, de l'ordre des Mineurs, d'une renommée moins éclatante, mais considéré de même par le pape Alexandre IV comme un ornement de l'Église¹. L'un et l'autre étaient repoussés des honneurs académiques; la puissance politique et ecclésiastique tout à la fois intervenait pour leur assurer le titre de docteurs. Ce fut une rude querelle. De bonne heure l'Université déclarait son antipathie pour la liberté des études; elle soutint ses batailles contre les moines qui osaient avoir du génie, et elle s'attaqua aux ordres mêmes que Louis IX protégeait le plus. Mais, sur ces entrefaites, un de ses docteurs, Guillaume de Saint-Amour, avait publié un livre intitulé : *Des périls*

n'ose point heurter son siècle. Comment croire que l'instruction fût autre chose que grossière au temps de Louis IX? *Essai*, chap. de l'*Administration intérieure*.

¹ M. le comte de Ségur semble manquer de termes pour exprimer son mépris pour ces deux renommées d'un temps d'ignorance et de barbarie. Ignorance! on écrit ce mot, et bien certainement on n'a pas lu la *Somme* de saint Thomas. « Saint Thomas, dit Fontenelle, dans un autre siècle et dans d'autres circonstances, était Descartes. »

des derniers temps ¹. C'était au temps de la Croisade. Les religieux y étaient attaqués ; ils se défendirent. La lutte fut longue. On la porta à Rome ; le livre fut condamné. Il se fit quelque temps du silence dans l'Université ; puis la querelle se raviva. Il fallut que Louis, à son retour, s'occupât de l'éteindre. Le théologien de l'Université fut condamné de nouveau, et son livre fut brûlé. Alors enfin on permit aux deux célèbres moines d'être des docteurs ². Mais on leur laissa la théologie pour domaine ; et de là vint l'établissement de la faculté de théologie et la fondation de la Sorbonne, souvenir auquel se rattache le nom historique de Robert de Sorbon, que pour sa bonne renommée de *preudoms* Louis avait fait venir à lui, et boire et manger à sa table ³.

L'histoire peut à peine mentionner les travaux de réforme ou d'amélioration auxquels se livra Louis IX depuis son retour de la Croisade. Et pourtant là se découvre son génie. Louis féconda tout par sa politique : la justice fut assurée ; l'administration fut réglée ; le commerce fut ravivé ; l'agriculture fut protégée ; tous les arts furent encouragés. Précédemment le règne de saint Louis avait été peu étudié sous le point de vue de la civilisation ; peu s'en faut qu'on ne l'ait confondu avec les âges de barbarie. Cependant à ce moment l'humanité s'éveille, la législation grandit, la jurisprudence s'établit sur l'antique base des lois romaines, modifiées ou réformées par le principe chrétien. La philosophie des universités se dégage de ses subtilités et de ses nuages. Les monuments de l'histoire paraissent. Villehardouin, Guillaume le Breton, Joinville, le Confesseur de la reine, préparent leurs matériaux curieux et instructifs. Les monastères écrivent les chroniques de France. Les écoles sont peuplées. La foule se presse aux universités. Les travaux de l'esprit commencent de naître. Les églises, comme monuments d'architecture,

¹ Guillaume de Nangis dit deux fois : *Des Périls du monde*.

² *Hist. de l'Université*, par Crevier. Liv. II.

³ Joinville. Liv. I^{er}.

resplendissent d'ornements inconnus à l'art ancien. La peinture sur verre paraît avec ses éblouissantes créations. Les lettres sont loin de leur renaissance véritable : la langue antique s'est éteinte, la nouvelle ne paraît point encore ; mais l'effort est lent et laborieux pour tout raviver. La pensée humaine est profondément remuée. Louis IX, le saint roi, préside à ce travail de rénovation, qui absorbe en soi tous les souvenirs du moyen âge, et recueille comme en un foyer les rayons épars de cette civilisation tourmentée. Volontiers la plume de l'histoire s'arrêterait à décrire ces grands et curieux souvenirs. Qu'il nous suffise d'en avoir indiqué quelques-uns. Aussi bien la pensée de notre âge se retourne vers ces vieux siècles, et l'érudition commence à chasser des jugements contemporains ces mots de barbarie et de fanatisme que la philosophie futile et méchante du dernier siècle nous avait légués pour tout indice de supériorité ou de justice. La réparation s'achèvera, et l'histoire peut librement reprendre la marche extérieure des événements ; désormais ses appréciations sont assurées de l'assentiment de quiconque a étudié les temps et ne craint pas de bénir le génie d'un roi, sous prétexte que l'Église en aurait fait un saint ⁴.

En même temps que Louis IX présidait à ce grand mouvement de son siècle, il ne perdait point de vue des intérêts d'une autre sorte, et qui, en d'autres temps, ont fait toute la politique des rois.

En 1255, il avait arrêté le mariage de Louis, son fils aîné, avec Bérengère, fille d'Alphonse X, roi de Castille, qui devait être héritière de ce royaume. Le mariage ne devait pas être consommé ; Louis, âgé alors de douze ans, mourut peu de temps après.

En 1257, il fit un traité avec Jacques I^{er}, roi d'Aragon. Ce traité avait de l'importance. Les rois d'Aragon, descendants des anciens comtes de Barcelonne, avaient des pro-

⁴ Voyez les *Dissertations* de Ducange. — *L'Essai* de M. Beugnot, *passim*. — *L'Histoire des Croisades*, de M. Michaud. — Plus récemment, *L'Histoire de saint Louis*, par M. de Villeneuve.

tentions anciennessur le comté de Toulouse et d'autres cités du Languedoc. Nous avons vu la complication de ces intérêts dans la guerre de Montfort. D'autre part, les rois de France avaient de vieux droits de souveraineté non-seulement sur le comté de Roussillon, mais même sur le comté de Barcelonne; nous avons vu cette autorité pleinement acceptée sous Charlemagne et sous Louis le Pieux. De là des conflits qui nuisaient à la sécurité des provinces. Louis IX et le roi Jacques, qui s'estimaient, convinrent de régler leurs droits par un traité dont le préliminaire fut long. Louis renonça à ses prétentions sur le comté de Barcelonne et sur d'autres terres où se trouvait compris le Roussillon; Jacques renonça aux siennes sur le comté de Toulouse et toutes les terres de France. Le traité fut signé plus tard et sanctionné par le mariage de Philippe, second fils de Louis IX, avec Isabelle, fille du roi d'Aragon¹.

Ce traité était profitable à la monarchie, et, en l'affermissant dans le Midi, agrandissait l'existence du comte de Poitiers, qui, entré en possession des domaines du comte de Toulouse, avait refusé jusque-là de faire hommage à un autre souverain qu'au roi de France.

Par malheur, la même pensée d'unité cessa d'inspirer Louis IX dans les négociations qui alors étaient reprises avec Henri, roi d'Angleterre.

1200-1263. — Henri, incapable de lutter avec Louis par l'épée, était sûr de le vaincre par l'intrigue. Il s'était laissé mêler dans les guerres d'Allemagne et d'Italie. Le duc d'Anjou ayant d'abord refusé la couronne de Sicile, le pape l'avait offerte au second fils du roi d'Angleterre. En même temps Guillaume, comte de Hollande, que le pape avait fait roi des Romains, ayant péri dans la Frise, le frère du même Henri avait reçu ce titre. Il semblait donc que le pape allait chercher toute sa force en Angleterre, et l'Angleterre même gagnait de la consistance à cette sorte de faveur. Henri s'offrit à Louis avec cet accroissement

¹ Voir les détails de cette convention dans Mariana. — *Trésor des Chartres*, cité par Sainte-Marthe.

d'autorité ; il n'en faisait pas un appareil de menace, mais il l'étafait comme un témoignage de la droiture et de l'équité de sa politique. Déjà plus d'une fois il avait attaqué la conscience de Louis sur la possession des terres que Philippe-Auguste avait confisquées. Il reprit ce système et il envoya des ambassadeurs pour renouveler les scrupules du saint roi.

Au milieu de ce préliminaire était survenu un incident : les barons d'Angleterre, avec leur grande charte, harcelaient la royauté et menaçaient de la soumettre de force. Henri ne leur pouvait résister, et sans doute il espéra se rendre plus formidable s'il retrouvait sa puissance sur le continent. Il raviva donc les négociations au milieu de ses luttes avec les grands. Lorsque les barons de France revirent ces réclamations, qui s'étendaient à la Normandie, au Maine, au Poitou, à l'Anjou, au Périgord, au Limousin, à tout ce qui avait été touché en des jours mauvais par le sceptre anglais, ils renouvelèrent leurs clameurs. Mais déjà leur résistance avait perdu de sa force par l'habitude prise de laisser à Louis le soin de régler toute la politique de l'État.

Un vieux chroniqueur ne craint pas d'affirmer que la pensée qui domina les conseils de Louis IX, ce fut en effet le doute qu'il eut sur la légitimité de cette confiscation prononcée sur les terres du roi d'Angleterre¹. Joinville, plus rapproché des temps, expose des pensées contraires. Comme les barons se plaignaient, « à ce respondi le roy : que il savoit bien que le roy d'Angleterre ni avoit droit, mais il y avoit raison par quoy il le devoit bien donner. Nous avons deux sœurs à femme, et sont nos enfants cousins germains ; par quoy il affiert bien que paiz y soit. Il m'est moult grant honneur en la paiz que je faiz au roy d'Angleterre, parce qu'il est mon homme, ce que il n'estoit pas que devant². »

¹ Guillaume de Nangis. — « La conscience li remordoit de la Normandie, et pour autres terres, etc. ; » p. 245. Cité par M. Beugnot.

² *Hist. de saint Loys.*

Et ailleurs Joinville fait dire à Louis en d'autres termes les mêmes raisons. La paix était donc l'objet politique de Louis; et puis il était tenté par la conquête de ce droit d'hommage qui suffisait, pensait-il, à maintenir la supériorité et l'honneur de son sceptre. C'était une illusion de sa probité, et peut-être se peut-elle facilement expliquer si l'on se reporte à des temps où la souveraineté royale avait pris un si haut ascendant sur la puissance des vassaux, où d'ailleurs, l'unité administrative des temps modernes n'étant pas même soupçonnée, le prince pouvait moins être frappé des périls attachés à l'abandon d'une partie de la terre.

C'est ce qui a déjà été indiqué par un écrivain, appréciateur des temps féodaux¹. Quoi qu'il en soit, deux pensées étaient en présence, celle des barons, ayant à leur tête les frères du roi, et celle du roi même. Les barons frémissaient. Le roi passa outre. Un traité fut fait après de longs préparatifs. Louis cédait à Henri le Limousin, le Périgord, le Quercy, l'Agénois, quelques villes d'une possession encore douteuse, avec la réserve de l'hommage que le roi d'Angleterre devrait au roi de France pour ces domaines, comme pour le duché de Guyenne, qui n'était pas contesté; de plus Louis s'engageait à fournir à l'entretien de cinq cents chevaliers pendant deux ans pour le compte de Henri. Et à ce prix Henri renonçait à ses prétentions sur le duché de Normandie, sur les comtés d'Anjou, de Maine, de Touraine, de Poitou, et tout le reste des terres possédées quelque temps par les rois d'Angleterre².

Ainsi Henri devenait seigneur de France, au même titre que les autres barons; et cette observation est de nature peut-être à tempérer les sévérités de l'histoire, qui souvent a condamné Louis IX comme s'il avait rompu l'unité de la monarchie. La faute de Louis, ce fut de n'avoir pas prévu qu'il pourrait arriver des temps où l'ambition et la

¹ Mably, *Obs. sur l'hist.* Liv. III, ch. 7.

² Du Tillet, *Recueil des traités entre les rois de France et d'Angleterre.*

perfidie se joueraient de la soumission féodale d'un seigneur qui était roi, et où la France n'aurait point son épée ou son génie pour tenir cette vassalité dans la dépendance.

L'avenir devait condamner la politique de Louis. L'histoire doit respecter sa droiture et sa probité.

Au reste le succès de Henri profita peu à ses affaires d'Angleterre. Ses barons continuaient leurs révoltes ; à leur tête était ce Simon de Montfort, comte de Leicester, dont nous avons vu naître la destinée. La royauté était désarmée. Henri était livré à la merci des séditions. L'anarchie était au comble.

- 1264. — Alors s'offrit un spectacle nouveau. Les partis contraires résolurent de laisser leurs différends à l'arbitrage du roi de France ; et l'on vit à Amiens une cour singulière de justice, tenue par Louis IX, et devant son tribunal le roi d'Angleterre en personne, avec sa femme et son fils Édouard, d'un côté, les barons de l'autre. Louis écouta les parties plusieurs jours de suite ; puis il prononça sa sentence de juge, avec ces formes d'autorité souveraine, que nul autre arbitre n'eût employées ¹. Louis cassait les usurpations des seigneurs, et il prescrivait au parlement de se renfermer dans les limites des vieux droits. Henri crut pouvoir s'en aller avec cette sentence dans son royaume ; et en effet plusieurs des rebelles s'y soumirent. Mais le comte de Leicester persista dans l'usurpation parlementaire ; la querelle se transforma en guerre ouverte. Il y eut des alternatives diverses de défaites et de victoires. Henri fut fait prisonnier avec ses enfants ; puis Édouard s'échappa, et le comte de Leicester, qui tenait le roi captif, périt dans une dernière bataille. Le jugement du roi de France lui eût évité cette destinée. Henri reprit son sceptre, les factions furent pacifiées ².

Pendant ce temps le jeune Louis, fils aîné de Louis IX, était mort (1259) ; Philippe, son second fils, devenait l'es-

¹ *Cassamus, irritamus, decernimus, etc.*

² *Hist. du doct. Lingard, trad. franç. Tom. III.*

pérance de l'avenir. Il était fiancé à Isabelle, fille du roi d'Aragon; le mariage ne devait point tarder à se faire. Il se mêla à quelques incidents politiques qui doivent être notés.

Mainfroy, ce cruel bâtard de l'empereur Frédéric, continuait ses guerres et ses perfidies en Italie. Alexandre IV venait de mourir. Urbain IV paraissait au siège pontifical, désirant la paix plutôt que les batailles, et cherchant partout des négociations. Mainfroy s'était emparé de la Sicile, dont les papes avaient tour à tour offert l'investiture au frère de Louis IX et au jeune fils du roi d'Angleterre. Et, pour se faire des appuis contre les forces qui pouvaient venir au nouveau pontife, de l'un ou de l'autre côté, il offrit sa fille Constance en mariage à Pierre, fils aîné du roi d'Aragon. Louis IX s'effraya d'une telle alliance, qui semblait attacher sa propre race à celle de cet homme souillé d'empoisonnements et de meurtres; il hésita à accomplir le mariage de son fils Philippe avec Isabelle. Il craignit de paraître accréditer la politique de Mainfroy, et il fallut que le roi d'Aragon s'engageât par un acte formel à ne point seconder ses entreprises contre l'Église, et ne point se séparer de l'intérêt et de la dignité de la France.

A ce prix, les deux mariages furent faits. Toutefois celui de Pierre d'Aragon avec la fille de Mainfroy recélaît pour la France des calamités qui devaient se perpétuer de siècle en siècle, et dont nous allons toucher le germe.

Urbain IV n'espéra point tirer des secours de l'Angleterre, battue par ses dissensions civiles. Il se retourna vers Louis IX; et, après l'avoir sollicité vainement d'accepter l'investiture de la Sicile pour un de ses enfants, à force de supplications il obtint de lui qu'elle pût être de nouveau déferée au comte d'Anjou. C'était une affaire complexe, par le mélange d'intérêts ou de prétentions ou de droits qui s'y trouvaient engagés. L'Angleterre n'aurait-elle pas à se plaindre? et puis le pape pouvait-il disposer de la Sicile? Ce royaume n'appartenait-il pas à Conradin, petit-fils de Frédéric, placé sous la tutelle infidèle de son oncle Mainfroy? Toutes les difficultés furent levées par l'activité des légats du pape, et partout on accepta le droit

du comte d'Anjou. Il ne fut plus question que de le subordonner au droit du pape, qui disposait de la Sicile comme d'un fief en retenant la souveraineté du Saint-Siège.

1265.—Le pape Urbain ne fit que paraître. Son successeur, Clément IV, plus résolu, hâta les événements. Un traité fut fait avec le comte d'Anjou, et bientôt on vit le vaillant frère du roi s'en aller en Italie, avec l'élite de la chevalerie de France, disputer sa royauté à Mainfroy, déjà maître de tout le pays. Il eût été plus glorieux de n'aller aux batailles que pour combattre et punir l'usurpateur criminel des droits du jeune Conradin.

Cette guerre fut rapide, mais éclatante ¹. Mainfroy se plaisait aux luttes sanglantes. Il ne parut pas redouter la venue du comte d'Anjou. Cependant, tandis qu'une armée de chevaliers se disposait à gagner l'Italie, le pape la grossissait par un appel aux armes, fait à tous ceux qui avaient fait vœu de se croiser pour les Lieux-Saints. On s'arma contre Mainfroy comme on eût fait contre un ennemi du nom chrétien. D'autre part, Mainfroy voyait sous ses drapeaux la faction des Gibelins qui couvrait l'Italie. Plusieurs grands d'Allemagne lui restaient fidèles. L'empereur de Constantinople, Michel Paléologue, secondait ses armes. Il avait même pour auxiliaires des bandes de Sarrasins. Ses flottes couvraient les mers. Tout semblait lui assurer le triomphe.

Le comte d'Anjou s'aventura néanmoins dans cette expédition pleine de périls. D'abord il marcha vers Rome. Il fallait assurer là son autorité en affermissant celle du pape. Il y reçut de nouveau l'investiture du royaume de Sicile. Peu après il était couronné roi avec solennité. Alors Mainfroy s'approche de Rome, et les combats commencent. L'armée du nouveau roi n'était point assemblée. Il ne craint pas de paraître en campagne avec ce qu'il a pu recueillir de combattants autour de lui, et il donne le temps à ceux qui venaient de France de se réunir. Bientôt tout recule ou tremble devant son épée. Mainfroy commence

¹ Voir les détails dans le P. Daniel.

à s'étonner. Les villes s'ouvraient au nom du roi Charles. Arrivé devant une cité, les Sarrasins qui la défendent lui envoient des négociateurs : « Dites à votre soudan, répond le roi de Sicile, qu'avant peu il m'aura mis en paradis ou je l'aurai mis en enfer. » Enfin les deux armées se rencontrent dans la plaine de Bénévent. Les nobles chevaliers de France, parmi eux Guy de Montmorency, fils du grand connétable, Pierre et Guillaume de Beaumont, Sully, Philippe de Montfort, d'autres noms illustres, paraissent aux premiers rangs de l'armée de Charles; l'évêque d'Auxerre combat parmi eux. Du côté de Mainfroy combattent dix mille Sarrasins, mêlés à tous les débris de la faction gibeline, ennemie des papes; de sorte que le nom de Croisade semble alors justifié; et aussi de part et d'autre on se précipitait avec un acharnement sans exemple. La bataille fut atroce. Dix chevaliers de Mainfroy avaient juré de frapper à mort le roi Charles; son courage le sauva. Tous ceux qui se présentèrent à lui dans la mêlée furent atteints de son glaive. Neuf de ces conjurés périrent de la sorte. Enfin, après une lutte acharnée, l'armée de Mainfroy fut dispersée; Mainfroy, désespéré, se jeta au milieu des Français. Il y fut tué. Sa mort eût été glorieuse, si elle n'eût été une expiation de ses crimes.

Après cette victoire, la couronne de Sicile était assurée à Charles d'Anjou. Mais d'affreuses révolutions et des représailles sanglantes devaient troubler cette royauté. Peu après allait paraître en Italie le jeune Conradin avec une armée levée en Allemagne. Une sorte de popularité s'attachait à sa fortune. Des succès éclatants suivirent ses armes. Peu s'en fallut qu'il ne brisât le sceptre aux mains du comte d'Anjou. Un revers l'arrêta. Il fut vaincu dans une dernière bataille, et le roi Charles, impétueux dans sa vengeance, souilla sa royauté en faisant trancher la tête au malheureux prince fait prisonnier. Après Conradin, le sang de Frédéric était épuisé; mais il restait Constance, cette fille de Mainfroy, passée dans la famille des rois d'Aragon. C'était là le germe des réactions lamentables réservées à l'avenir. Revenons à notre France.

1266. — Louis IX n'avait point pris une part active aux grands événements de l'Italie. C'était pour lui une règle de politique de ne point se mêler aux guerres des chrétiens, à moins d'y être contraint par l'honneur ou l'utilité du royaume. Il était resté tout entier à des soins intérieurs et à la dignité de son sceptre.

Il avait d'abord marié son fils Pierre avec Jeanne de Châtillon, héritière des comtés de Blois et de Chartres; c'est celui qui porte dans l'histoire le nom de comte d'Alençon. Il maria ensuite son dernier fils Jean à Yolande, fille du duc de Bourgogne, qui lui apporta le comté de Nevers comme héritière de Mathilde de Bourbon; ce devait être la tige d'une race illustre. Enfin il assura le mariage de sa fille Blanche avec Ferdinand, fils d'Alphonse, roi de Castille. Il avait une autre fille, Marguerite, qui était fiancée à Henri, duc de Brabant; mais il entra dans l'Eglise, et plus tard elle épousa son frère.

1267. — L'année suivante, Louis arma chevaliers à Paris, le jour de la Pentecôte, Philippe, son fils aîné, et son neveu Robert, comte d'Artois. Puis il les conduisit en pèlerinage vers saint Denis l'Aréopagite¹, patron des rois de France. Il avait fait transporter en ce monastère les restes des rois de France, qui reposaient en divers lieux. « Les rois et les reines qui descendaient de la race de Charlemagne, élevés de terre de deux pieds et demi, furent placés, avec leurs images taillées, du côté droit du monastère; et ceux qui descendaient de la race du roi Hugues Capet furent placés à gauche². » Ce grand amas de cendres royales, accru dans la suite des siècles, n'est plus aujourd'hui qu'un noble souvenir d'histoire.

Les soins domestiques de Louis n'étaient point étrangers à la prospérité publique; sa pensée était toujours la paix de l'avenir. Il continuait d'ôter du royaume les germes de division, plus encore par l'autorité de sa justice que par la menace de son glaive. Le roi d'Angleterre avait des

¹ Guillaume de Nangis, ad ann. 1267.

² Guillaume de Nangis.

difficultés avec le roi de Navarre au sujet de la ville de Bayonne. Il les leva par son arbitrage.

En même temps il continuait son œuvre de pacification par les lois. Jusque-là ses ordonnances avaient isolément répondu aux besoins du peuple. Il résolut d'en faire un code général et coordonné. Cette glorieuse pensée l'occupa plusieurs années. Il fit longuement et sagement rechercher les diverses coutumes du royaume pour les mettre en rapport avec la législation romaine modifiée par les usages du droit féodal et par les canons de l'Église. C'était là une extrême complication, et Montesquieu n'en a tenu compte¹ dans ses jugements. On dirait une sorte de malveillance demi-philosophique et demi-féodale. Louis IX cependant, qu'on accuse d'avoir rompu l'unité de la monarchie par des cessions de domaines, faisait réellement cette unité par la suprématie universelle de la loi. Les barons firent une résistance opiniâtre à cette réforme, et le temps est venu de l'apprécier comme une œuvre de liberté².

Après cinq ans de préparation, le code Louis fut publié sous le nom d'*Établissements*, nom resté glorieux dans l'histoire, et que la jurisprudence garde avec respect dans ses monuments. En même temps quelques lois particulières furent faites pour modifier des coutumes qui pouvaient donner lieu à l'arbitraire des jugements ; telle fut l'ordonnance sur les blasphémateurs, qu'il est juste de noter pour arracher de l'histoire les traditions de calomnie. Ce fut le pape Clément IV qui demanda de régler la punition de ce scandale des blasphèmes, sans toutefois le frapper par des supplices, comme l'avait fait la législation des Capitulaires³. L'ordonnance de Louis se borna à des amendes et à des punitions correctionnelles, selon la gravité du délit⁴.

Une autre ordonnance fut faite, d'une portée plus pro-

¹ *Espr. des Lois*. Liv. xxviii, ch. 38. — Mably, *Obs. sur l'hist.*, note sur le ch. 1, liv. iv.

² *Essai sur les Institutions de saint Louis*, par M. Beugnot.

³ *Cap.*, an 824, ch. 6. — *Capitul.*, liv. vi, ch. 101. *Add. tertia, capitul.*, ch. 84.

⁴ *Ordonn. de 1268*. — *Ordonn. du Louvre*, pag. 199.

fonde et d'un retentissement plus durable. Elle était relative à un conflit entre la royauté et l'Église. Les âges postérieurs l'ont rendue célèbre sous le nom de *pragmatique sanction*.

Sous les deux premières races, la collation des bénéfices appartient aux évêques et aux patrons des églises. Le pape intervenait peu dans l'exercice de ce droit. Dès le commencement de la troisième race, le droit se modifia. Le pape, sans infirmer le droit des collateurs, recommanda les candidats aux bénéfices, comme chef suprême de l'Église. Puis cette recommandation se transforma en un droit réel, plus ou moins consenti par les évêques et par le roi. De là des conflits, des abus peut-être. Louis IX trancha la question en décidant que les évêques et les patrons jouiraient de leurs droits anciens. Cette décision établissait le droit du roi, premier patron des Églises vacantes. Ce fut là l'ouverture des controverses de la *régale*, transmises de siècle en siècle, et souvent transformées en luttes fatales. En même temps Louis restituait aux cathédrales l'élection de leurs évêques, et par là encore il heurta l'intervention directe du pape, acceptée depuis longtemps comme un droit. Puis il renouvelait les anciennes prescriptions contre la *simonie*, ce scandale souvent ravivé, toujours condamné par l'Église et par ses conciles. Et enfin il défendait les levées d'argent imposées par la cour de Rome dans son royaume, « à moins, disait-il, que ce ne fût pour une cause raisonnable, pieuse et très-urgente, et d'après notre exprès et spontané consentement, ainsi que de celui de notre Église¹. »

Telle était la pragmatique sanction de Louis IX, loi contestée par quelques-uns comme une sorte de déclaration de guerre impossible de la part du saint roi contre le pape; mais aussi loi exagérée par quelques autres, appliqués à en faire sortir tout ce qu'en d'autres temps on devait voir de révoltes véritables contre l'autorité des pontifes.

Ce n'est point le lieu de faire un examen de ces ques-

¹ Ordonn. Tom. 1, pag. 98.—Fleury. *Hist. cccl.* Liv. LXXXVI.

-tions, qui se retrouveront encore. L'histoire peut dire seulement que s'il avait dû se rencontrer toujours des politiques comme Louis IX pour les éclairer, elles ne seraient pas devenues un germe de déchirement et d'anarchie. Les pontifes eurent des passions, parce qu'ils furent des hommes. Louis IX, en contenant les usurpations, laissait l'autorité intacte. La liberté des temps postérieurs consistera à nier l'autorité même; et la pragmatique sanction, promulguée par un saint pour consacrer de vieilles coutumes dans les églises de son royaume, deviendra une arme aux mains des philosophes pour asservir l'Église entière.

1267-1269. — Chose singulière ! à mesure que Louis IX arrivait à l'achèvement de son œuvre de législateur, sa pensée se portait plus active et plus empressée vers cet Orient qu'il avait touché, et qu'il ne désespérait pas de conquérir à la Croix et à la liberté. Il n'avait point cessé de porter sur ses vêtements le signe du Croisé, et ce signe apparaissait comme une menace et un présage à son peuple. Plusieurs fois, la nouvelle des calamités tombées sur les chrétiens de la Palestine était venue le désoler dans son travail de réforme et de paix. Les désastres étaient même arrivés à tel point que le pape Alexandre IV prêcha la Croisade. Louis ne put alors que nourrir ses vœux et hâter son espérance. Après la conquête de Sicile, la Croisade fut encore prêchée. Un légat du pape vint l'annoncer à la France. Un parlement était convoqué; le prélat y parut. Sa parole éloquente remua les âmes; mais l'exemple de Louis les toucha plus encore. Le roi annonça son dessein, et il prit la croix des mains du légat. Ses trois fils la prirent de même, et après eux toute la chevalerie de France. Il ne resta plus qu'à faire des préparatifs militaires pour l'expédition. La paix du royaume était assurée par les lois. Louis remit la régence à Matthieu, abbé de Saint-Denis, et à Simon, sire de Nesle, deux personnages loués dans l'histoire pour leur sagesse. Il fit ensuite des dispositions pour régler les intérêts de ses enfants. Au milieu de ces préparatifs, il perdit une sœur aimée, cette *madame*

Isabelle dont la vertu était bénie par les pauvres, et dont le nom est resté dans les légendes. Elle avait refusé des mariages illustres, et ayant fondé le monastère de Longchamp sous les auspices de son frère, elle y vivait dans la piété et les pratiques saintes. Sa mort fut édifiante comme sa vie. Des miracles entourèrent son tombeau. Louis n'eut que le temps de lui rendre les derniers honneurs; après quoi, il s'en alla plus confiant encore à son martyre.

Ne faisons point de longs récits. Tout se précipite à un dénouement funeste.

1270. — Louis IX s'embarqua à Aigues-Mortes, comme la première fois. Des tempêtes assaillirent sa flotte, et la jetèrent sur l'île de Sardaigne. De là, il se dirigea vers Tunis.

Louis IX avait quelque espérance de toucher par la persuasion le cœur de Muley-Moztança, qui régnait en cette partie de l'Afrique, et ce fut le motif qui le détermina à voguer vers ces lieux. Souvent il s'entretenait du bonheur qu'il aurait à être le parrain du roi barbare; et de cette pensée consolante il passait à d'autres pensées plus vastes et non moins chrétiennes. L'Orient s'ouvrait à lui, et par la Croix il refoulait au loin la barbarie musulmane. Telle était la prévision du saint roi. Il ne faisait que devancer les siècles.

L'armée débarqua assez facilement sur les terres d'Afrique, du côté de l'ancienne Carthage. Bientôt Louis s'aperçut que le roi de Tunis lui avait laissé de trompeuses espérances sur sa conversion. Alors il y eut quelques combats, où Louis seulement put montrer encore son courage. A la guerre, nul n'égalait cet éclat de bravoure. Il s'empara du château de Carthage. Tunis commençait à trembler¹. On attendit le roi de Sicile pour en presser le siège. Pendant ce temps, l'armée souffrit du manque d'eau. Les chaleurs brûlantes du climat provoquèrent des maladies. Le comte de Nevers, fils du roi, en fut atteint, et mourut. Ce fut une horrible consternation dans tout le camp, et d'af-

¹ Extr. des manusc. arabes. — Edit. Petitot.

freux pressentiments commencèrent à désoler la Croisade.

Depuis longtemps, « le bon seigneur, dit Joinville, estoit si très feble et débilité de sa personne, qu'il ne pouvoit souffrir ne endurer nul harnois sur lui, et ne pouvoit endurer estre longuement à cheval¹. » Dans cet état de faiblesse, il fut pris de la maladie de l'armée, qui était un *flux de ventre*, en même temps que son fils aîné Philippe. Chacun prévit que le roi, faible et languissant, ne résisterait pas à ce mal. Lui-même ne pensa plus qu'à mourir.

La fin de cette vie fut admirable. Dès que le bon roi se sentit frappé, il pensa à Dieu et il pensa à la France. Ce fut la double sollicitude de ses derniers jours.

D'abord, il appela auprès de son lit ses enfants désolés; et, quand ils furent devant lui, dit encore Joinville, qui seul a droit de parler présentement, « il adressa sa parole à son aîné filz, et lui donna des enseignements qu'il lui commanda garder comme par testament, et comme son hoir principal. Lesquelz enseignements j'ay oui dire que le bon roy mesmes les escripvit de sa propre main, et sont telz :

« Beau filz, la première chose que je t'enseigne et commande à garder, si est que de tout ton cueur, et sur toute rien, tu aymes Dieu; car sans ce nul homme ne peult être sauvé; et te garde bien de faire chose qui lui desplaise, c'est assavoir pechié. Car tu deverois plustot desirer à souffrir toutes manières de tourments, que de pecher mortellement. Si Dieu t'envoye adversité, recoy la benignement, et lui en rendsgraces : et pense que tu l'as bien desservy, et que le tout te tournera à ton preu. S'il te donne prosperité, si l'en remercie tres humblement, et gardes que pour ce tu n'en soies pas pire par orgueil, ne autrement. Car l'on ne doit pas guerroyer Dieu de ses dons, qu'il nous fait. Confesse toy souvent, et eslis confesseur ydone qui preudomme soit, et qui te puisse seurement enseigner à faire les chouses qui sont nécessaires pour le salut de ton ame, et aussi les choses

¹ Joinville. Liv. II.

» dont tu te dois garder : et que tu soies tel que tes con-
» fesseurs, tes parents et familiers, te puissent hardie-
» ment reprendre de ton mal que tu auras fait, et aussi à
» t'enseigner tes faitz. Escoute le service de Dieu et de
» nostre mère sainte Eglise, devotement de cueur et de
» bouche, et par especial a la messe, depuis que la con-
» secracion du corps Nostre Seigneur sera, sans bourder
» ne truffer (railler, jaser) avecques autrui : aies le cueur
» doux et piteux aux povres, et les conforte et aide en ce
» que pourras. Maintiens les bonnes coustumes de ton
» royaume, et abbaïsse et corrige les mauvaises. Garde
» toy de trop grant convoitise, ne ne boute pas sus trop
» grans tailles ne subcides a ton peuple, si ce n'est par
» trop grant nécessité, pour ton royaume deffendre. Si tu
» as en ton cueur aucun malaise, dy le incontinant à ton
» confesseur, ou a aucune bonne personne qui ne soit pas
» plain de villaines parolles, et ainsi legerement pourras
» porter ton mal, par le reconfort qu'il te donnera.
» Prens toy bien garde que tu aies en ta compagnie preu-
» des gens et loiaux, qui ne soient point plains de con-
» voitise ; soient gens d'Eglise, de religion, seculiers ou
» autres. Fuy la compagnie des mauvais, et t'efforce d'es-
» couter les parolles de Dieu, et les retien en ton cueur.
» Pourchasse continuellement prières, oraisons et par-
» dons. Ayme ton honneur. Gardes toy de souffrir qui soit
» si hardi de dire devant toy aucune parolle qui soit com-
» mencement d'esmouvoir nully a peché, ne qui mesdie
» d'autrui darrieres ou devant, par detraction. Ne ne
» seuffre aucune villaine chose dire de Dieu, de sa digne
» mère, ne de sainte ou saint. Souvent regracie Dieu des
» biens et de la prospérité qu'il te donnera. Aussi fais
» droicture et justice à chascun, tant au povre comme
» au riche, et a tes serviteurs sois loial, libéral et roide
» de parolle, ad ce (afin) qu'ilz te craignent et ayment
» comme leur maïstre. Et si aucune controversité ou ac-
» tion se meut, enquiers toy jusques a la vérité, soit tant
» pour toy que contre toy. Si tu es adverti d'avoir aucune
» chose de l'autrui qui soit certaine, soit par toy ou par

» tes predecesseurs, fay la rendre incontinant. Regarde
» o toute diligence comment les gents et subjectz vivent
» en paix et en droicture dessoubs toy, par especial ès
» bonnes villes et citez et ailleurs. Maintien les franchises
» et libertez es quelles tes anxien les ont maintenuz et
» garde, et les tiens en faveur et amour. Car, par la
» richesse et puissance de tes bonnes villes, tes annemys
» et adversaires doubteront de te assaillir, et de mes-
» prandre envers toy, par especial tes pareilz, et tes ba-
» rons et autres semblables. Ayme et honnoure toutes
» genz d'Eglise et de religion, et garde bien qu'on ne leur
» tollisse leurs revenuz, dons et aumosnes, que tes anxien
» et devanciers leur ont lessez et donnez. On racompte du
» roy Phelippe, mon ayeul, que une foiz l'un de ses con-
» seillers lui dist que les gens d'Eglise lui faisoient perdre
» et amenuser les droiz et libertés, mesmement ses jus-
» tices, et que c'estoit grant merveille comment il le souf-
» froit ainsi. Et le roi mon ayeul lui respondit qu'il lo
» croioit bien; mais que Dieu lui avoit tant fait de biens
» et de gratuitez, que il ayroit mieulx lesser aller son
» bien, que d'avoir debat ne contens aux gens de sainto
» Eglise. A ton père et à ta mère pourte honneur et re-
» verence, et garde de les courousser par desobéissance
» de leur bons commandemens. Donne les benefices
» qui te appartiendront a bonnes personnes et de netto
» vie : si le fay par le conseil de preudes gens et sages.
» Garde toy d'esmouvoir guerre contre homme chrestien,
» sans grant conseil, et que autrement tu n'y puisses ob-
» vier. Et si aucune guerre y as, si garde les gens d'Eglise,
» et ceulx qui en rien ne t'auront meffait : si guerre et
» debat y a entre tes subgetz, appaise les au plustot que tu
» pourras. Prends garde souvent a tes baillifs, prevosts, et
» autres tes officiers, et t'enquiers de leur gouvernement,
» affin que si chose y a en eulx a reprendre, que tu le
» faces. Et garde que quelque villain peché ne regne en
» ton royaume, mesmement blaspheme ne heresie : et
» si aucun en y a, fay le tollir et ouster. Et garde toy bien
» que tu faces en ta maison despense raisonnable et de

» mesure. Et te supply, mon enfant, que en ma fin tu
 » aies de moy souvenance, et de ma povvre ame : et me
 » secoures par messes, oraisons, prières, aumosnes et
 » bienfaiz, partout ton royaume ; et me octroie part et
 » porcion en tous les bientaiz que tu feras. Et je te donne
 » toute benediction que jamais père peut donner a en-
 » fant : priant a toute la Trinité de paradis, le Père, le
 » Filz et le saint Esperit, qu'il te garde et deffende de tous
 » maulx, par especial de mourir en péchié mortel ; ad ce
 » que nous puissions une fois, aprez ceste mortelle vie,
 » estre devant Dieu ensemble a lui rendre graces et louen-
 » ges sans fin en son royaume de paradis. Amen¹. »

Tels furent les derniers enseignements de Louis IX à son fils. Là se résumait toute la vie du bon roi, et non-seulement sa vie de saint, mais sa vie de politique.

Et aussitôt après qu'il eut ainsi *endoctriné monseigneur Phelippes*, son fils, sa maladie devint plus grave et plus menaçante, et le bon roi se retourna tout entier vers le ciel. Si la terre l'occupait encore, c'était dans une pensée de prosélytisme chrétien. Il voulait que l'on fit un dernier effort pour amener le roi de Tunis au culte de la Croix. Il s'entretenait avec les envoyés de l'empereur Paléologue de l'union de l'Eglise grecque et de l'Eglise de Rome. La religion absorbait toute son âme. Enfin il demanda et reçut les derniers sacrements de la sainte Eglise, répondant aux prières du prêtre, et mêlant sa voix à la voix des fidèles serviteurs qui répétaient les versets des psalmes. Il semblait sourire à la mort à mesure qu'elle s'approchait. Entre les saints à qui il demandait des forces pour supporter la dernière épreuve, on l'entendit invoquer monseigneur saint Jacques et monseigneur saint Denis de France, et madame sainte Geneviève réclamait-il aussi². Et ainsi affermi par le secours des saints, il se fit déposer sur un lit couvert de cendres, et mit ses mains sur sa poitrine. En cet état, attendant doucement la fin de sa vie, il ne

¹ Joinville. Liv. II.

² *Ibid.*

laissait échapper que des paroles entrecoupées, mais des paroles de prière et d'espérance. Quelques moments il parut s'endormir; puis, ouvrant les yeux, il dit ces mots de l'Écriture : *J'entrerais dans votre maison, j'adorerais dans votre saint temple.* « Onques puis il ne parla ¹. » « Mais, ajoute Joinville, en regardant vers le ciel, rendit l'âme à son Créateur, à telle mesme heure que Notre Seigneur Jesus Christ rendit l'esperit en l'arbre de la croix pour le salut de son peuple ². » Sa mort fut douce, son visage resta aussi beau et aussi vermeil « comme il estoit en sa pleine santé, et sembloit à moult de genz qu'il vossit rire ³. »

Ici l'histoire est tentée de s'arrêter, soit pour déplorer cette mort, soit pour reprendre une vie qui s'éteignait de la sorte, et pour l'étudier sous un autre aspect. Car jusqu'ici nous avons vu le roi chrétien, le pacificateur, le réformateur, le grand homme politique, et le saint vient de nous apparaître, mais c'est au moment où il quitte la terre.

Ce serait un magnifique spectacle à contempler, que celui de l'héroïsme de la sainteté, en regard de cet autre héroïsme de la gloire, qui éblouit les yeux vulgaires.

Jamais aux brillantes vertus de la royauté ne s'étaient associées des vertus plus humbles, des pratiques plus touchantes, des habitudes plus exemplaires. C'est Joinville encore qui nous révèle, avec ses naïvetés admirables, la perfection de cette âme, toujours absorbée par la pensée de Dieu. Sa prière était fervente, et toute sa vie était une prière. Il eût voulu rendre tous les hommes qui l'approchaient bons et purs comme lui. Il prêchait la foi et l'amour comme un apôtre; et, en même temps, sa religion était douce et clémente. Il reprenait les fautes avec bonté. Il donnait des conseils avec bonne grâce. Sa piété était affable, aimable et riante. Ses contemporains admi-

¹ Lettre de Thibaut, roi de Navarre, recueillie par le P. Daniel.

² Joinville. Liv. II.

³ Lettre de Thibaut.

rèrent les scrupules de sa loyauté; il eût tout sacrifié plutôt que de manquer à sa parole. Nul n'égala son bon sens et la droiture de sa raison. Il avait de l'esprit, mais un esprit réglé par l'étude des choses graves et saintes. Ses finesses de raillerie étaient tempérées par les délicatesses d'une charité attentive. Il aimait la controverse, et souvent il mettait aux prises les hommes doctes de sa cour sur des questions de morale; et c'est lui qui les terminait par des décisions d'une philosophie piquante et pleine de sens. Et si des paroles malicieuses, comme il en échappait à quelques-uns, et particulièrement à Joinville, se mêlaient à ces joutes sérieuses, le bon roi les déguisait par sa douceur, pour en faire en secret l'occasion d'un reproche plein de charme.

La flatterie effrayait sa droiture. Passionné pour la vérité, il se plaisait aux contradictions. « Sire de Joinville, vous direz quant que vous voudrez; mais non pourtant si ne m'en courrousseray-je y à plustoust. » Ainsi disait-il au bon sénéchal.

Qui redira sa bienfaisance? Il s'était voué aux habitudes les plus modestes pour avoir plus à donner aux pauvres. Toute sa vie était humble, à moins qu'il ne fallût montrer la royauté; alors il s'entourait de pompe. Renfermé en lui-même et dans sa famille, ses joies étaient douces et pures. Sa cour fut sévère, mais non point sans éclat ni sans plaisirs. Il l'édifiait par sa dévotion, sans l'effaroucher par des austérités inimitables. Ses jours étaient remplis par de bonnes œuvres. Il recevait les pauvres, et bien souvent lui-même leur donnait à boire et à manger. Il visitait les hôpitaux et distribuait les douces et consolantes paroles avec l'aumône. Il exerçait ses enfants aux mêmes œuvres. Il était leur premier maître, et quel autre maître l'eût égalé? Le soir avant de se coucher, il les appelait auprès de lui, et « leur recordait les beaux faits et dits des roys et autres princes anciens, et leur disoit que bien les devoient savoir et retenir, pour y prandre bon exemple ¹. » On ne

¹ Joinville. Liv. II.

saurait tout dire, et l'histoire, qui veut être rapide, se fatigue à choisir entre tant de saints souvenirs, lorsqu'il faudrait les recueillir tous avec scrupule. Nul roi n'avait été plus imposant, nul n'avait été plus simple. C'est pourquoi la postérité tout entière s'incline avec respect devant cette grande et touchante figure. Dès qu'il fut mort, l'Église s'empressa de le mettre au rang des saints; et déjà les peuples couraient au-devant de cette consécration, par un culte plein d'amour. Écoutons une dernière fois Joinville, le compagnon du bon roi. Lui-même, avant de quitter la plume, s'exprime ainsi :

« Encores escriprai-jé quelque chose en l'onneur du bon roy saint Loys. C'est assavoir que, moy estant en ma chappelle a Jonville, il me fust advis a certain jour qu'il estoit devant moy tout joieux. Et pareillement estois bien à mon aise de le veoir en mon chastel. Et lui disois : « Sire, » quant vous partirez d'icy, je vous meneray logier en » une autre mienne maison, que j'ay a Chevillon. » Et il m'estoit advis qu'il m'avoit respondu en riant : « Sire de » Jonville, foy que je dois a vous, je ne me partirai pas si » toust d'icy, puisque je y sui. » Quant je m'esveillay, je pensay a moi que c'estoit le plaisir de Dieu et de lui que je le herbergeasse en ma chappelle... Ce que je fis incontinant après. Car j'ay fait faire ung autel en l'onneur de Dieu et de lui : et là y ay establi une messe perpetuelle par chacun jour, bien fondée en l'onneur de Dieu et de monseigneur saint Loys. »

Joinville avait été vingt ans le témoin de cette sainte vie; et ce dernier témoignage vient admirablement sceller ses charmants récits. Depuis lors nul hommage n'a manqué à saint Louis. L'Église lui a érigé des autels, et la philosophie lui a dressé des statues. « Grand roi et grand saint, avait dit le P. Daniel, l'union de ces deux qualités si difficiles à allier en a fait un des plus grands hommes et des plus singuliers qui ayent jamais été. » Et les écrivains ont répété à l'envi cette heureuse parole. L'éloge de saint Louis est partout. Voltaire l'a béni; Gibbon l'a glorifié; les académies l'ont célébré. Nul nom entre les grands noms n'a

été plus populaire et plus aimé. Ce fut donc un admirable bienfait de Dieu pour la nation de France de lui avoir mis sur le trône un si merveilleux exemple, et de le faire ensuite survivre comme un patronage. « Moul^t grand honneur à tout son lignaige, disait Joinville, voire à ceux qui voudront ensuir (imiter); aussi grant deshonneur sera à ceulx de son lignaige qui ne le voudront ensuir, et seront monstrés o le do^y (au doigt) en disant que a tart (jamais) le bon saint homme eust fait telle mauvaistié ou telle vilenie ¹. »

L'histoire répète ces paroles, sans s'enquérir d'avance si leur menace est prophétique, ne les acceptant que comme un hommage de plus rendu à la mémoire du saint roi, dont ce devait être un beau privilège de servir par sa glorieuse vie de modèle ou de flétrissure à toute sa race.

¹ Joinville. Liv. II.

CHAPITRE X.

Arrivée du roi de Sicile en Afrique. — Philippe III, roi. — Suite de la guerre. — Les Croisés reviennent en Europe. — Tristes morts. — Aventures en Italie. — Philippe paraît en France, portant les restes de son père. — Hommages du peuple. — Sépulture à Saint-Denis. — Sacre de Reims. — Caractère du nouveau roi. — Guerre féodale contre le comte de Foix. — Événements en Europe. — Mariage du roi. — Fêtes de Paris. — Troubles du côté d'Espagne. — Drame de palais. — Pierre de la Brosse est pendu. — Suite des affaires d'Espagne. — Intrigues et luttes de Sicile. — Effroyables tragédies. — Les Vêpres Siciliennes. — Charles d'Anjou et le roi d'Aragon conviennent de résoudre les conflits par un combat singulier. — Le roi d'Aragon manque au rendez-vous. — Le pape le dépouille de son droit sur la Sicile. — Guerres nouvelles. — Expédition du roi en Espagne. — Mort du roi. — Philippe IV, dit le Bel. — Situation des divers États. — Politique nouvelle. — Transactions entre les princes de France et d'Aragon. — Prétentions de l'Angleterre. — Commencements de rupture. — Troubles et intrigues. — Intervention du pape Boniface VIII. — La guerre éclate avec l'Angleterre. — Batailles et alternatives diverses. — Guerre en Flandre. — Exploits de Robert d'Artois. — Trêve avec l'Angleterre. — Brouilleries avec le pape. — Origine des révolutions modernes. — Caractères de Philippe le Bel et de Boniface VIII. — Récit des conflits. — Les guerres politiques renaissent. — Rivalités sanglantes au sujet du titre de roi des Romains. — Suite des conflits en France. — Procès contre l'évêque de Pamiers. — Assemblée au Louvre. — Déclaration des évêques et des barons contre le pape. — Commencement de scandale sur les *libertés de l'Église gallicane*. — Boniface cite les évêques à Rome. — Violences politiques. — Assemblées nouvelles. — Dessesins funestes contre le pape. — Crime de Nogaret. — Dignité de Boniface. — Sa mort. — Jugement de l'histoire.

PHILIPPE III, DIT LE HARDI.

Volontiers l'histoire s'arrêterait encore à ce nom de saint Louis, que nous venons de voir échapper à la terre.

La mort du bon roi laissait les princes, les grands, l'armée entière dans la douleur; et, au moment où le camp était absorbé par le sentiment profond de cette perte, parut la flotte du roi de Sicile, que saint Louis avait longtemps attendu. Il arrivait en faisant sonner les trompettes, et déployant joyeusement au rivage africain ses bannières et ses pavillons. On lui répondit par le silence et par les pleurs. Il s'étonna. Puis, lorsqu'il sut la cause de cette douleur, il courut à la tente du roi son frère, se jeta à ses pieds, les baisant et les arrosant de larmes. Il n'arrivait que pour lui rendre les derniers honneurs. Son armée débarqua, et vint se mêler à cet hommage; et, après qu'on eut rendu à Louis IX les devoirs funèbres, on s'empressa de saluer le nouveau roi, son fils Philippe, encore affaibli par la maladie. Son avènement était triste; il semblait prendre la royauté avec défiance; et, en même temps qu'il confirmait dans la régence ceux que son père avait chargés du soin du royaume, il ordonnait que, s'il venait à mourir, la régence serait transférée au comte d'Alençon pendant la minorité de Louis, l'aîné de ses trois enfants, dont il fixait la majorité à quatorze ans.

1270. — Cependant on ne voulait pas abandonner l'entreprise de Louis IX, et l'on continua de faire la guerre au roi de Tunis. Il y eut d'abord des combats sans importance. Les Sarrasins étaient enhardis par quelques succès isolés, remportés sur des corps épars; le roi de Sicile, bouillant à la guerre, les réprima par une attaque impétueuse et meurtrière. Puis, des troupes d'infidèles étant arrivées de divers lieux au secours du roi de Tunis, il fallut se préparer à une bataille véritable. Philippe avait recouvré sa santé. Il parut à la tête de son armée. Le roi de Sicile et le roi de Navarre secondaient sa valeur. Les multitudes musulmanes ne purent soutenir le choc des chrétiens; elles se dispersèrent au loin, laissant leur camp sans défense, et du haut de leurs montagnes elles en virent le pillage et l'incendie. Les Croisés restaient ainsi maîtres du golfe, et pouvaient librement communiquer vers Tunis. Toutefois la guerre était sans issue. Les maladies désolaient

l'armée des Croisés, et les Sarrasins, même en fuyant, gardaient l'avantage, par la facilité qu'ils avaient de recevoir des secours et des vivres de l'intérieur des terres. Chacun songeait à la paix. Le roi de Tunis la demanda. Il fut facile de faire un traité, et les chrétiens surent le rendre utile. Le roi de Tunis fut obligé de payer les frais de la guerre. Les chrétiens établis dans son royaume y vivaient libres comme le reste des sujets ; ils auraient leurs églises ; ils pourraient prêcher la foi de Jésus-Christ, et les mahométans pourraient l'embrasser ; le commerce des chrétiens serait libre dans le royaume de Tunis ; tous les prisonniers seraient affranchis de part et d'autre ; le roi de Tunis enfin paierait au roi de Sicile un tribut double de ce qui était anciennement convenu. C'était là comme une conquête, et l'ambition de Louis IX n'avait point été au delà de cette liberté assurée au culte et à la prédication de la Croix¹.

Les princes alors prirent le parti de s'en retourner en Europe, et toutefois ils firent le serment de s'armer de nouveau pour la Terre-Sainte². On se dirigea vers la Sicile. Philippe emportait sur son vaisseau les ossements de son père ; les chairs et les entrailles avaient été remises au roi de Sicile. Le trajet fut heureux ; mais au port de Trapani de tristes morts désolèrent le roi Philippe. Il aimait tendrement le roi Thibaut, qui fut atteint de maladie et mourut sous ses yeux. Après lui mourut sa femme, fille de saint Louis, puis la nouvelle reine, Isabelle d'Aragon, femme du roi Philippe, et enfin des chevaliers et des barons de haut lignage³. Alphonse, comte de Poitou, et sa femme étaient malades. La mort ne devait pas tarder à les frapper de même. Cette mortalité soudaine navra le cœur du roi, et telle fut sa désolation que l'on trembla pour ses jours.

Philippe s'achemina, tout désolé de la solitude qui ve-

¹ Guillaume de Nangis.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

nait de se faire autour de lui, vers l'Italie; il passa quelques jours à Rome en de pieuses dévotions; puis il alla à Viterbe, où les cardinaux étaient assemblés depuis deux ans pour faire un pape. Il fit entendre de sages paroles pour hâter la fin d'une délibération qui finissait par scandaliser les peuples. Dans ce rapide passage, il eut le temps d'assister à un crime atroce¹. Henri d'Allemagne, fils de Richard, roi des Romains, était venu à Viterbe pour réclamer le titre qu'avait eu son père. En même temps se trouvait en cette ville Gui, fils de Simon de Montfort, qui avait été tué dans un combat par Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre. Guy avait épousé la fille de Rufin, comte de Toscane; et il eut sans doute quelque intérêt à repousser la prétention de Henri à ce titre de roi des Romains. Ne pouvant autrement attaquer son ambition, il lui tendit des embûches dans l'église de Saint-Laurent, où il s'était enfermé, et, ne pouvant l'arracher du milieu des siens, il alla le frapper de son poignard; puis il le traîna tout sanglant à la porte de l'église, et malgré ses supplications il l'acheva de plusieurs coups, comme eût fait un bandit exercé au meurtre et à la férocité. Les cardinaux, dit l'historien, par respect pour le roi de France, qu'on avait rendu témoin d'un si grand forfait, frappèrent l'assassin d'un jugement, comme pour avoir ensuite le droit de lui faire grâce. On l'enferma étroitement dans un château fort. On se crut sévère; on n'était pas de force à être juste. Philippe se hâta de fuir cette terre d'Italie, où semblaient le poursuivre des images sinistres.

Il traversa le Milanais et s'avança vers Lyon. Partout on s'était empressé sur son passage avec des témoignages d'affection; mais, lorsqu'il eut touché la France, les peuples se précipitèrent, non pas tant pour lui faire honneur que pour rendre un premier culte au roi dont il portait les ossements; car l'admiration publique avait devancé les jugements de l'Église, et avait déjà canonisé Louis IX.

1271. — Le roi Philippe arriva ainsi à Paris, au travers

¹ *Les Grandes Chroniques*, publiées par M. Paulin Paris.

des flots de peuple , le 21 mai. Sa royauté s'était ouverte sous des auspices funestes, et l'espèce de triomphe qui lui fut fait n'avait point tempéré le deuil qu'il avait en son cœur pour tant de morts récentes. Ce lui fut une consolation d'entourer de pompe les hommages populaires rendus à la mémoire de son père. Le corps du saint roi avait été enfermé en un magnifique cercueil et d'abord déposé à l'église de Notre-Dame. De là on le transporta à l'abbaye de Saint-Denis, en la sépulture royale que Louis IX avait préparée à ceux qui l'avaient précédé et qui devaient le suivre sur le trône. Le cortège de cette solennité était grossi et comme sanctifié par le pieux empressement de tout le peuple. Philippe marchait à pied , suivi de tous les grands du royaume ; il aidait à porter sur ses épaules le cercueil sacré, et ceux qui ne le portaient pas voulaient au moins le toucher. Déjà on parlait de miracles ; les malades, les infirmes, les pauvres, tous les souffreteux venaient se consoler en portant la main sur les reliques du bon roi qui les avait tant aimés. Jamais convoi funèbre n'avait présenté cet aspect touchant. Longtemps après, tous les détails de cette marche restaient dans la mémoire des hommes, comme des souvenirs de patriotisme et de piété ; et au xvii^e siècle le P. Daniel a pu écrire ces lignes, que je répète avec émotion : « On voit encore aujourd'hui au faubourg Saint-Laurent et sur le chemin de St-Denis, comme sept pyramides de pierre, qui furent élevées par l'ordre de Philippe aux endroits où il s'était arrêté pour se reposer en portant le corps du roi son père. » Le patriotisme moderne n'a pas laissé vestige de ces monuments. Tout a disparu, et même les os du saint roi.

Philippe s'en alla ainsi déposer à Saint-Denis le cercueil de Louis IX ; en même temps on y transportait les corps des illustres morts de la Croisade, la reine Isabelle, le comte de Nevers, le roi de Navarre ; c'était comme des tombeaux faisant cortège à un autre tombeau. Et parmi ces cendres glorieuses on aimait à voir celles de Pierre de Nemours, qui avait été chambellan, et que Louis IX avait tendrement chéri. Il n'était pas du sang des rois ; mais on

le mit aux pieds du roi, qu'il avait servi; tel était le sentiment qu'on avait alors de la fidélité. Toute la gloire de Pierre de Nemours fut de reposer dans le tombeau de son maître.

Après cette solennité funèbre, on alla à Reims pour le couronnement du nouveau roi. « Les roys de France ont accoutumé, dès le temps de Charlemaine, le grant roy de France et empereur des Romains, de faire porter *Jolieuse* ¹ devant eux, le jour de leur couronnement, en l'honneur et la puissance du roy Charlemaine qui tant de terres conquist et tant Sarrazins mata ². » En ce sacre, ce fut le comte d'Artois qui porta l'épée de Charlemagne; c'était un honneur que s'étaient disputé précédemment d'autres seigneurs, et surtout le comte de Flandre et le comte de Champagne. Aux rivalités féodales commençaient à se mêler des titres d'une autre sorte. « Si la doit bailler le roy au plus loial et au plus preud'homme du royaume et de tous les barons, et à celui qui plus aime l'honneur et le prouffit du royaume et de la couronne ³. » Ainsi parle le chroniqueur, et il ajoute que le roi ayant regardé apertement tous ses barons, *si la tendit à Robert, comte d'Artois*.

Philippe annonçait de l'activité; il partit de Reims pour aller visiter les frontières de Flandre; le comte d'Artois l'entoura de fêtes et d'hommages; puis il reparut à Paris pour aviser aux soins du royaume. Alors lui vint la nouvelle de la mort du comte de Poitiers et de la comtesse Jeanne sa femme, qu'il avait laissés en Toscane frappés de cette maladie d'Italie si fatale aux principaux chevaliers de la Croisade. Le comte et la comtesse mouraient sans enfants, et ainsi revenaient à la couronne les comtés de Poitiers et de Toulouse, en vertu du traité de 1228, conclu au début du règne de saint Louis avec le comte Raymond, père de Jeanne.

Il est juste de reporter cet accroissement de domaine à

¹ Nom célèbre de l'épée de Charlemagne.

² *Les Grandes Chroniques*, publiées par M. P. Paris; V^e vol.

³ *Grandes Chroniques*.

la prévoyance de Louis IX, qui s'était appliqué à étendre les terres de la couronne et la juridiction royale par des acquisitions de châtelainies et par des traités de toutes sortes avec les seigneurs; et enfin, malgré la présence de cette vassalité anglaise qu'il avait enracinée dans le sol de France, l'unité de la monarchie se montrait présente au début du règne de son fils; le génie seul devait manquer à l'avenir pour ôter leurs périls aux concessions qu'avait cru pouvoir faire le bon roi ¹.

Philippe III, qu'on a appelé Philippe le Hardi à cause de sa vaillance dans les combats d'Afrique, arrivait à une de ces époques où il semble que le monde s'arrête. Il n'était point sans intelligence. Il n'était pas surtout sans vertu. Les exemples et les avis de son père restaient gravés dans son âme. Il était pieux, mais d'une piété *de moine plutôt que de chevalier*, dit le chroniqueur ². Il était plein de belles paroles, ajoute-t-il; sa sagesse maintint la paix entre les barons. Il avait mis toute sa confiance en maître Macy, abbé de Saint-Denis, homme religieux et *aourné de fleur de sapience* ³. Ce lui fut un utile auxiliaire de sa royauté. L'histoire ne saurait dire si ce fut de sa part un système politique d'écarter de lui les seigneurs; mais les vieux récits disent qu'ils lui *savoient moult mauvais gré de ce qu'il ne les appelloit pas en sa compagnie* ⁴. Ces mêmes récits lui reprochent des goûts de frivolité, et principalement un amour extrême pour le *déduit de chacier en bois*. Cette légèreté n'empêcha pas le monarque de saisir le glaive lorsqu'il fallut défendre son autorité.

Dès la première année de son règne, une occasion s'offrit de tirer l'épée. Le comte d'Armagnac était en guerre avec un châtelain de son comté, nommé Girart, seigneur de Casabonne (Casaubon). Il l'avait assiégé dans son châ-

¹ Le P. Daniel a recueilli les additions des domaines faites par saint Louis. — Fin de sa vie.

² *Grandes Chroniques*. Philippe III.

³ *Ibid.*

⁴ Texte du manusc., n° 8396-2, cité par M. P. Paris. *Ibid.*

tel, et le seigneur intrépide, s'étant précipité hors de ses murailles, avait tué le frère du comte d'un coup de lance. Le comte d'Armagnac rendit la guerre plus sérieuse en appelant à lui le comte de Foix pour réduire le vaillant Girart. Celui-ci se mit sous la protection du roi, et se sauva dans un de ses châteaux, pensant que les deux comtes n'oseraient violer cet asile. Mais ils passèrent outre, et, malgré les protestations des baillis du roi, ils poursuivirent à outrance le châtelain, pénétrèrent de force dans le château, firent des meurtres horribles, confondant sous leurs coups les gens du roi et ceux de Girart; et Girart enfin ne se put sauver que par la fuite.

Cette nouvelle vint au roi, et *quand il oï ce, le cuer si luy angroissa*; et il assembla ses barons, et il eut bientôt autour de lui un *ost si grant que il deust toute terre faire frémir*. On courut à Toulouse, et de là on marcha sur les terres du comte de Foix. La cité du comte était défendue par des montagnes, et là s'élevait un château à pic, qui semblait devoir résister à toutes les attaques. Lorsque Philippe vit de près ce château terrible, il jura qu'il ne partirait pas sans qu'il l'eût *tresbuchié et mis par terre*, ou qu'il lui fût rendu à sa volonté. Aussitôt il fit avancer des travailleurs pour percer les rochers et ouvrir des chemins. Le comte s'étonna de cette manière intrépide de s'attaquer aux montagnes, et, quand il vit les travaux s'avancer, il fit des messages au roi pour le désarmer. Le roi exigea qu'il vînt tomber à ses genoux et demander grâce. Le comte obéit. On le vit descendre de son château formidable, et se venir mettre à la discrétion de Philippe. Le roi le retint captif, et l'envoya enchaîné au château de Beauchêne ou Beaucaire; il saisit ses terres, et emmena à Paris sa femme et ses enfants; mais un an après il délivra le comte, l'appela auprès de lui, l'arma chevalier, le fit paraître aux tournois, et puis lui rendit toute *sa terre franchement et quite-ment*, et lui donna congé de s'en retourner en son pays ¹.

1272.—Pendant ce temps, quelques événements se pro-

¹ *Grandes Chron.*, de M. Paris. — Guillaume de Nangis.

duisaient en Europe. Un pape venait enfin d'être nommé; c'était Thibaut de Plaisance, archidiaque de Liège, actuellement en la Terre-Sainte. Rodolphe de Hapsbourg, que le chroniqueur appelle Rodolphe d'Aussoy, avait été élu roi des Romains. Puis la mort avait frappé plusieurs monarques : Etienne, roi de Hongrie; Baudoin II, empereur détrôné de Constantinople; Henri III, roi d'Angleterre. L'élection papale avait seule occupé la France. Le nouveau pape Grégoire vint tenir un concile à Lyon. Le roi alla le saluer *moult courtoisement, et lui fist grand honneur comme à son père esprituel*. Le concile fut nombreux; les ambassadeurs des rois y étaient présents; le roi d'Aragon y vint en personne. On fit des réformes utiles. L'union de l'Église grecque parut se refaire; Michel Paléologue la favorisait par ambition; ce ne fut qu'une tentative passagère. Entre autres décisions, le concile ordonna qu'à l'avenir les cardinaux se hâteraient dans la nomination des papes, et qu'on les tiendrait enfermés *avec pou viandes jusques à tant qu'ils se fussent accordés*¹.

1273. — L'Orient occupait encore l'Église. On prêcha la Croisade, et on mit des taxes sur le clergé. Mais la guerre sainte était mourante; la foi ne répondait plus à l'appel des papes.

1274. — La cour de Philippe eut d'autres accidents. Henri, comte de Champagne et roi de Navarre, venait de mourir. Il avait épousé Blanche, fille du comte d'Artois, tué à la Massoure, et il avait d'elle une fille âgée seulement de trois ou quatre ans. Cette succession était périlleuse. Les rois de Castille et d'Aragon se hâtèrent de montrer des droits sur la Navarre. Le roi de France se déclara le protecteur de la veuve et de sa jeune héritière. Les États de Navarre s'assemblèrent à Puente-la-Reina. La Reine n'osa y paraître, craignant que sa fille ne lui fût enlevée. Elle s'enfuit en France. C'était le triomphe des partis d'Espagne. Mais le roi Philippe leur opposa une politique active et prévoyante. Il fit un mariage de la jeune

¹ *Grandes Chron.*

filles de Henri avec son second fils Philippe, et il obtint du pape des dispenses pour la parenté. Par là il retenait la couronne de Navarre, et il prévenait la transmission de la Champagne sur quelque tête étrangère. Ce fut un coup d'habileté; mais il fallut le soutenir par les armes. Il envoya en Navarre Luitasse de Biaumarchais (Eustache de Beaumarchais), vaillant capitaine, qui fit la guerre avec succès. Les factions étaient ardentes, les combats atroces. Il fallut du temps pour ramener la paix dans ce pays désolé.

1275. — De son côté, Philippe avait résolu de se remarier. Entre les femmes de haute lignée qui s'offraient à son choix, il ouït parler de Marie, fille du duc de Brabant, belle et sage et pleine de bonnes mœurs¹. Ce fut celle qu'il appela au trône de France. Sa venue allait changer quelques existences que la faveur avait faites; et déjà vient sous la plume de l'histoire le nom de Pierre de la Brosse, chambellan du roi, homme né de bas lieu, disait-on, et qui, par l'habileté de ses intrigues, s'était rendu maître du roi. La jeune reine, aimée du monarque, allait porter ombrage au favori; bientôt on pressentit des déchirements; plus tard devaient venir des soupçons de crime.

Le mariage se fit avec pompe. Une foule de prélats et de barons de France et d'Allemagne étaient accourus à Paris. Et parmi ces personnages apparaissait, par une heureuse rencontre, le nouveau roi d'Angleterre, Édouard, qui venait faire hommage de ses domaines du pays de France. Ce fut un éclat nouveau dans les solennités du couronnement de Marie. La cérémonie se fit dans la Sainte-Chapelle². L'archevêque de Reims chanta la messe, et ce fut lui qui mit la couronne sur la tête de la reine. L'archevêque de Sens prétendait à cette juridiction; le roi lui opposa l'exemption de sa chapelle. Du reste, les fêtes furent brillantes, et le chroniqueur revêt son style de mille couleurs pour égaler le luxe des parures qu'étalèrent les che-

¹ *Grandes Chron.*

² Le jour de la fête de Saint-Jean 1275. — *Grandes Chron.*

valiers et les barons. « Les chevaliers estoient vestus de dras de diverses couleurs. Une fois étoient en vair et l'autre en gris, en vert ou en escarlate, et en plusieurs autres nobles couleurs; les fermans d'or ès poitrines, et sur les espauls de grosses pierres précieuses, si comme esmeraudes, saphirs, jacinthes, pelles, rubis et plusieurs autres pierres précieuses de plusieurs autres manières. Si avoient aniaux d'or ès dois aournés de riches diamans et de riches topazes, et estoient leur dames aournées de riches treçoirs et de riches guimples toutes tissues à fin or et couvertes de pelles et autres pierres ¹. »

Les bourgeois de Paris prirent leur part des solennités. Ils y parurent avec un éclat semblable. « *Ils encourtinèrent la ville de riches dras d'or de diverses couleurs et de pailles et de cendaux*; et les dames et les jeunes filles s'esbaudioient en chantant chansons et motets. »

Telle fut la joie des peuples dans le couronnement de Marie, magnifique présage que devaient suivre des événements sinistres.

La politique se troublait du côté de l'Espagne. Ferdinand, fils aîné d'Alphonse, roi de Castille, avait épousé Blanche, fille de Louis IX, et ce mariage avait été concerté par le saint roi pour aplanir des difficultés résultant d'un conflit de droit sur la Castille entre la reine Blanche et sa sœur Bérengère ². Louis IX avait stipulé que la couronne appartiendrait à l'aîné des enfants mâles qui viendraient de ce mariage, à l'exclusion des autres fils du roi de Castille. Mais, cette année même, le jeune Ferdinand étant mort, les États décidèrent que les enfants qu'il avait eus de Blanche seraient sans droits malgré le traité. A cette nouvelle, Philippe s'émeut et déclare qu'il soutiendra par l'épée le droit de Blanche, sa sœur. Il envoie Jean d'Acro, fils de Jean de Brienne, autrefois roi de Jérusalem, au roi Alphonse, pour lui porter des menaces. La guerre se montrait inévitable.

¹ *Grandes Chron.* Voir une note de M. Paris sur le texte.

² Voir le résumé de ces prétentions dans le P. Daniel.

1276 — 1278. — En même temps un horrible drame commençait à se dérouler dans la famille du roi de France. Son fils aîné, Louis, mourut presque subitement. On soupçonna le poison. Cette funeste parole vint à l'oreille du roi. Toute la cour fut dans l'épouvante.

S'il en faut croire les vieux récits, non-seulement accrédités, mais grossis même par les historiens venus ensuite, Pierre de la Brosse, ce ministre favori de Philippe III, osa prononcer le nom de la reine dans ces accusations funestes d'empoisonnement¹. Le roi n'en fut que plus glacé de terreur; et dans cette effroyable angoisse il s'adressa à des béguines et à des sorcières pour savoir la vérité. Il envoya consulter les plus renommées, et on ne lui rapporta que des paroles rassurantes sur la reine. Une partie de sa douleur fut ainsi calmée; mais d'autres défiances commencèrent à tourmenter son âme, en se voyant enveloppé d'intrigues et de trahisons.

Cependant les querelles de Castille suivaient leur cours. Il fallut recourir aux armes. Le roi envoya vers les Pyrénées une armée de vingt mille hommes sous les ordres de Robert, comte d'Artois, et du connétable Imbert de Beaujeu. Lui-même se mit en marche après avoir pris l'oriflamme à Saint-Denis, et il alla quelque temps s'établir dans le Béarn pour diriger la guerre. Les Castellans étaient accourus s'emparer des montagnes. Il fallut entrer de force dans la Navarre. La moitié de la ville de Pampelune était aux mains des ennemis; on l'enleva après un rude combat. Par malheur, d'affreux désordres furent commis. Puis le comte d'Artois fit des négociations; dans ces négociations l'intrigue se mêla peut-être. Le roi de Castille, qu'il alla visiter pour l'amener à des transactions, lui fit entendre qu'il savait plus d'un secret de la cour de France. « Biau cousin, je ne suy point sans amis à la court de France, lui dit-il; et ainsi me devriez vous obéir et aider par raison de lignaige. J'ay tel amis qui bien me savent mander tout son couvine, et qu'il veut faire, et qu'il en a

¹ *Grandes Chron.*

pensé¹. » Ce langage mystérieux fut une excitation à des pensées funestes. Le comte d'Artois, qui haïssait Pierre de la Brosse, ainsi que tous les barons, n'hésita pas à le soupçonner comme le révélateur des secrets du roi ; et tout aussitôt il s'en vint au pays de France pour faire part de ses soupçons. Philippe était reparti pour Paris. Robert l'y suivit. Bientôt il eut rempli l'esprit du monarque d'angoisses nouvelles sur la trahison de ceux qui l'entouraient. Enfin une horrible trame vint achever sa conviction.

« En ce temps meisme, dit le chroniqueur, advint que un message qui portoit unes lettres acoucha malade (tomba malade) à une abbaye². » L'histoire ne s'explique pas autrement. Le messager mourut, mais après avoir appelé ceux de l'abbaye, et leur avoir fait promettre et jurer qu'ils ne bailleraient les lettres à nulle personne vivante, fors à la propre personne du roi de France. Un moine donc fut chargé de porter les lettres au roi. Et le roi ayant ouvert la boîte qui les contenait reconnut le scel de Pierre de la Brosse. On ouvrit les lettres : « Mais ce qui dedens estoit escript ne vult on point descrire ne faire assavoir³. » Toutefois Pierre de la Brosse fut là-dessus mis en prison pour être jugé ; et les barons de France furent mandés à Paris pour oïr le jugement. Le duc de Brabant, frère de la reine, vint, par sa présence, aggraver l'accusation. Il demandait de justifier sa sœur par le duel. Mais une apologie d'une atrocité suffisante se préparait. Quand les barons furent assemblés, continue le chroniqueur, Pierre fut livré au bourrel de Paris qui pend les larrons, à *un bien matin, ains soleil levant*. Le peuple s'était précipité à ce spectacle. *Il ne pouvoit croire qu'un homme de si haut estat fut devalé au bas*. Le bourreau lui mit la corde au col, et puis lui demanda s'il ne voulait rien dire ; et il répondit que nenni. Alors le bourreau ôta l'échelle et le laissa aller entre les larrons. « Nul ne se doit fier en hautesce mondaine.

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

né en son grand estat, dit toujours le chroniqueur. Car la roe de fortune qui ne se tient en un point l'aura tantost devalé et mis au bas¹. » Pierre de la Brosse est resté flétri dans l'histoire. Toutefois, son supplice pourrait n'avoir été qu'une de ces représailles sanglantes que les barons s'accoutumaient déjà à faire pénétrer dans la cour des rois, pour se dédommager de leurs défaites politiques. Le plus grand crime peut-être de Pierre de la Brosse fut d'être l'instrument de la pensée royale; et l'empressement des hauts seigneurs à courir avec la multitude autour de son échafaud accuse un besoin de vengeance plutôt que de justice. L'histoire a répété souvent que Pierre de la Brosse était sorti de bas lieu, comme si c'était là un crime de plus², et ce serait tout simplement une explication de la colère des barons. Du reste, tout ce drame garde ses mystères, et à peine un choix est permis entre l'apologie et la flétrissure, lorsqu'on voit tous ces récits mêlés d'intrigues politiques, de haines personnelles et d'infâmes sortilèges.

1279. — Philippe III revint aux difficultés d'Espagne. Tout se compliquait en ce pays. La Castille était désolée par des dissensions; la reine Yolande tenait pour ses petits-fils; le roi favorisait don Sanche, son fils cadet, leur oncle. D'autres querelles se mêlaient à ces rivalités. La reine était suspecte au roi pour ses galanteries; elle s'enfuit en Aragon, emmenant ses petits-fils. Le roi de Castille, furieux, se mit à frapper de mort tous ceux qui avaient pu favoriser cette retraite. Il fit étrangler son propre frère, et brûler vif Simon Ruiz, un des plus grands seigneurs de toute l'Espagne. Puis il menaça de la guerre le roi d'Aragon; et alors reparut le roi de France avec une armée sur les frontières de Gascogne.

Des négociations s'ouvrirent entre les trois rois. Dès que le roi d'Aragon avait eu dans ses mains les deux jeunes princes dont le roi de France protégeait la cause, il avait commencé à se rendre difficile, et son intervention était

¹ *Grandes Chron.* Philippe III.

² Le P. Daniel.

bientôt devenue de l'intrigue. Pourtant il alla visiter Philippe à Toulouse, et lui rendit de grands honneurs. Mais nulle décision n'était apportée dans cette affaire perplexe de la succession de Castille, et enfin d'autres préoccupations vinrent soudainement détourner le roi d'Aragon de cet intérêt.

1280. — Rappelons-nous l'occupation du royaume de Sicile par le comte d'Anjou, frère de saint Louis. Depuis quinze ans, il jouissait de sa conquête; mais il régnait sur des volcans. Constance, fille de Mainfroy *le d'Anjou et l'escommunié*¹, avait, nous l'avons vu, épousé le roi d'Aragon, arbitre présentement entre le roi de France et le roi de Castille. Lorsqu'il fut de retour de son voyage de Toulouse, Constance alla à lui en lui parlant du royaume de Sicile, qu'elle revendiquait comme son droit. C'était une honte à lui, disait-elle, de ne pas soutenir ce droit par le glaive! Et tout à présent le favorisait; elle avait des nouvelles de Palerme et de Messine; les Siciliens ne voulaient plus du sceptre de Charles, et jamais ils ne le tiendraient à seigneur². N'était-ce donc pas le moment d'aller à eux, et de s'offrir comme un instrument de leur vengeance?

« Pierre, roi d'Aragon, fu moult atalenté des malices sa femme, et la crut de quanque elle disoit. » Dès ce moment il se mit à faire des trames en Sicile. Les vieux partis n'y étaient point morts, et Charles les avait plus d'une fois irrités par la dureté de son pouvoir. L'empereur Michel Paléologue, tour à tour soumis et infidèle à l'Eglise latine, les favorisait par ses intrigues. Et aussi Charles, qui voyait ce travail de réaction, s'apprêtait à lui résister par une ligue avec le roi de France et les Vénitiens. C'est parmi ces luttes intestines que le roi d'Aragon jeta ses projets de crime.

1281-1282. — Un seigneur d'Italie, Jean de Procida, que le roi de Sicile avait dépouillé de ses biens pour sa fidélité à la cause de Mainfroy, était allé à Constantinople

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

offrir à Michel Paléologue des plans d'extermination contre les Français. Ses plans furent acceptés. Il alla les soumettre à Pierre d'Aragon, qui les approuva de même. Tout semblait propice : le pape actuel, Nicolas III, de la famille des Ursins, n'aimait pas les Français ; il consentirait sans doute à les laisser égorger. Une épouvantable conjuration se tramait dans toute la Sicile ; et chose inexplicable ! la rage patriotique la tint un an secrète. Il fut convenu qu'à un certain signal on détruirait les Français par tous les moyens qui seraient au pouvoir des exterminateurs. Procida, habillé en cordelier, s'en alla prêcher le peuple de Sicile, et le disposer à la haine et au meurtre. Le pape, dit-on, favorisait cette pensée de massacre⁴ ; mais il mourut, et son successeur, Martin IV, était Français : tout pouvait échouer par ce changement de dispositions. Il fallut se hâter dans l'exécution des trames. Le jour de Pâques (le 29 mars 1282), au bruit des cloches qui appelaient à vêpres, tout le peuple de Sicile se fait assassin. On se précipite dans les maisons des Français ; on les égorge, on les assomme, on les brûle, on les noie. Le massacre fut d'une horrible variété. Rien ne fut épargné, ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfants. Les meurtriers prenaient plaisir à déchirer les victimes et à disséminer leurs entrailles. Ils ouvraient les flancs des femmes enceintes pour en arracher les pauvres créatures qui ne connaissaient pas la vie encore, et les briser contre les parois. Il y a des moments, dans la vie de l'humanité, où l'homme se fait bête sauvage. En peu d'heures, nul Français vivant ne restait dans la Sicile. Cet événement est resté sinistre dans l'histoire, sous le nom de *Vêpres siciliennes*.

Charles d'Anjou était alors dans la Toscane. A cette nouvelle effroyable, il ramasse quelques troupes et vole à

⁴ Le P. Daniel. — L'abbé Vély, docte historien, encore un de ceux que nous avons pris à tâche en ce siècle de déprécier, parce que la frivolité se croit rendre supérieure par le mépris, l'abbé Vély est curieux à lire sur ces événements. Il contredit Voltaire et ses mensonges avec assez de hardiesse pour son temps.

Messine pour l'assiéger. En même temps il envoie son fils vers le roi de France pour avoir des secours ; le pape n'attend pas ses supplications ; ce crime énorme excite son courroux. Il frappe d'anathème les égorgeurs, et il envoie un cardinal pour ramener les peuples à la soumission. Tout semblait favoriser une réaction. Messine était près de tomber aux mains du roi ; mais il délibère sur les conditions. Alors paraît le roi d'Aragon avec une flotte. A sa vue, les peuples s'émeuvent encore. On court à lui avec des transports. Charles n'a que peu de forces à opposer à son armée. Il lève le siège de Messine et s'éloigne. En même temps, il apprend que les vaisseaux qu'il tenait prêts pour marcher vers Constantinople ont été pris par Roger Doria, amiral de la flotte d'Aragon : tout lui échappe. Il sort de l'île par le conseil de quelques seigneurs qui le trahissaient, et va en Calabre attendre les secours de France.

1283. — Ces secours arrivent enfin sous la conduite du comte d'Alençon, frère du roi, et de Robert, comte d'Artois. Le roi d'Aragon, à leur approche, commence à s'étonner. Le pape l'avait excommunié ; il craint le double effet des anathèmes et de la guerre. Alors il propose de prévenir l'effusion du sang après tant de sang déjà versé, et il offre au roi Charles de combattre contre lui dans un lieu neutre. Il trace les conditions de la bataille. Au 1^{er} juin, les deux rois se rendront aux landes de Bordeaux avec cent chevaliers chacun, élus entre les plus hardis et les plus vaillants. Celui qui ne sera point fidèle au rendez-vous sera déclaré infâme, indigne du nom de roi. Le vainqueur sera maître de la couronne de Sicile ; le vaincu sera déchu de tous honneurs. « Quant le roi de Secile oï ce, si en fu moult lie et respondi tantost que bien le vouloit ⁴. »

Le roi d'Aragon, sans doute, avait compté sur cet empressement chevaleresque. C'était un piège tendu à l'intrépidité française, et, pendant ce temps, l'ardeur de l'ar-

mée s'attiédrait en Italie. Il se réservait, d'ailleurs, d'achever par la tromperie l'effet de ce stratagème.

Le pape protesta hautement contre la convention d'une telle bataille. Il envoya de toutes parts des cardinaux pour en prévenir le scandale. Mais Charles d'Anjou répondait que son honneur était engagé, en même temps, il faisait son choix de chevaliers, et il chargeait le roi de France de lui faire préparer les meilleures armes qu'il fût possible pour la bataille.

Au jour venu, le roi Charles s'en alla avec sa troupe choisie de vaillants aux landes de Bordeaux. Le roi de France l'accompagnait. *Le sénéchal de Gascogne tenoit sa court.* Mais le roi d'Aragon ne parut pas; seulement la nuit devant, dit le chroniqueur, il était venu au sénéchal avec deux chevaliers, et il lui avait dit qu'il venait acquitter son serment, mais qu'il n'oserait plus demeurer *pour la doubtauce du roi de France.* Néanmoins, le roi Charles l'attendit huit jours encore. Le roi de France, courroucé de la tromperie, voulut qu'on s'apprêtât à d'autres vengeances; il envoya des troupes pour ravager l'Aragon; en même temps, le pape fulminait des anathèmes contre l'usurpation de la Sicile; tout annonça des déchirements et des batailles.

Le pape déclara Pierre déchu de sa couronne d'Aragon, et il la déféra au roi de France. Il agissait en vertu d'un droit de suzeraineté qui remontait à Innocent III, lequel avait couronné l'aïeul de Pierre, à la condition que lui et ses descendants garderaient foi et hommage au Saint-Siège. La félonie était éclatante; Pierre ravissait la Sicile, qui était un fief de Rome. Rome se vengeait par le droit commun de cette époque.

Et aussi l'acte par lequel la couronne d'Aragon était transférée à un fils du roi de France réservait entier le droit du pape¹. L'acceptation de cette royauté fut solennelle; un grand parlement fut tenu à cet effet à Paris. Charles,

¹ Voir l'acte et la formule du serment, *apud Rainald.*—Le P. Daniel l'a transcrit.

second fils du roi, fut salué roi d'Aragon et de Valence et comte de Barcelonne, et, pour assurer ses droits, on prêcha la Croisade. Pierre d'Aragon était sous le coup des anathèmes, et on devait le poursuivre comme un infidèle.

Le monde fut attentif à cette querelle. Pierre d'Aragon, qui d'abord avait bravé les foudres et la guerre, commença à se chercher des appuis. Michel Paléologue lui était favorable, mais il mourut. Pierre se retourna vers l'Angleterre, déjà disposée à prendre part à des luttes contre la France; il offrit de marier son fils aîné à Eléonore, fille d'Édouard; une alliance allait se faire, le pape la prévint par des empêchements de parenté. Pierre recourut aux Vénitiens; ceux-ci délibéraient entre deux partis également formidables; tout ce qu'il obtint, c'est qu'ils ne fourniraient point de vaisseaux au roi Charles. La guerre ne parut pas moins devoir être terrible. Le fils du roi Charles, prince de Salerne, avait gagné des peuples en Sicile par l'habileté de sa politique, qui faisait contraste avec la dure impétuosité de son père; il avait promulgué une constitution d'État, qui promettait la réparation des griefs. Des deux côtés, on luttait par le prosélytisme et par les armes. En même temps, le roi Philippe préparait une expédition contre l'Aragon; le roi d'Aragon armait une flotte contre l'Italie; et le roi de Sicile attendait à Marseille un moment propice pour aller joindre son fils avec des vaisseaux. Bientôt tout se mêla, et les batailles commencèrent, mais par des accidents fortuits, plutôt que par un système de génie. La première expédition française était restée dans la Calabre; le comte d'Alençon, qui la commandait, mourut d'une blessure. Le prince de Salerne, avec une partie de la flotte française, était près de Naples, attendant les autres vaisseaux du roi son père. La flotte d'Aragon, conduite par Roger Doria, survint et l'attaqua; le prince de Salerne répondit à la bataille, et fut fait prisonnier. On crut qu'il avait été trahi. Quatre jours après, le roi Charles arrivait avec le reste de la flotte; il courut à Naples, où le parti français commençait à défaillir. U

pouvait réparer tant de désastres par son activité courageuse. La mort le surprit dans la Pouille au mois de janvier; tout semblait devoir changer d'aspect par cette mort inopinée.

1284.—Constance, fille de Mainfroy et femme de Pierre d'Aragon, gouvernait la Sicile, et se faisait populaire à force de haine contre le parti de France. Le pape Martin venait de mourir; le nouveau pape, Honoré, remit la défense de la cause romaine et française tout à la fois à Robert, comte d'Artois, pendant la captivité du fils du roi Charles. La lutte fut ardemment soutenue, et l'habileté du pape eut pour objet d'empêcher l'empereur et les princes d'Allemagne de se mêler en cette querelle. Toutefois, nul événement décisif ne se produisait.

La diversion allait se porter du côté de l'Espagne. Le roi de France s'était fait là des alliances. Il venait de marier son fils aîné, Philippe, avec l'héritière de Navarre, et ses armées occupaient ce royaume. En même temps, Alphonse, roi de Castille, était mort, et avait déclaré dans son testament le droit des jeunes enfants de son fils aîné et de Blanche, sœur du roi de France, contre la prétention de Sanche, son fils cadet. Celui-ci pourtant gardait le sceptre; mais il n'osait s'aventurer en des batailles. Le roi d'Aragon manquait donc de secours en Espagne même, et enfin son frère, le roi de l'île de Majorque, venait de se déclarer contre lui. Il n'eut plus qu'à se défendre par sa propre épée.

Bientôt le roi de France s'avança vers le Roussillon avec une armée de quatre-vingt mille hommes de pied et de vingt mille chevaux. Ce fut une expédition sagement conduite. Une flotte la protégeait, et occupait le port de Rose¹. L'entrée de l'Espagne était défendue par des défilés et par des châteaux formidables. Le roi d'Aragon vit du haut de ses montagnes l'intrépidité française rompre tous

¹ Voir les récits curieux des *Grandes Chroniques*, éd. de M. P. Paris. — Le P. Daniel a suivi exactement le chroniqueur dans son récit tout militaire.

les obstacles. Son armée fut contrainte de reculer de ville en ville. Quelque temps on s'arrêta devant Figuières ; mais les bourgeois demandèrent à capituler. Les Français allèrent s'établir à Empurias, et là le jeune Charles, fils du roi de France, fit acte de royauté en donnant des comtés et des seigneuries. On se proposait de prendre Girone ; Pierre d'Aragon s'appliqua à défendre une telle place, qui ouvrait tout son royaume. Le siège fut ardent ; des deux côtés on disputait la victoire avec courage. Pierre d'Aragon avait remis la ville à Raimond de Cardonne, vaillant capitaine, qui avait juré de la sauver ou de périr, et lui-même avec son armée surveillait les Français, et les fatiguait par des attaques que les lieux lui rendaient faciles. Une de ces rencontres fut sérieuse ; c'était la veille du jour de l'Assomption. L'armée française attendait un convoi du port de Rose. Pierre d'Aragon résolut de l'enlever. On connut ses desseins, et le roi Philippe chargea le connétable Raoul de Nesles¹, Jean d'Harcourt, maréchal de France, et le comte de la Marche, de surprendre les Espagnols, tandis qu'eux-mêmes croiraient surprendre le convoi. Ce double choc fut terrible ; et cependant le petit nombre de chevaliers qui suivaient le connétable avait d'abord hésité à attaquer Pierre d'Aragon, qui marchait avec son armée. Ils n'avaient que cinq cents hommes *bien armés de fer*, et, comme ils délibéraient s'ils ne s'en retourneraient pas sans combattre, Matthieu de Roye, *chevalier preux et sage*, leur dit : « Seigneurs, voilà nos ennemis que nous avons trouvés, et c'est la veille de l'Assomption de Notre-Dame la douce Vierge Marie, qui à la journée d'aujourd'hui nous aidera. Prenez bon cœur en vous, car ils sont excommuniés et dessevrés de la compagnie de sainte Église ; il ne nous convient point aller outre mer pour sauver nos ames, car cy les pouvons nous sauver². »

¹ Les *Grandes Chron.* écrivent *Raoul d'Eu*. Guill. de Nangis, édit. de M. Guizot, écrit *Raoul de Nesles*, ainsi que le P. Daniel, Vély et tous les autres.

² *Ibid.*

« Adonc s'acordèrent tous à ce qu'il disoit, et coururent sus à leurs ennemis moult fièrement. Si commença la besoigne fort et aspre, et s'entredonnèrent moult de grans colées ¹. » Dans ce combat inégal, le roi d'Aragon fut blessé à mort; mais il eut la force de pousser son cheval hors de la bataille pour ne pas tomber avec son reste de vie aux mains des Français. Il mourut peu de temps après. Dès qu'il ne fut plus parmi les siens, le courage les abandonna, et ils se dispersèrent. Les chevaliers vainqueurs rentrèrent au camp, n'ayant perdu que deux hommes. Après cela, Girone n'eut plus qu'à ouvrir ses portes.

La suite répondit mal à ce début plein de gloire. Le roi, fatigué d'une expédition qui avait été très-laborieuse, voulait s'en retourner à Toulouse pendant l'hiver. Après avoir fortifié Girone, il laissa s'affaiblir la flotte et l'armée par des congés. Le vaillant amiral d'Aragon, Roger Doria, s'empara des vaisseaux qui étaient restés à Rose; ce fut un horrible échec pour l'armée qui cheminait vers Perpignan, et qui dès lors manqua de vivres et de secours. Sa marche fut tourmentée par des attaques fréquentes. Toutefois, l'ordre n'était point rompu. Au col de Panissar, le combat fut plus périlleux; l'armée eut à s'ouvrir un passage par l'épée. Les routes étaient détruites par la pluie, qui tombait à torrents: il périt beaucoup de monde, et le roi s'en retournait ainsi tout attristé de ses désastres, lorsque, avec tant de bonne chevalerie et si grant peuple, dit le chroniqueur, il avait dû compter sur la soumission de toute l'Espagne ². Au milieu de ses douleurs, il fut pris de la fièvre, et il se traîna, malade et affaibli, jusqu'à Perpignan. Là il mourut, après avoir reçu *en grant déccion le sacrement de sainte Églyse*.

1285. — Philippe III avait jeté peu d'éclat. Cependant il ne fut pas un roi vulgaire. Les événements manquèrent à son règne, parce qu'à ce moment il y avait comme un temps d'arrêt dans la marche de la société. Les incidents

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

de la politique furent de ceux qui remuent les peuples sans les transformer, des rivalités sans issue, des batailles sans but, des déchirements sans terme, des révolutions sans génie. Philippe III eut des vertus personnelles, noble héritage de son père; sa piété était tendre, mais son caractère sans domination. On le nomma *Hardi* à cause de sa bravoure. Il n'eut pas d'autre mérite éminent; aussi bien le génie même lui eût alors été inutile.

Les restes de Philippe III furent portés à St-Denis. Il laissait de profonds regrets autour de lui; la reine surtout *mena grant deuil, et si longuement que à peine on put avoir remède d sa vie*. Son tombeau fut mis auprès de celui de son père, avec celui de sa première femme, Isabelle d'Aragon. « Lesquels Philippe et Isabeau, dit le chroniqueur, sont eslevés de terre par deux piés ou environ, en belle tombe de marbre bis, en biaux ymages d'alabastrre, richement et merveilleusement ouvrés de très-noble et gentil œuvre ¹. »

Nul déplacement ne s'était fait dans la monarchie. La législation n'avait point été touchée : les pouvoirs restaient les mêmes; mais quelques additions avaient été faites au domaine royal. Le comté de Toulouse était acquis, et un échange de terres avec le comte de Gueldre avait amené à la couronne le port de Harfleur et quelques terres du pays de Caux. Du reste l'esprit humain grandissait par les études, et par les études aussi se développait un besoin secret d'indépendance. L'université de Paris avait eu ses troubles armés ². Une sorte de philosophie curieuse s'introduisait dans les lettres divines. Le fameux Albert le Grand avait poursuivi sa carrière : on sait ce qui se rattache à son nom de frivolités scientifiques. Sa première gloire fut d'avoir été le maître de saint Thomas. D'autres docteurs avaient continué à jeter de l'éclat : Guillaume de Saint-Amour; Henri de Gand, *le docteur solennel*; Henri de Suze, *la source et la splendeur du droit*,

¹ Les *Grandes Chron.*

² *Chron. de Guill. de Nangis.*

auteur de la *Somme dorée*; Hugues de Saint-Cher, inventeur des *Concordances de la Bible*; Alexandre de Hallis, *le docteur irréfragable et la fontaine de vie*; Alain de Lille, *le docteur universel*; saint Bonaventure, *le docteur séraphique*. Ces grands esprits remuaient diversement l'humanité; quelques-uns la poussaient sans le vouloir à des idées nouvelles: la science faisait effort pour échapper à la religion.

Tel fut ce règne, atténué peut-être dans l'histoire par le voisinage éclatant de celui de Louis IX. La famille du saint roi gardait toutefois un reflet de sa gloire. Le duc d'Anjou, ce roi aventureux et chevaleresque de Sicile, avait brillamment occupé l'attention des peuples; le jeune Robert d'Artois avait aussi paru avec des vertus et du génie; mais l'esprit chrétien allait défaillir, et la descendance de Philippe le Hardi allait jeter dans les affaires un esprit nouveau, esprit de politique personnelle, qui laisserait à l'avenir une longue tradition de luttes, de déchirements et de batailles.

PHILIPPE IV, DIT LE BEL.

1285. — Philippe III laissait deux fils de son premier mariage : Philippe, dit le Beau, et Charles, comte de Valois, appelé par le pape à la couronne d'Aragon. Marie de Brabant lui avait donné trois enfants : Louis, comte d'Évreux; Marguerite, qui fut mariée à Édouard I^{er}, roi d'Angleterre; et Blanche, qui épousa Rodolphe, duc d'Autriche, fils aîné de l'empereur Albert I^{er}.

Philippe prit le sceptre à l'âge de dix-sept ans, et fut sacré à Reims. Il avait été un an auparavant armé chevalier, et il avait épousé, à Paris, Jeanne, fille de Henri, roi de Navarre et comte de Champagne. De là ce double titre de roi de France et de Navarre, qui plus tard devait disparaître pour n'être plus à la fin qu'un souvenir dans notre histoire. Par là aussi la Champagne arrivait au domaine de la couronne avec la Brie et d'autres dépendances. Ainsi

s'accomplissait par degrés la grande unité de la monarchie

Mais un grand conflit d'intérêts naissait à ce début de règne. L'Espagne gardait ses discordes, et la France y restait mêlée. Après la mort du roi d'Aragon, son fils Alphonse avait pris la couronne, et il avait profité des désastres de l'armée française pour punir son oncle, le roi de Majorque, qui s'était armé contre son père.

En même temps son frère cadet, Jacques d'Aragon, se faisait reconnaître roi de Sicile. Le comte de Salerne était toujours captif, et de sa prison il revendiquait son droit à la même couronne; Robert, comte d'Artois, le défendait par son épée, et le pape le secondait par sa politique. Déjà on lui donnait le nom de roi.

Dans la Castille, les rivalités étaient ardentes. Sanche retenait le sceptre, et les deux jeunes princes Alphonse et Ferdinand, protégés par la France, étaient gardés en Aragon. Des négociations s'ouvrirent. Le jeune roi Philippe s'avança vers les Pyrénées pour les soutenir. On demandait à Sanche de rompre son mariage, parce qu'il avait épousé sans dispense Marie de Molina, sa parente; et on lui offrait une sœur du roi de France; à ce prix, on abandonnerait la cause des enfants de son frère aîné. On n'eut que la honte de cette offre. Sanche resta maître, et ses deux rivaux restèrent dévoués à leur triste destinée.

D'autre part, Édouard, roi d'Angleterre, se montrait avec des pensées ambiguës. Il réclamait une partie de la Saintonge en delà de la Charente, en vertu du traité de 1259 entre saint Louis et Henri III, lequel avait stipulé le retour de ces terres à la couronne d'Angleterre dans le cas où le comte et la comtesse de Poitiers mourraient sans enfants. Le jeune roi fit examiner le droit d'Édouard, et le reconnut. Peu après, celui-ci passait en France pour faire hommage de ses domaines. Il arracha des concessions nouvelles, et puis s'en alla tenir avec éclat un parlement à Bordeaux. De là il parut vouloir se faire arbitre entre tant de rois qui prétendaient aux mêmes couronnes en Aragon, en Castille et en Sicile, et l'on commença à soupçonner le péril de cette vassalité subsistante, qui de

ses domaines de France envoyait des ambassades de toutes parts pour régler les intérêts perplexes des royautes.

D'abord Édouard avait paru s'intéresser pour le captif Charles II, roi de Sicile, qui était son cousin germain, puisqu'ils étaient issus l'un et l'autre de deux filles de l'ancien comte de Provence. Mais, pour hâter sa liberté, il avait demandé au pape des concessions : le pape restait inflexible, et partout il montrait des foudres et des interdits ; il maintenait à la fois le droit entier de Charles sur la Sicile, et de Charles de Valois sur l'Aragon, et il appelait les armes de la France au secours de l'un et de l'autre.

Alors le roi d'Angleterre changea ses négociations en intrigues ; il avait demandé des concessions, il finit par imposer des lâchetés. Il convint avec le roi d'Aragon d'un traité qui serait fait, et par lequel Charles II renoncerait à son droit sur la Sicile, et le transférerait à Jacques d'Aragon, qui en était maître, et chacune des stipulations était un abandon des droits de la France soit en Sicile, soit en Aragon. Le malheureux captif avait accepté ce rude traité, tant il portait impatiemment sa prison. Et peut-être il se réservait de couronner cet abandon de sa propre cause par une infidélité. Tout était plein de tromperies, et déjà l'autorité papale n'était plus suffisante pour contenir les rois dans leur devoir et dans leur dignité.

1287. — Le pape avait repoussé avec colère de telles conventions. Dans une assemblée de cardinaux, il les déclara nulles, et il notifia partout son arrêt. En même temps le comte d'Artois armait des vaisseaux et levait des troupes pour soutenir par le glaive le droit du roi Charles. Bientôt il parut en Sicile. Par malheur, le terrible amiral Doria surprit sa flotte et la détruisit presque entièrement. Cette cause semblait frappée de malheur, et le génie même ne la pouvait sauver.

1288. — Puis le pape mourut. Les affaires des Français en Italie semblaient désespérées. Le nouveau pape Nicolas IV essaya de les relever. Il continuait de maintenir le droit de Charles de Valois sur l'Aragon, et il excitait le roi à raviver la guerre, qui ne s'était faite que par des courses

insignifiantes sur les frontières. Il consacrait pendant trois ans les décimes des biens ecclésiastiques à cette guerre, qu'il publiait comme une Croisade. Aussitôt le roi d'Angleterre courut au roi d'Aragon pour prévenir cet appel aux armes; et Charles, de sa prison, seconda ses intrigues. Il signa tout ce qu'on voulut pour sa liberté. On lui demanda ses trois fils pour otages, avec quarante fils aînés des principaux chevaliers de la Provence; il les donna. En même temps il s'engageait à obtenir de Charles de Valois la renonciation à la couronne d'Aragon, et il promettait de reprendre ses chaînes, si dans trois ans le pape ne laissait pas Jacques tranquille possesseur de la Sicile.

1289. — Alors il sortit de prison. Mais, à peine libre, il courut au roi de France, et après une conférence rapide il s'achemina vers l'Italie, et le pape le fit couronner roi des Deux-Sicules, cassant son serment pour avoir été fait contre les intérêts du Saint-Siège.

Un affreux désordre était entré dans la politique, et le sentiment du droit semblait éteint depuis que l'intérêt propre servait de règle à chaque roi. Le pape même était emporté par ce mouvement de dégradation, et l'histoire doit noter cette décadence comme une triste réaction contre la constitution des Etats, telle que l'avait faite le droit ecclésiastique au moyen âge. On arrivait à l'affranchissement des couronnes; mais le droit de la force reparaissait sous un autre nom, et l'Europe allait voir renaître l'anarchie avec un frein de moins et quelques crimes de plus.

Tout se mêla à ce moment. La France voulait arracher au roi d'Aragon les deux jeunes héritiers de la couronne de Castille, qu'il avait dans ses fers depuis si longtemps. On commença par un traité avec le roi Sanche, qui avait saisi leur sceptre. Sanche devait garder sa royauté, et on devait créer un royaume de Murcie pour les deux jeunes captifs. Mais des révolutions de palais allèrent plus vite que les négociations. Des trames se mêlèrent avec des meurtres à cette complication de politique, et le roi d'Aragon, menacé de toutes parts, jeta ses deux prisonniers à

la Castille, comme un brandon de plus de discorde. Une partie de la noblesse se déclara pour eux; les factions s'armèrent; il y eut des combats et des représailles; l'anarchie fut au comble.

1290. — En même temps on se battait, avec des succès indécis en Italie. Robert, comte d'Artois, commandait sous les ordres de Charles de Sicile; il avait battu Jacques d'Aragon, et il pouvait relever la fortune du prétendant. Celui-ci fit une trêve, et Robert, irrité, s'en retourna en France avec ses chevaliers.

Les peuples et les rois étaient fatigués de ces luttes. Le pape avait besoin de la paix. De sinistres nouvelles lui venaient de la Palestine¹; il eût voulu tourner de ce côté-là les armes chrétiennes; il négocia des traités. Le roi de France ne renonçait pas à des expéditions nouvelles contre l'Aragon; le pape s'appliqua à l'apaiser, et en même temps il jetait un cri de Croisade aux barons de France. Sur ces entrefaites le roi d'Aragon mourut, et Jacques, son frère, héritait de sa couronne. C'était un affermissement de sa puissance en Sicile, et aussi tout marcha dès lors à des dénouements peu favorables à la cause française. Après tant de sang versé, les usurpations ou les conquêtes allaient se consommer soit par des transactions, soit par la lassitude des batailles. Charles de Valois laissa là ses prétentions sur l'Aragon, et se contenta du comté d'Anjou, que lui céda Charles de Sicile en lui donnant sa fille Marguerite en mariage. Celui-ci ne renonçait pas de même à sa royauté de Sicile; mais les forces lui manquaient pour la défendre; la royauté d'Aragon devait finir par prévaloir. Le roi Jacques concentra de ce côté toute sa politique. Son frère Alphonse avait quelque temps secondé les factions de Castille; il les délaissa. Le jeune prétendant Alphonse n'eut plus qu'à se retirer en France avec son droit et l'intérêt qui s'attachait à ses malheurs. Il devait plus tard tirer glorieusement l'épée pour

¹ Voir ces récits dans M. Michaud, *Hist. des Crois.* Tom. V.—*Chron. de Guill. de Nangis.*

revendiquer son royaume ; mais ses nobles efforts devaient rester inutiles. Sa famille au moins mérita de retrouver sa patrie ; c'est de lui qu'est venue la maison illustre de Medina Celi :

Aussitôt que ces transactions parurent laisser reposer les armes, la guerre se montra d'un autre côté.

Déjà Édouard, roi d'Angleterre, s'était révélé à la France avec des pensées ambitieuses ou suspectes. C'était un roi habile, hardi et heureux ; il avait dans son pays abaissé les grands, et sa puissance était redoutée. Au dehors, on l'avait vu se faire l'arbitre des princes, et son influence était grande en Europe. S'il en faut croire la chronique de Guillaume de Nangis ¹, Édouard, fier de cette sorte de prééminence, *avait depuis longtemps conçu des projets d'iniquité* contre la France. Apparemment la condition de vassal heurtait ce caractère dominateur ; toutefois il en avait rempli jusque-là le devoir, et l'histoire ne saurait accepter les griefs des vieux chroniqueurs, tant qu'ils ne sont pas rendus manifestes par le récit des événements. Disons simplement l'origine des querelles qui allaient armer les deux rois.

1292. — Deux matelots, l'un Anglais, l'autre Normand, se prirent de querelle à Bayonne. Le Normand voulut percer l'Anglais d'un poignard ; mais il se perça lui-même en faisant une chute dans l'ardeur de la poursuite. Ses camarades vinrent à son aide, et il en résulta une lutte entre tous les matelots des deux nations.

Les Normands, de retour en France, se plaignirent d'avoir été maltraités sur les terres du roi d'Angleterre. Le roi Philippe leur permit d'user de représailles. Peu après ils prirent un vaisseau anglais, et ils pendirent un de leurs matelots au haut du mât. De là une sorte de guerre de peuple à peuple. Le roi d'Angleterre prit parti pour les matelots de sa nation, et l'on vit ses vaisseaux courir sur les navires normands et les couler à fond ; des deux côtés les vengeances furent horribles, si ce n'est que le roi d'An-

¹ Ad an. 1292.

gleterre prenait sous sa protection cette piraterie publique. Une expédition partit même de Bayonne pour aller insulter La Rochelle ¹ ; on fit des ravages sur les côtes, on tua plusieurs hommes, et l'on emporta un grand butin.

Les deux rois s'étaient plaints mutuellement par des ambassades ; mais, lorsque les vaisseaux d'Angleterre se furent mêlés à ces combats désordonnés, le roi Philippe manda à Édouard et à ses lieutenants en Gascogne qu'ils eussent à remettre en sa prison de Périgueux certain nombre de ces malfaiteurs qui *avoient sa gent occis, pour faire d'eux ce que raison diroit et justice requerroit*. Édouard n'obéit pas. Philippe alors commanda à son connétable Raoul de Nelle d'aller *saisir en sa main toute Gascogne, comme appartenant au fief de son royaume*, et en même temps il fit citer Édouard en son parlement. C'était la déclaration d'une guerre ouverte ; car Édouard n'était pas roi à comparaître devant cette justice. Il ne restait plus qu'à se préparer aux batailles.

1293. — En ce moment, deux incidents éclatèrent et pouvaient troubler les apprêts de Philippe. Jean, comte de Hainaut, se mit à faire des ravages sur les terres du roi. Il fallut envoyer contre lui Charles de Valois avec une armée ; le rebelle vint tomber aux pieds du prince, et puis alla se livrer à la merci du monarque. A Rouen, une sédition se fit dans le peuple contre les collecteurs de la maltôte ². Les principaux habitants réprimèrent les perturbateurs ; quelques-uns furent pendus, d'autres furent emprisonnés. Ce ne furent que des troubles passagers ; la guerre contre Édouard resta toute la préoccupation du roi.

1294-1295.—Des deux côtés on cherchait des alliances. Édouard, à force d'argent et d'habileté, s'était fait une ligue formidable. Le comte de Bar, le duc de Brabant, le

¹ Le D. Lingard, écrivain si habituellement sage, a cédé ici à une inspiration de nationalité aveugle, en parlant de quelques avantages des Anglais en ces luttes misérables, comme d'une victoire qui aurait été remportée sur un grand champ de bataille.

² *Maltôte, mala tolta, quia malè tollebatur* ; triste origine de ce mot.

duc de Bretagne, tous trois ses gendres, entraient naturellement dans ses vues. Le duc de Savoie, le comte de Flandre et Adolphe de Nassau, nouvellement élu roi des Romains, y furent de même entraînés. Philippe lui opposait des alliances non moins imposantes. Il s'efforçait d'attirer à soi Jean de Baliol (Bailleul), roi d'Ecosse, par l'espérance de l'affranchir de la suzeraineté d'Angleterre; et, chose singulière! il s'attachait en même temps Eric, roi de Norwége, prétendant à cette même royauté d'Ecosse, et, pour cela même, ennemi d'Édouard, qui lui avait préféré Jean; Albert, duc d'Autriche, fils de Rodolphe, dernier roi des Romains, et aspirant à ce même titre; Humbert, dauphin de Vienne, seigneur puissant et capable de lutter contre la Savoie; d'autres comtes enfin lui assuraient de puissantes diversions du côté des Flandres. De part et d'autres, ces secours étaient acquis par l'or et par l'intrigue. On touchait à des temps où l'enthousiasme des batailles ne serait plus qu'un calcul d'avidité. Les armes perdaient leur gloire, et la chevalerie n'aurait bientôt plus son admirable naïveté de vaillance et de sacrifice.

Toutefois le pape Boniface VIII opposa à ces apprêts de guerre son intervention pacifique. On n'écouta point sa voix. Les deux reines, Marie, mère de Philippe, et Jeanne, sa femme, parurent un moment plus heureuses. Elles appelèrent à la cour de France Edmond, frère d'Édouard, et, par lui, elles établirent des négociations qui d'abord suspendirent les querelles. Les histoires d'Angleterre racontent les détails d'une convention, d'après laquelle Édouard devait faire des réparations au roi de France, et, moyennant cette soumission, sa citation en la cour des pairs serait non avenue. Mais Philippe, s'il en faut croire les récits anglais, fut infidèle au traité. Le connétable Raoul de Nelle marchait déjà avec une armée vers la Guyenne; et Jean de Saint-Jean y était pour le roi d'Angleterre avec des préparatifs formidables. Édouard ayant signé la convention des deux reines, Jean de Saint-Jean s'achemina vers Paris. A ce moment, tout se rompit. Édouard devait se rendre à Amiens pour rétablir l'harmonie; on lui refusa

un sauf-conduit. La guerre était ainsi violemment commencée. Edmond s'en alla trouver son frère. Un parlement fut tenu à Londres, et Edouard envoya déclarer à Philippe que, puisqu'il ne le tenait plus pour son homme, lui-même ne le tenait plus pour son souverain ¹. On n'eut plus qu'à songer à la guerre.

Les chroniques de France n'ont point gardé ces souvenirs ; leur flétrissure n'atteint que le caractère d'Edouard. « Son esprit artificieux, dit Guillaume de Nangis, conçut, pour combler ses iniquités, un dessein plus perfide ; car il manda, dit-on, au roi de France qu'il lui abandonnait tout ce qu'il tenait de lui en fief, pensant qu'il le reconquerrait avec beaucoup d'autres terres par la force des armes, et le posséderait à l'avenir sans être tenu à aucun hommage envers personne ². »

Quoi qu'il en soit de ces griefs mutuels, la guerre éclata, et Edouard sut lui donner en son pays un caractère entraînant de popularité. Les grands, le peuple, le clergé, tout parut s'émouvoir. En France, l'histoire ne trouve pas le même élan de patriotisme. Mais il restait des vaillants dans la chevalerie, et leur courage tint lieu d'enthousiasme national.

La fierté personnelle du roi donna aussi du relief à sa cause. Le roi des Romains, Adolphe de Nassau, lui avait déclaré la guerre d'un air menaçant et superbe ; il avait pris pour prétexte l'usurpation de quelques terres de l'empire, et l'acte récent du comte de Bourgogne, qui venait de se déclarer vassal du roi de France, et ramenait ainsi la Bourgogne à l'unité de la monarchie, après qu'elle en avait été détachée depuis la fin de la deuxième race par des révolutions que nous avons indiquées. Adolphe réclama cet hommage comme un droit de l'empire ; sa plainte était hautaine ; quelques historiens disent que Philippe ne daigna pas lui répondre, ou bien qu'il ne répondit que par un message, avec ces deux mots d'une signi-

¹ Le D. Lingard, au règne d'Edouard I^{er}.

² Chron. de Guill. de Nangis, édit. de M. Guizot.

fication insultante : *Nimis, Germane* ; TROUP, ALLEMANT ! comme dit la chronique ancienne ¹. On a pourtant conservé une lettre du roi plus explicite ². « Nous avons reçu vos lettres patentes, disait le roi Philippe. Si elles émanent de votre volonté, et que vous ne nous assuriez pas du contraire, nous vous signifions que nous avons résolu de vous traiter en ennemi. »

Adolphe ne pouvait rendre la guerre périlleuse. Lui-même fléchissait sous le poids des rivalités des princes d'Allemagne. Les premiers déchirements allèrent atteindre surtout le midi de la France.

1296. — Une flotte anglaise avec une armée nombreuse vint porter le ravage dans l'île de Rhé. De là elle entra dans la Garonne, et monta jusqu'à Bordeaux. Le connétable de Nelle occupait la ville ; les Anglais n'osèrent descendre. Ils allèrent jeter leur armée à Rions. Puis la flotte regagna la mer et se dirigea vers Bayonne. Des traîtres livrèrent la ville. Le seigneur d'Apremont, qui y commandait, fut obligé de rendre ensuite la citadelle. De là les Anglais se répandirent dans le pays jusqu'à Saint-Sever, place importante, qu'ils fortifièrent encore pour protéger leurs excursions.

Le connétable restait immobile à Bordeaux par le défaut de troupes et par la crainte des infidélités gasconnes. Bientôt Charles de Valois parut avec une armée. Alors on courut sur les Anglais de Rions. Sur la route, on trouva la petite place de Podensai, occupée par une garnison d'Anglais et de Gascons. Les Anglais capitulèrent, laissant les Gascons à la merci du connétable. Le connétable en envoya soixante à Charles de Valois, « qui les fit pendre *et encrouer au vent*, à la vue de Rions ³. » Les Anglais qui tenaient la ville, épouvantés de ce spectacle, montèrent aussitôt sur leurs vaisseaux pour s'enfuir par la Garonne.

¹ *Grandes Chron.* de M. P. Paris.

² *Ibid.*, note de M. P. Paris. — Le texte latin de la lettre lui a été communiqué par M. Michelet.

³ J'écris *Rions*, d'après les *Grandes Chron.* Le P. Daniel suit la même autorité. M. Guizot (Guill. de Nangis) dit *la Réole* ; Vély, de même.

Les habitants, furieux, poursuivirent les Anglais qui les délaissaient, et dans ce désordre Rions fut coupé par l'armée française. Charles de Valois traversa la Gascogne en vainqueur, et s'arrêta devant Saint-Sever; après trois mois d'un siège difficile, il reprit la place. Puis il regagna les terres de France. Peu après, Saint-Sever retombait aux mains des Anglais ¹.

Ces batailles éparses n'avaient rien de décisif. Philippe essaya de porter la guerre en Angleterre, et une flotte alla brûler une partie de Douvres. En même temps la flotte anglaise faisait une descente à Cherbourg et pillait la ville. Mais rien n'était concerté en ces expéditions. Le roi d'Angleterre eût pu être enveloppé dans un grand système d'attaques. Le pays de Galles était en révolte, et le roi d'Écosse, qu'il surveillait à Londres, venait de s'échapper. Édouard sut se multiplier pour faire face à ces périls, et il semble que Philippe négligea de les aggraver. Édouard eut le temps d'aller contenir les Gallois, et de préparer la guerre contre le roi d'Écosse. Le parlement lui vint en aide. La féodalité subsistante en son pays suspendit ses querelles privées, et de toutes parts jaillirent des armées pour lutter contre les attaques et les périls.

La guerre de Guyenne avait ses faibles alternatives. Edmond, frère du roi Édouard, avait paru avec quelque éclat dans les négociations. Il fut chargé de les soutenir par l'épée, mais il vint mourir à Bayonne ². Ses lieutenants voulurent prendre Dax, qui leur résista. De son côté, Robert, comte d'Artois, montra ses armes partout redoutées. Il frappa les Anglais de sa rude épée, et dans une rencontre il leur tua beaucoup de monde et fit prisonnier Jean de Saint-Jean, leur plus vaillant capitaine ³. Mais tout se bornait à reprendre des places perdues. Les batailles devaient s'animer sur un autre point.

Gui, comte de Flandre, était, avons-nous vu, de la ligue

¹ *Grandes Chron.*

² *Les Grandes Chron.* de M. P. Paris.— Le D. Lingard.

³ *Chron.* de Guill. de Nangis.

anglaise. Sa fille devait épouser Édouard, prince de Galles, fils aîné d'Édouard ; c'était la principale stipulation d'un traité secret, que Philippe parvint à découvrir. Le comte, vassal de France, violait ainsi doublement le droit du suzerain. Philippe le punit par une trahison. Il l'appela à Corbeil sous des prétextes quelconques, et le retint prisonnier dans la tour du Louvre. Là, on lui imposa de rudes conditions pour sa liberté. On rappela d'anciens traités entre saint Louis et le comte Ferdinand, et le comte s'obligea à les observer. Toute alliance avec Édouard lui était interdite, et sa fille devait rester en otage ; que s'il violait ses engagements, l'archevêque de Reims et l'évêque de Senlis, comme légats du pape pour cet objet, frapperaient son comté d'interdit. Le pape lui-même était intervenu dans cette négociation, et, lorsqu'on crut le comte enchaîné par ses promesses, on le laissa partir pour la Flandre.

A peine libre, il renoua son alliance avec Édouard, qui lui envoya trois cent mille livres pour l'enhardir dans ses révoltes ; puis il demanda sa fille à Philippe, avec menace de la guerre, déclarant sur son refus ne le plus tenir pour son souverain. Aussitôt le roi envoya lancer l'interdit sur le comté de Flandre par les deux prélats désignés au traité. Le comte fit appel au pape, et par malheur le pape annonça que l'affaire devait venir à son tribunal. Ce fut peut-être la première cause des fatales dissidences qui bientôt devaient désoler ce règne.

Le roi déclara que le pape n'avait pas à se mêler des affaires de son royaume, et passa outre. Il assembla son armée à Compiègne : là il arma chevalier son jeune frère Louis, comte d'Évreux, avec un grand nombre d'autres seigneurs de France ; et il se prépara à faire irruption sur la Flandre.

Henri, comte de Bar, et Jean, duc de Brabant, fidèles à l'ancienne ligue, marchaient avec le comte de Flandre ; et Adolphe, roi des Romains, accourait avec un corps de troupes allemandes pour lui être en aide. Philippe, avant de s'aventurer aux coups d'épée, recourut à ses ruses de

politique ; tel était le génie nouveau qui se levait sur le monde. L'enthousiasme des temps de foi commençait à s'éteindre ; à la place de l'enthousiasme allait se montrer l'habileté, et l'habileté serait plus d'une fois la fourberie. Philippe envoya des trésors au-devant du roi des Romains pour l'arrêter ; il en envoya en même temps à Albert d'Autriche, son allié, pour l'exciter à occuper autrement les armes d'Adolphe. Par ces deux moyens, ou par l'un des deux, il réussit ¹. Peu après, Adolphe perdait son titre de roi des Romains, et Albert était couronné à sa place.

La guerre de Flandre diminuait de périls pour le roi de France. On la poussa avec ardeur par des ravages, par des sièges et par des batailles. Le comté de Bar fut dévasté par Gaucher de Crécy, seigneur de Châtillon.

1297. — Le roi en personne alla assiéger Lille, *en la vigile monseigneur saint Jean l'apostre. Et lors fut détruite une abbaïe de nonnains, que l'on appelloit Marquette* ². Les Français portaient de toutes parts le fer et le feu. Le comte de Saint-Pol, le connétable Raoul de Nelle et Guy, son frère, maréchal de France, brillaient par leurs faits d'armes *avec grant foison d'autres*. Les ennemis furent plusieurs fois battus devant la place de Lille ; les assiégés n'osaient plus tenter de sortir, et les murs étaient tous les *jours rompus et quassés à pierre* ³.

Cependant le bruit de ces batailles alla émouvoir Robert, comte d'Artois, qui, dans la Guyenne, soutenait une guerre sans éclat. Il accourut, demandant au roi de commander la guerre dans un pays qui touchait à ses domaines. Robert était un des plus brillants guerriers de cette époque. Sa présence excita tous les courages. On le vit bientôt partir de Saint-Omer avec son fils Philippe, à la tête d'une magnifique troupe de chevaliers et nobles hommes. Le comte de Flandre envoya contre lui, *tant à cheval comme à pié, grant multitude de gens d'armes*. Dès qu'on se ren-

¹ Le P. Daniel.

² *Grandes Chron.*

³ *Ibid.*

contra, on songea à combattre. On était près de la ville de Furnes. Les Flamands avaient seize mille hommes de pied et six cents chevaux. L'armée de Robert était peu nombreuse : « De une part et d'autre fu moult la bataille aspre et merveilleuse. » Mais *le gentil comte* dispersa devant lui l'armée des Flamands; et *furent tous occis*, dit le chroniqueur¹.

Le lendemain, la ville de Furnes tombait aux mains de Robert. D'illustres prisonniers furent envoyés *par charrettes* à Paris, ou dispersés en diverses prisons *à la loenge et à la victoire de noble homme monsieur comte d'Artois*. Après cela, Lille n'eut plus qu'à ouvrir ses portes au roi de France. On laissa le fils du comte de Flandre, qui y commandait, s'en aller à Bruges porter à son père le triste récit de ces défaites.

Le roi d'Angleterre venait d'arriver dans cette ville même. Il venait, sur la foi des brillantes paroles du comte de Flandre, jouir des désastres promis à l'armée du roi de France. Sa surprise fut grande de tomber au milieu de ses victoires. Bientôt Philippe partait de Lille avec son armée pour poursuivre ses succès. Courtray se rendit. Édouard et le comte de Flandre, à son approche, s'enfuirent dans la citadelle de Gand, laissant Bruges au vainqueur. De là Philippe s'achemina vers Gand; mais dans la route il reçut un message du roi d'Angleterre, qui lui demandait une trêve.

En même temps, Charles de Sicile arrivait pour solliciter la paix. Philippe eut l'air d'accorder à son affection cette suspension de ses triomphes. La trêve fut convenue pour deux ans. On touchait à l'hiver. Le roi rentra en France vers la Toussaint. Il allait y trouver bientôt des combats d'une autre sorte.

1298 — 1300. — Cette trêve convenue avec le roi d'Angleterre devait donner lieu à un traité de paix, et des deux côtés commencèrent des négociations longues mais actives, avec des ruses, des réticences et des tromperies.

¹ *Grandes Chron.* — Guill. de Nangis.

1301—1303.—Philippe voulait faire entrer dans le traité Jean de Baliol (Bailleul), roi d'Ecosse, que les armes d'Edouard venaient de frapper, et qui était captif dans la Tour de Londres; ce fut une longue difficulté. Il convenait à Philippe d'avoir en Ecosse un roi dévoué, et Edouard, pour cette raison même, excluait du trône Jean de Bailleul. Le pape intervint comme arbitre, et dicta une transaction; un double mariage fut convenu: Marguerite, sœur du roi de France, devait épouser Edouard, qui était veuf, et Edouard, son fils, âgé de treize ans, devait épouser Isabeau, fille de Philippe, qui n'en avait que sept. On se contentait de stipuler la liberté de Jean de Bailleul, qui serait mis entre les mains de l'évêque de Vicence, légat du pape; mais sa royauté d'Ecosse restait douteuse.

Sur ces entrefaites, une brouillerie éclata entre le roi et le pape. L'intervention du pontife devint superflue. Le roi continua ses négociations, et après des trêves successives on arriva à un traité de paix définitif. L'alliance des deux rois était une ligue défensive contre quiconque attaquerait l'un ou l'autre; mais elle semblait particulièrement une menace envers le pape, dont l'autorité commençait à peser aux couronnes. Un article portait l'engagement de s'armer contre ceux qui voudraient *despointer, empêcher ou troubler lesdits roi ès franchises, libertés, privilèges et coutumes de eux et de leurs royaumes*. C'était une désignation expresse du pape. A la vérité, le traité portait exception pour l'Eglise de Rome; mais la distinction du pape et de l'Eglise était entrée déjà dans la politique des rois. Une réaction naissait contre la papauté, cette gardienne des peuples. Le système du moyen âge fléchissait. La monarchie tendait à sortir indépendante, c'est-à-dire omnipotente, du sein des conflits; et aussi la société avait perdu cette foi profonde qui lui avait fait agréer le patronage des pontifes; enfin dans cette altération des mœurs et des

* Leibnitz in *Codice diplomat.*, pag. 43. — Du Tillet, *Recueil des Traités*. — Le P. Daniel a parfaitement analysé ces négociations; le D. Lingard les mentionne rapidement.

idées, peut-être les pontifes mêmes ne surent pas assez distinguer ce qui avait été auparavant nécessaire, et ce qui maintenant restait possible.

Nous touchons à l'origine de toutes les révolutions modernes. L'histoire n'y a pas pris garde ; elle a fait le récit des querelles de Philippe le Bel et de Boniface VIII, comme si ce n'était qu'un accident fortuit dans la suite des événements qui ont rempli nos cinq derniers siècles, et aussi elle s'est mise à l'aise pour prendre parti en faveur du pontife ou du monarque, du monarque surtout. Soyons désormais plus réfléchis, et cherchons à connaître par quelle pensée secrète cette lutte scandaleuse se rattachait à un système nouveau de politique. Cela ne nous empêchera pas de dire les torts de l'un ou de l'autre des deux personnages qui allaient ouvrir la guerre de ce qu'on a nommé le pouvoir *temporel* et le pouvoir *spirituel* ; mais cette guerre sera pour nous autre chose qu'un duel dramatique entre les représentants de ces deux pouvoirs. Ce sera le signal donné d'une longue suite de batailles ayant pour but de séparer la royauté de l'Eglise, c'est-à-dire d'ôter à la monarchie le caractère qui l'avait longtemps rendue populaire. Ici commencent toutes les méprises modernes. On a cru que le peuple gagnait à cette séparation ; on n'a pas vu qu'elle ne profitait qu'au pouvoir ; car l'Eglise était le tempérament de la puissance, et les papes étaient les arbitres des sujets contre les rois ; et parce qu'il est venu des temps de philosophie, où les sujets ont cru pouvoir et devoir se passer de cet arbitrage, ce n'est pas une raison pour l'histoire de méconnaître l'office protecteur de la papauté. Dès que la constitution catholique du moyen âge commença de s'affaiblir, la lutte éternelle du pouvoir et de la liberté n'eut plus de règle ; et, après le duel de la royauté et de la papauté, il devait en survenir un autre, celui de la royauté et du peuple ; duel fatal, où la victoire était désastreuse, soit qu'elle assurât aux rois la plénitude de l'empire, ou au peuple la plénitude de l'indépendance. Par là s'expliquent les alternatives de l'histoire moderne ; le pouvoir extrême d'une part, la liberté extrême

de l'autre, la gloire mêlée à l'anarchie, des inégalités de toute sorte, des crimes et des vertus, de la grandeur et des misères, du génie et de la corruption, et tout cela sans règle et sans but, à moins que de distance en distance la religion ne reprenne son autorité, jusqu'à ce qu'enfin pouvoir et liberté viennent expirer ensemble sur tant de ruines.

Disons rapidement la suite des conflits de Philippe le Bel et de Boniface VIII.

« S'il y eut jamais point d'histoire, dit le P. Daniel, où il fut difficile de démêler la vérité d'avec ce que la passion a fait écrire aux historiens des parties intéressées, c'est celui-ci. » Par malheur, le docte écrivain avait commencé par prendre aussi fait et cause contre le pape. C'était en son temps une nécessité politique; mais alors il ne fallait pas dire que la vérité était difficile à démêler en ce point d'histoire; car dans ce cas la première nécessité, c'était de juger le pape comme le roi, avec retenue.

Quoi qu'il en soit, Philippe et Boniface apparaissaient avec des caractères qui devaient donner à leurs querelles une ardente animosité. Boniface était un *homme d'un grand esprit et d'une profonde capacité dans le droit canonique*¹. Il avait été mêlé aux grandes affaires de l'Europe sous les pontifes Martin et Célestin; et l'on parlait avec défaveur de sa volonté hautaine et absolue, ainsi que de la part qu'il avait eue à l'abdication du pape, son prédécesseur, pour s'assurer, disait-on, la tiare. Mais l'histoire a jeté peu de lumières sur ces griefs contemporains. Boniface crut qu'il lui était donné de faire revivre la politique de Grégoire VII. Ce fut une erreur; l'histoire en a fait un crime. Son instruction canonique lui fit illusion. Il ne vit pas qu'il y a des temps où les droits mêmes semblent détaillir. Il publia des décrétales qui ne faisaient que raviver d'anciennes juridictions². Mais la liberté pensait n'avoir plus besoin du patronage des pontifes; les décrétales furent odieuses; en d'autres temps, elles auraient été populaires.

¹ Le P. Daniel.

² Fleury, *Hist. ecclés.* Tom. XVIII et XIX; *Sexte de décrétales.*

Philippe le Bel profitait merveilleusement de ce retour d'idées. Naturellement superbe et dominateur, il allait droit à ce qui faisait ombrage à son pouvoir. Dès qu'il vit le pape disposé à reprendre l'empire, il l'attaqua de front, résolu d'avance à se précipiter à toutes les extrémités de cette lutte.

Le premier acte de souveraineté papale de Boniface VIII fut un acte de protection publique contre le système d'exaction effroyable qui commençait à s'établir comme une sorte de droit public, et dont les peuples avaient cru se venger suffisamment en le flétrissant du nom de **MALTOTE**.

Cet impôt, rendu nécessaire au temps de la guerre de France et d'Angleterre, ne pesa d'abord que sur les marchands; puis il frappa tous les citoyens, clercs et laïques. On commença par lever la centième partie de tous les biens; ensuite on exigea le cinquantième¹. Telle fut la maltôte à son début; et déjà nous avons vu comment le peuple de Rouen, *moult durement grevé*, s'était mis en rébellion contre les *cueilleurs de celle pécune*. On fut obligé de pendre quelques séditeux pour accoutumer les sujets à ce régime d'impôts; triste moyen de vaincre les oppositions².

Le pape donc semblait se mettre d'accord avec les antipathies populaires, lorsqu'il imagina de frapper la maltôte d'anathème. « Il rendit un décret portant que si les rois ou princes ou barons de la chrétienté exerçaient à l'avenir de telles exactions sur les prélats, les abbés et le clergé, sans consulter l'Eglise de Rome, ou si les prélats et les évêques, les abbés et le clergé consentaient à les recevoir, ils encourraient par ce fait une sentence d'excommunication dont ils ne pourraient être absous par personne, si ce n'est à l'article de la mort, excepté par le pontife romain ou par un ordre spécial de lui³.

¹ *Chron. de Guill. de Nangis*, an 1296.

² *Grandes Chron.* 1293.

³ *Chron. de Guill. de Nangis*, édit. de M. Guizot. — C'est la bulle *Clericis laicos*. — *Grandes Chron.* — Fleury, *Hist. ecclés.* Tom. XVIII.

Le pape se servait de termes généraux, et embrassait dans sa défense tous les Etats et tous les princes. Mais Philippe prit pour son compte l'interdit, et il répondit par une ordonnance également générale, qui défendait à tous ses sujets, de quelque état qu'ils fussent, de transporter ou d'envoyer de l'argent monnayé ou non monnayé hors du royaume. Cette défense allait droit au pape, qui lança une autre bulle plus adoucie en apparence, mais non moins formelle dans ses menaces. Le roi s'irrita. Il y eut un long échange de lettres mêlées de colère et d'apologie; tout annonçait de la part du roi une volonté arrêtée de résister à l'autorité du pontife. Le pape échappa aux ruptures en interprétant sa première bulle avec bienveillance, et, par des concessions très-larges, il suspendit l'éclat de cette guerre.

« Quand les prélas du royaume de France furent à Paris assemblés, dit la Chronique de Saint-Denis, si leur montra le roy Phelippe lettres contenant coment le pape Boniface à luy et à son premier hoir, successeur au royaume de France, avoit ottoïé à prendre et à lever les dismes des Eglyses, toutes fois que leur conscience les jugeroit et créroit estre nécessaires, ou le voudroient faire; et de rechief, comme icelui pape, en l'aide de ses despens qu'il avoit fait en sa guerre, toutes les rentes lui concédoit de l'Eglyse, que l'on appelle régale, les escheoites et les obventions d'un an des prouendes, des prevostés, des archydiaconés, des doiennés, des bénéfices, des Eglyses et de quelconques dignités ecclésiastiques par tout le royaume de France, la guerre durant, et vacant, excepté les éveschiés, les moustiers et les abbaies ¹. »

Le langage de la chronique mérite d'être noté par l'histoire. L'ancien droit survivait encore dans la constitution des Eglises; et ce serait se méprendre que de juger cette concession du pontife avec des idées venues dans la suite des temps. On voit que Philippe, avec son esprit superbe, l'acceptait comme une faveur.

¹ *Grandes Chron.* 1297.

En même temps Boniface lut et publia en consistoire « aucunes constitutions nouvelles, lesquelles avec courage diligent et avecques grand cure, pour l'estat et pour le profist de l'universelle Eglyse, avoit fait compiler et ordener par sages gens en droit canon et en droit civil : et lors quant ces constitucions furent parleues souventes fois par grant diligence, des cardinals approuvées, fist son décret iceluy pape, et ordenna que au cinquième livre des décrétales (si comme au tems présent le povez encore veoir) ces constitucions fussent ajoutées ¹. »

C'est encore là pour l'histoire un objet d'attention. Boniface a passé en France pour un pape furieux ; c'était déjà beaucoup de trouver en lui un homme docte et soigneux de l'antiquité. Au temps où nous sommes, à force d'indifférence pour les idées d'autrefois, nous finirons peut-être par avoir de la justice.

Ce qui tempéra le plus les animosités, ce fut la canonisation du bon roi Louis IX, resté populaire en France, et béni par tous les chrétiens. On fit à Paris de grandes fêtes ; Philippe y parut avec tous les prélats. De grandes multitudes affluèrent à Saint-Denis pour y invoquer le saint nouveau. « Lequel saint roy, glorieux confesseur de Nostre Seigneur, de come grant mérite il fu et eust esté envers Dieu, les miracles pleinement fais le demonstrèrent ². » La paix semblait donc devoir s'affermir sous de tels auspices.

Pendant ce temps les guerres politiques s'étaient ravivées. L'Espagne, l'Allemagne, la Flandre avaient leurs déchirements. Les factions d'Italie et de Sicile étaient ardentes ; Frédéric d'Aragon luttait contre Charles d'Anjou, et l'Eglise soutenait ce dernier de sa politique et de ses armes. Le pape demanda au roi Philippe de lui envoyer Robert, comte d'Artois, avec des secours ; au lieu de Robert, le roi fit partir Charles de Valois, son frère. Charles avait moins de renommée, mais il guerroya vaillam-

¹ *Grandes Chron.* 1297.

² *Ibid.*

ment. Le pape lui remit le soin difficile de pacifier les factions qui ravageaient la Toscane ; puis il le laissa passer en Sicile pour combattre Frédéric. Il fut vaincu par la temporisation de ce dernier, qui sut éviter toutes les batailles. Alors survint un traité de paix qui parut être un abandon de la cause de Charles d'Anjou : Frédéric devait garder la Sicile sa vie durant, et ensuite ses enfants auraient le royaume de Sardaigne.

En tous ces événements, le pape s'était rattaché aux intérêts français. Néanmoins, il était facile de heurter la susceptibilité du roi, et quelque occasion de brouillerie éclata bientôt.

Il est inutile peut-être de sonder ces petits secrets de mécontentement et de colère. Voici les griefs mutuels qui semblent ressortir de l'examen des vieux récits.

A l'avènement de Boniface, deux cardinaux, Jacques Colonne et Pierre Colonne, son neveu, avaient protesté contre cette papauté nouvelle, en maintenant celle de Célestin, malgré son abdication ; et tel était le conflit des factions d'Italie, que ces deux cardinaux avaient pris parti pour Frédéric d'Aragon contre le roi français de Sicile. Ce fut une offense de plus pour Boniface, qui ne reconnaissait pas Frédéric. Il déclara les deux cardinaux déposés *de tout honneur et office de cardinalité* ¹ ; les cardinaux résistèrent, et allèrent faire des factions dans la Toscane. Le pape les excommunia, et prêcha contre eux la Croisade. On leur fit la guerre comme à des schismatiques. et leur parti fut battu de tous côtés. Leurs amis et leurs parents cherchèrent partout des asiles ; et, pour comble de bizarrerie, quelques-uns furent reçus en France avec honneur : Etienne Colonne, neveu du cardinal Jacques, alla s'abriter auprès du roi, et Sciarra Colonne, cousin des deux cardinaux, étant tombé aux mains des pirates, le roi prit plaisir à le délivrer. Ce fut là une première blessure pour Boniface.

D'un autre côté, le titre de roi des Romains donnait

¹ *Grandes Chron.* 1206.

lieu à de sanglantes rivalités. Adolphe de Nassau avait été tué dans une bataille que lui avait livrée, auprès de Spire, son concurrent Albert d'Autriche. Le pape s'obstinait à ne point reconnaître Albert ; Philippe le Bel fit avec lui un traité, et donna à son fils Rodolphe sa fille Blanche en mariage. C'était un affront de plus à la papauté, jadis maîtresse de ce titre de roi des Romains, qui avait été comme le sceau catholique de l'empire.

Enfin, Boniface, de son côté, avait touché par un endroit sensible la politique indépendante de Philippe le Bel.

Dès son avènement, il avait, de sa pleine autorité, érigé en évêché l'abbaye de Saint-Antoine de Pamiers, et il avait séparé la ville de la juridiction de l'évêque de Toulouse¹. Cet acte de suprématie parut émouvoir l'esprit ombrageux de Philippe, et ce fut apparemment pour calmer son irritation que le pape, peu de temps après, remettait les deux évêchés à Louis, fils du roi de Sicile, frère mineur². C'est du moins ce que fait entendre la chronique de Guillaume de Nangis ; mais bientôt, dans la suite du récit, on retrouve le premier évêque de Pamiers, Bernard de Saisset, abbé de Saint-Antoine, comme s'il n'avait point cessé de tenir le siège, et on le retrouve parmi des querelles et des luttes avec le roi.

Bernard, en sa qualité d'abbé, se prétendait seigneur temporel de Pamiers ; mais le roi avait remis la ville à la garde du comte de Foix, se réservant les droits de souverain. Par là elle devenait arrière-fief de la couronne, au lieu d'en être fief direct, et le comte de Foix se fit prêter serment par les habitants.

C'était là une vieille querelle de souveraineté féodale. En d'autres temps, elle eût donné lieu à quelque petite bataille, sans éveiller aucune animosité de spirituel et de temporel. Tout était changé : l'évêque de Pamiers s'était permis *paroles contumelieuses et plaines de blâme et de dif-*

¹ *Grandes Chron.* — Fleury, *Hist. ecclés.* Tom. XVIII.

² *Chron.* de Guill. de Nangis.

fame en moult de biens contre le roi ¹. Le roi le cita en sa cour, et provisoirement il le fit détenir en la garde de l'archevêque de Narbonne. Alors la guerre éclata entre Philippe et Boniface. Le pape retira toutes les concessions qu'il avait faites, et remit en vigueur la bulle *Clericis laicos*; il fit un message à l'archevêque de Narbonne pour réclamer la liberté de l'évêque, et il appela à Rome tous les prélats de France, ainsi que les abbés et docteurs en droit canon, pour rétablir devant eux son droit de juridiction. Le roi, furieux, poursuivit le procès de l'évêque de Pamiers, et il manda à son tour à Paris tous les barons et chevaliers, tous les prélats, les frères mineurs, les maîtres et le clergé de tout le royaume. Ce fut un tumulte plutôt qu'un parlement. On mettait de l'enthousiasme à lutter contre le pape; les barons suivaient un instinct qui n'était pas nouveau, et les évêques se laissaient entraîner à ce mouvement qui ressemblait à de la liberté. On proclama l'indépendance du royaume de l'autorité papale, bien que cette indépendance ne parût pas actuellement menacée; ce fut pour Philippe le Bel une excitation à des vengeances d'une autre sorte.

L'évêque de Pamiers était poursuivi comme un criminel; on l'accusait d'avoir raconté que saint Louis avait pronostiqué la ruine du royaume sous le roi Philippe, d'avoir eu des intelligences avec le roi d'Angleterre, d'avoir prétendu que la ville de Pamiers n'était pas du domaine royal, d'avoir appelé le roi faux monnayeur, à l'occasion de ses décisions récentes sur l'altération des monnaies, d'avoir mis le comble à l'outrage en disant qu'il était d'une race de bâtards ².

Tels étaient les griefs contre l'évêque de Pamiers, dans une affaire où les barons et les évêques venaient d'intervenir pour sauver l'indépendance temporelle de la royauté. L'assemblée des juges se tenait à Senlis. L'évêque de cette

¹ *Grandes Chron.*

² C'était une allusion aux rois d'Aragon, dont le roi descendait par sa mère Isabelle d'Aragon.

ville ouvrit l'avis de faire arrêter l'évêque de Pamiers par l'archevêque de Narbonne, son métropolitain; à défaut de quoi, le roi le ferait saisir de sa pleine puissance.

L'archevêque de Narbonne déclina la juridiction qui lui était faite; il voulait auparavant avoir l'avis du pape. Alors la prison du roi allait s'ouvrir; mais l'évêque de Pamiers courut supplier l'archevêque de le détenir en ses mains. Ce fut un incident nouveau; il fallut obtenir de l'évêque de Senlis son agrément pour cette captivité, parce que le prisonnier était présentement dans sa terre, tant on était délicat à maintenir les privilèges en matière d'emprisonnement.

Tous ces détails de procédure, longuement racontés par les historiens en des temps où la dispute du temporel et du spirituel vivait encore⁴, ont peu d'intérêt, ce semble, au temps présent. Des deux côtés l'animosité était vive, l'outrage sanglant; le pape envoya des bulles qui faisaient revivre l'ancien droit pontifical; le roi fit brûler les bulles. Le pape continuait d'appeler les évêques à Rome, et il réclamait la liberté de l'évêque de Pamiers, en même temps qu'il dénonçait, au nom de la religion, les abus d'autorité qui troublaient la France; le roi répondait par des assemblées nouvelles, où évêques et barons se déclaraient pour l'indépendance de son pouvoir. Tout était porté à l'extrême. Le roi adressa un message au pape; le pape refusa de le recevoir; en même temps le nonce du pape s'acheminait vers Paris; lorsqu'il fut à Mâcon, le roi lui fit signifier l'ordre de quitter la France. Là-dessus le pape excommunia le roi.

Alors se tint au Louvre une assemblée nouvelle et générale des évêques, des barons, des abbés, des docteurs, des jurisconsultes, des magistrats, appelés par Philippe le Bel. C'est ici peut-être la première assemblée de ce qu'on appelait les états généraux; nous avons vu précédemment des assemblées nationales, avec des caractères qui se modifiaient selon la convenance des temps, mais toujours bor-

⁴ Voyez le P. Daniel.

nées à une représentation militaire et ecclésiastique ; maintenant une grande transformation était faite dans la société. L'établissement des magistratures et des justices royales avait donné lieu à des existences nouvelles, qui devaient apparaître dans les représentations de la nation. C'est pourquoi ces *états* nouveaux furent appelés par Philippe le Bel ; mais une distinction se révéla à l'instant même entre ces diverses expressions de la société française. Une pensée commune les animait présentement ; mais leur contact ne donnerait pas moins lieu quelque jour à des chocs violents. Tout ce qu'il fallait à Philippe le Bel, c'est que tous les états lui vinsent en aide pour proclamer la souveraineté absolue de la royauté. Telles sont les réactions successives de la politique humaine. La papauté avait servi d'abri aux nationalités d'Europe ; et, une fois constituées, les nationalités s'appliquaient à donner à la royauté une force inconnue, prêtes à rester dans la soumission, pourvu que ce fût de leur plein gré.

Ceci n'excuse pas les torts politiques de la papauté ; c'était se méprendre que de vouloir raviver des droits que les peuples ni les rois ne pouvaient plus supporter ; mais l'histoire ne doit pas moins signaler ces bizarres alternatives de la volonté des nations, qui, en des temps très-rapprochés, avaient cherché dans la constitution catholique une règle contre l'autorité absolue des monarques, et, maintenant, sacrifiaient l'Eglise par le même désir de la liberté.

Les évêques furent les premiers à proclamer l'indépendance du roi ; et le roi leur rendit grâce. Les barons vinrent ensuite, et s'offrirent à défendre l'Etat de leur épée, et le roi les remercia en jurant à son tour de donner sa vie pour la liberté du royaume. Enfin la magistrature, représentée par Guillaume de Nogaret, seigneur de Cauvission, chevalier et professeur ès-lois, se déclara à son tour, mais en allant par delà toutes les bornes. Nogaret fit, en qualité d'avocat général du roi, une harangue parlementaire, et prouva, conformément aux prétentions des deux cardinaux Colonne, que Boniface n'était point pape ; en même temps il le tenait convaincu de plusieurs hérésies

et crimes infâmes, surtout du crime de simonie. Le P. Daniel, cet homme que nous avons trouvé jusqu'ici docte et sage, caractérise ces déplorables scandales en ces termes : « Le roi vit que l'assemblée suivoit parfaitement ses vues, et que tous de concert se déclaroient pour les libertés de l'Eglise gallicane ¹. » Il est triste, pour l'histoire, de rencontrer ce mot de *libertés* en de tels récits. Cela prouve que déjà elle est entrée en des temps où le langage va subir de fatales altérations ².

Après cela, Nogaret demanda qu'il fût fait par le roi telles démarches nécessaires pour obtenir des cardinaux et de tous les princes chrétiens la nomination d'un vrai pape ; et sa harangue fut enregistrée avec ses étranges conclusions. Et, comme si ce n'eût point été assez de ces outrages officiels, Pierre Flotte, un autre chevalier *savant dans le droit*, dit le P. Daniel, demanda à parler sur le même sujet, et il put à loisir étaler son éloquence contre Boniface, que toute l'assemblée appela du nom d'antechrist.

Et, lorsque l'enthousiasme national se fut satisfait à ces flots d'injures, on écrivit aux cardinaux et au pape des lettres qui ne faisaient que résumer ces diatribes. Les évêques et abbés avaient pourtant adouci leur langage. Mais les barons furent sans retenue, ainsi que l'*état* des maires, échevins, jurats et consuls.

Le pape répondit à ces lettres en maintenant son droit pontifical et l'exagérant peut-être ³.

L'autorité de ses paroles était accrue par l'insolence des outrages qui lui avaient été envoyés. Le roi parut s'émouvoir, et il y eut quelques tentatives de paix. Mais le pape exigea des réparations du roi, et l'animosité reparut.

Le pape n'avait cessé d'appeler à Rome les évêques de France, et un grand nombre d'entre eux avaient fini par y aller, malgré les défenses et les menaces de Philippe le

¹ Tom. IV, in-4°, pag. 397.

² *Chronol. des États généraux*, de Jean Savaron. 1615.

³ Le P. Daniel.

Bel. Un concile fut tenu, et de là sortit une bulle qui interprétait avec quelque modification la juridiction papale, laissant dans une sorte d'ambiguïté la suprématie sur le temporel des rois¹. Et le pape ajoutait à cette bulle une lettre doctrinale qu'il avait lue dans le concile, et qui semblait devoir calmer cette effervescente susceptibilité des docteurs de France, si elle n'avait été une hostilité déterminée à ne point fléchir. « Pierre Flotte, disait le pape, nous a imposé que nous avons écrit au roi qu'il devait reconnaître que c'était de nous qu'il tenait son royaume. Il y a quarante ans que nous sommes appliqué à l'étude du droit, et nous savons qu'il y a deux puissances ordonnées de Dieu. Peut-on donc croire qu'une telle folie nous soit venue en l'esprit? Nous disons que nous ne voulons en rien usurper la juridiction du roi, selon ce qu'a dit notre frère le cardinal de Porto; mais le roi ne peut nier qu'il ne nous soit soumis quand il s'agit du péché². »

Après ces sages paroles, il ne restait de possible que des subtilités de part et d'autre, et les subtilités ont traversé cinq siècles. On supposait que, sous ce nom de *péché*, le pape se réservait une juridiction indirecte sur l'observation des lois et sur l'exercice de la puissance. Il ne manqua pas de docteurs pour raviver la querelle sous des noms nouveaux. Une nouvelle assemblée fut tenue à Paris. Le roi renouvela la défense aux évêques de sortir du royaume, et il saisit le *temporel*, comme on a dit longtemps, c'est-à-dire les biens des évêques qui étaient allés à Rome. C'était trancher les questions par la violence, et, tandis qu'on reprochait au pape de vouloir dominer les couronnes, de fait on dominait l'Église, on étendait la souveraineté politique jusqu'à la conscience, et on se faisait arbitre du temporel et du spirituel indifféremment, comme s'il n'y eût eu de lois d'aucune sorte, soit pour régler la conduite des évêques, soit pour protéger la propriété de leurs églises.

¹ *Unam sanctam*. Fleury, *Hist. ecclés.* Tom XIX.

² Le P. Daniel. — Extr. miss. biblioth. S. Victor.

1301—1302.—Toutefois cette extrémité n'empêcha pas des essais nouveaux de négociation. Il vint à Paris de la part du pape un cardinal d'un nom resté célèbre dans l'histoire des études universitaires, le cardinal Lemoine¹. Par malheur, il portait de rudes conditions de paix pour Philippe le Bel. La collation des bénéfices et le droit de régale étaient désormais des difficultés pleines de périls entre le roi et le pape. De part et d'autre on pouvait se faire des concessions sur des points accidentels que la colère avait pu rendre blessants, mais qui ne se rattachaient point à des coutumes antiques. Il n'en fut pas de même de droits ou de prétentions qui tenaient à l'exercice de la souveraineté même. Ce qui sembla d'abord heureux, ce fut une forme plus tempérée dans l'exposé des demandes et des réponses. Mais le roi n'accorda rien, et le pape revint à ses foudres. L'excommunication du roi fut de nouveau prononcée, et le légat devait la publier. Mais on l'entoura de gardes, et il ne put exécuter les ordres du pape. Le roi, de son côté, renouvela la saisie des biens des évêques, et il fit une autre assemblée d'états, où Guillaume du Plessis porta la parole contre le pape en termes plus violents encore que n'avaient fait Flotte et Nogaret. « Et fu icelui pape d'aucuns chevaliers devant les prélatz et la royale majesté de moult de crimes blasmé, diffamé et accusé; c'est assavoir de hérésie, de symonie et d'omicide, et de moult d'autres vilains mesfaits droitement sur lui mis, et tous vrais, si comme aucuns disoient². »

« Et, continue le même chroniqueur, pour ce que à pape et à prélatz hérétiques (hérétiques) selon ce que l'on treuve ès saints canons, ne doit pas estre païée obédience, fu illec de commun conseil de tous appelé jusques à tant que le pape de ces crimes et de ces cas que l'en luy avoit mis sus s'espurgeat, et qu'il en fust de tout en tout purgié. »

¹ Fondateur du collège qui a longtemps porté son nom.

² *Grandes Chron.*—Savaron, *Chron. des états généraux.*—Guill. de Nangis.

Telle fut la sentence de l'assemblée ; un seul osa n'être point de l'avis unanime, ce fut l'abbé de Cîteaux. Il s'en retourna dans son abbaye, emportant, dit toujours le moine de Saint-Denis, *indignation et dedaing de moult (de plusieurs) tant du roy comme des prelas*, mais apparemment consolé en sa conscience de n'avoir point de part à de tels scandales.

La mission du cardinal Lemoine était finie, ou bien elle ne devenait plus qu'un péril. Il se hâta de fuir.

Le roi, au contraire, provoqua de toutes parts l'assentiment des villes, des églises et des communautés, aux actes qui venaient de se faire. Toute la France se déclara ; la guerre au pape était populaire, et pourtant on prenait soin de réserver le droit de l'Eglise et du concile, et l'on n'eût point voulu paraître en dehors de la croyance et de la constitution du christianisme.

Après cela, il ne restait plus qu'à aller droit aux derniers excès.

1303. — Le pape lança des anathèmes. Toutefois il appelait encore les évêques à un concile pour mettre fin à ces déchirements ; mais le roi nourrissait d'autres pensées. Il venait de faire saisir et jeter en prison un envoyé du pape, porteur, disait-on, d'un anathème d'interdit contre le royaume¹. Il forma le dessein d'enlever le pape lui-même, qui s'était retiré à Anagni, sa patrie, comme par la crainte de quelque crime. Il avait sous la main deux instruments d'un tel attentat, Nogaret, qui le premier avait allumé les haines nationales contre le pape², et Sciarra Colonne, ce parent des Colonne, qu'il avait sauvé des mains des pirates. L'un et l'autre acceptèrent la mission du roi, et ils s'en allèrent en Italie chargés d'or pour acheter des auxiliaires. Ils entrèrent à Anagni, la veille de la Nativité, suivis de trois cents cavaliers et d'une infanterie plus nombreuse. La populace, prête au crime et au pil-

¹ *Grandes Chron.*

² L'aïeul de Nogaret avait été brûlé vif dans les guerres aibigeoises. Note de M. P. Paris. *Grandes Chron.*

lage, parut bientôt, et on marcha ainsi vers le palais. Lorsque le pape vit que toute résistance était inutile, il se revêtit de ses habits pontificaux, et attendit, paisible et assis sur son trône, la fin de ce drame.

Colonne entra le premier, proférant la menace et l'injure. Il allait frapper le pape de son glaive si Nogaret ne l'eût arrêté. « Mais toutefois de ce chevalier de la Colompne, dit le chroniqueur, fu féru au visage, si que il en fu ensanglanté ¹. » La protection même de Nogaret ne fut autre chose qu'un affreux outrage. « O tu chaitif pape, lui dit l'insultant orateur des états généraux, voy et considère et regarde de monseigneur le roi de France la bonté, qui tant loing de son royaume te garde par moi et deffent ². »

Tous ces chroniqueurs si soigneux à maudire le pape ne citent pas une parole qu'il ait dite en ces moments d'humiliation. Ce silence répond éloquemment aux diatribes de l'histoire.

Mais bientôt le crime de Nogaret est rendu inutile. On avait mis le pape en prison, et on l'avait tenu trois jours sans nourriture. Les habitants d'Anagni, indignés de ces fureurs et honteux de les avoir souffertes, se levèrent tout à coup en armes. Ils chassèrent de la ville Colonne et Nogaret, délivrèrent le pontife et le conduisirent à Rome. Boniface venait de passer par une épreuve effroyable. La douleur et la souffrance hâtèrent la fin de sa vie. Il venait de remettre le soin de terminer les tristes affaires de France à Mahy le Roux, diacre-cardinal ³, *qui, selon ce qu'il seroit expedient et avenant, de la devant-dite besoigne, a sa volonté ordeneroit*. Peu après il fut pris d'une dyssenterie qui l'enleva en peu de jours. Les paroles du chroniqueur de France méritent d'être conservées comme une expression des colères contemporaines, et aussi comme un avertissement à l'histoire appelée à les juger. « Par le flus de ventre, si

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.* Vely appelle Nogaret *ce généreux Français*. Cette fois le docte abbé se fait philosophe; il n'est plus historien.

³ *Grandes Chron.*

comme l'en dit, chéi en français, si qu'il mençoit ses mains, et furent oïes de toutes parts par le chastel (Saint-Ange) les tonnerres et venues les foudres non accoustumées et non apparans ès contrées voisines. Celui pape Boniface sans devocion et profession de foy mourut ¹.

Tel est le récit du moine chroniqueur. Du fond de sa sainte abbaye, il suit l'impulsion des haines publiques. Cependant Boniface mourait après avoir dicté une profession de foi catholique, et sa vie n'avait été qu'un combat pour la papauté de Grégoire VII et d'Innocent III. Mais la société avait changé de mœurs et d'idées, le grand système de moyen âge se disjoignait; la royauté prenait un caractère de personnalité distincte de la grande unité chrétienne, et tout obéissait à cette impulsion, clergé, noblesse, peuple même. On avait hâte d'échapper à un régime qui avait fait de l'obéissance à Dieu le fondement de la liberté. On croyait déjà que la liberté serait plus assurée si l'on arrivait à n'obéir qu'à l'homme; c'est là, avons-nous dit, toute l'origine des révolutions modernes. Le pouvoir changeait de nature; il allait prétendre devoir à lui seul son droit de commander aux peuples; et les peuples ne tarderaient pas ensuite à se faire juges de cette puissance. Cependant on n'arriverait que par degrés à ces excessives transformations. Le christianisme restait enraciné dans les âmes; mais il n'y produirait bientôt plus que des mouvements isolés d'enthousiasme et de vertu. L'ensemble social n'aurait plus là sa force, et la politique n'y chercherait plus son inspiration. Tout ce qu'on avait à attendre des mœurs nouvelles, c'étaient des actes privés d'héroïsme et de sacrifice; ce serait bien encore là le génie chrétien, tel qu'il se conservait dans les ordres de chevalerie, mais non point tel qu'on l'avait vu présider à la constitution de l'empire de Charlemagne. Il était important de noter ici ce passage à des mœurs et à des idées nouvelles. Nos histoires, avec leurs haines de tradition contre les papes, l'avaient voilé de nuages.

¹ *Grandes Chron.*

CHAPITRE XI.

Guerre en Flandre. — Habileté politique du roi. — Réaction et insurrections nouvelles. — Robert d'Artois paraît en armes. — Témérités. — Fatale bataille de Courtray. — Appel à la noblesse. — Philippe ne fait que se montrer à l'armée. — Paix avec l'Angleterre. — La guerre de Flandre est reprise. — Victoire des Français. — Philippe rentre à Paris. — Statue équestre à Notre-Dame. Traité de paix. — Troubles et nouveautés à Paris. — Esprit de piété. — Beaux exemples. — Dissentiments avec le pape. — Acharnement contre la mémoire de Boniface. — Pape nouveau. — Mystérieuse intrigue du roi. — Il obtient raison des anathèmes de Boniface. — Politique sans règle. — Altération des monnaies. — Troubles populaires. — Persécution nouvelle contre Boniface. Concessions de Clément V. — Situation de l'Europe. — Procès accordé contre Boniface. — Fin de ce scandale. — Souffrance du peuple en France. — Lyon revient à l'unité de la monarchie. — Lutte pour établir la juridiction royale. — Apparition du procès contre les templiers. — Souvenirs de gloire. — Accusations monstrueuses. — Premiers incidents du procès. — Intervention du pape. — Griefs. — Horribles drames. — Jugements de l'histoire. Conduite de Philippe le Bel et du pape. — Concile de Vienne. — Bruits de Croisade. — Édouard vient en France pour affermir la paix. — Description des fêtes. — Cabales en Flandre. — Impôts nouveaux en France. — La guerre ne fait que paraître. — Suivie d'une triste paix. — Funestes approches de la fin du règne. — Supplices. — Mort de Philippe le Bel. Appréciations historiques.

Pendant ces lamentables luttes du pape et du roi, la guerre s'était allumée du côté de la Flandre, avec des alternatives d'abord favorables, puis funestes à la France, et contre lesquelles il fallut à la fin s'armer de toutes les ressources de la politique.

Au moment de la paix entre la France et l'Angleterre, des négociations s'étaient suivies pour faire comprendre le comte de Flandre dans les traités. Mais Robert, comte d'Artois, cherchait l'abaissement du comte, son voisin; il

l'avait atteint par les armes, il le voulait détruire par la politique; et il fit si bien que les négociations furent inutiles. Une trêve seulement avait été faite à Tournay; lorsqu'elle fut expirée, la guerre éclata. Le comte de Flandre, épuisé par l'âge, en laissa la conduite à son fils, qui s'appelait Robert. Le comte de Valois vint le combattre. La Flandre était sans alliés, le peuple sans enthousiasme; la défense fut sans énergie. Le comte de Valois fit des sièges, enleva des places, en surprit d'autres; tout s'abandonnait, Gand ouvrit ses portes, et le vieux comte de Flandre vit qu'il n'avait qu'à se jeter aux mains de ce vainqueur. Le pays se soumit à l'autorité du roi de France, et le comte de Valois s'en vint à Paris, traînant à sa suite, comme en triomphe, *la Flandre captive*, dit le P. Daniel, dans la personne de son souverain, de ses enfants et d'une multitude de seigneurs qui servaient d'otages. La reine parut à une fenêtre du Louvre pour voir ce cortège de victoire; mais le roi resta grave et sombre. Il reçut les vaincus en silence, et le vainqueur s'aperçut que sa gloire était suspecte. Le comte de Valois s'était engagé à ramener le vieux comte en Flandre dans six mois, si la paix n'était pas faite; le roi se contenta de dire que ce traité ne l'obligeait pas. Peu après, le comte de Valois s'en allait en Italie prendre le commandement des troupes du pape, et le roi dispersait ses captifs en divers points du royaume, le comte de Flandre à Compiègne, son fils Robert à Chinon, son second fils Guillaume en un château d'Auvergne. Mais il restait trois autres fils du comte, qui étaient demeurés en Flandre. Ils se réfugièrent à Namur, et autour d'eux commença à se former un flot de colère contre le terrible roi qui abusait ainsi de la victoire.

Toutefois Philippe parut en Flandre comme un souverain qui compte sur l'hommage des peuples. Il fit des actes populaires, ôta des impôts, fit des dons magnifiques, concéda des privilèges, et enfin déclara le comté de Flandre uni à la couronne de France.

C'était un coup de politique nationale; mais il avait été préparé par des violences odieuses. Bientôt la vengeance

bouillonne. Comme après les largesses du roi étaient venues les vexations administratives, le peuple s'irrite et murmure. Jacques de Châtillon, oncle de la reine, était chargé de gouverner le comté; c'était un caractère hautain et implacable. Il veut déployer à grand bruit son autorité; il ne fait qu'allumer les haines. A Bruges, une sédition éclate; un tisserand, Pierre le Roi, devient le chef des mécontents⁴; le maire veut l'emprisonner; le peuple court briser ses chaînes. Châtillon se présente avec des troupes pour ramener l'ordre; alors tout le peuple prend les armes. Cependant Châtillon avait appelé des secours, Bruges allait être investi; Pierre le Roi consent à sortir de la ville avec ses plus fidèles, espérant y rentrer sans doute. Châtillon s'y établit, et de là envoie ses ordres de domination terrible. La guerre civile s'allume au dehors. Les fils du comte de Flandre viennent de Namur trouver le tisserand Pierre le Roi, et font avec lui une ligue; le tisserand devient général d'armée. Il reparait devant Bruges, au moment où Châtillon faisait démolir ses murs. De quel droit démolit-on les murs de la cité, s'écrie-t-il? les bourgeois seuls ont droit d'abattre leurs murailles! Et en même temps il chasse les démolisseurs, et entre avec ses troupes en ordre dans les rues, et va prendre possession du palais. Tout s'était enfui à son approche; il fit l'office de gouverneur, et on s'empressa de lui obéir.

Bientôt, Gand a aussi ses séditions: on venait d'y rétablir quelques-uns des impôts que le roi avait supprimés. Le peuple entend la publication de l'édit avec des murmures et des menaces. Le maire arme huit cents hommes pour prévenir les périls; l'aspect des soldats irrite le peuple; plus on déploie de puissance, plus la vengeance s'allume; l'insurrection se montre dans les rues. Le maire avait fait tenir sous sa garde le beffroi de la ville, pour empêcher qu'on n'excitât la population par le bruit du

⁴ « Pierre de Conink (Pierre le Roi, *Petrus dictus rex*), homme noble, de la cour du comte Gui, élevé aux fonctions de doyen des tisserands de draps. » *Hist. de la Flandre*, par Warnkœnig. Tom. I^{er}.

toesin, ce signal formidable et populaire des révoltes. Les séditiens suppléent aux cloches par des poêles et des chaudrons, qu'ils vont frappant avec fracas dans les faubourgs. Toute la cité s'ébranle; on chasse les magistrats; on se met en rapport avec Pierre le Roi et avec les fils du comte de Flandre, qui de Namur voient ces vastes contagions de guerre civile; la Flandre entière était emportée par ce mouvement de désordre et de liberté.

Châtillon reparut cependant devant Bruges avec des forces imposantes. Les fils du comte envoyèrent de Namur, au secours de la ville, Guillaume de Juliers, leur neveu; on le surnommait *le Clerc*, parce qu'il était diacre et prévôt de l'église de Maestricht; mais il avait les mœurs d'un soldat. Toutefois il n'osa se confier aux hasards d'une bataille, et, après quelques succès isolés, et quelques fureurs commises sur des Français, dans les places qui tombèrent en ses mains, il laissa Bruges sous la menace de Châtillon. Pierre le Roi, le tisserand, restait intrépide avec son armée populaire. Là où il voyait la sédition fléchir, il courait la rallumer. Les bourgeois de Gand avaient fait une réaction contre le peuple. Pierre le Roi alla se montrer pour rétablir la révolte; mais il ne réussit point. Il y avait dans toutes les villes une faction de France, qu'on appelait la faction du Lis; à Ardembourg, elle avait renversé le drapeau de Guillaume de Juliers; Pierre le Roi courut assiéger la ville, y entra de force, déchira le drapeau de France, et reparut en vainqueur devant Bruges; mais à Bruges même la sédition commençait à capituler. Les bourgeois, moins ardents que le peuple, avaient écouté les négociations. Pierre Flotte, envoyé du roi, promettait qu'il n'entrerait qu'une partie de l'armée, et encore qu'elle entrerait pour protéger les citoyens, non pour les traiter en ennemis: Pierre le Roi ne put empêcher ce retour d'autorité; mais, en même temps que Châtillon entra dans Bruges, cinq mille hommes en sortaient, résolus à la guerre et aux représailles. Ils se dispersèrent vers Damme, Ardembourg et Ostbourg, et partout ils firent des massacres.

De son côté, Châtillon ne tint pas les promesses de Pierre Flotte. Il parut dans la ville avec un cortège effrayant de justice et de punition. Alors le peuple sentit renaitre ses fureurs. Il envoya des émissaires aux fugitifs. Pierre le Roi, instruit de cette réaction nouvelle, assembla tout ce qu'il put de fidèles. Il avait auprès de lui un compagnon redoutable, nommé Bréiel, un ancien boucher¹. Ces deux chefs de révolte éveillent de nouveau l'enthousiasme ; les paysans viennent à eux ; les fugitifs de Bruges se rassemblent des diverses places où ils s'étaient réfugiés ; une armée de sept à huit mille hommes marche sous les ordres du tisserand : et tout à coup on le voit paraître à la pointe du jour aux portes de Bruges, conduisant la guerre avec génie, et opposant aux ruses parlementaires des envoyés de la cour une habileté militaire qui présageait d'atroces succès. Le peuple de la ville attend le signal qui va lui venir du dehors. Les portes s'ouvrent ou sont enfoncées ; et là on établit des gardes pour veiller sur ceux qui sortiront. Les Français sont d'abord égorgés dans les rues ; puis, on les cherche dans les maisons ; enfin, on les laisse fuir. Mais, aux portes, un affreux mot d'ordre les expose tous à la mort. *Schilt ende vriendt ! bouclier et ami !* tels sont les mots flamands auxquels on reconnaîtra les malheureux qu'il faudra frapper. Ceux qui ne les sauront dire seront massacrés. On tua ainsi près de quinze cents cavaliers, sur dix-sept cents qui étaient entrés, et environ deux mille fantassins. Châtillon échappa à cet égorgement ; il s'était caché d'abord dans la maison d'un gentilhomme ; le soir, il se déguisa en prêtre, et il traversa à la nage le fossé de la ville avec Pierre Flotte, le négociateur de cette fatale paix (mai 1302).

Après cette affreuse expédition, toute la Flandre fut en armes. Guillaume de Juliers reparut, et les Flamands le

¹ « Un autre homme de la cour du comte, avant sa captivité, Jean Breydel, doyen du métier des bouchers, ... devint le second héros populaire. » Warnkœnig. *Hist. de la Flandre*. Ces modifications nationales de désignation ne manquent pas d'intérêt. L'ouvrage que je cite d'ailleurs est d'une grande valeur historique.

proclamèrent leur général. Furnes, Bergues, Cassel se donnèrent à lui. Le château de cette dernière ville résista pourtant. En même temps Guy, l'un des fils du comte de Flandre, s'échappait de sa prison, et paraissait à Bruges avec quelques troupes allemandes. Il courut s'emparer de Courtray, d'Ypres, d'Oudenarde. Tout céda au choc de cette révolution populaire. L'imprudent et fougueux Châtillon était sans force pour la contenir. Il ne put que sauver Lille, où Pierre Flotte conduisit quelques débris d'armée, et lui-même s'en vint à Paris raconter ces calamités, se fiant au crédit de la reine, sa nièce, pour échapper à la colère du roi.

Aussitôt on lève une armée puissante, et on en remet le commandement à Robert, comte d'Artois, l'infatigable guerroyeur, toujours plein du désir de frapper le comté de Flandre, dont le voisinage faisait ombrage à son ambition¹. Cinquante mille hommes s'assemblent près d'Arras. A la vue de cette expédition menaçante, le patriotisme flamand n'est pas effrayé. Guy de Flandre appelle à lui quiconque a du courage et aime la liberté; et bientôt soixante mille hommes, soldats, paysans, peuple des villes et des hameaux, sont autour de lui, prêts à combattre et à mourir. Il n'avait point quitté Courtray, dont la citadelle résistait encore à ses armes. Là il dresse son camp, et il attend les Français.

Lorsque le comte d'Artois se vit près de l'armée ennemie, il se laissa violemment emporter à l'amour des batailles. Les Flamands étaient protégés par la Lys et par des retranchements; on conseillait au comte Robert de n'attaquer point ainsi à découvert une position aussi redoutable. Le connétable de Nelle, surtout, donnait des avertissements utiles; mais il était suspect, à cause du mariage récent de sa fille avec l'un des fils du comte de Flandre. Le comte Robert laissa éclater cette défiance. « Vous verrez que je ne suis point traître, lui dit le connétable irrité; suivez-moi seulement, je vous mènerai si

¹ Jean Villani. Liv. II, chap. 54.

avant que vous n'en reviez jamais. » Après cela, il n'y avait plus qu'à se jeter témérairement dans la bataille, et le présage en était connu.

De son côté, Guy de Flandre s'appêtait autrement à se défendre; on le vit armer solennellement chevaliers à la tête de son armée le tisserand Pierre le Roi, et le boucher Bréiel. C'était un admirable début de la journée; puis, en rangeant son armée le long des retranchements du camp et de la rivière de la Lys, il allait dans tous les rangs, encourageant les soldats, excitant le peuple à peine exercé aux combats, parlant de la liberté, de la gloire, du salut, rappelant les atrocités précédentes, et même les représailles faites par eux-mêmes, et disant qu'après cela il n'y avait qu'à vaincre; car la défaite serait à la fois la honte et la mort, les Français devant être sans pitié après les égorgements de Bruges, et leur victoire ne pouvant être qu'un signal d'extermination.

Une autre excitation était au cœur des Flamands. « Etudians et cuidans mourir pour la justice, libéralité et franchise du pays, dit le chroniqueur de Saint-Denis, premièrement confessèrent leurs péchés humblement et dévotement, le corps de Nostre Seigneur Jhesu christ reçurent, portant avec eux ensemment aucunes reliques de saints, et à glaives, à lances, espées bonnes, haches et goudendars, serrément et espesement ordenés vindrent au champ à pié par un pou tous¹. » C'était donc pour les Flamands comme une guerre chrétienne; leur enthousiasme fut extrême. Par malheur, la chevalerie de France ne vit dans cette masse ainsi défendue et ainsi excitée qu'un amas d'aventuriers méprisables. « Adonques les chevaliers françois, qui trop en leur force se fioient, voiant contre eux iceux Flamens du tout en tout venir, si les orent en despit, si comme foulons tisserans et hommes ouvrants (travailleurs) d'aucuns autres mestiers². » Et, avec

¹ *Grandes Chron.* de M. Paulin Paris.—*Goudendars* : « cum lanceis adjunctis et exquisiti generis quod gothendar vulge appellant. »

Par un pou tous, à peu près tous.

² *Ibid.*

ces pensées superbes, ils cédèrent volontiers à la hâte qu'avait le comte d'Artois d'attaquer gens aussi méprisables.

Il avait à traverser, pour les atteindre, les flots de la rivière ou bien les fossés des retranchements. En tête de la bataille étaient d'abord les hommes de pied, qui, au premier signal, s'étaient précipités, et *moult bien se contenoient*. Mais les chevaliers gentils français, emportés par une émulation aveugle, voulurent paraître en face de l'ennemi, et *ès Flamens pompeusement et sans ordre s'embattirent*. Cela fit tout aussitôt un désordre affreux. On était dans les chaleurs de juillet; des flots de poussière volaient dans l'air brûlant, et inondaient les assaillants, qui se ruaient sans savoir où ils allaient. Les rangs des chevaliers et des fantassins furent confondus, et les Flamands n'avaient qu'à lancer de loin leurs flèches sur cette mêlée. A la fin, pourtant, la chevalerie se trouva dégagée, et parut en regard des Flamands, qui les attendaient tranquillement à lances agues de l'autre côté du rivage, ou derrière les lignes de leur camp.

Peu d'entre les agresseurs parvenaient à franchir la rivière ou les fossés pleins d'eau; ils étaient, dans ce trajet, percés de flèches, et, s'ils arrivaient jusqu'aux Flamands, ils étaient accablés par eux. « Ceux de Bruges, dit toujours le curieux chroniqueur, ainsi comme s'ils estoient convertis et mués en tigres, nulle ame n'espargnèrent, mais aux lances agues bien ancorées¹ que l'on appelle bouteshaches et godendars, les chevaliers des chevaux faisoient trebusehier; et ainsi comme ils chéoient comme brebis, les acraventoient sur la terre². » On s'obstina pourtant dans cette attaque téméraire, et bientôt les fossés furent comblés de corps morts. Le courage des chevaliers semblait être devenu un étrange amour de la mort. Le cométable de Nesle se fit tuer en combattant comme un lion,

¹ Terminées en forme d'ancre, à peu près comme les hallebardes.
Note de M. Paulin Paris.

Grandes Chron. Ibid

tandis que les Flamands le suppliaient d'accepter la vie. Il justifiait ainsi la parole qu'il avait adressée au comte d'Artois. Le comte d'Artois n'eût pas voulu survivre, « mieux voulant gésir mort avec les nobles hommes qu'il voioit devant lui mourir que à ce vil et vilain peuple rendre soy vif enchainé. » Il se fit tuer de même; plus tard on le trouva parmi les morts, percé de trente coups de lance. Avec eux tombèrent les plus vaillants, Guy de Nesle, frère du connétable; Pierre Flotte, Henri de Ligny, Renaud de Trie, Albéric de Longueval; les comtes de Vimeux et d'Aumale; Godefroy de Boulogne; Simon de Melun, maréchal de France; Alain, fils aîné du comte de Bretagne; les comtes de Dammartin, de Dreux, de Soissons; Jean, comte de Tancarville; soixante barons, plus de douze cents gentilshommes¹. Les Flamands n'avaient qu'à tuer; ils se fatiguèrent à ce carnage: ce n'était pas une victoire, mais une extermination. L'armée s'éloigna en désordre de ce lieu funeste, la cavalerie pêle-mêle avec l'infanterie. Alors encore on continua de tuer. Vingt mille Français, dit-on, périrent dans tout ce désordre; les Flamands ne perdirent que cent hommes².

La bataille de Courtray s'était livrée un mercredi 7 juillet 1302³. Elle mit toute la France en deuil, et alors on se souvint d'une fatale comète « qui à la fin du mois de septembre avait été vue par le royaume de France, comme aussi d'une *éclipse au mois janvier faite*, lesquelles, *comme dient aucuns, avoient signifié et démontré iceste instance et démolition et maie aventure à François à venir.* » Bientôt Guy de Flandre se vit maître du pays tout entier, et la guerre apparaissait avec un caractère qui faisait craindre des malheurs nouveaux. Philippe le Bel, consterné d'abord, se

¹ Je suis l'énumération du P. Daniel, qui se plaît aux récits des batailles, et qui tient registre de toutes les vaillantes morts. Lui-même suit Guillaume de Nangis.

² Warnkœnig, *Hist. de la Flandre*, tom. 1^{er}, dit « que la bataille est encore populaire en Flandre sous le nom de *bataille des Éperons.* »

³ *Grandes Chron.* Le P. Daniel dit le 11 juillet, M. Warnkœnig de même.

relève ensuite. Il fait un appel à la noblesse et aux communes ; et, comme le système de la guerre, déjà changé depuis les temps féodaux, exigeait de grosses dépenses d'argent, il établit des impôts sur la propriété ; en même temps, il grossissait le trésor public par l'altération des monnaies, en en haussant le prix nominal et en affaiblissant la valeur réelle, ruineuse ressource déjà tentée, et qui bouleversait toutes les transactions du commerce au dedans et au dehors. Mais l'objet présent, c'était d'avoir une armée nombreuse et payée. Quatre-vingt mille hommes furent sur pied. Le roi les rassembla à Arras. Mais il ne fit que les montrer aux Flamands. Son principal génie n'était pas celui des batailles ; et aussi l'on raconte qu'il craignit des défections. Le roi d'Angleterre, malgré la paix, lui était suspect. Il ne voulut point s'aventurer à des périls qu'il espérait vaincre par la politique autant que par les armes. Il se retira après quelques mois d'une action dont il garda pour lui le secret, et « donna congé de départir à icest noble ost qui légièrement peust sousmettre tout le monde, se il fust noblemet et à droit gouverné, et s'en revint sans rien faire, et inglorieux en France arrière ¹. »

« La moquerie fut grande, dit le chroniqueur, parmi les ennemis de la gent au roy de France. » Guy de Flandre continua à se montrer en de petites batailles ; mais il ne fut pas toujours heureux ; la chronique de Saint-Denis mentionne même une rencontre près de Saint-Omer où « quinze mille Flamens par la gent au roy de France furent occis en bataille ² ; » et Philippe le Bel alla se mettre en sûreté du côté de la *tricherie angloisienne*, comme dit la vieille langue du chroniqueur, en affermissant la paix par le traité définitif que nous avons vu avec Edouard, et qui lui assurait de nouveau ses possessions de Guyenne, à condition d'hommage lige et de serment de fidélité.

1304. — Alors la guerre put éclater librement. Le nouveau connétable Gaucher de Châtillon avait tenu la cam-

¹ *Grandes Chron.*

² *Grandes Chron.* — Guillaume de Nangis, an 1303.

pagne glorieusement avec les garnisons que le roi lui avait laissées ; et aussi des alliances s'étaient faites de part et d'autre dans toutes les Flandres. Le roi avait armé des galères dont il avait donné le commandement à un Génois, Regnier de Grimaldi. La guerre commençait à intéresser l'Europe. Amédée, comte de Savoie, avait voulu intervenir entre les deux partis, et il avait amené une trêve ; cette trêve donna lieu à un incident digne d'être noté par l'histoire. Le vieux comte de Flandre, âgé de quatre-vingts ans, avait promis d'aller user de son pouvoir auprès des Flamands pour désarmer leurs colères. Il ne put les toucher, et on vit le vieillard revenir à sa prison de Compiègne pour tenir sa parole et ne point exposer ses deux fils, restés prisonniers du roi. Alors les trêves furent rompues et les combats commencèrent ; sur mer, l'amiral génois avait débuté par une victoire, et Guy de Flandre était tombé en ses mains ; il l'envoya prisonnier à Paris. En même temps le roi ramenait vers la Flandre une armée de plus de soixante mille hommes. Le comte de Valois, ayant appris *en Italie la mort de ses chers nobles en France*⁴, n'avait plus eu souvenir d'anciens ressentiments ; il avait fait une paix entre les deux partis de Sicile, et était accouru prêter son épée à son pays. Le roi lui remit le principal commandement de ses troupes, ainsi qu'à son autre frère le comte d'Evreux. D'Italie aussi était venu un secours aux Flamands ; c'était un autre fils de leur comte, nommé Philippe, qui avait pris une longue part aux factions de Sicile ; il était accouru au bruit de cette grande lutte, et les Flamands le proclamèrent leur général. De part et d'autre se déployait tout ce qu'il y avait de patriotisme et de vaillance, et cette fois le roi de France se mêla aux batailles avec intrépidité.

Les deux armées se trouvèrent en présence à Mons-en-Puelle vers la mi-août. Il y eut d'abord des escarmouches sans résultat ; on s'observait avec quelque inquiétude, et cependant tous désiraient combattre : les Flamands par la

⁴ Guill. de Nangis.

confiance de leurs derniers succès, les Français par le besoin de venger un affront fait à leurs armes. Enfin les Flamands, irrités par tous ces petits combats, demandèrent qu'on les menât à l'attaque du camp des Français. Cette attaque se fit inopinément. Le roi faillit y être enlevé; il se défendit vaillamment. *Le roi se combat! le roi se combat!* cria-t-on dans tout le camp. Les plus prompts des chevaliers vinrent le couvrir de leurs corps. A ses côtés périrent Hue de Bouville et deux bourgeois de Paris, Pierre et Jacques Gencien, dont l'histoire doit garder les noms¹. Guillaume, comte d'Auxerre, et Ancelle, seigneur de Chevreuse, qui portait l'oriflamme, furent étouffés dans la mêlée.

Ce coup était hardi. Philippe de Flandre et Guillaume de Juliers, le clerc guerroyeur, l'avaient conduit avec courage et habileté. Mais le succès leur échappa. Charles de Valois, dont le quartier avait été surpris, eut le temps de rallier les plus vaillants, et d'abord il courut au roi; puis de là il se précipita sur les masses flamandes, qui toujours grossissaient. La mêlée fut meurtrière. La cavalerie française eut le temps de se mouvoir. Elle vint refouler les assaillants, qui furent emportés en désordre par delà leur propre camp. Guillaume de Juliers fut tué dans cette retraite, qui bientôt devint une fuite confuse. On poursuivit au loin les Flamands, et la nuit seule arrêta les massacres. Ils avaient délaissé, dit le chroniqueur, *charrètes et charrios et tout leur appareil bataillereux*. Leur camp resta au pouvoir des vainqueurs : « Et ainsi, continue le chroniqueur, la bataille parfaite et fenie, nostre roy Philippe, noble batailleur, à torches de cire alumées, de la bataille s'en revint aux tentes avec sa noble chevalerie. »

Par là était réparée l'horrible défaite de Courtray. Peu après, Lille tombait entre les mains des vainqueurs. Le nom du Tisserand le Roi et celui du Boucher Bréiel avaient

¹ Le P. Daniel ne mentionne que *Hugues de Bouville*. C'est un tort historique; aujourd'hui ce serait une maladresse politique. — M. Guizot traduit Hugues de Bouillé.

disparu, et avec eux le caractère primitif de l'insurrection. Cependant les Flamands n'étaient pas réduits. Tout à coup on les voit se rassembler avec des armes; ils accourent des campagnes comme des cités, et la guerre semble se raviver plus effroyable. Heureusement des pensées de paix pénètrent dans le conseil du roi, et telle était aussi sa politique personnelle. Le comte de Savoie et le duc de Brabant viennent se jeter avec des négociations entre les deux armées. Et d'abord ils arrachent une trêve, et pendant ce temps le roi s'en retourne à Paris au milieu des acclamations populaires pour aviser en parlement à une paix définitive. On lui fit des triomphes à son entrée, et il alla, monté sur son cheval de bataille et revêtu de ses armes de guerre, à l'église de Notre-Dame remercier Dieu de sa victoire. Il y déposa des dons magnifiques, et peu après s'élevait près de l'autel une statue équestre en souvenir de ce bienfait. Il visita de même l'église de Saint-Denis, dont l'oriflamme avait paru dans la bataille; il proclamait que le patron de la France l'avait sauvé, et il orna aussi son temple de riches offrandes.

Puis s'assembla le parlement, où l'on convint des conditions de la paix. Le vieux comte de Flandre venait de mourir. On reconnut pour comte son fils Robert, mais on ne lui laissa que les Flandres en delà de la Lys, à la condition de l'hommage; tout le reste fut réuni à la couronne. C'était encore là une formidable vassalité amoindrie. Le comte de Flandre ne pourrait désormais avoir que cinq villes fortifiées, et encore le roi se réservait de les démanteler pour le bien du royaume. Deux cent mille livres étaient stipulées pour les frais de la guerre. Les peuples n'avaient point prévu que tel serait le résultat de cette prise d'armes, où ils s'étaient précipités si ardents et si fougueux avec des cris de patrie et de liberté.

Quelques événements intérieurs avaient occupé la France pendant ces rudes batailles.

L'université de Paris eut ses dissensions. Le prévôt du roi avait fait pendre un de ses clercs. Elle suspendit aussitôt toutes ses leçons. Il fallut, sur l'ordre du roi, que le

prévôt allât faire réparation à l'Université, et *demandeur la grâce de son absolution au juge apostolique*¹. Alors on rouvrit les écoles à la Toussaint.

La reine Jeanne de Navarre mourut. Elle avait fondé le collège resté longtemps célèbre sous ce nom de Navarre, depuis lors enfoui dans les ruines des révolutions². Ce fut une perte pour les études, qu'elle protégeait.

Les esprits se remuaient. Un frère prêcheur, nommé Jean de Paris, *homme très-lettré et d'un esprit très-éminent*³, voulut faire des nouveautés en matière de croyance, sur le dogme fondamental du christianisme, la présence réelle. Nous l'avons vu déjà : toujours l'esprit de rébellion se prend à ce dogme, hors duquel il n'y a plus rien. L'évêque de Paris, Guillaume, éclairé du conseil de plusieurs évêques et docteurs, suspendit le novateur de ses leçons. Il fit appel à Rome ; mais il mourut sur ces entrefaites, laissant un exemple de plus aux témérités à venir.

En regard se déployaient d'autres exemples. En ce temps « resplendissoient deux nobles dames veuves ; c'est assavoir Blanche, jadis fille de monseigneur saint Loys, laquelle habitoit et demouroit en sainte conversation a saint Marcel près Paris, ilec vacant au service de Dieu et en oraison : et a Tonnère en Bourgoigne estoit Marguerite, seconde femme du premier Charles, roy de Sicile, en l'hospital des Povres, lequel elle avoit fait faire ; et là faisoit service aux povres du dit hospital, et leur administroit partie de leur nécessaire, en propre personne, très dévotement et en grant humilité⁴. » L'esprit de piété se propageait à de tels enseignements. De saintes fondations se multipliaient. Le roi en personne érigea le monastère de Poissy *en l'honneur du glorieux confesseur monseigneur saint Loys, jadis roy de France*⁵. Et ce ne fut pas la moindre

¹ Guill. de Nangis.

² Une partie de l'édifice reste pourtant debout. Elle est enveloppée dans le vaste établissement de l'école polytechnique.

³ Guill. de Nangis.

⁴ *Grandes Chron*

⁵ *Ibid.*

édification de cette époque, de voir Jean de Pontoise, cet abbé de Cîteaux, qui, en l'assemblée des états, naguère était sorti seul, sans proférer des paroles de condamnation et d'anathème contre le pape Boniface, se démettre de sa charge pour ne point exposer son ordre aux colères du monarque. La société, dans son ensemble, avait perdu de sa vieille foi, mais le christianisme se manifestait par l'énergie des vertus privées. Tel devait être le caractère de son empire, dans l'altération des mœurs publiques, et dans la progression déjà apparente de ce qu'on devait appeler la civilisation des temps modernes.

Philippe le Bel, victorieux, resta troublé par le souvenir de ses dissensions avec la papauté. Après la mort de Boniface, il avait ouvert des négociations avec son successeur, Benoît XI, pour obtenir le retrait des anathèmes qui pesaient sur lui. Le pape reçut ses envoyés avec affection; mais parmi eux était Nogaret, le pape refusa de le voir; il accorda du reste ce qui était demandé au nom du roi, et fit des concessions au sujet de ce droit de collation aux bénéfices, source de tant de controverses et de tant de maux. En même temps les Colonne sollicitaient leurs biens et leurs dignités; le pape les releva seulement de l'excommunication, à l'exception de ce Sciarra Colonne, qui avait porté la main sur Boniface. Ces tempéraments de clémence n'ôtèrent point aux esprits en France leur animosité bouillante contre la mémoire du dernier pape. On demandait à grand bruit un concile pour le faire condamner comme un faux pape et un prévaricateur. Benoît XI ne vit que se lever cet orage. Il mourut sans l'avoir vu éclater.

Nogaret était le plus ardent à souffler cette espèce de sédition. Il fit des écrits contre Boniface, l'accusant de nouveau de mille crimes, se plaignant de Benoît lui-même, protestant contre l'excommunication dont il restait frappé, offrant de se justifier au concile, et se soumettant d'avance aux peines qui seraient prononcées s'il était coupable.

C'est parmi ces bruits de tempête que les cardinaux assemblés faisaient un pape. Les brigues n'en furent que plus animées; on sentait le besoin d'avoir un pontife qui

ne sacrifiait pas la mémoire de Boniface aux passions françaises. Nul parti ne paraissait assuré du triomphe. Enfin on imagina d'élire un sujet qui ne fût point sur les rangs, et l'on prononça le nom de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux. Ce nom arrive aussitôt en France, et le roi s'en effraye. Bertrand lui était hostile, à cause des guerres de Guyenne, où sa famille avait été récemment maltraitée par le comte de Valois. Mais Philippe ne désespère pas de désarmer sa colère. Il court en Guyenne, et envoie demander à l'archevêque une conférence mystérieuse dans la forêt de Saint-Jean d'Angély. Bertrand paraît à ce rendez-vous. Il ignore tout. Le roi lui dit qu'il veut le faire pape; mais il lui fait des conditions, les unes publiques, les autres mystérieuses; l'archevêque cède aisément. Le roi envoie un courrier à Rome, et presse ses affidés de favoriser l'élection; alors on nomme le pape. Les deux factions se croyaient satisfaites, le roi de France triomphait.

Le nouveau pape prit le nom de Clément V. Bientôt les Italiens comprirent qu'ils avaient fait une faute. Clément annonça qu'il voulait être sacré à Lyon. Tous les cardinaux s'émurent d'épouvante. « Vous nous avez trompés, dit avec colère leur doyen, Matthieu des Ursins, au cardinal di Prato, qui avait dirigé l'intrigue française; vous avez voulu la cour du pape au delà des monts; vous ne la reverrez de longtemps en Italie. Je connais le génie des Gascons⁴. » Le pronostic était trop vrai.

1305.— Le roi alla à Lyon pour ce couronnement, qui semblait déplacer la papauté. On y déploya de la magnificence, et le roi rendit au pontife de grands honneurs; mais un événement vulgaire devint un présage sinistre pour le peuple, et les chroniques l'ont recueilli avec une sorte de terreur. Comme le pape passait le long d'un vieux mur, sur lequel des flots de peuple s'étaient pressés, le mur croula, et écrasa dans sa ruine le duc de Bretagne. Le comte de Valois fut blessé, et le pape tomba de son

⁴ Antonius, p. 2, tit. 21, cap. 1.

cheval; sa mitre pontificale était brisée : ce fut là l'augure funeste.

Cependant le roi rappela à Clément V les conditions de la forêt de St-Jean d'Angély. On les connut aux actes nouveaux de ce pontificat dont l'Italie s'alarmait.

Les Colonne furent rétablis dans leurs dignités. C'était comme une flétrissure jetée sur la mémoire de Boniface. La dime des églises et des annates fut accordée au roi pour trois ans ; et lui et ses frères furent d'avance investis des prébendes qui viendraient à vaquer dans presque toutes les églises du royaume, avec le droit d'en doter leurs chapelains. Ces concessions étaient faites à titre de dédommagement des frais de la guerre de Flandre. Puis le pape créa dix-huit cardinaux, la plupart Français ou Gascous, et il en envoya deux pour commander à Rome à sa place, *et lui conserver*, dit l'historien, *sa dignité de sénateur*¹. Il se rendit avec les autres à Bordeaux. « Là furent faictes, dit le chroniqueur de Saint-Denis, moult de maux et de roberies aux Eglyses tant laycs comme de religion, par luy et par ses menistres; dont il avint, si comme l'en disoit, que frère Giles l'augustin, arcevesque de Bourges, fu mis à si grant povreté que il par nécessité fu contraint à prendre les distribucions cotidiennes si comme un des simples chanoines, et hantoit les heures de l'Eglyse². » Accusation singulière, qui, sous la libre plume du moine, n'est sans doute qu'une protestation de colère contre cette nouveauté d'un pape qui venait s'établir à Bordeaux et oubliait le siège naturel de l'Eglise universelle.

Mais par là Philippe le Bel avait raison des anathèmes de Boniface. Tous les actes de ce pape contre la France furent cassés ; et en même temps s'instruisait une procédure contre sa mémoire. Clément V semblait ne pas présenter jusqu'où le précipiterait cet étrange système de réaction. Parmi ces trafics de l'autorité ecclésiastique, le roi occupa le peuple d'un spectacle de piété. « Le chief de

¹ Guill. de Nangis.

² *Grandes Chron.*

saint Loys, jadis roy de France, et une de ses costes, du roy de France Phelippe le Biau et de plusieurs evesques et arcevesques, de l'ottroy du souverain evesque pape Clément, en biaux vaissiaux d'or aornés de pierres précieuses, furent de Saint-Denis transportés à Paris; et la coste en la mère églyse Nostre-Dame de Paris, et le chief en la chapelle du palais du roy, à grant joye et à grant feste de la gent de Paris demenée, le jour d'un mardi devant la feste de la Penthecouste, furent honorablement et noblement mis ¹. » Peu après, le roi chassait de France tous les juifs, et de leurs biens il enrichissait son trésor.

Toute cette politique était sans règle. A mesure qu'on s'éloignait de l'antique constitution du moyen âge, tout était livré au génie personnel des monarques : celui de Philippe le Bel parut être l'avidité.

Nous avons mentionné déjà ces fréquentes altérations des monnaies, funeste source de richesse pour le roi, de misère pour le peuple entier. Peut-être Philippe le Bel fut dominé par des nécessités publiques, par l'obligation surtout d'entretenir des armées à ses frais, dans un temps où le service féodal n'eût plus suffi à la défense de l'Etat. Aussi voulut-il plus d'une fois tempérer l'effet de ce système d'impôt, le plus cruel de tous, puisqu'il détruisait l'argent aux mains de ceux qui le tenaient. Dès l'année 1295, il s'était obligé par lettres patentes à indemniser ceux qui auraient reçu la monnaie altérée par ses premiers édits. Tous ses biens propres et ceux de la reine furent engagés à cet effet; mais la mesure n'en faisait pas moins ses ravages. En 1306, telle avait été l'altération progressive, qu'une pièce d'argent de l'ancienne monnaie en valait trois de la nouvelle ². La nation se récriait : les transactions étaient confuses, le commerce impossible; et, dans cette ruine générale, la ruine du peuple surtout était extrême. Il arriva, disent les chroniques, que les bourgeois de Paris exigeaient pour les louages des maisons d'être

¹ *Grandes Chron.*

² Leblanc. — *Traité des monnaies de France.*

payés en forte monnaie, et le peuple réclamait le droit de payer en monnaie nouvelle. De là vint une émeute violente. Les riches avaient en apparence quelque protection; le peuple se souleva, *si comme foulons et tisserans, taverniers et plusieurs austres ouvriers d'austres mestiers*¹. Cette multitude furieuse avait entendu le nom d'un de ces bourgeois de Paris, l'instigateur, lui avait-on dit, de tous les autres: c'était Etienne Barbette, riche et puissant, et maître de la monnaie. Il avait une maison splendide en la rue de Saint-Martin-des-Champs; on l'appelait la Courtille-Barbette. Le peuple courut à ce palais de plaisance, et s'amusa à le détruire: bientôt il n'en resta qu'une ruine; tous les débris en furent dispersés par les rues. Puis le peuple s'en alla vers le Temple, au manoir des templiers, où était alors le roi avec quelques-uns de ses barons. Sa colère durait encore; on craignait des excès nouveaux: il se contenta de jeter dans la boue quelques viandes destinées au dîner du roi. Le prévôt et quelques sages barons allèrent *par soueves paroles* le désarmer, et il s'en retourna paisible à ses demeures; mais le lendemain la justice fut terrible: vingt-huit hommes furent pendus en divers quartiers, *laquelle chose envers le menu peuple de Paris chei en grant douleur*².

Tel était donc ce funeste système de finances qui poussait le pauvre peuple à des extrémités criminelles, et engageait le roi à des vengeances effroyables. Philippe le Bel voulut, à partir de ce moment, s'occuper de ce grand désordre. De sages règlements furent préparés, mais on en laissa l'exécution à l'avenir. Philippe crut faire assez en recommandant à ses successeurs, dans un testament, la réparation de tant de dommages. Aussi bien, il avait hâte de revenir à ses vengeances contre Boniface, et peut-être aussi d'autres pensées tourmentaient déjà son génie d'avidité.

L'histoire a peine à s'expliquer cette colère implacable

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

du roi contre un pape qui n'était plus, à moins que la pensée de l'excommunication ne lui fût un trouble profond contre lequel il n'y avait d'autre sécurité que la flétrissure du pape qui l'avait portée. C'était, dit-on, une condition de l'élection de Clément V, qu'un procès public serait fait à la mémoire de Boniface. Le roi s'était, selon quelques récits, réservé cette étonnante clause de son marché, sans toutefois la faire connaître¹. Il la déclara au pape d'une façon solennelle dans une réunion qui eut lieu à Poitiers, et où l'on devait s'occuper d'affermir la paix de Flandre. Il voulait qu'on déterrât les os de Boniface, et qu'on les brûlât comme les os d'un hérétique. Le pape s'effraya à cette pensée. Un grand scandale menaçait l'Eglise. Le pape l'évita d'abord à force de négociations ; puis il fit des concessions à la colère du monarque, et à la fin il dit que c'était là une affaire énorme, qui ne se pouvait résoudre qu'en un concile ; et comme le roi, sous le coup des anathèmes, avait toujours fait précédemment appel au concile, il fut obligé d'accepter cette transaction, bien qu'elle ne parût pas promettre encore une satisfaction suffisante à sa haine. Pendant ce temps le pape lui accordait des bulles nouvelles, et il reconnaissait que ce que le roi avait fait contre Boniface, il avait cru pouvoir le faire en toute sûreté de conscience, d'après l'autorité des témoignages des personnes qui accusaient auprès de lui ce pontife. Philippe le Bel acceptait avec joie ces déclarations, et par là il croyait se mettre de plus en plus en sûreté contre ses remords ; c'est une chose étonnante de voir, dans les temps que nous étudions, ce qui restait de puissant et de formidable aux anathèmes de la papauté, puisqu'ils pouvaient ainsi désoler une âme qui ne passe ni pour timide ni pour scrupuleuse.

Entre les concessions qui furent alors faites au monarque, l'histoire commence à noter une déclaration de procédure autorisée par le pape contre l'ordre célèbre des

¹ Jean Villani. Liv. VIII, cap. 91. — Antoninus, p. 3, tit. 21, pars 2. — Fleury, *Hist. ecclés.*, tom. XIX.

templiers, que Philippe le Bel avait résolu de frapper à mort. C'est là tout un drame qu'il faudra reprendre tout à l'heure. Le pape semblait entrer dans les passions du roi comme pour le distraire de cette fatale pensée d'un procès contre Boniface. Il le secondait en même temps dans sa politique, tantôt en intervenant contre le roi d'Angleterre, tantôt en concédant à l'archevêque de Reims, à l'évêque de Senlis et à l'abbé de Saint-Denis le droit d'excommunication contre les Flamands et leur comte, dans le cas où ils revendiqueraient des droits ou des prétentions par la force.

Et le pire malheur en ces concessions, c'est qu'elles devaient être inefficaces, et qu'il fallut à la fin laisser faire ce procès extraordinaire et inouï. Le pape put espérer seulement le tempérer par sa politique. Mais l'histoire remarque que, contre une entreprise aussi énorme, l'habileté du pape perdait nécessairement de ses ressources, par la simple pensée qu'il avait eue de rester un pape français, en déplaçant le siège de l'autorité catholique. Un incident vint le précipiter au delà de toute sa prévoyance.

1308. — La ligue des cantons suisses venait de naître. Albert d'Autriche, roi des Romains, ayant passé le Rhin pour attaquer trois de ces cantons, Uri, Undervald et Switz, qui voulaient secouer le joug de l'empire, fut assassiné auprès de Rhinsfeld par son neveu Jean, duc de Souabe¹. A cette nouvelle, le roi Philippe conçoit la pensée de faire déferer la couronne impériale à son frère le comte de Valois. C'était une espérance déjà vieille; elle était née au temps où le vaillant comte tenait glorieusement l'épée en Italie. Le pape était à Avignon; le roi va l'y trouver, mais avec l'appareil d'un monarque qui impose une volonté plutôt qu'il ne fait une prière. Cette sollicitation menaçante devient un coup de lumière pour le pape, qui comprend que son indépendance est perdue, du jour où il aura fortifié la politique déjà si dominatrice du roi de France par l'élection de son frère au titre si formidable de

¹ Jean Villani. Liv. viii, cap. 102.

roi des Romains. Il prévient en secret les électeurs de l'empire, qui se pressent de nommer Henri de Luxembourg, et lui-même le proclame en toute hâte. Alors le roi déclare sa colère, et le pape croit faire assez, pour lui résister, d'établir le siège pontifical dans cette ville d'Avignon où il était, et qui appartenait à Charles II, roi de Sicile, résolution lamentable, qui jetait dans l'Eglise un long germe d'anarchie.

Le roi avait compté le retenir en France pour l'avoir toujours sous sa main comme instrument de sa politique. Dès qu'il le vit lui échapper, il revint à ses pensées de représailles contre la mémoire de Boniface, appelant ce concile promis, et provoquant à grand bruit l'instruction de cette procédure étonnante. Le pape n'eut pas la force de lutter contre cette volonté opiniâtre et colère.

1309. — Le procès fut commencé, et une bulle annonça le droit donné à chacun de déposer contre Boniface. Nogaret parut le premier avec ses accusations furieuses. Il avait fait des mémoires pour prouver que Boniface n'avait pas été pape, qu'il n'avait été qu'un hérétique, un scandaleux, un corrupteur, un homme souillé de crimes. On étalait ces accusations dans toute la chrétienté, et le pape s'efforçait vainement de tempérer cet éclat par la réserve de ses paroles. La France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne retentissaient de ce scandale. Quelques-uns l'augmentaient par l'apologie bruyante du pontife accusé. Les hommes graves gémissaient. Les évêques étaient dans la douleur. Les rois d'Aragon et de Castille firent des ambassades au roi de France pour lui remonter le danger et la honte de ces débats. D'autres princes se plaignirent, et alors Philippe le Bel commença de s'arrêter. Le concile n'était pas encore assemblé. Philippe déclara s'en remettre à la sentence du pape et des cardinaux, et le légiste Nogaret suspendit ses poursuites et ses mémoires. Le pape Clément restait libre, ce semble, d'arracher de l'Eglise ce scandale par l'assentiment des rois et des peuples. Il crut sage de désarmer le monarque par une concession dernière. Il publia une bulle portant que Philippe avait agi dans ses

luttés avec Boniface par une impulsion de zèle, qu'il avait témoigné de son respect pour l'Eglise en se désistant de ses poursuites et s'en remettant au jugement du Saint-Siège, et qu'en conséquence tous les actes anciens d'excommunication ou d'interdit contre le roi et son royaume étaient annulés. Quant à Nogaret, le pape lui donnait l'absolution de ses violences contre Boniface, à la condition toutefois qu'il ferait des pèlerinages en plusieurs lieux indiqués, et puis qu'il irait à la Terre-Sainte pour combattre les infidèles tout le temps qu'il plairait au pontife. Du reste, la mémoire de Boniface restait entière, et, peu après, le concile de Vienne déclarait que ce pape n'avait point été hérétique.

Telle était la fin de cette procédure pleine de passions, de faiblesses et de scandales. Pendant ce temps, peu d'événements s'étaient produits. L'alliance de la France et de l'Angleterre, de temps en temps troublée par le contact des deux souverainetés sur les terres de Guyenne, s'était raffermie par le mariage d'Isabeau, fille de Philippe, avec Edouard II, fils et successeur d'Edouard I^{er}, qui était mort. Louis, fils aîné du roi, était allé se mettre en possession de la couronne de Navarre, que la reine Jeanne de Navarre avait laissée en héritage à la monarchie de France. L'indépendance commençait d'éclater sur les terres espagnoles. Tout rentra dans la soumission à l'aspect du prince, suivi du connétable et d'une chevalerie brillante.

Du reste, la France se débattait tristement contre la misère et cet horrible fléau de l'altération des monnaies, qui durait toujours. On avait passé par un hiver rigoureux (1306); les suites en étaient sinistres. Le roi en levant des subsides ordonnait que les paiements se fissent *à forte monnoye selon ce que elle couroit au tems de monseigneur saint Loys*¹; c'était tripler les impôts. La souffrance publique était au comble.

Pourtant un événement fortuné se montre à l'histoire ;

¹ *Grandes Chron.*

c'est le retour de la ville de Lyon dans l'unité de la monarchie de France. Nous l'avons vue dans les anciens partages suivre une destinée bizarre. D'abord comprise dans le royaume d'Arles, puis transférée dans le royaume de Bourgogne, et de là jetée sous la souveraineté de l'empire, elle avait fini par s'appartenir à elle-même sous la juridiction temporelle de ses archevêques. Philippe-Auguste avait le premier tenté de la ramener sous le sceptre, et saint Louis avait eu la même pensée. Lyon, du reste, prospérait peu dans cette liberté sans pouvoir; souvent il arriva que, le chapitre revendiquant le droit de justice contre les magistratures civiles, les citoyens dans ce conflit n'avaient d'autre justice que l'anarchie. C'est aussi ce qui favorisait le retour de l'autorité royale. Philippe le Bel, dès l'année 1292, profita d'un de ces conflits pour intervenir en faveur des citoyens, au moyen de ce *recours à la justice du roi* qui avait été depuis un siècle le mot d'ordre populaire; et même, en cette rencontre, le pape Boniface ayant pris la défense du droit de l'archevêque, ce fut un grief de plus dans la pensée du roi, et Nogaret en fit plus tard le texte de ses diatribes. Toutefois il y eut alors des transactions. Le roi, qui aspirait à faire rentrer Lyon sous le sceptre, concéda volontiers des privilèges à son Eglise, et il y eut une convention célèbre sous le nom de *Philippine*, qui érigeait le chapitre de cette ville en comté, avec une juridiction spéciale, et réservait le droit du monarque.

Toutefois l'anarchie reparut encore, et vers l'année 1310, après des conflits mêlés de passions contraires, le roi fut obligé de lever une armée pour aller établir par la force un pouvoir qui paraissait douteux encore, malgré les privilèges qu'il avait concédés, soit au chapitre, soit aux citoyens. La ville, divisée avec elle-même, ne put qu'obéir. Une nouvelle transaction fut convenue. Elle rétablissait Lyon sous la juridiction royale, et donnait à l'archevêque une sorte de souveraineté sur le château de Pierre-Encise, avec le droit de battre monnaie et d'avoir des troupes armées dans Lyon. Ainsi la grande cité chrétienne qui avait

mérité d'être appelée la Rome des Gaules, revenait à la monarchie près de cinq cents ans après qu'elle en avait été détachée; ainsi le roi de France arrivait à l'unité de l'État et du territoire, par une volonté qui, à force de persévérance, ressemblait à du génie.

La même année, quelques ruptures menaçaient d'éclater sur les terres de Guyenne, où la royauté moins heureuse avait déposé des semences d'anarchie. On les prévint par des négociations. Mais là se montraient déjà les indices d'un avenir plein de malheurs.

Cependant un drame mystérieux se préparait et allait, ce semble, faire oublier à la France quelques-uns des scandales qui l'avaient désolée. Nous parlons du procès des templiers. Nous avons entrevu comme une vague révélation de cette pensée au travers des luttes de Philippe le Bel avec l'Eglise. Toutefois ce ne fut point une de ces résolutions préméditées, qui montent lentement à l'esprit d'un homme. Ce fut un dessein inopiné. Philippe le Bel voulut exterminer l'ordre des templiers; il l'extermina.

Quelle fut la cause de cette volonté soudaine? C'est là un mystère. A défaut de l'histoire, la poésie a cherché à le pénétrer; mais elle l'a obscurci peut-être. Ce qui reste incontesté, c'est que le dessein fut atroce, et l'exécution effroyable.

L'histoire de la chevalerie en France est une noble et patriotique histoire à faire, en nos jours surtout où la chevalerie survit à peine comme un souvenir; et, dans cette histoire, une histoire curieuse, c'est celle des templiers.

L'ordre des templiers ou des chevaliers du Temple avait été fondé dans la ferveur des guerres saintes¹. C'était un ordre militaire où l'on devait faire les trois vœux ordinaires de religion, chasteté, humilité, pauvreté, avec un vœu distinct, celui de défendre les pèlerins qui iraient en Palestine, et de pourvoir à la sûreté des chemins. Bau-

¹ Vers 1118. — Guill. de Tyr. — Matth. Paris. — Dapuy, dans son *Traité sur la condamnation des Templiers*.

douin II, roi de Jérusalem, les logea près du temple de Salomon; de là leur nom de templiers. Peu après, l'ordre des templiers était approuvé par l'Eglise. Un concile de Troyes en Champagne ordonna qu'on lui donnerait une règle, et saint Bernard la rédigea. Les templiers prirent un habit blanc avec un manteau sur lequel brillait une croix rouge. Ainsi parurent, au début du XII^e siècle, ces religieux chevaliers; dès lors leur histoire commence par de beaux faits d'armes. On les trouve dans tous les récits de batailles, et toujours au plus fort des mêlées et des périls. Naguère encore nous les avons vus, vaillants et fidèles, dans la fatale journée de la Massoure; et, depuis lors, ils étaient restés en Asie, gardant l'épée pour la défense des débris des guerres chrétiennes. Toutefois, la gloire des templiers n'avait pas été longtemps pure. De bonne heure ils s'étaient corrompus à cet exercice des batailles, et les vices des camps avaient pénétré sous cette robe de religieux. De là des accusations qui se répandaient sourdement; en même temps, on reprochait aux templiers d'avoir plus d'une fois vendu leur épée pour de l'or, et d'avoir fait d'infâmes trafics avec les infidèles. Leur vœu de pauvreté personnelle n'avait point empêché l'ordre entier d'amasser de vastes trésors, qui s'épuisaient, disait-on, en jouissances de luxe et de voluptés. D'odieus récits étaient partout semés, et on devait les accueillir sans peine en un temps où cette opulence devenait une insulte à la misère des peuples.

L'histoire ne saurait dire tout ce qui fut bientôt accrédité de bruits monstrueux. Toutefois il est remarquable que cet éclat de haine vint soudainement tomber sur eux comme un coup de foudre; nul indice de la tempête ne s'était montré d'avance. Ils furent criminels sans doute; mais ce fut une circonstance triste de leur procès d'avoir commencé à le paraître tout à coup, et juste au moment où leurs richesses pouvaient devenir un objet naturel de convoitise ou d'envie.

On raconte que ce qui donna lieu à l'ouverture des accusations juridiques contre les templiers, ce fut le scandale

de deux chevaliers , l'un accusé d'hérésie et condamné par le grand-maître à une prison perpétuelle, l'autre accusé d'autres crimes, et tombé sous la main du prévôt de Paris¹. Ces deux malheureux déclarèrent que si on leur faisait grâce, ils révéleraient d'infâmes secrets. Le roi ordonna qu'on les entendit, et alors commencèrent ces récits de turpitudes, devenus le fondement d'une procédure lamentable.

C'était au moment de l'exaltation du nouveau pape Clément V ; il s'agissait d'un ordre religieux ; le pape avait droit d'intervenir dans cette justice. D'abord, il refusa d'ajouter foi aux énormités qui lui étaient annoncées ; le roi, au contraire, n'avait pas hésité à les croire ; c'était en ces deux souverains une double disposition que l'histoire doit noter comme un indice des profonds mystères qui ont survécu. On ne devait point, disait le pape, se fier à la parole de deux criminels qui se faisaient délateurs, pour flétrir brusquement un ordre entier ; d'ailleurs, il avait reçu des lettres de plusieurs chevaliers, qui d'avance se constituaient prisonniers, et se dévouaient à tous les supplices si l'ordre était trouvé coupable de pareilles ignominies. N'était-il donc pas juste d'étudier avec calme une telle cause ? Le pape semblait résolu de se faire le gardien de la justice sans protéger le crime ; mais le roi passait outre, et, avant même que la justice fût éclairée, il fallait que les crimes fussent avérés. Irrité de la résistance du pape, en un moment où déjà le pape s'efforçait d'échapper à ses retours de colère contre Boniface, il frappa seul le premier coup. C'était dans l'année 1307. *Un jour de vendredi après la feste Sain-Denis, ainsi comme sur le mouvement d'une heure*, « tous les templiers du royaume de France, du commandement de celui meisme roy de France Phelippe le Bel, souppeçonnés de détestables et horribles et diffamables crimes, furent pris par tout le royaume de France, et en diverses prisons mis et empri-

¹ Dupuy. — Voir les autorités citées par le docte jurisconsulte.

sonnés¹. » En même temps le roi fit saisir tous leurs biens.

Le pape témoigna son mécontentement. Les templiers étaient des religieux ; ils appartenait à la juridiction de l'Eglise ; le roi n'avait pu ainsi les frapper de son autorité, et il ne pouvait non plus juger leur cause ; et, quant à leurs biens, c'étaient des biens d'Eglise, qui devaient rester intacts ; et le pape évoquait cette affaire, et il interdisait à tous prélats et inquisiteurs de l'instruire en vertu de leur autorité ou de celle du monarque. Telle fut la première intervention du pape dans cette cause pleine de mystère. Toutefois, avec son caractère craintif, il ne pouvait donner à ses remontrances une grande force². Le roi eut l'air de changer les rôles ; c'était lui qui était le gardien de la foi, de l'Eglise, des mœurs ! il dominait le pape par ces dehors de sévérité catholique. Toutefois, il remit les biens des templiers à la garde des cardinaux ; c'était une concession qui devait donner à ses poursuites plus d'autorité.

Alors le pape en personne commença l'examen de cette cause. Il interrogea un grand nombre de templiers, et, s'il en faut croire les récits³, il reçut des aveux qui l'épouvantèrent. Sur ces premiers indices inattendus, il délégua Guillaume de Paris, dominicain, son confesseur, pour faire en France des informations, et il lui adjoignit quelques seigneurs de France ; un mélange de juges civils et ecclésiastiques était nécessaire pour concilier tous les droits dans cette affaire complexe. Cent quarante chevaliers du Temple de Paris furent longuement interrogés ; et, chose étonnante ! ils avouèrent, dit-on, les crimes qu'on leur imputait. L'histoire a peine à redire ces griefs infâmes et insensés tout à la fois. C'étaient des crimes d'athéisme, d'impiété, de sacrilège, d'hérésie, d'idolâ-

¹ *Grandes Chron.* et Guill. de Nangis. Seulement les *Chroniques*, édit. de M. Paulin Paris, ajoutent : *et de l'otroi et assentement du souverain évêque pape Clément*. Ce n'est pas exact ; toute la suite le démontre. Voir Dupuy.—Fleury, *Hist. ecclés.*

² *Trésor des Chartres*, cité par Dupuy. — Le P. Daniel.

³ *Ibid.*—Le P. Daniel. Voir les pièces citées dans l'ouvrage de Dupuy.

trie, avec des détails et des raffinements de débauche furieuse, qui s'étaient vus à peine aux temps pervers du paganisme, et, à ces griefs, se joignait l'accusation de félonie; les templiers avaient trahi les chrétiens d'Asie, et ils les avaient vendus au soudan de Babylone; et, en France même, ils avaient été infidèles au service du roi. Tels étaient les crimes, et, pour comble, ils les reconnaissaient, disait-on ¹.

Or, il y avait en ces griefs quelque chose de mystérieux

¹ Il est important de garder dans leur vieux langage ces accusations étranges : « Les cas et forfaits pourquoy les templiers furent punis et condampnés a morir et encontre eux aprouvés, si comme l'en dit, et d'aucuns en prison recogneus ensuivent ci-après :

» Le premier article du forfait est tel : Car en Dieu ne créoient pas fermement, et quant ils faisoient un nouvel templier, si n'estoit-il de nulluy seu coment ils le sacroient; mais bien estoit veu que il luy donnoient les draps (l'habit).

» Le secont article : Car quant icelui nouvel templier avoit vestu les draps de l'ordre, tantost estoit mené en une chambre obscure; adcertes le nouvel templier renioit Dieu par sa male aventure, et aloit et passoit par dessus la croix et en sa douce figure crachoit.

» Le tiers article est tel : Après ce, il aloient tantost aouer une fausse ydole. Adcertes icelle ydole estoit un vieil pel d'omme embasmée et de toile polie (a), et certes ilec le templier nouveau mettoit sa très-vile foy et créance, et en luy très fermement croloit : et en icelle avoit ès fosses des ieux escharboucles reluisans ainsi comme la clarté du ciel; et pour voir, toute leur foy estoit en icelle, et estoit leur dieu souverain, et chacun en icelle s'affloit, et meismement de bon cuer. Et en celle pel avoit moitié barbe au visage et l'autre moitié au cul, dont c'estoit contraire chose; et pour certain ilec convenoit le nouvel templier faire hommage ainsi comme à Dieu, et tout ce estoit pour despit de Nostre-Seigneur Jhesucrist, nostre sauveur.

» Le quart : Car ils cogneurent ensemment la traison que saint Loys ot ès parties d'oultre-mer, quant il fu pris et mis en prison; Acre une cité d'oultre-mer traisrent-il aussi par leur grant mesprison (b).

(a) « C'était sans doute une momie égyptienne recueillie par les templiers, et qu'on les accusa d'adorer. » Note de M. P. Paris.

(b) Cet article accuse l'injustice des autres. Comment les templiers, en 1210, pouvaient-ils se justifier des événements passés en 1250! autant en dire du suivant. » Note de M. P. Paris. — Le raisonnement de M. P. Paris n'est pas concluant. Un ordre ne se juge pas comme un homme. L'homme répond de ses actes, l'ordre répond des siens; mais, l'ordre ne mourant pas, le passé peut lui être un grief comme le présent.

qui frappait d'autant plus l'imagination publique, et se prêtait par là même à l'énormité des vengeances. Plusieurs interrogatoires eurent lieu successivement en divers lieux de France; le grand-maître de l'ordre était retenu prisonnier à Chinon, avec le maître de Chypre, le visiteur de France et les maîtres de Poitou, de Guyenne, de Normandie. Des cardinaux allèrent les interroger. Tous confessèrent les crimes, et peut-être les templiers n'attachaient pas à leurs aveux la même importance que leurs accusateurs. Ils pensaient ne faire connaître que des désordres et des vices, ils se noircissaient comme des cri-

» Le quint article est tel : Que sé le peuple crestien en ce temps fust prochainement alé ès parties d'oultre-mer, ils avoient fait telles convenances et telle ordenance au soudan de Babiloine qu'il leur avoient par leur mauvaistié appertement les crestiens vendus.

» Le sixième article est tel : Qu'il cognurent eux du trésor le roy à aucun avoir donné qui au roy avoit fait contraire, laquelle chose estoit domageuse au royaume de France.

» Le septième est tel : Que si, comme l'en dit, il cognurent le péchié de hérésie; et, par leur ipocrisie, habitoient l'un à l'autre charnellement; pourquoy c'estoit merveilles que Dieu souffroit tels crimes et félonnies détestables estre fais! mais Dieu, par sa pitié, souffre moult félonnies estre faites.

» Le huitième est tel : Sé nul templier, en leur ydolatrie bien affirmé, mouroit en son malice, aucune fois il le faisoient ardoir, et de la poudre de luy en donnoient à mengier aux nouveaux templiers; et ainsi plus fermement leur créance et leur ydolatrie tenoient : et du tout en tout despisoient le vray corps Nostre-Seigneur Jesucrist.

» Le neuvième est tel : Sé nul templier eust entour luy çainte ou liée une corroie, laquelle estoit en leur mahommerie, après ce jamais leur loy par luy pour morir ne fust recognue; tant avoit illec sa foy affermée et affichée.

» Le dixième est tel : Car encore faisoient-ils pis, car un enfant nouvel engendré d'un templier en une pucelle, estoit cuit et rosti au feu, et toute la gresse ostée; et de celle estoit sacrée et ointe leur ydole.

» Le onzième est tel : Que leur ordre ne doit aucun enfant baptisier ne lever des saints-fons, tant comme il s'en puisse abstenir; né sur femme gisant d'enfant (étant en couches) seurvenir ne doivent, sé du tout en tout ne se veullent issir à reculons, laquelle chose est détestable à raconter. Et ainsi pour iceux forfaits, crimes et félonnies détestables furent du souverain évesque pape Clément, et de pluseurs évesques, et arcevesques et cardinaux condampnés. » *Les Grandes Chroniques*, de M. P. Paris, tom V.

minels d'Etat. D'ailleurs, l'histoire a trop bien gardé le souvenir des moyens qui furent employés pour extorquer ces confessions. « Les uns conduits, à ce qu'il parut, par le repentir, dit Guillaume de Nangis, les autres mis à la question par différents supplices, ou effrayés par les menaces ou l'aspect des tourments, d'autres entraînés ou attirés par des promesses engageantes, d'autres enfin tourmentés et forcés par la disette qui les pressait dans leur prison, ou contraints de beaucoup d'autres manières, avouèrent la vérité des accusations ¹. » Ainsi s'exprime le chroniqueur. D'autres aussi résistèrent, ajoute-t-il, à ces tortures, et ils périrent dans les tourments plutôt que de s'avouer coupables. Mais enfin beaucoup d'aveux étaient accumulés, et alors il n'y avait plus qu'à sévir; les supplices étaient justifiés.

Toutefois le pape observait encore les lenteurs de la justice canonique; il consultait des assemblées d'évêques, d'abbés, de chapitres, de communautés, et il attendait le concile convoqué à Vienne pour dénouer cette tragédie. Mais le roi continuait de se précipiter. Il était sûr de n'avoir que des coupables; et il avait hâte de frapper d'abord ceux qui déclaraient ne l'être pas. Voici quel fut le commencement des exécutions. Le concile de la province de Sens, tenu à Paris, avait rendu une sentence qui condamnait quelques templiers à des pénitences canoniques, en renvoyait d'autres libres et saufs, en retenait quelques-uns dans les prisons, et enfin en livrait un certain nombre au bras séculier comme relaps ². C'est sur ces derniers que s'exerça la première punition. On les appelait *relaps*, parce qu'ils ne s'avouaient pas coupables comme les autres.

« En l'an Nostre-Seigneur mil trois cent et dix, plusieurs templiers ³ à Paris vers le moulin Saint-Antoine, comme à Senlis, après les conciles provinciaux sur ces choses ilec célébrées et faites, furent ars, et les chars et

¹ *Chron.*, an. 1307.

² Guill. de Nangis, an. 1310.

³ *Plusieurs*. Variante : *Soixante, cinquante-neuf*. M. P. Paris.

les os en poudre ramenés... Mais iceux tant eussent à souffrir de douleurs, oncques en leur destruction ne voudrent aucune chose recognoistre. Pour laquielle chose leurs ames, si comme on disoit, en porent avoir perpétuel dampnement, car ils mirent le menu peuple en très grant erreur... Desquiels l'un estoit l'aumosnier du roy de France qui tant de honneur avoit en ce monde ; mais oncques de ses forfaits n'ot aucune recognoissance ¹. »

L'histoire s'étonne et s'attriste de la facilité avec laquelle s'élevaient ces buchers destinés, disait-on, à venger la foi. Le peuple courait à ces funestes spectacles, et, chose singulière ! c'était le *bras séculier* qui les étalait. Jamais dans les âges de foi et de constitution catholique, ne s'était déployée cette ardeur des supplices. Le prévôt n'attendait pas toujours que l'Eglise eût condamné les erreurs pour les punir à sa façon. En ces mêmes temps, une femme, Marguerite de Hainaut, dite Porrette, avait été signalée comme ayant publié un livre plein d'impostures et d'hérésies. Les évêques condamnèrent ses erreurs ; elle refusa de les abjurer ; le prévôt la saisit et la fit brûler en place de Grève. Un juif, depuis longtemps converti à la foi catholique, étant revenu au judaïsme, fut brûlé de même. La flamme des bûchers plaisait à ce siècle. Après ces cinquante-neuf templiers, *ars et en poudre ramenés*, on alla déterrer les os d'un templier, nommé Jean de Thure, autrefois trésorier du Temple, et on les brûla comme les os d'un hérétique ². Cela se passait en un temps où l'esprit nouveau s'affranchissait violemment de la domination de l'Eglise. Le temporel voulait être libre du spirituel, et, chose étonnante ! les peuples n'y gagnaient que des spectacles de barbarie.

Cependant les supplices parurent s'interrompre. Cent soixante-quatorze templiers présentèrent une requête contre les condamnations déjà portées. Ils s'attaquaient

¹ *Grandes Chron.*

² Guillaume de Nangis.

aux procédures, et ils demandaient qu'on les révisât. En même temps on examinait leur cause en d'autres pays. En Espagne, le concile de Salamanque les déclarait innocents. En Italie, les évêques distinguaient l'ordre entier des criminels qui l'avaient pu souiller. A Londres, on s'appliquait à leur arracher des aveux. En Chypre, les accusés essayaient de se défendre par les armes. En Allemagne, ils faisaient appel au concile. Toute l'Europe était émue. Une grande anxiété se mêlait à l'intérêt de ce drame formidable ¹.

Enfin le concile de Vienne s'assembla ². Là furent entassées les pièces d'une procédure instruite dans tous les royaumes. Ce qui ressortait de plus manifeste de cet amas de dépositions, c'était la corruption de l'ordre et la violation permanente des règles qui lui avaient été autrefois données. L'abolition des templiers devenait donc une mesure naturelle. Toutefois on discuta cet avis extrême. Plusieurs évêques rappelaient les services de l'ordre, et demandaient qu'il fût réformé. Mais l'opulence qu'on lui reprochait comme une cause de perversité faisait envie à quelques accusateurs. Le roi de France était présent avec ses frères et ses fils; les rois d'Espagne avaient leurs représentants dans le tribunal. La clémence n'était pas possible; l'arrêt fut implacable. Une bulle annonça la destruction des templiers par l'autorité du concile. Leurs biens meubles et immeubles étaient réunis aux biens de l'ordre militaire des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem; on faisait exception pour les biens d'Espagne et de Portugal, qui devaient servir aux guerres contre les Maures. De la sorte on ôtait l'odieux des confiscations au profit des rois. Ce fut de la part de Philippe le Bel un coup habile de modération, et toutefois l'histoire lui a reproché de s'être ensuite fait décerner une partie des dépouilles; mais l'avidité des rois d'Espagne et de Portugal fut plus manifeste, et, sous ce prétexte de la guerre contre les Maures, ils

¹ *Hist. de l'abolition de l'ordre des templiers*, anonyme. Paris, 1779.

² *Concil. Unnense*, sess. 2. — Dupuy.

devinrent maîtres de plusieurs places fortes, et possesseurs de grands domaines ⁴.

Quant aux chevaliers de l'ordre, il était déclaré qu'on leur ferait leur procès isolément en chaque royaume, qu'on punirait les coupables ou qu'on leur ferait miséricorde, et que les innocents recevraient une dotation sur les revenus de l'ordre. C'était une difficile distribution de justice dans cette profonde animosité qui déjà n'avait cherché et ne voulait trouver partout que des criminels.

1313. — Entre les accusés principaux qu'il resterait à juger apparaissait le grand-maître de l'ordre, Jacques de Molay, arrêté depuis quatre ans, et qui avait confessé les crimes des templiers. On l'avait emmené à Paris avec trois chevaliers, Guy, maître de Normandie, Hugues de Peraldo, qui avait été intendant des finances du roi, et un quatrième dont l'histoire n'a pas gardé le nom. Le pape s'était réservé le droit de sentence sur ces criminels éminents, et il délégua à Paris deux cardinaux pour les juger. Le pape avait eu des pensées de clémence; les accusés aimèrent mieux les supplices. Quatre ans de captivité et de tortures, et puis les exemples de tant d'atroces punitions leur avaient apparemment raffermi le courage. Dans leurs premiers interrogatoires, ils avaient fait des aveux; on croyait qu'ils y persisteraient; c'est tout ce qu'on voulait pour leur faire grâce. On les amena donc dans le parvis de Notre-Dame, et là, sur un échafaud dressé devant des multitudes de peuple, on leur lut les aveux qu'ils avaient faits, avec la sentence qui les condamnait à une prison perpétuelle. Alors il se fit un grand silence, et deux des quatre condamnés, Jacques Molay et Guy, demandèrent à parler. Ce fut pour protester de leur innocence et rétracter leurs aveux. Ils les avaient faits par faiblesse et par condescendance pour le pape et pour le roi; mais leur ordre était un ordre saint, et ils ne demandaient qu'à mourir pour lui rendre témoignage.

⁴ Voir la nomenclature des richesses et des possessions des templiers, dans l'ouvrage curieux : *Historia templ. Nicol. Gütleri*, 1703.

Ces paroles inattendues annonçaient la fin du drame. Les cardinaux ne comptaient que faire grâce ; leur justice fut déconcertée , et ils ne surent que remettre les deux criminels aux mains du prévôt pour délibérer le lendemain plus amplement ¹. Or le roi tout aussitôt vint trancher leurs perplexités.

« Aussitôt que le bruit de ces choses parvint aux oreilles du roi qui était alors dans le palais , il consulta avec les siens , et sans en parler aux clercs , par une prudente décision , fit livrer aux flammes les deux templiers , vers le soir de ce même jour , dans une petite île de la Seine , située entre le jardin royal et l'église des frères ermites ². »

Ainsi s'exprime le chroniqueur , et chaque parole de ce bref récit mérite d'être curieusement entendue. Il ajoute , pour achever ce dénoûment : « Ils parurent supporter ce supplice avec tant d'indifférence et de calme , que leur fermeté et leurs dernières dénégations furent pour tous les témoins un sujet d'admiration et de stupeur. Les deux autres templiers furent renfermés dans un cachot , selon que le portait leur arrêt ³. »

Telle fut donc la fin de ce sanglant procès des templiers.

L'abolition de l'ordre fut équitable sans nul doute. Les templiers s'étaient corrompus par les richesses , et l'histoire ne saurait méconnaître qu'au travers de ces mystères abominables , de ces accusations extrêmes d'hérésie furieuse et d'impiété satanique , il y eut une triste réalité de vices et de débauches. Mais elle ne saurait non plus absoudre les coups de justice inhumaine qu'on ajouta aux flétrissures. C'était la distinction qu'aurait dû faire la philosophie moderne , au lieu de se complaire à l'apologie absolue des templiers. Il lui fallait des condamnés innocents , pour avoir des juges iniques ! Sa pitié n'a été qu'une colère déguisée contre le pape et contre le roi. Elle n'a

¹ Guillaume de Nangis.

² Guillaume de Nangis, trad. de M. Guizot.

³ *Ibid.*

pas même fait la part de la lenteur clémente de l'un, de la rapidité implacable de l'autre. Elle n'a pas vu non plus que si les templiers eussent été purs de crimes avérés et publics, il n'eût été donné à aucune puissance de les frapper par de tels supplices, eux dont la plupart tenaient par le sang à toute la chevalerie de l'Europe, dont quelques-uns tenaient à l'Eglise par le sacerdoce ¹. Le peuple vit les échafauds avec épouvante, non point avec irritation. Il voyait des expiations terribles, mais qui lui semblaient justifiées. A peine tant de victimes trouvèrent-elles un peu de compassion. On put les enlever en un jour dans les divers royaumes, en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Allemagne. Dans la Catalogne, ils essayèrent de se défendre par les armes : on les força dans leurs citadelles ; ils furent chargés de fers ². Cependant la justice ne fut pas partout impitoyable : un concile de Tarragone se contenta de les condamner à une pénitence canonique. Ailleurs, l'indifférence publique les excusait ; mais partout on croyait à leurs désordres et à leurs crimes ; et sans cette pensée générale la destruction de l'ordre par le feu, par le fer, par toutes les violences, serait un affreux problème dans l'histoire ³.

Au reste, Philippe le Bel apporta, dans l'affaire des tem-

¹ Voir les pièces du procès. — Dupuy.

² Mariana Teste, dit l'auteur d'une histoire latine des templiers : *Historia templar. Nicol. Gùrtleri*. — Le chap. de Mariana est un précis admirable de toute cette histoire des templiers. Lib. xv, cap. 10.

³ Nous n'avons pas à nous occuper ici des travaux qui ont été faits de nos jours en France et en Allemagne sur la question des templiers : le présent ouvrage n'est point une dissertation bibliographique. Contentons-nous de citer Dupuy, le plus docte compilateur de ce qui se rapporte à cette affaire. Toutefois il justifie trop absolument Philippe le Bel. L'histoire latine de *Nicolas Gurtler* est curieuse aussi comme compilation. Elle est favorable aux templiers ; par malheur, elle est indulgente pour les vices infâmes. Un ouvrage de *Frédéric Nicolaï*, traduit de l'allemand (Amsterdam, 1783), mérite d'être lu, comme portant un cachet purement philosophique. Il condamne les templiers ; mais il condamne le pape, le roi, tout le monde. *L'Histoire de l'abolition de l'ordre des templiers* (anonyme, 1779) prend parti hardiment contre eux. C'est une apologie du roi ; mais le pape est sacrifié.

pliers, une ténacité froide; cette opiniâtreté sans colère donna lieu à des soupçons d'avarice, et ces soupçons ont survécu dans l'histoire. Aussi bien l'on chercherait vainement dans les passions contemporaines quelque chose qui parût avoir excité une répression aussi formidable. Il y avait peu d'exaltation dans les âmes; la foi religieuse semblait amortie. S'il y eut peu de pitié pour les templiers, il y eut aussi peu de colère contre eux. Philippe le Bel parut seul armé de sa vengeance obstinée.

De son côté le pape, avec la timidité de son esprit et la position ambiguë qu'il s'était faite hors de cette cité de Rome, si naturellement propre à sauver l'indépendance des pontifes et à protéger celle des peuples, put à peine tempérer, par quelques formes de justice, l'invincible volonté du monarque dont il semblait rester le sujet. Son autorité consacra des supplices que sa clémence désavouait, triste rôle où peut-être il serait aisé de voir, non pas seulement l'effet d'un caractère timide, mais l'effet plus général des changements qui s'étaient faits dans les rapports de l'Eglise et des Etats. Au temps où la constitution des monarchies laissait le pontificat romain au sommet de la politique, on n'avait pas vu de pape intervenir, par des bûchers, dans la réforme ou la punition d'un ordre religieux dégradé. L'autorité morale était le nerf social; lorsque ce nerf fut affaibli, il ne resta que les supplices. Spectacle bizarre! on venait de voir Philippe le Bel s'appliquer à l'humiliation du caractère papal par des jugements contre Boniface; aussitôt après on le vit affecter des airs d'austérité catholique; c'était lui qui était le gardien de la dignité de l'Eglise, et il n'acceptait en quelque sorte Clément V que comme un auxiliaire dans la répression des scandales. Cela même était un désordre; les constitutions du moyen âge étaient interverties; une réaction politique se consommait; le roi dominait le pape; et l'on vient de voir si les formes nouvelles de la justice profiteraient beaucoup désormais à la liberté et à l'humanité.

Le concile de Vienne ajouta peu de chose à cet acte d'abolition des templiers. Le pape Boniface était oublié.

On parla de la Croisade ; mais la Croisade même était à peine un souvenir. Les pèlerins qui avaient le plus brillé dans ces guerres saintes étaient traités comme des *relaps dignes du feu* ; l'esprit chevaleresque était devenu un esprit de rapine et de débauche ; les richesses avaient tout amolli. On venait de transférer celles des templiers aux hospitaliers ; c'était perdre deux ordres à la fois : les hospitaliers ne résistèrent pas à cette épreuve. On avait voulu par là leur donner plus de forces pour conquérir la Terre-Sainte ; on ne fit, dit un chroniqueur , que les rendre pires qu'auparavant¹. Cependant on les avait vus naguère [1310] combattre dans l'île de Rhodes les Sarrasins avec toute l'ardeur des vieux temps, et il devait leur rester de beaux jours encore. Quant à l'appel à la Croisade, souvent renouvelé par les papes, ce n'était plus qu'un cri mourant. Le concile s'en alla après avoir sanctionné le traité du roi avec l'archevêque de Lyon.

1310-1313.—Durant ce long procès des templiers, l'attention des peuples avait été peu distraite. En Angleterre, les barons avaient remué. Un Gascon, favori du roi, nommé Pierre de Gavastonne, avait donné lieu à cette excitation de colère. Le royaume fut près de s'abîmer dans les séditions. Ce qui retint les barons, ce fut *l'amour du roi de France*, disent les chroniques, et aussi le respect pour la reine Isabeau, *laquelle estoit moult amée des barons et des nobles du pays*². Le roi fut contraint de sacrifier le favori ; on lui coupa la tête.

Puis Edouard vint en France pour affermir la paix avec Philippe le Bel. Ce voyage donna lieu à de nobles fêtes. Le roi arma chevaliers son fils aîné le roi de Navarre, avec ses deux autres fils, Philippe, comte de Poitiers, et Charles, comte de la Marche, et *plusieurs grans maistres et nobles, le jour de la Penthecouste, en la mère églyse de Nostre Dame de Paris*. Puis les deux rois, avec leurs chevaliers, prirent la croix, *qui est le seing de la sainte en-*

¹ Guill. de Nangis.

² *Grandes Chron.*

seigne de Nostre Seigneur Jhesuchrist ¹. Ainsi dit le chroniqueur ; et la croix, prise de la sorte, n'était plus guère, en effet, qu'un *seing* (un signe) ou une parure, et ne paraissait pas devoir engager aux batailles. Un cardinal était là pourtant, prêchant la Croisade au nom du pape ; mais les rois et leur chevalerie ne songeaient qu'aux fêtes et aux plaisirs. La description de ces jeux mérite d'être conservée.

« Et lors, à celle feste de la Penthecouste, pour l'onneur de la dite chevalrie, fu Paris encourtiné solempnellement et noblement, et fu faicte la plus solempnel feste et belle qui grant tems fu veue : car adecertes le jeudi ensuivant d'icelle sepmaine de la Penthecouste, tous les bourgeois et mestiers de la ville de Paris firent très belle feste ², et vindront, les uns en paremens riches et de noble œuvre fais, les autres en robes neuves, à pié et à cheval, chascun mestier par soy ordené, au dessus dit isle Nostre Dame, à troupes, tabours, buisines, timbres et nacaires, à grant joie et grant noise demenant, et de très biaux jeux jouant. Et lors du dit isle, par dessus un pont fut fait sur nefz et bateaux nouvellement ordenés deux et deux, l'un mestier après l'autre, et les bourgeois en telle guise ordenés vindrent en la cour le roy par devant son palais, qu'il avait fait faire nouvellement et de très belle et noble œuvre par Enguerran de Marigni, son coadjuteur et gouverneur du royaume de France principal. Auquel palais les trois roys, c'est assavoir : Phelippe le Biau, roy de France ; Edouart, son gendre, roi d'Angleterre ; et Loys son aisé fils, roy de Navarre, avec contes, dux, barons et princes des dessus dis royaumes, estoient assemblés pour veoir la dite feste des bourgeois et mestiers qui aussi ordenément et gentement venoient, et tout pour le roy et ses enfans honorer. Et ensøment après disner, en la manière dessus dite ordenés, revindrent à Saint-Germain des

¹ *Grandes Chron.*

² « A cheval furent vint mille, et a pié furent trente mille ; tant ou plus ensi les trouvèrent cels qui de là les estimèrent. » *Chronique métrique*, citée par M. P. Paris.

Prés, au Prés aux clercs, là ou estoit Isabel royne d'Angleterre, fille le roy de France, montée en une tournelle avec son seigneur le roy d'Angleterre Edouard, et plusieurs dames et damoiselles, pour veoir la dite feste des dis bourgeois dessus dis et des mestiers, et les vist et regarda, et moult lui plurent : laquelle feste tourna envers le roy de France et aux siens, à très grans honneurs et louables, et aussi aux gens de Paris ¹. »

Il y a peu d'art dans ces récits du vieux chroniqueur ; mais, pour cela même, ils peignent les temps, et donnent une idée de la constitution bourgeoise, ainsi que de la prospérité et de la liberté du peuple, en face de la chevalerie, au début du xiv^e siècle.

Après ces fêtes, Edouard s'en retourna dans son royaume d'Angleterre, ayant réglé d'anciens griefs entre les deux couronnes au sujet de cette terre de Guyenne, qui toujours recérait des germes suspects.

Puis le roi eut à s'occuper de la Flandre, où se faisaient des cabales. Les traités n'étaient pas fidèlement exécutés ; on reprochait au comte de Flandre de n'avoir point payé les sommes qu'il devait, et l'on accusait son fils, comte de Rethel et de Nevers, d'être l'auteur principal des infidélités ². Il fallait des griefs peut-être pour achever le dépouillement du comte : le pape fut supplié d'intervenir. Le roi passa outre ; il cita le comte en la cour des pairs, comme coupable de félonie et de révolte. Le comte refusa de comparaître ; son comté fut confisqué, et en même temps on se saisit des terres du comte de Rethel et de Nevers. Une armée marcha pour exécuter la sentence. Le cardinal Gosselin, au nom du pape, courut au comte de Flandre, l'engageant à se soumettre, s'il ne voulait périr ; le comte obéit, et le roi, sur l'avis des barons, eut l'air de faire grâce. La grâce, c'était que le comte paierait ce qui

¹ *Grandes Chron.* de M. P. Paris.

² Il était comte de Rethel par sa femme Marie, fille et héritière de Jacques, comte de Rethel, et comte de Nevers par sa mère Yolande, héritière de son oncle Henri, tué à la bataille de Courtray.

était dû, qu'il démolirait ses forteresses à la volonté du roi, qu'il donnerait en otage son fils Robert, et livrerait Courtray et ses citadelles.

C'était, ce semble, la ruine du comte. Toutefois une révolte suivit; il fallut de nouveau faire marcher une armée. En même temps l'archevêque de Reims et l'abbé de Saint-Denis publiaient une excommunication contre les Flamands; c'était une condition de la première paix faite devant Lille.

Le roi manquait d'argent et de soldats pour soutenir cet appareil de menace. Enguerrand de Marigny, son ministre, essaya d'intéresser à la guerre l'honneur public; et à cet effet il fit à Paris une convocation de barons et d'évêques, avec un certain nombre de bourgeois par chaque cité. Dans cette assemblée, Enguerrand parut avec le roi, et fit une harangue politique, où l'ancien droit royal était d'abord rappelé avec quelques flatteries pour la ville de Paris, la première entre les villes royales; où venait ensuite un ordre assez habile de raisonnements pour démontrer la popularité de la présente guerre. Il rappelait les infidélités des comtes de Flandre depuis les guerres de Philippe-Auguste, et venait ensuite aux conditions dernières de la paix. Et ayant dit comment les Flamands *ne voloient obéir ne tenir, si comme ils avoient plevi et juré*, Enguerrand finit par *requérir pour le roy aux bourgeois des communes, qu'il vouloit savoir lesquels luy feroient aide ou non à aler encontre les Flamens à ost en Flandres.* « Et lors, continue l'historien, icelui Enguerran ce dit, si fist lever son seigneur le roy de France de là où il séoit pour veoir ceux qui luy voudroient faire aide. Adonc Estienne Barbette, bourgeois de Paris, se leva et parla pour la dite ville; et se présenta pour eux et dit qu'ils estoient tous prêts de faire luy aide, chacun à son pouvoir, et selon ce qu'il leur seroit avenant, et à aler là où il les voudra mener à leur propre coux et despens contre les dis Flamens. Et adonc le roy les en mercia. Et, après le dit Estienne, tous les bourgeois qui ilecques estoient venus pour les

communes répondirent en autelle manière que volentiers luy feroient aide; et le roy si les en mercia ¹. »

Après donc que les bourgeois des villes se furent ainsi engagés, Enguerrand de Marigny n'eut plus qu'à inventer quelque impôt nouveau pour alimenter cette guerre contre les Flamands. Déjà la misère était grande, et les murmures étaient montés plus d'une fois vers ce ministre. La taille qu'il imagina, ce fut une perception de six deniers par livre sur tout objet vendu dans le royaume. A cette nouvelle, l'irritation se déchaîna. La plainte fut générale. Bientôt on craignit des séditions. Toute la France était dans un état violent d'émotion et de colère. Les seigneurs mêmes faisaient des ligues. En se plaignant avec le peuple, ils songeaient à revendiquer des privilèges que la monarchie leur avait ravis. On fut près de voir la révolte éclater partout.

1314. En cet état, la guerre montrée à la Flandre semblait peu formidable. Le comte suivait ces mouvements. Il demanda la paix, et on lui en laissa faire les conditions. Les otages lui furent rendus; les choses restèrent dans un état douteux, et l'armée française, où déjà s'étaient rendus les princes et les principaux chevaliers, ne demandant pas mieux que de livrer des batailles, *s'en revint sans avoir rien fait cette fois* ². Ce fut Enguerrand encore qui alla présider à cette triste paix.

Philippe s'acheminait douloureusement vers la fin de son règne. Des malheurs privés s'étaient ajoutés aux malheurs publics. D'affreux adultères avaient souillé son palais; il fut contraint de les punir par des supplices qui les rendirent encore plus lamentables.

Louis, roi de Navarre, son fils aîné, avait épousé Marguerite de Bourgogne, fille de Robert, duc de Bourgogne. Philippe, comte de Poitiers, son second fils, avait épousé Jeanne, fille d'Othon, comte de Bourgogne. Charles, son

¹ *Grandes Chron.* de M. P. Paris.

² Guill. de Nangis.

troisième fils, avait épousé Blanche, sœur cadette de Jeanne. Ces trois princesses furent accusées d'infâmes commerces, et l'éclat de leurs désordres appela d'atroces punitions : le roi les fit arrêter. En fait de répression des scandales, le scandale ne lui faisait point de peur. Cependant Jeanne fut trouvée innocente. On poursuivit les deux autres avec leurs complices. Toute cette justice fut effroyable. Deux frères, Philippe d'Aulnoy et Gautier d'Aulnoy étaient les deux criminels qui avaient souillé les couches royales : Philippe, celle du roi de Navarre ; Gautier, celle du comte de Poitiers. Ils avouèrent leur crime, qui durait depuis plusieurs années. On se hâta de les punir. Les malheureux furent publiquement écorchés vivants. On les mutila, on leur trancha la tête, et puis on les traîna au gibet, où, ainsi dépouillés de leur peau, on les pendit par les épaules. Et ce ne fut pas la seule expiation de leur adultère. Un huissier, leur confident, et un grand nombre de personnes des deux sexes, nobles ou non, leurs auxiliaires, furent livrés aux tortures ; l'huissier fut pendu au commun gibet des larrons ; entre les autres coupables, quelques-uns furent noyés ; d'autres furent mis à mort secrètement ¹. Tous ces supplices jetaient sur cette fin de règne quelque chose d'effrayant et de sinistre, et c'était une singulière fatalité de voir ce roi, qui ne manquait ni d'habileté, ni de politique, ni d'humanité même, précipité en des actes de punition qui ressemblaient à des barbaries. Tout ce qu'ose dire l'histoire, c'est qu'il punissait des crimes réels. Mais il n'y a pas moins à gémir sur cette lugubre justice, et si l'histoire n'a pas mis Philippe le Bel entre les rois méchants, elle doit le mettre entre les rois infortunés.

Il mourut à Fontainebleau peu après ces tristes événements. Les médecins ne connurent point sa maladie ; « elle fut pour eux et pour beaucoup d'autres le sujet d'une grande surprise et stupeur ². » D'avancé l'imagination pu-

¹ Guillaume de Nangis. — *Grandes Chron.*

² Guill. de Nangis.

blique avait entouré ses derniers jours de mauvais présages. On disait que des templiers, du haut de leurs bâchers, l'avaient ajourné devant Dieu, ainsi que le pape, avant un an et un jour¹. La poésie s'est emparée de ces imprécations des victimes; l'histoire n'a pas besoin de les ajouter à ses drames. Au reste, avant de mourir, Philippe le Bel avait pourvu à la succession du royaume par un testament plein de sagesse. Il appela son fils pour lui redire quelques-uns de ces conseils que la mort rend si solennels et si vénérables. Il lui léguait la réparation de beaucoup de maux, de la *maltôte* surtout, dont le nom l'avait souvent troublé. Il lui rappela les devoirs d'un roi chrétien, et *lui recommanda entre les saintes Eglises catholiques, l'Eglise de Saint-Denis*. Ses derniers moments furent pleins de ferveur et de piété. Son corps fut porté au tombeau des rois; il avait voulu que son cœur fût déposé à Poissy, dans l'église qu'il y avait fondée naguère.

Philippe le Bel avait régné vingt-neuf ans; il en avait quarante-six. Ce ne fut point un roi vulgaire. Il eut quelques-unes des qualités que l'on recherche dans les grands rois : le courage, l'activité, l'énergie; mais il poussa à l'extrême le sentiment de l'indépendance. La monarchie du moyen âge avait changé de nature. Lorsque les rois se furent affranchis de la papauté, quelques-uns voulurent la dominer; Philippe le Bel voulut la flétrir. Ses luttes avec Boniface, et sa rancune contre sa mémoire, troublèrent tristement sa vie. Il eut le génie de la politique, mais avec de la violence et quelquefois avec de la tromperie. Cependant il ne fut pas sans vertus. L'histoire a rendu hommage à la pureté de ses mœurs et à la sincérité de sa foi. C'est son caractère qui reste le plus exposé à la sévérité des jugements. Lorsqu'il fut juste, il fut terrible; il ne punit que par des supplices. On croit voir en lui une sorte d'insensibilité froide qui le rendait tenace et inexorable. Comme législateur, il mérite un examen attentif de l'histoire. Il donna le premier aux parlements une existence

¹ *Hist. templar. Nicol. Gütleri.*

publique et définitive, en distinguant en eux le caractère judiciaire et le caractère politique, l'un permanent, l'autre accidentel et transitoire ¹. C'est une distinction que, dans la suite, les parlements eurent peine à accepter, parce qu'ils tendirent à concentrer en eux la double puissance de faire la loi et de l'appliquer; prétention énorme, d'où vinrent des conflits. Philippe le Bel s'était proposé de rendre réguliers ces recours à la justice royale, sagement provoqués par la politique de Philippe Auguste et de Louis IX, et le parlement, qui suivait le roi pour cette justice suprême, fut tellement constitué qu'il n'eut plus à quitter son siège, et son siège fut au *palais*. Ce fut là une admirable pensée. Elle rendait le roi présent aux sentences; et puis, comme la juridiction royale avait fini par embrasser toute la France, il fallut plusieurs parlements ² institués d'après le principe de souveraineté royale en matière de judicature. Quant au parlement politique, il avait quelques éléments communs avec le parlement judiciaire; mais il en avait d'autres aussi, pleinement séparés. Les pairs faisaient partie du parlement, mais pour siéger en des cas exceptionnels, et pour connaître de certaines causes qui touchaient à la constitution de l'Etat. La cour des pairs, toute comprise qu'elle était dans le parlement, avait pourtant un droit supérieur; mais, dans la suite, il se fit une fusion de tous ces droits, ou, du moins, il ne resta que des prétentions qui luttèrent vainement contre la puissance judiciaire du corps tout entier.

Ces souvenirs ne sont point indifférents à l'histoire de la civilisation moderne. Dès cette époque, on trouve la lutte de la science civile et de la science ecclésiastique, et cette lutte explique peut-être la conduite des jurisconsultes par rapport au pape. Nogaret, Pierre Flotte et du

¹ *Ordonn.* de 1302. Voir sur cette ordonn. dans l'*Introduction aux lettres de d'Aguesseau*, de M. Rives, conseiller à la Cour de cassation; travail grave et judicieux.

² *Ordonn.* de 1306, instituant le parlement de Toulouse. — Etablissement de l'*Échiquier* de Rouen, qui fut le parlement sous Louis XII. — GRANDS JOURS de Troyes, etc.

Plessis, qu'on appelait *chevaliers ès lois*, n'auraient point été si violents contre Boniface, s'ils n'avaient été des légistes. Ce besoin de séparation entre le droit ancien et le droit nouveau faisait des antipathies où l'on aurait tort peut-être de ne voir que de la méchancelé et de la haine. Ces mêmes hommes, ardents à outrager et à flétrir le pontificat catholique, voulaient pourtant rester chrétiens. La science humaine faisait ce qu'elle a fait toujours : elle pensait se suffire à elle-même, et ne supportait point l'idée d'un enseignement dogmatique auquel dussent se soumettre les autres enseignements ; ce n'est pas la dernière fois que nous aurons vu des hommes doctes s'attaquer à l'Eglise et à ses pontifes, par vanité plus encore que par colère.

Nous pourrions suivre le même esprit d'indépendance dans la marche de toutes les idées. L'enseignement universitaire grandissait, même en s'affranchissant de l'Eglise qui l'avait institué. La *clergie* faisait la guerre au clergé.

L'Eglise n'en continua pas moins à favoriser les études. Nous avons vu qu'au plus fort des démêlés de Boniface et de Philippe le Bel le cardinal Lemoine, légat du pape, qui put à peine se montrer à Paris, y fonda le collège resté longtemps célèbre sous son nom. D'autres collèges furent fondés dans le même temps par de saints évêques¹, et peu après le pape Clément V érigeait l'université d'Orléans ; mais, à mesure que naissaient ces institutions, elles prenaient part aux luttes contre la papauté.

« Il est certain, dit Crevier, que ce sont les papes à qui l'université est principalement redevable des droits qu'elle a acquis pour ses suppôts sur une partie des bénéfices du royaume². » Crevier parle ainsi, au sujet de Boniface, qui, entre autres griefs, reprochait au roi de ne point conférer les bénéfices à des docteurs en théologie, en droit

¹ Voyez l'*Hist. de l'Université*, par Duboullay. — *Id.*, par Crevier. — Le mot *Université*, *Encycl. du XIX^e siècle*.

² *Ibid.*

civil ou en droit canon, ou à des hommes savants dans les lettres humaines. Et il semble donc que le pape restait le patron de la science. Mais les docteurs ne lui faisaient pas moins la guerre, et il est curieux de lire dans le même Crevier l'histoire des batailles de Boniface et de Philippe; le roi fut un sage politique, et Boniface un fou furieux! Tel est le jugement de l'historien, et il avait été devancé par les appréciations universitaires du xiv^e siècle.

On a dit déjà bien des fois que si la science alors se propageait, elle ne montait pas toujours. Crevier observe que lors de ces luttes célèbres, les cardinaux ayant dû répondre à des lettres qu'ils avaient reçues des états de France, leur réponse attesta l'ignorance de la noblesse française dans ces anciens temps. « Les cardinaux écrivaient en latin, dit-il, et ils recommandent à nos barons de se pourvoir d'un bon et fidèle interprète, qui leur rende un compte exact du contenu de la lettre ¹. » Cette remarque peut manquer de vérité absolue; et on trouve en ce siècle de nobles noms de chevalerie illustrés par les études. Mais les barons guerroyeurs eurent peu de souci de la science, et il n'est pas surprenant qu'il leur fallût un interprète pour entendre une lettre des cardinaux. Il en serait de même en tous les temps, et aussi dans le nôtre, où les guerroyeurs ne sont pas tous des barons ².

Quoi qu'il en soit, le règne de Philippe le Bel donna une grande impulsion à l'esprit humain. Il fut malheureux par des procès publics pires que des batailles, et par des actes de justice pires que l'impunité. Mais l'autorité se fortifia, et l'unité de la monarchie ne fut point troublée. Philippe le Bel commença toutefois à ressentir quelques inconvénients de cette unité, et le premier de tous, la

¹ *Hist. de l'Université.*

² « Jean de Montluc, greffier du parlement de Paris, s'avisait le premier de faire des recueils de plusieurs arrêts qu'il fit relier ensemble, et qui se nommèrent *Regestum*, *quasi iterum gestum*, parce que c'étaient des copies; ils sont encore dans le dépôt du parlement, et on les nomme les *olim*. » (Le prés. Hénaut.) La langue latine était la langue des parlements, et la magistrature touchait de près à la chevalerie.

nécessité de la défendre par des armées et par des impôts. La science financière ne pouvait naître brusquement, de façon à égaler les besoins d'une telle constitution de société. Le monarque y crut suppléer par la modification de la valeur des monnaies, système lamentable, qui ne faisait que déguiser un pillage. Ce fut le grand malheur de son règne. Du reste, il avait grossi le domaine de la couronne. L'adjonction de la cité de Lyon fut un coup de politique. Le comté de Bourgogne lui vint par le mariage de ses deux fils cadets avec les deux filles d'Othon, et enfin il devint maître des comtés d'Angoulême et de la Marche par des combinaisons ingénieuses, auxquelles il sut ôter quelque apparence de spoliation.

Il sembla tenir à peu de chose que Philippe le Bel ne fût un grand roi. Un certain goût des choses nobles et belles lui manqua peut-être. Il eut le goût des choses hardies. C'est le génie le plus facile quand on a de la puissance ; il ne suffit pas à la conduite de l'humanité.

CHAPITRE XII.

LOUIS LE HUTIN. — D'où vient ce nom? — État du royaume. — Murmure du peuple. — Enguerrand de Marigny livré aux haines. — Atroce procès. — Mort infâme. — Remords du comte de Valois. — Réaction de la politique des barons contre la monarchie. — Soif de supplices. — La situation du royaume n'en devient pas meilleure. — Lois nouvelles. — État des juifs. — Guerre en Flandre. — Année funeste. — Mort de Louis. — Complications de droits pour la succession. — PHILIPPE V, dit LE LONG. — Situation des affaires. — Transactions. — Situation de l'Europe. — Guerres d'Italie. — Vœu de Croisade. — Le pape détourne Philippe de la guerre sainte. — Les pastoureaux. — Accusations monstrueuses contre les juifs. — Justice effroyable. — Mort de Philippe; soupçon de poison. — CHARLES IV, dit LE BEL. — Contestations de droits. — Supplice de Giraut Guète, intendant des finances. — Nouveaux bruits de guerres saintes. — Affaires de Flandre. — Troubles de France. — Le pape canonise saint Thomas. — Contestations en Guyenne, source des guerres. — Négociations. — Réparation imposée au roi d'Angleterre. — Mort du comte de Valois, entourée de circonstances sinistres. — Guerres entre l'Angleterre et la France. — Intrigues et révolutions anglaises. — Événements dans l'empire. — Nouveaux bruits de Croisade. — Mort du roi. — Jugement.

LOUIS X, DIT LE HUTIN.

1315.—Louis, fils aîné de Philippe le Bel, âgé de vingt-cinq ans, prit la couronne. Il porte dans l'histoire le surnom de *Hutin*. D'où lui vient ce nom? On l'ignore, dit l'éditeur des *Grandes Chroniques de France*. « Ce qu'il y a de sûr, c'est que *hutin* n'a jamais signifié autre chose que *bruit, noise, tumulte* ¹. »

« Et comença à régner l'an de l'incarnacion Nostre Seigneur mil trois cent et quinze, et à Rains la cité, le dimen-

¹ M. P. Paris, *Grandes Chron.* Tom. V.

che après les octaves de l'assompcion de la benoite Vierge Marie, mère de Nostre Seigneur Jhesuchrist, avec sa femme la royne Clémence de Hongrie; nièce au roy Robert de Sicile, fu sacré et coroné en roy. Laquelle Clémence, fille Charles Martel, fils Charles le secont roi de Secile, le mardi devant son coronement iceluy roy avoit espousée ¹. »

C'était une nouvelle femme; la première, Marguerite, *jadis folle et diffamée royne* de Navarre, venait de mourir au château de Gaillard, où elle était emprisonnée ².

Entre l'avènement de Louis et son sacre en la cité de Reims, des scènes tragiques s'étaient jouées.

Philippe le Bel avait laissé dans le royaume des germes de trouble. Le peuple murmurait contre les impôts, et les liges des barons se ravivaient. Le jeune roi chargea le comte de Valois d'apaiser les irritations. Il y eut des assemblées de seigneurs. Le comte les désarma par des concessions, et quant au peuple, on crut faire assez en livrant à sa haine une victime éclatante.

Enguerrand le Portier de Marigny avait été, comme disent les chroniques, le *coadjuteur* de Philippe le Bel en son gouvernement du royaume de France. On lui devait de grandes choses, et peut-être aussi des choses odieuses. C'était en ce temps un homme de génie en matière d'administration. C'est lui qui avait tenu les finances en ses mains, et par malheur le souvenir le plus impopulaire de cette gestion, c'était l'altération des monnaies, système souvent essayé, toujours désastreux. Il avait *bâti un neuf palais de merveilleuse et constable œuvre, le plus très bel que nul, si comme nous créons en France, oncques véit* ³. Mais ces splendeurs touchaient moins le peuple que ses misères présentes, et, comme de profondes passions avaient été remuées dans ce règne, la haine s'attacha au ministre, surtout lorsque le roi fut au tombeau. On accusa Enguer-

¹ M. P. Paris, *Grandes Chron.*, tom. V.

² *Ibid.*

³ *Grandes Chron.* C'est le *palais de justice*.

rand de Marigny de tout ce qui s'était fait d'opresseur ou de malheureux. On intéressa à cette réaction de vengeance les affections religieuses ; Enguerrand fut montré comme le seul auteur des fatales querelles avec Boniface, et tout à coup il s'éleva comme un grand flot de colère amassé de toutes les parties du royaume. Les fils du roi ¹, avec leur oncle le comte de Valois, prirent plaisir à grossir la haine, comme pour détourner les périls des séditions.

Les princes voulaient poursuivre Enguerrand pour ses richesses. C'était un moyen de populariser la vengeance. « Ils avoient eu parlement ensemble et disoient : qu'ils voudroient savoir d'Enguerran qu'il avoit fait du trésor et des richesses du roy de France Phelippe qu'il avoit en garde. Et pour ce, continuë le chroniqueur dont le récit vaut mieux que tous les récits modernes, l'avoient mandé pour luy comparoir devant eux. Adonques iceluy Enguerran devant eux venu, si luy demandèrent où estoit le trésor du roy de France, car ils avoient trouvé le trésor tout desnüé. Adonc quant Enguerran vit qu'il luy convendroit rendre cause, ou sé ce non, très grant honte en pourroit avoir, si respondit en cette manière : c'est assavoir qu'il en respondroit et feroit bon conte et loyal. Et lors le conte de Valois respondant luy dist ainsi : « Rendez le donc » tout maintenant. » Lors luy respondi Enguerran et dist ainsi : « Siro, volentiers ; je vous en ay baillié la plus » grant partie, et le remanant j'ay mis en paiement pour » les debtes de monseigneur le roy votre frère. »

» Et quant Charles de Valois oï le conte Enguerran, et que premièrement il luy faisoit honte, lors fu moult courroucé et irié, si luy dist : « Certes de ce mentez vous, » Enguerran. » Et lors Enguerran respondant dit : « Par Dieu, sire, mais vous mentez. » Adonc Charles, conte de Valois, ce entendu, si sailli d'autre part et le cuida prendre ; mais pluseurs firent cestui Enguerran de ses ieux tres tourner et disparoir ; car s'il le peust avoir tenu en cette

¹ « Loys roy de Navarre, et ses deux frères conte de Poitiers Phelippe, et Charles conte de la Marche. » *Ibid.*

heure, il l'eust occis ou fait mourir de cruel mort ¹. »

Après ce début, tout alla vite. On fit saisir Enguerrand *en sa maison de Paris, en la rue que on appelle le fossé Saint-Germain*; et au Louvre, en la tour, où Ferrant jadis conte de Flandres fu emprisonné, fu mis et posé ². »

Puis le terrible comte de Valois trouve la prison du Louvre trop noble pour le coupable. Il va trouver le roi et lui dit : « Sire que avez fait? Adecertes vous avez mis » ce larron Enguerran en sa maison en la tour du Louvre » emprisonné, car il est chastelain du Louvre; et pour ce » m'est il avis que c'est desconvenable chose luy estre » mis ilec. » Et lorz le roy respondant dist à son oncle : « Que voulez-vous que je fasse de luy, ne où je le mette? » Et Charles, comte de Valois respondi : « Je veux que au » Temple, hostel des templiers jadis, soit mis en étroite » prison. » Et ice dit, adonc par le commandement du roy, ledit Enguerran, du Louvre où il estoit, à cheval à belle compaignie de sergens chevauchans avec luy, au Temple fu mené, moult de peuple après luy alant pour le veoir, et de ce grant joie demenant, et ilec en estroite garde fu mis en prison ³. »

Aussitôt le procès commença : « Le samedi devant Pâques fleuries, fu amené Enguerran de Marigny, du Temple au bois de Vincennes, devant Loys, roy de Navarre, et moult de prélas et des barons du royaume de France, pour lui ilec assemblés ⁴. » L'historien ne donne à Louis que son titre de roi de Navarre, parce qu'à ce moment il n'était pas encore sacré, et cette remarque a quelque importance dans notre vieille histoire de France. Aussi c'est le comte de Valois qui semble présider à cette formidable justice. « Et lors, par le commandement du comte de Valois, proposa maistre Jehan Hanière ⁵ contre

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Variante : *Hamera*. La *Chronique métrique* l'appelle mieux *Jehan d'Asnières*. Note de M. P. Paris.

Enguerran de Marigny les raisons et articles que on luy avoit enjoint ¹. » Ce Jehan, l'accusateur, débuta par des sentences tirées de l'Écriture, et puis il arriva aux griefs. Ils étaient formulés en quarante et un articles ², lesquels se réduisaient tous à des accusations de dilapidation, de vol, d'infidélité; l'un d'eux ajoutant le crime de félonie, attendu que, dans la dernière guerre de Flandre, Enguerran aurait *parlé au comte de Nevers tout seul aux champs*, lequel lui aurait donné, disait maître Jehan, « deux barris esmaillés d'argent et plusieurs joiaux; et fist l'ost de France retourner sans rien faire ³. »

C'était un droit public d'accuser le ministre de Philippe le Bel; une affreuse iniquité, ce fut de ne lui permettre pas de se défendre. On se contenta de remettre à son frère, l'évêque de Beauvais, copie des articles; puis on ramena l'accusé dans la prison du Temple, où il fut *serré fermement en bons liens et en aniaux de fer, et gardé très-diligemment* ⁴.

Toutefois le roi désirait conduire le procès à un dénouement exempt de violence, et il avait disposé les juges à ne prononcer qu'un bannissement en Chypre, jusqu'à ce que le comte de Valois eût laissé calmer ses ressentiments; mais tout à coup éclatèrent les sinistres accusations qui devaient achever alors d'ébranler les imaginations populaires, et suppléer à tous les crimes réels. « Renommée courut que, à l'instance de la femme Enguerran estoient faites images de cire pour envoulter le roy et messire Charles et autres barons ⁵. » C'était une horrible superstition du temps d'imaginer que sur de telles images des sorts funestes pouvaient être jetés, et frapper de malheur les personnes dont elles étaient la représentation. Sur cette renommée, la colère n'eut plus de bornes; le comte de Valois courut dire au roi *ces félonies et diaboliques sorfais de*

¹ *Grandes Chron.*

² Voyez le texte. — *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Grandes Chron.* — *Envoulter*, de *vultus*, figure, etc.

la femme Enguerran. « Lors le roi si fu moult esbahi, et dit à Charles, son oncle : « Je oste de luy ma main, et puis des ore en avant ne m'en entremets ; mais selon ce que vous verrez bien expédient et avenant luy faites ¹. » »

Déjà Charles avait fait enfermer au Louvre la femme d'Enguerrand, avec sa sœur la dame de Chantelou ; et, en même temps, on avait saisi une femme, *boisteuse maudite*, et un complice de ses sortilèges, nommé Paviot ; lesquels avaient fait ces images de cire qui devaient être fatales au roi. C'étaient là les pièces principales du procès. Lors adécertes, continue la chronique, en ce fait non reposant, le samedi de l'ascension de Nostre Seigneur Jhesuchrist, si fist au bois de Vincennes pluseurs barons et chevaliers, avec aucuns pers de France assembler, et ilec furent démontrés aucuns des forçais Enguerran de Marigni, et les autres détestables félonies et dyablies de sa femme faictes, et si commé l'en dist, de luy premièrement proposées. Lors par le jugement d'aucuns pers, chevaliers et barons du royaume de France, pour ce ilec assemblés, Enguerran fu condampné à mourir pour estre pendu ². »

Au bruit de cette sentence, où, comme on le voit, les prélats ne paraissent point, le peuple s'émeut de joie, et « le mardi ensuivant, très bien matin, du Temple au Chastellet, en une charette, tout ferré de ses ferrures, Enguerran fu amené, disant le peuple après, et de ce esjoïssant : « Au gibet, au gibet soit amené ! ³ » »

Tout était prêt pour le supplice. Montfaucon, ce lieu célèbre par la punition des malfaiteurs et des larrons, attendait la grande victime des vengeances politiques. C'était Marigny lui-même qui, dit-on, avait fait dresser là des fourches patibulaires, pour en faire une épouvante aux malfaiteurs. Le lendemain, « le dernier jour du moys d'avril, icelui Enguerran de Marigni, chevalier, a grant mul-

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

titude de gent à pié et à cheval, de toutes parts venans et courans, et de ce moult esjoïssans, du Chastellet de Paris en une charrette, luy disant et criant au peuple : *Bonnes gens, pour Dieu priez pour moi!* En telle manière fu mené au gibet de Paris, et au plus haut des autres larrons en ce gibet fu pendu. »

Ce ne fut point le seul supplice. « La maudite boiteuse et le devant dit Paviot furent menés au gibet; et ilec la dite boiteuse, les vouls (images, *vultus*) montrés au peuple qui ilec estoit venu, en un très ardent feu fu arse, et le dit Paviot sous son seigneur Enguerran de Marigny fut pendu ¹. » Quant à la femme de Marigny et à sa sœur, on se contenta de les enclorre en plus forte prison, dans l'hôtel des templiers. Tout cet appareil de punitions avait pourtant laissé rentrer quelque émotion de pitié au cœur du peuple. Enguerrand avait nié les maléfices, et, pour ce qui était des exactions et des altérations des monnaies, il avait dit qu'il n'en était pas le seul coupable; et l'on savait d'ailleurs qu'on avait refusé d'entendre ses défenses. De sorte qu'après ces cris : *Au gibet! au gibet!* il resta dans la cité un sentiment de surprise et de stupeur ². Bientôt le comte de Valois lui-même devait sentir en sa conscience un poignant remords, et le rendre ensuite éclatant par sa réparation. Mais la justice politique avait frappé son terrible coup; c'était le premier depuis l'organisation nouvelle de la monarchie, et naturellement l'histoire se retourne avec de tristes rapprochements vers les temps où toute la justice était le glaive du monarque; alors la royauté frappait le pouvoir des barons, aujourd'hui les barons frappaient le pouvoir de la royauté. Les vieilles révoltes étaient vaincues; la colère survivait. On ne s'attaquait pas à la souveraineté directement, on s'attaquait à l'exercice de sa puissance; on ne s'armait plus contre le roi, on s'acharnait contre ses ministres. Notons ces commencemens de réactions contre la monarchie

¹ *Grandes Chron.*

² Continuat. de Guill. de Nangis.

dans les hauts rangs de la société française. C'est une sorte de guerre différente de ce qui s'était vu dans la décadence de la féodalité. Longtemps les études historiques ont accoutumé le peuple à voir dans ces représailles contre les ministres des rois un mouvement de liberté; ce n'était qu'un ressouvenir des vieilles haines. On ne pardonnait pas à la monarchie ses longues tendances d'affranchissement et d'unité; et, quelque odieux que fût le règne de Philippe le Bel, la mort de Marigny fut moins une expiation de sa politique qu'un éclat de colère contre celle des règnes passés, jusqu'à Philippe Auguste et Louis le Gros.

Au reste, il y eut en ce moment en France une singulière ardeur de punition et de vengeances. Des bruits de crime s'étaient élevés à la mort du roi Philippe le Bel. Pierre de Latilly, évêque de Châlons, fut détenu en prison, et un avocat au parlement du roi fut mis à la question sur des soupçons vagues. Rien ne fut découvert; mais quelques malheureux passèrent par d'affreuses tortures. Vers ce même temps, on faisait brûler vives *trois femmes qui portoient poisons, et par lesquelles l'évesque de Châlons, devancier de Pierre de Latilly, avoit esté empoisonné*¹. Il semble que l'imagination populaire se prêtait à ces sortes de crimes clandestins ou d'exécutions éclatantes.

Mais la situation publique du royaume ne devenait point meilleure. Le besoin d'argent donnait lieu à un système d'impôts qui ruinaient le peuple. C'était une nécessité nouvelle dans la constitution de la monarchie, et le moyen âge ne l'avait point soupçonnée. Dans ce règne de Louis le Hutin, qui ne fit que paraître, on imagina de rendre quelques impôts plus tolérables, en en faisant le prix de la liberté. Les communes n'existaient guère que dans les villes; mais les bourgs et les campagnes restaient peuplés de citoyens sans cité. Le servage subsistait, et le conseil du roi proposa une *manumission* générale dans le domaine de la couronne, laquelle se ferait moyennant une certaine

¹ *Grandes Chron.*

somme d'argent. L'histoire a glorifié ce grand système de liberté ¹. Toutefois il semble difficile de le rattacher à la pensée première qui, deux siècles auparavant, avait inspiré la politique de Louis le Gros. Les temps étaient changés, et l'inspiration était devenue un calcul. C'est à la même époque que se rapporte un autre édit portant « que l'on ne leveroit tailles sans urgente nécessité, et sans le consentement des trois estats ²; » mesure également louée par l'histoire, mais imposée peut-être par la marche ascendante des oppositions ³. De grandes complications commençaient à se produire dans le système de la monarchie, et l'unité créée par la liberté s'arrêtait devant une réaction de la liberté même. Dans la constitution nouvelle, il fallait à la royauté de grands trésors, et, dès que l'impôt fut contesté, elle dut le suppléer par des ruses financières qui n'eurent pas toujours de la dignité.

Ainsi Philippe le Bel avait chassé les juifs du royaume, et les avait dépouillés. Louis le Hutin les laissa rentrer, et les dépouilla encore. Ces malheureux payaient la persécution ⁴ et la clémence. Et, lorsque Louis eut avec l'or des

¹ Acte de Louis le Hutin, an. 1315 : « Le motif qu'il apporta dans son édit étoit, que son royaume étant nommé le royaume des Francs, il vouloit qu'il n'y eût que des gens libres. » — Le P. Daniel.

Le Pr. Hénaut s'exprime en ces termes : « Par rapport aux affranchissements, quoique le règne de Louis le Gros en soit la véritable époque, l'édit postérieur rendu à ce sujet par Louis le Hutin nous a paru si beau, que nous l'avons choisi pour en donner l'idée. » Louis, par la » grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à mes amés et féaux... » Comme selon le droit de nature chacun doit naître franc... Nous, considérant que notre royaume est dit et nommé le royaume des Francs, » et voulant que la chose en vérité soit accordante au nom..... Par dé- » libération de notre grand conseil, avons ordonné et ordonnons que » généralement par tout notre royaume, franchise soit donnée à bonnes » et convenables conditions... et pour ce que les autres seigneurs qui ont » hommes de corps, prennent exemple à nous de eux ramener à franchise, etc. Donné à Paris, le tiers jour de juillet l'an de grâce 1315. »

² *Chronol. des états généraux*, Savaron.

³ Lettre de M. de Sully au roi. — *Mémoires de Sully*, 1608.

⁴ En Angleterre, Édouard les poursuivit par le fer et par le feu. Ce fut l'Église qui les protégea. — Le D. Lingard.

juifs rempli son trésor, il résolut de porter la guerre en Flandre pour venger les injures de son père et d'autres violations plus récentes des traités.

Jamais, dit le chroniqueur, ne s'était vu d'*aucun roy de France tel noble ost de François assemblé*¹. Mais l'expédition fut malheureuse. Des pluies continuelles avaient inondé les campagnes. L'armée avait planté ses tentes au milieu de la boue et des eaux, non loin de Courtray. Elle se tint là immobile pendant quelque temps, privée de tout, et ne pouvant faire circuler ses chariots pour amener les vivres. Les Flamands, de l'autre côté de la Lys, étaient assez défendus *par ces dommages et males aventures nos François douloureusement contraignans*. Enfin le roi Louis, par le conseil de ses barons, prit le parti de renoncer pour cette année à une guerre rendue impossible par les éléments. On mit le feu aux tentes, pour ne les point laisser aux mains des Flamands. « Ainsi les François, *dolens et courrouciés, mouillés et crotés*, inglorieux en France s'en revindrent². »

L'année était funeste; en plusieurs lieux les peuples remuaient. A Sens, il y eut une entreprise bizarre. La multitude se fit un roi et un pape, en haine de l'autorité de l'archevêque. Il fallut réduire cette sédition par la force. Partout les vivres étaient d'une cherté effrayante. Le blé manqua à Paris, et l'on vit de pauvres gens, hommes et femmes, tomber morts par les rues et par les places³; et pour comble une comète fut vue au ciel, signifiant le *destruiment du royaume*, dit le chroniqueur. C'est au milieu de ces souffrances et de ces alarmes que le roi mourut. Son règne n'avait été que d'un instant, et il laissait peu de traces de son passage. L'histoire n'a point caractérisé son génie; mais elle cite de lui un édit qui ôtait à quelques seigneurs le droit de battre monnaie. C'était un acte

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.* « Le sextier de froment valut 60 sols parisis, bonne et forte monnoye... Le boissel de sel fu vendu dix sols et plus. »

réel de royauté. Du reste Louis n'apparaît que comme un roi malheureux, et il semble que, dès ce moment, on aperçoit un mouvement de décadence qui précipite la fortune de la France.

Louis laissait sa femme Clémence enceinte ; dans l'incertitude si ce serait un prince ou une princesse, on déféra la régence du royaume à Philippe, comte de Poitiers, frère du roi mort. En ce moment Philippe était hors de France. Il était allé à Avignon pour hâter la nomination d'un pape. Clément V était mort, et de grandes brigues travaillaient le conclave. Les cardinaux gascons s'efforçaient de perpétuer dans leur nation l'honneur de la tiare, et les cardinaux italiens, favorisés des cardinaux de France, luttèrent contre cette ambition malheureuse. Les uns et les autres couraient de ville en ville, cherchant un lieu de délibération définitive. Les Gascons s'étaient réunis à Carpentras. Leurs domestiques, fatigués de ces lenteurs, s'amuserent à mettre le feu à leur conclave. Jamais élection papale n'avait paru entourée de circonstances aussi tristes. C'était la suite naturelle du déplacement de la papauté. Enfin le frère du roi avait obtenu que les cardinaux s'assemblèrent à Lyon, et il ne repartit pour Paris qu'après s'être assuré que leurs délibérations seraient sérieuses.

Là il trouva d'autres cabales. Le vieux comte de Valois voulait être régent, et il s'était emparé du Louvre. Mais le comte d'Evreux, son frère, et le connétable Gaucher de Châtillon, se prononcèrent pour Philippe. Le parlement intervint par un arrêt, et le comte de Valois fut contraint de laisser le Louvre à son neveu.

Ici l'histoire doit noter quelques complications de droit.

Louis le Hutin avait eu de son premier mariage avec Marguerite de Bourgogne une fille nommée Jeanne.

Eudes, le frère de Marguerite, était devenu duc de Bourgogne ; il demanda qu'on réglât les intérêts de sa nièce Jeanne dans le cas où la reine accoucherait d'une fille.

Jeanne ne pouvait prétendre des droits à la couronne de France ; la loi salique la transférait en ce cas au frère du dernier roi. Mais la couronne de Navarre et le comté

de Champagne, régis par un autre droit d'hérédité, lui devaient revenir; c'est ce droit que le duc de Bourgogne réclama en la cour du roi pour sa nièce. Sa demande fut admise; elle était juste : on n'eut donc plus qu'à attendre les couches de la reine. Ce fut pour plusieurs une grande anxiété.

Pendant ce temps les cardinaux faisaient un pape. Ce fut Jacques, cardinal d'Ossa ou d'Osa, évêque de Porto, natif de Cahors; il prit le nom de Jean XXII. Le régent de France lui envoya des félicitations, et le comte de la Marche, son frère, et le comte d'Evreux, son oncle, allèrent à son sacre tenir les rênes de son cheval pour lui faire honneur.

Philippe était retenu par d'autres soins. Il fallait maintenir la paix dans le royaume, guérir d'anciennes souffrances, prévenir les désordres nouveaux. Il y avait dans l'Artois des querelles armées entre Robert, comte d'Artois, et Mahaut (Mathilde), comtesse de Bourgogne, sa tante, l'un et l'autre prétendant des droits sur la possession de ce comté¹. Philippe intervint par les armes, puis par un arbitrage. Mathilde était fille de Robert II, comte d'Artois; elle avait eu un frère nommé Philippe, mort avant son père, mais qui avait laissé des enfants en très-bas âge; son concurrent était l'aîné de ces enfants; il se nommait aussi Robert. Et Mathilde prétendait qu'il était sans droits, attendu que son père, étant mort du vivant de son aïeul Philippe, ne lui avait rien transmis en héritage. Telle était la contestation. L'arbitrage fut favorable à Mathilde; le comte Robert fut dépossédé; on lui donna pour le dédommager la fille du comte de Valois en mariage. Mais il gardait une blessure; elle fut funeste à la France.

1316. — C'est alors que la reine Clémence mit enfin au monde un fils, qu'on nomma Jean. Il était roi; mais il ne le fut que huit jours. Sa mère avait été pendant sa grossesse épuisée par une fièvre quarte; son enfant mourut de

¹ Voyez le résumé de ces prétentions dans le P. Daniel, d'après Guill. de Nangis.

faiblesse ; et Philippe quitta le titre de régent pour prendre celui de roi.

C'était dans l'ordre de succession à la couronne un incident très-notable. Plus de trente princes du sang royal entouraient le trône, et, entre eux, il y avait des hommes éminents et illustrés par les armes. L'héritage en ligne directe était comme suspendu. Des ambitions pouvaient naître, et la loi salique, éloignée par son origine des passions présentes, pouvait paraître impuissante à les contenir. Toutefois il apparut peu de résistances, et l'on commença de voir ce qu'il y avait de profond et de national dans une loi de transmission dont l'épreuve semblait n'avoir pas encore été faite depuis l'avènement des enfants de Robert le Fort.

Jeanne, cette fille de Louis le Hutin et de la reine Marguerite de Bourgogne, fut encore montrée. Le duc de Bourgogne, Eudes, frère de Marguerite, réclama à grand bruit le droit de sa nièce. On disait que le comte de Valois, toujours mécontent, favorisait cette prétention ; et le comte de la Marche lui-même, frère de Philippe, mit de l'éclat dans son assentiment. Mais on passa outre, et Philippe alla se faire couronner à Reims. On l'appela Philippe le Long, à cause de sa haute stature.

« Et en cest an, environ la Chandeleur, furent assemblés en la présence de Pierre d'Arrablay, jadis chancelier du roy de France, mais nouvellement avoit esté fait cardinal, pluseurs barons, nobles prélas, bourgeois en la cité de Paris ; lesquiels tous ensemble approuvèrent la coronacion de Philippe-le-long, et lui promistrent obédience tant comme à leur seigneur, et à Loys son ainsné fils après luy, tout comme vray hoir ; et de ces choses firent foy et serement, et aussi ceux de l'université de Paris approuvèrent les choses dessus dites ; mais ils n'en firent pas serement. Et adonc fu-il desclairié que femme ne succède pas au royaume de France ¹. »

¹ *Grandes Chron.*, édit. de M. P. Paris. — Guill. de Nangis. — Savaron, *Chronol. des états généraux*.

PHILIPPE LE LONG.

1316. — Dès son avènement, Philippe s'appliqua à désarmer les oppositions, et le pape lui vint en aide par ses bons conseils. Il fit épouser à Eudes, duc de Bourgogne, Jeanne sa fille aînée, à qui il donna le comté de Bourgogne; ainsi les deux Bourgognes entraient sous une même autorité. Quant au royaume de Navarre, Philippe en gardait la régence pendant la minorité de Jeanne, fille de Louis le Hutin; et même il finit par en garder le titre, sans qu'on retrouve de réclamation nouvelle; le duc de Bourgogne était désormais satisfait.

Il restait des germes d'irritation dans les provinces. Les ligues des seigneurs n'étaient point rompues; les bourgeois des villes faisaient des plaintes. Le roi envoya des commissaires pour étudier les griefs, et, à force de modération, on calma les vieilles haines. On restitua quelques privilèges. On retrancha des abus. La confiance parut renaître.

Mais il restait la querelle de Flandre. Les Flamands semblaient peu disposés à s'aventurer en des guerres nouvelles. Déjà ils avaient ouvert des négociations avec Philippe lorsqu'il n'était que régent; et on leur avait fait alors de rudes conditions. On demandait la démolition de la plupart des citadelles; et Robert, fils du comte de Flandre, ferait des pèlerinages en Galice et en d'autres lieux célèbres de dévotion, en expiation des dommages qu'il avait faits aux terres de France. Puis on assurait la succession entière du comté au fils du comte de Nevers, dans le cas où celui-ci mourrait avant son père, le comte de Flandre, et l'on excluait les autres fils du comte de tous les droits sur la Flandre. On favorisait le comte de Nevers à cause de sa soumission. Mais le comte de Flandre résista. La guerre reparut. Les Flamands surprirent quelques vaisseaux français. Une armée formée vers Saint-Omer alla venger cette injure en ravageant le pays jusqu'à Bergues. Il fallut quo

le comte de Nevers, qui n'avait pas quitté Paris, se fit médiateur pour désarmer ces vengeances. Le pape intervint, et la paix se fit. C'était le comte de Nevers qui paraissait profiter le plus à ces transactions. Il demandait en mariage la fille du comte de Valois. Le roi lui donna sa propre fille. Cependant il fallait régler les conditions de la paix. On se confia au pape des deux côtés. On alla négocier à Avignon. Mais là tout à coup les Flamands se défont des préférences d'un pape français pour l'intérêt de la France, et Robert, fils du comte, disparaît et s'enfuit en son pays; il arme des troupes et assiège Courtray et Cassel. Le pape, irrité, met en interdit le comté, et le roi fait partir une armée nouvelle sous les ordres du connétable Gaucher de Châtillon. Les batailles allaient renaître, et chose tout à fait inexplicable dans l'histoire! en ce même moment le comte de Nevers faisait défection au roi de France, et on le vit favoriser les Flamands, et leur attirer des alliances dans la Picardie et dans la Bourgogne. Il fallut le citer solennellement à Compiègne à venir personnellement devant le roi répondre de ces méfaits. Le roi lui fit grâce; mais il recommença ses cabales¹. La confusion était grande. Le vieux comte demanda des conférences. On écouta ses demandes pour éviter des maux extrêmes. On lui fit des concessions; mais on maintint la succession au profit du fils du comte de Nevers, devenu gendre du roi; Lille, Douai, Orchies, furent remises à la France, avec une somme de deux cent mille livres, et les Flamands s'engagèrent par serment à s'armer contre leur comte, au cas où il violerait quelques articles de ce traité. C'était une solution inespérée d'un si grand conflit de passions et d'intérêts.

1320. — Pendant ces luttes avec les Flamands, le roi avait sommé le roi d'Angleterre Edouard II de lui faire hommage pour la Guyenne et le comté de Ponthieu. Edouard était retenu en son royaume par la difficulté de ses affaires; ce lui fut un motif pour écarter cette sou-

¹ *Grandes Chron.*

mission, et le roi de France avait aussi des raisons pour feindre d'être satisfait de cette excuse.

D'autres événements avaient occupé l'Europe, et l'histoire retrouve ici les fatales querelles d'Italie.

L'empire avait eu deux prétendants après la mort de Henri de Luxembourg, l'un Frédéric d'Autriche, l'autre Louis de Bavière, cousins germains; et il s'était trouvé des électeurs pour les nommer l'un et l'autre. Cela fit deux factions armées, qui couvrirent l'Allemagne de meurtres et de ravages, et ravivèrent en Italie la vieille anarchie. Les Guelfes et les Gibelins restaient en présence, les Guelfes armés pour le pape, les Gibelins pour l'empereur. Mais, entre les deux empereurs élus à la fois, il fallait choisir. Les Gibelins acceptèrent Louis de Bavière; par opposition, les Guelfes se déclarèrent pour Frédéric. Les factions de Sicile, toujours vivantes, se divisèrent de même : le roi de Sicile, nommé aussi Frédéric, prit parti pour les Gibelins; et Robert, roi de Naples, s'arma pour les Guelfes. Cela fit, en Italie, une horrible complication de rivalités. Les partis se croisaient en mille sens, et la fidélité avait peine à connaître son drapeau. Le pape lui-même fut indécis, et son choix restait en suspens, si ce n'est que les Guelfes, ses défenseurs, s'étant armés pour Frédéric, il semblait devoir laisser aller vers eux quelque préférence.

Alors parurent mille tyrannies partielles qui ravagèrent le sol de l'Italie; et, entre ces dominateurs gibelins, un nom est resté célèbre, celui de Maffeo Visconti, père de quatre fils, tous grands capitaines, formidables par leurs faits d'armes contre le parti du pape. Le pape fut obligé de demander secours au roi de France; on ne lui put donner qu'un général. Le comte de Valois, qui avait guerroyé longtemps en Italie, envoya son fils Philippè y guerroyer à son tour. Le roi de Naples avait promis de fournir des troupes. Le jeune prince, avide de batailles, alla, avec quelques chevaliers, droit à toutes les forces des Visconti. Les troupes du roi de Naples n'avaient point paru. Il était impossible de combattre. Philippe eut une conférence avec Maffeo Visconti; et, peu après, il s'en retournait en France, n'ayant rien

tenté de sérieux, et l'Italie restait abandonnée à ses déchirements.

Mais la France était en paix ; et le roi eut alors le désir d'accomplir un ancien vœu de croisade. Ce fut le pape qui le détourna de ce dessein. L'Europe avait besoin de sa présence, la guerre désolait plusieurs royaumes ; l'Eglise souffrait de cette anarchie ; c'étaient là les premiers maux qu'il fallait guérir. Philippe renvoya à des jours plus calmes l'exécution de ses projets.

Il semble que cette idée de croisade se réveillait alors dans les esprits, quelque éloignés qu'ils fussent déjà de la ferveur et de la foi des vieux pèlerins. Le monde sentait remuer en soi un besoin de choses nouvelles, et de sourdes agitations travaillaient la France. Les pastoureaux reparurent. Ce furent, comme au temps de saint Louis, quelques hommes des champs qui se crurent appelés à délivrer les Lieux-Saints, et ils quittèrent leurs cabanes et leurs troupeaux, s'en allant par les villes, appelant dans leurs rangs d'abord des gens de bonne volonté, qui se disaient inspirés comme eux, ensuite les malfaiteurs et les bandits qu'ils délivraient dans les prisons. Cette frénésie donna lieu à d'affreux désordres. A Paris, ils s'attaquèrent au *prévost du Châtelet*, qu'ils précipitèrent par les escaliers ; on les laissa impunis. On les voyait passer par les divers lieux sans les troubler dans leurs folies. Ils étaient établis et comme campés sur le Pré aux clercs, prêts à se défendre contre le *chevalier du guet*¹, qui devait les attaquer avec une troupe de soldats. Le chevalier ne parut pas, et ils se jetèrent en d'autres lieux. Ils cheminèrent jusqu'en Languedoc. Là ils exercèrent leurs fureurs contre les juifs, qu'ils tuaient à plaisir, sans que personne songeât à les protéger. Cinq cents de ces malheureux s'étaient enfois dans une tour, hommes, femmes, enfants. Ils se défendirent longtemps à pierre et à fust, dit le chroniqueur, et quant ce leur failli, si leur gectèrent leurs enfans. Les pastoureaux mirent le feu à la tour, et alors les juifs se mirent à se tuer entre eux pour

¹ Miles vigillii. — *Grandes Chron.*

ne pas tomber vivants aux mains de ces forcenés. C'était comme une atroce rivalité de fureur. Après cela, les pastoureaux voulurent s'en aller vers Carcassonne ; alors on commença de les poursuivre. Ils s'enfuirent çà et là, et la plupart furent pendus le long des chemins.

Il y a des temps où l'imagination des peuples semble se porter vers les énormités ; tantôt c'est la gloire, tantôt c'est le crime qui pousse les âmes. Le crime sembla devenir toute l'impulsion de cette époque.

Un attentat monstrueux remua surtout les esprits. On disait que les juifs, de concert avec les lépreux du royaume, avaient voulu empoisonner tous les puits et toutes les fontaines. « Et disoit-on, ajoute le chroniqueur, que le roi de Garnate (de Grenade) que les crestiens avaient plusieurs fois desconfit, parla aux juifs que ils vouldissent entreprendre cette malefaçon, et il leur donroit assez deniers et leur administreroit les poisons ; et ils distrent que ils ne le pourroient faire par eux ; car se les crestiens les véoient approuchier de leur puis, si les auroient tantost souppeçonneux, mais par les mesiaux (lépreux) qui estoient en vilté pourroit estre fait ; et ainsi par dons et par promesses les juifs les enclinoient à ce : et plusieurs renioient la foy et metoient le corps de Jhesuchrist en poison ¹. »

Tel fut l'énorme crime dont la renommée épouvanta soudainement tout le royaume. La justice du temps se leva contre les malheureux accusés de cette atrocité ; et sans doute la crédulité publique donna aux accusations un caractère plus formidable. « Nous avons vu de nos propres yeux, dans notre ville, dans le Poitou, dit le chroniqueur, une lépreuse qui, passant par là et craignant d'être prise, jeta derrière elle un chiffon lié qui fut aussitôt porté à la justice. On y trouva une tête de couleuvre, les pieds d'un crapaud, et comme les cheveux d'une femme infectés d'une espèce de liqueur très-noire et fétide, en sorte que c'était aussi dégoûtant à voir qu'à sentir ². » Telle était la disposi-

¹ *Grandes Chron.*

² *Continuat. de Guill. de Nangis.*

tion du peuple à voir du mystère en cette horrible inculpation. « Par quoi moult de mesiaux et de juifs furent ars. » Les bûchers s'élevèrent de tous côtés. Les lépreux qui échappèrent au supplice furent tenus en *maladreries sans jamais issir*; et les juifs, après d'affreux exemples de punition sanglante, furent encore une fois chassés du royaume ¹.

A l'occasion de cette effroyable justice, les chroniques rapportent un trait qui fait frémir. A Vitri, il y avait quarante juifs emprisonnés pour cette affaire des lépreux. Ils virent qu'ils allaient tous être condamnés à mourir. Alors, pour ne point tomber sous la main des incirconcis, ils convinrent de périr tous de la main de l'un d'entre eux; et ils choisirent le plus vénérable en *leur loy* pour être leur bourreau. C'était un vieillard, *et il ne si voult accorder s'il n'avoit avec luy un jeune homme*. On lui donna un aide pour tant de meurtres, et tous les deux se mirent à l'œuvre. Quand tous les juifs furent occis, et qu'il ne resta que les deux meurtriers, *lors commença une question entre eux deux, lequel mettroit l'autre à mort*. L'ancien fit si bien par ses instances qu'il détermina le jeune à le tuer. Et lorsque le jeune fut tout seul, il songea à s'échapper, ne voulant pas apparemment se tuer lui-même. Il commença par se charger de l'or et de l'argent de ceux qui étaient morts, et il se fit une corde avec les draps pour descendre par la fenêtre de la tour. La corde fut trop courte, et le malheureux tomba dans le fossé et se rompit la jambe. Là, on le prit, on le mena à la justice. Il raconta les meurtres qu'il avait faits, *et lors fu-il condampné à mourir avec ceux que il avoit tué* ².

Telles étaient les énormités tragiques de ce début de siècle. On ne parlait aussi que de crimes privés, et, d'ordinaire, l'empoisonnement se mêlait à tous ces récits. Le comte de Nevers fut accusé d'avoir ainsi voulu faire périr

¹ A cette époque de persécutions contre les juifs, il est remarquable qu'il y avait pour eux quelques lieux d'asile, et qui ont conservé leur nom à Paris. La rue de *Jérusalem*, entre autres, qui avait été prise dans l'enceinte du palais : là ils étaient inviolables.

² *Grandes Chroniques*.

son père, le comte de Flandre. On l'emprisonna, et il ne fut délivré que sous condition qu'il ne remettrait plus le pied en Flandre tant que vivrait son père. L'accusation n'avait été peut-être qu'un moyen de le faire maudire par les peuples, et de lui ôter le bénéfice des traités avec la France qui lui assuraient l'héritage de tout le comté¹.

Un autre crime souilla la justice de Paris. Le prévôt Henri dit Capere!, né de Picardie², détenait en sa prison du Châtelet un *riche homme homicide et coupable de mort*. Le jour venait où le criminel devait être pendu; le prévôt fit pendre un autre prisonnier à sa place. Le roi le sut; on fit une enquête; le prévôt fut convaincu, et il fut pendu à son tour.

Tel était donc le caractère de cette époque, temps intermédiaire entre les lumières catholiques du moyen âge, et les lumières d'une civilisation douteuse encore. Toutefois les études florissaient, l'instruction se propageait, les collèges se multipliaient, et l'université de Paris gardait sa renommée³. En même temps des réformes se faisaient dans l'Eglise: les papes arrachaient des abus enracinés par l'ignorance ou la paresse; ils réprimaient des sectes monstrueuses et des opinions folles⁴. Alors parurent certaines ordonnances appelées vulgairement *clémentines*, du nom du pape Clément qui les avait faites; c'étaient des statuts de réforme pour les maisons de retraite religieuse. Mais tous ces soins semblaient impuissants à dominer la pensée générale, qui s'exerçait à l'affranchissement par des nouveautés insensées ou par des attentats furieux.

1321. — Sur ces entrefaites, Philippe mourut, et l'idée de poison vint encore se mêler à la nouvelle de sa mort. La possibilité du crime était admise en ces temps funestes; et c'est déjà un indice fatal pour une époque. Philippe avait été un prince sage, grave et retenu. Il avait établi la

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

³ Voyez l'*Histoire de l'Université*. — Crevier. — Duboullay.

⁴ Continuat. de Guill. de Nangis.

paix dans le royaume, et il cherchait à dompter les mauvais penchans par de bonnes lois. Toutefois, au moment de sa mort, il y avait des murmures parmi les bourgeois et le peuple de Paris à cause des impôts, et sous prétexte aussi qu'il y avait un plan d'exaction nouvelle, qui aurait levé sur tous les sujets le quart de chacun. Philippe voulait exclure les évêques du parlement; « car le roi fait conscience, disait l'édit, de eux empêcher au gouvernement de leurs spiritualités. » Mais son règlement fut non avenu. Il avoit conçu en pensée de ordener que par tout son royaume n'auroit que une mesure et une aune. La mort l'empêcha de faire cette réforme, tentée depuis, mais que le caprice des peuples rendra peut-être impossible toujours. C'est à son règne que se rapporte l'établissement d'un grand nombre de diocèses d'Aquitaine et de Languedoc. Philippe était animé du zèle pour l'Eglise, et volontiers il eût fait renaitre les Croisades; mais l'imagination publique restait calme à l'idée de ces luttes de la croix pour la liberté. Le monde courait à une autre indépendance.

CHARLES IV, DIT LE BEL.

1322. — Philippe le Long ne laissa que trois filles : Jeanne de France, qui avait épousé Eudes, duc de Bourgogne; Marguerite, qui avait épousé Louis de Flandre, comte de Nevers, et Isabelle, qui fut mariée avec Guigne, dauphin, comte de Viennois, etc. Il n'avait pas d'enfants mâles, et la couronne alla sur la tête de son frère Charles, qui avait été jusqu'alors comte de la Marche. Il était beau de figure; on l'appela Charles le Bel. On ne fit point d'objection à son avènement. Le droit de transmission en ligne collatérale, à défaut d'héritiers mâles, avait été reconnu au début du dernier règne; c'était le droit primitif de la monarchie. Il y eut contestation seulement pour un apanage. Jeanne, fille de Philippe le Bel et femme du duc de Bourgogne, était venue au monde lorsque son père était comte de Poitiers; le duc réclama le comté. Mais Philippe le Bel l'avait donné à son fils, à la condition qu'il retour-

nerait à la couronne, si le prince mourait sans enfants mâles. C'est ce qui était arrivé. La réclamation du duc de Bourgogne pour sa femme fut rejetée en la cour des pairs.

Le nouveau roi eut lui-même une cause grave à faire vider ; mais c'était en la cour de Rome. Sa femme, Blanche de Bourgogne, qui, avec les deux autres brus de Philippe le Bel, avait rendu son déshonneur si éclatant, était depuis lors enfermée dans Château-Gaillard. Le roi voulut faire rompre son mariage. Il s'adressa au pape et présenta des motifs de *cognacion spirituelle*¹. Mahaut, comtesse d'Artois, mère de Blanche, avait tenu Charles sur les fonts de baptême. C'était, dans les lois de l'Eglise, un empêchement dirimant, si le mariage s'était fait sans dispenses. La sentence du pape ne fit qu'énoncer cette décision. Le mariage fut déclaré nul. Trois mois après, Charles épousait Marie, fille de Henri de Luxembourg, le dernier empereur, et de Marguerite de Brabant. Elle était sœur de Jean, roi de Bohême. « La feste fut célébrée très solempnellement et vindrent ceux de Paris jusques à Saint-Denis, encontre la royne à cheval et à pié, à moult nobles parements². »

Ce jour même, dernier jour de septembre, arrivait une mort funeste.

Giraut Guète (Girard Guecte) avait été intendant des finances du dernier roi. « Par sa outilleté et malice, dit le chroniqueur, estoit venu de petit estat en si grant qu'il fu trezorier de Phelippe le Long. » Il s'attira des haines par la nécessité de lever des impôts ; c'était alors ce que les peuples souffraient le moins. On lui reprochait entre autres méfaits d'avoir oublié son *premier estat*, mais ce n'était qu'un prétexte ; *peuple et nobles hommes* avaient à venger *ses molestes, griefs et inconvenients*. De plus, le trésor était vide. On fit le procès à Giraut Guète ; et d'abord, sur une première enquête, il fut condamné à payer *treize*

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

cents mil livres ; puis , pour arriver à une connaissance plus ample des méfaits du trésorier , on le mit à la question , *en gehennes diverses*. Il eût fini par le supplice ; la question le tua ¹.

C'était le troisième ministre, depuis Pierre de la Brosse, ainsi frappé au nom de la liberté. Il semble que les rois jetaient volontiers ces tristes victimes à la colère du *peuple et des nobles hommes*. Et si c'était une punition de leurs méfaits, l'histoire n'aurait à blâmer que la cruauté des supplices ; mais des haines atroces souillaient cette justice ; et les rois ne virent point qu'ils obéissaient à une pensée de réaction contre leur propre pouvoir. Remarquons qu'un des griefs contre Giraut Guète ce fut d'être venu *de petit estat*. Il en avait été ainsi contre Pierre de la Brosse. Enguerrand de Marigny, de haute et noble maison, devait échapper à cette envie ; mais il avait servi l'autorité du monarque, et c'était en lui un crime de plus, pour peu qu'il restât de parentage des malheureux chevaliers du Temple.

1323. — Dans les premières années du règne de Charles le Bel, des bruits de guerre sainte avaient de nouveau été entendus. On désespérait d'arracher Jérusalem et la Palestine à la domination des infidèles. Mais quelques restes de chrétienté avaient survécu en Orient, et le pape Jean XXII, successeur de Clément V, craignait de les voir s'abîmer sous le flot des barbares. C'est en Arménie que la croix restait debout. Léon, roi de ce pays, avait jusqu'à ce moment résisté aux efforts mahométans ; mais les Tartares allaient s'ajouter à tant d'ennemis, et le pape, effrayé du malheur qui menaçait l'Église d'Asie, sollicitait le roi de France de prendre le glaive. Mais la situation des États d'Europe était devenue telle qu'il eût été impossible de renouveler ces expéditions auxquelles tous les rois jadis prenaient part avec enthousiasme, et périlleux pour un monarque de s'y aventurer tout seul. De grandes rivalités travaillaient les nations, et la France avait besoin de concen-

¹ *Grandes Chron.*

trer en elle-même toutes ses forces pour garder son indépendance ou sa supériorité au milieu de tant de luttes.

La sollicitude du monarque fut d'abord appelée du côté de la Flandre. La succession de ce comté, on l'a vu, avait été précédemment réglée. Le comte de Nevers devait en être héritier; mais il mourut deux mois avant son père, laissant un fils nommé Louis, « *petit et jeune enfant*, » qui, à la mort de son aïeul, se fit faire hommage par les seigneurs, tandis que Robert, second fils du vieux comte de Flandre, revendiquait son droit devant le roi de France. Les conflits armés apparaissaient. Les Flamands demandaient Louis pour comte, en vertu des traités. Le comte de Namur soutenait le droit de Robert; les Flamands saisirent le comte et le mirent en prison. D'autre part, Matthieu, frère du duc de Lorraine, avait épousé une sœur du comte qui venait de mourir. Il revendiqua le droit de sa femme. C'était une confusion extrême. Charles fit cesser les prétentions en recevant l'hommage de Louis, et le jeune comte parut en Flandre aux acclamations de tout le peuple.

Pendant ce temps le roi Edouard avait fini par vaincre les révoltes de ses barons. Son cousin le comte de Lancastre, chef des séditions, avait été pris dans une bataille avec le comte de Hereford et d'autres seigneurs. Le comte de Lancastre avait eu la tête coupée, et les barons avaient été pendus ¹. Libre de ces oppositions armées, Edouard allait bientôt pouvoir porter son attention vers la France. Là subsistait un germe vivace de guerre et d'anarchie. Mais il resta quelque temps occupé à d'autres difficultés du côté de l'Ecosse.

Quelques accidents isolés paraissaient en France

Un des nobles hommes de Gascogne, de très-haut lignage, mais désordonné dans sa vie, appelé Jourdain de Lille, seigneur de Casaubon, voulut faire revivre les coutumes atroces des vieux châtelains. Le roi le cita devant sa cour, et il fut jugé digne de mort. Mais le pape demanda

¹ *Grandes Chron.* — Tous ces récits sont intéressants dans l'*Hist.* du D. Lingard.

grâce pour lui, et on le laissa s'en aller de nouveau à ses brigandages. Il recommença ses fureurs « à savoir, dit le chroniqueur, roberies, homicides, viols, barbaries de toute sorte. Et il advint qu'un sergent du roi ayant paru devant lui avec sa masse esmaillée de fleurs de lys, le bandit le tua de sa masse même ¹. » Ses brigandages durèrent longtemps : à la fin il fut cité derechef en la cour du roi. Il parut insolemment avec un cortège de seigneurs qui venaient pour le justifier; mais d'autres accouraient pour le convaincre. On le condamna à mort sans miséricorde; « et le samedi, septième jour de mai, fut traîné à queues de chevaux et pendu au gibet de Paris, au plus haust, vestu des draps du pape Jehan dont il avait épousé la nièce ². » L'histoire se plaît à saisir ces exemples de haute justice qui la ramènent aux temps où la monarchie sortait des ruines de la barbarie.

Cette même année, le pape canonisa saint Thomas, le grand docteur, que l'université de Paris avait tenu longtemps éloigné de son sein. En même temps la foi publique était troublée par des récits de sortilèges et d'hérésies, et les bûchers se rallumaient. Tout ce siècle est plein de superstitions, et le besoin de science qui se répand donne lieu à des énormités qui remplissent les chroniques ³.

1324. — Peu après, la reine de France mourait à Issoudun. Elle avait suivi le roi dans un voyage à Toulouse; elle était enceinte; elle ne put supporter les fatigues de la route. Au retour, elle accoucha avant le terme d'un fils qui ne vécut pas; elle le suivit de près au tombeau. Quelques mois après, le roi épousait Jeanne, sa cousine germaine, fille du comte d'Evreux, son oncle. « Si fu requise dispensacion au saint père pour affinité du lignage, laquelle fu donnée et ottroïée ⁴. »

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.* — « D. Vaissette nie cette alliance. Jourdain de Lille aurait épousé, selon cet excellent historien, Catherine de Grailly. » Note de M. P. Paris.

³ *Grandes Chron.*, tom. V, pag. 209 et suiv.

⁴ *Ibid.*

C'est à ce moment que se forma vers la Guyenne une contestation d'où devaient sortir un jour des guerres fatales.

Hugues, sire de Montpesat, avait édifié une bastide en la seigneurie du roi de France, laquelle, au contraire, il prétendait être de la seigneurie du roi d'Angleterre. Il y eut procès entre les gens des deux rois, et la cause fut jugée au profit du roi de France. Le sire de Montpesat, triste et dolent, ne se soumit point à l'arrêt. Mais il appela à son aide le sénéchal d'Angleterre; et il vint avec une armée de vassaux se saisir de la bastide. Ceux qui la gardaient pour le roi furent pendus, et la bastide fut rasée. Tout ce qui put être emporté fut amoncelé au château de Montpesat. La nouvelle de ce méfait vint au roi, et aussitôt réparation fut demandée au roi d'Angleterre. Celui-ci se hâta d'envoyer Edmond ¹, comte de Kent, son frère, et cousin du roi de France; il venait avec noble chevalerie et avait pouvoir de traiter pour l'amende qui serait exigée. Le roi requit que le sénéchal et le seigneur de Montpesat lui fussent livrés, et *avec ce, le chastel de Montpesat rendu*. C'était toute l'amende; il n'en voulait point d'autre. Les envoyés d'Angleterre feignirent d'accorder la condition du roi, et ils partirent pour la Gascogne pour l'exécuter. Le roi leur donna Jean de Ambley (d'Erbley), son chevalier, pour recevoir la réparation en son nom. Mais, lorsqu'ils furent près d'arriver, les Anglais dirent à messire Jean qu'il s'en retournât, s'il ne voulait perdre la tête. Puis ils se mirent à lever des soldats, à garnir les châteaux, et à se préparer à guerroyer contre le roi. Jean courut au roi, et lui conta ces nouvelles; et quand *il les eût, il reputa Gascogne estre forsaite, et a luy par droict et justice devoir estre appliquée*, et à l'instant il fit marcher vers la Gascogne son oncle messire Charles de Valois, avec ses deux fils, et messire Robert d'Artois, comte de Baumont-le-Roger, et une multitude de gens d'armes d'élite. La guerre éclata comme un coup de foudre.

¹ Frère d'Édouard par la seconde femme de son père Édouard I^{er}, et cousin de Charles par la première femme du même Édouard.

Le vieux comte de Valois était terrible aux batailles. Il fit, en arrivant, sommer toutes les villes de Gascogne et de Guyenne de se soumettre au roi de France, d'autant que le roi d'Angleterre n'avait point encore fait hommage de son duché. Toutes les villes qui résistèrent furent emportées de force. Agen tomba d'abord. Le comte Edmond s'était enfermé à la Réole; le comte de Valois courut l'assiéger. Pendant ce temps le pays tombait au pouvoir de ses lieutenants. Edmond demanda à capituler; le comte de Valois le laissa s'en aller en Angleterre demander au roi s'il consentait aux conditions imposées par le roi de France. En attendant, la justice se faisait : le château de Montpesat fut pris et rasé, et la bastide, que le châtelain avait détruite insolemment, fut reconstruite à ses frais. Peu auparavant, le sire de Montpesat était mort de douleur, disaient quelques-uns; le roi voulut que ses biens fussent rendus à sa femme et à ses enfants. Il ne resta au pouvoir des Anglais que trois places fortes : Bordeaux, Bayonne et Saint-Sever.

Pendant la capitulation de la Réole avait donné lieu à une trêve, et cette trêve amena des négociations de paix, et dans ces négociations se mêlèrent des cabales de toute sorte.

Le roi d'Angleterre, Édouard II, homme de peu de génie, avait besoin de favoris. Par là, il croyait se donner de la force. Nous avons nommé Gaveston, ce Gascon qui l'avait gouverné longtemps, et qui ensuite fut mis à mort, moins pour ses méfaits que pour l'odieux de sa faveur¹. Après lui, Édouard se donna deux maîtres au lieu d'un, les deux Spencer, père et fils, le père vénérable par ses vertus, le fils odieux pour ses vices, tous les deux pourtant se servant d'appui mutuel. Les grands du royaume avaient d'abord favorisé le fils, que le roi haïssait; une fois porté à la puissance, il domina le roi comme les seigneurs. Ceux-ci, indignés, prirent les armes, et alors commencèrent ces guerres civiles, où fut victime le

¹ Le D. Lingard.

comte de Lancastre, cousin du roi. Alors les Spencer commencèrent à devenir formidables par leur crédit : tout fléchissait, et ils tenaient à leur disposition la guerre et l'échafaud. La reine Isabelle, sœur du roi de France, avait pourtant retenu de l'autorité, et par là elle balançait la puissance des favoris ; mais les troubles de France leur furent une facile occasion de l'attaquer elle-même. Ils supposèrent que ses vœux secrets étaient pour son frère, et ils finirent par la faire traiter avec défiance, puis avec sévérité. On lui ôta ses châteaux, et on éloigna tous les Français qui étaient autour d'elle ; par là aussi elle devenait un centre de ralliement aux seigneurs mécontents, et ils la jetèrent dans l'intrigue des partis. Enfin, par suite de ces cabales, elle eut un rôle dans les négociations de paix avec le roi de France. Les Spencer la laissèrent se charger d'une intervention. Le pape se faisait médiateur. La paix fut faite parmi tous ces jeux de politique personnelle¹.

1325. — Dans le traité qui fut proposé par la France, on remarque un sentiment de dignité haute et fière, qui se contente des réparations d'honneur, et se met peu en peine des réparations d'intérêt. Le roi stipulait que la Guyenne serait bien et dûment confisquée et saisie, à l'exception des citadelles restées au pouvoir des troupes anglaises ; et en conséquence il y enverrait des officiers et un sénéchal pour la gouverner. Toutefois le roi d'Angleterre viendrait à Beauvais, à la mi-août prochaine ; offrir l'hommage pour le duché de Guyenne, sans préjudice du droit du roi de France ; et alors Charles, en considération de l'intervention de sa sœur, la reine d'Angleterre, restituerait la Guyenne à Édouard.

Telle était la réparation d'honneur qu'exigeait le roi de France. Mais, en Angleterre, le parti des Spencer eut peur de voir s'éloigner le roi, pour aller se mettre en France sous la puissance de la reine et sous l'influence du roi Charles. Un stratagème lui conserva son autorité ; Édouard fit cession du duché de Guyenne et du comté de Ponthieu

¹ Voyez le D. Lingard, tom. III de la tr. franç.

à son fils Edouard, prince de Galles, et ce fut ce jeune prince qu'on envoya faire hommage au roi de France. Ainsi s'accomplit le traité de paix, avec de la loyauté d'une part et de la finesse de l'autre. Ce ne fut pas cependant la fin des divisions entre les deux pays.

Ce fut vers ce temps que mourut le comte de Valois, et sa mort fut entourée de circonstances qui frappèrent l'esprit du peuple. On disait que depuis longtemps sa vie était bourrelée par le souvenir du supplice d'Enguerrand de Marigny, qu'il avait si cruellement jeté aux mains des bourreaux. « Sa maladie fut si griève qu'il perdit la moitié de luy ¹. » C'était une paralysie; et, lorsqu'il se vit ainsi privé de l'usage de ses membres, il fit faire des prières et des aumônes publiques, et ceux qu'il chargea de distribuer des secours aux pauvres s'en allaient disant : « Priez pour messire Enguerran et pour messire Charles de Valois ! » Et pour ce qu'ils nommoient avant le nom de messire Enguerran que de messire Charles, plusieurs jugèrent que de la mort de messire Enguerran il faisoit conscience. » Charles mourut dans ces douleurs et dans ces remords dix jours avant Noël. Il laissa une grande renommée militaire; la pétulance de son caractère avait nui à ses vertus, et sa gloire ne le préserva pas des dangers de la colère et de la vengeance.

Cependant le monde s'apprêtait à des révolutions. La reine d'Angleterre était restée en France, sous prétexte qu'elle n'était point en sûreté dans le voisinage des favoris d'Edouard; mais on la croyait retenue par l'amour d'un seigneur anglais, Roger de Mortemer, qui avait pris part aux dernières guerres des barons, et qui venait de s'échapper de la Tour de Londres. Edouard lui envoya des ordres; elle refusa d'obéir, et elle retint de même le prince de Galles, par la haine qu'elle sut lui inspirer pour les Spencer. Alors éclata en Angleterre un affreux déchirement. Le roi déclara la reine et son fils ennemis de l'Etat, avec

¹ « Ut usu membrorum suorum parte mediâ corporis privaretur. » *Grandes Chroniques*, M. P. Paris.

tous ceux qui resteraient auprès d'eux, et la division n'en devint que plus acharnée. Les barons passaient les mers pour s'aller joindre à Isabelle; Edouard fut obligé de fermer ses ports. Puis, comme le roi de France laissait sa sœur paisible en son asile, Edouard tint son séjour en France pour une hostilité publique, et, sans déclarer la guerre, il fit courir sur les vaisseaux français, et enlever tout ce qui se trouva dans les mers de navires marchands.

Alors Olivier Ingham, que le prince de Galles avait fait commandant en Guyenne, excité par les Spencer, leva le drapeau, et se jeta sur les terres de France. Il enleva Xaintes. Il fallut faire marcher une armée en toute hâte pour le contenir. La guerre était menaçante; un instant on craignit d'atroces vengeance. Le bruit se répandit que le roi d'Angleterre avait fait mettre à mort tous les Français qui étaient dans son royaume; Charles fit aussitôt saisir tous les Anglais qui étaient en France. Le bruit était faux: on relâcha les prisonniers.

Mais les cabales étaient ardentes. La reine d'Angleterre redoublait d'activité contre les Spencer; les favoris mettaient en mouvement toute l'Europe. Le pape les secondait, à cause du scandale de l'éloignement de la reine; et aussi l'argent leur était en aide: ils en jetèrent à profusion dans tous les conseils. On commença à dire qu'il était juste de rendre sa femme au roi d'Angleterre; puis on parla d'une menace de censures de la part de Rome. Le roi de France se laissa toucher. On déclara à la reine qu'il fallait partir; et déjà elle le soupçonnait, en voyant le vide qui commençait à se faire autour d'elle.

Robert, comte d'Artois, lui restait fidèle. Il sut qu'on délibérait de l'enlever avec le prince de Galles, le comte de Kent et Roger de Mortemer. Il courut l'avertir dans la nuit. Il lui avait assuré un asile. Elle n'avait qu'à s'enfuir dans le Hainaut; là elle trouverait le comte Guillaume, qui se dévouerait pour la défendre et pour la servir. Elle obéit à ce conseil; elle courut à Valenciennes. Guillaume, comte de Hainaut et de Hollande, lui ouvrit son comté. Un mariage fut aussitôt convenu pour le prince de Galles

avec une fille de ce comte. Puis on se mit à équiper une flotte pour paraître en Angleterre, de manière à faire trembler le parti des favoris, peut-être le roi lui-même. La flotte parut bientôt après au rivage d'Angleterre. Le vent la jeta au port d'Herwich, sur les terres du maréchal d'Angleterre, qui était un des partisans de la reine. Bientôt une armée se forma autour d'elle. Les évêques se joignent aux barons ; on marche vers Londres dans un appareil formidable. Le roi veut s'armer pour défendre ses ministres ; car c'est contre eux que se fait la guerre ; il appelle aux armes les bourgeois de Londres, ils répondent que leur privilège les dispense de servir hors de leurs murailles. Edouard comprend alors tous ses périls ; il laisse dans la Tour de Londres Jean, son second fils, et il court chercher des barons plus dévoués, à l'ouest de l'Angleterre. Il laissait aux peuples une proclamation, où il mettait à prix la tête de Mortemer. La reine répond par une proclamation où elle déclare qu'elle n'a pris les armes que pour faire tomber les Spencer, les deux oppresseurs de la nation. Le choix du peuple était tout fait. Aussitôt que le roi est sorti de Londres, la multitude se précipite vers la reine, et entraîne la bourgeoisie et les magistrats. On surprend la Tour, et on délivre les prisonniers. Déjà la reine pouvait se sentir poussée au delà de son premier vouloir. De la haine contre les Spencer, on passa à l'opposition contre Edouard. La reine faisait la guerre au roi. Ce fut un spectacle horrible de voir le roi fuyant devant l'armée de sa femme. Il avait laissé Spencer le père, dans la ville de Bristol, pour arrêter la poursuite. La reine y entra de force, et fit pendre Spencer, au grand applaudissement de tout le peuple. Le roi monta sur un vaisseau, pour s'enfuir en Irlande ; les vents le rejetèrent sur le rivage, et il s'alla cacher au pays de Galles. Alors se préparaient de plus atroces dénouements : on commença par faire proclamer qu'on respecterait la personne du monarque, et on demandait à ceux qui sauraient sa retraite de le ramener à Londres ; mais d'abord on décerna au prince de Galles le titre de régent du royaume, et l'on nomma partout de nouveaux officiers

en son nom. Puis, la retraite du roi ayant été découverte, on ramena à Londres l'infortuné avec son second favori, Spencer le fils. Celui-ci fut livré à d'affreux traitements, puis il fut jugé, et on le pendit à Hereford, au bout d'un poteau de cinquante pieds. Il restait à faire justice du roi. Le parlement le déclara déchu de la royauté et déféra la couronne à son fils, le prince de Galles. Alors l'étonnement de la reine fut au comble, et il serait cruel à l'histoire de démêler de l'hypocrisie dans la douleur qu'elle laissa voir. On n'était pas à la fin de tout ce drame. Il se trouva des partisans du roi déchu, qui s'armèrent pour le rétablir. Une révolution nouvelle parut menaçante à quelques seigneurs; ils la prévinrent en corrompant son apothicaire. Celui-ci avait à donner un lavement à Édouard; il mit au bout de la seringue un fer tout rouge, et il l'enfonça dans ses entrailles. Le malheureux roi périt dans ce supplice infâme. Il n'y a pas dans l'histoire un exemple qui approche de ce raffinement ignoble d'atrocité¹.

1325. — Telle avait donc été l'issue de cette guerre de Guyenne, ainsi que de cette paix, où le pape s'était engagé, et où la reine d'Angleterre avait dû apporter son intervention. Nous avons dès ce moment sous les yeux un personnage de roi tout prêt pour d'autres drames. L'avènement d'Édouard par les crimes de sa mère se montre déjà comme un présage. La malheureuse reine est réservée à des expiations; mais la France en portera une partie.

Ailleurs la politique avait aussi ses cabales, mais exempts de noirceurs.

La guerre des deux compétiteurs au titre impérial avait abouti à une bataille où Louis de Bavière avait détruit l'armée de Frédéric d'Autriche, et l'avait fait lui-même prisonnier. Louis de Bavière était empereur, mais le pape ne l'avait pas reconnu. Le pape rappela dans une bulle le vieux droit de l'empire depuis Charlemagne, et il fit dé-

¹ M. P. Paris nie le fait. — Guill. de Nangis n'en fait pas mention, non plus que les *Grandes Chron.* — Le D. Lingard le raconte au contraire comme avéré.

fense à Louis de prendre le titre de roi des Romains. Les princes d'Allemagne qui l'avaient élu ou accepté s'irritèrent contre le pape. Il y eut des luttes violentes, et le pape, désespérant d'engager dans ses intérêts l'ambition de l'Autriche, se tourna vers la maison de France. C'était une vieille pensée, déjà souvent mise en avant dans les guerres d'Italie. Charles le Bel se laissa flatter par cette espérance. Il y eut des intrigues assez habilement conduites, mais plus habilement déjouées. L'Allemagne ne se serait pas aisément laissée aller à seconder l'élection d'un roi de France pour empereur. Les amitiés promises à Charles furent infidèles; et il remporta de cette entreprise secrète la honte de la voir bientôt divulguée et inutile ¹.

1326. — En ce moment un bruit de Croisade sembla se ranimer encore, et ce bruit alla jusqu'en Orient. Il donna lieu à une ambassade des deux Andronic qui régnaient à Constantinople, et qui envoyèrent témoigner au roi Charles IV de leur désir de mettre fin au schisme qui séparait l'Orient de l'Eglise de Rome. Ce ne fut encore qu'une négociation sans succès.

Tout devait être sans force et sans efficacité en ce faible règne. Guy, dauphin de Vienne, et Edouard, comte de Savoie, se faisaient la guerre à outrance. Le pape voulut

¹ Les expressions du vieux chroniqueur au sujet du droit de l'empire et de l'Eglise méritent d'être notées. « Après ce triomphe (de Louis sur Frédéric), Louis, selon la coutume de ses prédécesseurs, envoya vers le souverain pontife une solennelle ambassade pour lui demander qu'il le confirmât sur le trône, et le couronnât et bénit empereur, ce qui, disait-il, lui était dû de droit. Le pape cependant n'y voulut point consentir, disant que, comme il y avait eu opposition à son élection, il appartenait au souverain pontife, avant de le confirmer dans la dignité de l'empire, de décider définitivement auquel des deux élus revenait légitimement la couronne. De même, disait-il, au pape appartenait l'approbation non-seulement de l'élection, mais même de la personne élue, avant que les droits impériaux puissent être légitimement exercés; et Louis, en s'ingérant à les exercer, recevant les hommages de l'empire, distribuant illicitement les fiefs, avait par là porté préjudice aux privilèges de l'Eglise romaine, en sorte que, quand bien même il aurait eu auparavant quelques droits au trône, cette conduite l'en privait justement. » Guill. de Nangis, édit. de M. Guizot.

les désarmer ; il n'y put parvenir. Le roi se déclara médiateur , et il appela à Paris une assemblée de seigneurs pour juger leurs griefs. Tout fut inutile. Il fallut laisser continuer ces tristes batailles.

En même temps , quelques bandes de malfaiteurs parurent en Gascogne. Le chroniqueur les appelle des bâtards de nobles hommes. Les troupes d'Angleterre et de France durent marcher de concert pour détruire ces bandits. Du reste, rien de grand ne se produisait, et le règne de Charles le Bel s'achevait dans l'impuissance. Il avait mandé au jeune roi d'Angleterre de venir lui faire hommage de son duché de Guyenne. « Si se excusa le roy que bonnement n'i pouvoit venir pour la mort son père ; si l'ot le roy de France cette fois pour excusé ¹. » Peu après, Charles mourait de maladie au château de Vincennes. « Et ainsi toute la ligniéc du roy Philippe le Bel , en moins de treize ans , fu defaillie et amortie, dont ce fu très grant dommage ². »

Charles le Bel laissait un nom peu glorieux , mais toutefois honoré pour quelques vertus de roi qu'il avait montrées. Il semble que les temps ne se prêtaient point aux grandes choses. L'esprit populaire était occupé de superstitions et de sorcellerie. Quelques disputes d'hérésie s'étaient aussi montrées ³. Mais rien de puissant ne se remuait au fond des âmes. L'enthousiasme s'était amorti. Le nom de Croisade revenait encore , mais la chevalerie ne courait pas à ces aventures des lieux lointains. La croix qu'on portait sur ses vêtements n'était plus qu'une parure. Un seul pèlerin sembla sérieux. « Messire Loys de Clermont, voulant monstrier l'affection qu'il avoit à la terre sainte d'oultre-mer , prist congié à Nostre-Dame de Paris, et jura que jamais n'entreroit à Paris jusques à tant que'il auroit parfaict son voyage ⁴. » Mais cela n'eut pas d'autre suite. La guerre et la paix furent infécondes.

C'est pour ce Loys de Clermont, fils aîné de Robert de

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

³ Voyez la *Chron.* de Guill. de Nangis, continuat.

⁴ *Grandes Chron.*

France, sixième fils de saint Louis, que la baronnie de Bourbon fut érigée en duché-pairie. « Je trouve dans les lettres d'érection, dit le président Hénaut, des termes dignes de remarque, et qui ont l'air d'une prédiction pour Henri IV : *J'espère, dit le roi, que les descendants du nouveau duc contribueront par leur valeur à maintenir la dignité de la couronne.* »

CHAPITRE XIII.

Philippe de Valois. — Contestation anglaise sur l'hérédité de la couronne. — Règne de désastres. — Supplice du trésorier de Charles le Bel. — Autres conflits de succession. — Le roi est sacré. — Guerre de Flandre. — Le roi *trouvé*. — Glorieuse bataille de Cassel. — Frémissement d'Édouard III, roi d'Angleterre, à cette nouvelle. — Il fait hommage au roi de France. — Paix du royaume. Situation de l'Église. — Événements d'Angleterre. — Guerres d'Espagne. — Révolution de Flandre. — Antipathie des rois d'Angleterre et de France. — Préoccupations de Croisades. — L'animosité reparaît. — Longs préparatifs de guerre. — Querelles dans la Guyenne. — Une comète. — Négociations mêlées de bienveillance et de perfidie. — Jaquemart Darthevelt, allié d'Édouard. — Liges des Pays-Bas. — Philippe fait marcher des armées vers la frontière de Flandre. — Premier succès. — Nouvelle alliance d'Édouard avec Darthevelt. — Infidélités dans les Flandres. — Philippe venge les trahisons par des ravages. — Sièges et combats. — Édouard arrive avec une flotte. — Combat naval. — Les Français vaincus. — Philippe s'avance avec ses forces. — Édouard lui envoie une provocation de duel. — Un an de trêve. — Factions de Flandre. — Deux partis en Bretagne. — Les rois de France et d'Angleterre se prononcent pour chacun d'eux. — Conflits. — Enlèvement. — La comtesse de Montfort. — Suite des rivalités. — Mort de Robert d'Artois. — Combats et négociations.

PHILIPPE VI, DE VALOIS.

1328. — Charles le Bel avait laissé sa femme Jeanne enceinte, et point d'héritier direct de la couronne. Si un prince ne venait au monde, le sceptre allait encore se déplacer. La branche de Valois touchait de plus près au trône. Nous avons suivi la fortune de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. Il avait laissé un fils nommé Phi-

lippe. L'héritage de la royauté devait lui échoir. *Les barons et les nobles assemblés à traitier du gouvernement du royaume*¹ le jugèrent ainsi, conformément au droit antique, et d'abord ils décernèrent la régence à Philippe. Peu après, la reine accouchait d'une fille. Alors Philippe devint roi.

Cette fois, l'avènement d'une royauté collatérale ne se fit pas sans contestation. « *Aucuns disoient, mesmement les Anglois à que leur roy appartenoit de droit et raison le royaume de France, comme au neveu et plus prochain qui fil estoit de Isabel jadis fille du biau Phelippe*². » Les Français opposaient à cette prétention la loi salique, d'après laquelle *fame ne par conséquent son fil ne poroit par coutume succéder el royaume de France*. Le droit prévalut, mais la prétention subsista.

Voici que nous entrons dans un règne plein de désastres. La rivalité anglaise se montre. D'affreuses guerres vont éclater. Mais l'histoire, qui peut-être ici serait tentée de renouveler d'anciennes accusations contre la politique de saint Louis, qui avait laissé s'enraciner cette fatale vassalité de la Guyenne au lieu de la détruire, s'arrête, au contraire, pour observer que cette vassalité fut secondaire entre les causes qui mirent la France au bord de l'abîme. Ce qui se montre d'abord, c'est une contestation sur le droit de succéder à la royauté ; querelle de légitimité et de dynastie, qui en tous les temps eût pu se produire, puisqu'elle résultait de la parenté des deux races. Cette remarque n'a point été faite, et elle est importante. Elle dégage l'honneur national de la honte de tant de défaites et de tant de maux qui vinrent, pendant un siècle, accabler la France.

Quoi qu'il en soit, il nous faudra marcher vite dans le récit des batailles. Nous nous arrêterons, selon la pensée du présent ouvrage, aux incidents qui peignent les temps et les mœurs. Il nous arrivera rarement de conter les

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

manceuvres savantes des armées. Assez d'autres l'ont fait. Ce n'est pas l'enseignement le plus fécond et le plus grave que des temps comme les nôtres aient désormais à chercher dans les histoires.

Le règne de Philippe VI débuta par un supplice. Il semble que c'était déjà comme une coutume acquise de rechercher la conduite des trésoriers des derniers règnes. L'argent commençait à être le grand intérêt de la nation ; c'était un triste indice de liberté. Pierre Remy, principal trésorier du roi Charles, *fu accusé qu'il n'avoit pas bien loalment dispensé ne administré les biens du royaume, si comme plusieurs nobles et non nobles l'affermoient ; et disoient que la valeur de ses biens montoit à plus de deux cens mille livres*¹. Pierre Remy fut sommé de rendre compte ; il ne le put : on le condamna à être pendu. Et quand il fut près du gibet, dit le chroniqueur, il se déclara traître au roi en Gascogne. Alors on le pendit à la potence que lui-même avait fait faire *tout le premier*, dit encore le chroniqueur. Les vieux récits se plaisent à ces contrastes ; c'est une partie de leurs drâmes et de leurs leçons. Mais l'histoire cherche ce que la nation gagnait à ces faciles représailles.

En même temps se débattait une affaire de succession, et qui prouve encore combien alors les droits restaient mêlés et confus, et pouvaient donner lieu à des conflits sans engager l'honneur public, tel que nous avons dû le concevoir en des temps où les intérêts nationaux sont devenus distincts.

Le royaume de Navarre refusait d'accéder à la souveraineté du roi Philippe VI. Philippe, comte d'Evreux, revendiquait le droit de Jeanne sa femme, fille de Louis le Hutin, à qui ce royaume avait été dévolu par le droit de sa mère, femme de Philippe le Bel. On a vu que Philippe le Long, oncle de Jeanne, avait, nonobstant le droit de sa nièce, pris le titre de roi de Navarre, et Charles le Bel l'avait aussi retenu. Mais le droit ne paraissait pas moins acquis à Jeanne d'Évreux. Pourtant d'autres encore le

¹ *Grandes Chron.*

contestaient. Jeanne de Bourgogne, veuve de Philippe le Long, le réclamait pour sa fille, et la veuve de Charles le Bel le réclamait de même pour ses deux filles, et l'une et l'autre en vertu de la possession des deux rois leurs maris; c'était une complication extrême de prétentions, et la justice semblait difficile. Philippe de Valois chercha l'équité. Il fit prédominer le droit de Jeanne d'Évreux comme paraissant plus incontestable; mais on ne le put régler qu'un plus tard par des traités.

Après cela, Philippe se fit couronner à Reims¹. On donna à cette fête un grand éclat, *et tant qu'il n'estoit mémoire de homme qui oncques tel eut vu.*

De retour à Paris, il s'occupa de batailles.

Louis, comte de Flandre, en lui faisant hommage, lui avait dénoncé les révoltes de ses sujets. Bruges, Ypres, Cassel étaient en insurrection. Il ne pouvait dompter les rebelles, et il demandait le secours du roi. Philippe délibéra avec ses barons. Mais son désir était de prendre les armes, pour ne point laisser grossir cet exemple de désordre. Quelques barons conseillaient d'attendre, et leur prudence le courrouçait. « Et vous, Gauchier, qu'en dites? » s'écria-t-il en s'adressant au connétable. On le soupçonnait d'être *un pou refusant*, dit le chroniqueur; pourtant il répondit au roi: « Qui bon cuer a à batailler toujours treuve il tems convenable². » Cette parole exalta le roi. « Qui m'aimera si me suive! » dit-il aux barons. Et dès lors il ne fut plus question que de s'armer pour marcher du côté d'Arras.

Philippe se prépara à la guerre par de grandes dévotions dans les églises de Paris, et puis il alla à Saint-Denis faire bénir l'oriflamme, qu'il remit à messire Mile de Noyers, « chevalier preux et hardi en tous bons faits d'armes³. » Bientôt après ses tentes étaient dressées sur le chemin d'Arras à Cassel.

¹ Je suis l'ordre des temps d'après les *Grandes Chroniques*, de M. P. Paris.

² *Grandes Chron.*

³ *Grandes Chron.*

Lorsque les Flamands virent l'armée du roi , ils firent dresser en haut lieu devant leur camp un grand coq de toile tinte, dit le chroniqueur , et en ce coq avoit escript :

Quand ce coq chanté ara
Le roy trouvé ça entrera.

Ils l'appelaient le roi *trouvé* par moquerie , comme un roi de fortune ou de hasard , à cause des contestations sur son hérédité ¹.

Les Flamands se confiaient dans leurs multitudes. De toutes parts ils s'étaient précipités en armes pour secourir leurs frères de Cassel. Et aussi l'armée française était formidable par le grand nombre de chevaliers qui étaient accourus des divers points du royaume avec un cortège de vaillants hommes. Elle était divisée en dix batailles, dans l'ordre suivant : la bataille des maréchaux et du maître des arbalétriers avec six bannières : tous les gens de pied suivaient cette bataille ; la bataille du duc d'Alençon avec vingt et une bannières : elle se rangea jusques au pied des hauteurs de Cassel ; la bataille du maître de l'hôpital d'outre-mer, du sire de Beaujeu et de ceux du Languedoc, ayant treize bannières ; la bataille du connétable Gautier de Châtillon, avec huit bannières ; la bataille du roi, avec trente-neuf bannières : là était le roi *armé de ses plaines à mes*, et auprès de lui le roi de Navarre, Philippe d'Evreux, le duc de Lorraine, le comte de Bar, et enfin le porte-oriflamme Mile de Noyers, avec une aile de six bannières ; la bataille du duc de Bourgogne, ayant dix-huit bannières ; la bataille du dauphin de Vienne, douze bannières ; la bataille du comte de Hainaut, dix-sept bannières, avec une aile de messire Jehan son frère, qui menait les gens du roi de Bohême, lequel était lors en terre sainte ; la bataille du duc de Bretagne, avec quinze bannières ;

¹ C'est la remarque de M. P. Paris. « Le surnom de *fortuné*, qu'on a donné souvent à ce prince, n'avait pas d'autre sens, en dépit des explications modernes. »

c'était la bataille la plus éloignée de Cassel; elle était à deux lieues de la première bataille.

« Si vint l'arrière-garde, dit le curieux chroniqueur, qui estoit la dixième bataille, et la conduisoit monseigneur Robert d'Artois, et là avoit vingt-deux bannières, et se traist devers le mont Cassel, et avironna tout l'ost et passa par devant la tente du roy, et alla à une abbaye assez près que l'en appelle la Wastine et s'i logea ¹. »

Les Flamands, de leurs hauteurs de Cassel, suivirent ces dispositions, et ils purent ranger leur armée de manière à soutenir la lutte qui s'apprêtait. Quelques jours on se regarda de part et d'autre. Mais les maréchaux s'épuisaient de fatigue à aviser à la défense et à la subsistance des troupes françaises. Il arriva qu'un jour les Flamands, qui les suivaient de l'œil, selon le récit du chroniqueur, les virent plus lassés que de coutume. Les maréchaux venaient de *fourrer*, dit-il, et si *allèrent aaisier* (se reposer); et pendant ce temps, personne ne veilloit, et « les grands seigneurs aloient d'une tente à l'autre pour eux déduire en leurs belles robes ². » Les grands seigneurs dont parle la chronique s'apprêtaient de la sorte aux bons faits d'armes. La guerre leur était un amusement; on les avait vus jusque-là dédaigner de s'armer pour s'approcher des Flamands dans les escarmouches préliminaires; « et quand ils véoient aucun blescié qui bien avoit fait la besogne, si en rioient et moquoient. »

Ce jour-là donc les Flamands, du haut de leur montagne de Cassel, s'aperçurent que les maréchaux ne veillaient plus, « que nul ne faisoit le guet en l'ost du roi, et que les chevaliers s'ébastoient à jouer aux dés et en autres déduits, et le roi estoit en sa tente avec son conseil pour ordener les besoignes de sa guerre ³. » Aussitôt ils forment un dessein hardi, celui d'enlever le roi. Ils se précipitent de leurs hauteurs par *trois gran les batailles, sans faire cri*

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

ne noise. A leur aspect, il se fait un grand trouble dans le camp surpris, et les gens de l'ost du roi se mettent à fuir vers Saint-Omer. Mais les maréchaux n'étaient pas désarmés; ils sortent de leurs tentes, montent à cheval, et courent *ferant des esperons* vers les ennemis. Robert de Flandre s'était précipité sur leurs pas; mais il était suivi de peu de monde. Les Flamands continuent de marcher en force vers la tente du roi, et pendant ce temps toute l'armée se lève, et le roi se revêt de ses armes; cette scène est curieuse. « Et vindrent ceux qui estoient pour son corps, et le montèrent sur un destrier, et avoit une tunique des armes de France, et un bacinet (casque) couvert de blanc cuir; et à sa destre estoit messire Fiastres de Ligny, messire Gui de Baussay, et messire Jehan de Copoy; et à senestre estoit messire Frouillard des Usages, et messire Sanses de Baussay; et par derrière le Borgne de Sency, qui portoit son hyaume a tout une couronne et la flour de lis dessus; et par devant estoit messire Jehan de Biaumont, qui portoit son escu et sa lance; et messire Mile de Noiers, monté sur un grant destrier couvert de haubergie, et tenoit en sa main une lance en laquelle l'oriflambe estoit attachié, qui estoit d'un vermeil samit à guise de gonfanon à deux queues, et avoit entour loupes de soye vert, et ainsi ala vers la bataille ¹. »

Un historien de nos jours traduit ce charmant récit en ces mots : « Philippe s'échappait par-derrière, sautait un cheval et s'enfuyait au galop ². » C'est avoir voué une furieuse haine à ce qui est beau, grand et pittoresque.

Toujours est-il que les Flamands s'arrêtèrent, effrayés de la masse armée qui venait de se lever pour marcher avec le roi. Alors commença la bataille. Les nobles de France poussèrent leur cri : *Mont-Joie! Saint-Denis!* et ce cri fut le signal des grands coups de lance. Le combat fut atroce. Les combattants étaient mêlés, et, entre les plus prompts à se jeter dans les rangs flamands, on distinguait

¹ *Grandes Chron.*

² M. de Sismondi, tom. X, p. 22.

le comte de Hainaut, descendu à pied avec sa chevalerie, l'écu et la lance au poing, et leur courant sus en criant : *Hainaut !* En peu de temps les Flamands furent *déconfis*, et furent *ilec tous tués*. Le comte de Hainaut, dans son ardeur de poursuite, avait gravi les hauteurs de Cassel, et là il fit mettre à mort tout ce qui se rencontra sous sa main. En même temps les gens du roi entraient dans Cassel, mettant le feu partout ; *de quoi tout le país fu resjois quant ils virent le feu*. Puis le roi retourna sous sa tente, dit le chroniqueur, louant Dieu de sa victoire. Plusieurs chevaliers étaient blessés, et entre autres messire Loys de Savoie, *navré en la main* ; messire Bouchart de Montmorency, *navré au pied* ; messire Henri de Bourgoigne *ot un œil crevé*. En même temps ceux qui avaient fui les premiers revenaient triomphants, et *frent les bons varlets*, dit le chroniqueur, et *faisoient entendant qu'ils avoient tout vaincu*. Les Flamands laissaient, dit-on, sur le champ de bataille dix-neuf mille huit cents morts ¹.

Au bruit de cette victoire, tout le pays fut prêt à poser les armes. On entra dans Cassel, et le coq n'avait pas chanté, observe le P. Daniel. Le roi était resté quelques jours *aux champs où la bataille avoit esté faite, attendant la guérison de ses gens malades et navrés*. Puis il se dirigea vers Ypres. La ville lui envoya ses soumissions, et on lui livra les *malfaiteurs*, dit l'historien ; il veut dire les chefs de la rébellion, et le roi les fit *tantôt pendre*. On se saisit des armes, et l'on fit descendre la cloche qui pendait au beffroi, signal apparemment des émeutes et des révoltes. Là, le comte de Flandre vint trouver le roi ; il y eut comme une cour de justice, où l'on traita du sort des séditieux captifs ou soumis. Il y en eut d'exilés, d'autres de frappés à mort ; puis Philippe rétablit le comte en son comté, en lui disant ces mots : « Conte, gardez vous des ore en avant que par deffaute de justice ne nous faille plus par deça retourner ². » C'était un conseil et une menace. Après quoi

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

le roi s'en retourna en France ; il alla d'abord déposer l'oriflamme sur l'autel de Saint-Denis ; de là il s'achemina vers Notre-Dame de Paris, « *et quant il fu là il se fist armer des armes qu'il avoit portées en la bataille des Flamens ; et puis monta sur un destrier, et ainsi entra en l'église de Nostre Dame de Paris et très dévotement la mercia, et luy présenta ledit cheval où il estoit monté et toutes ses armeures* ¹. »

La victoire de Cassel jetait un grand éclat sur le début de ce règne. La Flandre était réduite pour quelque temps, et le comte se mettait déjà à faire justice par des actes de terreur². De son côté, le roi d'Angleterre s'étonna de voir cette royauté qu'il avait contestée apparaître avec tant de gloire. Les mauvais desseins semblaient devoir en être amortis.

Nous nous souvenons de ce roi mis à la place de son père par des crimes et des barbaries. Edouard III, à son avènement, n'avait que quinze ans. Mais dès lors se révélait son génie ambitieux et politique. Il commença par disputer le droit de régner sur la France. Toutefois, il ne pouvait alors le soutenir par la force. Mais il n'avait pas fait hommage pour la Guyenne, et, lorsque Philippe VI rentra triomphant, on lui rappela ce devoir. Il promit de le remplir, et quelques mois après il venait à Amiens tenir sa parole. Le roi de France alla recevoir Edouard à *grant foison de ses barons, prélats et autres... et si firent moult grant feste l'un à l'autre*. Il y eut pourtant quelques difficultés pour les formes de l'hommage. Le roi voulait l'hommage lige, Edouard proposait l'hommage simple, distinction importante, l'un obligeant l'homme et le liant personnellement au service du souverain, l'autre reconnaissant simplement la terre comme un fief mouvant de la couronne. On fit des transactions ; Edouard fit l'hommage en des termes généraux, promettant de le renouveler selon les coutumes anciennes, qu'il trouverait gardées dans les registres d'Angleterre. Un an après, il repassait en

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

France, et il signait la charte suivante, scellée de son scel, monument historique dont il importe de garder la teneur :

« Edouart par la grace de Dieu, roy d'Angleterre, seigneur d'Irlande et duc d'Aquitaine, à tous ceux qui ces présentes lettres verront ou orront, salut : Savoir faisons que comme nous féissions à Amiens hommage à excellent prince, nostre chier seigneur et cousin Phelippe, roy de France, lors fu dit et requis de par luy que nous reconnoissons le dit hommage estre lige; et que nous, en faisant le dit hommage, lui promissions expressément foy et loyauté porter. Laquelle chose nous ne fismes pas lors pour ce que nous n'estions infourmés né certains que ainsi le déussions faire; si féismes au dit roy de France hommage par paroles générales en disant que nous entrions en son hommage par ainsi comme nous et nos prédécesseurs ducs de Guienne estoient jadis entrés en l'hommage des roys de France qui avoient esté pour le temps. Et depuis en cela nous soions bien infourmés et acertainnés de la vérité, reconnoissons par ces présentes lettres que le dit hommage que nous féismes à Amiens au roy de France, combien que nous le féismes par paroles générales, fu, est, et doit estre entendu lige, et que nous luy devons foy et loyauté porter comme duc d'Aquitaine et per de France, et comme conte de Ponthieu et de Moustroille (Montreuil). Et luy promettons des ore en avant foy et loyauté porter. Et pour ce que en temps à venir, de ce ne soit jamais descort né content (contestation) à faire le dit hommage, nous promettons en bonne foy pour nous et nos successeurs ducs qui seront par le temps, que toutes fois que nous et nos successeurs ducs de Guienne entrerons et entreront en l'hommage du roy de France et de ses successeurs qui seront pour le temps, l'hommage se fera par ceste manière : le roy d'Angleterre, duc de Guienne, tendra ses mains entre les mains du roy de France, et cil qui parlera pour le roy de France adressera ces paroles au roy d'Angleterre, duc de Guienne, et

dira ainsi : « Vous devenez homme lige du roy de France, » mon seigneur qui cy est, comme duc de Guienne et per » de France, et luy promettez foy et loyauté porter? Dites » voire? » et le dit roy et duc et ses successeurs ducs de Guienne diront : « Voire. » Et lors le roy de France recevra le dit roy d'Angleterre et duc au dit hommage lige à la foy et à la bouche, sauf son droit et l'autrui. De rechief quant le dit roy et duc entrera en l'hommage du roy de France et de ses successeurs roys de France pour la conté de Ponthieu et de Moustroille, il mettra ses mains entre les mains du roy de France, et cil qui parlera pour le roy de France adrescera ces paroles au dit roy et duc et dira ainsi : « Vous devenez homme lige du roi de France mon » seigneur qui cy est, comme conte de Ponthieu et de » Moustroille, et lui promettez foy et loyauté porter. Dites » voire? » Et le dit roy et duc, comme conte de Ponthieu et de Moustroille, dira : « Voire. » Et lors le roy de France recevra le dit roy et conte au dit hommage lige à la foy et à la bouche, sauf son droit et l'autrui. Et ainsi sera fait et renouvelé toutes les fois que l'hommage se fera. Et de ce baillerons, nous et nos successeurs ducs de Guienne, fais les dits hommages, lettres patentes scellées de nos grans sceaux, sé le roy de France le requiert. Et avecques ce, nous promettons en bonne foy tenir et garder effectivement les paix et acors fais entre les roys de France et les roys d'Angleterre, ducs de Guienne, et leurs prédécesseurs roys d'Angleterre et ducs de Guienne. Et en ceste manière sera fait et seront renouvelées les dites lettres par les dits roys et ducs et leurs successeurs, ducs de Guienne et contes de Ponthieu et de Moustroille, toutes les fois que le roy d'Angleterre duc de Guienne et ses successeurs ducs de Guienne et contes de Ponthieu et de Moustroille qui seront pour le temps, entreront en l'hommage du roy de France et de ses successeurs roys de France. En tesmoignage des quelles choses, à cestes lettres ouvertes avons fait mettre nostre grant scel. Donné à Etham le trentième jour de mars, l'an de grace mil trois

cens et trentiesmo premier et de nostre règne quint¹. »

Ainsi fut proclamé le droit du roi de France ; mais cette charte ne devait pas arracher les germes d'antipathie qui vivaient au cœur des deux nations, des deux rois peut-être. Il arriva même que, durant les négociations de cet hommage, il y eut en Guyenne un commencement de désordres et d'hostilités. Les Anglais, après quelques violences sur les soldats du roi, s'étaient emparés de Saintes ; le roi envoya le duc d'Alençon pour venger son autorité. Saintes fut repris, et le château rasé. Il fallut une convention particulière pour la réparation de ces griefs.

1329.—Cependant le royaume de France était en paix, et, à ce moment, il y eut une grande assemblée d'évêques ; le roi les avait appelés à Paris, *pour corriger les excès de eux et de leur officiel*². Il s'agissait de déterminer la juridiction des tribunaux ecclésiastiques, et de la séparer de la juridiction civile, œuvre difficile, et où se mêlaient des passions et des jalousies. Le roi apporta du tempérament dans cette entreprise, et les évêques lui décernèrent le titre de Catholique.

D'autres maux avaient, depuis deux ans, tourmenté l'Église. Le déplacement de la papauté semblait avoir troublé dans le cœur des peuples la notion et l'instinct de l'unité, et les rivalités de l'empire aggravaient cette incertitude de l'autorité. Louis de Bavière, ayant été se faire couronner à Milan de la couronne de fer³, s'était de là acheminé vers Rome [1328]. Les Romains l'avaient reçu avec de grandes acclamations, et, l'ayant mené comme en triomphe au palais des empereurs, ils avaient aussitôt conçu d'autres desseins. « Puisque Dieu nous a donné empereur, dirent quelques-uns *filz du déable et d'iniquité*, ce seroit bon que nous eussions un père esprituel, lequiel nous administrast les choses esprituelles, ainsi comme

¹ *Grandes Chron.* de M. P. Paris. Le P. Daniel avait publié cet acte. — Voir les détails de ces négociations dans FROISSARD, f. XIV.

² *Grandes Chron.*

³ *Ibid.*

ont fait les pères précédens ¹. » Et sur cette soudaine inspiration le peuple s'était ému de joie et s'était fait un pape, c'est-à-dire un *antipape*, dit le chroniqueur, *contre Dieu et contre sainte Eglise*. Cet antipape, nommé Pierre de Ranuche, était de l'ordre des frères mineurs. Il se mit à troubler l'Eglise, et il est vrai que le peuple qui l'avait fait pape le chassa ensuite de Rome à cause de ses exactions. Mais il courut dans l'Italie, divisant les pasteurs et les fidèles, et ce fléau durait depuis deux ans. Il y eut des excommunications contre l'antipape. Louis de Bavière le soutenait. Enfin l'autorité pontificale resta maîtresse. Le rebelle alla tomber aux pieds du pape à Avignon, et on le vit s'écrier en présence des cardinaux assemblés : *Père, j'ai péchié au ciel et devant toy*; et puis encore, dit le chroniqueur : *J'ai erré, si comme beste égarée*; et il se mit à la merci du pape. Et le pape se contenta de répondre : « L'ouaille esgarée ne doit pas aux loups estre livrée, mais diligemment estre requise (recherchée), et elle requise et retrouvée, sur ses espaulles estre mise avec les autres ouailles estre remise. » Le pardon fut accordé, et la paix rentra dans l'Eglise : des chants de joie éclatèrent dans tous les temples.

Peu après, les Italiens abandonnaient la fortune de Louis de Bavière, et ils se précipitaient au-devant du roi de Bohême, nouveau compétiteur de l'empire.

1330. — En même temps la révolution d'Angleterre subissait une réaction contre elle-même, comme il arrive en tous ces déplacements violents d'autorité. Roger de Mortemer, ce favori ou cet amant de la reine Isabelle, qui avait eu une si grande part dans le renversement d'Edouard, fut accusé pour ce fait de conspiration contre le royaume d'Angleterre; le malheureux fut tiré à quatre chevaux et puis pendu en un gibet; la reine fut condamnée à passer sa vie captive en un château. Ainsi le jeune Edouard faisait expier le crime qui l'avait fait roi.

Un plus fatal incident en cette triste réaction, ce fut de

¹ *Grandes Chron.*

voir Edmond, ce comte de Kent, frère du dernier roi, que nous avons vu dans les dissensions de France et d'Angleterre, enveloppé dans les représailles. Il disait qu'Edouard « vivait encore, » et il ne voulait point obéir au roi son neveu. On lui fit trancher la tête pour le convaincre.

En Espagne, on ne parlait que de batailles contre les Sarrasins, et la chevalerie d'Europe, au lieu de passer les mers, dirigeait de ce côté ses vœux de pèlerinage guerrier ⁴. Mais cette ardeur fut trompée par une paix que le roi de Grenade accorda aux Sarrasins; et on soupçonna que cette paix avait été payée. La France avait peu d'événements; les chroniques ne mentionnent que des tempêtes, des gelées et des inondations, avec des récits de sortilèges et de guérisons mystérieuses des maladies. Il y eut pourtant un coup d'autorité, qui peint l'altération des mœurs. Le pape fit arrêter en un même jour dans tout le royaume tous les frères de l'hôpital de Haut-Pas, comme abusant des privilèges qui leur avaient été concédés. La corruption était entrée dans les ordres religieux par les richesses; et les biens des templiers, après avoir été funestes à eux-mêmes, le devenaient à ceux à qui on les avait remis.

Mais bientôt allait se faire un plus grand ébranlement en France et en Europe; il vint par de petites causes, qu'il est utile de dire en quelques mots.

Nous avons vu comment le comté d'Artois avait été adjugé à Mathilde (Mahaut), comtesse de Bourgogne, au préjudice de Robert d'Artois, son neveu.

Robert dévorait cette injure, et, ne la pouvant venger, il cherchait à la réparer, fût-ce par la fraude.

Il avait épousé Jeanne de Valois, sœur du roi Philippe VI; il avait aidé puissamment à faire prévaloir Philippe contre Edouard, et le roi l'aimait. Robert espéra donc qu'il lui serait facile de faire annuler les sentences qui le dépouillaient de ses droits.

Il y avait dans l'Artois une demoiselle gentil-femme, fille

⁴ *Grandes Chron.*

le seigneur de Divion, de la chastellerie de Béthune. Elle s'entremettait des choses à venir, dit le chroniqueur; c'était une devineresse qui avait du renom, et son habileté s'exerçait à diverses tromperies. Elle servit aux desseins de Robert.

Elle lui fit un titre par lequel le dernier comte d'Artois lui donnait l'investiture de son comté, et elle apposa sur ce titre un vieux scel qu'elle enleva avec un fer chaud d'un acte de rente à vie qui avait été fait en faveur d'un bourgeois d'Arras; et avec ce titre Robert d'Artois s'en vint trouver le roi, demandant justice.

La comtesse Mathilde, effrayée, fit des recherches, et découvrit le clerc qui avait écrit le prétendu titre d'investiture, et le mena au roi. Le clerc reconnut son œuvre. Alors il y eut une enquête criminelle : le faux fut constaté en parlement; la Divion l'avoua dans les tortures de la géhenne, et peu après on la brûlait vive *en la place aux Pourciaux*, à Paris. Robert fut de nouveau débouté de son comté d'Artois, et resta comte de Beaumont en Normandie. Alors la vengeance bouillonna en son âme : « Par moy a esté roy, s'écria-t-il, et par moy en sera demis, se je puis ! » Et aussitôt « fist mener tous ses destriers qu'il avait biaux et nobles, et son tresor qu'il avait moult grant à Bordiaux-sus-Gironde, et là fist tout mettre en mer et mener en Angleterre¹. »

1331. — Le roi cita Robert devant sa cour; mais Robert se hâta de fuir chez le duc de Brabant. Philippe avait à redouter des ligues du côté de l'Allemagne; il les prévint par d'habiles négociations. Robert fut contraint de changer d'asile; mais, cité de nouveau, il ne comparaisait pas. On saisit ses biens. Enfin il alla s'abriter auprès du roi d'Angleterre. Là, il pourrait trouver des moyens plus sûrs de satisfaire sa vengeance.

Edouard l'accueillit avec joie, lui donna le comté de Richemont, et le mit en ses conseils. C'était une insulte à la France, et le prélude d'une rupture.

¹ *Grandes Chron.*

Philippe saisit une occasion de témoigner son irritation.

Robert de Bruce, roi d'Écosse, avait, sa vie durant, soutenu fièrement la liberté de son peuple contre l'Angleterre, et, avant de mourir, il avait obtenu un traité qui l'affranchissait de l'hommage, et, de plus, le mariage de son jeune fils David avec la sœur d'Édouard. L'Angleterre murmura contre ce traité; on en avait fait un crime à Roger de Mortemer, ce malheureux favori d'Isabelle, et Édouard III ne demanda pas mieux que de le violer. Après la mort du roi Robert, il alla chercher le fils de l'ancien roi d'Écosse, Édouard de Baliol, que Robert avait supplanté, et il l'opposa à David, qu'il venait de proclamer son beau-frère. L'Écosse fut ensanglantée par cette rivalité; David perdit dans une bataille quarante mille hommes, et il se sauva en France. Philippe le reçut comme Édouard avait reçu Robert, et de plus il lui donna des secours d'armes et de vaisseaux. Rien ne manquait donc pour pousser les deux rois à des hostilités plus déclarées.

1332—1333. — Toutefois ces antipathies mutuelles purent un instant suspendues par des préoccupations de Croisade, qui depuis quelque temps semblaient avoir plus profondément pénétré les âmes qu'on ne l'avait vu depuis saint Louis. Le roi de France envisageait ce dessein sous un grand aspect politique; il en faisait un moyen de ligue chrétienne entre les rois d'Europe; il voulait expulser d'Espagne le mahométisme et de là relever le sceptre de Godefroy. Pierre de la Palu, patriarche de Jérusalem, avait paru en France et en d'autres pays, renouvelant les exemples d'éloquence et de piété d'un autre siècle. En même temps étaient arrivés de nouveaux ambassadeurs de Léon, roi d'Arménie, implorant le secours des rois chrétiens, s'ils ne voulaient pas voir disparaître ce dernier vestige de la chrétienté d'Orient. Enfin on crut voir renaître le vieil enthousiasme : le pape avait proclamé le roi généralissime de la Croisade, et il y eut un moment d'ardeur où toute la chevalerie de France prit la croix avec lui. De toutes parts on fit des préparatifs comme pour une guerre nationale; le royaume entier s'émut. Des sol-

datS étaient enrôlés ; des vaisseaux étaient armés. Les rois de Bohême, de Navarre et d'Aragon avaient aussi pris la croix. Le roi faisait effort pour réconcilier Louis de Bavière avec le pape. La Croisade eût pu rendre la paix à l'Italie et à l'empire. Tout était étudié, tout était prévu ; on avait envoyé visiter la Terre-Sainte. Jamais semblables précautions n'avaient été prises, et tout le zèle ancien semblait renaître, avec l'expérience de plus. La flotte était déjà prête à Marseille pour recevoir l'expédition. A ce moment, le pape mourut : tout s'arrêta.

1334. — Le pape nouveau, Benoît XII (cardinal Jacques du Four, natif du comté de Foix), vint troubler quelques-unes des pensées du roi de France. Il voulait ramener la papauté sur son siège naturel de Rome, et de là travailler à la pacification de l'empire. La Croisade serait venue ensuite. Le roi, qui trouvait bon d'avoir le pape en son royaume, s'appliqua à traverser de tels desseins. Précédemment il avait voulu réconcilier Louis de Bavière avec l'Eglise. Maintenant il eut peur de cette bonne harmonie, et il souffla la discorde dans toute l'Allemagne. Il se plaignit au pape. Il menaça de faire un nouvel empereur, et d'ailleurs Louis de Bavière avait des intérêts avec le roi d'Angleterre. Le départ pour la Croisade en un tel état de choses eût été d'un péril extrême. Philippe laissa s'amortir ce feu de guerre sainte, et le pape renvoya à des temps plus heureux les pensées raisonnables qui l'avaient d'abord occupé.

Après tout ce grand bruit de préparatifs chevaleresques, il ne resta d'apparent que l'irritation mutuelle des deux rois d'Angleterre et de France.

L'animosité s'était aigrie par des actes nouveaux. Philippe avait fait arrêter la femme de Robert, sa propre sœur, avec ses enfants, pour des intrigues qu'elle semait dans le royaume, et aussi, selon les chroniques, pour *aucuns voulds qui avoient été fais* ; car le sortilège se mêlait alors à toutes les cabales. Robert n'en devint que plus ardent à exalter la haine d'Édouard, et à faire entendre en son conseil des paroles de guerre et de vengeance.

Il était secondé du côté de France, sur les bords du Rhin, par le comte de Hainaut, furieux de ce que Philippe avait rompu le mariage de sa fille avec le duc de Brabant, en donnant à ce duc sa propre fille Marie. Peu s'en fallut que le comte de Hainaut n'embrassât dans ses ligués toute l'Allemagne. Mais le roi s'était fait aussi de ce côté des auxiliaires par le mariage de son fils Jean, duc de Normandie, avec Bonne, fille de Jean, roi de Bohême. Ce mariage avait attiré à Paris de nobles seigneurs, le roi de Navarre, le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne le duc de Lorraine, le duc de Brabant. Et par là se faisait la séparation de l'Europe en deux parts, l'une à l'Angleterre, l'autre à la France, si ce n'est qu'Edouard, inspiré par les ressentiments de Robert et par son propre génie, ne désespérait pas d'affaiblir le parti de France par la corruption et par l'intrigue. Le duc de Brabant lui-même, gendre du roi, semblait pouvoir en être atteint.

1335—1338. — Cependant rien ne se déclarait. De part et d'autre on pressentait toute la portée d'une rupture qui se préparait avec un tel ensemble de colères. Le roi d'Angleterre eut même l'air de provoquer des négociations pacifiques. Il avait écrit au pape pour lui annoncer qu'il était prêt à lui remettre ses intérêts, à s'armer pour la Terre-Sainte, et à renvoyer après la Croisade la décision des querelles; et en même temps il avait envoyé en France l'archevêque de Cantorbéry, pour proposer des conditions de paix. Philippe avait opposé à ces manèges la question du roi d'Ecosse. Les dispositions à la guerre restaient au fond des négociations.

Trois ans se passèrent à de tels préparatifs.

Pendant ce temps, les Ecos-sais avaient lutté vaillamment contre le roi que leur imposait l'Angleterre. Il fallut qu'Edouard allât le rétablir en personne. Mais Philippe continuait de seconder leurs ré istances.

Des querelles isolées avaient éclaté en Guyenne. On demandait pour l'Angleterre la restitution du château de Saintes. L'affaire fut examinée comme si elle avait pu être résolue par des lois ordinaires d'équité. Le comte Robert

sut en faire un grief de plus. A la fin, Philippe publia dans tout le royaume une déclaration contre Robert, qu'il dénonçait comme ennemi de l'État et criminel de lèse-majesté, et il faisait défense à tous ses vassaux liges et féaux, demeurant dans le royaume ou hors du royaume, de lui prêter aide ou assistance, ou de le garder auprès d'eux, sous peine de confiscation de biens et de corps. C'était un premier acte de guerre contre Edouard en personne. Après cela, Philippe s'en alla voyager dans son royaume comme pour s'assurer si tout était en état de tenir ferme contre l'ébranlement qui devait suivre toutes ces menaces d'hostilité.

1337. — L'imagination des peuples semblait attendre des événements extraordinaires. Une comète parut : « Laquelle, dit le chroniqueur, fu née au signe des Gémeaux, par la raison de l'eclipse de l'an précédent qui avoit esté le troisième jour de mars, par Mars et Saturne, si comme les astronomiens disoient¹ ; » et cette comète avait signifié, continue le chroniqueur, *habondance de sang corrompu, puis pour la raison de Mars qui estoit au signe du Scorpion, fausseté, fraudes, mensonges, larcins, guerres ; et pour la raison de Saturne, convoitises, extorcions, rancunes, haines, machinations, inobédiances, misères de cuer, mort, rumeurs espoentables et paour et pluseurs autres choses tant en princes, en barons, en gens d'Eglyse, comme en autres choses de terra.* Tels étaient alors les pronostics, et pourtant il se trouvait des hommes doctes pour annoncer ou pour observer les phénomènes du ciel. Mais la pensée publique était frappée par des alarmes que l'événement devait justifier trop cruellement.

Cependant Édouard, après avoir envoyé l'archevêque de Cantorbéry pour des négociations pacifiques, avait envoyé un autre prélat, l'évêque de Lincoln, pour des négociations moins bienveillantes. Celui-ci s'alla concerter avec le comte de Hainaut, et, après de longues intrigues, on convint de sonder les Flamands toujours prêts aux nou-

¹ *Grandes Chron.*

veautés. Ici la politique anglaise trouva la sédition pour auxiliaire.

Les Flamands n'avaient cessé de rester armés contre leur comte; et, parmi les plus audacieux, on citait avec effroi un bourgeois de Gand, nommé Jacques Darthevelt ¹. Il avait suivi autrefois le comte de Valois dans ses guerres d'Italie; « et puis fu valet de la fruiterie monseigneur Loys de France. » De là, il était revenu à Gand, sa patrie, où il avoit à femme *brasserresse de miel* ². Cet homme, d'une activité infatigable et d'une audace effrayante, s'était mis à la tête des factions populaires contre la noblesse, et il marchait suivi d'un cortège d'hommes armés, pour faire justice contre les oppresseurs du peuple. Sa justice, c'était l'assassinat. L'autorité du comte de Flandres était impuissante à réprimer un tel désordre. Jacques Darthevelt devint le roi du peuple; on le mit à la tête de la commune de Gand, et de là il fit trembler tout le pays ³. C'est à cet homme que s'adressa le négociateur d'Édouard, et, quand la négociation fut arrêtée, Jacques assembla le peuple, « et leur montra, dit la chronique, que sans le roy d'Angleterre il ne pooient vivre; car toutes Flandres est fondée sur draperies, et sans laine on ne peut drapper, et pour ce, il looit que l'on tenist le roy d'Angleterre amy. » Le peuple applaudit, et Jacques s'en alla tout aussitôt avec son cortège d'hommes armés répéter à Bruges, à Ypres, à Bergues, à Cassel, à Furnes, sa harangue anglaise;

¹ Les *Grandes Chron.* écrivent Jacques de Arthevelt; Froissard dit Jaquemart Dartevelle.

² *Grandes Chron.* Suivant Froissard, Jacques Darthevelt lui-même avait été brasseur de miel.

³ « Celluy estoit entré en si grant fortune et en si grant grace à tous les Flamands que ce estoit tout fait ce qu'il faisoit, et vouloit deviser et commander partout Flandres de l'ung des bouts jusques à l'autre, et n'y avoit nully tant fust grant qui de riens osast trespasser son commandement ne contredire. Il avoit toujours après luy allans aval la ville de Gand soixante ou quatre-vingts varlets entre lesquels il y en avoit deux ou trois qui scavoient de ses secrets, et quand il rencontroit ung homme qu'il hayoit ou avoit en souspeçon il estoit tantost tué. » Froissard, f. xvii.

toute la Flandre lui *fit obéissance*. Une assemblée générale des villes vint délibérer à Gand; on y traîna les gentils-hommes comme otages. Le comte voulut y paraître pour les *retraire hors de leur erreur*; on le retint captif: mais il s'échappa. Toute la Flandre avait juré d'avance de s'armer pour Édouard, et par là furent hâtés les événements. Le comte de Hainaut venait de mourir; c'est lui qui était le lien de toute la ligue de Flandre et des Pays-Bas. Le comte de Brabant restait incertain. Darthevelt manda au roi d'Angleterre qu'il était tenu de se déclarer. Édouard passa la mer à l'appel de son étrange allié.

La guerre n'avait plus qu'à éclater par des batailles. Louis de Bavière, jusque-là indécis, fit alliance avec Édouard, et alors le comte de Brabant, gendre du roi de France, céda au mouvement qui semblait emporter la plupart des peuples contre la France.

Il n'était plus possible d'hésiter. Philippe envoya à son sénéchal de Périgord l'ordre de saisir la Guyenne, et au bailli d'Amiens de saisir le comté de Ponthieu.

Et à ce signal toute la France s'émut; on voyait apparaître une guerre nationale par le caractère des ligues qu'Édouard avait faites contre le roi. Peuple et noblesse se sentirent animés de courage, et l'histoire signale dans ce mouvement patriotique l'exaltation des Normands, qui envoyèrent des députés au roi pour lui offrir d'attaquer l'Angleterre avec une flotte qui porterait quatre mille hommes d'armes, et quarante mille hommes de pied; mais l'Angleterre était gardée avec un redoublement de soins, et ce plan d'attaque ne pouvait réussir.

Pendant les ligues des Pays-Bas s'étaient lentement réunies autour d'Édouard. Lorsque toutes les forces furent amassées et prêtes à se mouvoir à sa voix, il envoya l'évêque de Lincoln *défier* le roi de France. C'était la formule de déclaration de guerre. Et aussitôt il mit le siège devant Cambrai; mais il y avait dans cette ville un brave chevalier de Savoie, nommé le Galois de la Baume, avec deux autres chevaliers que le roi lui avait donnés pour auxiliaires, messire Thibaut de Marneil et le seigneur de

Roye. Ils résistèrent à tous les efforts du siège. Edouard, conseillé par Robert d'Artois, se dirigea vers la Picardie, pays ouvert à ses ravages.

A ce moment, deux défections vinrent l'étonner. Le nouveau comte de Hainaut, qui avait concouru au siège de Cambrai, déclara qu'il ne passerait pas outre. Il avait, comme vassal de l'empire, suivi les ordres de Louis de Bavière, mais il n'entrerait pas en ennemi sur les terres du roi de France, son oncle. Et en même temps, il fit défense, sous peine de *la hart*, à tous les siens d'aller plus loin, et il retint, par son exemple, le comte de Namur. Edouard dissimula sa vengeance ; il compta sur d'autres intrigues pour réparer cette double infidélité.

Cependant Philippe VI, de son château de Compiègne, réglait la marche des troupes qui devaient s'opposer à cette invasion. Le connétable Raoul, comte d'Eu, marcha le premier vers Saint-Quentin ; les forteresses avaient des garnisons ; les Anglais ne purent que faire des courses dans les campagnes. Ils voulurent prendre Honnecourt, ils furent repoussés ; mais, après des excursions et des pillages, les Anglais marchèrent avec plus d'ensemble, et bientôt toutes leurs forces se trouvèrent en face de l'armée de France, conduite par le roi, non loin de Saint-Quentin, en un lieu nommé Vironfosse¹. Tout semblait propice pour une bataille, et le roi brûlait de tenter aussitôt le sort des armes ; mais il se trouva des conseillers, le chroniqueur dit *aucuns grans seigneurs*, pour le dissuader. L'armée venait de faire une marche de cinq heures ; il fallait, disaient-ils, la laisser reposer, et puis ce jour-là était un vendredi : il était peu digne de la piété du roi d'engager la bataille en un tel jour. Le roi résistait à ces conseils ; mais *toutes voies fu-il tant mené qu'il si accorda ainsi comme malgré luy*, et alors il commanda que chacun s'apprêtât à la bataille pour le lendemain ; et tout fut disposé dans la nuit. Mais le lendemain Edouard n'était

¹ Buirossosse ou Buirossosse, à deux ou trois lieues de la Chapelle, bourg du département de l'Aisne.

plus en face de l'armée de France ; il se retirait vers les Pays-Bas.

La guerre ne s'ouvrait pas heureusement pour Edouard, et sa retraite attestait la faute commise par les Français, en négligeant cette occasion d'une bataille.

1339.—En Guyenne, les citadelles anglaises s'ouvraient aux armes du roi. Un combat s'était livré sur mer, et les Français avaient été victorieux ; ils étaient allés surprendre Portsmouth et en avaient rapporté un riche butin, et de là ils étaient tombés sur l'île de Guernesey, et l'avaient sacagée. Edouard put craindre que son entreprise ne lui devînt fatale. Toutefois il se vengeait par des ravages et par des incendies ; sa flotte avait brûlé les faubourgs de Boulogne, et quelques barques qui étaient dans le port ; mais ce n'étaient pas là des exploits dignes des longs préparatifs d'intrigues qui avaient trois ans remué l'Europe.

Edouard voulut rendre à la guerre un caractère nouveau. Darthevelt, le traître séditieux de Gand, n'avait point paru dans cette expédition ; je ne sais quel scrupule de fidélité à la France restait en cette âme dressée aux perfidies. Edouard résolut de vaincre ces incertitudes ; on vit le roi d'Angleterre s'aller humilier devant le républicain de Gand. Darthevelt se laissa flatter, et puis il se rendit. Il était maître de la ville, et sous le nom de république il y exerçait une tyrannie atroce ; il consentit à paraître dans une assemblée générale des communes de Flandres à Bruxelles, et il était sûr par son opinion d'entraîner l'assentiment de tout le peuple. Edouard promettait aux Flamands de les aider à reprendre toute la partie de leur pays tombée au pouvoir des rois de France, par la victoire ou par les traités, depuis Philippe Auguste. Cette espérance plut à leur patriotisme ; toutefois ils étaient liés par des serments, et l'excommunication pendait sur leurs têtes, en vertu des conventions, s'ils prenaient les armes contre le roi de France. De plus, en vertu des mêmes traités, ils auraient à payer en ce cas deux millions de florins à la chambre apostolique ; et ce scrupule pesait sans doute plus qu'un autre dans l'âme des séditieux. Darthevelt

proposa un accommodement. Edouard n'avait-il pas prétendu au trône de France? n'avait-il pas des droits de succession? Il n'avait donc qu'à prendre ce titre de roi de France qu'il avait disputé. Les Flamands n'étaient pas juges de son droit; mais, dès que les armes de France brilleraient sur son écu, ils seraient ses féaux, ils lui feraient serment; après cela les batailles décideraient. Telle fut l'opinion ingénieuse du républicain; dans les temps modernes, on a fait de Darthevelt un patriote; c'était tout simplement un astucieux hypocrite. Il s'était fait tyran par la liberté, et il vendait le peuple pour de l'or. Edouard porta en son conseil la proposition de l'aventurier; on la jugea bizarre, mais utile. Un traité fut fait; Edouard s'obligea à prendre le titre de roi de France, et à ce titre Darthevelt lui promit la fidélité de ses vassaux; après cela Edouard courut en Angleterre chercher des secours d'argent. Dès ce moment la guerre devenait sérieuse et formidable.

Le roi fit des tentatives pour ramener les Flamands; elles furent vaines; le pape se plaignit, sa voix ne fut pas entendue. Il écrivit à Edouard pour lui reprocher son alliance avec Louis de Bavière, qui était excommunié; Edouard passa outre. Il n'y avait plus que les armes pour s'opposer aux trahisons; Philippe envoya ravager la Flandre par le maréchal de Trie. Darthevelt voulut l'arrêter, et il devait marcher de concert avec les généraux anglais, les comtes de Salisbury et de Suffolk; mais ceux-ci furent pris dans une embuscade des habitants de Lille, et Darthevelt fut contraint de s'éloigner.

Mais les infidélités se multipliaient. Ce jeune comte de Hainaut qui, naguère, avait abandonné Edouard, abandonna Philippe à son tour, et le comte de Namur, qui l'avait suivi dans sa première défection, le suivit dans la seconde. Tout semblait douteux, le devoir, l'affection, et chacun épiait l'avenir pour en faire sa règle.

Le roi envoya de nouveau son armée venger ces trahisons par des ravages. Le Hainaut fut saccagé, et le comte courut en Angleterre solliciter les secours d'Edouard. Pendant ce

temps, Jean, duc de Normandie, fils du roi de France, attaqua un château nommé Escandevre; le roi vint au siège; le château fut emporté et rasé. De là on courut à une petite place nommée Trin-l'Evêque, au-dessous de Cambrai, et ce siège faillit encore dénouer la guerre d'une façon décisive. Les Français pressaient la place avec vigueur. Ils avaient des machines qui lançaient au loin d'énormes pierres; les toits des maisons étaient brisés, et les habitants étaient obligés de se cacher dans leurs caves; et, selon l'historien ¹, ces mêmes machines jetaient dans les murs de la place les cadavres des chevaux et autres bêtes qui mouraient dans le camp, et la petite ville était infectée par cet amas de pourriture. Les maladies se déclarèrent. On demanda à capituler. Il fut convenu que la ville se rendrait si le comte de Hainaut ne paraissait dans quinze jours avec une armée. Le comte de Hainaut parut, et après lui Darthewelt avec soixante mille Flamands. L'armée française n'était plus de force à soutenir la lutte. Philippe était à Péronne; il accourut. Les deux armées se trouvèrent alors en présence. L'Escaut les séparait. Le comte de Hainaut voulait combattre; le roi temporisait; et d'ailleurs un singulier scrupule le retenait. Les anciens traités obligeaient les rois de France à ne point faire la guerre sur les terres de l'empire, et Philippe crut être agréable à Louis de Bavière en se montrant fidèle à ces conventions d'honneur, car on était sur le domaine impérial. Mais, pour concilier tous les devoirs, le roi se démit du commandement de son armée, et Jean, son fils, fut libre de tirer l'épée. Telle était la politique en un temps où la chevalerie gardait encore un souvenir de loyauté. Toutefois, le duc de Normandie ne se pressa point de combattre. Le comte de Hainaut l'avait défié deux fois. Le jeune prince crut prudent de temporiser. La ligue ne partageait pas la confiance du comte de Hainaut. Elle craignait de tout compromettre dans une bataille. Le comte de Brabant conseilla de s'éloigner. La petite ville assiégée tomba

¹ Froissard, chap. 50.

au pouvoir du roi de France. Tout le pays de Hainaut continua d'être ravagé ⁴.

Cependant Philippe avait d'autres desseins. Il savait qu'Édouard ne tarderait point à paraître en mer avec une expédition imposante, et qu'il se proposait d'aborder à l'Écluse en Flandre. Il voulut lui opposer une flotte, et l'empêcher de toucher au rivage. Quatre cents navires furent armés; ils portaient quarante mille hommes, Normands, Picards et Génois; mais l'unité du commandement manqua à ces forces redoutables. Les Français étaient commandés par Hue Quieret et messire Nicholo Beuchet⁵ (Hue de Keruel et Bahuchet); les Génois par Barbevère, amiral de leur nation. L'harmonie ne pouvait régner entre eux; la flotte était allée se placer devant le port de l'Écluse; dès que la flotte anglaise parut, l'amiral génois, qui peut-être avait une plus grande expérience de la mer, dit à ses compagnons: « Seigneurs, vez ci le roy d'Angleterre à toute sa navire qui vient sur nous; se vous voulez croire mon conseil, vous vous trairez en haute mer: car se vous demeurez yci, parmi ce qu'il ont le vent, le soleil et le flot de l'yaue, ils vous tendront si court que vous ne vous ne pourrez aidier. » Nicholo Beuchet dédaigna ce conseil. « Honnis soit qui se partira de ci, dit-il, car yci les attendrons et prendrons notre aventure.—Seigneurs, répondit Barbevère, puisque vous ne voulez croire mon conseil, je ne me veulx mie perdre, je me mettrai avecques mes quatre galées hors de ce trou⁵. » Et là-dessus il s'éloigna avec *toutes ses galées*. La flotte anglaise arrivait en même temps, et la bataille fut bientôt engagée. Les Français eurent d'abord l'avantage, et un dès plus gros vaisseaux ennemis, *que on appelait la Riche de l'Eure*, tomba en leurs mains. Il ne portait que des chevaliers: tous furent mis à mort. Mais bientôt la flotte entière vint serrer de près les vaisseaux de France, et en même temps les Flamands ac-

⁴ *Grandes Chron.*

⁵ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

couraient au rivage armés de flèches. « Les François estoient si entassés, dit le chroniqueur, qu'il ne se pouvoient aidier. » C'est ce qu'avait prévu l'amiral génois. Dans cette situation, le combat ne fut pas même possible. Il ne resta que la destruction. Près de trente mille hommes périrent de part et d'autre dans cette lutte inégale¹; mais le plus grand nombre du côté des Français. Hue Quieret, l'un des amiraux, fut tué en combattant; l'autre, Nichole Beuchet, fut pendu au mât de la nef, *en dépit du roi de France*. Les plus petits vaisseaux purent s'échapper. Tout le reste était aux mains des Anglais. Ils recouvrèrent deux grands vaisseaux qu'ils avaient perdus dans les batailles précédentes, *le Christofle et l'Édouarde*.

Édouard avait été blessé à la cuisse; il fut obligé de rester sur son vaisseau; mais Robert d'Artois descendit à l'Écluse avec les barons d'Angleterre. Peu après, Édouard allait en pèlerinage à Notre-Dame de Rotembourg remercier Dieu de sa victoire; et de là il passa à Bruges, où il prit *tous les mestiers* de la ville, pour aller avec ce cortège recevoir à Gand les triomphes que lui préparait Darthevelt. Un grand conseil fut tenu pour délibérer de la guerre; les ligues furent renouvelées, et l'on résolut de faire deux corps d'armée; l'un, sous les ordres d'Édouard, qui commencerait par assiéger Tournay; l'autre, sous les ordres de Robert d'Artois, qui s'acheminerait par Cassel vers Saint-Omer.

Celui-ci, avec sa fougue haineuse et précipitée, alla se faire battre sous les murs de Saint-Omer. Son corps était composé de soixante mille hommes; le duc de Bourgogne le surprit et le dispersa. Robert faillit périr dans la fuite, de la main de ses Flamands; il se sauva à Ypres, et de là sous les tentes d'Édouard, près de Tournay².

¹ *Grandes Chron.* — D'après le P. Daniel, du côté des Français, dix mille hommes tués et dix mille prisonniers; du côté des Anglais, quatre mille morts.

² Voir les détails de cette bataille dans les *Grandes Chron.* de M. P. Paris. Ils n'avaient point été publiés jusqu'ici; et ils font contraste avec les récits antifrçais de Froissard.

Edouard avait déjà commencé le siège de cette ville, et Philippe s'avancait pour la secourir avec toute la chevalerie de France. Il vint se camper à deux lieues de l'armée anglaise, et tout annonçait enfin une bataille entre les deux rois.

1340. — Tout à coup on reçoit au camp français un message d'Edouard ; c'était une provocation de duel, « de par Edouard, roy de France et d'Angleterre, seigneur d'Irlande. » Tel était le début du cartel. Edouard proposait un combat singulier, ou bien un combat de cent hommes *des plus souffisans* ou bien enfin une bataille, *poroir contre poroir*, dans dix jours devant la cité de Tournay.

Philippe, armé pour défendre la France, ne pouvait point et ne devait point atténuer sa querelle en acceptant un tel défi. Sa réponse fut noble.

« Phelippe, par la grâce de Dieu, roy de France, à Edouart, roy d'Angleterre. Nous avons veues unes lettres apportées en notre court, envoiées à Phelippe de Valois, esquelles lettres estoient aucunes requestes. Et pour ce que les dictes lettres ne venoient pas à nous, et les dictes requestes n'estoient pas à nous faictes, ainsi comme il appert par la teneur des dictes lettres, nous ne vous en faisons nulles responses. »

Toutefois, le roi répondait aux griefs du roi d'Angleterre. « Et notre entente, lui disait-il, est quant bon nous semblera de vous chacier de nostre royaume, à l'honneur de nous et de nostre majesté royale, et au profit de nostre peuple. »

Mais en même temps Jeanne de Valois, sœur de Philippe, mère du comte de Hainaut et belle-mère d'Edouard, s'entremettait pour désarmer ces colères. Elle fit si bien qu'elle arracha une trêve d'un an, espérant la changer en une paix plus durable sous la médiation du pape. Le siège de Tournay fut levé, et Edouard passa la mer. Philippe semblait garder l'avantage. Il entra à Tournay, aux acclamations populaires, fit honneur aux défenseurs de la cité, rétablit les privilèges de la commune, et de là retourna à Paris.

1341. — Cette année de trêve fut pleine d'intrigues. Le roi détacha l'empereur du parti d'Angleterre ; mais il laissa les affaires d'Ecosse se pacifier à son grand dommage. David de Bruce s'était jeté en son pays pendant la guerre de Flandre. C'était une puissante diversion. Edouard lui proposa une trêve, et Philippe la conseilla. C'était une faute.

Quant aux Flamands, il ne fut pas possible de les arracher à leurs factions. Le roi avait sollicité pour eux la levée de l'excommunication. « Serez-vous fidèles au roi de France ? » dit le pape à leurs députés. « Il nous en coûteroit la tête de le promettre, » répondirent-ils. « Il n'y a point de pardon pour ceux qui ne se corrigent pas, » reprit le pape ; et tout resta dans la même anarchie.

La Guyenne restait aussi l'occasion perpétuelle des ruptures, et les conférences roulaient sur les conditions de cette vassalité subsistante. Mais tout à coup une autre occasion éclata : elle était tout imprévue.

Jean III, duc de Bretagne, « qui en tout son temps fut bon François, preudhons et joyeux ¹, » et qu'on avait vu dans les guerres de Flandre à côté des rois, n'avait point d'enfants. On l'appelait Jean *le Bon*. C'est un surnom rarement donné par les peuples ; et à cause de sa bonté il avait depuis longtemps sa pensée préoccupée des déchirements qu'il léguerait à son pays, et il avait voulu les prévenir en disposant d'avance de son héritage. Il avait une nièce, Jeanne de Penthièvre, fille de Guy, son frère, qu'il voulait rendre héritière de ses Etats, en lui donnant un mari qui les pût défendre par l'épée. Le choix de ce mari fut difficile. Les barons de Bretagne assemblés apportaient dans cette recherche des vues personnelles et diverses. Il y avait d'ailleurs une concurrence déjà prête à paraître. Le père du duc de Bretagne, marié deux fois, avait laissé du second lit un fils nommé Jean de Bretagne, comte de Montfort. On savait que celui-ci revendiquerait son droit. Tout était plein d'anxiétés. Enfin, on laissa faire le duc. Il désigna,

¹ *Chron. de du Guesclîn.* Publiée par F. Michel dans la *Bibliothèque choisie* de M. Laurentie

pour être le mari de sa nièce, Charles de Blois, fils de Guy de Châtillon, comte de Blois et de Dunois, et de Marguerite de Valois, sœur du roi Philippe. Cette parenté le rendait imposant. On fit le mariage. Charles de Montfort y assista, mais en frémissant. On connaissait d'avance ses vues d'ambition ou de vengeance. Charles de Blois ne reçut pas moins l'hommage des barons.

1341.—Trois ans après, Jean le Bon mourut. Aussitôt la Bretagne se trouva divisée en deux partis rivaux. « Parmi la Bretagne alla le comte de Montfort, chalengeant villes et châteaux d'une part, et monseigneur Charles d'autre part; dont Bretagne fu moult dommagée et les nobles abaissés; car adonc le père guerreoit contre le filz ¹. » Et, comme le comte de Blois était protégé par le roi de France, Edouard se déclara pour le comte de Montfort. Tel fut le germe d'un incendie nouveau ².

Montfort débuta par des coups d'habileté. Charles de Blois s'était rendu à Paris pour faire reconnaître son droit par le parlement, et recevoir l'investiture du duché. Pendant ce temps, Montfort s'empara de Nantes, de Rennes, de Brest, d'Hennebon; la plus grande partie du pays était ainsi sous sa main. Et, comme il s'agissait de se maintenir dans cette conquête, il courut à Londres s'assurer le secours d'Edouard; et pour cela il lui fit hommage comme au vrai souverain de France. C'était souiller sa cause, mais la rendre redoutable. A Paris, on dissimula cette injustice; mais on cita le comte devant la cour des pairs. Il comparut, et par là il acceptait une juridiction en contradiction avec l'hommage qu'il avait fait au roi d'Angleterre. Des deux côtés, on évitait de prime abord les conflits violents. Le roi reçut le comte avec politesse. Le comte parut empressé et soumis auprès du roi. Mais la cour des pairs porta une sentence qui confirmait le droit du comte de Blois, se fondant sur la coutume de Bretagne, où la loi salique

¹ *Chron. de du Guesclin.*

² Voir le récit des dissensions de la Bretagne dans Froissard, f. xxxvii et xxviii.

n'avait point pénétré, et aussi sur le droit de représentation, en vertu duquel Guy, frère puîné du dernier duc, aurait été duc s'il avait été vivant, et, par conséquent, avait laissé son droit entier à sa fille Jeanne de Penthièvre, qui lui avait survécu.

Dès que Montfort entrevit la décision de la cour des pairs, il s'enfuit de Paris déguisé, dit-on, comme s'il avait eu à redouter une autre justice pour ses forfaitures.

Après cela, il n'y avait plus qu'à soutenir par les armes Charles de Blois. Le duc de Normandie fut chargé de conduire une armée vers la Bretagne. « Mains bons chevaliers de France et d'aultres contrées se tirèrent de la partie de Charles de Blois ¹ ; » et entre eux l'histoire aime à citer un chevalier d'un nom qui devait devenir éclatant, et qui alors paraissait pour la première fois dans ces vaillantes et fatales rivalités. « Bertrand (du Guesclin) qui ces nouvelles sceut, dit que jà en son vivant ne soustiendrait mauvaïse querelle ; ainçois feroit tousjours avec droiciture. Si se mist à tenir le party de Charles de Bloys, et pour sa vaillance il actrahy à soy plusieurs jeunes gens désirant des guerres savoir, et tant que en brief tems se trouvèrent bien soixante compaignons armés, qui dessus eulx firent capitayne Bertrand ². » Ainsi débutait dans les batailles le vaillant Breton, et le choix de son *party* suffit pour ôter à l'histoire tous ses doutes sur la justice et sur le droit de cette cause.

Déjà Montfort était à Nantes. L'armée de France s'était arrêtée devant quelques châteaux qu'elle avait fait tomber; elle parut enfin devant Nantes. D'abord, il y eut quelques combats acharnés; puis, les plus notables habitants commencèrent à s'effrayer d'avoir à lutter contre le fils du roi en personne. L'arrêt de la cour des pairs troublait leur zèle pour Montfort; ils résolurent de l'abandonner. Une porte de la ville fut ouverte aux Français. Montfort, instruit de cette trahison, n'eut que le temps de courir au châ-

¹ *Chron. de du Guesclin, citée.*

² *Ibid.*

teau ; mais on enfonça les portes , on s'empara de lui , et on l'envoya prisonnier à Paris. Là , il fut enfermé au château du Louvre.

Tout semblait devoir se terminer à ce rapide enlèvement. Montfort était captif ; sa femme le suppléa.

Jeanne de Flandre , comtesse de Montfort , révéla tout à coup son génie. Elle était à Rennes , lorsqu'elle apprit le malheur de son mari. Son courage fut plus fort que sa douleur ; elle annonça tout aussitôt son dessein de tirer le glaive , et de paraître dans les batailles. Dès ce moment , elle se montra comme une femme extraordinaire. On la vit descendre au milieu de la place publique , tenant son fils , âgé de cinq ans , dans ses bras , et là haranguer les bourgeois et les soldats en termes pathétiques , et leur remettre la défense de cet enfant , dernier reste , disait-elle , des vrais ducs de la Bretagne. Il se trouva un chevalier breton digne de seconder ce mâle courage. Il avait nom Guillaume Cadoudal ; elle le laissa pour commander dans la ville , et puis elle courut dans les places visiter les garnisons , les fortifier , les encourager , les payer , et enfin elle s'enforma dans Hennebon , attendant la fortune des batailles.

Charles de Blois s'était mis à la tête de l'armée que le duc de Normandie lui avait laissée , avec la plus brillante chevalerie de France ; et la comtesse de Montfort avait envoyé Amaury de Clisson solliciter la venue des secours d'Angleterre. Gautier de Mauny , l'un des vaillants capitaines d'Edouard , fut envoyé en Bretagne avec des vaisseaux et des soldats ; pendant ce temps , Rennes tombait au pouvoir de Charles de Blois.

Le vainqueur courut à Hennebon. La comtesse soutint le siège ; elle y combattit comme un homme. Le siège était poussé avec vigueur ; les murs commençaient à crouler sous l'effort des machines. L'évêque craignit les fatales extrémités d'un assaut ; il proposa une capitulation. Les conditions étaient convenues ; la comtesse seule résistait , et ne demandait que des coups de lance. Enfin la ville ne

pouvait plus tenir ; les Français allaient entrer : tout à coup apparaît au loin dans la mer la flotte anglaise. La comtesse en vit briller les voiles du haut d'une tour, et aussitôt elle s'écria : « Voilà le secours ! Courage ! enfants, nous sommes sauvés ! » Ce signal et ce cri rendirent le courage aux assiégés. On résista quelques heures ; Hennebon fut délivré.

Mais Auray tombait au pouvoir du comte de Blois ; puis Vannes suivait, et peu après Louis d'Espagne, un de ses lieutenants, s'emparait de Dinan et de Guérande. Ce dernier fut pourtant battu par les troupes anglaises, dirigées par Amaury de Clisson. La guerre avait ses alternatives ; mais le parti du comte de Blois restait le plus fort. La plus grande partie de la Bretagne lui était soumise. La comtesse de Montfort se sauva par une trêve.

1342.—Alors elle courut en Angleterre allumer de nouveau les haines d'Edouard. Il fallait que la guerre de Bretagne fût une guerre entre les deux rois ; l'intrépide femme la fit telle, en demandant à Edouard une flotte et une armée, avec Robert d'Artois pour général. Dès que l'on vit voguer ces nouvelles forces, on s'efforça de les arrêter. Une flotte française de trente-deux vaisseaux alla les attendre vis-à-vis de l'île de Guernesey. Une bataille furieuse s'engagea sans succès ; elle devait se reprendre le lendemain : une tempête sépara les flottes. Mais les Anglais purent descendre : et aussitôt Robert d'Artois, avec la comtesse de Montfort, s'en alla faire des sièges et prendre des villes. Ils parurent devant Vannes, qu'il était important de reconquérir. Quatre nobles chevaliers défendaient la ville : c'étaient Henri de Léon, Olivier de Clisson, les sires de Tournemine et de Lohéac. Il y eut sous les murs de beaux faits d'armes ; mais un stratagème fit tomber la ville. Robert d'Artois resta pour la garder, et la comtesse s'en revint à son château d'Hennebon. Peu après, Henri de Léon et Olivier de Clisson vengeaient la perte de Vannes par une victoire qui les ramena dans la ville. Robert d'Artois avait été blessé dans ce combat imprévu. On

le transporta à Hennebon pour le soigner ; mais il voulut retourner à Londres. Il alla y mourir de sa blessure, triste fin d'un prince qui, doué d'éclatantes qualités, semblait devoir compter sur de la gloire, et ne sut, à force de colère, arriver qu'à l'ignominie. C'est lui qui versa sur la France les maux de la guerre civile et de la guerre étrangère. Il crut venger une injure ; il ruina sans profit tout le royaume. L'histoire flétrit ces caractères d'hommes en quelque rang qu'ils soient placés, près du trône ou près du peuple. Avec du courage et du génie, ils restent voués aux anathèmes, et tous les peuples les maudissent, parce qu'ils n'ont pas eu de patrie.

Edouard avait besoin d'honorer la mémoire de Robert ; il lui fit des obsèques magnifiques, et puis il jura de venger sa mort, comme pour se donner un prétexte de repaître en armes sur les terres de France.

En effet il arma précipitamment une flotte et débarqua près de Vannes. Là se trouvaient les nobles chevaliers qui avaient battu Robert d'Artois ; il courut les assiéger. Peu après, la comtesse de Montfort arrivait dans son camp pour des conférences ; mais elle s'en revint aussitôt à Hennebon. Vannes tenait contre les armes d'Edouard. Il s'étonna de la résistance, et s'éloigna comme pour dissimuler la honte ou le dépit d'un mauvais succès. Toutes les places bretonnes étaient fortement défendues. Edouard alla essayer ses armes contre Rennes et ne fut pas plus heureux. Dans cette ville étaient des chevaliers intrépides, et entre eux Bertrand du Guesclin, qui déjà préparait sa renommée par de beaux faits d'armes. Alors il provoqua Charles de Blois à une bataille ; celui-ci attendait des secours de France ; il évita de combattre. Edouard prit Dinan pour se dédommager ; mais dans les combats devant Rennes, Nantes et Vannes, les armes de France restaient maîtresses. Seulement rien de décisif ne se produisait. Enfin on vit arriver le duc de Normandie avec quatre mille hommes de chevalerie et une armée de trente mille soldats. Edouard craignit les hasards d'une bataille contre ces forces nouvelles. Tous les sièges semblèrent suspen-

du. Il reparut devant Vannes, et le duc de Normandie alla le bloquer dans son camp.

La fortune semblait propice à la France. Edouard, selon son habitude en de telles rencontres, laissa reparaître les négociations de paix.

CHAPITRE XIV.

Médiation des papes. — La France respire. — Adjonction du Dauphiné à la couronne. — Accroissement. — La guerre reparaît. — Supplice d'Olivier de Clisson. — Autres supplices. — Plaintes d'Édouard. — Il descend au port de l'Écluse. — Révolution de Flandre. — Mort de Darthevelt. — Récits dramatiques. — Premiers combats en Guyenne. — Faible défense du royaume. — Séditions. — Le succès revient aux armes de France. — Souvenirs chevaleresques. — Nouveau débarquement d'Édouard sur les côtes de la Normandie. — Ravages de Caen. — Marches d'Édouard autour de Paris. — Alarmes du roi Philippe. — Situation critique d'Édouard. — Les armées se rencontrent. — Bataille de Crécy. — Récits divers. — Désastres. — Siège de Calais. — Guerre dans la Guyenne et dans la Bretagne. — Événements en Écosse. — Tout prospère aux armes anglaises. — Levées en France. — Supplices nouveaux. — Suite du siège de Calais. — Accidents héroïques. — Dénouement. — Trêve et misères. — La peste. — Entreprises diverses. — Expéditions sur Calais. — Mort de Philippe V. Jugements.

Le pape Benoît XII était mort, s'étant fatigué à de vains efforts de médiation. Clément VI, son successeur, suppliait de même les monarques de mettre fin à leurs rivalités. Il avait envoyé deux cardinaux à Paris pour implorer la paix comme un bien pour l'Église entière. Quand ils surent que les deux armées étaient en présence, ils coururent en Bretagne se jeter au travers de leurs conflits. Le roi Philippe avait promis d'entendre à des accommodements si Édouard levait le siège de Vannes ; et déjà de ce siège il ne restait que de vains semblants. Mais Édouard prit au sérieux les paroles des médiateurs, et une trêve fut convenue. La paix devait venir ensuite. Le roi de France se laissait ainsi désarmer. Quand il put croire que le pape restait juge des querelles, il donna la liberté au comte de Montfort. Le

comte , à peine libre , courut en Bretagne. Il était sûr de ne pas manquer d'occasions pour rallumer les guerres.

Toutefois la France respira ; et ce fut en ces moments de calme que la couronne s'accrut d'un grand et noble héritage. Humbert II , comte dauphin de Vienne , n'avait point d'enfants. Il voyait les déchirements de la Bretagne par le défaut de succession. Il voulut éviter à son pays des calamités semblables. Il fit donation de ses domaines du Dauphiné au roi de France , à diverses conditions , dont les plus notables étaient qu'un des fils du roi prendrait le titre de dauphin , qu'il *écartèlerait* les armes du Dauphiné avec celles de France , que ce titre ni ces armes ne pourraient se perdre. Toutefois , Humbert ne faisait la donation que dans le cas où il n'aurait pas d'enfants , et cette clause jeta quelque temps de l'incertitude sur la possession du Dauphiné. Humbert était jeune , sa femme Marie des Baux était jeune aussi. Puis , celle-ci étant morte , on craignit un second mariage. Enfin , la politique l'emporta , et la donation fut consommée. C'est un souvenir que les révolutions modernes s'efforcent de laisser perdre : la mémoire des bienfaits pacifiques semble peser aux hommes ; mais l'histoire supplée à l'ingratitude.

1344.—C'est vers le même temps que Philippe de Valois acheta de Jacques , roi de Majorque , la seigneurie de Montpellier. Cette seigneurie était restée aux rois d'Aragon , et , à ce titre , elle appartenait à Jacques , chassé de sa royauté par Pierre , dit le Cérémonieux. Ce fut pour avoir quelques moyens d'armer des soldats et de disputer sa couronne , que Jacques traita avec le roi de France. Ainsi le sol de France s'affranchissait des dominations du dehors , si ce n'est que le roi d'Angleterre revendiquait la monarchie entière. Mais la nationalité était conquise ; il ne resterait qu'à l'affermir par les armes , et les efforts mêmes d'usurpation ne la pourraient désormais altérer.

Au reste , la guerre ne tarda pas à se rallumer.

Dans un tournoi donné à Paris à l'occasion du mariage de Philippe , second fils du roi de France , avec Blanche , fille posthume de Charles le Bel , étaient accourus de

nobles chevaliers de Bretagne, et entre eux Olivier de Clisson, qui avait, dès le début, pris parti pour Charles de Blois, mais dont la fidélité depuis avait paru suspecte. Le roi l'avait fait autrefois chevalier et *moult l'avoit aimé*.

Dès qu'on le soupçonna traître, l'amour se changea en colère. On le saisit dans le tournoi, et on lui fit son procès en toute hâte. Il avoua sa trahison, disent les chroniques; et la sentence fut impitoyable. « Si fu traîné tout vif en champiaux, et depuis fu monté ou monta en un grant et haut eschafaut, là où il povoit estre veu de tous, et là ot la teste copée. » Son corps fut pendu en un gibet, et son chef, du commandement du roi, *en espoientement des autres*, fut porté en la cité de Nantes, ce à laquelle, dit toujours le chroniqueur, il avoit fait moult maux, et s'estoit efforcé de le traïr, si comme l'en disoit. » Sa femme fut citée en parlement comme complice des mêmes trahisons; elle n'osa comparaître; on la condamna à s'exiler¹.

L'histoire semblait avoir laissé dans une sorte de mystère ce supplice de Clisson, et il n'apparaissait que comme un acte de barbarie arbitraire². Les chroniques que nous suivons ôtent cette incertitude, et la justice de Philippe de Valois, pour avoir été inexorable, n'en est pas moins expliquée. Il eût été périlleux de laisser du doute aux chevaliers de Bretagne sur le droit de leur seigneur, et la gloire de leurs faits d'armes ne diminuait pas le crime de leurs connivences avec Edouard. Par malheur, Philippe de Valois ne sut pas ajouter à cette terrible justice des échafauds la justice plus sûre et moins odieuse de la guerre³. D'autres chevaliers furent arrêtés et jugés comme Olivier de Clisson; la plupart furent décapités. Un des criminels fut Henri de Malétroit, clerc et diacre, frère de Geoffroy de Malétroit, l'un des chevaliers qui furent pendus. Son procès eut de la solennité à cause de son titre

¹ *Grandes Chron.* de M. P. Paris.

² Le P. Daniel. — Villaret.

³ *Grandes Chron.*

occlésiastique, et par là même se manifesta le crime de trahison publique, que l'histoire n'avait point assez noté dans ses récits. Ce fut l'Eglise elle-même qui fit justice du diacre félon. *Par vertu d'une commission du pape*, il fut mis, *par le jugement de l'Eglise, en eschielle*, et *monstré à tout le peuple par trois fois*. Le peuple lui jeta de la boue et le couvrit d'ordures. Après cela on l'enferma dans une prison. Par malheur, la chronique ajoute ces formidables paroles : *Et il mourut en oubliance* ¹.

Il y avait de la cruauté dans ces supplices; mais la part qu'y prenait le peuple attestait une haine qui commençait à entrer au fond des cœurs pour quiconque s'associait à la cause des Anglais. C'est une remarque que l'histoire moderne devait faire, si elle voulait être nationale.

Ce fut là, du reste, l'occasion des ruptures. Édouard se plaignit de ces punitions; de même qu'il honorait les traîtres qui s'en venaient lui vendre leur épée, il supportait avec colère que le roi de France les flétrît par des supplices. Henri de Léon était en son pouvoir. « Messire Henri, je devrais, lui dit-il, vous traiter comme Philippe a traité Olivier de Clisson; et par là il révélait la félonie d'Olivier, « mais allez : vous payerez seulement votre rançon, et vous direz à Philippe qu'il a rompu la trêve et que je le défie. »

En même temps, il arma des vaisseaux, et la guerre se montra de nouveau avec toutes ses menaces de représailles et de barbaries.

Henri de Léon ne put que porter le défi au roi de France; puis après, il mourait des suites de ses fatigues guerrières.

Philippe ne perdit point de temps; il arma aussi une flotte, appela la chevalerie, et se chercha des alliés.

Un événement propice se passait en Flandre. Edouard venait de descendre au port de l'Ecluse, comptant sur l'hommage des Flamands que Darthevelt lui avait promis; il ne trouva qu'une révolution. Darthevelt allait de Gand

¹ *Grandes Chron.* Voir les notes de M. P. Paris.

à Ypres, d'Ypres à Bruges, faisant des intrigues, semant la discorde entre les villes, se plaignant tour à tour de chacune des bourgeoisies, et les accusant tour à tour de vouloir se livrer à Édouard. C'était un moyen de déguiser sa propre pensée et de disposer les Flamands à cette trahison. Mais le peuple, lassé d'être ainsi vendu par l'aventurier, le cita à comparaître à un jour fixé sur la place de Gand pour rendre compte de sa conduite. Il vint, mais il s'effraya de l'agitation qu'il remarqua dans la multitude, et à peine avait-il paru dans la place publique qu'il s'enfuit précipitamment en sa maison. Il ne fallait que cela pour le perdre. Le peuple se précipita après lui, et là se passa une scène qu'il faut laisser dire à la vieille plume dramatique de l'histoire.

La foule se pressait menaçante autour de sa maison; Froissard dit de son *chastel*. C'était comme un assaut formidable. Jacques Dartevelle (Froissard écrit son nom de la sorte) parut à une fenêtre, et se mit à haranguer le peuple, « et se commença à humilier et à dire par moult beau langaige et à chief nud : « Bonnes gens, que vous » fault il ne qui vous meut? Pourquoi estes vous si troublez sur moy? En quelle manière vous puis-je avoir » courroucez? dictez-le moy et je l'amanderay plainement » à votre volenté? » Lors respondirent tous à une voix ceulx qui ouy l'avoient : « Nous voulons avoir compte du » grant trésor de Flandres que vous avez desvoyé sans » nul titre de raison. » Donques respondit le dit Dartevelle moult doucement : « Certes, seigneurs, au trésor » de Flandres ne prins-je onques riens. Si vous retrayez » doucement en vos maisons, je vous en prie, et reve- » nez demain au matin et je seray si pourveu de vous » faire et rendre si bon compte que par raison il vous » devera suffire. » Adonques respondirent-ils à une voix : « Nenny, nous le voulons tantost avoir. Vous ne nous » eschapperez pas ainsi, nous sçavons de vérité que vous » l'avez pieça voidé et envoyé en Angleterre sans nostre » sceu, pour laquelle cause il vous faut mourir. »

» Quant Jaquemart Dartevelle ouyt ce mot, il joingnit

ses mains et commença à plorer moult tendrement et » dist : « Seigneurs, tel comme je suis vous m'avez faict : » et me jurastes que contre tous hommes vous me def- » fendriez : et maintenant vous me voulez occire sans » raison. Faire le pouvez si vous voulez; car je ne suis » que ung seul homme contre vous tous. Advisez vous » pour Dieu et retournez au temps passé; et considérez » les graces et courtoysies que jadis vous ay faictes. Vous » me voulez tendre petit guerdon des grands biens que au » temps passé vous ay faicts. Ne savez-vous pas comment » marchandise estoit périee en ce pays et je la recouvray. » Après je vous ay gouverné en si grande paix que vous » avez eu au temps de mon gouvernement toutes choses » à souhayt, blés, avoynes, avoir, et toutes autres mar- » chandises dont vous estes recouvrez et en bon point. » Lors commencèrent-ils à crier tous en une voix : « Des- » cendez et ne nous sermonnez pas de si hault : car » nous voulons avoir compte et raison du grant trésor de » Flandres que vous avez gouverné trop longuement sans » rendre compte, ce qui n'appartient mye à ung officier » qu'il reçoive les biens d'ung seigneur et d'ung pays sans » en rendre compte. » Quant Jacquemart Dartevelle veit que point ne se deporteroient et ne se refroideroient il ferma sa fenestre et se advisa qu'il ystroit parderriere, et s'en yroit dedans une église qui se joignoit près de son hostel. Mais son hostel estoit ja rompu et effondré par derriere : et il y avoit plus de quatre cens personnes qui crioient à l'avoir. Finablement il fut prins entr'eulx, et là occis sans nulle mercy. Et luy donna le coup de la mort ung sellier qui s'appelloit Thomas Denys. Ainsi fina Jacques Dartevelle ses jours, qui en son temps avoit esté si grand maistre en Flandres ⁴. »

Telle fut la fin du célèbre aventurier. Les *Grandes Chroniques* ajoutent que le peuple, après s'être amusé à l'occire moult vilainement, permit cependant de l'enterrer dans une abbaye de nonnains, en dehors de la ville. Mais peu

⁴ Froissard, f. LVII.

après, par réflexion, on alla l'arracher de sa tombe, et on le jeta en plein champ pour être mangié et dévoré des oyseaux ¹. De tels récits font frémir; mais en aucun temps ils n'ont servi de leçon ni de frein aux ambitieux.

Un formidable auxiliaire manquait à Édouard; un autre lui échappa, Jean de Hainaut, régent du Hainaut par la mort du comte Guillaume, qui venait d'être tué dans la Frise. Le roi de France le rallia à sa cause.

1345. — En même temps le comte de Montfort mourait au château d'Hennebon. Les peuples entourèrent les récits de sa mort de mystères et de superstitions; « et disoit-on qu'à son trépasement, il avoit vu les mauvais esprits ². » Cette mort, du reste, ne changeait pas la fortune de la guerre; l'intrépide comtesse survivait avec son génie, et elle montra aux Bretons le nouveau compétiteur de leur duché, Jean, son fils, âgé de huit ans.

C'est en Guyenne que se livrèrent les premiers combats. Édouard avait dirigé sa grande flotte vers Bayonne, avec des forces redoutables, sous les ordres du comte de Derby, vaillant général, aimé de la noblesse et des soldats ³. Derby marcha sur Bordeaux. Il n'y avait en Guyenne qu'un petit nombre de chevaliers armés pour la guerre; ils allèrent défendre Bergerac contre les Anglais. Le comte de Laille commandait dans cette place; il résista vaillamment. Les Anglais perdirent beaucoup de monde; mais la ville fut prise. Le comte de Laille voulut essayer le sort des armes dans une bataille. Il avait des forces inégales: ses chevaliers les plus courageux ne sûrent que se faire tuer, entre autres Aymar de Poitiers et le sire de Duras. Lui-même fut blessé, et resta au pouvoir des Anglais avec les comtes de Périgord et de Valentinois. Après cela, toutes les places tombèrent, depuis la Réole jusqu'à Angoulême.

Le roi de France parut avoir négligé d'envoyer des forces vers la Guyenne. Il avait pourtant appelé la chevalerie

¹ *Grandes Chron.*, édit. de M. Paris.

² *Grandes Chron.*

³ Froissard conte en détail l'expédition de Derly.

aux armes; mais il manquait d'argent pour payer les soldats. Par là se ralentit la défense du royaume. Il fallut lever des subsides, et c'est à cette époque que fut établi pour la première fois un impôt sur le sel, impôt resté odieux, parce qu'en tout temps il a semblé surtout ne peser que sur le peuple ¹.

Le peuple supporta impatiemment la levée des subsides; il y eut des séditions en divers lieux. On réprima les murmures par d'affreuses punitions. Un exemple surtout effraya les peuples. « Onques pareille justice ne s'étoit faite au royaume de France, » dit le chroniqueur. Un bourgeois de Compiègne, assez riche, fut jugé à mort et mené aux halles de Paris. Il avait dit que *le droit du royaume de France appartenoit mieux à Edouard, roi d'Angleterre, que à Phelippe de Valois*; et sans doute cette parole blessait profondément le sens public, puisqu'on put la venger par un supplice étalé devant la multitude, et dont le récit fait horreur. « Et fu estendu et lié sur un estal de bois, ainsi comme la char en la boucherie, et fu ilec coupé et desmembré, premièrement le bras, puis les cuisses, et après le chief; et après pendu au gibet comme où l'on pend les larrons. » Atroce justice en effet, et qui semblait dénoter je ne sais quoi de désespéré dans un empire ainsi poussé aux extrémités de la vengeance. « De laquelle mort toute honteuse, dit le chroniqueur effrayé, France pot bien dire la parole de Jhesuschrist, qui disoit : « Ci sont les commencemens des douleurs; » si comme il sera montré par après ². »

A Orléans, il y eut un commencement de trouble qui ne dura pas. La Normandie, si ardente naguère en son patriotisme, parut aussi vouloir se mettre en révolte. Avant d'aller droit aux Anglais vers la Guyenne, il fallut donc

¹ Il le mit en parti; c'était l'expression ancienne, c'est-à-dire qu'il l'établit en monopole. On était obligé d'acheter le sel dans les greniers de l'Etat. Edouard appelait plaisamment cet impôt sur le sel *la loi salique* du roi Philippe.

² *Grandes Chron.*

aviser à contenir tous ces germes de discordes. Enfin, le duc de Normandie marcha avec une armée, ayant avec lui deux maréchaux, Montmorency et Saint-Venant. Il reprit quelques places, et parut devant Angoulême. Le gouverneur, Jean de Norwick, se défendit quelque temps; mais ensuite il capitula. Derby, renfermé dans les murs de Bordeaux, n'osa s'aventurer devant l'armée française. Ainsi l'avantage revenait aux armes du roi du côté de la Guyenne.

En Bretagne avait apparu le comte de Northampton; mais il n'y avait guère que des combats isolés, avec de nobles faits d'armes dans les deux partis, si ce n'est que les Anglais faisaient des pillages, et même saccageaient les églises. Ils détruisirent en partie l'église cathédrale de Lantreguier, au grand scandale des peuples ¹.

Entre ces faits d'armes, il en est dont le vieux récit mérite d'être gardé dans nos rapides narrations. La ville de Lannion était assiégée par les Anglais, et vainement ils avaient tenté tous les moyens de s'en emparer; la trahison leur réussit. « Si avint qu'il y ot deux traistres principaux en cette ville, qui estoient nommés Henri Quiguite et Pringuier Alloue, escuiers, auxquels les Anglois vindrent parler un dimanche avant l'aube du jour, pour ce qu'ils devoient gaittier cette nuit. Et par le conseil et la traïson de ces deux faux traistres, les Anglois entrèrent en la ville de Lannyon, si pristrent plusieurs riches hommes et de grant richesse, et plusieurs autres mistrent à mors et tuèrent. Et quant monseigneur Geffroy de Pont-Blanc, chevalier, qui a celle heure estoit couchié tout nu en son ost, oï dire que la ville estoit ainsi traye et que les anemis estoient dedans, si se leva et cria : *Aux armes!* et n'oublia mie sa lance ne le glaive de ses deux mains, et issi hors de sa maison moult couragement. Et quant il fu en la rue, et il trouva les ennemis, le premier et le secont qu'il encontra de sa lance il le tresperça. Au tiers, brisa sa lance, et prist son glaive, si féroit à destre et à se-

¹ Voir ces récits dans les *Grandes Chron.* de M. P. Paris. On ne les trouve point ailleurs.

nestre, tellement que par la vertu et par la force de ses bras, il recula tous les Anglois jusques au dehors de la rue; et par le grant courage de luy issi tout seul après eux, les persécutant hors de la rue en plaine place. Lors les Anglois le vont de toutes pars environner; mais quant le noble chevalier vit ce, si mist son dos contre le paroy d'une maison, et tourna le visage contre les anemis, et se deffendoit si fort que tous ceux qu'il feroit d'un grant glaive qu'il tenoit, à terre il les trebuschoit, et sans remède tous mors les mettoit. Et quant les Anglois virent qu'ils ne le pouvoient vaincre ne seurmonter, si firent voie à un archier, qui traist une sajette contre luy et le féri si fort en la jointure du genoil qu'il ne pot onques puis demener son corps ne soy mouvoir si légierement. Adonques les Anglois s'assemblèrent contre luy, et luy firent pluseurs playes, et finalement l'occistrent. » Il n'a manqué à monseigneur Geffroy de Pont-Blanc que d'être né au bord du Tibre, au temps d'Horatius Coclès, pour être un grand citoyen. Le chroniqueur a beau s'incliner devant ce chevalier *noble et vaillant, ainsi mort noblement et occis pour la deffense du pays*¹, son nom reste inconnu, et après nous personne ne le dira.

Au reste, une effroyable diversion éclatait sur un autre point.

Edouard avait armé une nouvelle flotte, et venait de se jeter de sa personne, avec son fils le prince de Galles, âgé de treize ou quatorze ans, sur les côtes de Normandie. Il avait débarqué à la Hague². Aussitôt le Cotentin avait été envahi, et les Anglais se hâtèrent de marcher sur Caen; un seigneur félon du pays les guidait dans cette marche, c'était Geoffroy d'Harcourt, qui, suspect à la cour de France, s'était réfugié en Angleterre, et se vengeait des soupçons par des crimes. Nous le retrouverons. Les Anglais comptaient piller la ville, et d'avance ils

¹ *Grandes Chron.*

² Le D. Lingard. La plupart des historiens disent à *la Hogue*. Voir une note des traducteurs de l'*Hist.* du D. Lingard, tom. IV, pag. 69.

avaient une magnifique idée de ses dépouilles. Caen n'était protégé que par un château, mais la ville était ouverte à toutes les attaques. Bertrand, évêque de Bayeux, donna le signal de la défense, et se jeta dans la place avec la noblesse qu'il appela aux armes. Le connétable Raoul, comte d'Eu, eut le temps d'arriver avec le comte de Tancarville et quelques gendarmes; à cette vue, les bourgeois, enflammés, jurèrent de se défendre. Le connétable les dressa aux combats, et ils parurent prêts à soutenir le choc des Anglais; mais ils cédèrent aux premiers coups, et s'enfuirent dans leurs maisons, résolus pourtant à tenter une autre défense. Le connétable et Tancarville furent faits prisonniers à l'entrée de la ville, ils remirent leur épée à un chevalier, Thomas de Hollande, qu'ils avaient connu dans les guerres d'Allemagne. On se précipita dans les rues; les bourgeois, de leurs fenêtres, se mirent à lancer des pierres et des flèches. Beaucoup d'Anglais périrent sous leurs coups; mais ils n'en furent que plus furieux; ils dévastèrent la ville. Le meurtre, le vol, le viol, tous les ravages passèrent quelques moments sur ces infortunés habitants, jusqu'à ce que Geoffroy d'Harcourt eût la pudeur d'aller supplier Edouard d'arrêter cette furie. Trois cents bourgeois des plus riches et soixante chevaliers furent enlevés, et on les envoya avec un butin immense en Angleterre, pour leur faire payer leur rançon. Telle était la modération d'Edouard; il s'était fait remettre le connétable et Tancarville, pour avoir aussi leur rançon, qu'il avait escomptée au rabais au sire Thomas.

Après ce ravage de Caen, on espéra s'emparer de Rouen; on y courut. Jean, comte d'Harcourt, frère de Geoffroy, y commandait; il était aussi fidèle que son frère était félon. Puis le roi de France arriva en personne; il se hâta d'offrir la bataille à Edouard; Edouard répondit qu'il la voulait livrer plus près de Paris. Déjà il se donnait un air de vainqueur, et en effet il se mit à suivre la Seine, brûlant et pillant les villes sur sa route, Pont-de-l'Arche, Vernon, Meulan, Louviers, et il vint toucher à Poissy. De là il envoya des troupes mettre le feu au château de

St-Germain, aux bourgs de Nanterre, de Ruelle, à tous les villages jusqu'à Neuilly. L'aspect des flammes effraya les Parisiens; le château de *Montjoie* de l'abbaye de St-Denis fut atteint par ces dévastations; on crut que rien ne pourrait résister désormais aux armes ou à la colère d'Édouard.

Le roi allait et venait de Paris à Poissy, de Poissy à Saint-Denis, et sur ses traits se trahissait un sentiment de tristesse, fatal indice de ses malheurs. Cependant son armée avait suivi de près Édouard; une autre avait été assemblée du côté de Saint-Denis, et, quand toutes ces forces purent se déployer, Édouard se vit trop faible pour engager la lutte par une bataille. Il s'éloigna de Poissy, et à cette nouvelle, Philippe, toujours frappé comme de vagues présages, crut qu'il était trahi; et il allait par les rues de Paris, disant au peuple ses alarmes. « Aussi murmuroit le peuple et disoit que cette manière d'aller et de retourner n'estoit mie sans traison, pourquoy pluseurs pleuroient et non mie sans cause ¹. » Édouard marcha vers Beauvais, passa sous ses murailles, dévasta ses faubourgs, et s'arrêta devant la Somme. Tous les ponts étaient gardés; on voulut forcer le pont de Péquigny, on n'en put venir à bout. Le pont de Remy était imprenable, et puis de l'autre côté s'était formé un corps de douze mille hommes sous les ordres de Godemar du Fay, chevalier bourguignon. En même temps le roi de France marchait avec son armée, et déjà il était arrivé à Amiens. La situation d'Édouard était critique. On chercha des gués pour passer la Somme; un prisonnier racheta traitreusement sa liberté en guidant l'armée anglaise, et Édouard put aller librement la fortifier sur une colline au-dessus du village de Crécy, sur le bord de la petite rivière de Maïe. Elle était alors de quatre mille hommes d'armes et de trente mille archers.

Là se devait décider la fortune de la France.

Ce nom de Crécy est sinistre; l'histoire ne le prononce qu'en frémissant. La France était en un de ces temps où

¹ *Grandes Chron.* — Voyez les curieux récits de Froissard.

tout semble tourner au détriment d'un empire ; sa cause était grande, les défenseurs ne lui manquaient pas ; la chevalerie était en sa splendeur. Un roi vaillant courait de sa personne aux premiers périls ; ce roi était bon et vertueux ; mais la fortune fuyait, ou plutôt Dieu envoyait à la nation uné de ces fatales épreuves qu'il faut aux peuples de loin en loin pour les refaire.

Nous ne dresserons pas notre bataille après tant d'autres ; c'est déjà trop de dire que la journée de Crécy fut un désastre.

On sait qu'il y avait du canon dans l'armée anglaise, et on a écrit que pour la première fois on fit usage alors de l'artillerie. Le P. Daniel observe qu'il put y en avoir aussi dans l'armée de France ; car huit ans auparavant on l'avait employé au siège d'une place ¹.

L'armée du roi était plus nombreuse que l'armée anglaise ; mais le désordre y était grand. Six mille arbalétriers génois marchaient en tête ² ; ils furent la cause du malheur de la journée ; c'est sur eux que tombèrent les premières volées de canon. Ils en furent étourdis, et, comme ils lançaient ensuite leurs flèches avec mollesse, le comte d'Alençon, qui les soupçonna de trahison, avec une impétuosité malheureuse fit précipiter sur eux la seconde ligne qu'il commandait. « On se doit bien charger de cette ribaudaille, qui faillent au plus grant besoing ! » s'écria-t-il ³, et, au lieu de diriger tous les coups sur les Anglais, il fit assommer les Génois, qui se mirent à fuir. En même temps la fortune se déclarait par des indices que l'historien raconte gravement. • Entre les choses, dit le chroniqueur, cheut une pluye grosse et espesse, et ung tonnoirre et une esclipse moult terrible. Et avant cette pluye par dessus les batailles autant d'un lez (côté) comme de l'autre avoient vollé grant foison de corbeaulx en de-

¹ Ducange, au mot *Bombarda*.

² Froissard dit quinze mille.

³ Froissard.

menant moult grant tempeste. » On croirait que Froissard se fait superstitieux pour être pittoresque. Il reedit les présages comme Tite-Live; mais il note aussi un incident plus réel. « Après ce, l'air commença a esclaircir, le soleil à luyre moult bel et cler, et l'avoient les François droict aux yeulx, et les Anglois par derrière. » Cette circonstance était funeste; mais la dispersion des Génois, frappés comme des ennemis par le duc d'Alençon, avait déjà fait une horrible confusion, et dans ce désordre s'engagea la lutte; elle fut effroyable. Les Français se précipitaient dans la mêlée, ne sachant pas même où frapper. Le comte d'Alençon y périt en combattant avec témérité plutôt qu'avec courage. Jean d'Harcourt fut tué de même. Son frère Geoffroy combattait à côté du jeune prince de Galles; il put le reconnaître à sa bannière, et le voir tomber au milieu des Français fidèles. Le roi s'avança avec sa chevalerie dans ce pêle-mêle, il eut un cheval tué sous lui. Mais l'intrépidité était inutile; le désordre avait mêlé tous les rangs, et troublait tous les coups. En peu de moments, la fuite se déclara partout. Les braves n'eurent alors qu'à se faire tuer. *La fleur de la chevalerie chéi*, disent les *Grandes Chroniques*. Selon Froissard, onze chefs de princes, quatre-vingts bannières, douze cents chevaliers et trente mille hommes *d'autres gens* gisaient par terre. Le roi de Bohême se fit tuer comme à plaisir; il était aveugle, il se fit conduire au plus fort des massacres, il y expira sous mille coups. Son fils reçut trois blessures. Chevaliers, nobles, soldats, voulaient également mourir, c'était une fatale émulation. Le roi restait seul, désolé, en présence de ce désastre. Jean de Hainaut, qui ne l'avait pas quitté, le força de s'éloigner. La nuit arrivait. Philippe s'achemina avec quelques chevaliers vers le château de la Broye. Quand il arriva, les portes étaient fermées; « car il faisait jà moult noir et obscur. Lors fist le roy appeler le chasteelain qui vint sur les guettes et dist : « Qui est ce là qui appelle à cette heure. » Le roi dist : « oeuvrez, oeuvrez, » c'est la fortune de France ! » Admirable couronnement

d'une journée fatale : on dirait le génie de la patrie qui se fait entendre ⁴.

Jamais la France n'avait éprouvé un tel désastre; et pour comble, le lendemain, les communes de Rouen et de Beauvais, qui arrivaient au secours du roi, furent encore taillées en pièces. A ces nouvelles, la France fut dans la consternation, et il faut voir comme le chroniqueur, s'interrompant pour pleurer tant de morts, accuse de ces malheurs les péchés des peuples : « Ce que nous voions, nous tesmoignons; car l'orgueil estoit moult grant en France, et meismement ès nobles et en aucuns autres; c'est assavoir : en orgueil de seigneurie et en convoitise de richesses et en deshonesteté de vesture et de divers habis qui couroient communément par le royaume de France. » Et le chroniqueur ayant raconté avec minutie ces modes étranges, comme si elles étaient tout le crime de l'époque, ajoute ces paroles : « Et pour ce, ce ne fu

⁴ J'ai suivi les récits de Froissard; toutefois, à bien étudier cette parole : *C'est la fortune de France!* j'ai eu quelque peine à l'accepter comme une parole historique : on dirait une parole de poésie moderne. César avait dit à son batelier : *Tu portes César et sa fortune.* C'était une grande parole dans une bouche de Romain, pour qui ce mot de fortune avait un grand sens. Dans la bouche de Philippe, ce mot n'a point une signification déterminée par la langue de son temps. On a étudié les vieux manuscrits; ils portent : *C'est le infortune roy de France.* Le mot est touchant, mais je me défie même des manuscrits. Ce mot l'*infortuné* n'était pas fait non plus dans la langue du xiv^e siècle; il signifie aujourd'hui le contraire de *fortuné*, et *fortuné* signifie *heureux*; alors *fortune* avait un sens tout différent. Ce mot exprimait une idée de *sort*, de *hasard*, de *fatalité*, comme nous disons. C'est pourquoi Philippe de Valois fut, au commencement de son règne, appelé le *roy fortuné*, c'est-à-dire le *roi de hasard*, le *roi trouvé*, parce qu'il était venu au trône comme par accident; et sans avoir dû s'y attendre; de sorte que je pencherais à rétablir la parole de Philippe au châtelain de Broye : *Ouvrez! c'est le fortuné roy de France*; comme s'il eût dit : *C'est le pauvre roi de France*; ce mot paraîtrait moins dramatique à ceux qui font de l'histoire une affaire de poésie; mais il serait touchant encore pour ceux qui acceptent l'histoire telle qu'elle est... Au reste, ce n'est ici que de la conjecture, et la conjecture fléchit devant le fait. Le mot de l'histoire est celui du texte. Le mot des manuscrits est : *le infortune roy de France.*

pas merveille sé Dieu vout corriger les excès des François par son flael, le roy d'Angleterre ¹. » Quant à Edouard, il se hâta de mettre à profit sa victoire. Il courut mettre le siège devant Calais. Cette ville, séparée de l'Angleterre par l'espace le plus resserré du détroit de la Manche, lui devait être comme un passage ouvert sur le royaume de France. Il réunit devant ses murs toutes ses forces, et lui-même voulut suivre ce siège fameux dans l'histoire. Un chevalier de Bourgogne, Jean de Vienne, défendait la place; vaillant homme de guerre, et que les désastres n'avaient pas intimidé. Edouard n'espéra pas le vaincre par la force, il résolut de le dompter par la faim; et pour cela il bâtit comme une seconde ville sur un espace de terre entre Calais, la mer et une petite rivière, et là il ouvrit un marché à l'Angleterre d'un côté, à la Flandre de l'autre, tenant la ville bloquée, et maître de l'extérieur par le défaut de toutes communications.

Pendant que se faisait ce siège de nouvelle sorte, sans machines et sans batailles, la guerre avait ses inégalités dans la Guyenne et dans la Bretagne.

Le duc de Normandie, qui assiégeait Aiguillon contre Gautier de Mauni, fut obligé d'emmener ses troupes au secours du roi son père.

Charles de Blois se défendait en Bretagne avec une bravoure éclatante. Après des sièges de villes et de châteaux qu'on prenait et reprenait sans coup décisif, un combat plus important fut livré autour d'un château nommé Roche de Ryan ou Rochè de Rien, occupé par les Anglais, à une lieue de Tréguier. Charles de Blois, avec toute la chevalerie bretonne, engagea la bataille contre les forces anglaises avec une intrépidité admirable. Le général anglais, Thomas d'Aigwort ², fut pris, délivré, repris, délivré encore, tant la mêlée était furieuse. Mais Charles de Blois était blessé de dix-huit coups de lance; il ne put soutenir

¹ Voir les *Grandes Chron.* de M. P. Paris.

² Les *Chron.* disent *Dangerre*, *Chron. de du Guesclin.* — Le P. Daniel écrit D'ARGONE.

plus longtemps la bataille. Il tomba à terre, où il resta immobile parmi d'autres chevaliers frappés à mort autour de lui; de ce nombre le comte de Rohan, le sire de Laval, les seigneurs de Châteaubriand et de Raie, les sires Geofroy Tournemine, de Rieux, de Machecou, *et moult d'autres barons et seigneurs*. L'armée était dispersée. Le maréchal de Beaumanoir était prisonnier. Le champ de bataille restait ouvert aux pillages des *varles anglois*, qui s'en vinrent *les occis despoiller*. Un varlet nommé Cousin s'alla heurter contre le duc Charles, vivant encore : Charles lui donna foy et serment, et obtint de lui qu'il allât dire à sa femme qu'il n'était pas mort, en lui promettant de le faire riche homme. Mais peu après le vainqueur le faisait chercher parmi les cadavres, et on le lui amena captif. D'Aigwort voulait qu'il se rendît à lui; et sur son refus il le fit mettre *en ung cellier tout nud sur un pou de fein*; « puis fit venir quatre archiers, et contre le duc les voulut faire traire, se à luy ne se rendoit. Charles respondit que gentil homme estoit et que sa foy ne bailleroit à aultruy que à celluy à qui l'avoit promise. » Ce spectacle de fierté ne désarmait pas l'Anglais furieux. Il fallut que les chevaliers qui l'entouraient se fissent suppliants; ils lui disaient *qu'il ne fust tant hardy de le faire occire. Adonc il se reffraignit*. Le duc, tout meurtri de ses blessures, fut emmené à Rennes, et de là envoyé à Londres¹.

Il laissait sa cause frappée par cette défaite. Sa femme, Jeanne de Bretagne, releva son épée tombée à terre, comme la comtesse de Montfort avait relevé celle de son mari, et la guerre continua, chevaleresque et dramatique, entre ces deux femmes; spectacle étrange qui étonna le monde et sembla donner de l'exaltation à la reine d'Angleterre dans une circonstance qui vint s'offrir en ce même temps. Pendant qu'Edouard faisait le siège de Calais, David de Bruce, roi d'Ecosse, attaqua l'Angleterre, et porta le

¹ J'ai suivi les récits de la *Chron. de du Guesclin*. Ils sont tout différents des récits de nos histoires. — Le P. Daniel dit que le duc se rendit à un chevalier breton, Tanneguy du Châtel.

ravage en plusieurs provinces. La femme d'Edouard leva une armée de cinquante mille hommes, et courut de sa personne livrer bataille à David. Le roi écossais fut vaincu et resta prisonnier. La reine l'emmena en triomphe à la Tour de Londres, et peu après elle passait en France pour jouir de sa victoire dans le camp de son mari, parmi tant de nobles chevaliers, dignes juges des beaux faits d'armes.

Tout prospérait aux armes anglaises. Mais la France était dans le deuil et dans les larmes; les impôts allaient croissant, sans nul profit pour l'État. Le peuple souffrait, et la douleur semblait avoir ôté l'enthousiasme qui fait le succès des batailles.

Le roi cependant ne désespérait pas de lui-même. Il leva des armées nouvelles, et il alla à Saint-Denis prendre l'oriflamme, qu'il remit à messire Geoffroy de Charny, chevalier bourguignon, *preud'homme et en armes expert*. L'histoire doit noter le retour de Geoffroy de Harcourt, qui s'était lassé de ses félonies, et se vint jeter aux pieds du roi, criant merci en ces termes : « J'ai esté traistre du roy et du royaume, si requiers misericorde et pais; » et le roi lui fit grâce. Mais d'horribles justices reparaissaient encore. Deux chevaliers normands infidèles au roi, Nichole de Gronsi et messire Rolant, avaient été pris et envoyés aux halles de Paris. « Là orent les testes copées et puis furent pendus au gibet ¹. »

Le peuple continuait à se mêler à ces effroyables punitions des félonies. A Laon, un avocat fut exécuté pour de tels soupçons. A Paris, un citoyen, le chroniqueur parle ainsi, un citoyen qui était *fèvre*, fut accusé de vouloir livrer la ville; « pourquoy il ot les bras et les cuisses copées, et depuis fu pendu par le col au gibet ². »

La douleur semblait ne laisser que le courage des barbares. Mais par là se déclaraient aussi les antipathies populaires. On étalait les supplices devant la multitude, et c'était comme une satisfaction donnée à sa haine.

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

En même temps le roi marchait vers Calais, espérant faire lever le siège par l'appareil de son armée : sa femme était restée à Saint-Denis, *faisant faire oraisons et messes chanter*; « et s'y faisoit préseschier au peuple, afin que Dieu voulsit garder le royaume de France et le roy ⁴. »

La ville était réduite à toutes les extrémités de la famine. Rien n'entrait dans ses murs depuis un an. Le commandant Jean de Vienne n'avait pu que renvoyer les malheureux habitants, inutiles à la défense, femmes, enfants, vieillards; il ne restait que des hommes capables de mourir. Lorsque du haut des remparts ils virent l'armée de France, ils purent croire que la fin de leurs maux était arrivée. Mais Édouard restait dans son camp fortifié comme une vaste citadelle, et il se contentait d'empêcher les communications du dehors avec la ville. Le roi vit bientôt qu'il serait impossible de porter secours aux assiégés. Le pape cependant intervenait par ses ambassades. Il y eut des conférences; mais elles furent vaines. Le roi prit le parti de s'éloigner, laissant le désespoir au cœur des chevaliers et des bourgeois de Calais.

Alors ceux-ci, vaincus par cette horrible souffrance de la faim, allèrent supplier Jean de Vienne de capituler. Et Jean de Vienne, cédant à leur prière, parut au haut des remparts, demandant à parler au nom de la ville. Édouard lui envoya deux chevaliers. Et Jean de Brienne leur parla ainsi : « Chiers seigneurs, vous estes moult vaillans chevaliers en faict d'armes, et scavez que le roy de France que nous tenons à seigneur nous a céans envoyez, et commanda que nous gardissions ceste ville et chastel; si que blasme n'en eussions et luy nul dommaije. Nous en avons faict nostre pouvoir : or est nostre secours failly; et nous si estrains que nous n'avons de quoy vivro. Si nous conviendra tous mourir ou enrager de famine si le gentil roy vostre seigneur n'a mercy de nous : laquelle chose lui vueillez prier en pitié, et qu'il nous vueille laisser aller tous ainsi que nous sommes; et vueille prendre

⁴ *Grandes Chron.*

la ville et le chastel et tout l'avoir qui est dedans ; si en trouvera assez ¹. »

Et, à ces touchantes paroles, Mauni, l'un des chevaliers, ayant répondu que le roi Edouard était courroucé contre ceux de la ville pour leur résistance opiniâtre, et qu'il ne ferait pas miséricorde, Jean de Vienne dit que lui et les siens n'avaient fait pourtant que leur devoir de sujets fidèles ; et, du reste, ils avaient encore la volonté de mourir, s'il le fallait, mais ils se fiaient à l'intervention des chevaliers qu'on leur avait envoyés pour obtenir d'Edouard de nobles conditions.

On porta ces paroles à Edouard ; et il répondit en ces termes : « Sire Gauthier, vous direz au capitaine de la ville que la plus grande grâce qu'il pourra trouver en moi, c'est qu'ils se partent de la ville six des plus notables bourgeois, les chefs tous nus et tous déchaussés, les hars au col, et les clefs de la ville et du chastel en leurs mains, et de ceux je ferai en ma volonté, et le remanant (le reste) je prendrai à merci. »

Ces conditions reportées à Jean de Vienne, aussitôt il assembla les bourgeois de la ville, et les fit délibérer sur cette effroyable capitulation, qui annonçait la mort à six d'entre eux, sans qu'ils fussent désignés. La consternation fut grande, et le silence était profond au milieu de cette bourgeoisie menacée. Nulle voix ne s'élevait pour délibérer. Mais un homme s'avança dans l'assemblée muette ; il se nommait Eustache de Saint-Pierre ; c'était un des citoyens notables ; il dit à ses frères : « Seigneurs, grans et petis, grand meschief seroit de laisser mourir ung tel peuple qui cy est par famine ou autrement quant on y peut trouver aucun moyen, et feroit grant aumosne et grace envers Nostre Seigneur qui de tel meschief les pourroit garder. J'ay endroit moy si grant espérance d'avoir pardon envers Nostre Seigneur si je meurs pour ce peuple sauver, que je veuil estre le premier ². »

¹ Froissard, f. LXXVIII.

² *Ibid.*

Tel fut le langage du grand citoyen. Rien de semblable ne s'était vu aux temps les plus héroïques ; et quand Eustache de Saint-Pierre eut ainsi parlé , *chascun* , dit l'historien , *le alla adorer de pitié*. Tous se jetaient à ses pieds avec des pleurs et des soupirs. Jean de Vienne voyait ce spectacle en *larmoyant tendrement*. L'émotion était au comble. Tout à coup un autre citoyen , Jean d'Aire , *très-honnête bourgeois et de grant affaire*, annonce qu'il *fera compagnie à son compère sir Eustace* ; et aussitôt deux frères , Jacques et Pierre de Wuisant , demandent le même honneur. Ils étaient cousins des deux premiers. Et enfin deux autres citoyens , mais l'histoire ingrate ne les a pas nommés , parurent pour faire ce nombre de six que le roi anglais avait imposé au patriotisme des Calaisiens. Et quand les six victimes furent prêtes , on ouvrit les portes de la ville , et le peuple entier les suivit jusqu'aux derniers remparts avec des gémissements et des pleurs. Ce fut un spectacle affreux de douleur , et parmi ces désolations se remarquait toutefois un sentiment de fierté silencieuse qui donnait à la défaite je ne sais quelle supériorité sur la victoire. Les bourgeois captifs marchèrent de la sorte , nu-pieds , la corde au cou , vers la tente d'Edouard ; et à leur aspect l'admiration avait passé de la cité dans le camp. Il y avait de la prière dans tous les regards. Mauny osa se faire suppliant. Toute l'armée se taisait. Mais Edouard paraissait inexorable. Enfin sa femme vint tomber à ses pieds. Ses larmes sauvèrent les captifs. Elle les emmena dans sa tente , les fit vêtir , leur donna à manger , et puis les renvoya avec quelques dons.

Ainsi s'acheva ce siège. Le gouverneur , Jean de Vienne , fut fait prisonnier avec tous les chevaliers qui avaient combattu près de lui. Toutes les armes furent remises au vainqueur , la ville dépeuplée de ses habitants ; les familles anglaises vinrent s'y établir , et par là elle sembla être une seconde fois ravie à la France. Le roi Philippe ne put que recueillir auprès de soi tout ce qu'il put de Calaisiens fugitifs ; *il fit ordonnance que tous les offices qui vaqueroient fussent bailliés à ceux de Calais pour ce*

qu'il l'avoient loyalement servi, jusqu'à ce que tous fussent indemnisés de leurs sacrifices ¹.

Après cela, Edouard entendit les paroles de trêve qui, depuis longtemps, lui étaient portées par des cardinaux.

Mais la France était horriblement éprouvée par des maux de tous genres. La misère était horrible; la peste éclata. Elle avait d'abord paru en Languedoc, venue, disait-on, d'*oultre-mer* par la Lombardie. Elle y fit des ravages pendant huit mois; puis elle gagna la France; elle se révéla d'abord dans une petite bourgade, à Roissy, près de Gonesse. De là elle se répandit avec ses sinistres terreurs. A Paris, il mourut, disent les chroniques, cinquante mille personnes; à Saint-Denis, environ seize mille. La plupart des contrées de l'Europe furent visitées par le fléau. En quelques lieux, en Allemagne surtout, on crut que les juifs ou de mauvais chrétiens empoisonnaient les sources. On les mit à mort. Ces idées sinistres montent d'ordinaire à l'esprit des peuples en de telles calamités. En France, la peur avait glacé toutes les âmes: puis après la peur venait quelquefois comme une frénésie de plaisir. On dansait en attendant la mort ²; mais, à côté des exemples de folie ou de lâcheté, on vit de touchants exemples de courage. Le chroniqueur parle des *saintes sœurs de la maison de Dieu* ³, qui allaient distribuant la consolation et les secours aux infortunés. Toutefois le fléau se déployait; ses ravages durèrent un an et demi. Aucune détresse ne manquait alors à la France.

1348-1349.—Une sorte de trêve avait été faite après la prise de Calais; mais elle n'avait point empêché quelques tentatives isolées, qui témoignaient d'un besoin mutuel de recommencer les batailles. En Guyenne, en Bretagne, on s'enlevait des châteaux. La Roche-de-Ryan fut ainsi reconquise par le parti du comte de Blois. Un chevalier qui

¹ *Grandes Chron.* — Le P. Daniel. — Du Tillet, *Recueil des traités*, cité.

² Voyez d'étranges récits dans les *Grandes Chron.*

³ Sanctæ sorores domûs Dei. *Ibid.*

commandait à Saint-Omer, Geoffroy de Charny, le même à qui Philippe de Valois avait naguère remis l'oriflamme, vaillant à la guerre, voulut employer la ruse pour reconquérir aussi Calais. Il fit un marché secret avec Aimery de Pavie, à qui Édouard avait confié la défense de cette ville. L'infidèle Italien la devait remettre pour vingt mille écus. Mais Édouard sut le marché, et manda Aimery à Londres. Il lui demanda, pour toute vengeance, de lui livrer les secrets de cette trame. Aimery joua un double rôle de trahison, et revint à Calais. Le roi le suivit de près, avec son fils le prince de Galles; mais il arrivait mystérieusement comme un simple chevalier, entre trois cents chevaliers qu'il avait fait armer sous les ordres de Mauny. Aimery n'avait plus le choix de la trahison; il continua de faire ses trames avec Charny, et lorsque le moment de livrer la place fut venu, Charny arriva à une porte convenue, tout triomphant. Quelques troupes fidèles l'accompagnaient; peu de chevaliers savaient son secret; parmi eux, Oudart de Renty; celui-ci portait les vingt mille écus; Aimery se trouva à la porte, et fit entrer Oudart de Renty avec douze chevaliers et cent armures de fer. Il fallait d'abord recevoir le prix de la trahison; puis on livrerait le château aux chevaliers. Cependant Charny attendait à la porte; déjà il trouvait l'attente longue, et il se plaignait à ses compagnons. *Le Lombard compte les florins*, lui dit l'un d'entre eux. Tout à coup les hommes d'armes qui étaient entrés sont enveloppés par deux cents lanciers, qui s'écrient : *Mauny! Mauny! à la rescousse!* Charny entend le tumulte de la ville, et alors il se voit trahi. En même temps la porte s'ouvre, et des multitudes d'hommes armés se précipitent avec les mêmes cris. Charny dit à ses chevaliers : « Nous sommes trahis! la fuite est impossible; faisons-nous tuer ici! » Le jour allait paraître; un affreux combat commença entre l'élite de la chevalerie de France et d'Angleterre, si ce n'est que tous les avantages étaient

* *Rescousse*, vieux mot; *rescoux*, délivré; à la *rescousse*, à la délivrance, à la délivrée!

à ceux qui sortaient de la ville, préparés d'avance à la surprise des Français. Edouard, qui s'était fait chevalier pour cette étrange expédition, s'était précipité avec les autres; et, descendu dans la mêlée, il reconnut un chevalier de France, qui, de son glaive, renversait à droite et à gauche tout ce qui s'offrait à ses coups; c'était Eustache de Ribau mont. *A moi, Ribau mont!* cria Edouard; et le combat le plus acharné commença entre eux. Ribau mont, de son épée, à deux mains, frappa un si rude coup sur Edouard qu'il le fit choir sur ses genoux; mais il se releva, couvert du bouclier. Deux fois Edouard fut ainsi terrassé par le terrible chevalier; et cependant les Français étaient dispersés au loin, et dans cet effroyable duel Ribau mont se vit seul contre des flots d'ennemis, qui, d'abord spectateurs, auraient horriblement vengé sa victoire. Alors, sans connaître son adversaire, il alla à lui en lui disant: « Sire chevalier, je me rends votre prisonnier! » On l'emmena au château. La plupart des autres chevaliers étaient morts; quelques-uns avaient pu fuir; d'autres furent faits prisonniers avec Ribau mont, et entre ces derniers était Charny, couvert de blessures¹, doublement trahi en cette journée fatale et romanesque tout à la fois.

Edouard fit honneur à ses prisonniers, et les fit asseoir à sa table; et le soir il leur parla ainsi: « Messire Geoffroy, dit-il à Charny, je vous dois par raison peu aimer, car vous avez voulu avoir pour vingt mille écus ce qui m'avoit coûté beaucoup davantage; mais vous y avez été attrappé. » « Messire Eustache, dit-il ensuite à Ribau mont, vous estes le chevalier au monde que veisse onques plus vaillamment assaillir ses ennemis, ne son corps défendre, ne ne me trouvé onques en bataille, où je veisse qui tant me donnast affaire, corps à corps, que vous avez lui fait. Si vous en donne le prix, et aussi sur tous les chevaliers de ma cour par droicte sentence. »

« Adonques, continue le vieux historien, prit le roi son chappelet qu'il portoit sur son chef, qui estoit bon et riche,

¹ *Grandes Chron.* — Froissard.

et le mit sur le chef de monseigneur Eustache, et dit :
 « *Monseigneur Eustache*, je vous donne ce chappelet pour
 » le mieux combattant de la journée de ceux de dedans
 » et de dehors ; et vous prie que vous le portiez celle an-
 » née pour l'amour de moy. Je sais bien que vous êtes
 » gai et amoureux, et que volontiers vous vous trouvez
 » entre dames et damoiselles, si dites par tout là où vous
 » irez que je le vous ai donné. Si vous quitte votre prison,
 » et vous en pouvez partir demain, s'il vous plaît ¹. »

Telle fut cette étrange expédition, mêlée de maladresses, de perfidies et de beaux faits d'armes. La chevalerie du xiv^e siècle se peint à merveille en ces récits. Le roi de France désavoua Charny ; mais Edouard honora Aimery de Pavie, qui lui faisait gagner vingt mille écus et conserver sa conquête de Calais, après avoir voulu la lui faire perdre pour la même somme. Cette double trahison devait plus tard être punie par une atroce représaille ; mais en ce moment peu d'événements suivirent l'aventure de Calais. La peste suspendit la guerre, et la trêve continua.

La reine Jeanne de Bourgogne était morte un an auparavant ; la femme du duc de Normandie, Bonne, fille du roi de Bohême, mourut aussi ; le père et le fils se remarièrent. Philippe, de son côté, avait voulu donner à son fils Blanche de Navarre, fille de Philippe, roi de Navarre, et de Jeanne, fille de Louis le Hutin. Lorsqu'il la vit arriver, jeune et belle, à sa cour, il la prit pour lui, et il fit épouser à son fils, Jeanne, comtesse de Boulogne, veuve de Philippe, comte de Bourgogne.

1350. — Ces mariages ravivèrent un instant la cour ; mais les fêtes ne firent que paraître. Philippe mourut un an après.

Il laissait la France dans un état affreux de désolation. Son règne avait été plein de désastres ; et, pourtant, il n'avait manqué ni de courage, ni de volonté, ni de prévoyance. Son génie fut inégal aux conjonctures, et on eût dit qu'il se sentait impuissant à vaincre les périls. L'his-

¹ *Grandes Chron.*

toire croit voir sur cette figure de roi je ne sais quoi de triste, semblable à une résignation désespérée. Au début de son règne, on l'avait appelé Philippe le Fortuné. « Car si comme aucuns disoient, *Fortune* l'avait eslevé au royaume, et estoit grant admiracion à pluseurs comment trois roys si très biaux estoient, en l'espace de treize ans, mors l'un après l'autre ¹. » Ce surnom de *fortuné*, je l'ai remarqué déjà, avait alors une signification que la langue moderne n'a pas gardée; et la preuve, c'est qu'ensuite on l'appela Philippe *l'heureux*, à cause de sa première victoire sur les Flamands ²; puis on l'appela Philippe *le très bon chrétien*, à cause de sa piété; et enfin l'assemblée des évêques lui décerna le titre de *catholique*, à cause de son affection pour l'Eglise ³. A voir cette indécision de désignation, on dirait comme une impossibilité de saisir le caractère du monarque; et il échappe, en effet, aux appréciations de l'histoire, comme il parut échapper aux jugements des contemporains : roi digne d'intérêt, cependant, mais par ses infortunes plus que par ses vertus. Il y a dans l'humanité un sentiment inexorable envers les rois; elle leur tient peu de compte de leurs qualités propres, si elles n'ont pas suffi à leur mission. Philippe eût été un citoyen honnête ou un chevalier vaillant; il fut à peine roi. L'Etat déclina en ses mains par une pente rapide. L'histoire doit noter pourtant qu'il sentit le besoin de dominer l'avenir par une sage et forte éducation de son fils. Lui-même avait manqué d'instruction; par là il fut inégal aux événements. Il entoura son fils des soins qui avaient manqué à sa jeunesse; mais l'élan était donné à la décadence : un siècle entier devait suffire à peine pour arrêter cette ruine.

Pourtant le génie militaire était partout ravivé. La chevalerie était dans sa gloire. L'honneur des armes était porté à son plus haut point de susceptibilité. Toute la force féodale s'était dirigée vers les batailles. Les hommes

¹ *Grandes Chron.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

se plaisaient aux armures de fer, aux grands coups de lance, aux fortes joutes; la mort leur était un jeu; mais avec tout cela on ne fait pas un empire. La politique n'est pas la force, mais l'emploi de la force. Le génie manqua pour gouverner et faire mouvoir ces machines animées, qu'on appelait *armures de fer*. Et par là commença à déperir l'œuvre admirable de Philippe Auguste et de saint Louis. Du reste la société chevaleresque trouvait le temps de mêler à ces rudes exercices de la force des goûts d'élégance efféminée. La description des modes et des mœurs de cette époque semblerait annoncer une époque de luxe et de joie ¹. C'est un triste contraste avec les maux qui désolaient la nation.

Un autre contraste, ce fut de voir fleurir les études, à mesure que l'État dépérissait. Philippe protégea l'Université. De nouveaux collèges furent fondés. La science et la philosophie firent des progrès ²; mais la ruine publique ne suivit pas moins son cours.

En ce temps-là parut la secte des *flagellants*, secte fanatique qui donnait en spectacle au peuple ses abominables pénitences. Ces malheureux disaient qu'après s'être déchirés à coups de fouet pendant trente-trois jours et demi, ils étaient absous de tout péché, et devenaient purs comme

¹ « Les uns avoient robes si courtes qu'il ne leur venoient que aux nasches (*nates*, fesses), et quand il se baissoient pour servir un seigneur, il monstroient leurs braies et ce qui estoit dedens à ceux qui estoient derrière eux, et si estoient si étroites qu'il leur falloit aide à eux vestir et au despoiller, et sembloit que l'en les escorchoit quant l'en les despoillioit. Et les autres avoient robes fronciées sur les rains comme femmes, et si avoient leurs chaperons destrenchiés ménuellement tout en tour; et si avoient une chance d'un drap et l'autre d'autre; et si leur venoient leurs cornettes et leurs manches près de terre, et sembloient mieux jugleurs (jongleurs) que autres gens. » C'est là que le chroniqueur ajoute: « Et pour ce, ce ne fu pas merveille, se Dieu vout corriger les excès des François par son flael, le roy d'Angleterre. » La punition eût semblé excessive pour des modes ridicules; mais les modes cachaient apparemment des mœurs mauvaises. Le chroniqueur ne l'a pas dit.

² *Hist. de l'Université*, par Crevier, an. 1330-1350.

avant le baptême. On fut obligé de les poursuivre comme des malfaiteurs scandaleux. La secte avait gagné tous les rangs, et *y avait grant foison de grans hommes et de gentils-hommes*¹. Ce fut un instant de vertige. D'autres spectacles allaient bientôt servir de distraction aux peuples.

¹ *Grandes Chron.*

FIN DU DEUXIEME VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE I^{er}. 1

Situation du royaume de France après la mort des derniers rois. — Duché de Normandie. — Vues des chroniqueurs sur la race normande. — La Bretagne. — Le trône vacant. — Charles de Lorraine séparé de la nationalité française. — Race de Robert le Fort. — Attente de quelque génie inconnu. — Hugues Capet se laisse conduire au trône. — Charles de Lorraine proteste par les armes. — Succès de Charles. — Intrigues. — Charles captif. — Mort de Charles. — Politique de Hugues. — Déposition de l'archevêque de Reims. — Gerbert mis à sa place. — Division des évêques. — Hugues meurt. — Robert roi. — Peu d'événements dans l'histoire. — Action intime de la royauté nouvelle. — Vie privée de Robert. — Suites de son mariage condamné par l'Église. Excommunication. — Rivalités des vassaux. — Politique de Robert. — Il fait sacrer Hugues son fils. — Prétentions du jeune prince. — Douleurs du roi Robert. — Batailles féodales. — Mouvement dans la société pour la construction des saints édifices. — Robert seconde cette activité. — Civilisation. — Fondations. — Hérésies. — Idées populaires sur la fin prochaine du monde. — Situation des États voisins. — Mort de Hugues, associé au trône. Mort de Robert. — Jugements de l'histoire.

CHAPITRE II. 30

La reine Constance tente de rallumer les guerres de famille. — Henri I^{er} dompte les rébellions. — Henri maître du trône. — Nou-

veaux troubles. — Imagination des peuples frappée de présages sinistres. — Pèlerinages à Jérusalem. — Robert II, duc de Normandie, va aux Lieux-Saints. — Guerres privées dans la Normandie. — Prétendants divers après la mort de Robert. — Peu d'événements dans le royaume de France. — Guerres féodales. — Réaction chrétienne. — Trêve de Dieu. — Henri associe au trône son fils Philippe. — Mort de Henri. — Situation du royaume. — Altération ecclésiastique. — Philippe I^{er}. — Révolution en Angleterre. — Guillaume, duc de Normandie, devient Guillaume le Conquérant. — Politique des comtes de Flandres. — Lutte entre la papauté et l'empire. — Apparition du grand pape Grégoire VII. — Appréciations historiques. — Actes pontificaux de Grégoire VII. — Luites en France et en Allemagne. — Grégoire VII meurt dans l'exil. — Affranchissement de l'Église. — Politique de Guillaume, roi d'Angleterre. — Guerre de Philippe contre Guillaume. — Mort de Guillaume. — Partages. — Le roi Philippe répudie sa femme Berthe. — Tristes histoires. — Il veut faire couronner Bertrade. — Opposition du pape. — Excommunication prononcée par les évêques. — Le royaume en interdit. — Anarchie. — Révélation de Louis, dit le Batailleur, qui plus tard devait être Louis le Gros. — Croisades. — M. Michaud. — Vues sur la société. — Souvenir des premiers pèlerinages. — Événements en Orient. — Activité nouvelle dans les voyages d'outre-mer. — Motifs divers. — Pierre l'Ermite. — Concile à Clermont.

CHAPITRE III. 67

Croisades. — Situation de l'Europe. — Enthousiasme de la guerre. — Expédition. — Désordre. — Aventures. — Drames mêlés de gloire et de malheurs. — Croisés dispersés en Asie. — Jérusalem. — Débris de la Croisade. — Noms historiques. — Prise de Jérusalem. — Royaume de Jérusalem. — Situation de la France. — Jugements contemporains. — Mort de Philippe I^{er}. — Louis le Gros. — Suger, ministre de Louis le Gros. — Tendances nouvelles de la monarchie. — Premiers efforts de Louis pour dompter les grands. — Récits de ses premières batailles contre les châteaux forts. — Continuation de sa politique. — Il rencontre pour obstacle Henri, roi d'Angleterre. — Situation de la Normandie. — Louis suit sa politique. — Guerre en Normandie. — Conflit général. — L'abbé Suger lui-même se fait guerrier. — Châteaux forts, cavernes de brigands. — Intrigues nouvelles des comtes d'Anjou et de Normandie. — Le comte de Flandres mêlé aux intrigues contre le roi d'Angleterre.

— Sanglante lutte. — Succession des papes à Rome. — Guerre générale en France. — Intrigues savantes de la politique. — L'empereur Henri V se mêle à la guerre. — Louis le Gros résiste de tous côtés. — Paix avec l'Angleterre. — Mort de l'empereur. — Politique du roi, reprise contre les châteaux forts. — Affranchissement du peuple. — Le roi d'Angleterre déclare son héritière la veuve de l'empereur, et il la marie au fils du comte d'Anjou. — Complication. — Courage de Louis le Gros. — Révolutions à Rome. — Douleurs domestiques de Louis. — Ses derniers moments consolés par la religion. — Il marie son fils à Éléonore, duchesse de Guyenne. — Pompe du mariage. — Mort de Louis. — Jugements historiques.

CHAPITRE IV. 116

Situation de la France. — Mouvement des esprits. — Temps des *grandes polices*. — Louis VII, dit le Jeune. — La France paisible. — Difficultés ecclésiastiques. — Guerre féodale. — Situation de Jérusalem. — Nouveaux mouvements de la Croisade. — Prédication de saint Bernard. — Résistance de Suger à ce mouvement. — Aventures de la Croisade nouvelle. — Ruse de la politique grecque. — Courage du roi. — Les chrétiens à Antioche. — Soupçons du roi sur la vertu de sa femme. — Départ pour Jérusalem. — Malheurs de l'expédition. — Retour en France. — Sagesse de Suger. — Situation de l'Europe. — Nouveautés en France. — Le roi nourrit le ressentiment de l'injure de sa femme. — Divorce. — Éléonore épouse Henri, duc de Normandie. — Révélation de périls nouveaux. — Second mariage du roi. — La France est bloquée par les alliances de Henri. — Ruptures avec l'Angleterre. — Nouveaux traités. — Déchirements dans l'Église. — Henri fait des empiétements dans la Normandie. — Histoire de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. — Louis médiateur. — La guerre éclate. — Nouvelle paix. — Assassinat de l'archevêque. — Politique incertaine de Louis. — Guerres sans gloire. — Bataille dans la Normandie. — Traité qui ôte à la France sa grande unité nationale. — Le génie de la monarchie semble reparaître dans ces malheurs. — Philippe, fils de Louis, espoir de l'avenir. — Pèlerinage de Louis à Cantorbéry. — Sa mort.

CHAPITRE V. 148

Philippe-Auguste. — Il ouvre son règne par un coup formidable. —

Histoire des Juifs. — Quelques vassaux veulent essayer des révoltes. — Il les réprime par une bataille. — Intrigues de palais plus dangereuses. — Brouilleries avec le comte de Flandres. — Soumission du comte. — Les Cottreaux. — Répression des brigandages, par Philippe-Auguste. — Il s'applique à embellir Paris. — Occasion de rupture avec le roi d'Angleterre. — Richard, fils de Henri, mêlé dans les troubles. — L'attention se reporte sur Jérusalem. — Enrôlement pour la Croisade. — Guerre en France. — Richard, fils du roi Henri, prend parti pour le roi de France contre son père. — Singularité de la constitution des royaumes. — Entrevue des deux rois. — Mort de Henri. — Richard roi d'Angleterre: — Serments d'amitié. — Préparatifs de la Croisade. — Départ de l'empereur Frédéric. — Apprêts de départ de Philippe-Auguste. — Expédition. — Les Croisés à Messine. — Anarchie dans la Croisade. — Arrivée de Philippe-Auguste à Ptolémaïs. — Siège de Ptolémaïs. — Caprices de Richard. — Philippe-Auguste quitte la Palestine. — Il va à Rome. — Maladie de son fils. — Soupçons sur Richard. — Le Vieux de la Montagne. — Aventure de Richard. — Sa captivité en Autriche. — Politique de Philippe-Auguste. — Délivrance de Richard. — Batailles dans la Normandie. — Paix entre les rois. — Calamités des peuples. — La guerre reparaît. — Richard est tué d'un coup de flèche. — Caractère de Richard. — Jean sans Terre. — Déchirements dans le royaume. — Divorce du roi. — Agnès de Méranie. — Interdit sur le royaume. — Mort d'Agnès. — Mariage de Louis, fils de Philippe, avec Blanche de Castille. — Conflit féodal en Normandie. — Les douze pairs de France. — Mort d'Arthur, duc de Bretagne, dans les chaînes du roi Jean. — La guerre s'anime. — Siège célèbre de Château-Gaillard. — Tout cède à la fortune de Philippe. — Rouen ouvre ses portes. — Jean s'en retourne en Angleterre.

CHAPITRE VI. 192

Suite de Philippe-Auguste. — Guerres religieuses. — Triste épisode. — Hérésies. — Les Albigeois. — Caractère d'Innocent III. — Violences des sectaires. — Raymond VI, comte de Toulouse, les protège par les armes. — Croisade contre les Albigeois. — Guerre compliquée. — Sièges et batailles. — Intérêts mêlés. — Génie du comte de Montfort. — Première partie du drame. — Incidents entre l'Angleterre et la France. — Déchirements en Allemagne. — Désordres ecclésiastiques en Angleterre. — Le pape dépose le

roi Jean. — Modération du légat. — Guerre en France contre le roi d'Angleterre. — Ligue effroyable contre Philippe-Auguste. — Bataille de Bouvines. — Description de la bataille. — Victoire de Philippe-Auguste. — Captivité du comte de Flandres. — Rentrée triomphale à Paris. — Philippe-Auguste envoie son fils à la Croisade contre les Albigeois. — Soulèvements en Angleterre contre le roi Jean. — La couronne est déferée à Louis, fils de Philippe-Auguste. — Conflits d'intérêts entre le pape et le roi. — Expédition de Louis. — Le pape excommunie Philippe-Auguste. — Mort du pape. — Mort du roi Jean. — Mauvais succès de l'expédition de Louis. — Événements dans le comté de Toulouse. — Le comte de Montfort est tué au siège de la ville. — Présages. — Mort de Philippe-Auguste. — Louis VIII. — Débuts de sa politique. — Un imposteur paraît en Flandres. — Guerre dans le Languedoc. — Fanatisme des sectaires. — Expédition et victoire de Louis. — Mort de Louis. — Situation de la France. — Appréciations historiques sur le règne de Philippe-Auguste.

CHAPITRE VII. 240

Louis IX. — Saint Louis. — Nom populaire. — Début du règne. — Mauvais auspices. — Anarchie des barons. — Blanche, régente. — Sacre du roi. — Thibaut de Champagne. — Ses amours romanesques. — Les seigneurs tombent aux pieds du roi. — Le comte de Toulouse vaincu par un traité. — Il entre à l'église pieds nus et fait amende honorable. — Unité monarchique. — Guerre des barons contre la Champagne. — Le roi se révèle et tire le glaive. — Blanche le suit aux batailles. — Ravages. — Négociations. — Le roi d'Angleterre descend à Saint-Malo. — Trêve de trois ans. — Éducation de Louis. — Génie de Blanche. — Troubles de l'Université. — Règlement contre les juifs. — Conflits ecclésiastiques. Blanche marie Louis. — Intrigues du duc de Bretagne. — Il est réprimé. — Thibaut de Champagne, roi de Navarre. — Ligues nouvelles. — Incidents romanesques. — Vassaux ecclésiastiques. — Maintien de l'autorité royale. — Récit de Joinville. — Jugement de l'histoire. — Le Vieux de la Montagne. — La pensée de Louis se porte vers les Lieux-Saints. — Situation de l'Orient. — L'Église et l'empire. — Droit papal. — Violences de Frédéric. — Le pape offre le titre impérial à Robert, frère de Louis. — Réponse de Louis. — Trames nouvelles en France. — Louis va se jeter au milieu des barons conjurés. — Admirables récits du chro-

niqueur. — La guerre s'allume dans les fêtes. — Le roi d'Angleterre vient en aide aux révoltés. — Louis court aux combats. — Bataille de Taillebourg. — Le roi d'Angleterre repasse les mers. — Violences nouvelles de Frédéric. — Louis annonce son projet de Croisade.

CHAPITRE VIII. 284

Concile convoqué à Lyon. — Question de souveraineté papale, résolue par l'histoire. — Sagesse de Louis. — Il songe à sa croisade. — Il apaise les intrigues. — Blanche le seconde. — Elle traite durement la reine Marguerite. — Résistance à la Croisade. Louis poursuit son dessein. — Curieux préparatifs. — Sollicitude du roi pour l'ordre et la paix. — Récits de Joinville. — Embarquement au chant des hymnes. — Aperçu de la situation de l'Orient depuis Philippe-Auguste. — Révolutions à Constantinople et dans la Palestine. — Louis arrive en Chypre. — On va débarquer à Damiette. — Combat. — Brillants faits d'armes. — Aventures. — Bataille de la Massoure. — Récits naïfs. — Admirable courage de Louis. — Mort de son frère. — Scène touchante. — Victoire des chrétiens. — Bataille nouvelle. — Succès et pertes. — Contagion. — Désastres. — Trahison du soudan. — Le roi est pris. — Carnage. — Charmants récits de Joinville. — Le roi étonne les barbares. — Ils lui offrent le sceptre. — La reine à Damiette. — Elle demande à un vieux chevalier de la tuer, pour ne pas tomber vive aux mains des infidèles. — L'armée s'en retourne à Damiette. — Désolation. — Le roi s'obstine à rester aux Lieux-Saints. Il va à Saint-Jean d'Acres. — Effet de son séjour. — Nouvelles de France. — Blanche est morte.

CHAPITRE IX. 335

Situation de la France. — Les pastoureaux. — Fin tragique de Frédéric. — Derniers moments de la reine Blanche. — Douleur de Louis. — Scène touchante. — Retour en France. — Anarchie en Flandre. — Gouvernement de Louis. — Admirables travaux. — Sa politique par rapport au roi d'Angleterre. — Justice en France. Établissement des baillis. — Règlements. — Anecdote sur les présents faits aux juges. — Justice du roi. — Pacification entre les seigneurs. — Égalité. — Le glaive au secours de la justice. — Ré-

pression du blasphème, des impiétés et des désordres. — Appréciations de l'histoire. — Soins législatifs. — Protection de l'agriculture. — Administration populaire. — Système de finances. — Recours du peuple au roi contre l'administration. — Lois de police. — Travaux de Paris. — Abus ecclésiastiques. — Sagesse et fermeté du roi. — Jugements divers. — Soins de l'éducation. — Privilèges abusifs de l'Université. — Réformes — Travaux de toute sorte. — Mouvement social et politique. — Traités. — Intrigues du roi d'Angleterre. — Louis se laisse aller à des scrupules sur la possession de la Guienne. — Raisons politiques de Louis. — Appréciation de l'histoire. — Louis, arbitre entre le roi d'Angleterre et ses barons. — Alliances en Allemagne et en Aragon. — Succession de papes. — Le duc d'Anjou, roi de Sicile. — Luites. — La couronne est assurée. — Suite des travaux pacificateurs de Louis. — *Établissements*. — Pragmatique sanction. — Louis songe encore aux Lieux-Saints. — Croisade nouvelle. — Maladie de Louis. — Conseils à son fils. — Il meurt. — Jugement de l'histoire sur le grand roi et sur le saint roi.

CHAPITRE X. 389

Arrivée du roi de Sicile en Afrique. — Philippe III, roi. — Suite de la guerre. — Les Croisés reviennent en Europe. — Tristes morts. — Aventures en Italie. — Philippe paraît en France, portant les restes de son père. — Hommages du peuple. — Sépulture à Saint-Denis. — Sacre de Reims. — Caractère du nouveau roi. — Guerre féodale contre le comte de Foix. — Événements en Europe. — Mariage du roi. — Fêtes de Paris. — Troubles du côté d'Espagne. — Drame de palais. — Pierre de la Brosse est pendu. — Suite des affaires d'Espagne. — Intrigues et luites de Sicile. — Effroyables tragédies. — Les Vêpres Siciliennes. — Charles d'Anjou et le roi d'Aragon conviennent de résoudre les conflits par un combat singulier. — Le roi d'Aragon manque au rendez-vous. — Le pape le dépouille de son droit sur la Sicile. — Guerres nouvelles. — Expédition du roi en Espagne. — Mort du roi. — Philippe IV, dit le Bel. — Situation des divers États. — Politique nouvelle. — Transactions entre les princes de France et d'Aragon. — Prétentions de l'Angleterre. — Commencements de rupture. — Troubles et intrigues. — Intervention du pape Boniface VIII. — La guerre éclate avec l'Angleterre. — Batailles et alternatives diverses. — Guerre en Flandre. — Exploits de Robert d'Artois. — Trêve avec l'Angleterre. — Brouilleries avec le pape. — Origine des révolu-

tions modernes. — Caractères de Philippe le Bel et de Boniface VIII. — Récit des conflits. — Les guerres politiques renaissent. — Rivalités sanglantes au sujet du titre de roi des Romains. — Suite des conflits en France. — Procès contre l'évêque de Pamiers. — Assemblée au Louvre. — Déclaration des évêques et des barons contre le pape. — Commencement de scandale sur les *libertés de l'Église gallicane*. — Boniface cite les évêques à Rome. — Violences politiques. — Assemblées nouvelles. — Desseins funestes contre le pape. — Crime de Nogaret. — Dignité de Boniface. — Sa mort. — Jugement de l'histoire.

CHAPITRE XI. 443

Guerre en Flandre. — Habileté politique du roi. — Réaction et insurrections nouvelles. — Robert d'Artois paraît en armes; — Témérités. — Fatale bataille de Courtray. — Appel à la noblesse. — Philippe ne fait que se montrer à l'armée. — Paix avec l'Angleterre. — La guerre de Flandre est reprise. — Victoire des Français. — Philippe rentre à Paris. — Statue équestre à Notre-Dame. — Traité de paix. — Troubles et nouveautés à Paris. — Esprit de piété. — Beaux exemples. — Dissentiments avec le pape. — Acharnement contre la mémoire de Boniface. — Pape nouveau. — Mystérieuse intrigue du roi. — Il obtient raison des anathèmes de Boniface. — Politique sans règle. — Altération des monnaies. — Troubles populaires. — Persécution nouvelle contre Boniface. — Concessions de Clément V. — Situation de l'Europe. — Procès accordé contre Boniface. — Fin de ce scandale. — Souffrance du peuple en France. — Lyon revient à l'unité de la monarchie. — Lutte pour établir la juridiction royale. — Apparition du procès contre les templiers. — Souvenirs de gloire. — Accusations monstrueuses. — Premiers incidents du procès. — Intervention du pape. — Griefs. — Horribles drames. — Jugements de l'histoire. — Conduite de Philippe le Bel et du pape. — Concile de Vienne. — Bruits de Croisade. — Édouard vient en France pour affermir la paix. — Description des fêtes. — Cabales en Flandre. — Impôts nouveaux en France. — La guerre ne fait que paraître. — Suivie d'une triste paix. — Funestes approches de la fin du règne. — Supplices. — Mort de Philippe le Bel. — Appréciations historiques.

CHAPITRE XII. 49

LOUIS LE HUTIN. — D'où vient ce nom? — État du royaume. —

Murmure du peuple. — Enguerrand de Marigny livré aux haines. — Atrouce procès. — Mort infâme. — Remords du comte de Valois. — Réaction de la politique des barons contre la monarchie. — Soif de supplices. — La situation du royaume n'en devient pas meilleure. — Lois nouvelles. — État des juifs. — Guerre en Flandre. — Année funeste. — Mort de Louis. — Complications de droits pour la succession. — PHILIPPE V, dit LE LONG. — Situation des affaires. — Transactions. — Situation de l'Europe. — Guerres d'Italie. — Vœu de Croisade. — Le pape détourne Philippe de la guerre sainte. — Les pastoureaux. — Accusations monstrueuses contre les juifs. — Justice effroyable. — Mort de Philippe; soupçon de poison. — CHARLES IV, dit LE BEL. — Contestations de droits. — Supplice de Giraut Guète, intendant des finances. — Nouveaux bruits de guerres saintes. — Affaires de Flandre. — Troubles de France. — Le pape canonise saint Thomas. — Contestations en Guyenne, source des guerres. — Négociations. — Réparation imposée au roi d'Angleterre. — Mort du comte de Valois, entourée de circonstances sinistres. — Guerres entre l'Angleterre et la France. — Intrigues et révolutions anglaises. — Événements dans l'empire. — Nouveaux bruits de Croisade. — Mort du roi.

CHAPITRE VII. 526

Philippe de Valois. — Contestation anglaise sur l'hérédité de la couronne. — Règne de désastres. — Supplice du trésorier de Charles le Bel. — Autres conflits de succession. — Le roi est sacré. — Guerre de Flandre. — Le roi *trouvé*. — Glorieuse bataille de Cassel. — Frémissement d'Édouard III, roi d'Angleterre, à cette nouvelle. — Il fait hommage au roi de France. — Paix du royaume. — Situation de l'Église. — Événements d'Angleterre. — Guerres d'Espagne. — Révolution de Flandre. — Antipathie des rois d'Angleterre et de France. — Préoccupations de Croisades. — L'animosité reparait. — Longs préparatifs de guerre. — Querelles dans la Guyenne. — Une comète. — Négociations mêlées de bienveillance et de perfidie. — Jacquemart Darthevelt, allié d'Édouard. — Liges des Pays-Bas. — Philippe fait marcher des armées vers la frontière de Flandre. — Premier succès. — Nouvelle alliance d'Édouard avec Darthevelt. — Infidélités dans les Flandres. — Philippe venge les trahisons par des ravages. — Sièges et combats. — Édouard arrive avec une flotte. — Combat naval. — Les Français

vaincus. — Philippe s'avance avec ses forces. — Édouard lui envoie une provocation de duel. — Un an de trêve. — Factions de Flandre. — Deux partis en Bretagne. — Les rois de France et d'Angleterre se prononcent pour chacun d'eux. — Conflits. — Enlèvement. — La comtesse de Montfort. — Suite des rivalités. — mort de Robert d'Artois. — Combats et négociations.

CHAPITRE XIV. 561

Médiation des papes. — La France respire. — Adjonction du Dauphiné à la couronne. — Accroissement. — La guerre reparaît. — Supplice d'Olivier de Clisson. — Autres supplices. — Plaintes d'Édouard. — Il descend au port de l'Écluse. — Révolution de Flandre. — Mort de Darthevelt. — Récits dramatiques. — Premiers combats en Guyenne. — Faible défense du royaume. — Séditions. — Le succès revient aux armes de France. — Souvenirs chevaleresques. — Nouveau débarquement d'Édouard sur les côtes de la Normandie. — Ravages de Caen. — Marches d'Édouard autour de Paris. — Alarmes du roi Philippe. — Situation critique d'Édouard. — Les armées se rencontrent. — Bataille de Crécy. — Récits divers. — Désastres. — Siège de Calais. — Guerre dans la Guyenne et dans la Bretagne. — Événements en Écosse. — Tout prospère aux armes anglaises. — Levées en France. — Supplices nouveaux. — Suite du siège de Calais. — Accidents héroïques. — Denouement. — Trêve et misères. — La peste. — Entreprises diverses. — Expéditions sur Calais. — Mort de Philippe VI. Jugements.

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.

K 122500 2

